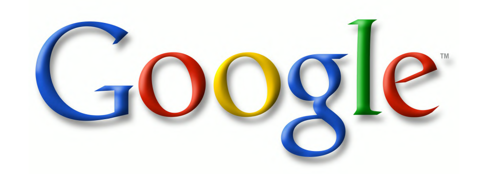
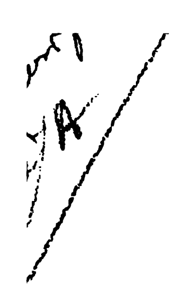







PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1902

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BILIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Roger Alexandre**; **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Barieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

DIRECTEUR : **GEORGES VICAIRE**

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1902

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BILIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Roger Alexandre**; **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Comte de **Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylau)**, de la Société des Bibliophiles françois; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **R. P. Eugène Griselle**, **S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

DIRECTEUR : **GEORGES VICAIRE**

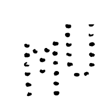
BULLETIN

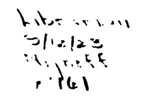
DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1902





A PROPOS

D'UNE

PLAQUETTE ANCIENNE

La conversion de Mlle de La Vallière, son entrée au couvent des Grandes Carmélites, et surtout la cérémonie de sa prise d'habit, le 3 juin 1674, ne furent pas sans causer une vive émotion dans le monde de la cour, malgré l'indifférence professée, sinon affectée, par Louis XIV. Le récit de ses incidents n'est plus à faire (1).

(1) Je me borne à citer le texte de la *Gazette de France,* du 9 juin (et non du 2 comme écrit M. J. Lair, 1re éd. p. 297, note 2.) Si la date de la *Gazette* est exacte, ce serait le samedi, veille du 3e dimanche après la Pentecôte, qu'aurait eu lieu la vêture. Rien n'empêchait le prédicateur de prendre pour thème l'évangile du lendemain. Mais peut-on se fier aux dates de la *Gazette* ? Voici du moins le récit sommaire qu'elle donnait le samedi suivant : « Le 2 de ce mois, Dame Loüise de la Vallière, Duchesse de Vaujour, prit ici l'Habit de Religieuse, au grand Couvent des Carmelites, où elle s'estoit retirée dès le 9 d'Avril dernier, pour se preparer à cette Action. Le Curé de S. Nicolas du Chardonnet, Supérieur de cette Maison, en fit la Ceremonie : & la Prieure luy donna le Voile blanc. L'Evesque d'Ayre y prescha avec son Eloquence ordinaire, & l'Applaudissement de tout l'Auditoire, composé de Mademoiselle, de Madame de Guise, des Duchesses de Longueville & de Boüillon, de la Princesse de Meklebourg (*sic*) & de plusieurs Seigneurs & Dames de condition, qui ne pûrent assez admirer la modestie, l'humilité & la pieté tout à fait exemplaires de cette illustre Novice. » (*Gazette* du 9 juin, num. 66, p. 520) M. Lair a assigné par erreur le huitième dimanche après la Pentecôte (p. 297). L'évangile du Bon Pasteur est celui du 3e dimanche, non du 8e, lequel tombant cette année-là le 8 juillet, n'eùt pu être signalé dans le numéro du 8 juin.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1902

Ce doit être le texte du premier éloge, assez boursouflé, qu'on lit dans l'*Amante convertie*... Je releverai cependant les particularités typographiques ou orthographiques.

p. 8... C'est la Cour & le monde, qui presente à cette maison une nouvelle penitente. C'est une production admirable de la Grace, dont ELLES la rendent depositaire. Ce n'est pas une Illustre mal-heureuse depoüillée des
p. 9. grandeurs & des honneurs du monde, qui tâche de *caher* sa disgrace par une retraite de bien-séance..... C'est plûtôt l'Idole du monde qui par un genereux effort, s'arrache du monde, & se *d'épo*üille.
p. 12. Elle s'est accusée soy-même ; il ne s'est point trouvé de touche ass*é*s hardie pour l'entreprendre...
p. 16. Elle (la figure du monde) n'est pas de plus longue durée que celle d'une rose ; on le voit é*clorre*, briller, & fletrir presqu'en un même jour...
p. 18. Mais pour mieux considerer les merveilles de ce changement, voyant (pour voyons) qu'elle a été la conduite, & les circonstances d'une entreprise...
Les Peres & les Meres...

C'est le passage cité, page 42 de *La Vallière* et à peu près à la même page : ce qui ferait croire à une pure reproduction : les détails orthographiques aideront à le vérifier.

p. 21. C'est (la Cour des Princes) une mer agitée qui n'a point de repos & qui n'en n'accorde point à ceux qui montent sur *les* flots... C'est dans ce lieu de délice
p. 22. qu'un cœur inocent per*t* bien-tôt sa liberté...
p. 29. La feinderesse interieure (pour syndérèse).
p. 32. Elle n'a pas le courage de resister aux volontez, d'un Prince dont les prieres luy font des loix qu'elle revere...
p. 40. Elle cesse d'aimer avec des peines qui ne peuvent bien sentir, mais qu'on ne poüroit exprimer, celuy, dont elle ne veut plus partager Ses affections...
p. 42. (Elle promet) comme autrefois le Prince des Apôtres, touché du r*é*pentir de son blasph*é*me, de ne cesser de plurer, qu'en cessant de vivre... toutes les facultez de

son ame sont autant de voix qui crient nüit & jour : Pardon Seigneur... J'ay peché : il est vray. C'est ce que
p. 43. font toutes les femmes : mais je fais penitẽce. C'est ce que toutes les femmes ne font pas... Cét ainsi qu'elle s'anime elle˚même par l'esperance du Pardon de ses fautes & qu'elle commence plaine de zele & de courage, une course si difficile que celle d'une vie penitente...
p. 44. De sorte que sans sortir encore de la Cour, elle se dépoüille de la qualité de pecheresse & se revêt de celle de *Penitente, ou d'Amante convertie.*

C'est bien le titre dissimulé qui reparaît.

p. 46. Nôtre Duchesse, se privant volontairemẽt des plaisirs que son Elevation ; le rang qu'elle tenoit à la Cour luy pressentoit, elle se prépare...
p. 48. L'aversion du péché & le desir de faire penitence ne luy ont point esté suggerez par des bouches humaines. Vous sçavez que dans les cours des Princes chrétiens il se trouve toûjours des personnes qui ou par leur profession, ou par l'ordre de la charité sont obligez d'accuser le péché...
p. 50. Toute la Cour, Basilisse, est remplie de ces sortes de sentinelles. Tant d'Illustres Prelats... & de Religieux...
p. 51. & neantmoins dans un si grand nombre de personnes Ecclesiastiques & Religieuses, s'en est-il trouvé une assez hardie...
p. 52. Non seulement toutes les langues qui devoient parler avec un courage Apostolique sont demeurées müettes et letargiquement assoupies. Mais au contraire à la honte du Christianisme : elles ont paru plus disposées par une lache complaisance, à donner des loüanges, & à rendre des respects, qu'à former des accusations & des plaintes.
p. 53. Ils ont paru comme des *chiens* muets qui n'ont ny force ny courage pour *abbaier* (1).

(1) J'ai signalé ailleurs ce mot *abboyer*, qui s'écrivait aussi *abbayer*. C'est l'orthographe rencontrée dans saint François de Sales, plus rapprochée des formes originales *ad baubari*. V. dans le sermon inédit de Bourdaloue sur la Pensée de la mort, l'emploi figuré de ce mot.

p. 54. Vous pensez peut estre, Basilisse, qu'il ne s'est trouvé personne qui ait osé condamner les dereglemens de cette illustre coupable de peur d'estre obligé d'accuser dans soy méme les libertés de sa vie ; car en vérité dans uu siècle aussi corrompu que le nôtre, il se trouve peu de Chrétiens qui se deffendent la recherche des plaisirs...

Longue digression sur les Pharisiens et la femme adultère.

p. 69. J'oüis (pour jouis) donc ô mon ame ! des plaisirs que la fortune te presente... Aussi-bien la vieillesse n'est plus bonne à rien qu'a pratiquer la devotion...
p. 71. Cette digression, Basilisse, est un peu longue.
p. 72. Nôtre penitence... c'est enfin abandonnée toute entiere à l'esperence. Que si elle n'a pas été accusée par une bouche étrangere, c'est qu'il ne s'en est peut-être pas trouvé d'assès innocente pour oser l'entreprendre.
p. 83. Trouvez, Basilisse, parmy les enfans des hommes un amant aussi doux... & je vous promets (p. permets) de l'aimer.

A la page 151 se rencontre le sermon de Fromentières sous le titre de :

Discours fait à la prise | d'Habit de Basilisse dans son entrée aux Carmelites.

Et cum invenerit... Luc. 15

Le pasteur ayant retrouvé etc.

C'est un grand sujet d'esperance...

p. 155. & que nous jouirons de la gloire où nous conduise.

Fin

Le discours de Fromentières est tout à fait conforme au texte donné par le *Recueil | de diverses | oraisons | funebres, | harangues, | discours, | & autres Pièces*

Eug. Griselle, *Sermon de Bourdaloue sur la pensée de la Mort, édition critique*... Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1901, in-8, de 85 pages. V. la note 68, et *Revue Bourdaloue* 1er janvier 1902, p. 42, note 3.

d'Eloquence | des plus celebres Auteurs de | ce tems. — troisieme partie | nouvelle edition | revûe, corrigée & augmentée. |

a L'isle | chez Jean Henry. |

MDCLXXXIX v. p. 9-41.

Celui qui est indiqué dans La Vallière serait de 1691, l. c. p. 416.

Je ne sais si l'*Amante convertie* ne contient pas des détails absents de la plaquette ici en question. La référence donnée p. 140, note 1 de *La Vallière* ne peut guère s'appliquer au texte de *La Grace victorieuse.*

Celle de la p. 268 note 1 (plus précise) est réunie dans l'*Illustre Penitente* p. 36, à un passage qui se trouve dans la *Grâce victorieuse* p. 39. « Elle voudroit bien conserver...

...souverain qui possède toutes les qualitez *neceſſaires* pour attirer les cœurs. »

p. 40... sans crime avec celuy là : on ne sçauroit entreprẽdre... tout entier à *une* Epouse légitime.

Donc, il y a des variantes de détail.

p. 265, note 3. Elle regle ses occupations, etc. p. 45 de la *Grace victorieuse.*

D'après ces points de comparaison, l'édition de 1680 n'est pas une simple réimpression dont un libraire aurait changé le titre pour faire courir, sous un nom nouveau, quelque ancien tirage. Il s'agit d'une édition proprement dite : Le volume, qui la contient, en mauvaise reliure du temps, mesurant 145 × 85 mill. à l'intérieur, est assez mal imprimé. C'est une sorte d'édition populaire qui n'a pas dû être rare, mais qui l'est peut être devenue depuis par la destruction, dûe au dédain, de nombreux exemplaires.

Il ne paraît y avoir à en tirer aucun renseignement nouveau et elle n'en à signaler qu'au point de vue de la pure bibliographie.

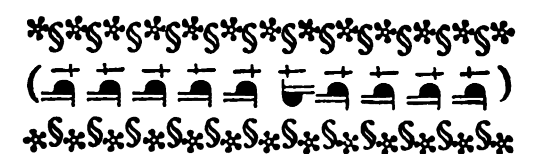
Elle serait donc une édition intermédiaire entre celle de 1678, l'*Amante convertie* citée p. 415 du *La Vallière* de M. J. Lair et l'édition de Lyon de 1690, *ibid.* p. 416.

Etablir le lieu de l'impression et au nom de l'imprimeur, ce doit être bien difficile. Je note seulement —, mais ce détail prouve-t-il quelque chose ? — que le papier de la *Grâce victorieuse* est au même filigrane que celui des *Reflexions sur la misericorde de Dieu par une dame penitente,* nouvelle édition augmentée. A Paris, chez Antoine Dezallier, rue St Jacques à la Couronne d'or M.DCCXII (grappe de raisin).

Quant aux fleurons et autres détails de même genre, même un connaisseur arriverait-il à en tirer une indication ?







Le texte, le mode d'impression, et les curiosités orthographiques relevées ci-dessus pourraient faire croire que l'ouvrage a été imprimé hors de France.

On croirait aussi que l'imprimeur était assez dépourvu de vignettes et autres motifs ou, qu'il a voulu dérouter en composant des fleurons absolument factices. La vignette du titre principal au-dessus de *A Mons,* est une

pure réunion de fleurons minuscules qu'on a groupés pour les besoins de la cause.

Il y a deux espèces de fleurons deux au centre opposés l'un de l'autre et six autres autour de ces deux, plus, deux parenthèses.

L'en-tête qui precède Advis est peut-être encore plus caractéristique.

C'est une triple ligne composé de signes isolés bizarrement réunis.

Mais à la page 3 au-dessous de l'éloge, la vignette composée de deux bandes de fleurs encadrant une tête grossièrement gravée, ressemble aux fleurons que dans les dernières années ou XVII[e] siècle on rencontrait dans certains livres imprimés en Belgique.

L'auteur est plus difficile encore a identifier. Faut-il voir un rapport entre cet Eusèbe, docteur en théologie et celui des *Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe* Anisson 1674, in-8 attribués à Rancé, mais qui d'après sa lettre 37[e] à M. Favier seraient de M. du Suel, curé de Châtres? Cf. Dubois. *Histoire de l'abbé de Rancé.* Poussielgue, 1869, t. II, p. 631.)

Il y a bien eu, à prendre le nom d'*Eusèbe*, les Pères Lombard et Pintereau 5.7, mais tous deux étaient morts avant 1665.

L'auteur de l'*éloge* qui précède le sermon de Fromentières et qui, s'adressant *à Basilisse.* en lui parlant de l'*Amante convertie*, appelée aussi *Basilisse* dans le titre du discours de Fromentières, imprimé, peut viser ou bien toutes les chrétiennes auxquelles il semble s'adresser *ou* peut-être Madame de Montespan qui en ce moment est aussi *Basilisse* l'amante royale. La première hypothèse me semble ressortir plutôt du ton général et de la conclusion de ce sermon évidemment factice. Ce doit être l'œuvre d'un ecclésiastique et les attaques dirigées, p. 23, contre

les « chiens muets.. sans courage pour abbaier », insinuant que personne n'a osé blâmer Louis XIV et *cela parce que tous se sentaient* coupables du même péché, n'indiqueraient-elles pas quelque source janséniste ? Il y a évidemment un parti-pris d'englober tous les prêtres ayant paru à la Cour dans une accusation de lâcheté ou d'immoralité qui sent le *mécontent* ; si l'auteur s'était borné a constater qu'il n'y avait pas eu contre La Vallière de soulèvement de l'opinion ni d'invectives directes, cela suffisait à sa thèse pour relever le mérite de cette convertie qui s'était à défaut de reproches extérieurs, adressée elle-même des reproches. Ses accusations vont plus loin et à l'entendre, les prédicateurs n'auraient en tous que des complaisances et des éloges pour le roi et la favorite. Le carême de 1662 de Bossuet, pour ne pas parler des sermons de Bourdaloue, insuffisamment datés, servirait amplement à le démentir.

Mais de source janséniste ou non, cette plaquette n'en est pas plus facile à attribuer à un auteur déterminé. Elle a bien des chances de rester anonyme.

J'ai peine à croire que ce petit livre ait été bien rare autrefois. Mais les exemplaires qui en peuvent rester, gisent très probablement dans les bibliothèques, en attendant que des inconscients comme il s'en trouve parfois, *pour faire de la place* aux nouveaux livres, l'envoient au pilon sans se douter qu'ils détruisent un témoignage curieux et le texte, assez peu répandu du sermon de vêture prononcé par Fromentières.

Comme j'ai cherché vainement dans les bibliographies (mais y a-t-il, hélas des bibliographies du XVIIe siècle?) l'indication de l'édition présente, elle a peut-être, à défaut d'autres, le mérite de la rareté, et à ce titre vaudrait la peine d'être signalée au moins comme réédition de l'*Illustre Pénitente*. E. GRISELLE.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

HENRIETTE

JEUNE PARISIENNE INCONNUE

MANUSCRIT INÉDIT DU XVIIIe SIÈCLE

Par la publication de la *Nouvelle Héloïse* en 1759, et de l'*Émile* en 1762, Jean-Jacques Rousseau donna aux âmes une telle émotion, et aux esprits une telle secousse qu'il devint l'objet de l'attention générale, et que de tous les points de l'horizon on lui écrivit et on le consulta comme un arbitre moral, un ami plein d'expérience, un philosophe possédant la sagesse et le secret du bonheur.

Les intelligences inquiètes s'adressèrent à lui pour se diriger dans la vie, les cœurs avides songèrent à l'interroger, les désenchantés du sentiment vinrent lui redemander l'espérance. Son génie rayonna à un tel point que l'on vit même des hommes d'Etat solliciter du puissant penseur une Constitution pour leur pays.

Forcé de quitter la France, au mois de juin 1762, après la publication de l'*Émile,* et réfugié à Motiers-Travers, dans le comté de Neuchâtel, Rousseau, durant l'espace de quelques années, reçut une correspondance considérable, émanant de tous les rangs de la société.

Princes, grands seigneurs, duchesses, marquises, bourgeoises, savants, érudits lui faisaient parvenir des lettres de divers points de l'Europe sur les sujets les plus variés, et il répondait avec ce charme pénétrant, cette éloquence entraînante qui sont sa marque distinctive.

Les femmes surtout lui écrivaient, épouses, amantes, mères, jeunes filles. Maître, on le sait, dans l'art de rendre toutes les tendresses humaines, il les captivait, et devenait pour elles un guide, un appui, une conscience.

C'est le privilège des grands écrivains de mœurs, des grands poètes et des grands orateurs d'attirer ainsi les regards de l'humanité tourmentée, de répandre des clartés bienfaisantes, et d'apparaître comme des consolateurs et des amis au milieu des désastres, des naufrages et des deuils de l'existence.

*
* *

Nous avons eu la bonne fortune, grâce à M. Henri Leclerc, à qui les lettrés devront cette découverte, de mettre la main précisément sur un manuscrit du dix-huitième siècle qui renferme la correspondance d'une jeune fille avec Rousseau, pendant son séjour à Motiers-Travers, séjour qui, on le sait, dura du 10 juillet 1762 au 8 septembre 1765.

Les lettres de cette jeune fille, dont le prénom d'Henriette seul est connu, sont inédites ; du moins nous le pensons, après avoir fait les recherches nécessaires. Lorsqu'il s'agit d'affirmations de ce genre, il convient d'être d'une extrême prudence, comme l'écrivait récemment un savant professeur au sujet d'une lettre importante d'un des personnages les plus en vue de la Révolution.

Quant aux réponses de Rousseau, qui sont au nombre de trois, deux sont connues et figurent à la correspondance de l'écrivain, mais la troisième est inédite : En tous cas, nous ne l'avons trouvée dans aucune édition des œuvres du philosophe, ni dans aucune étude qui le concerne.

Le manuscrit que nous publions a appartenu à M. Monmerqué, le célèbre érudit, mort en 1860. A la première page il a écrit, en 1842, la note suivante qui est une sorte d'historique de ce petit ouvrage :

Ce livre m'a été donné par le bouquiniste Durand, qui étalait sur le quai d'Orsay. Il est mort dans le mois d'octobre dernier. J'avais rendu service à ce genre de libraires, en me faisant leur défenseur auprès de M. le Préfet de Police, aussi Durand ne voulut jamais mettre un prix à ce manuscrit.

J'ai d'abord cru que l'ouvrage avait été imprimé ; je suivais la pensée que donne la préface. C'était il y a environ un an. Je fus confirmé dans cette opinion en voyant que les deux premières lettres de Rousseau, qui sont ici, étaient imprimées dans l'édition Musset-Pathay, tome XX, pages 143 et 219, sous les dates des 7 mai 1764, et 4 novembre suivant.

Examinant de plus près ce petit manuscrit, je viens de reconnaître que la troisième lettre de Rousseau du 25 octobre 1770 n'a pas été imprimée. Les lettres d'Henriette à Rousseau sont encore inconnues : Cette demoiselle est appelée dans la correspondance Mademoiselle D. M., et malgré toutes ses recherches, Musset-Pathay n'a pas pu découvrir son nom, ni se procurer aucun renseignement sur elle.

Ainsi, il faut regarder ce manuscrit comme un projet d'édition qui n'a pas été mis à exécution.

Ce 2 décembre 1842.

MONMERQUÉ.

Acquis à la vente Monmerqué par la librairie Techener, le manuscrit d'Henriette avait reposé paisiblement jusqu'à ce jour au fond d'une bibliothèque. Notre zèle pour Jean-Jacques l'a arraché à ce long sommeil des

documents et des livres rares, et nous le livrons au public lettré, avide toujours de connaître davantage et de mieux ressentir le magique entraînement du dix-huitième siècle.

*
* *

Henriette, la correspondante parisienne du citoyen de Genève, est donc inconnue par son nom et sa famille. Mais, par ses lettres et son manuscrit, nous connaissons l'ambition de son cœur et de son esprit, l'état de son âme, les malheurs de sa vie, sa résignation, ses vertus, et c'est là, en définitive, que réside tout l'intérêt de cette publication. Un nom propre y ajouterait peu.

Nous ne venons pas satisfaire vainement la curiosité du lecteur par un document nouveau, nous lui apportons un élément fort intéressant de méditation et d'entretien. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de Rousseau, il ne peut guère en être autrement.

Henriette est une jeune fille de bonne et riche famille, qui a reçu une éducation soignée, et dont l'intelligence est remarquable, les pensées élevées, l'idéal haut placé. Elle perd les siens, elle perd aussi presque toute sa fortune. Que va-t-elle devenir au milieu du vaste et tumultueux Paris ?

Elle ne peut plus prétendre à un mariage brillant qu'elle avait entrevu dans son monde ; elle est fière, ne veut pas se livrer à une mésalliance, et, pour trouver une consolation et donner, en même temps, un aliment à ses facultés actives, elle prend la résolution de se livrer à l'étude, d'approfondir les lettres, les sciences, la philosophie.

Sur ces entrefaites, elle lit la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile,* et elle est ensorcelée comme toutes les femmes de l'époque. Elle éprouve cependant un grand chagrin, car elle voit que Rousseau, qu'elle admire et qu'elle

aime, et qu'elle considère comme un mentor, condamne dans une femme ces grands goûts d'étude et de science, et ne veut pas qu'elle devienne bel esprit. Sans doute, la femme, d'après lui, ne doit pas rester dans l'ignorance, mais elle doit viser aux talents agréables plutôt qu'aux recherches abstraites pour lesquelles, en réalité, la nature ne l'a point faite.

Henriette rêvait d'apprendre beaucoup, d'acquérir de nombreuses connaissances, bref de devenir savante, mais quel trouble en elle quand elle a lu au Livre V de l'*Emile*, le passage terrible où Rousseau s'écrie :

J'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde.

De la sublime élévation de son beau génie elle dédaigne tous ses devoirs de femme, et commence toujours par se faire homme à la manière de Mademoiselle de Lenclos. Au dehors, elle est toujours ridicule et très justement critiquée, parcequ'on ne peut manquer de l'être aussitôt qu'on sort de son état, et qu'on n'est point fait pour celui qu'on veut prendre.

Toutes ces femmes à grands talents n'en imposent jamais qu'aux sots. On sait toujours quel est l'artiste ou l'ami qui tient la plume ou le pinceau quand elles travaillent ; on sait quel est le discret homme de lettres qui leur dicte en secret leurs oracles. Toute cette charlatanerie est indigne d'une honnète femme. Quand elle aurait de vrais talents, sa prétention les avilirait.

Sa dignité est d'être ignorée ; sa gloire est dans l'estime de son mari ; ses plaisirs sont dans le bonheur de sa famille. Lecteur, je m'en rapporte à vous-même ; soyez de bonne foi : lequel vous donne meilleure opinion d'une femme en entrant dans sa chambre, lequel vous la fait aborder avec plus de respect, de la voir occupée des travaux de son sexe, des soins de son ménage, environnée des hardes de ses

enfants, ou de la trouver écrivant des vers sur sa toilette, entourée de brochures de toutes sortes et de petits billets peints de toutes les couleurs ? Toute fille lettrée restera fille toute sa vie, quand il n'y aura que des hommes sensés sur terre.

Quœris cur nolim te ducere, Galla ? Diserta es.

Martial, XI, 20.

* * *

C'est après avoir lu ce mordant réquisitoire qu'Henriette évidemment prit la résolution d'écrire à Rousseau, et de lui demander indulgence, car elle n'avait, elle, ni famille, ni mari, ni foyer, ni richesses. La critique de l'auteur d'*Emile* devait l'épargner, ses malheurs lui créaient une existence exceptionnelle.

L'étude, la science avaient brillé devant ses yeux comme un suprême refuge et un dernier espoir. Si elle ne pouvait et ne devait y chercher un abri contre l'infortune, quelle serait sa destinée ?

Il y a là, on le voit, un problème très intéressant, qui rentre dans le cadre des questions féminines si souvent agitées de notre temps.

Henriette trouva, pour parler à Rousseau, des accents touchants. Ses lettres nous ont profondément captivé, certains passages même, je l'avoue, nous ont ému. Le lecteur, je le pense, ressentira la même émotion.

Il y avait là, à n'en pas douter, une intelligence supérieure, une nature d'élite, et j'ajoute de belles facultés de pensée et de style pour fournir une carrière d'écrivain.

Qui ne serait attendri par une sensibilité qui s'exhale en ces termes : « Depuis longtemps, j'ignore le bonheur de me réveiller avec cette douce tranquillité que donne la satisfaction d'exister, à la vue d'une journée paisible et agréable qui s'ouvre devant soi. Le moment du réveil est le moment le plus affreux de mon existence. »

Et ailleurs, au sujet de sa répulsion pour les travaux féminins : « Ai-je donc (comme les épouses et les mères) un objet cher à mon cœur à qui je puisse destiner l'ouvrage de mes mains ? Puis-je, en y travaillant, me transporter comme elles au temps où il sera fini, jouir d'avance de tout le plaisir que j'aurai à le donner à un être cher, de tout celui qu'il aura à le recevoir, l'en parer moi-même, le voir content et satisfait de ce nouveau gage de mes sentiments, lire dans ses yeux le plaisir qu'il goûte à régner sur toutes mes affections et sur toutes mes pensées, et trouver dans la certitude d'être aimée le seul et véritable bonheur ? »

Le manuscrit d'Henriette est rempli de cris analogues, partis du fond du cœur, qui excitent la sympathie et la pitié la plus sincère, la plus généreuse. Quelquefois la phrase est un peu longue, et même un peu lourde, mais la pensée se devine toujours. Nous n'avons rien voulu changer à l'œuvre de cette jeune femme.

Rousseau fut remué, — pouvait-il en être autrement ? — et, malgré une confusion de personnes au début, ses réponses prouvent qu'il désira consoler cette âme en détresse, et chercha à la rattacher à la vie. Nul doute que s'il eut continué à vivre en repos à Motiers-Travers, et n'eût point été obligé de quitter la Suisse, nul doute qu'il ne fût devenu un guide précieux pour la jeune délaissée. Les dons naturels de celle-ci, fortifiés par une bonne éducation, eussent trouvé leur plein développement au contact du philosophe.

Persécuté, celui-ci dut quitter sa retraite et se trouva un moment errant à travers le monde, sans abri, sans foyer, sans patrie. Il ne pouvait plus dans ces conditions s'occuper de l'infortunée Henriette. Quand elle s'adressa de nouveau à lui, en 1770, à son retour du Dauphiné à Paris, il était trop tard, Rousseau n'avait plus ni les

loisirs, ni la volonté de sauver du naufrage cette âme désemparée.

Henriette alors, en désespoir de cause, eut l'heureuse pensée de relire avec plus d'attention les œuvres de l'écrivain et de les étudier à fond. Elle y trouva enfin ce qu'elle cherchait, un point d'appui moral efficace. A défaut de l'homme, elle eut ses impérissables ouvrages, et éclairée par eux, elle goûta un bonheur plein d'une douce résignation et plein de dignité. « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux, » a dit le poète. C'en est un aussi de savoir le comprendre et l'admirer.

La fin du manuscrit de la jeune femme est d'une éloquence communicative, et son appel à la vertu et à la pratique du bien est admirable.

Le sort qu'elle éprouva se répète souvent, aujourd'hui comme autrefois. En écoutant les plaintes de cette Henriette mélancolique, de cette Parisienne d'un siècle disparu, je songeais aux angoisses de quelques jeunes femmes que j'ai rencontrées sur ma route, et qui, comme la correspondante de Jean-Jacques, ont connu des réveils pleins d'amertume et des jours bien pénibles à traverser.

Qui sait ? Le récit d'une infortune passée contribuera peut-être à sauver d'un isolement funèbre les Henriettes de nos jours.

HIPPOLYTE BUFFENOIR.

MANUSCRIT D'HENRIETTE

I. — EXPLICATION PRÉLIMINAIRE.

Je donne à l'impression ces lettres de M. Rousseau. Tout ce qui vient de cet homme célèbre pour tous, et respectable pour quiconque l'a bien connu, ne peut manquer d'intéresser.

Moi, je trouve, en les rendant publiques, l'occasion d'acquitter en quelque sorte ma reconnaissance, en lui faisant hommage de ce que je lui dois, et je lui dois beaucoup, la paix du cœur. C'est en le méditant, c'est en me nourrissant de ces vérités si touchantes que lui seul, en convaincant l'esprit, a l'art de faire passer au cœur, que j'ai appris à connaître la route qui mène au bonheur; c'est lui en un mot qui m'a appris à vivre.

Je donne aussi mes lettres qui sont nécessaires à l'intelligence des siennes ; les unes et les autres pourront être utiles aux jeunes personnes de mon sexe. Dans ce siècle, il en est certainement plus d'une dont l'infortune, si elles sont honnêtes et sensibles, semble condamner la jeunesse et les chagrins. Que mon exemple puisse leur servir, et leur apprendre à se défier des conseils de l'amour-propre, qui les trompera toujours quand elles ne prendront que lui pour conseil et pour guide.

II. — Première lettre d'Henriette a J.-J. Rousseau a Motiers-Travers.

Paris, avril 1764.

Monsieur,

N'ayant pas l'honneur d'être connue de vous, il vous paraîtra singulier sans doute que je fasse la démarche de vous écrire; peut-être même vous paraitrai-je ridicule, quand, aux premiers mots, vous apercevrez le sujet de ma lettre. Mais pourquoi le craindrais-je ? Vous connaissez trop le cœur humain pour ne pas connaître aussi tous les mouvements dont il peut être agité. Le mien a besoin d'une entière ouverture ; je ne la puis faire utilement qu'à vous, Monsieur, je ne me sens cette confiance qu'en vous : je l'ai parceque vous êtes le seul dont la manière de raisonner me plaise, me convienne, m'éclaire, me persuade.

Vos principes me paraissent les plus vrais, les plus clairs et les plus solides, les plus d'accord avec la nature, l'expérience et la raison : je dis cela, non pour vous faire un compliment, je n'ai point cette vanité, mais seulement pour justifier une témérité que le désir seul de mon bonheur a pu m'inspirer.

D'ailleurs, comme c'est dans vos ouvrages, Monsieur, que j'ai trouvé une pierre d'achoppement à l'espèce de bonheur que je me proposais, ce m'est encore une raison de plus de désirer vos conseils. Qui peut mieux que vous-même étendre ou restreindre vos pensées pour en faire, selon les différentes circonstances, une juste application ?

Je tremble de vous indiquer, Monsieur, l'endroit du Livre d'*Emile* qui a occasionné ce trouble dans mes idées : je crains que vous ne me preniez d'abord pour une de ces ridicules que vous condamnez à si juste titre. Cet endroit est celui où vous parlez des femmes savantes. Là dessus vous dites des choses vraies, et trop vraies pour ne m'avoir pas beaucoup chagrinée.

Soyez cependant persuadé, Monsieur, que je ne suis point une de ces femmes savantes ; je ne sais rien tout à fait bien, et je cherche encore moins à paraître savoir. J'avais seulement formé le projet de me livrer à ce genre d'occupations, qui donne la réputation de savante, mais comme je ne l'avais formé que d'après des raisons solides prises dans la considération de mon bonheur, j'y tiens encore assez pour ne pouvoir l'abandonner, sans vous avoir demandé s'il ne peut en cela, comme en toute autre chose, y avoir des cas où l'on soit hors de la règle générale, et si vous me jugeriez dans l'exception. Alors, ce qui est un travers en général pourrait devenir pour moi une chose raisonnable, utile, peut-être même nécessaire. C'est ce que je soumets à votre examen.

Pour faciliter cet examen, Monsieur, et pour que vous puissiez bien juger de ce qui peut me convenir, il est nécessaire de vous dire ce que je suis par mon caractère naturel, et par les différentes circonstances où je me suis trouvée. Mon histoire abrégée et fidèle me fera mieux connaître que des raisonnements.

Je ne dissimulerai pas les choses dont mon amour-propre pourrait souffrir. Je sais que je parle à un philosophe qui connait la marche du cœur humain, et qui sait être indulgent. D'ailleurs, la vérité est nécessaire si je veux obtenir de vous un conseil qui me soit utile, propre, adapté à mon caractère, fait, pour ainsi dire, à ma mesure et à ma taille, en un mot qui soit bien pour moi, et par lequel je puisse

trouver sinon un vrai bien-être, au moins un mal-être moindre.

Je suis une fille, Monsieur, qui n'est plus ni bien jeune, ni bien jolie; de plus, je suis sans fortune, c'est-à-dire que je suis fort au-dessous de la médiocre; cependant je suis née d'un père qui en avait une considérable. J'ai reçu l'éducation qu'on donne ordinairement aux jeunes personnes qui doivent se trouver dans l'aisance toute leur vie; mais cette fortune a disparu tout à coup comme j'atteignais l'âge où l'on commence à en sentir l'avantage.

Cette catastrophe a été suivie d'une multitude de peines et de chagrins que l'infortune entraîne toujours après elle; et je ne suis entrée dans l'âge de raison que pour apprendre à me raidir contre le malheur. Trop fière pour prendre des moyens bas, afin de m'en garantir, j'ai langui jusqu'à présent dans une suite constante de chagrins, que ma sensibilité naturelle a multipliés.

Cependant, quoique dans la privation de mes biens, j'ai toujours vécu dans cette espèce de société que l'on appelle bonne compagnie, ce qui n'a servi qu'à entretenir et fortifier les goûts que l'aisance et l'éducation m'avaient déjà donnés, et par conséquent à me faire mieux sentir tout ce qui me manquait.

J'ai passé ainsi 15 à 16 années dans quelques-unes de ces sociétés, semblables pour le fond, différentes par les ridicules. Dans les unes et les autres, j'ai appris que l'infortune est un tort qu'on ne pardonne jamais entièrement, que la mesure des richesses est toujours la mesure de la considération qu'on obtient, et que c'est une maladie qui gagne même ceux qu'on appelle les bons esprits. Voilà ce qui a frappé d'abord mon attention.

J'appris encore qu'on ne doit point attendre des services désintéressés, que le moins qu'il puisse en coûter est une hypothèque sur la liberté. Enfin, je connus assez de choses dans le cœur humain pour désespérer que le mien fût jamais content. Il était plein, il avait besoin de s'ouvrir, de se répandre et de trouver de la consolation, mais je n'avais personne en qui je puisse avoir cette entière confiance qui soulage.

Après la révolution qui s'était faite dans ma fortune, diffé-

rentes raisons m'avaient déterminée à aller demeurer à la campagne avec des personnes dévotes, que je ne croyais pas aussi outrées que je les trouvai. Mes idées étaient trop éloignées des leurs pour que je pusse risquer de les mettre au jour. Etant donc obligée de renfermer tout en moi-même, et n'ayant d'ailleurs aucune espèce de distraction, (car dans cette société tout amusement était proscrit, et tout talent d'agrément réprouvé), je tombai dans une telle mélancolie, mon cœur devint si mou, mon esprit si abattu, mon âme si aigrie que ma santé en souffrit considérablement.

Je restai plus de quatre années dans un état de maladie auquel tous les remèdes ne pouvaient rien. Enfin, à force de souffrir et de rêver, je trouvai, puisque je ne pouvais changer mon sort, que je n'avais d'autre moyen de l'adoucir et d'y devenir supérieure que de m'y rendre moins sensible, et que rien n'y serait plus propre que de me livrer à une étude des choses abstraites qui prissent assez sur mon attention pour la fixer, ou au moins la détourner de ces idées noires et désespérantes dans lesquelles j'étais plongée.

Cette application me coûta beaucoup d'abord, n'ayant personne pour m'aider, ensuite j'y pris goût, et enfin je me persuadai que peut-être même par la suite ce serait un moyen de me mettre au niveau des autres, en acquérant ce qui manque communément aux femmes. Cette idée me sourit, m'encourage, et tout en tremblant la fièvre et digérant des pilules, je bourrai ma tête de latin, de logique, de métaphysique, etc.

Mon infortune ne me permettait pas de songer à un établissement, il fallait même en détourner ma vue. Quoique je fusse assez bien de figure et de taille, je n'en espérais pas assez pour croire que l'avarice du siècle se relâcherait en ma faveur. C'était avec douleur que je voyais la nécessité de prendre mon parti là-dessus. J'avais été élevée dans des idées d'établissement, d'époux qu'on aime et de qui on est aimée, d'enfants que j'aimerais aussi, de maison à gouverner, d'ordres à donner, d'un état particulier et paisible. Je ne pouvais voir tout cela que par le beau côté, et chacune de ces choses ne me présentait que bonheur, satisfaction, plaisir.

Parvenue avec cette petite provision d'idées à l'âge de 18 ans, elles ne s'étaient pas en allées avec ma fortune. Il

n'était pas facile de les perdre, et la douleur d'y renoncer était trop grande; outre mon inclination naturelle qu'il fallait vaincre, il y avait encore l'amour-propre alarmé qu'il fallait consoler. Je ne trouvais rien de si humiliant que d'avoir l'air d'une fille qui a été oubliée, qui attend, et qu'on ne vient point chercher.

Je tirai encore de cette considération un motif de plus pour me confirmer dans la résolution que j'avais prise: Il me semblait que ce genre de vie sérieux était propre à prévenir l'humiliation que je craignais, surtout en y ajoutant un certain ton de philosophie qui put me donner l'air d'être par choix ce que j'étais par nécessité; mais je sentais qu'il fallait encore le persuader, que mon caractère et ma conduite devaient le prouver plus que mes paroles.

Je résolus donc de mouler ma tête, autant que je le pourrais, sur celle que j'imaginais que devait avoir un honnête homme, de prendre ses goûts, ses occupations, sa façon de penser et sa manière de se conduire dans la société, de me défaire de toutes les misères des femmes, et surtout de cet air qui annonce que l'on cherche à plaire.

Je ne sais si je persuadai beaucoup, mais je sais qu'avec toute ma tête d'homme, il me restait toujours un cœur de femme qui se révoltait souvent contre la loi à laquelle je voulais le soumettre. Mes inclinations, données par la nature et fortifiées par l'éducation, étaient mon être même ; les perdre, c'était mourir. J'en sentais cependant la nécessité, et ce cœur sans action, sans vie avait besoin de tout l'orgueil dont j'étais pourvue,

Cet orgueil pouvait seul me donner le courage de me vaincre; lui seul pouvait me faire entreprendre de substituer d'autres idées à celles qui m'étaient si familières et si chères, de chercher d'autres biens que ceux que je connaissais, de me former d'autres goûts, de me donner d'autres désirs, de voir mon bonheur dans d'autres objets, en un mot de me refondre, de me faire un nouvel être, au moins un être postiche qui sauvât l'humiliation du véritable être.

L'étude se présentait à mes regards comme un secours puissant pour arriver à ce but; par elle mes différentes vues étaient remplies, les intérêts de mon amour-propre étaient ménagés, et je trouvais les moyens, en amusant l'esprit, de faire illusion au cœur.

Pendant toute mon application, pendant deux ou trois années, je n'ai pu qu'effleurer quelques connaissances et en prendre le goût. De fréquentes et presque continuelles maladies me rendaient l'étude difficile, ensuite différents événements, une succession constante de malheurs, des changements de société, une vie agitée, troublée, un cœur cruellement mis à l'épreuve, tout cela ne m'a pas permis de suivre mon plan.

Je l'ai perdu longtemps de vue, en conservant néanmoins le goût et l'espérance d'y revenir. Enfin le désir seul de mon bonheur et de ma tranquillité m'y a ramenée ; tout l'orgueil et toute la vanité que vous avez vus dans mes premiers motifs n'y sont plus aujourd'hui. Je cherche uniquement une situation d'âme plus calme et plus douce. Ce motif naturel et légitime me fait espérer avec plus de confiance que vous voudrez bien me dire, Monsieur, si je prends le bon chemin, ou si je m'égare.

Toutes ces années de trouble, quelque pénibles qu'elles aient été pour moi, ne sont pas cependant entièrement perdues, puisqu'elles m'ont appris à me connaître. Les différentes circonstances où je me suis trouvée, les fautes que j'ai faites, m'ont développée à moi-même, et voici comme je ferais mon portrait ; peut-être, Monsieur, ne vous sera-t-il pas inutile pour me juger.

Les passions fortes et vives, cependant douces et complaisantes ; le caractère facile, aimant l'amusement et le plaisir ; naturelle et vraie, ambitieuse de la considération et de l'estime, sensible à la louange, indifférente à la gloire qui ne se tire que du faste, des richesses ; cependant désirant la fortune, mais n'en faisant cas qu'autant qu'elle donne plus d'indépendance, qu'elle facilite tous les moyens de tirer parti de soi et de se mettre dans toute sa valeur ; pleine d'amour-propre ; d'une sensibilité extrême ; l'imagination trop active, le cœur trop tendre ; dure et sèche quand je suis blessée, fière dans l'âme, volontaire, décidée et cependant timide au point de m'en laisser imposer par les gens mêmes que j'estime le moins ; accordant tout à l'amitié, ne cédant rien à l'empire et à la menace, m'aigrissant par les contrariétés, me mutinant contre l'adversité ; ayant aisément tort, l'avouant encore plus aisément ; tous les premiers mouvements difficiles à contenir ; n'ayant point de goût médiocre et n'aimant le

médiocre en rien; m'ennuyant de tout ce qui n'intéresse ni le cœur ni l'esprit, et par conséquent m'ennuyant souvent; ne pouvant supporter de ne tenir à rien ni que rien tienne à moi; cherchant toujours l'amitié et me désolant de voir qu'elle n'est presque plus qu'une chimère.

Voilà, Monsieur, comme je me vois lorsque je réfléchis sur ma conduite et sur toutes les actions de ma vie. De plus, il me semble encore que mon caractère a toujours été le même et n'a point varié. La tournure de mon esprit n'a éprouvé de changement que celui qui suit le progrès et le développement des idées; ce progrès et l'expérience ont réformé mes opinions, sans rien changer dans mes inclinations et dans mes goûts.

Les objets de mon orgueil et de mon amour-propre sont aujourd'hui différents, je suis moins dépendante des préjugés et de l'opinion générale; mais j'en tiens bien davantage à l'opinion particulière de ceux que j'estime. Je ne regrette plus un établissement, parceque la connaissance des mœurs du siècle ne m'y laisse plus voir le bonheur que je croyais qu'on y pouvait trouver, mon orgueil seul aurait moins souffert, mais j'ai toujours plus cherché le bonheur du cœur que celui de la vanité.

Cette observation sur la nature constante de mon caractère doit vous faire voir, Monsieur, combien il serait difficile, même impossible de le changer. Je ne pense pas que vous me le conseillerez, mon effort serait vain et ne servirait qu'à me rendre encore plus malheureuse. Comme vous le dites vous-même, le carsctère tient aux inclinations, les inclinations au cœur, et le tout à l'organisation qui ne dépend pas de nous.

Permettez-moi encore, Monsieur, quelques détails sur l'état habituel de mon âme. La douleur s'est si fort empreinte dans cette âme par tous les chagrins qui forment le tissu de ma vie, qu'elle en est comme imbibée. Depuis longtemps j'ignore le bonheur de me réveiller avec cette douce tranquillité que donne la satisfaction d'exister à la vue d'une journée paisible et agréable qui s'ouvre devant soi. Le moment du réveil est le moment le plus affreux de mon existence: je sens que c'est un vif serrement de cœur qui m'arrache au sommeil, que c'est le trait perçant de la douleur qui détruit l'engourdissement de mes sens, et que la crainte et l'effroi du réveil est ce qui l'achève.

Rendue au jour et à la vie par des sentiments aussi pénibles, je me retrouve isolée dans toute la nature, mille idées tristes et confuses s'assemblent, elles forment un nuage épais qui semble m'envelopper : Je cherche à l'éloigner, je me débats, je regarde autour de moi, je considère tout ce qui m'environne, et je ne vois rien qui me console, j'appelle la raison, je la vois, je l'entends, mais rien ne me parle au cœur ; et le regret de ne pouvoir prolonger le sommeil autant que ma triste durée ajoute encore à mes maux. Quel travail, Monsieur, pour finir avec plus de sérénité des journées commencées dans de pareilles ombres !

Voilà ce que j'éprouve tous les jours, à moins que le hasard ne me présente quelque chose à faire pour moi, ou pour d'autres, qui m'intéresse assez pour en être fortement préoccupée, mais ces occasions sont très rares, et ne dépendent pas plus de moi que l'intérêt que j'y peux prendre. Car, vous le savez, Monsieur, on ne force point le cœur, il ne s'intéresse qu'à ce qu'il veut, et il reste toujours malheureux tant qu'il n'est point servi à son goût, tant que son activité ne trouve point de prise, et ne porte sur rien, tant qu'il ne trouve point où s'arrêter, et qu'il est pour ainsi dire toujours hors d'haleine.

Ce que je puis donc faire de mieux est de chercher à l'endormir, en fixant l'esprit par les objets les plus capables de prendre son attention. L'intérêt d'abord pourra être faible, mais l'habitude, mais la curiosité qui se réveillera, mais la vanité qui s'y mêlera, tout cela pourra former avec le temps une passion qui aura son effet, et ne serai-je pas trop heureuse si j'acquiers quelque tranquillité, même au prix d'un ridicule.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que les ouvrages ordinaires de mon sexe doivent suffire pour m'occuper et m'empêcher de m'ennuyer, mais outre que c'est moins à l'ennui qu'au malaise de l'âme que je veux remédier, c'est que ce travail, ne m'occupant que les doigts, je ne puis l'aimer que lorsque je suis en cercle, parce qu'il me dispense de parler. Seule, j'ai beau tourner mon aiguille d'un sens ou de l'autre, tout cela se fait machinalement et sans que l'attention y soit pour rien.

C'est même alors que mon imagination se promène et s'égare tout à son aise, qu'elle rassemble mille idées que la

tristesse de mon cœur lui fournit, qu'elle me retrace tous mes chagrins, qu'elle me présente les plus sombres chimères, et qu'elle appelle la douleur de tous les points de mon existence. Mon cœur oppressé se serre, et se brise, et, alors, ou je tombe dans l'abattement, ou un dépit impuissant pénètre mon être par tous les pores, et me rend la vie odieuse.

Dans une situation d'âme plus heureuse, broder ou filer peut devenir un amusement, mais dans celle où je suis, cette occupation n'en est pas une : D'ailleurs, un ouvrage ne plaît qu'à proportion de l'intérêt qu'on y met. Eh ! quel intérêt puis-je y mettre ? Qu'une femme, une mère de famille se livrent aux travaux de leur sexe, je les vois soutenues par mille idées agréables, qui ne leur laissent pas même sentir le besoin d'une autre occupation.

C'est un époux dont elles veulent mériter par leurs soins l'estime et la tendresse : C'est un fils, une enfant tendrement chérie dont elles aiment à retrouver l'idée dans tout ce qu'elles font pour eux. Ai-je donc comme elles un objet cher à mon cœur à qui je puisse destiner l'ouvrage de mes mains ? Puis-je, en y travaillant, me transporter comme elles au temps où il sera fini, jouir d'avance de tout le plaisir que j'aurai à le donner à un être chéri, de tout celui qu'il aura à le recevoir, l'en parer moi-même, le voir content et satisfait de ce nouveau gage de mes sentiments, lire dans ses yeux le plaisir qu'il goûte à régner sur toutes mes affections et sur toutes mes pensées, et trouver dans la certitude d'être aimée, le seul et véritable bonheur ?

Voilà, Monsieur, les plaisirs que la nature avait préparés à notre sexe ; mais ces plaisirs ne sont pas faits pour moi. Ne pouvant être occupée par de si doux intérêts, qu'est-ce qui fixera mon esprit, pendant que ma main tournera mon aiguille ? Mon âme n'est point dans une situation assez douce pour la laisser à elle seule, j'ai trop besoin de m'éloigner de moi-même, et d'aller loin de mon cœur perdre le sentiment de l'ennui et de la douleur secrète qui le déchire.

(*A suivre.*)

A PROPOS

DU

PRIX PELLECHET

Pourquoi Mlle Pellechet a-t-elle eu l'idée de ce prix? car les vers semblent avoir abandonné nos livres anciens, et j'en ai ouverts beaucoup sans constater la présence (non la trace) d'aucun insecte. Je ne parle point seulement des livres soumis au battage périodique — opération que je voudrais voir remplacer d'ailleurs par un essuyage bien compris. Je parle de volumes auxquels on n'avait pas touché depuis 1789 et encore n'avait-ce été qu'en passant; ils n'avaient pas même été timbrés ni catalogués dans nos bibliothèques. Quant aux traces anciennes, les livres dont la reliure comportait des plats de bois étaient presque seuls plus ou moins vermiculés. Mais de vers point! Et quand cuir ou papier était atteint, il semblait que le voisinage du bois avait été la cause ; il y avait eu migration. Je parle de Paris, et non des villes comme La Rochelle, éprouvées par des ennemis d'origine exotique.

Le seul papier que j'aie vu, de nos jours, attaqué, et même dévoré par d'invisibles insectes, était le papier des numéros d'ordre collés sur le dos des volumes. Et encore la partie blanche avait-elle disparu seule ; le numéro restait merveilleusement découpé, défendu certainement par l'encre de son inscription. Cette encre avait repoussé l'ennemi acclimaté dans la colle du papier d'étiquette.

Cette colle, préparée sans soin, gardée des temps infinis à l'air libre, souvent émaillée de moisissures exhalant une odeur aigre, ne pouvait être qu'un réservoir à microbes. Le pinceau s'y chargeait nécessairement d'une couche de colle vivante et destructive. Il aurait suffi pour s'y opposer de mêler à la colle de la poudre d'alun ou une solution phéniquée ; j'ai employé l'alun avec succès. Il est probable aussi qu'une colle de farine de marrons d'Inde ne se décomposerait pas si facilement ; la recette en a été donnée depuis bien longtemps, mais je crois les vertus du marron d'Inde oubliées quoiqu'elles ne soient pas les seules. Les enfants continuent à s'amuser en le ramassant sur le sol ; les hommes n'en ont cure.

La responsabilité d'une telle insouciance retombe sur les bibliothécaires ; ils planent volontiers au-dessus de ces minces détails, que les subalternes dédaignent à leur exemple. Dans mon temps, les uns et les autres (moi tout le premier), n'avaient pas reçu d'instruction professionnelle. Une fois promu, on entrait dans une bibliothèque comme au moulin, sans être honoré d'aucune investiture. Je n'ai connu que M. de Sacy qui fit en pareil cas une présentation en règle.

Pour en revenir à nos insectes d'étiquettes, ils avaient d'autant plus beau jeu qu'ils étaient parfaitement invisibles ; leurs ravages seuls pouvaient se comtempler, le ravageur ne se voyait pas, et on était réellement surpris en voyant l'encre des traits les plus déliés demeurer seule comme une dentelle noire sur le dos de la reliure.

En instituant son prix contre les vers, je crois que Mlle Pellechet fut surtout déterminée par son maniement exclusif des incunables à reliure de bois. C'est qu'elle avait poussé jusqu'au fond de l'Autriche, dans des solitudes ignorées, visitant les bibliothèques d'anciens

monastères peu accessibles qui sont vrais nids d'insectes rongeurs. Et la surprise ds respectables gardiens n'avait pas dû être médiocre en voyant apparaître la voyageuse avec ses mâles allures, son visage, ses fortes lunettes, ses yeux noirs et vifs, empourpré, malgré une gastralgie qui la condamnait presque toujours au régime du lait. Régime qui n'avait pu lui épargner en route les atteintes d'une grave maladie.

Se sentant alors trop atteinte pour rester à l'hôtel de Leipzig où elle était de passage, elle se fit conduire à l'hôpital où elle dut passer d'abord par les formalités d'usage qui étaient longues. De son état civil, de son signalement physique, on passa à la question religieuse et on lui demanda sans détour si elle voulait être enterrée selon le rite prescrit par ses croyances. Puis, deux praticiens firent leur entrée dans le cabinet d'interrogatoire, et l'examinèrent minutieusement avant de lui assigner une chambre spéciale où la malade fut, me dit-elle, admirablement soignée jusqu'à l'heure où elle retourna guérie à son pélérinage bibliographique.

Car c'était un vrai pélérinage, où elle apportait sa patience et sa conscience avec sa dévorante activité. J'en avais été juge avant qu'elle se consacrât exclusivement aux incunables. Elles réunissait alors des éléments nouveaux pour déterminer le lieu d'origine des livres d'heures, d'après les indications de leurs calendriers. Pour cela, il était nécessaire de voir tous ceux que renfermaient nos bibliothèques; Mlle Pellechet n'avait garde d'en oublier un. Comme nos manuscrits du petit format étaient haut perchés, il fallait souvent monter à l'échelle et cela déplaisait souverainement aux fonctionnaires ne comprenant pas ou ne voulant pas comprendre que certains travaux d'ensemble entrainent des déplacements répétés, que notre travail de catalogue

en pouvait d'ailleurs profiter et qu'après tout grimper quelques échelons constituait une gymnastique ayant son côté utile. D'autres encore étaient agacés par une spécialiste au parler bref qui semblait être chez elle et connaître mieux qu'eux cette partie de leur dépôt. Moins on travaille, moins on supporte le travail d'autrui. C'était le cas pour M[lle] Pellechet, et il ne fallut pas moins qu'une nomination de bibliothécaire honoraire, obtenue sur la demande de M. Léopold Delisle, pour consacrer la compétence du collègue féminin.

Il n'est point non plus hors de propos de constater que M[lle] Pellechet travaillait à ses frais. Sa fortune personnelle permettait heureusement d'y faire face, car ils étaient assez élevés. Ses maisons de Marly et de la rue Blanche devenaient petit à petit des magasins de clichés accrus à chaque tournée. Devenu provincial, je la vis naguère passer intrépide dans ma région avec sa robe noire et son appareil photographique. Existence de travailleuse trop tôt brisée pour la science comme pour ceux qui avaient pu apprécier ses qualités viriles. Je m'honore de compter parmi les derniers, malgré mon scepticisme à l'égard des petites bêtes que le soin et la prévoyance sauront toujours repousser.

L. L.

LA SOCIÉTÉ DES XX

Deux catalogues de ventes de livres ont révélé, en 1901, l'existence d'une Société qui, insoupçonnée du grand public, n'était guère connue, jusque là, des bibliophiles eux-mêmes. L'époque de sa fondation remonte à 1897; elle s'appelle la « Société des XX ». Pourquoi? Des gens qui ont le calembourg facile ont insinué que, sans doute, le siège social était... à Bercy. Mais ce n'est pas ça; la Société a reçu cette dénomination tout simplement parce qu'elle ne compte pas vingt et un membres, ni dix-neuf, mais vingt exactement, — moins que l'Académie Française et même moins que la Société des Bibliophiles François !

L'idée qui présida à son institution fut une idée neuve. Eh quoi? Etait-il donc possible de faire du neuf, alors que tant d'autres groupements correspondaient aux catégories diverses d'amateurs de livres, alors que les tenants de la vieille école, conservateurs de la tradition et épris du passé, s'assemblaient solennellement aux Bibliophiles François, — alors que les novateurs, moins soucieux de collectionner les beaux livres anciens que de faire des beaux livres modernes, avaient à leur disposition la Société des Amis des Livres, — alors que la Société des Bibliophiles Contemporains, celle des Bibliophiles Indépendants, celle des Cent Bibliophiles, que sais-je encore? ouvraient leurs rangs aux adeptes de l' « art nouveau » et, au besoin, de l'art incohérent?

Le problème consistant à trouver et à tracer un programme inédit semblait insoluble; cependant il a été résolu. Le mérite de l'invention revint à notre confrère

M. Pierre Dauze, directeur de la *Revue Biblio-Iconographique*. Il s'adressa à quelques amateurs, un tout petit nombre : « Nous ne serons pas nous mêmes des éditeurs, leur dit-il, mais nous nous mettrons en rapport avec les éditeurs. — Lesquels ? — Tous, depuis ceux qui élaborent des publications d'art jusqu'à ceux qui lancent dans la grande circulation des volumes à trois francs cinquante ou même à un franc. — Fort bien ; et que leur proposerez-vous ? — Je commencerai par ne rien leur proposer du tout ; je m'informerai simplement des ouvrages en préparation chez eux ; puis, quand un ouvrage paraîtra devoir remplir les conditions requises pour présenter « un intérêt de curiosité, de nouveauté, d'originalité et de valeur intellectuelle », je demanderai à l'éditeur de nous autoriser à en faire tirer pour nous vingt exemplaires, sur un papier à nous, avec couvertures spéciales, que nos adhérent recevront au prix de revient. »

Et M. Dauze, s'échauffant sur son idée avec une ardeur communicative, s'écriait : « Voyez-vous ce qui fût advenu si, au grand siècle, vingt amateurs se fussent rencontrés pour faire tirer à leur usage des exemplaires exceptionnels de l'édition originale du *Cid*, ou de celle du *Misantrope*, ou de celle des *Fables* de La Fontaine, avec signatures autographes de Corneille, de Molière, de La Fontaine, — car nous prierons les auteurs adoptés par nous de signer nos exemplaires ! »

Une seule objection fut produite : à supposer qu'un petit cénacle de ce genre eût existé au grand siècle, et qu'il eût ouvert son sein aux plus beaux esprits, et qu'il se fût honoré de l'adhésion de femmes telles que Mme de Sévigné, tout porte à croire que la *Phèdre* choisie eût été, non pas celle de Racine, mais celle de Pradon...

— « Raison de plus, riposta M. Dauze. On court des

risques de se tromper; c'est ce qui rendra l'expérience intéressante. Là où il n'y a pas de chances d'erreur, on n'a pas de mérite à deviner. Et quelle gloire pour les XX si, dans la supposition d'un nouveau Racine faisant une nouvelle *Phèdre*, ils ne se laissent pas influencer par les cabales! »

Telle était la conviction du promoteur qu'en peu de jours il réunit autour de lui les vingt compagnons, ou complices, désirés, qui sombreraient en sa compagnie si la chose tournait mal, ou se partageraient l'honneur en cas de réussite.

Les vingt audacieux — je fus l'un d'eux — ne se repentent pas.

*
* *

Donc, voici cinq années déjà que la Société fonctionne.

M. Pierre Dauze n'a pas cessé d'en être le président et l'âme. Il a eu pour vice-président d'abord M. Georges Hugo, puis M. le Docteur E. Goubert. M. d'Anfreville en est le trésorier. Une bonne signature, celle de l'aimable M. d'Anfreville : on la lit sur les papiers bleus de la Banque de France.

La composition des XX n'est plus tout à fait celle du début, en 1897. Quelques désertions se sont produites ; mais les vides ont été aussitôt comblés, et rien ne montrera mieux la faveur qui s'attache à la Société que les noms des derniers venus : MM. A. Bordes, Brivois, Gallimard, Mariani, Barthou...

Une disposition très sage des Statuts ferme la porte aux éditeurs : il ne faut pas que la Société puisse être soupçonnée de subir l'influence de telle maison, ou simplement d'avoir des préférences pour elle. Les libraires sont pareillement exclus, afin que toute idée de

spéculation soit écartée. Mais on a admis un relieur, M. Georges Canape, le successeur et continuateur de maîtres qui s'appelèrent Niédrée et Belz. L'Assemblée des sociétaires a voté des remerciement à M. Canape pour le soin et le goût avec lesquels il fait confectionner, chez lui, les cartonnages dans lesquels les exemplaires en feuilles sont livrés à ses collègues.

Quarante et un ouvrages, dans l'espace des cinq années écoulées, ont fait l'objet de tirages à vingt exemplaires, à la marque de la Société. Ces ouvrages sont signés des noms les plus variés et représentent les genres les plus opposés. On se rend compte que la Société a cherché dans toutes les voies, par la crainte de manquer la bonne et dans le désir de s'y engager. M. Paul Bourget, avec le *Fantôme*, coudoie tel poète décadent. M. Maurice Barrès voisine avec M. Catulle Mendès, M. le Vicomte Melchior de Vogüé avec M. Pierre Louys. Il y en a pour tous les goûts. M. Léon Daudet figure dans la liste à côté de M. Anatole France. C'est tout dire.

Depuis quelque temps surtout, la Société, encouragée par la confiance de ses adhérents qui n'ont pas hésité à doubler le chiffre de leur cotisation annuelle, primitivement fixée à cent francs, a jeté son dévolu sur d'importantes publications artistiques que leur illustration assurait du succès. Ainsi elle compte dans sa collection *La Bièvre*, etc., de M. Huysmans, illustré par Lepère, les *Contes de la Fileuse* et *Notre Ami Pierrot*, de Jérôme Doucet, décorés par Garth-Jones et Louis Morin, les *Œuvres choisies*, de Willette, etc.

* * *

J'ai dit qu'en 1901 pour la première fois, les livres de la Société des XX ont subi le feu des enchères publiques.

Ce fut d'abord à la vente de M. Hartogh, qui eut lieu en Avril 1901 ; ce fut ensuite à la vente Raisin, qui eut lieu en Décembre.

Cette vente-ci surtout fut intéressante pour qui veut apprécier le résultat. L'amateur avait eu soin de laisser ses exemplaires tels qu'il les avait reçus, dans leurs boîtes en carton. Un seul ouvrage, le *Jardin des Supplices*, de M. Mirbeau, avait été, à sa demande, habillé par Canape d'une très riche reliure mosaïquée ; il a dû à cette circonstance d'atteindre le prix de 361 fr. Mettons qu'il se fût vendu, non relié, 45 fr., comme chez M. Hartogg ; additionnons, sous le bénéfice de cette réserve, le prix de cet ouvrage et ceux des quarante autres livres de la Société : nous trouvons un total d'environ 2.000 fr. ; or, M, Raisin avait, de 1897 à la fin de 1901, payé, comme sociétaire, des cotisations s'élevant ensemble à sept cent francs.

Espérons que la Société mettra quelque jour dans sa collection une *Phèdre*, la vraie, celle de Racine. En attendant, l'affaire est bonne et, de cette chasse amusante au chef-d'œuvre, on ne rentre pas bredouille.

D'EYLAC.

CHRONIQUE

Prêts de livres entre Bibliothèques. — Le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts a pris, en date du 24 décembre 1901, l'arrêté suivant :

Art. 1er. — La Bibliothèque Nationale, les Bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal, la Bibliothèque de l'Institut, les Bibliothèques des Universités sont autorisées à se prêter directement, de bibliothèque à bibliothèque :

1° Les manuscrits que les règlements de chaque établissement permettent de communiquer au dehors.

2° Les livres imprimés qui existent en double exemplaire dans l'établissement prêteur.

Art. 2e. — Ne sont pas considérés comme doubles, susceptibles d'être prêtés, les exemplaires auxquels des différences d'état, des reliures artistiques, ou toute autre circonstance, donne une valeur exceptionnelle.

Sont également exclus du prêt les ouvrages de vulgarisation ou de lecture courante.

Art. 3e. — La durée du prêt est fixée par l'administrateur de l'établissement prêteur.

Art. 4e. — Les frais de transport, s'il y a lieu, sont à la charge de l'établissement emprunteur.

Art. 5e. — Les dispositions qui précèdent peuvent être étendues aux Bibliothèques municipales par décisions du ministre de l'Instruction publique, sur la demande des maires, après avis de la commission des Bibliothèques nationales et municipales.

Légion d'honneur. — Parmi les nouveaux promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons les noms suivants : *Officier :* M. Alphonse Lemerre, libraire-éditeur. *Chevalier :* M. Bernard Prost, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques.

Société des gens de lettres. — Sur la liste des prix qui viennent d'être décernés par la Société des gens de lettres, nous sommes heureux de voir figurer le nom de M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon. Le Comité a attribué à notre érudit collaborateur le prix Petit-Bourg, d'une valeur de mille francs, pour ses remarquables *Etudes populaires sur la Bresse et le Bugey*, qui viennent de paraître tout récemment chez Storck, à Lyon.

Revue Bourdaloue. — Le premier numéro de cette revue, publiée sous la direction de M. Eugène Griselle, docteur ès-lettres, vient de paraître. Rappelons que cette revue trimestrielle, dont le prix d'abonnement est de 5 francs par an pour la France et 6 fr. pour l'Etranger, est en vente au bureau de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, 77, rue Nationale, à Lille, et, à Paris, à la Société française de librairie, ancienne librairie Lecène, 15, de rue Cluny.

La Numismatique à l'Exposition universelle de 1900. — M. Henri Sarriau, rapporteur du Musée rétrospectif de la classe 15 (monnaies et médailles), vient de publier son rapport en une belle plaquette, de format grand in-octavo, accompagnée de planches hors texte très soigneusement exécutées. Nul n'était plus compétent que M. Sarriau pour mener à bien ce travail.

Bibliographie des catalogues d'autographes. — Une bonne nouvelle pour les collectionneurs d'autographes et aussi pour les travailleurs. Voici en effet ce que nous lisons dans le dernier numéro de l'*Amateur d'Autographes* (15 janvier 1902) : « Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une liste chronologique des catalogues publiés par la maison Charavay aîné, de 1843 à 1901. Ce travail, dû à M. Edmond Brébion, sera suivi de deux listes alphabétiques qui donneront le nom des amateurs et les fac-similés reproduits dans les catalogues. Une table des catalogues spéciaux par ordre de matières (Académie française, Révolution française, Souverains, Clergé, etc.) terminera ce travail dont l'utilité sera très appréciée ».

Cette bibliographie sera, en effet, un indispensable auxiliaire pour tous ceux qui s'adonnent aux études historiques ou littéraires.

Le Manuscrit pisan-florentin des Pandectes de Justinien. La Bibliothèque royale Laurentienne, de Florence, entreprend la publication de ce manuscrit qui sera reproduit en fac-simile par ses soins. Le manuscrit contient 1844 pages ; il sera publié chaque trimestre un fascicule de 200 pages ; la reproduction phototypique sera exécutée dans les dimensions exáctes de l'original par la maison Danesi, à Rome. L'explication historique et paléographique du manuscrit sera faite par une commission nommée par le ministère de l'instruction publique, composée du Maire de Florence, du professeur Guido Biagi, bibliothécaire en chef de la Laurentienne et de la Ricardienne, des commandeurs François Buonamici, professeur à l'Université royale de Pise, et Ferdinand Martini ; des chevaliers César Paoli, professeur à l'Institut royal des études supérieures à Florence, Vittorio Scialoja, professeur à l'Université royale de Rome et Enrico Rostagno, conservateur des manuscrits à la Laurentienne.

L'édition sera tirée à 100 exemplaires numérotés, dont 70 seulement mis dans le commerce, et publiée à 800 francs, payables par échéance

de 80 francs à la livraison de chaque fascicule. On souscrit à la Direction de la Bibliothèque Médicéo-Laurentienne, à Florence, ou à la Maison Danesi, à Rome.

Blason. — Le quatrième fascicule du tome VI de l'excellent *Dictionnaire des figures héraldiques*, par le comte Théodore de Renesse, vient d'être mis en vente à la Société belge de librairie, à Bruxelles. Ce fascicule a trait aux : Carreau, Livre, Fontaine, Puits, Citernes, Flammes, Bâton de commandement, Pyramide, Obélisque, Marque de marchand, Roc d'échiquier, Pièces d'ameublement, Coussin et Faisceau de licteur. L'éditeur annonce à ses souscripteurs que l'ouvrage sera complet en sept volumes et que des tables très détaillées termineront le volume.

Douze ans de campagnes. — M. le vicomte de Grouchy vient de communiquer à la *Nouvelle Revue rétrospective*, dirigée par notre érudit confrère, M. Paul Cottin, un certain nombre de lettres écrites par le vicomte Claude-Germain-Louis de Villiers, lieutenant-général, de 1794 à 1806, à son tuteur M. Aubron, alors attaché à la Bibliothèque Nationale, qui en avait tiré une copie, appartenant aujourd'hui à M. le vicomte Louis de Villiers, petit-fils de l'auteur. Il a été fait un tirage à part à petit nombre de ces lettres, ornées d'un portrait du brillant officier, d'après le tableau de L.-C.-A. Couder.

Hugues Vaganay et Amicorum. — Ce titre qui rappelle la célèbre devise de Grolier, a été donné par M. Hugues Vaganay, bibliothécaire des Facultés catholiques de Lyon, au catalogue de sa bibliothèque. Ce catalogue est une très minutieuse description bibliographique des livres qui composent son « grenier ». Une note imprimée sur la couverture indique que « ces notes paraîtront aux quatre grandes fêtes carillonnées » et qu'elles ne sont tirées qu'à 50 exemplaires de don et 2 de dédicace. Très soigneusement imprimé par Protat frères, à Mâcon, le premier fascicule porte la date de Noël 1901.

Une nouvelle Revue. — M. Camille Roy, président du Caveau lyonnais, qui dirigeait jadis *La Revue du siècle*, dont la collection complète, ornée de portraits, est devenue très rare, vient de fonder une nouvelle revue mensuelle : *La Chanson*. Le premier numéro de ce périodique a paru ces jours-ci. Ce périodique publiera des chansons et poésies, des nouvelles, des études sur la chanson et sur les poètes et chansonniers, des articles bibliographiques, des portraits, etc., etc. Le prix d'abonnement est de 6 francs par an pour la France et de 8 francs pour l'Etranger. (Lyon, 74, cours de la Liberté).

Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau confrère.

Revue des arts graphiques. — Comme tous les ans, à cette époque, la *Revue des arts graphiques* vient de publier son numéro

Ce fut d'abord à la vente de M. Hartogh, qui eut lieu en Avril 1901 ; ce fut ensuite à la vente Raisin, qui eut lieu en Décembre.

Cette vente-ci surtout fut intéressante pour qui veut apprécier le résultat. L'amateur avait eu soin de laisser ses exemplaires tels qu'il les avait reçus, dans leurs boîtes en carton. Un seul ouvrage, le *Jardin des Supplices*, de M. Mirbeau, avait été, à sa demande, habillé par Canape d'une très riche reliure mosaïquée ; il a dû à cette circonstance d'atteindre le prix de 361 fr. Mettons qu'il se fût vendu, non relié, 45 fr., comme chez M. Hartogg ; additionnons, sous le bénéfice de cette réserve, le prix de cet ouvrage et ceux des quarante autres livres de la Société : nous trouvons un total d'environ 2.000 fr. ; or, M, Raisin avait, de 1897 à la fin de 1901, payé, comme sociétaire, des cotisations s'élevant ensemble à sept cent francs.

Espérons que la Société mettra quelque jour dans sa collection une *Phèdre*, la vraie, celle de Racine. En attendant, l'affaire est bonne et, de cette chasse amusante au chef-d'œuvre, on ne rentre pas bredouille.

D'EYLAC.

CHRONIQUE

Prêts de livres entre Bibliothèques. — Le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts a pris, en date du 24 décembre 1901, l'arrêté suivant :

Art. 1er. — La Bibliothèque Nationale, les Bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Arsenal, la Bibliothèque de l'Institut, les Bibliothèques des Universités sont autorisées à se prêter directement, de bibliothèque à bibliothèque :

1° Les manuscrits que les règlements de chaque établissement permettent de communiquer au dehors.

2° Les livres imprimés qui existent en double exemplaire dans l'établissement prêteur.

Art. 2e. — Ne sont pas considérés comme doubles, susceptibles d'être prêtés, les exemplaires auxquels des différences d'état, des reliures artistiques, ou toute autre circonstance, donne une valeur exceptionnelle.

Sont également exclus du prêt les ouvrages de vulgarisation ou de lecture courante.

Art. 3e. — La durée du prêt est fixée par l'administrateur de l'établissement prêteur.

Art. 4e. — Les frais de transport, s'il y a lieu, sont à la charge de l'établissement emprunteur.

Art. 5e. — Les dispositions qui précèdent peuvent être étendues aux Bibliothèques municipales par décisions du ministre de l'Instruction publique, sur la demande des maires, après avis de la commission des Bibliothèques nationales et municipales.

Légion d'honneur. — Parmi les nouveaux promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons les noms suivants : *Officier :* M. Alphonse Lemerre, libraire-éditeur. *Chevalier :* M. Bernard Prost, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques.

Société des gens de lettres. — Sur la liste des prix qui viennent d'être décernés par la Société des gens de lettres, nous sommes heureux de voir figurer le nom de M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon. Le Comité a attribué à notre érudit collaborateur le prix Petit-Bourg, d'une valeur de mille francs, pour ses remarquables *Etudes populaires sur la Bresse et le Bugey*, qui viennent de paraître tout récemment chez Storck, à Lyon.

ne reste plus à paraître qu'un volume de bibliographie et de documents. L'auteur du *Cours historique de langue française*, qui fait autorité en la matière, mettait la dernière main à son œuvre quand la mort est venue soudainement le frapper. Dans le bel ouvrage que vient de publier Mme Marty-Laveaux, ont été réimprimés : 1° *De l'enseignement de notre langue*, paru pour la première fois chez Lemerre en 1872; 2° *La Langue de la Pléiade*, introduction des deux volumes d'appendices publiés en 1896-98, chez le même éditeur; 3° *De la langue de Corneille*, mémoire qui valut à son auteur, en 1859, le premier prix du concours de l'Académie française et fut ensuite inséré dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1860-1861 ; 4° *La Langue de Racine*, préface du tome VIII des *Œuvres de Jean Racine*, Paris, Hachette, 1865-1873 ; 5° *Essai sur la langue de La Fontaine*, imprimé pour la première fois dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, en 1853 ; 6° *Molière et les Grammairiens*, conférence faite en 1890, à la Société scientifique et littéraire des Instituteurs de France; *Précieux et Précieuses*, compte-rendu du livre de Ch. Livet ainsi intitulé, paru le 21 août 1859 dans le feuilleton de l'*Ami de la religion; 7° Cahiers de remarque sur l'orthographe françoise*, ouvrage publié chez Jules Gay, en 1863; 8° *Etudes de philologie comparée sur l'argot*, article sur un livre portant ce titre et publié par Francisque Michel en 1856; et 9° *Lettres* à *M. Bréal sur la Sémantique* (septembre 1886).

Le présent ouvrage, orné d'un très beau portrait de Marty-Laveaux, se termine par une bibliographie de ses œuvres. Il n'a trait, comme on voit, qu'aux études sur la langue française. Il serait donc à souhaiter qu'un jour ou l'autre la même main pieuse réunît les notices biographiques si documentées sur Joachim du Bellay, Estienne Jodelle, Jean Dorat, Pontus de Tyard, Remy Belleau, Jean-Antoine de Baïf et Pierre de Ronsard qui se trouvent dans l'édition de *La Pléiade françoise*, tirée à un nombre très restreint d'exemplaires, partant fort difficile à se procurer. Il a bien été fait des tirages à part de ces diverses notices, mais, tirées à quelques exemplaires seulement, elles n'ont pas été mises dans le commerce, et quelques privilégiés ont la bonne fortune de les posséder.

GEORGES VICAIRE.

— La Légende dorée de Jacques de Voragine, nouvellement traduite en français, avec introduction, notices, notes et recherches sur les sources par l'abbé J.-B.-M. ROZE, chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens. *Paris, Edouard Rouveyre, éditeur, 76, rue*

de Seine, 76, MDCCCCII, 3 vol. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff., xxviii-493 pp., 1 f. blanc ; 1 f. blanc, 3 ff., 571 pp., 1 f. blanc ; et 1 f. blanc, 3 ff., 549 pp. et 1 f. blanc.

La Légende dorée du bienheureux Jacques de Varazze, dit de Voragine, a joui, au Moyen-Age et depuis, d'une vogue considérable. Les manuscrits en sont nombreux; elle a été maintes fois imprimée et même dans toutes les langues; mais les traductions modernes sont rares; en 1814, Gustave Brunet, de Bordeaux, en publia une chez l'éditeur Gosselin, mais cette édition n'offre pas de bien sérieuses garanties. Il faut donc savoir grand gré à M. l'abbé J.-B. M. Roze, qui a consacré une partie de sa vie a l'étude de la *Légende dorée*, de nous en avoir donné une traduction aussi fidèle que possible.

Jusqu'au XVIe siècle, ce livre, écrit le nouveau traducteur avait passé pour de l'or; depuis il ne fut plus regardé que comme du fer, ou bien encore comme quelque chose de très inférieur. Les premiers lecteurs de la *Légende dorée* furent-ils des dupes, se demande M. l'abbé Roze, ou la justice est-elle du côté de la critique moderne? Jacques de Varazze « a été harcelé à outrance; tout en lui a été blâmé, depuis son style jusqu'à sa bonne foi, depuis sa science jusqu'à sa simplicité, depuis son jugement jusqu'à ses croyances. ». Dans une érudite préface, M. l'abbé Roze se fait le défenseur du pieux dominicain et le venge des ennemis que lui a suscités son livre.

« La *Légende dorée* est l'explication des offices célébrés durant l'année ecclésiastique. Les fêtes des saints revenant en plus grand nombre que les autres solennités dans l'Eglise, la vie des saints tient conséquemment la plus grande place du livre ; il commence en effet, par une instruction sur l'Avent qui ouvre le cycle liturgique et, après avoir parcouru tout le cycle festival, il se termine par l'explication du dernier office contenu au *Bréviaire*, celui de la Dédicace des Eglises. » Après avoir donné l'étymologie du nom du saint dont les actions vont être racontées, Jacques de Varazze passe au récit dans lequel, dit M. l'abbé Roze, « sont fondues des scènes merveilleuses et quelque fois étranges : les guérisons miraculeuses, les visions, les résurrections se succèdent les unes aux autres ; le diable, à son tour, n'y joue pas le moindre rôle. On voit que l'auteur a voulu produire des effets saisissants ; et quand le vrai lui manque,il aborde, mais *toujours en prévenant son lecteur*, les traditions apocryphes... C'est le côté poétique de la *Légende*, mais ce n'était pas le seul qui dût lui concilier les sympathies que nous lui connaissons. On y trouve aussi la *Légende* édifiante qui reproduit des souvenirs respectables, sans dessein de feindre ni de plaire et qui ne songe qu'à dire le vrai

pour faire pratiquer le bien. Elle a pour base les actes authentiques des saints et des martyrs, les récits recueillis de leur plume ou de leur bouche. »

La nouvelle édition de la *Légende dorée* que vient de publier M. Edouard Rouveyre, cet éditeur de goût doublé d'un bibliophile, est fort agréable à feuilleter. Imprimés sur beau papier, la typographie de ces trois volumes est très soignée. M. Rouveyre a eu soin d'y joindre quelques planches documentaires qui ajoutent encore un attrait à cette excellente traduction qui est, à l'heure présente, la meilleure traduction moderne que nous ayons à notre disposition. Rappelons aussi qu'il a été tiré, pour les amateurs, vingt-cinq exemplaires numérotés sur papier du Japon.

G. V.

— Docteur H. MIREUR, lauréat de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'Etranger pendant les XVIIIe & XIXe siècles. Tableaux. — Dessins. — Estampes. — Aquarelles. — Miniatures. — Pastels. — Gouaches. — Sépias. — Fusains. — Emaux. — Eventails peints & Vitraux. Tome premier. *Paris, L. Soullié, libraire-éditeur, 25, rue de Lille, 25. Marseille, R. Rémusat, éditeur, 33, rue Paradis, 33,* 1901, gr. in-8 de 1 f. blanc, 2 ff. IX-590 pp. et 1 f.

Plusieurs fois déjà, j'ai signalé aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* les intéressantes et utiles publications de l'éditeur L. Soullié, auteur de la *Bibliographie des ventes du XIXe siècle*; l'année dernière, sous le titre général de *Les grands peintres aux ventes publiques*, il dressait, avec un soin minutieux, les catalogues des œuvres de Troyon et de Millet, avec les prix atteints dans les ventes de 1833 à 1900. Les amateurs firent à ces publications l'accueil le plus favorable.

Aujourd'hui, M. Soullié présente au public un nouvel ouvrage, plus important encore que les précédents ; mais s'il n'en est que l'éditeur, il a du moins, grâce à ses riches archives artistiques, le mérite d'avoir fourni à l'auteur qui nous en fait bénéficier nombre de documents inédits.

Le *Dictionnaire des ventes d'art*, de M. le docteur H. Mireur, sera,

quand il sera terminé, pour les collectionneurs, le livre le plus précieux, le guide le plus indispensable qu'on puisse souhaiter. L'ouvrage doit former cinq ou six volumes ; le premier vient d'être mis en vente. Certes, à force de longues et patientes recherches, il était presque toujours possible sinon facile de se renseigner sur les prix des objets d'art atteints dans les ventes au XVIIIe et au XIXe siècle; mais, outre que certains catalogues sont fort rares, les rechercher ici ou là (car on ne peut tout avoir) était une immense perte de temps. M. Mireur est venu très charitablement au secours des collectionneurs en les mettant à même de pouvoir se rendre compte d'un seul coup d'œil, non seulement de l'histoire des tableaux, dessins, pastels, émaux, etc., qu'ils possèdent dans leur collection, mais encore d'en connaître la valeur vénale à différentes époques, à condition bien entendu que ces objets aient affronté le feu des enchères publiques.

Le premier volume de ce travail, imprimé sur deux colonnes, comprend les lettres A et B [Aalst (Guillaume Van der) à Byrne (Guillaume)], plus un supplément relatif à ces deux lettres. Les noms des artistes sont donnés par ordre alphabétique, ce qui est bien la méthode à la fois la plus simple et la plus commode. Dans des notes explicatives qui suivent la préface, l'auteur expose en détail l'économie de son Dictionnaire qui nous semble excellente. Les recherches y sont des plus faciles. Deux tables des ventes publiques termineront l'ouvrage, la première établie par rang de date, la seconde par ordre alphabétique des vendeurs.

S'il faut louer pleinement M. le docteur Mireur d'avoir entrepris cette besogne ardue mais éminemment utile, il convient aussi d'associer à ces éloges, l'éditeur M. Soullié, qui, depuis quelques années, a attaché son nom à un genre de publications qui sont devenues indispensables à tous les artistes et amateurs.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Histoire de l'imprimerie en France au XV[e] et au XVI[e] siècle, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. Tome deuxième. *Paris, imprimerie nationale*, in-fol.

Les tomes I et II (pris ensemble), 300 fr. sur pap. vélin teinté à la cuve et 400 fr. sur pap. du Japon. Les volumes à venir seront publiés pour les souscripteurs à 100 fr. sur pap. vélin et 150 fr. sur pap. du Japon.

— Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790), par le marquis DE GRANGES DE SURGÈRES. *Paris, Henri Leclerc*, 4 vol. in-4°.

Le tome I vient de paraître. — Publié à 25 fr. le vol. pour les souscripteurs ; la souscription close, le prix du volume sera porté à 35 fr.

— La Chanson de geste de Garin le Loherain, mise en prose par PHILIPPE DE VIGNEULLES, de Metz. Table des chapîtres avec les reproductions des miniatures d'après le manuscrit de la Chanson appartenant à M. le comte d'Hunolstein. Avec préface de M. le comte de Pange. *Paris, Henri Leclerc*, pet. in-fol.

Tiré à 100 ex. dont 60 seulement sont mis dans le commerce (60 fr.).

— Le Bienheureux JACQUES DE VORAGINE. — La Légende dorée, traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits, avec une introduction, des notes et un index alphabétique par Téodor de Wyzewa. *Paris, Perrin et C[ie]*, in-8, (5 fr.)

Il a été tiré, en outre, 20 exemplaires numérotés, sur papier de Hollande (20 fr.).

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre du Conseil Héraldique de Belgique. Tome VI, 4[e] fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie*, in-8, (4 fr.).

Publications de luxe.

Chez Conquet (L. Carteret et C[ie], succ[rs]) :

— PROSPER MÉRIMÉE. — La Chambre bleue, nouvelle dédiée à Madame de la Rhune. Nouvelle édition, illustrée d'une

couverture en couleurs et de 61 aquarelles d'après Eugène Courboin. In-8.

Il a été tiré 50 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 50) à 125 fr. ; et 250 ex. sur papier Whatman (nos 51 à 300) à 60 fr. ; plus un ex. sur gr. pap. Whatman, destiné à accompagner les dessins originaux d'Eugène Courboin.

— Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). — Ma République, précédée d'un à-propos de l'auteur. Sept eaux-fortes originales de Ed. Rudaux. Pet. in-8.

Tiré à 40 ex. (nos 1 à 40) sur pap. du Japon, avec trois états des gravures (60 fr.), et à 60 ex. (nos 41 à 100) sur pap. du Japon, avec deux états des gravures (60 fr.).

Publications diverses.

— Casimir Stryienski. — La Mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la Cour de Louis XV, d'après des documents inédits tirés des Archives royales de Saxe, des Archives des Affaires étrangères, etc. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Monique. Les Gestes. La Reconnaissance. Trois récits de guerre. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Chine (nos 1 à 20) à 15 fr. ; 10 ex, sur pap. du Japon (nos 21 à 30) à 15 fr. ; et 70 ex. sur pap. de Hollande (nos 31 à 100) à 7 fr. 50.

— Germain Bapst. — Le Maréchal Canrobert, souvenirs d'un siècle. Tome second. Napoléon III et sa cour. La Guerre de Crimée. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Hugues le Roux. — Ménélik et nous. Le carrefour d'Aden. La route d'Addis-Ababâ. Je suis l'hôte du Négus. Vers le Nil bleu. France et Abyssinie. Avec cartes et illustrations. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succr*, in-8 (10 fr.).

— Comte de La Bédoyère. — Le Maréchal Ney. Avec un portrait et des documents historiques. *Paris, Calmann-Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

— Virgile Josz. — Clavel d'Haurimonts. Un ancêtre des poètes montmartrois. Avec un portrait inédit. *Paris, Henri Daragon*, in-18.

Tiré à 10 ex. sur pap. du Japon (A à J), à 8 fr. ; 5 ex. sur pap. de Chine (K à O) à 6 fr. ; 10 ex. sur pap. de Hollande (P à V) à 5 fr. ; et 350 ex. sur pap. vergé (nos 1 à 350) à 3 fr.

De la « Collection du Bibliophile parisien ».

— Léon de Bercy. — Montmartre et ses chansons. Poètes et chansonniers. Avec planches hors texte ; *Paris, Henri Daragon,* in-8.

Tiré à 10 ex. sur pap. du Japon (A à J). à 20 fr. ; 5 ex. sur pap. de Chine (K à O) à 18 fr. ; 10 ex. sur pap. de Hollande (P à Y) *épuisés* ; et 350 ex. sur pap. vergé (n°ˢ 1 à 350) à 10 fr.

De la « Collection du Bibliophile parisien ».

— René Ghil. — Œuvre II. Dire des sangs. II. Le Toit des hommes. Volume I. *Paris, édition du Mercure de France,* in-12 (2 fr.).

— Henry Lumière. — Glanes théâtrales. Trois années au Théâtre de Caen. Juillet 1859, mai 1862. *Caen, L. Jouan,* in-8.

— Henry Lumière. — Plages normandes. Cabourg dans le passé, dans le présent. *Caen, L. Jouan,* in-8.

— Antony Valabrègue. — L'Amour des Bois et des Champs. Petits poèmes parisiens. — Poésies de la vie moderne. Notice par Emile Blémont. *Paris, Alponse Lemerre,* in-18 (3 fr.).

Publications sous presse.

Chez Ferroud :

— Anatole France, de l'Académie française. — Mémoires d'un volontaire. Illustrés de 25 compositions d'Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par Xavier Lesueur. In-8.

Il sera tiré 400 exemplaires, savoir : n°ˢ 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et une aquarelle originale d'Adrien Moreau (400 fr.) ; n°ˢ 21 à 100, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (200 fr.) ; n°ˢ 101 à 160, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (120 fr.) ; et n°ˢ 161 à 400, sur pap. vélin d'Arches, avec les eaux-fortes avec la lettre (60 fr.)

Annoncé pour paraître en mars,

— Anatole France, de l'Académie française. — Madame de Luzy. Illustré de 10 compositions dessinées et gravées par A. Lalauze. In-12,

Il sera tiré 350 ex., savoir : n°ˢ 1 à 60, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (60 fr.) ; n°ˢ 61 à 110, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, contenant 2 etats des eaux-fortes (40 fr.) ; n°ˢ 111 à 150, sur pap. du Japon, avec les eaux-fortes avec la lettre (30 fr.) ; n°ˢ 151 à 350, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (20 fr.).

NOTES SUR L'HISTOIRE

DE LA

DÉFENSE DE LA DÉCLARATION DE 1682

Les quatre articles formulés par l'Assemblée du clergé, en 1682, avaient pour base, on le sait, une déclaration, en six articles, de la Faculté de théologie de Paris, du 8 mai 1663. Mais les doctrines énoncées dans ces articles, étant particulières à la France, il était naturel que, dans les autres contrées de l'Europe, elles trouvassent des contradicteurs. C'est ce qui arriva. A l'Université de Louvain, le professeur Dubois (1) et un de ses collègues qui garda l'anonyme (2); en Italie, le marquis de Careto (3); et le Flamand Scheelestrate, bibliothécaire

(1) *Responsio historico-theologica ad cleri gallicani de potestate ecclesiastica declarationem* per quemdam S. Theologiae professorem. Colon. Agrip. 1683, in-8, Cf. *Extractum ex N. Dubois consultationibus theojuridicis.* Leodii, 1683, in-4.

(2) D'après le P. J. Jacques, traducteur des Œuvres de saint Liguori, cet écrivain anonyme est d'Aubermont. Le livre est intitulé: *Doctrina quam de primatu, auctoritate et infallibilitate Romani Pontificis tradiderunt Lovanienses sacrae theologiae magistri ac professores, tam veteres quam recentiores, Declarationi Cleri gallicani, de Ecclesiastica potestate nuper editae opposita,* 1682.

(3) Le titre de son opuscule est singulièrement emphatique: *Antigraphum ad cleri gallicani de ecclesiastica potestate declarationem, Optimo, Maximo, Summoque Pontifici Christi vicario Innocentio XI, Urbis et Orbis domino, Caelorum, Terrarum Inferorumque janitori unico, fideique oraculo infallibili humiliter dicat, consecrat, praesentat Nicolaus Ceroli ex Marchionibus de Carreto.* (Coloniae Agrippinae, s. d., in-12),

du Vatican (1), écrivirent contre la Déclaration. G. Szelepcsényi (2), archevêque de Gran (Strigonie) et primat de Hongrie, la condamna solennellement (3). Le bénédictin espagnol Saenz d'Aguirre, depuis cardinal, et que Bossuet, qui le savait opposé à Fénelon dans le procès du livre des *Maximes des Saints*, appela plus tard la lumière de l'Eglise, le modèle des mœurs et l'exemple de la piété, écrivit une *Defensio cathedrae sancti Petri adversus declarationem cleri gallicani anni* 1682. (Salmantic. 1683, in-fol.). L'Université de Douai, de son côté, protesta contre l'édit de Louis XIV qui ordonnait d'enseigner les quatre articles, et faisait de la Déclaration du clergé une loi de l'Etat (4). Mais ce qui, dans ce soulèvement universel, fut le plus sensible à Bossuet, ce fut le traité *de Libertatibus Ecclesiae gallinae, auctore M. C.*, Leodii, 1684, in-4, composé par un prêtre français aussi savant que pieux, réfugié à Rome à la suite des troubles suscités en France par la question de la régale, l'abbé Antoine Charlas, jadis supérieur du séminaire de Pamiers, sous l'évêque Caulet (5).

La Déclaration de 1682 étant son œuvre, l'évêque de Meaux entreprit de la défendre, et son travail était

(1) *Acta concilii Constantiensis ad expositionem decretorum ejus sessionum*. Antverpii, 1684, in-4.

(2) C'est à tort que ce nom a été imprimé sous la forme *Zelepichimi* par les éditeurs de Bossuet.

(3) La censure portée par l'archevêque de Strigonie fut déférée par le procureur général au Parlement de Paris, qui voulut avoir l'avis de la Faculté de théologie. A cette occasion, deux docteurs parlèrent contre les quatre articles et furent exilés ; cette violence retint ceux qui étaient du même avis, et ils étaient nombreux. Voir les *Mémoires* de Legendre, édit. Roux, Paris, 1863, in-8, p. 54 et 55 (juillet 1682 et 1683).

(4) Voir la lettre adressée au roi par les docteurs de cette Université dans Zaccaria, *Anti-Febronius*, édition de 1843, p. 261 et 262.

(5) L'édition de Rome, 1720, en 3 vol. in-4, est plus complète.

terminé en 1685; mais Louis XIV, qui cherchait alors à se réconcilier avec Rome, ne permit pas de le publier.

Cependant les adversaires des idées gallicanes ne restaient pas inactifs. Le célestin Sfondrate, admiré de notre Mabillon pour sa candeur, publia sous le pseudonyme d'Eugène Lombard : *Regale sacerdotium Romano Pontifici assertum* (S. l. 1684, et Cologne 1688, in-4.) et un autre livre portant son nom et intitulé : *Gallia vindicata, in qua testimoniis exemplisque Gallicanae praesertim ecclesiae, quae pro regalia ac quatuor Parisiensibus propositionibus a Ludovico Maimburgo aliisque producta sunt, refutantur.* (Saint-Gall, 1687, in-12) (1). Le général des jésuites, Thyrso Gonzalez, dont l'éloge revient plusieurs fois sous la plume de Bossuet, parce qu'il fut, malgré sa robe, l'adversaire des casuistes et des molinistes, s'attacha à établir l'infaillibilité du pape : *de Infallibilitate Romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis extra concilium generale et non exspectato Ecclesiae consensu, contra recentes hujus infallibilitatis impugnatores* (Romae, 1689, in-4). Thomas Rocaberti, général des dominicains et archevêque de Valence, en Espagne, dans son traité *de Romani Pontificis auctoritate* (Valentiae, 1693 et 1694, 3 vol. in-fol.) soutint non seulement l'infaillibilité du pape, mais encore son pouvoir sur le temporel ; de plus, il entreprit de réimprimer dans une vaste collection (2) les ouvrages des théologiens favorables aux droits du Pontife romain.

Bossuet remit à Louis XIV un mémoire dans lequel il lui présentait le traité de Rocaberti comme une insulte à sa couronne, et lui proposa non seulement d'en inter-

(1) Voir aussi les *Entretiens de Philalethe et de Philerene*. Cologne, 1684, 2 vol. in-12.

(2) *Bibliotheca Pontificia*, Romae, 1695-99, 21 vol. in-fol.

dire le débit en France, (ce qui fut fait par arrêt du Parlement, le 20 décembre 1695), mais encore de réclamer du pape des explications sur les brefs dont il avait honoré l'auteur. En même temps, il dénonçait aux foudres du Saint-Siège un livre posthume du cardinal Sfondrate, *Nodus praedestinationis* (1), et il soumettait sa *Defensio* à une seconde revision (2).

(1) Cet écrit était relatif, non pas au gallicanisme, mais aux matières de la grâce. Pour signer cette dénonciation, Bossuet s'adjoignit Le Tellier, archevêque de Reims, Noailles, archevêque de Paris, avec les évêques d'Arras et d'Amiens : *Epistola quinque Ecclesiae principum... contra librum cui titulus est Nodus praedestinationis dissolutus*, Paris, 1697, in-4.

(2) Nous avons là-dessus le témoignage de Ledieu. « Au commencement de l'année 1696, M. de Meaux reprit cet ouvrage, et il en retoucha plusieurs traités qu'il abrégea et serra davantage. Je n'ai pas su la raison de ce dessein, mais M. de Reims était de concert, et le roi même apparemment; car pour ce sujet on fournit à M. de Meaux plusieurs volumes pris de la bibliothèque du roi et de celle de M. de Reims. L'affaire de M. de Cambrai a fait surseoir; mais il faut que ce projet ne soit pas abandonné, puisque encore à présent, 17 novembre 1699, M. de Meaux garde les mêmes livres qui lui ont été prêtés et refuse toujours de les rendre, quoique je lui en aie souvent parlé, en ayant été sollicité par M. Clément, garde de la bibliothèque du roi, comme si notre auteur n'attendait qu'un temps de loisir pour reprendre ce travail. » (Apud Bausset, *Histoire de Bossuet*, Pièces justificatives du livre VI).

Nous savons par ailleurs que cette revision entreprise par Bossuet en 1696, devait être, dans son intention, suivie d'une impression immédiate. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à son ami de La Broue, évêque de Mirepoix : « Quant à la défense de la doctrine de France, je vois, Monseigneur, tout ce que vous voyez ; mais Dieu m'a de tout temps mis dans le cœur qu'il fallait en toute occasion convenable défendre la vérité pour elle-même, sans aucune vue de récompense sur la terre, et que cela valait mieux que toutes les récompenses. Jésus-Christ me met maintenant à cette épreuve, et même encore à une plus rude, puisqu'il faut même s'exposer à un abandon parfait à la Providence contre tout ce qui pourra venir de Rome. Voilà ce que je ressens que Dieu me demande; et tout résolu que je suis, j'avoue que la faiblesse humaine a besoin d'être fortifiée dans cet état. Dans le fond, je suis heureux qu'il n'y ait pour moi que l'attente de

Cette fois, Bossuet, 1° changeait le titre de son travail, qui ne devait plus s'appeler *Defensio declarationis cleri gallicani*, mais *Gallia orthodoxa seu vindiciae scholae Parisiensis totiusque cleri gallicani*. Il laissait ainsi dans l'ombre, du moins en apparence, la fameuse Déclaration de 1682, dont Louis XIV, pour faire sa paix avec le pape, avait ordonné de ne pas tenir compte (1). De là cette phrase célèbre, dont on ne cite d'ordinaire que le premier membre, comme si Bossuet avait jamais renoncé à ses idées de 1682 : *Abeat ergo declaratio quo libuerit, non enim eam tutandam suscipimus ; manet inconcussa et censurae omnis expers prisca illa sententia Parisiensium*. En d'autres termes, l'évêque de Meaux, au lieu de justifier les quatre articles sous leur forme dogmatique, s'attachait désormais à montrer que les doctrines gallicanes dont ils étaient l'expression, ne

cette promesse : « Il vous sera rendu dans la résurrection. » J'aurais seulement à souhaiter que la Défense de saint Augustin et de la grâce eût précédé cet ouvrage, pour ne pas attirer sur l'un la haine qu'on aura pour l'autre ; mais il faut suivre les conjonctures, et en cela même tout abandonner à la Providence. » (Lettre du 18 février 1696. Dans Lachat, t. XXVIII, p. 672). On verra que, pour faire condamner Fénelon à Rome, Bossuet se départira de cette résignation stoïque. (Lettre du 9 décembre 1697).

(1) Lettre du roi de France au pape, du 14 septembre 1693. Le pape ayant résolu de refuser les bulles aux évêques nommés, jusqu'à ce qu'on eût révoqué la Déclaration, ils lui envoyèrent, en 1693, une lettre concertée avec les prélats les plus influents du royaume, dans laquelle ils disaient qu'ils n'avaient pas eu l'intention de rien décréter touchant la puissance pontificale : « ... *Quidquid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem et pontificiam auctoritatem decretum censeri possit, pro non decreto habemus et habendum esse declaramus... Mens nempe nostra non fuit quidquam decernere...* » Il faut rapprocher de cette lettre ce que dit Bossuet (*Defensio*, etc. *Dissertatio praevia*, cap. X) que le pape n'a pas demandé aux évêques une rétractation de leur doctrine, mais leur a seulement interdit de regarder leur décision comme un décret ou un jugement ecclésiastique.

méritaient pas les censures que leur infligeaient les théologiens et les canonistes ultramontains. Au lieu de dire que l'opinion de la Faculté de Paris est obligatoire et s'impose à tous parce qu'elle est la seule vraie, il se bornait à en faire l'apologie et à soutenir qu'on pouvait les professer sans mériter les censures, parce qu'elles sont théologiquement probables.

2° Bossuet supprimait les trois premiers livres de la première rédaction, et en donnait la substance condensée dans une *Dissertatio praevia,*

3° Il prenait à partie les défenseurs du Saint-Siège, dont les écrits avaient été plus récemment publiés.

4° Il prenait la parole en son nom personnel, tandis qu'auparavant, il se donnait comme un simple député à l'Assemblée du clergé, ce qui lui avait permis de faire lui-même l'éloge de son *Exposition de la foi catholique.*

Tels sont les principaux changements qui se remarquent dans la nouvelle rédaction.

Une fois débarrassé de la querelle du quiétisme, Bossuet voulut mettre la dernière main à son œuvre; il en fut empêché par les travaux que nécessita pour lui l'Assemblée de 1700, à laquelle il prit une part si active. Il y revint ensuite (septembre 1700, septembre 1701). Il s'en servit à cette époque pour un mémoire qu'il fit en vue de la réconciliation des protestants d'Allemagne avec l'Eglise. Convaincu que l'infaillibilité du pape et son pouvoir sur le temporel des princes faisaient obstacle à cette réconciliation, il reprit sur ces matières les idées qu'il avait développées dans la *Defensio,* trouvant, nous dit Ledieu, l'occasion favorable pour faire le leçon aux cardinaux et au pape lui-même, et « leur insinuer ce qu'il faut croire! » (1) De plus, des

(1) Ledieu, t. II, p. 152, 211, 212, 251 à 253.

thèses ayant été soutenues à l'Université de Louvain contre les quatre articles, Bossuet rédigea un mémoire au roi pour lui montrer « l'importance d'arrêter cette audace » et lui demander de la faire réprimer par le roi d'Espagne, son petit-fils (1).

Plus tard, lorsqu'il sentit sa fin prochaine, Bossuet remit à son neveu le manuscrit de son traité avec ses instructions. Cet ouvrage, disait-il en substance, entrepris sur l'ordre du roi, n'a cependant pas été publié jusqu'ici, dans la crainte de rendre plus difficiles les rapports de la France avec la cour de Rome ; il faut le conserver précieusement et ne le remettre qu'au roi en personne, quand il le voudra faire imprimer ou qu'il aura quelque raison de le réclamer. Bossuet craignait aussi que son ouvrage ne fût condamné à Rome, et que cette censure n'enlevât de l'autorité à ses autres ouvrages en faisant tort à la réputation qu'ils lui avaient acquise. Mais ici, il convient de laisser parler son neveu : « Encore, ajoutait-il, que, dans cet ouvrage, il soutînt la bonne cause, et qu'il l'eût composé sous les yeux de Dieu, prêt à en rendre compte à son souverain tribunal, et que, dans le fond, il fût écrit avec tout le ménagement, toute la modération possible, et avec tout le respect imaginable pour le Saint-Siège et pour la personne des papes en particulier, il y avait lieu de craindre que la cour de Rome n'accablât ce livre de toute sorte d'anathèmes ; que Rome aurait bientôt oublié tous ses services passés, et tous les travaux qu'il avait entrepris pendant sa vie pour le bien de l'Eglise et le soutien de la vérité, etc. (2) »

Après la mort du grand évêque, Louis XIV, persuadé

(1) Ibid., p. 207, 218, 236, 242 et 243.

(2) Dans Bausset, *Histoire de Bossuet,* Pièces justificatives du livre VI.

de ces raisons, ordonna au chancelier de laisser le manuscrit de la *Défense* entre les mains de l'abbé Bossuet. Mais, quelques années plus tard (1), le chancelier Pontchartrain tenait à faire enseigner et soutenir les maximes gallicanes, et, par son autorité, Ellies Dupin publia son *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle* (1707). Il demanda à l'abbé Bossuet de joindre la *Defensio* aux autres ouvrages de l'évêque de Meaux pour lesquels il sollicitait un privilège. L'abbé s'y refusa ; il résista même aux instances du chancelier qui voulait s'en faire remettre le manuscrit, et qui, pour triompher des répugnances du dépositaire, retardait l'expédition du privilège dont il avait besoin, tant et si bien que le délai de trois mois fixé pour l'enregistrement de ce privilège en date du 11 décembre 1707, étant expiré, l'abbé fut obligé d'en solliciter un second (2). Il se plaignit au roi, lui rappelant qu'il ne pouvait confier à d'autres mains qu'à celles de Sa Majesté un écrit de cette nature, dont la publication intempestive exciterait des troubles et nuirait à l'autorité des autres écrits de son oncle. Louis XIV lui donna gain de cause, et l'autorisa à lui remettre le manuscrit de la *Defensio.* C'est ce que fit l'abbé, non sans avoir donné à entendre que, si l'impression était décidée, lui seul était qualifié pour en prendre soin (3).

(1) A cette époque, *la Pratique de la mémoire artificielle* du P. Buffier, fut supprimée par arrêt du Couseil, le 13 décembre 1706, parce que l'auteur y frondait la Déclaration de 1682.

(2) Ce second privilège obtenu par l'abbé Bossuet est du 24 mars 1708.

(3) Ledieu, t. IV, p. 202 et 203. Une lettre écrite au chancelier Daguesseau, en 1729, par l'abbé Bossuet devenu évêque de Troyes, contient à ce sujet les détails suivants : « ... Ce n'a été qu'après sa mort (de l'évêque de Meaux) que je crus faire plaisir au roi de le faire souvenir du travail immense que cet évêque avait fait pour le

On n'entendit plus parler de cet ouvrage de Bossuet jusqu'en 1723, vers la fin du ministère du cardinal Dubois. C'est alors que mourut, le 14 juillet, l'abbé Cl. Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. On savait qu'il possédait une copie de la *Defensio* (1), et on voulait

service de l'Eglise et de l'Etat, par ses ordres, et de lui offrir un exemplaire de cet ouvrage. Le roi me dit plusieurs fois qu'il voulait qu'il restât tout entier, et toujours entre mes mains, comme un ouvrage qui devait m'être plus cher et plus précieux que tout autre, et que j'avais le plus d'intérêt de conserver. Enfin ce ne fut qu'à mes pressantes instances et très humbles supplications que le roi consentit, *six années après*, à le recevoir en ses mains, qu'il me voulut bien assurer qu'il le conserverait précieusement, sans le remettre en celles de qui que ce fût, jusqu'à ce qu'on le rendît public, ce qui était, disait-il, son dessein tôt ou tard, et sur quoi il eut la bonté de m'ajouter, comme je crois avoir eu l'honneur de vous le marquer, qu'on ne le ferait pas paraître sans me consulter. Le roi me fit l'honneur de me tenir deux heures près de sa personne, ne pouvant se lasser de m'entendre parler et de me parler lui-même de ce grand homme... Je mis donc les cinq ou six volumes de cet ouvrage dans une cassette où je les avais apportés, qui ont été trouvés dans le même état que je les avais donnés à la mort de ce grand prince... » De son côté, Ledieu, dans son *Journal*, à la date du 24 octobre 1708, (t. IV, p. 202 et 203) rapporte ce que lui a dit l'abbé Bossuet de l'ouvrage de son oncle : « ... qu'il y a huit mois, c'était au mois de mars dernier, lorsqu'il fit présent au roi *du discours italien prononcé et imprimé à Rome* (c'est celui de Maffei), *il avait parlé au roi* de cet ouvrage, etc... ». Guettée, éditeur de Ledieu, en omettant les mots que nous mettons en italique, a donné lieu de croire que c'est au mois de mars 1708 que l'abbé Bossuet remit le manuscrit au roi, tandis qu'on a vu tout à l'heure que ce fut un peu plus tard. Guettée, à la page suivante, omet aussi une note importante : « Au mois de décembre 1709, j'ai vu à Paris, M. l'abbé Bignon, qui m'a confirmé tout ce procédé de l'abbé Bossuet, tant envers le roi qu'envers M. de Pontchartrain, chancelier de France au sujet de l'ouvrage de feu M. de Meaux, sur la puissance ecclésiastique. »

(1) Bossuet lui-même avait permis à Noailles et à l'abbé Fleury de prendre copie de son ouvrage, sans doute après sa revision de 1696, et il ne laissa pas d'en concevoir quelque inquiétude lorsque l'affaire du livre des *Maximes des Saints* eut été portée à Rome. Il écrivit alors à son neveu : « ... Sur le sujet de ce qu'on dit du clergé de

s'en emparer pour empêcher cet ouvrage de voir le jour, car alors le gouvernement tenait beaucoup moins aux maximes gallicanes. Aussi, le lendemain du décès de l'abbé Fleury, d'Argenson, muni d'une lettre de cachet, se présenta chez M. de la Vigne, exécuteur testamentaire du défunt, pour que le manuscrit en question lui fût livré. M. de la Vigne déclara qu'il ne l'avait plus en sa possession et refusa de dire ce qu'il en avait fait. Après une perquisition inutile, d'Argenson se retira. « On ne veut plus entendre parler de nos libertés, qui sont sacrifiées au pape, » dit à ce propos Mathieu Marais (1).

Il paraît que d'autres recherches furent plus heureuses (2), car, le 10 mars 1724, le ministre Fleury, ancien évêque de Fréjus, fit déposer le manuscrit à la Bibliothèque du roi, « avec ordre de ne laisser prendre aucune copie de cet ouvrage. (3) »

Cependant l'abbé Bossuet avait été élevé à l'épiscopat. Engagé dans les querelles du jansénisme, il crut devoir

France, vous savez quelle fut ma conduite dans l'Assemblée et ce que je fis pour empêcher. Du reste, il faut laisser oublier cela, et prendre garde seulement à ce qui se dira sur mon compte. Vous connaissez mon manuscrit sur cette matière, que M. de Cambrai peut avoir eu de M. de Fleury; mais il ne faut rien remuer. » (Lettre du 9 décembre 1697, dans Lachat, t. XXIX, p. 240).

(1) Mathieu Marais, éd. de Lescure, 1864, in-8, t. II, p. 479; cf. l'avocat Barbier, *Journal*, t. I, p. 289 et 290. Barbier dit que M. de la Vigne était « ancien et fameux avocat, ami et conseil du défunt. » C'était sans doute aussi l'oncle du médecin Claude de la Vigne, fils de Michel de la Vigne, commissaire des guerres, et de Marie-Thérèse Révérend, nièce de l'abbé Cl. Fleury. Claude de la Vigne hérita de la bibliothèque de son grand-oncle.

(2) Cet exemplaire avait été légué par Fleury à Daguesseau. Mais celui-ci, absent de Paris au moment de la mort de l'abbé, avait négligé de le réclamer. (Déclaration de l'abbé Targny, du 15 déc., 1728, apud Bausset, loc. cit.).

(3) Il est coté à la Bibliothèque Nationale, latin 4238, tomes I et II.

adresser à ses diocésains une instruction pastorale contre la fête de saint Grégoire VII, (du 30 septembre 1729); il y affirma l'existence de l'ouvrage écrit par son oncle sur l'ordre de Louis XIV pour la défense des quatre articles, et il en résuma la doctrine relativement à l'indépendance du temporel des princes, émettant le vœu qu'on ne refusât pas plus longtemps ce traité « aux vœux de toutes les personnes qui aiment véritablement l'Eglise et l'Etat (1). » De son côté, Colbert, évêque de Montpellier, dans une lettre adresée au roi (décembre 1729), demandait qu'on imprimât cet ouvrge.

Au contraire, le gouvernement français faisait à l'étranger, sur l'ordre du cardinal-ministre Fleury, des démarches pour empêcher qu'il fût mis au jour, comme on le voit par les *Nouvelles ecclésiastiques*, du 14 décembre 1728 et du 10 juillet 1729.

Néanmoins il en parut une édition sous ce titre : *Defensio declarationis quam de potestate ecclesiastica sanxit clerus gallicanus 19 mart. 1682, ab Illustr. ac Reverend. Jacobo Benigno Bossuet, Meldensi Episcopo, ex speciali jussu Ludovici Magni christianissimi regis scripta et elaborata, nunc primum in lucem edita summoque studio ad fidem autographi codicis exacta:* Luxemburgi, And. Chevalier, 1730, 2 vol. in-4, qu'on rencontre souvent reliés en un seul. (Tome I, XXVI-358 pages ; t. II, 433 pages, avec un *errata* à la fin de chaque tome) (2). Certains exemplaires doivent porter la rubrique : Bâle, 1730. Nous lisons, en effet, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*

(1) *Mandement et Instruction pastorale de Monseigneur l'évêque de Troyes au sujet d'un office imprimé sur une feuille volante, qui commence par mots* : Die XXV Maii, in festo S. Gregorii VII. A Troyes, chez Pierre Michelin, 1729, in-4.

(2) Le catalogue de la bibliothèque de Libri mentionne un exemplaire avec la mention : *Parisiis*, 1730.

du 24 août 1730 : « Le cardinal ministre et le garde des sceaux se sont entremis pour empêcher cet ouvrage latin, dont M. de Troyes a parlé dans son mandement du 30 septembre 1729. Malgré leurs précautions, on commence d'en avoir ici quelques exemplaires : *Defensio* et le reste du titre comme ci-dessus ; Bâle, deux tomes in-4°, le premier de 358 pages, le second de 433. »

Cette édition princeps ne donnait que le texte revu une première fois, en 1696, par l'auteur, celle même qui se trouve dans le manuscrit qui appartint à l'abbé Fleury. De plus, elle est remplie de fautes : la ponctuation en est défectueuse, il s'y trouve des omissions et des transpositions ; dans certains cas, le texte y est confondu avec les sommaires placés en tête des chapitres, et dans d'autres, c'est une partie du sommaire qui est passée dans le texte, etc. (1)

Peu satisfait de voir ainsi traitée l'œuvre de son oncle, l'abbé Bossuet, à l'insu de qui l'édition s'était faite, songea à en donner une meilleure. Mais, dans l'intervalle, parut un volume anonyme, intitulé *Défense de la célèbre Déclaration faite par le clergé de France sur la puissance ecclésiastique, le XIXe Mars 1682, composée par l'Illustrissime et Révérendissime Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux,* de l'ordre exprès de Louis le Grand, roi très chrétien, Tome premier, s. l., 1735, in-4, de

(1) Dans sa curieuse *Biographie inédite de J.-B. Bossuet, évêque de Troyes*, (Vitry-le-François, 1901, in-8, p. 289), M. Jovy cite quelques lignes envoyées de Rome à la *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie*, mai-août 1730, Genève, 1730, t. VIII, p. 263 : « Il n'est pas vrai que le livre de feu M. de Meaux sur les libertés de l'Église gallicane, soit déjà censuré ; mais il va l'être incessamment, car, dans les règles, il ne peut l'échapper. C'est une sorte de protestation qu'il faut toujours faire, ne fût-ce que pour empêcher la prescription. On croit pourtant que cela se fera sans grand éclat, à cause du grand nom de l'auteur. »

XXVI-525 pages. Cette traduction était du canoniste Buffard (1683-1763), chanoine de Bayeux, ancien recteur de l'Université de Caen, qui, pour son opposition à la bulle *Unigenitus*, avait été privé de sa chaire, puis mis à la Bastille. Ce volume, imprimé en deux colonnes, donnait, en regard du texte latin, la traduction de la lettre de l'Assemblée de 1682 aux évêques de France, de la déclaration du clergé et d'une grande partie de l'ouvrage de Bossuet (jusqu'au chapitre 44 du livre VI). L'éditeur avertissait que, frappé des imperfections du texte publié en 1730, le traducteur avait cru devoir reproduire le latin à côté de sa version, mais après l'avoir corrigé en recourant « aux manuscrits de première main. » Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* (6 décembre 1735) apprenait au public que cette édition latine-française n'avait été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, dont la plupart avaient été déjà confisqués par la police, et il engageait ses abonnés à l'acheter pour donner à l'éditeur le moyen de publier la suite. « Il est bien étonnant, et en même temps bien triste, ajoutait-il, qu'un ouvrage comme celui-là, composé de l'ordre exprès de Louis le Grand, par un auteur tel que M. Bossuet, ait pu devenir l'objet des recherches de la police. »

Le traducteur anonyme, ou plutôt, sans doute, son éditeur, voyant le sort du premier volume, saisi par la police, ne jugea pas à propos de donner suite à l'entreprise. Cependant informé par l'oratorien Leroy (1)

(1) Il était entré à l'Oratoire à dix-huit ans, en 1716; il en sortit en 1746, lorsqu'on y fit recevoir la bulle *Unigenitus*. Il mourut à Paris, le 13 juin 1787, sans avoir jamais été engagé dans les ordres. Il était versé dans la connaissance de l'hébreu. Outre ses écrits relatifs aux querelles du jansénisme, il a donné de plusieurs onvrages de Bossuet des éditions soignées.

de la publication de cette version, l'évêque de Troyes lui déclara qu'il n'y avait aucune part, qu'elle s'était faite à son insu et qu'il ne renonçait pas pour cela à l'idée de donner une bonne édition latine de l'ouvrage de son oncle, ainsi qu'une traduction française (1), et c'est Leroy lui-même qu'il chargea du soin de la préparer.

Il n'avait remis à Louis XIV qu'une copie conforme, pour le fond et la disposition des matières, au manuscrit de l'abbé Fleury (2), et il avait conservé les cahiers contenant la dernière revision avec les modifications et corrections de l'auteur. C'est ce qui permit à Leroy, qui travaillait sous les yeux de l'évêque de Troyes, d'avoir à sa disposition sept ou huit copies, dont l'authenticité était établie par les corrections et les remarques qu'elles portaient de la main de Bossuet lui-même. Après avoir comparé entre eux ces divers documents, il établit un texte latin très différent de celui de l'édition de 1730, puis il se mit à le traduire. Il n'avait pas fini, que l'évêque de Troyes, après avoir donné sa démission en 1742, mourait le 12 juillet 1743.

CH. URBAIN.

(A suivre.)

(1) Lettre du 31 août 1735, à la suite de la préface de l'édition de la *Defensio*, de 1745.

(2) La copie remise par l'abbé Bossuet à Louis XIV se trouve actuellement à la bibliothèque du château de Chantilly, 229-234 (nos 863-868). La même Collection contient une autre copie de l'ouvrage, contemporaine, ce semble, de Bossuet, 234-235 (nos 671-676). Nous devons ces renseignements à M. Mâcon, l'obligeant bibliothécaire de Chantilly.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

HENRIETTE

JEUNE PARISIENNE INCONNUE

MANUSCRIT INÉDIT DU XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

Il faut donc m'étourdir, il faut donc substituer aux devoirs que mon état ne me permet point quelque chose d'assez fort pour m'empêcher de sentir qu'il ne me prescrit rien; une étude choisie, en excitant ma curiosité, pourrait fixer mon attention, absorber toutes mes idées, et rétablir peu à peu le calme de mon cœur.

Cette occupation, il est vrai, n'est ni dans l'ordre naturel, ni à sa place; mais c'est que je n'y suis pas moi-même, et ce n'est pas ma faute; ce n'est pas moi qui ai voulu sortir de cet ordre dans lequel je serais restée par mon penchant naturel et par mon caractère. M'en trouvant rejetée par les suites et les conséquences nécessaires des usages et des préjugés de ce siècle, pourquoi aiderais-je au sort à me rendre encore plus malheureuse en m'obstinant à vouloir y demeurer malgré lui? La société m'ayant annulée pour elle, en me rendant un hors-d'œuvre qui ne rime et ne cadre à rien, pourquoi m'obstinerais-je à cadrer à quelque chose? Pourquoi ne l'annulerais-je pas aussi à mon égard, au moins quand à ses jugements sur moi? Elle n'a rien à faire pour mon bonheur, pourquoi me rendrais-je l'esclave de ses opinions? Moi, isolée, je ne suis d'aucun sexe, je suis seulement un être pensant et souffrant, qui reste là aux alentours d'une

société où on ne m'a point donné de place, comme une pierre, que l'on n'a point employée, reste près d'un bâtiment dont elle n'a pu faire partie. Elle n'est ni pierre d'angle, ni pierre d'appui, on n'en a rien fait, elle n'est seulement qu'une pierre que l'on range pour ne pas embarrasser les passants.

Moi, en raison du sentiment que j'ai de plus qu'elle, je me range moi-même, pour ne pas recevoir le choc des passants, et je choisis non la place qui irait le mieux à cet assemblage avec lequel je n'ai plus rien de commun, mais celle où je puis être le moins mal. En un mot, il me semble que ne pouvant être pour les autres, et n'ayant à exister que pour moi, je ne dois consulter que moi, que mon goût, que mon bonheur particulier. Or, mon bonheur particulier exige que quelque chose me fixe ; lasse d'exister inutile aux autres, et à charge à moi-même, ne me devant à personne et à aucun état, n'ayant ni devoirs marqués à remplir, ni soins à donner au bonheur de qui que ce soit, qui pourrait animer mes actions, leur donner de l'intérêt, de la vie?

Je vais sans avoir un but certain, sans savoir entendre, avec dégoût, avec enuui, avec le sentiment affreux du vide de mes jours ; rien ne me plaît, rien ne me touche, tout meurt autour de moi, et je meurs moi-même : Pour vivre il faut agir, et agir avec un intérêt quelconque.

Plusieurs fois, j'ai désiré avoir celui de la dévotion, et j'aurais donné tout au monde pour devenir une de ces dévotes passionnées qui voient Dieu en toutes choses, qui traitent avec lui comme avec leur ami, et qui sont intimement convaincues, chacune en elle-même, qu'elle est l'objet de la plus particulière attention. Mais, j'aurais voulu l'être de bonne foi, par persuasion et par sentiment. J'ai pris tous les moyens que j'ai cru capables de faire naître cette passion, mais, au contraire, ils n'ont malheureusement servi qu'à m'en éloigner davantage.

Depuis, dégoûtée d'un monde trompeur, souffrante du mauvais état de mes affaires, fatiguée de démarches inutiles pour les arranger, rebutée de mille fausses espérances, détachée d'amis en qui je ne trouvais que de la fausseté ou de la faiblesse, j'avais formé la résolution de me retirer dans quelque campagne éloignée des villes, et là d'être seule avec le simple et pauvre habitant des champs.

Quels plaisirs, me disais-je, quel bonheur puis-je me promettre dans un monde où mon infortune m'ôte tout pouvoir, où je ne vis que pour éprouver l'agonie continuelle de mes goûts et de mes désirs? Là, au contraire, mon cœur trouvera au moins une sorte de vie dans la satisfaction de quelques-uns de ses penchants: Il pourra s'ouvrir, se répandre, se délasser de l'éternel tourment de se rouler sans cesse sur lui-même: Une plus grande économie m'ouvrira une route au bonheur, elle me donnera le pouvoir de soulager des malheureux, d'essuyer des larmes, de faire naître la joie dans une famille désolée; je goûterai les plaisirs les plus vrais, les plus touchants, et mon existence cessera de m'être à charge dès qu'elle commencera à être utile aux autres.

Je m'enivrais de ces douces chimères, lorsque le hasard me fit rencontrer avec des personnes qui me firent une peinture affligeante de la mauvaise foi, de l'ingratitude et de la méchanceté du paysan. Je tombai dans l'incertitude, et si je ne crus pas tout, j'en crus toujours assez pour que la crainte d'en faire une triste expérience et celle de me repentir d'une démarche qu'il aurait fallu soutenir, par ce qu'elle eût été sue, me retinrent et me firent abandonner ce projet pour reprendre celui de l'étude. Il est le seul auquel je sois toujours revenue constamment. Tous les jours je découvre dans ce projet de nouveaux avantages.

Quelque longue que soit déjà ma lettre, permettez-moi encore de vous parler de celui que j'y vois aussi pour l'avenir. C'est d'embellir les jours de la vieillesse, si tristes par eux-mêmes, et bien plus tristes encore lorsque l'infortune ôte les moyens de contribuer au bonheur des autres, de mettre à la place de soi une maison commode et agréable, des amusements et des plaisirs qui attirent toujours des gens qui amusent en s'amusant entre eux.

Pour remédier à ces suppléments de soi-même; il me semble que je pourrais acquérir, en cultivant mon esprit, des choses qui, étant inséparables de moi, feraient au moins que je serais plus longtemps moi, et que je pourrais, pour ainsi dire, me suppléer à moi-même. En donnant plus d'étendue à ses idées, en exerçant son esprit, il prend plus de force, conserve plus longtemps sa vigueur. L'on peut encore raisonner et parfois répandre de la gaieté, lorsqu'on ne ferait

plus que radoter et gronder, si l'on s'était abandonné au désœuvrement et à la tristesse.

Mes plus belles années sont passées, celles qui suivent rapprochent ce terme lointain, et je frissonne quand je pense à une vieille fille dont la décrépitude est autant l'ouvrage des chagrins que celui des années ; sa figure effacée, son esprit baissé, tout son être détruit n'offrent plus qu'une image repoussante dont on ne se ressouvient que pour la fuir.

Oh! Monsieur, quel affreux hiver pour les femmes que celui de la vieillesse! Peut-on trop le prévoir? Peut-on trop se faire de ressources? Ce temps triste et nébuleux n'est plus celui de se faire des amis, il faut se les être faits beaucoup plus tôt, trop heureux seulement de pouvoir les conserver, et de les avoir choisis d'une trempe durable. Or ce n'est guère parmi les femmes qu'une autre femme peut en faire de cette espèce: Quelle ressource leur société offre-t-elle? En arrivant à cet âge de dépérissement, elles deviennent toutes sédentaires, se tiennent chacune chez elle. Les plus riches veulent bien avoir chez elles celles qui ne le sont pas ou qui le sont moins; mais, outre la peine de se déplacer quand on est infirme et valétudinaire, c'est qu'il est, selon que vous l'avez pu remarquer, Monsieur, toujours sous-entendu dans une liaison intime entre une femme riche et une fille qui ne l'est pas, que toutes les complaisances et les gênes seront du côté de cette dernière, que, sans faire semblant de rien, elle sera l'esclave des volontés de l'autre, tout haut son amie, et tout bas sa complaisante.

Il faut donc chercher à se former une société dans l'autre moitié de l'espèce humaine. Les hommes, pour les retrouver alors, il faut avoir fait une véritable impression sur eux lorsqu'on était plus jeune, avoir mérité par des qualités réelles leur estime et leur amitié, avoir plu à leur esprit encore plus qu'à leurs yeux; quand la figure cesse de les intéresser, les réponses qu'ils sont accoutumés de trouver dans votre esprit leur font pardonner la fuite de la jeunesse et de la beauté, mais, pour amuser leur esprit, il faut avoir de quoi leur parler d'autre chose que de colifichets, car les hommes capables d'une liaison solide, je les suppose différents des autres: A peine, comme vous le savez, en trouve-t-on un dans toute une société.

Enfin, si je peux le rencontrer, comment me ferais-je apercevoir de lui, si, ayant le malheur d'être privée de tous les avantages accidentels qui attirent et fixent le plus l'attention, j'ai encore celui de ne pouvoir lui rien dire qui éveille et pique sa curiosité ? On a déjà peu d'intérêt à connaître quelqu'un en faveur de qui la vanité ne dit mot, car mon homme raisonnable en aura aussi sa dose : La seule différence que vous savez bien qu'il y ait à cet égard entre lui et les autres, c'est que dans lui elle est seulement quelque chose, et que dans les autres elle est tout.

C'est donc d'abord un obstacle que je trouverai toujours à vaincre : Pour y réussir, rien ne me paraît plus propre que d'être assez en fonds pour ne pas craindre de laisser apercevoir des ressources qui puissent indemniser la vanité. Cet homme à qui je suppose de l'esprit et des connaissances, qui souvent est réduit à se taire dans un cercle de sots et d'étourdis, pourra être flatté de rencontrer des oreilles qui l'entendent. Plus il me trouvera d'étendue et de justesse dans les idées, de discernement et de capacité pour bien juger de ce qu'il me dira, plus ma conversation lui deviendra intéressante et mon suffrage flatteur : Comme on revient aisément à ce qui flatte, il cherchera à l'obtenir encore ; peu à peu l'habitude se prend, et la liaison se forme.

Que dans l'espace de 8 à 10 ans, j'en puisse rencontrer quelques-uns qui se conviennent après entre eux, pour être bien aise de se trouver ensemble, je me serai formé une petite société qui me suffira, avec laquelle j'achèverai de vieillir doucement et tranquillement, et peut-être avec plus de gaieté que dans un âge dont je serai trop heureuse de perdre jusqu'au souvenir. Quand je dis que l'étude peut me mener là, je n'entends point que ce soit en faisant la savante qui toujours parle, tranche et décide. L'étalage de ce savoir superficiel ou vrai, est toujours ridicule d'ailleurs ; les hommes ne sont pas autant flattés de ce qu'ils entendent que de l'attention qu'on donne à ce qu'ils disent. L'un n'est qu'un amusement, l'autre est un plaisir. Je veux seulement savoir, pour être en état de bien entendre, et de profiter encore dans leur conversation ; avec cela quand je n'exigerai absolument rien d'eux, qu'ils seront entièrement libres de ne venir qu'à leur volonté, sans avoir jamais à craindre de ces reproches qui gênent, assurés d'être toujours bien reçus, de

trouver de la bonne humeur, un caractère facile et indulgent, ils pourront souvent préférer ma retraite, où ils seront à leur aise, à une compagnie fort ordinaire où il faut toujours tenir des cartes ou entendre de vagues et insipides propos.

Tel est donc l'avantage que je trouve pour l'avenir dans le plan que je me propose aujourd'hui. Le désir de l'appuyer de toutes les raisons qui peuvent le faire valoir, m'a fait entrer dans de trop longs détails ; peut-être ai-je abusé de votre complaisance, Monsieur ; je puis vous assurer cependant que j'ai cherché à me renfermer dans les bornes les plus étroites, et que cette lettre, toute longue qu'elle est, n'est encore qu'un extrait de toutes mes idées que je n'ai pas le talent de mieux rédiger ; ce travail, car ça en a été un pour moi, m'a prouvé de plus en plus qu'une occupation forte et intéressante m'est nécessaire.

Depuis que j'ai cédé à l'envie de vous écrire et que j'ai pris la plume qui m'est si étrangère, j'ai éprouvé que je passais des heures plus douces. Toujours occupée de ce que je veux vous écrire, voulant en dire assez et craignant d'en dire trop, inquiète de l'impression que vous donnera de moi cette démarche, partagée entre la crainte de vous paraître ridicule, et l'espérance de trouver un guide sûr et indulgent, osant et n'osant plus, constante seulement dans les sentiments d'estime et d'admiration que la lecture de vos ouvrages m'a inspirés, mon imagination varie dans la forme dont elle vous revêt ; quand elle ne me laisse voir que le philosophe, je suis effrayée, je déchire, je brûle tout ; quand elle le pare de tous les traits aimables de la bonté et de l'humanité, je reprends confiance, je me remets à l'aise, et j'écris. Enfin, tout cela m'a formé une occupation d'esprit, assez vive et assez forte pour faire diversion à mes idées ordinaires, et à ce sentiment intérieur qu'il me serait si heureux de perdre.

Je proteste encore une fois contre toute vanité ; je ne cherche point à faire la philosophe, ni le bel esprit, mais seulement à acquérir quelques forces contre moi-même. Je ne suis que l'être le plus faible, mon pouvoir n'a jamais été au-delà de mes actions et de mon extérieur ; au-dedans, déchirée par des passions qui m'ont tyrannisée, le plaisir d'avoir écouté la raison a toujours été étouffé par la douleur d'être obligée de la suivre, et forcée de mourir à tout. Lorsque mes goûts ne mouraient pas, toute ma vie n'a été qu'une

agonie continuelle, qu'une mort que j'ai renouvelée à chaque instant.

Malgré tous mes efforts pour fortifier mon opinion, je vous assure, Monsieur, que je n'y tiens que comme à un moyen d'acquérir la tranquillité du cœur. Si vous m'en présentez d'autres dont l'effet soit plus sûr, je m'y attacherai également. Votre conseil que je vous demande pour le suivre, peut seul fixer mes incertitudes, il me deviendra un consolant appui dans les jours nébuleux et sombres où le dégoût et l'ennui se font sentir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

HENRIETTE.

P.-S. S'il arrivait que vous approuvassiez mon projet, Monsieur, je vous serais très obligée de vouloir bien me marquer quelle espèce d'étude vous jugeriez m'être la plus convenable.

III. — RÉPONSE DE J.-J. ROUSSEAU A LA PREMIÈRE LETTRE D'HENRIETTE.

En écrivant cette réponse, Rousseau pensait que la lettre à laquelle il répondait, quoique datée de Paris, avait été rédigée en réalité à Neuchâtel, et il l'attribuait à une dame qui habitait cette ville à cette époque, et qu'il savait être une savante et un bel esprit en titre. C'est dans cette idée que la réponse est conçue. Le philosophe reconnut plus tard sa méprise, comme le lecteur le verra plus loin dans une seconde réponse à Henriette.

Motiers, le 7 mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes je vois ces mots écrits en gras caractères : Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser ni lire quelqu'un qui pense et écrit ainsi. Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugements vous importent. Mais en me flattant vous n'exigez

pas, je crois, que je vous flatte ; et vous déguiser mon sentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, serait mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et broder, Henriette, on ne quitte pas sa tête comme un bonnet, et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexion ; plus on en sent les maux, plus on les augmente ; et tous nos efforts pour en sortir ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède ; vous les sentez, vous en gémissez ; et pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études et d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite, nées dans le bien-être, et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie ? Pourquoi cela ? Sans doute elles n'auront pas, direz-vous, une âme aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée ? Voulez-vous le savoir, Henriette ? c'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur, il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, et une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme qui, voulant

se faire homme, metd'a bord tout son sexe contre elle, et n'est jamais prise au mot par le nôtre; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parcequ'elle veut des choses contradictoires; et qu'usurpant les droits d'un sexe sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche est de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, et d'écarter le mérite solide et modeste, qui ne s'affiche point, et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si faussement des hommes que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes, et ce qui leur ressemble; et ce n'est certainement pas voir le genre humain par son bon côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés; je le crois bien, celles où vous avez vécu étaient les moins propres à vous rendre heureuse; vous n'y trouviez personne en qui vous puissiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls, à qui vous demandiez dans leur cœur la première place, et qui n'en ont pas même une seconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, et vouliez être aimée; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, et il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétentions. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami pour en trouver, il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connaissances n'en justifie ni l'objet, ni l'usage. Vous avez voulu paraître philosophe; c'était renoncer à l'être; et il valait beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'avez trouvé que des biens apparents et des maux véritables.

L'état de réflexion où vous vous êtes jetée vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même; et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, et, croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connaissances pour suppléer dans un autre âge à la figure : vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisants. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire une cour : car les amis d'une femme jeune ou vieille sont toujours ses courtisans ; ils la servent ou la quittent, et vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphère, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire seraient la chose la plus inutile pour l'objet que vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne sais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais dussiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non, Henriette, ce n'est pas cela ; mais, quand vous serez une sibylle, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici l'unique but de toute votre conduite a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, et en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'était pas là le bonheur qu'il vous fallait, et qu'il était

temps de changer de plan ? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, et que tout nous y ramène malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très douces en m'écrivant et me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, et ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci diffèrent beaucoup des vôtres, nous sommes à peu près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, et je voudrais ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrais qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire ; et, sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grâce ; ils la recevront toujours. Les agréments de la vie vous rechercheront par cela seul que vous ne les rechercherez pas ; et c'est alors que, contente de vous sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible et un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires ne doivent pas beaucoup se ressembler, et il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit et celle qui nourrit l'âme. Si vous aviez le courage de goûter un projet dont l'éxecution vous sera d'abord très pénible, il faudrait beaucoup changer vos directions. Cela demanderait d'y bien penser avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent, il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, et rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte ; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philoso-

phie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerais de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent; il suffit que votre principale question est résolue : suivant la carrière des lettres, il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait et souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire ; mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire ne sont pas irréparables. Ce qu'il fallait, avant toute chose, était de vous faire sentir combien vous m'intéressez ; et je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardais jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avait reçu un caractère de la nature, avait pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur, comme un de ces chefs-d'œuvre jetés en bronze, qu'on admire par les dehors et dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource; tant qu'il reste au cœur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

IV. — SECONDE LETTRE D'HENRIETTE A J.-J. ROUSSEAU, A MOTIERS-TRAVERS.

Paris, Octobre 1764.

Monsieur,

Je suis trop sensible à la bonté que vous avez eue de me répondre pour ne pas vous en faire mes remerciements. J'aurais plus tôt cédé au désir que j'en avais, si le malheur qui me poursuit toujours, en me jetant dans de nouveaux embarras, ne m'en eut ôté le temps, et même la facilité de penser à ce que je voulais vous dire.

Je profite du premier moment de liberté dont je jouis. L'intérêt de connaître le projet que vous semblez avoir eu envie de me proposer se joint encore à ma reconnaissance pour m'enhardir à vous écrire une seconde fois. Je demande comme permission de vous réclamer l'explication de l'expression dont vous vous servez : « N'allons donc pas plus loin quant à présent... ».

J'ose donc espérer que dans un autre moment où vos occupations et votre santé vous le permettront, vous voudrez bien me développer vos vues à ce sujet. Mais, avant de vous supplier de m'accorder cette grâce, je dois vous rassurer, Monsieur, contre les soupçons que vous avez pris. Je n'ai point cherché à vous donner le change sur rien, je suis très véritablement ce que je vous ai dit que j'étais, une simple fille demeurant bien réellement à Paris, et si je n'ai signé que le nom d'Henriette, c'est moins à cause de vous que je n'ai pas mis mon nom que par la crainte des hasards que courait ma lettre.

Pour peu que vous désiriez cette marque de confiance, je suis prête à vous la donner. Mais, comme je vous l'ai dit, je n'ai point l'honneur d'être connue de vous, je ne connais même personne des amis et des sociétés que vous aviez ici.

D'après la lecture de vos ouvrages, je vous ai vu avec un caractère, un cœur, un ton, un air qui m'ont inspiré le désir et la confiance de vous consulter. Pour le faire, je n'ai pris conseil que de moi et me garde là-dessus le secret, conséquemment je le garde sur votre réponse.

Quand je n'aurais pas cette raison de ne vouloir point instruire le public de choses qui me sont aussi particulières que celles que je vous ai écrites, je craindrais d'abuser de la complaisance et de la bonté que vous avez eues de me répondre, si je parlais sans votre consentement. Je sais que tout ce qui vient de vous n'est jamais reçu avec indifférence, qu'on en juge presque toujours avec un esprit de parti, et que l'envie, la prévention, l'entêtement font trouver nature à contestation sur des choses qu'on trouverait très claires et très justes, si le jugement était moins attiré par la passion.

Je ne veux et ne puis donc faire qu'un usage particulier et personnel de ce que vous voudrez bien me répondre.

Quoique vous m'annonciez ce projet, Monsieur, comme devant m'effrayer, et comme exigeant beaucoup de courage, je ne me sens pas cependant disposée à l'effroi, parce que vous me dites aussi d'autres choses qui me rassurent contre celles que je craindrais le plus. Vous me parlez, il est vrai,

de commencer par refondre toute ma constitution morale, et ce commencement seul, sans en savoir la fin, devrait suffire pour me décourager, si dans l'explication que j'attends je n'espérais trouver par où me sauver.

Enfin, Monsieur, je désire beaucoup tout savoir et je ne crains rien, pourvu que vous ne m'ôtiez pas tout ce qui peut me distraire de ce sentiment pénible et profond qui me suit partout, et que vous ne me rameniez pas trop près de moi-même. Je pourrais craindre que ce ne fut là votre idée, par la conséquence que vous tirez de l'aveu que je vous ai fait que j'avais passé des heures plus douces en vous écrivant. Cette conséquence n'aura plus lieu, si vous voulez bien faire attention que ce n'est point, comme vous le croyez, parce que je vous parlais de moi ; c'est parce que je vous parlais à vous, et que j'étais fort occupée de ce que je vous exprimais les mêmes idées dont je me pénétrais, en vous écrivant.

Si je m'en fusse pénétrée vis-à-vis de moi seule, et sans avoir de but, cela n'aurait certainement fait que ranimer ce sentiment douloureux de ma situation, au lieu qu'occupée de vous les dire, il fallait aussi songer à la manière de vous les rendre, ce qui faisait diversion à la tristesse qui les accompagnait. Je ne vous perdais pas un moment de vue, je vous voyais toujours à l'autre coin de ma cheminée, et cette vue me soutenait. Ce n'est donc pas ce qui me ramènera à moi-même, mais, au contraire, ce qui pourra m'en distraire, qui me rapprochera le plus de cette insensibilité et de ce calme que je cherche.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, il me reste encore à vous parler de moi, ne voulant pas laisser d'équivoque sur ce que je vous ai déjà écrit. Ce n'est point à un homme du monde, c'est à un philosophe que j'écris. D'ailleurs, le but que je me suis proposé, lorsque j'ai commencé à vous écrire, la confiance que vous m'avez inspirée, tout me met hors de cette règle générale de bienséance qui oblige au silence sur son compte. Après cette petite supplication qui fait mon excuse, je vous demande donc encore grâce pour les nouveaux détails où je vais entrer.

Ce sera d'abord au sujet de l'opinion que vous paraissez avoir prise que je m'étais affichée : le grand attachement que je vous ai montré pour les occupations de l'esprit doit naturellement vous l'avoir fait prendre. Permettez-moi cependant de la détruire. Personne ne peut être moins affichée et par le ton que j'ai et par les gens que je vois. Je ne suis liée avec personne qui ait réputation d'esprit ; je connais même très peu de gens qui en aient, ou qui l'aient cultivé.

De cinquante personnes parmi lesquelles je circule, il n'y en a peut-être pas quatre qui, voulant parler de moi, en dirait quelque chose de plus que d'être une bonne fille. Je parle très peu en compagnie, je laisse toujours venir le tour des autres, je décide encore moins, je propose rarement mon opinion, encore est-ce avec un air timide parce que je le suis ; je l'abandonne dès qu'elle est mal reçue, sans cesser pour cela d'y tenir tout autant, et je ne mets pas la plus petite opposition au cours de cinquante impertinences et d'autant d'absurdités que j'entends tous les jours.

Voilà comme je suis dans la compagnie, Monsieur, et je crois que vous conviendrez que ce n'est pas là s'afficher. En outre, je vous assure que je ne fais cas des choses de l'esprit que comme de quelque chose sur quoi on rabat beaucoup, faute de mieux. Avec un sens droit, un cœur véritablement bon et honnête, de la sensibilité et de la délicatesse, je crois non seulement qu'on ne peut jamais être un sot, parce que l'intelligence du cœur est beaucoup plus utile aux autres que celle de l'esprit, et va beaucoup plus loin dans toutes les choses d'égard et de bonté, mais je pense encore qu'on est fait pour être aimé et recherché de tout le monde.

Vous le savez, Monsieur, si on trouve beaucoup de ces caractères, il est bien plus commun de manquer d'âme que de manquer d'esprit, et c'est pourquoi s'il y a tant de sots dans le monde, il est si rare de rencontrer une âme. Toutes celles qu'on cherche à connaître, on les trouve si petites, si étroites, si resserrées en elles-mêmes qu'on revient toujours sur ses pas avec dégoût.

Je ne cherche pas non plus à faire l'homme : il me paraît

égal d'être homme ou femme, pourvu qu'on soit heureux. Je me suis seulement considérée comme être isolé: Me voyant éloignée de la première destination que la nature m'avait donnée, j'ai cru pouvoir faire une entière abstraction des sexes, puisque je n'avais la charge d'aucun à remplir.

J'ai dit: Me voilà, j'existe, je ne sais pas pourquoi, et la société, qui n'a rien fait de moi, et qui me laisse là pour mon compte, doit me laisser aussi le droit d'ordonner de moi comme il me conviendra, et d'exister à ma façon, puisque je n'existe point pour elle. Or, il me convient de chercher l'existence la moins pénible, et sans m'embarrasser s'il y a des hommes, s'il y a des femmes, quelles vertus et quelles occupations ils se sont départis chacun, je tâche en général d'acquérir le plus de vertus que je puis, je prends les occupations qui peuvent convenir le mieux au bien-être que je voudrais me procurer, et laissant à part le préjugé qui ne peut me servir à rien, si je préfère la société de certains hommes à celle des femmes, c'est seulement parce que leurs défauts s'accordent mieux avec les miens, que je m'ennuie moins avec eux, en un mot que j'ai moins à souffrir.

Ce que je vous dis là, Monsieur, je me contente de le penser, je n'ai jamais frondé tout haut aucun préjugé: quelques prudes pourraient tout au plus le soupçonner, mais que me fait leur opinion ; leurs suffrages pourraient-ils jamais me dédommager du sacrifice que je leur ferais ? Leurs louanges seraient un ennui de plus.

Ce qui fait que vous me supposez encore les mêmes motifs de vanité que j'ai eus anciennement, c'est que je n'ai peut-être pas assez distingué ces deux temps du passé et du présent: ils sont séparés par un autre où les malheurs les plus sensibles au cœur m'ont détachée de tous les petits intérêts de l'orgueil. Ils m'ont appris qu'il n'y a que les objets propres et immédiats du cœur qui puissent lui procurer une satisfaction réelle.

Ainsi, j'ai été conduite par le sentiment à connaître la faiblesse et le vide de tout ce qui ne flatte que la vanité ; la

réflexion dans la suite m'en a convaincue. Les peines vives et cruelles dont j'ai conservé un si profond et si long souvenir, en m'ôtant pour ainsi dire la faculté de penser, m'ont entièrement abandonnée à celle de sentir. L'habitude que j'en ai prise paraît avoir accru et multiplié ma sensibilité naturelle. J'ai le sentiment beaucoup plus prompt et plus actif que l'esprit ; je sens tout et pense peu de chose.

Cette sensibilité me rend très malheureuse, parce qu'elle me fait apercevoir mille choses qui m'échapperaient sans elle, et, me rendant difficile, rien de ce que je trouve ne me convient, et ne me plaît assez pour m'arrêter, ou ce qui me plairait n'est pas en mon pouvoir. Faite pour tenir à quelque chose, toujours poussée par une volonté forte, et sans cesse repoussée par le mensonge, le vide ou le défaut des choses, mon âme est toujours dans un mouvement qui ne lui laisse aucun repos. C'est pour m'arracher à moi-même, c'est pour m'étourdir sur ce sentiment intérieur, c'est pour y faire distraction que je désire revenir à l'étude, mais ce n'est poiut pour briller, pour l'emporter sur les autres, et pour me faire une réputation, rien n'est plus éloigné de mes vues.

Il est vrai que j'ai dit que je découvrais dans ce projet un autre avantage, celui de me faciliter la société de quelques personnes qui me connussent. Comme il y en a très peu qui me plaisent assez pour me trouver bien avec elles, et que je ne suis point à portée, par mon état, ma fortune, ma situation, de les choisir, j'ai regardé comme un avantage d'être telle qu'elles pussent désirer elles-mêmes ma société, et me choisir tout isolée que je suis, et dépourvue de ces dehors qui attirent et décident ordinairement les hommes.

Je conviens que dans tout cela il peut bien y avoir de l'orgueil et de l'amour-propre, et je ne nie point que je n'en aie beaucoup, mais je crois pouvoir assurer qu'il n'est pas pour cela le motif qui me détermine. Il est tout au plus accessoire ou accidentel. Mon premier motif est de pouvoir faire quelque chose de la vie qui n'a fait que m'embarrasser jusqu'à présent.

Apprenez-moi à vivre, Monsieur, je vous en prie, c'est-à-

dire apprenez-moi les moyens qui peuvent me rapprocher le plus du bonheur. Mais, comme il n'y a point de bonheur absolu, qu'il est relatif aux goûts, aux inclinations et aux passions, je suis entrée dans les détails que j'ai cru nécessaires pour vous mettre à portée de juger du parti que je peux tirer de ma façon d'être.

Si j'abuse encore de votre bonté et de votre patience, Monsieur, excusez-moi, je suis si peu en état de mettre de l'ordre dans mes idées, mon esprit est si souvent mis en arrêt par d'importuns souvenirs, il est si enveloppé de réflexions accablantes, que ce n'est qu'avec effort que je puis m'occuper d'autre chose que des cruelles discussions où m'a jetée depuis quatre mois une mort à laquelle je ne devais pas m'attendre.

Comme je ne sais encore quand elles finiront, je craindrais qu'un plus long délai, en vous laissant croire que j'ai été peu sensible à votre bonté, ne me privât des conseils que je désire si fort, et que j'attends avec tant d'impatience. Ils arriveront peut-être au moment où ils me seront doublement utiles, au sortir d'une crise violente, où mes forces comme épuisées me rendront à mes incertitudes, à mes ennuis, à un plus grand abattement.

L'expérience que je fais encore aujourd'hui de la mauvaise foi, de l'avarice et de tout ce qu'on peut trouver d'affligeant dans le cœur humain, ne peut qu'aigrir davantage les maux d'une âme déjà malade.

Ayez pitié d'elle, Monsieur, et montrez-moi la route qui peut conduire *sinon au bonheur, au moins à la paix du cœur*, qui, comme vous le dites, n'en est pas loin. Je crois *qu'il reste encore un peu d'étoffe* au mien, n'en désespérez point, le bien que vous lui aurez procuré sera la récompense de votre peine. Je ne vous parle point de ma reconnaissance, elle sera pour moi un sentiment trop doux pour que je veuille m'en faire un mérite.

J'ai l'honneur d'être...

HENRIETTE.

(*A suivre.*)

UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE NAUDÉ

A

P. D. HUET

A Monsieur Georges Vicaire.

Voici une lettre de Gabriel Naudé que je crois inédite, sans pouvoir cependant donner plus de garantie en cette matière que n'en comporte la difficulté inhérente à des affirmations de ce genre. Le mérite en tous cas sera de l'avoir déchiffrée, car pour qui connaît l'écriture de ce savant, il est clair que c'est à force de patientes comparaisons, et en devinant péniblement que l'on parvient à connaître la pensée cachée sous ces caractères peu lisibles. Si c'est une découverte que j'ai recommencée, mon essai aura pour contrôle la lecture de mon devancier inconnu.

Par le sujet de la lettre, comme par l'autographe même, la lettre de Naudé appartient à la Bibliothèque Mazarine ; car c'était en faisant œuvre de bibliothécaire du cardinal que Naudé, sollicité par Huet de communiquer à Samuel Bochard des manuscrits, lui en accusait l'envoi, mais aussi réclamait un autre prêt antérieurement délivré ; c'est d'ailleurs dans un des manuscrits de cette bibliothèque, au numéro 1857, folio, ou mieux 85e pièce, que la lettre est conservée. C'est une feuille double, in-folio, portant pour adresse ces mots

que le pli, accompagné sans doute d'une bande où le cachet était fixé ne laisse plus lire qu'incomplets :

A Monsieur
Monsi]eur Huet chez Monsr
. . . . . père A Caen.

Faut-il croire que le destinataire ne fut point rencontré à l'adresse indiquée, car la main du distributeur sans doute a ajouté, en sens inverse du reste de l'adresse : *Incognu*. Mais il est bien probable que le destinataire fut trouvé. Ce n'est donc pas par suite de cette circonstance que la lettre revint à son point de départ, puisqu'elle est d'acquisition récente à la Bibliothèque Mazarine. Elle a passé en effet dans une vente du 18 mars 1899. C'est à M. Noël Charavay qu'a été achetée cette pièce intéressante (1).

Parvenu ou non à sa destination, le texte n'en offre pas moins son intérêt.

C'est à mon grand regret que je n'ay peu respondre à la vostre aussi tost comme j'aurois bien désiré. Mais voulant auparauant satisfaire à ce que je vous avois promis touchant le petit Ms que uous m'auiez demandé pour [le sieur] (2) M. Bochard, il m'a fallu attendre jusques à cette heure la

(1) V. *Catalogue d'une précieuse collection de Lettres Autographes provenant de plusieurs cabinets et..... dont la vente aura lieu à Paris... le samedi 18 mars 1899*. Paris, Noël Charavay, 1899, v. num. 79, p. 15. Naudé (Gabriel), célèbre érudit, bibliothécaire de Mazarin, puis de Christine de Suède, n. 1600, m. 1653. L. a. s. à Huet ; Paris, 23 juin 1650, 1 p. in-folio. « Belle lettre relative à l'achat de divers ouvrages pour la bibliothèque de Mazarin. » — Il semble que cette mention est légèrement inexacte, et qu'il s'agit plutôt du prêt de certains manuscrits du cardinal que de l'acquisition de livres pour sa collection. L'intérêt n'en est pas moindre, et les jugements de Naudé sur les livres récemment parus, ceux de Sirmond par exemple, ne sont pas sans valeur.

(2) Les mots entre [ ] sont barrés.

commodité du s^r^ Abraham (1) pour la choisir entre les autres. Et en effet vous pouvez maintenant asseurer ledict s^r^ Bochard que j'ay mis il y a cinq ou six jours ledict Ms entre les mains de M. Sarvault (?) qui ne manquera pas de luy enuoyer auec toute la diligence possible. Je suis bien fasché que ce soit si peu de chose et je tiens pour certain que *Minuet præsentia famam*. Mais néantmoins puis qu'il sert de nombre en nostre Bibliothèque, aussi bien que les deux autres que j'envoyé audict s^r^ Bochart il y a plus de sept ou huit mois, je le prié par vostre moyen de me les reuoyer tous trois lorsqu'il aura fait de ce dernier, et vous mobligerez aussy bien fort de l'asseurer que tous les autres de la Bibliothèque de son Eminence auec celuy qui la goüuerne sont a son seruice. Pour ce qui est du Breuiaire grec (?) ie souhaitterois aussy passionement de l'auoir double comme je scay fort bien ce qui est afin de vous le pouuoir enuoyer. Mais je ne suis pas assez heureux pour vous pouuoir rendre ce petit service, si parmi les autres liures doubles tant miens que de son Eminence vous vous souuenez de quelqu'un qui vous soit agréable, auquel je ne me sois point defaict depuis vostre départ, vous en pouuez faire estat comme d'une chose qui vous est toute acquise. Le R. P. Sirmon (2) nous a donné depuis quinze jours *Ruffinus de fide* et *Marcellinus de Schismate Damasi et Ursini* (3) qui sont deux petits liurets in octauo de

(1) Cet Abraham, un hébraïsant apparemment, comme son nom l'indique aidait sans doute l'excellent bibliographe qu'était Naudé, à classer et à choisir les manuscrits orientaux dont les études de Samuel Bochart l'amenaient à demander communication. On voit que Huet, son élève, s'employait à lui procurer des instruments de travail.

(2) Le P. Jacques Sirmond, né à Riom, le 12 ou le 22 octobre 1559, mourut à Paris, le 7 octobre 1651. Cf. C. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1237-1261.

(3) Voici les titres complets de ces deux « livrets » : *Rufini Presbyteri Provinciæ Palestinæ Liber de Fide Nunc primum editus, Notisque illustratus opera et studio Iacobi Sirmondi Societatis Iesu Presbyteri*. Parisiis, apud Sebastianum et Gabrielem Cramoisy, M.DC.L, 8 pp. 102. — *Marcellini et Faustini Presbyterorum libellvs precum*

fort bonne trempe : il y en a quelques autres desquels je ne vous dis rien parce qu'ils sont de plus bas alloy (.) le mesme pere a eu un different auec M. Tristan sur l'explication de trois médailles qui a desia produit quatre liurets deux de chaque costé (1), les Jansénistes et Jesuites escriment (2) a outrance les uns contre les autres *et mihi Bilem* (...) (3) *tanti mouere tumultus.*

Je suis

Monsieur

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

G. NAUDÉ.

De Paris ce 23 juin 1650.

ad Imperatores, nunc primum editus opera Iacobi Sirmondi Soc. Iesu Presbyteri. Parisiis, apud Sebastianum et Gabrielem Cramoisy, 8, pp. 103 sll.

(1) Le lettre de Naudé est écrite avant la fin de la controverse, car il y a dans la bibliographie de Sirmond et de Tristan trois brochures échangées sur ce sujet, et Baillet les a signalés. V. *Des Satyres personnelles*, II, 264-268. Au premier écrit de Sirmond : *Triplex nummus antiquus, Christi Domini, Perperenæ ciuitatis, Hannibaliani regis...* Parisiis, apud Sebastianum et Gabrielem Cramoisy fratres, M. DC. L, 8 pp. 21, Tristan de Saint-Amant opposa *Ioannis Tristani a Sancto Amante ad Iacobum Sirmondvm epistola*. Parisiis, apud Viduam Dionysii Moreau, MDCL, 8 pp. 29. La réplique de Sirmond est intitulée *Iacobi Sirmondi Soc. Iesv Presbyteri Antitristanus, siue ad Ioannis Tristiani Sanctamantiani de triplici nummo antiquo Epistolam. responsio*, Parisiis apud Sebastianum, etc, MDCL, 8, pp. 38. A quoi Tristan riposta par un second écrit dont le titre laisse déjà percer du mécontentement. *Antidotvm, sive æqva et ivsta defensio adversus querulam Iacobi Sirmondi responsionem*, Parisiis, 1650, 8. Enfin après la date de la lettre qui nous occupe deux plaquettes furent encore échangées. Sirmond donna un nouveau *Antitristan* : *Iacobi Srmondi Soc. Iesu Presbyteri Antitristanus II, siue ad Ioannis Iacobi Tristani Sanctamantiani Antidotum responsio* (*ibid.*), 8 pp. 36, et son adversaire publia sa réponse : *Antisophisticvm, sive Defensio secunda adversus malignum et sophisticum Iacobi Sirmondi Anti-Tristanum secundum.* Parisiis 1651, 8 (Sommervogel, l. c., col. 1250.)

(2) Faut-il lire *escriuent* ? On déchiffre plutôt *m* que *u*. Le mot est d'ailleurs des plus vraisemblables. On lit dans le *Dictionnaire de l'Académie* 1re édit. 1694, t. I, p. 388 : « Escrimer, s'exercer, se battre avec des fleurets. Il signifie aussi fig. disputer l'un contre l'autre sur quelbue matière d'érudition, de science. Ils sont tous deux sçavants, il y a plaisir à les voir escrimer l'un contre l'autre. »

(3) Mot illisible.

On reconnaît bien dans cette lettre de Naudé l'homme qui triomphait d'avoir enfin réalisé ou approché son rêve ancien d'une bibliothèque universelle, encyclopédique, ouverte à chacun, et de facile entrée, et fondée dans le but de « n'en dénier jamais la communication au moindre des hommcs qui en pourrait avoir besoin. » On ne pouvait en effet être plus aimable, ni plus délicat dans la manière de faire rentrer enfin les manuscrits envoyés depuis sept à huit mois, en priant l'intéressé de les joindre au nouveau prêt si gracieusement annoncé.

Les traditions de science et d'obligeance parfaite du bibliothécaire de la collection Mazarine sont donc bien anciennes, et Gabriel Naudé reconnaîtrait aujourd'hui ses successeurs.

EUGÈNE GRISELLE.



CHRONIQUE

Les Cent Bibliophiles. — La Société des Cent Bibliophiles, dont MM. Henry Houssaye et Jules Claretie, de l'Académie française, sont membres d'honneur et dont le président est M. Eugène Rodrigues, vient de publier son *Annuaire* pour l'année 1902. Ce joli livret contient en outre des statuts, du réglement intérieur, de la liste des membres et des publications de la Société et autres documents, une notice nécrologique consacrée par M. Eugène Rodrigues à MM. Bourdery, Noël, Piet et Pochet, sociétaires décédés. Les Cent Bibliophiles ont déjà marqué leur place par quatre belles publications et, ces jours-ci, un cinquième ouvrage va être mis en distribution par les soins de M. Paul Lacombe, archiviste-trésorier ; il s'agit de *Carmen*, de P. Mérimée, illustrée de 170 lithographies en couleurs de Lunois, avec préface de M. Maurice Tourneux.

Vente de la bibliothèque d'Eugène Paillet. — C'est du 17 au 20 mars prochain qu'aura lieu, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, la vente des livres composant la bibliothèque du regretté président d'honneur de la Société des Amis des Livres. Cette vente, qui sera l'évènement sensationnel de la saison bibliophilique, sera faite par le ministère de Me Maurice Delestre, commissaire-priseur, assisté de M. Edouard Rahir, successeur de Morgand et libraire de la Société des Bibliophiles françois, qui en a rédigé le catalogue. M. Henri Beraldi, président des Amis des Livres, en a écrit la préface. Le *Bulletin du Bibliophile* rendra compte de cette vente dans sa livraison du 15 avril.

Etudes populaires sur la Bresse et le Bugey. — Notre savant collaborateur, M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, est infatigable malgré ses quatre-vingt-dix ans. Tout récemment, la Société des Gens de Lettres lui décernait le prix Petit-Bourg, d'une valeur de mille francs, justement pour ses *Etudes populaires sur la Bresse et sur le Bugey*, qui sont tout à fait remarquables. L'auteur a divisé son livre en trois chapitres précédés d'une introduction. Le 1er chapitre est intitulé : *La Langue de ma nourrice* ; le 2e est consacré à la Bresse, qu'a chantée en de si beaux vers, dans ses *Emaux bressans*, le regretté poète Gabriel Vicaire ; M. Aimé Vingtrinier y a traité de « La poésie du département de l'Ain », du « Patois bressan », des « Locutions locales », des « Sarrasins », des « Superstitions » et des « Coutumes ». C'est au Bugey et au Valromez que se rapporte le 3e ; l'éminent folkloriste y étudie le « patois », la

« Linguistique », les « Formulettes », les « Usages et Superstitions », les « Arbres », les « Astres et divinités », les « Rochers, fontaines et torrents », les « Écrivains du Bugey (historiens, poètes, etc.), le « Bélo » et le « Patois du Valromey ».

Le style est alerte et pimpant et la documentation très nourrie ; on lira avec plaisir ces pages pleines de bonne humeur et les fidèles de la tradition populaire ne manqueront pas d'y trouver d'instructifs et même nouveaux renseignements sur un sujet déjà plusieurs fois abordé par des historiens du département de l'Ain.

L'Historiographe de Parmentier. — Un savant chimiste français, M. Antoine Balland, pharmacien principal de première classe au laboratoire des expertises du Comité de l'Intendance, vient de consacrer à Antoine-Augustin Parmentier, un livre fort documenté et fort intéressant dans lequel il analyse consciencieusement l'œuvre de son célèbre prédécesseur dans la Pharmacie des armées. Le livre de M. Balland, d'un caractère tout scientifique, sera jugé dans les revues spéciales; il nous appartient cependant par les chapitres qui le terminent et dans lesquels l'auteur a donné : 1° une bibliographie très complète de tous les écrits de Parmentier, livres, brochures, mémoires et même articles de revues, au nombre de 165 ; 2° Une bibliographie biographique de Parmentier (34 n^os^) et 3° Une Iconographie de Parmentier (18 n^os^). M. Antoine Balland a placé en tête de son ouvrage intitulé *La Chimie alimentaire dans l'œuvre de Parmentier*, publié chez J.-B. Baillière et fils (in-8° de XI-448 pp.) un portrait de l'illustre philanthrope.

Vente de livres. — Le jeudi 27 février, à l'Hôtel Drouot, vente de beaux livres modernes, publications de la Société des Amis des Livres et de la Société des Bibliophiles contemporains. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 21 et 22 mars, à l'Hôtel Drouot, vente des livres rares et précieux de M. H. B., de Bordeaux (*M. Edouard Rahir, expert*).

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ALBET CIM, bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des postes et télégraphes. — Une Bibliothèque. L'art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir. *Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, 26,* 1902, in-8 de XII-488 pp.

« Ce n'est pas aux bibliographes de profession et aux savants que cet ouvrage s'adresse ; c'est à tous ceux qui ont le goût des livres et veulent se rendre compte des éléments matériels du livre, en connaître la fabrication, les qualités physiques, les conditions d'achat, les meilleurs modes d'entretien et de classement ; et aussi et surtout à ceux qui cherchent à tirer de leurs lectures le plus de profit et le plus de plaisir possible. C'est à la jeunesse spécialement qu'il est destiné, à la jeunesse studieuse et curieuse, qui sent s'éveiller en elle le passionnant amour des livres et des lettres — deux choses que je ne sépare pas. »

Ainsi débute l'excellent ouvrage dont M. Albert Cim vient de doter les bibliophiles. Puissent un grand nombre de collecteurs de livres modernes se pénétrer de ces paroles éminemment sages ; car c'est sagesse et vérité que de réunir en une même passion et l'amour des livres et l'amour des lettres. L'un ne devrait pas marcher sans l'autre. Il en va hélas ! tout autrement par le temps qui court ; l'extérieur est tout, l'intérieur peu de chose, et c'est pour ce motif que l'on voit adjuger à des prix infimes dans les ventes pnbliques les œuvres de tel romancier ou de tel poète qui honore grandement notre littérature, alors que les élucubrations médiocres de tels autres atteignent parfois des prix insensés et sans que l'on sache trop pour quelle raison. La vérité est que, pour beaucoup, l'amour du livre est devenu l'amour... de la spéculation. Aussi nc faut-il pas désespérer de voir s'élever quelque jour une *Bourse* des livres, d'entendre crier sur la voie publique la cote officielle de la bibliophilie et de voir se créer des journaux biblio-financiers où l'on trouvera quotidienne-

ment, comme pour les valeurs, des renseignements et des conseils : X. est demandé, y lira-t-on, Y. reste ferme, Z. fléchit. Mais laissons là cette digression et revenons vite, ce qui est beaucoup plus intéressant, au livre de M. Albert Cim.

Les auteurs de manuels didactiques ont souvent une propension à pontifier, ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de vous enseigner, le plus gravement du monde, que *Sévigné* est le pseudonyme de la marquise de Rabutin-Chantal, ou bien que *Staël* est celui de Mme Necker ; M. Albert Cim a évité cet écueil ; son livre, quoique solidement documenté, reste toujours bon enfant, et j'avoue avoir éprouvé à le lire un véritable agrément. D'autres que les néophytes y trouveront sûrement à s'instruire. Notre érudit confrère a surtout le mérite d'être clair en ses explications et toujours précis ; il n'y a qu'à voir les longues références placées au bas des pages pour s'assurer qu'avant de rédiger son travail, il a fouillé, cherché, lu tout ce qui avait trait à son sujet ; et il a tiré un très bon parti de ses recherches et de ses lectures, auxquelles il a ajouté des vues très personnelles. Aussi bien puis-je dire ici qu'*Une bibliothèque* est un excellent traité, non seulement à l'usage des jeunes bibliophiles, mais de tout ceux qui aiment réellement le livre ; les jeunes bibliothécaires y trouveront de fort utiles renseignements.

L'ouvrage de notre confrère embrasse un champ d'études trop vaste pour qu'il soit possible d'en donner ici une analyse même sommaire. Toutefois, puis-je, en indiquant les différents chapitres qui le composent, faire à peu près connaitre ce que l'on y pourra trouver. Dans le chapitre Ier, l'auteur a écrit un charmant historique de l'amour des livres et de la lecture chez les anciens et chez les modernes ; les chapitres suivants deviennent alors plus techniques. Le chapitre II est consacré au *papier*, à l'importance de son choix, à sa fabrication ; le *format* des livres est étudié dans le chapitre III ; *l'impression* forme l'objet du chapitre IV. Le chapitre V a trait à la *reliure*, le chapitre VI à *l'achat des livres*, le chapitre VII à *l'aménagement d'une bibliothèque et du rangement des livres*, le chapitre VIII aux *catalogues et à la classification bibliographique*, et enfin le chapitre IX à *l'usage et à l'entretien des livres*. Un *appendice* assez copieux, où M. Albert Cim a donné un petit lexique des termes géographiques latins qui ne sera pas inutile pour ceux qui ne possèdent pas le *Dictionnaire de géographie* de Deschamps, et un index alphabétique terminent le volume.

Peut-être bien, sur certains points de détail, y aurait-il à émettre quelques réserves, sur la mesure draconienne, par exemple, que préconise M. Cim à l'égard des ouvrages publiés par souscription. « Ne souscrivez jamais à un ouvrage inachevé », nous dit-il. C'est aller un peu loin. Combien d'ouvrages importants ont été ainsi publiés, tel entre autres pour ne citer que ceux-là : *Le Manuel* de Brunet, le

Larousse, *La Grande Encyclopédie,* l'excellente *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*, de Maurice Tourneux. Des travaux aussi considérables ne peuvent pas paraître autrement que par fragments : faut-il donc attendre leur terminaison pour les acheter et pour profiter des renseignements précieux qu'ils renferment ? En théorie, M. Albert Cim peut n'avoir pas tout à fait tort, car on a vu souvent, en effet, des ouvrages rester inachevés pour des raisons diverses. Mais cette théoric qui a du bon, ne saurait être généralisée et rigoureusement mise en pratique.

Ce sont là de petites questions de détail qui n'enlèvent du reste rien au grand mérite du traité de M. Cim, qui, à mon sens, est tout à fait digne de retenir l'attention de tout bibliophile et de tout lettré.

GEORGES VICAIRE.

— GEORGES d'ESPARBÈS. — La Légende de l'Aigle. Compositions de François Thévenot gravées par Florian et Romagnol. *Paris, librairie de la Collection des Dix, A. Romagnol, directeur, 10, rue de Condé,* 1901, gr. in-8 de 2 ff., 222 pp. et 1 f.

La Légende de l'Aigle, publiée pour la première fois en 1893 (Paris, Dentu, in-18) a obtenu, à son apparition, un très grand succès. Les amateurs ont recherché l'édition originale de ce poème épique en vingt contes, dont la couverture est illustrée par Willette. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la couverture qui est illustrée, mais tout le livre qui est orné, presque à chaque page, de très belles compositions de François Thévenot. On a pas oublié le succès de *Boule-de-Suif*, de Guy de Maupassant, illustrée par le même artiste et qui est incontestablement l'un des volumes les mieux réussis de cette intéressante Collection des Dix, commencée par le regretté Emile Testard, continuée par M. A. Romagnol, et qui est bien près aujourd'hui de toucher à son achèvement.

La Légende de l'Aigle ne fait pas partie de la Collection des Dix qui compte, à l'heure actuelle, les sept publications suivantes : *La Mort du duc d'Enghien*, *La Fille Elisa*, *Boule-de-Suif*, *Sapho*, *Le Passant*, *Grandeur et Servitude militaires* et *Thaïs* ; mais c'est un très beau livre que l'on y peut annexer ; conçue, en effet, dans le même esprit au point de vue de l'illustration que *Boule-de-Suif*, *La Légende de l'Aigle* en forme presque le pendant naturel. Depuis quelques années, tout ce qui a trait à la merveilleuse et grande épopée est à l'ordre du jour. Les mémoires et les livres relatifs à

Napoléon et à son époque se succèdent les uns aux autres ; les éditions s'en débitent avec une étonnante rapidité. La nouvelle publication de M. A. Romagnol arrive donc, elle aussi, bien à son heure et le public des amateurs l'a accueillie avec une faveur d'autant plus marquée que l'intelligent et actif éditeur de la rue de Condé n'a rien négligé pour donner aux scènes militaires émouvantes et vibrantes de Georges d'Esparbès tout le luxe nécessaire. M. François Thévenot, pour illustrer ce bel ouvrage, a composé soixante aquarelles qui interprètent le récit de façon fort heureuse. MM. Florian et Romagnol, les deux excellents artistes que l'on sait, les ont traduites sur le bois avec une rare fidélité. C'est donc un double régal de relire, dans cette élégante édition, imprimée avec un soin irréprochable par M. Ph. Renouard, les contes si colorés, si vivants de M. Georges d'Esparbès.

Ne quittons pas la librairie de la Collection des Dix sans dire quelques mots de deux publications qu'elle a sur le chantier et qui, toutes deux, se recommandent d'ores et déjà à l'attention, non seulement par les textes, mais aussi par les artistes qui sont chargés de les illustrer. C'est d'abord *La Vie de Bohême*, d'Henry Murger, avec illustrations de Léandre, gravées en couleurs et ensuite, dans la Collection des Dix, *La Jacquerie*, de Mérimée, dont le maître Luc-Olivier Merson exécute les compositions qui seront gravées à l'eau forte par M. Chessa. Voilà deux livres qui feront certainement du bruit dans le Landernau bibliophilique.

G. V.

— PROSPER MÉRIMÉE. — La Chambre bleue, nouvelle dédiée à Madame de la Rhune. Une couverture illustrée et soixante et une aquarelles d'après Eug. Courboin. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5*, 1902, gr. in-8 de 2 ff., IV-58 pp. et 1 f.

— PAUL LACROIX (Bibliophile Jacob). — Ma République, précédée d'un à-propos de l'auteur. Sept eaux fortes originales de Ed. Rudaux. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5*, 1902, pet. in-8 de 2 ff., 150 pp. et 1 f.

La Chambre bleue, cette délicieuse nouvelle que Mérimée écrivit, à Biarritz, en septembre 1866, et dédia à S. M. l'Impératrice Eugénie, a paru pour la première fois dans les colonnes de l'*Indépendance*

belge (nos des 6 et 7 septembre 1876); elle a été réimprimée ensuite, en 1873, chez Michel Lévy frères, dans un volume intitulé *Dernières Nouvelles*. M. Léopold Carteret vient, à son tour, de donner une édition de luxe de ces pages d'une amusante fantaisie et c'est à M. Eugène Courboin qu'il a confié le soin de les illustrer. A vrai dire, M. Eugène Courboin n'a peut-être pas interprêté avec toute la fidélité désirable le texte de Mérimée ; la nouvelle assez croustillante dans le fond, est, dans la forme, d'une délicate discrétion que n'a pas observée l'illustrateur. L'écrivain ne s'est pas cru « obligé de dire au lecteur tout ce qu'il peut facilement imaginer, ni de raconter, heure par heure, tout ce qui se passa dans l'hôtel de N*** ; on devine aisément les intimités dont fut témoin la fameuse chambre bleue, mais était-ce bien le rôle de l'artiste de lire entre les lignes et de commenter par l'image des détails volontairement négligés par l'auteur?

La nouvelle de Mérimée se passe en plein second Empire, à l'époque où triomphait la crinoline dont M. Eugène Courboin nous montre d'ailleurs quelques suggestifs échantillons. *Ma République*, de Paul Lacroix, nous reporte à l'époque troublée de la Révolution. Rassurez-vous. Ce n'est pas d'une profession de foi politique que le bibliophile Jacob entretient ses lecteurs; nous en lirons suffisamment, d'ici peu, sur les murailles de Paris. Sa *République*, c'est la *République*, de Jean Bodin, le célèbre publiciste angevin. Un exemplaire tout à fait exceptionnel d'une édition de 1580 de cet ouvrage qui, pendant une absence du bibliophile, a disparu de sa bibliothèque, qu'il croit à tout jamais perdu et qu'il finit enfin par retrouver, douze ans après sa disparition, dans le grand duché de Posen, est le point de départ d'un récit très dramatique et très mouvementé. *Ma République* est précédée d'un à-propos de l'auteur qui touchera particulièrement le cœur des bibliophiles; Paul Lacroix y fait une étude humoristique des bouquinistes, étalagistes, bibliomanes, bibliophiles, bouquineurs et même des épiciers qui achètent des livres pour... en faire des cornets.

M. Léopold Carteret s'est adressé, pour l'illustration de ces pages pleines de bonhomie et de belle humeur, au talent délicat de M. Ed. Rudaux. Les sept eaux-fortes dont il a orné le livre sont, ma foi, charmantes. C'est d'abord un petit coin du quai Conti, avec ses boîtes poussiéreuses mais attirantes où parfois se font de précieuses trouvailles — M. Gabriel Hanotaux en sait quelque chose — ; puis, quittant le pays des bouquinistes, l'artiste nous fait passer l'eau et nous conduit dans une grande librairie parisienne, la librairie Conquet; nous y trouvons M. Carteret debout, près d'un amateur examinant des livres; voilà pour l'illustration de l'à-propos. *Ma République* comprend cinq compositions. La première nous montre le citoyen Jacob — l'heureux possesseur de la *République* de Jean Bodin,

édition de 1580 — débarquant de la diligence et interrogé par le chef de police ; dans la seconde, le bibliophile est chez lui, il a ouvert sa bibliothèque, il constate l'absence de son précieux exemplaire ; puis, un incident dramatique ; une jeune femme a voulu se jeter par la fenêtre, Jacob l'a retenue à temps, non sans péril, et le voici qui la transporte évanouie sur un fauteuil. M. Rudaux nous fait pénétrer ensuite avec Jacob, dans le bureau du citoyen-greffier Machefer, et enfin — ô joie ! — le bibliophile, endormi devant une large cheminée. dans un château du grand duché de Posen, a retrouvé sa chère *République*, de Jean Bodin, édition de 1580. Tout est bien qui finit bien.

Tout dans ce petit volume concourt à le rendre charmant : texte, illustration, format, papier et impression ; on pourrait difficilement souhaiter livre plus élégant et plus distingué.

G. V.

— QUENTIN-BAUCHART, ancien représentant du peuple, ancien président au Conseil d'État, ancien sénateur. — Études et Souvenirs sur la deuxième République et le second Empire (1848-1870). Mémoires posthumes publiés par son fils, ancien maître des requêtes de première classe au Conseil d'État. Première partie. La République de 1848 depuis l'ouverture de l'Assemblée Constituante jusqu'à la Présidence décennale du Prince Louis-Napoléon. *Paris, librairie Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, 8,* 1901, in-8 de 3 ff. et II-484 pp.

On connaît le rôle important qu'a joué dans l'histoire de son pays M. Quentin-Bauchart tant en 1848 que sous le second Empire ; on n'a pas oublié le rapport de l'ancien représentant du peuple sur les journées de juin 1848, non plus que la mission de clémence qu'il remplit en vue de reviser les décisions des commissions mixtes après le Coup d'Etat du 2 décembre 1851. M. Quentin-Bauchart, qui s'était retiré de la vie publique après la chute de l'Empire, auquel il est toujours resté fidèle, a laissé des mémoires. Ce sont ces intéressantes pages que son fils, l'éminent bibliophile à qui l'on doit entre autres travaux importants deux beaux et bons volumes sur *Les Femmes bibliophiles*, a exhumées pour les livrer au public. La première partie

de ces *Etudes et Souvenirs* vient de paraître. On y trouvera retracées les phases de la République de 1848, depuis l'ouverture de l'Assemblée Constituante jusqu'à la Présidence décennale du prince Louis-Napoléon. Ces mémoires, écrits au courant de la plume de 1872 à 1883, à mesure qu'ils se présentaient à l'esprit de l'auteur, et renfermant par cela même des rapprochements instructifs avec les évènements de ces dernières années, fourniront, à raison de leur authenticité et de la personnalité même de l'ancien président au Conseil d'Etat, des éléments précieux aux historiens futurs.

M. Ernest Quentin-Bauchart a orné la publication de ces *Souvenirs* d'un beau portrait de son père, gravé à l'eau-forte par Abot.

G. V.

MEMENTO

A signaler :

— *Ménélik et nous : Le Carrefour d'Aden — La route d'Addis-Ababa Je suis l'hôte du Négus — Vers le Nil bleu — France et Abyssinie*, intéressants récits de voyage de Hugues Le Roûx, accompagnés de cartes et d'illustrations d'après des photographies, publiés par la librairie Nilsson, Per Lamm, successeur (in-8 de 446 pp,).

— *Clavel d'Haurimonts : Un ancêtre des poètes montmartrois,* par Virgile Josz, publié avec un portrait inédit, dans la « Collection du Bibliophile parisien », de M. Henri Daragon (in-8 de 81 pp. et 1 f. n. chiffré).

— *Questions bibliographiques* : *Michel Félix, imprimeur*, extrait du *Bibliographe moderne,* juillet-octobre 1901, par M. Louis Morin, typographe, correspondant du Ministère de l'Instruction publique in-8 de 4 pp. avec un curieux fac-simile.

— *Le Théâtre à Troyes au XVII*e *et au XVIII*e *siècle*, par le même auteur, extrait du *Bulletin historique et philologique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1901, in-8 de 31 pp.

— *Marchés d'ouvrage et de fournitures pour le train des équipages au XVII*e *siècle*, par le même auteur, extrait du *Bulletin historique et philologique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1901, in-8 de 11 pp.

— *La Direction de l'enregistrement, des domaines el du timbre dans les généralités de Tours et de Rouen au temps de la Ferme générale (1681-1791). Etude historique de manutention administrative, par M.-E. Chardon, directeur des domaines*, publiée à Rouen, chez Léon Gy, successeur de Cagniard, in-8 de 214 pp. et 1 f.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc**

— Board of education South Kensington. Historical introduction to the Collection of illuminated letters and borders in the national art library Victoria and Albert Museum, by JOHN. W. BRADLEY, B. A., author of « A Dictionary of miniaturists », etc. *London, printed for His Majesty's Stationery Office by Eyre and Spottiswoode*, in-8.

Publications de luxe.

Chez Alexis Rouquette :

— PROSPER MÉRIMÉE. — L'Enlèvement de la redoute. Composition de Maurice Orange, gravées à l'eau-forte, en couleurs par E. Decisy. Texte gravé au burin par A. Leclère. In-8.

Tiré à 125 ex. sur pap. vélin numérotés et paraphés par l'éditeur, avec triple suite des illustrations : eau-forte pure et état terminé en noir hors texte et tirage en couleurs dans le texte (*épuisé*).

Publications diverses.

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — L'Energie française. *Paris, Ernest Flammarion,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— ARTHUR CHUQUET, de l'Institut. — Stendhal-Beyle. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

— BOURDALOUE. — Sermon inédit sur la préparation à la mort publié par Eugène Griselle, docteur ès-lettres. *Lille, Bureau de la Revue Bourdaloue*, in-8.

— ALBERT SAMAIN. — Aux Flancs du Vase, suivi de Polyphême et de poèmes inachevés. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5); 3 ex, sur pap. de Chine (nos 6 à 8) et 19 ex. sur pap. de Hollande (nos 9 à 27).

— ANDRÉ BEAUNIER. — La Poésie nouvelle. Arthur Rimbaud, Jules Laforgue, Gustave Kahn, Jean Moréas, Emile Verhaeren, Henri de Régnier, Francis Vielé-Griffin, Maurice Maeterlinck, Stuart Merrill,

Francis Jammes, Paul Fort, Max Elskamp, etc. *Paris, Société du Mercure de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (n°s 1 à 10) à 10 fr.

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Œuvres complètes. Romans IV. Terre promise, Cosmopolis. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (16 fr.) ; 10 ex. sur pap. du Japon (32 fr.) et 10 ex sur pap. de Chine (32 fr.).

— André Theuriet, de l'Académie française. — Le Manuscrit du Chanoine, roman. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Jean d'Orléans, duc de Guise. — Sous le Danebrog, souvenirs de la vie militaire en Danemark. 1894-1899. *Paris, Calmann-Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. numérotés sur pap, de Hollande (12 fr. 50).

— Paul Durand-Lapie, avocat, agrégé de l'Université, membre de l'Académie. La Lune parlante, poême nocturne de Saint-Amant. Etude de M. Frédéric Lachèvre. Lecture faite en séance de l'Académie de Tarn-et-Garonne. *Montauban, imprimerie et lithographie Ed. Forestié,* 1902, in-8.

— J.-B. Marcaggi. — La Genèse de Napoléon. Sa formation intellectuelle et morale jusqu'au siège de Toulon. Avec deux portraits. *Paris, Perrin et Cie*, in-8, (7 fr. 50).

— André Martinet. — Jérôme Napoléon, roi de Westphalie. *Paris, Paul Ollendorff,* gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— Pierre Loti, de l'Académie française. — Les Derniers jours de Pékin. *Paris, Calmann-Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50) ; 25 ex. sur pap. de Chine (20 fr) ; 20 ex. sur pap. vélin de cuve (*souscrits*) ; et 15 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— Comte de Reiset. — ** Mes Souvenirs. La Guerre de Crimée et la Cour de Napoléon III, avec héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8. (7 fr. 50).

— Paul Beuve et Henri Daragon. — Victor Hugo par le bibelot, le populaire, l'annonce, la chanson ; 16 planches hors texte. Préface par Adolphe Brisson. *Paris, H. Daragon,* in-18 carré (5 fr.).

De la « Collection de l'Histoire par le bibelot » ; il a été tiré en outre des ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et des ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Alexandre Goichon — Menues proses. *Paris, en la maison des Poètes,* in-8.

Tiré à 10 ex. sur pap. de Hollande (4 fr.) et à 300 ex. sur pap. alfa (2 fr.).



NAPOLÉON LE GRAND

PAR

VICTOR HUGO

Le mois dernier, la veille du centenaire de Victor Hugo, je publiai cet article dans l'*Echo de Paris :*

J'ai vu tout dernièrement chez un bibliophile de mes amis un livre non cité encore parmi les œuvres de Victor Hugo. J'en donnerai la description exacte, à l'intention de M. Georges Vicaire, l'auteur érudit du *Manuel de l'Amateur de livres du XIXe siècle :*

NAPOLÉON LE GRAND

PAR

VICTOR HUGO

Imprimé sous le manteau impérial

A PARIS

MDCCCC

In-8 raisin, papier vergé, 2 feuillets, (faux-titre et titre), 1 feuillet non chiffré, et 342 pages. Frontispice à l'eau-forte non signé.

On lit au verso du faux-titre : *Ce livre a été tiré à 45 exemplaires, numérotés à la presse, pour quelques admirateurs de Napoléon et de Victor Hugo.*

Le frontispice représente la veillée des funérailles de Victor Hugo, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1885. Sous l'Arc de Triomphe, vu obliquement, se dresse le colossal catafalque qu'éclairent de lueurs fantastiques les flammes des grands lampadaires d'argent et les torches portées par les cuirassiers, pareils à des statues équestres. A la droite, dans un nuage de poudre, au milieu des cavaliers, des canons et des drapeaux, l'empereur arrêtant brusquement son cheval qui se cabre à demi, salue le glorieux cercueil.

Je crois intéressant de citer « l'Avis des éditeurs », imprimé en tête du volume ; il est anonyme : « Les chefs-d'œuvre que nous avons réunis ici forment une épopée napoléonienne. Ils étaient épars dans beaucoup de volumes ; nous en avons fait un seul livre, un seul faisceau, un seul trophée. Vers 1935, quand l'héritage littéraire de Victor Hugo sera entré dans le domaine public, nous sommes certains que ce livre, aujourd'hui imprimé clandestinement pour une quarantaine de bibliophiles, sera réimprimé à des milliers d'exemplaires, car il est fait pour tous les cœurs français. Mais nous avons voulu qu'avant la fin du siècle qui s'appellera le siècle de Victor Hugo, s'il ne s'appelle pas le siècle de Napoléon, fût publié ce livre où s'unit au nom auguste du grand empereur le nom illustre du grand poète. »

Le volume commence par : *Les deux Iles*, la première *Ode à l'Arc de Triomphe* et l'*Ode à la colonne de la place Vendôme*, publiées dans les *Odes et Ballades*. Viennent ensuite deux pièces des *Orientales : Bounaberdi* et *Lui :*

Toujours lui ! lui partout ! ou brûlante ou glacée,
Son image sans cesse ébranle ma pensée.
. . . .
Napoléon ! soleil dont je suis le Memnon !

Dans les *Feuilles d'Automne*, on a pris le *Souvenir d'enfance :*

J'avais sept ans, je vis passer Napoléon.
. . . .
Il passa. Cependant son nom sur la cité
Bondissait, des canons aux cloches rejeté,
Son cortège emplissait de tumulte les rues ;
Et, par mille clameurs de sa présence accrues ;
Par mille cris de joie et d'amour furieux,
Le peuple saluait ce passant glorieux.

Voici maintenant quatre pièces des *Chants du Crépuscule : Le Grand Homme vaincu ; A Laure, duchesse d'Abrantès ; Napoléon II ; la deuxième Ode à la Colonne :*

Dans la fournaise ardente il jetait à brassées
Les canons ennemis,

Puis il s'en revenait gagner quelque bataille :
Il dépouillait encore à travers la mitraille
Maints affûts dispersés,
Et rapportant ce bronze à la Rome française,
Il disait aux fondeurs penchés sur la fournaise :
En avez-vous assez ?

Plus loin, c'est l'*Ode à l'Arc de Triomphe* (des *Voix intérieures*) :

. . . . Debout !
Ceux de quatre-vingt-seize et de mil huit cent onze,
Ceux que conduit au ciel la spirale de bronze,
Ceux que scelle à la terre un socle de granit,
Tous, poussant au combat le cheval qui hennit,
Le drapeau qui se gonfle et le canon qui roule.

Je relis avec admiration le *Retour de l'Empereur*, ce grandiose poème d'un si beau mouvement lyrique :

Sire, vous reviendrez dans votre capitale,
Sans tocsin, sans combat, sans lutte et sans fureur,
Traîné par huit chevaux sous l'arche triomphale
En habit d'empereur !

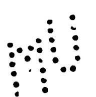
Par cette même porte où Dieu vous accompagne,
Sire, vous reviendrez sur un sublime char,
Glorieux, couronné, saint comme Charlemagne
Et grand comme César !

On a pris enfin, dans les *Châtiments*, les cinq premières parties de l'*Expiation ;* dans la *Légende des Siècles*, le *Cimetière d'Eylau* ; dans l'*Année terrible*, les *Deux Trophées*. Le volume de *Napoléon le Grand* contient environ 2.500 vers. Parmi tous ceux qu'a écrits Victor Hugo, il n'en est pas qui aient une forme plus magnifique, un sentiment plus élevé, un accent plus sincère ; il n'en est pas qui donnent une impression plus forte ni qui soient plus assurés de l'immortalité.

A la suite de tous ces beaux vers, on a imprimé des pages de prose d'une égale beauté. D'abord le discours sur la pétition du prince Jérôme-Bonaparte. J'en cite la péroraison : « Accordez-moi cette supposition impossible qu'il existe dans un coin quelconque de l'univers un homme qui n'ait jamais entendu prononcer le nom de l'empereur. Supposez que cet homme lise ce texte de loi qui dit: *La famille de Napoléon est bannie à perpétuité du territoire français.* En présence d'une pénalité si terrible, cet étranger se demanderait ce que pouvait être ce Napoléon. Il se demanderait, cet étranger, avec une sorte d'effroi, par quels crimes monstrueux ce Napoléon avait pu mériter d'être ainsi frappé à jamais dans toute sa race... Messieurs, ces crimes, les voici : c'est la religion relevée, c'est le Code civil rédigé, c'est la France augmentée au delà même de ses frontières naturelles, c'est Marengo, Iéna, Wagram, Austerlitz, c'est la plus magnifique dot de puissance et de gloire qu'un grand homme ait jamais apportée à une grande nation. »

A ce discours prononcé à la Chambre des pairs le 14 juin 1847, on a ajouté, en note, ces deux lignes du discours prononcé dans une réunion électorale, le 29 mai 1848: « Il n'y a pas encore un an, j'ai demandé hautement que la famille de l'empereur rentrât en France. La Chambre me l'a refusé, la Providence me l'a accordé. »

Que de choses encore ! des fragments du *Rhin* ; le *Récit du Capitaine*, de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie ;* les chapitres épiques des *Misérables* sur Waterloo. Des *Misérables* aussi, les pages des *Amis de l'A B C* où Marius trace en traits de feu cet éblouissant portrait de Napoléon : « ... Qui admirez-vous, si vous n'admirez pas l'empereur ? Et que vous faut-il de plus ? Si vous ne voulez pas de ce grand homme-là, de quels grands hommes voudrez-vous ? Il avait tout, il était complet. Il avait dans son cerveau le cube des facultés humaines. Il faisait des Codes comme Justinien, il dictait comme César, sa causerie mêlait l'éclair de Pascal au coup de foudre de Tacite, il faisait l'histoire et il l'écrivait ; ses bulletins sont des Iliades. A Tilsitt, il enseignait la majesté aux empereurs, à l'Académie des sciences il donnait la réplique à Laplace, au Conseil d'Etat il tenait tête à Merlin. Il voyait tout, il savait tout, ce qui ne l'empêchait pas de rire d'un rire bonhomme au berceau de son petit enfant ;



et tout à coup, l'Europe effarée écoutait des armées se mettre en marche ; les frontières des royaumes oscillaient sur la carte, on entendait le bruit d'un glaive surhumain qui sortait du fourreau, on le voyait, lui, se dresser debout sur l'horizon avec un flamboiement dans la main et un resplendissement dans les yeux, déployant dans le tonnerre ses deux ailes, la grande armée et la vieille garde, et c'était l'archange de la guerre !... Être l'Empire d'un tel empereur, quelle splendide destinée pour un peuple, quand ce peuple est la France et qu'il ajoute son génie au génie de cet homme ! Apparaître et régner, marcher et triompher, avoir pour étapes toutes les capitales, prendre ses grenadiers et en faire des rois, décréter des chutes de dynastie, transfigurer l'Europe au pas de charge, être le peuple de quelqu'un qui mêle à toutes vos aubes l'annonce éclatante d'une bataille gagnée, avoir pour réveille-matin le canon des Invalides, jeter dans des abîmes de lumière des mots prodigieux qui flamboient à jamais, Marengo, Arcole, Austerlitz, Iéna, Wagram ! faire à chaque instant éclore au zénith des siècles des constellations de victoire, donner l'empire français pour pendant à l'empire romain, vaincre, dominer, foudroyer, être en Europe une sorte de peuple doré à force de gloire, sonner à travers l'histoire une fanfare de Titans, conquérir le monde deux fois, par la conquête et par l'éblouissement, cela est sublime ! »

A Sainte-Hélène, dans ses visions consolatrices, où il voyait sa gloire grandir d'âge en âge, Napoléon ne rêvait point plus éclatant panégyrique.

Depuis qu'a paru cet article, j'ai été assailli de questions : « A moi, vous pouvez bien dire le nom de votre ami. Il doit être de la Société des Amis des Livres. — *Napoléon le Grand* a-t-il déjà passé en vente publique ? — Est-ce vous qui avez donné cette idée-là ! — L'impression a-t-elle été faite en France ou à l'étranger ? — Pensez-vous qu'en mettant les libraires en chasse, il serait possible de dénicher un de ces quarante-cinq exemplaires ? — J'ai reçu aussi nombre de lettres qui décèlent la même curiosité. On demande toutes sortes de rensei-

gnements. Un magistrat me témoigne sa surprise que lui « qui depuis vingt ans réunit tous les livres de Victor Hugo et tous les livres, toutes les brochures, tous les articles de quelqu'importance écrits sur Victor Hugo, n'ait eu jusqu'ici aucune connaissance d'un *Napoléon le Grand.* » Un libraire — et non des moindres — m'écrit « de lui indiquer, si je le connais, l'éditeur qui a souscrit les 45 exemplaires. » Un médecin propose une association de deux ou trois personnes pour faire réimprimer ce livre en Belgique à dix mille exemplaires à bon marché.

Les meilleures plaisanteries étant, comme on dit, les plus courtes, j'ai hâte de m'expliquer. *Napoléon le Grand* peut être ajouté au catalogue fameux des livres du comte de Fortsas. Ce volume n'existe pas, le titre est imaginaire, le frontispice est imaginaire, l'avant-propos est imaginaire ; il n'y a de réel que les citations de Victor Hugo.

C'est en lisant, il y a bien longtemps, l'*Ode à la Colonne, l'Arc de Triomphe, le Retour de l'Empereur*, que m'est venue la première idée d'un *Napoléon le Grand,* par Victor Hugo, comme antithèse à *Napoléon le Petit.* Beaucoup plus tard, je fis tapisser une porte de ma bibliothèque avec des dos de livres simulés. Je m'amusai à inventer des titres de fantaisie : Benjamin Constant, *Variétés littéraires et Variations politiques.* — H. de Balzac, *Les Comptes Mélancholiques.* — A. de Musset, *Elle et Moi.* — George Sand, *Moi et Eux.* — H. Rochefort, *Manuel du Démolisseur.* — Michelet, *Eloge des Jésuites.* — Schliemann, *Fouilles sur l'emplacement du Paradis Terrestre.* — Leconte de Lisle, *Les Beautés du Catholicisme.* — E. de Goncourt, *De l'Influence des Goncourt sur la Littérature française.* — Ernest Renan, *Les Cloches de la Ville d'Is.* Comme bien vous pensez, je n'oubliai pas : Victor Hugo, *Napoléon le Grand.*

J'avais le dos du livre, et combien de livres dont on se contente de voir le dos ! Mais pour une œuvre de Victor Hugo c'était insuffisant. Je projetai plusieurs fois de faire imprimer le livre, mais le temps me manquait pour rassembler la copie, pour trouver un imprimeur de bonne volonté, pour m'occuper de la mise en pages et des épreuves. Et puis, j'avais tout de même quelques scrupules de toucher, fût-ce d'une main dévotieuse, à la propriéte littéraire de Victor Hugo.

A la veille du centenaire, mon idée me revint encore, obsédante, impérieuse. Afin de m'en délivrer une fois pour toutes, j'écrivis l'article en question. Il me semblait qu'en décrivant ce livre dans un journal à grand tirage, en en citant des pages, je lui donnerais un certificat de vie et une existence au moins aussi notoire que si je le faisais imprimer à quelques exemplaires destinés aux nécropoles des bibliothèques privées. Tout n'est qu'apparence.

Une indication encore. S'il n'existe pas un gros livre de Victor Hugo ayant pour titre : *Napoléon le Grand,* il y a un petit livre de Victor Hugo, qui est bel et bien à la gloire de Napoléon Ier. C'est un in-16 de 124 pages, publié en 1841. Le titre, — qui est un peu plus long et un peu moins frappant que *Napoléon le Grand*, — vous dira le contenu du volume :

Le Retour | de | l'Empereur | suivi de | Lui-Bounaberdi (Orientales). — Première Ode à la Colonne. | — Souvenir d'enfance (l'Empereur au Panthéon). — Deuxième Ode à la Colonne. | — Le grand Homme vaincu. — Napoléon II. | — A Laure, duchesse d'Abrantès. — A l'Arc de Triomphe de l'Etoile, | par Victor Hugo. | Prix 1 franc) | Paris. | Furne et Cie, Delloye, libraire. (Imprimé par Béthune et Plon).

En tête se trouve un « Avis des éditeurs » signé : C.-V. Duriez. Ce Duriez avait été soldat de Napoléon,

ou était fils d'un soldat de Napoléon, je ne sais pas bien. Ami d'Emile de Girardin, il était en 1841 quelque chose comme administrateur de la *Presse*. Je n'affirme rien, n'ayant sur ce Duriez que des renseignements oraux. Au reste, peu importe Duriez ! c'est de son avant-propos qu'il s'agit. Le voici :

Depuis douze ans, le génie et la popularité de M. Victor Hugo se sont étroitement associés à tous les mouvements de la pensée nationale, de là, à diverses époques, ces poëmes qui ont eu un si durable et si profond retentissement ; la première Ode à la Colonne qui vengeait nos maréchaux d'empire d'une insulte de l'Autriche, la deuxième qui prédisait dès 1830 le mémorable événement accompli en 1840, l'hymne à l'Arc de l'Etoile, posé comme un aigle de bronze sur le sommet du colossal monument, l'Ode sur Napoléon II, la berceuse orientale intitulée *Lui* et tant d'autres œuvres successives dont la réunion *forme une espèce d'épopée napoléonienne,* inspirations toutes populaires et toutes françaises, hommages du *grand poëte* au *grand empereur.*

C'est cette espèce d'épopée, couronnée par le dernier poëme de M. Victor Hugo, *le Retour de l'Empereur*, que nous publions aujourd'hui. Nors croyons exécuter une idée patriotique et honorable en mettant à la portée de toutes les bourses *ces vers faits pour tous les cœurs*, et *en* ne *faisant* de toutes ces productions séparées, *éparses* dans vingt-trois volumes d'un prix élevé, *qu'un seul livre, qu'un seul faisceau, qu'un seul trophée*. Le succès, un long succès que le temps ne fait qu'accroître, a accueilli tous ces poëmes. Nous mettons donc avec confiance sous les yeux du public le petit livre qui rapproche si glorieusement *du nom auguste de Napoléon le nom illustre de Victor Hugo.*

C.-V. DURIEZ.

Les mots en italiques sont ceux qui ont été reproduits par moi, avec des contextes un peu différents, dans « l'Avis au lecteur, » que j'ai imaginé. J'ai fait ces emprunts afin de me garder contre une protestation éventuelle de quelque Hugolâtre sectaire. Si l'on m'avait accusé de travestir la pensée, les sentiments de

Victor Hugo, j'aurais riposté en citant la page de Duriez, page que Victor Hugo a certainement lue en épreuves, qui a été imprimée avec son approbation, et à laquelle il semble même qu'il ait un peu collaboré. Je crois bien reconnaître son style dans cet *hymne posé comme un aigle au sommet de l'Arc deTriomphe*, dans ces *vers faits pour tous les cœurs*, dans le choix si judicieux et l'opposition si heureuse de ces deux épithètes : le nom *auguste* de Napoléon et le nom *illustre* de Victor Hugo, dans cette image, enfin : *un seul livre, un seul faisceau, un seul trophée.*

En résumé, si ce beau livre : *Napoléon le Grand,* par Victor Hugo n'est pas fait, il serait facile à faire, car tous les éléments en existent. — J'ajoute qu'il sera fait. Ces jours derniers, un passionné collectionneur de documents napoléoniens, M. A. P., m'a montré, classées dans quatre grands cartons et préparées pour l'impression, toutes les poésies, toutes les pages de prose que Victor Hugo a écrites sur l'Empereur. Tandis que j'imaginais le livre, M. A. P. s'occupait à le faire. Il y a des idées qui sont dans l'air.

HENRY HOUSSAYE.

NOTES SUR L'HISTOIRE

DE LA

DÉFENSE DE LA DÉCLARATION DE 1682

(Fin)

L'ouvrage parut enfin, en vertu d'une permission tacite du gouvernement. Il portait pour titre : *Defensio declarationis conventus cleri gallicani an. 1682, de ecclesiastica potestate, autore Illustrissimo et Reverendissimo D. Jacobo Benigno Bossuet, episcopo Meldensi cum nonnullis notis.* Amstelodami (Paris), sumptibus Societatis, 1745, 2 vol. in-4. Tome I, xliv-532 pages ; tome II, de 323 pages, plus un *Appendix ad Defensionem* paginé séparément (viii-140 pages) et contenant la préface avec les trois premiers livres de l'édition de 1730. La traduction était mise en vente en même temps : *Défense de la Déclaration de l'Assemblée du clergé de France en 1682 touchant la puissance ecclésiastique... traduite en français avec des notes.* A Amsterdam (Paris), aux dépens de la Compagnie, 1745, 3 vol. in-4. Tome I, xxxvii-364 pages ; tome II, 491 pages ; tome III, 418 pages (1).

Cette traduction fut réimprimée, une trentaine d'années plus tard, non plus furtivement, mais avec l'agrément exprès du pouvoir et l'approbation du docteur Riballier ; elle fut alors dédiée à M. de Montazet, archevêque de Lyon : *Défense de la Déclaration... traduite en français avec des notes historiques, critiques. théologiques et une*

(1) Il y a des exemplaires sur grand papier, soit du texte, soit de la traduction.

Dissertation réfutative des quatre tomes in-4° du cardinal Orsi contre la dite Défense, par M***. Nouvelle édition revue, considérablement corrigée, à laquelle on a joint une table raisonnée des matières, etc. Paris, L. Cellot, 1774, 2 vol. in-4. Tome I, de LII-811 pages ; tome II, de XX-770 pages.

Quant à l'édition latine de Leroy, c'est elle qui a été généralement suivie dans les collections des Œuvres complètes de Bossuet. Elle fut réimprimée séparément à Berne, 1767, 2 vol. in-4, et reproduite dans la *Collectio praestantiorum operum jus canonicum illustrantium* (tomes XI et XII). Moguntiaci, 1788.

Sans entrer dans l'appréciation des notes dont il a accompagné le texte de Bossuet, nous pouvons dire sans hésiter que Leroy fut un éditeur consciencieux. Il s'est attaché à la copie la plus récente. « Je ne me suis permis, dit-il, de m'en écarter que quand j'ai trouvé dans les autres copies des corrections de la main de l'auteur qu'il avait vraisemblablement omis de faire dans celle-ci. Ces omissions sont fort rares et le plus souvent peu considérables. » Quoiqu'il eût de fortes raisons de croire que Bossuet avait projeté, dans une autre revision, de modifier son travail en évitant tout ce qui pouvait contrevenir à l'arrangement conclu entre la France et le Saint-Siège, il s'est refusé à opérer lui-même ces légères retouches. L'évêque de Troyes avait confié les papiers de son oncle, après que Leroy s'en fut servi, au P. Bordes, de l'Oratoire. Celui-ci entreprit d'exécuter le dernier plan de Bossuet ; Leroy lui fit comprendre qu'un éditeur n'a pas le droit de se substituer à l'auteur. Du reste, dit-il, Bossuet ne se proposait pas de changer son ouvrage au fond, mais seulement d'y mettre un autre titre et de retrancher certains passages qui déplaisaient à Rome : il n'y avait qu'à

supprimer la Déclaration elle-même, et au lieu des mots souvent répétés : « *Voilà ce que le clergé de France enseigne dans sa Déclaration* », mettre : Voilà ce que le clergé de France et l'Ecole de Paris ont cru dans tous les temps. »

Du reste, Leroy avertissait que les copies sur lesquelles il avait travaillé étaient conservées pour être communiquées à ceux qui mettraient en doute l'authenticité de son édition. La *Défense de la Déclaration* n'est sans doute pas sous la forme que son auteur lui aurait donnée s'il l'avait publiée lui-même ; mais quoi qu'on en ait dit, tout ce qu'elle contient en son état actuel est bien l'œuvre de Bossuet, et l'expression fidèle, sinon définitive de sa pensée (1).

Les manuscrits qui ont servi à Leroy sont conservés à la Bibliothèque Nationale, à laquelle ils ont été légués par Parent-Duchâtelet (latin 17.682 seq.). Ils contiennent, entre autres choses, la rédaction autographe, et une copie, revue, par l'auteur, de la *Dissertatio praevia*, qui exprime la pensée dernière de Bossuet.

Néanmoins, il s'est trouvé un certain nombre d'écrivains, et jusque dans les dernières années du XIXe siècle, pour attaquer l'authenticité de cet ouvrage. Par exemple Soardi, dans son traité *de suprema Romani Pontificis authoritate hodierna Ecclesiae gallicanae doctrina, authore***, in regia Universitate Taurinensi juris utriusque doctore.* Avenione, 1747, in-4. Ce traité (2) fut supprimé par un arrêt du Parlement de Paris, le 25 juin 1748 ; il y en a une autre édition donnée par M. de Buininck, à Heidelberg, 1793, in-4. M. de Buininck semble n'avoir pas connu l'édition de la *Défense* de 1745, mais

(1) L'édition de 1745 est analysée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1746, p. 17 et suiv.

(2) En voir une analyse dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, du 30 avril 1748, p. 69.

seulement celle de 1730, et comme, dans celle-ci, Bossuet parle de lui-même à la troisième personne, Soardi veut voir là une preuve que c'est un ouvrage supposé : comme si une raison de cette nature ne devrait pas faire tenir pour apocryphes les écrits de César et d'une foule d'auteurs qui s'effacent toujours ainsi ! Les autres raisons données par Soardi ne sont pas plus solides. Il avait dédié son livre à Benoît XIV ; ce savant pontife en fut si peu frappé, que, l'année suivante, écrivant à l'archevêque de Compostelle, grand inquisiteur d'Espagne (1), il dit que la *Défense* est bien l'œuvre de Bossuet. Il ajoute que, sous son prédécesseur, Clément XII, il fut fortement question de la censurer, mais qu'on ne donna point suite à ce projet, moins encore à cause des services éminents rendus par l'évêque de Meaux à la religion, que pour ne pas exciter de nouvelles divisions (2).

(1) Bref du 21 juillet 1748, dans le *Semanario erudito*, t. XXX, p. 53.

(2) Leroy, dans la préface de sa traduction de la *Defense*, éd. de 1774, p. XXIV, a cité quelque chose de ce bref, qui a rapport à la condamnation portée par l'Inquisition d'Espagne contre l'*Historia pelagiana* du cardinal Noris : « ... *Notum tibi absque dubio est opus multis abhinc annis editum typisque impressum, quod etsi nomine auctoris careat, omnes tamen probe sciunt esse Bossuetii, episcopi Meldensis, quod ipse dum viveret, composuerat, ita jubente Gallorum rege Ludovico XIV°, sed manuscriptum in nonnullis bibliothecis reliquerat. Totum opus versatur in asserendis propositionibus a Clero gallicano firmatis in conventu an. 1682. Difficile profecto est aliud opus reperire, quod aeque adversetur doctrinae extra Galliam ubique receptae de summa Pontificis ex cathedra loquentis infallibilitate, de ejus excellentia supra quodcumque œcumenicum concilium, de ejus indirecto, si potissimum religionis et Ecclesiae commodum exigat, super juribus temporalibus supremorum Principum dominio. Tempore felicis recordationis Clementis XII, nostri immediati praedecessoris, serio actum est de opere proscribendo, et tamen conclusum fuit ut a proscriptione abstineretur, nedum ob memoriam authoris ex tot aliis capitibus de religione bene meriti, sed ob justum novarum dissertationum timorem.* »

Gerdil et Fagia ont aussi contesté l'authenticité de la *Defensio*, parce qu'ils ont cru qu'elle était en opposition avec les sentiments exprimés par Bossuet dans son *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*; mais Tamburini les a solidement réfutés.

Un prêtre italien, Palma, auteur d'un ouvrage intitulé *Defensio cleri gallicani ab imposturis adscriptae Bossueto Defensionis*, etc, (Ferrariae, 1785, in-8) soutient aussi que la *Defensio* n'est pas de Bossuet; il en est de même de l'anonyme qui a publié la dissertation: *An Bossuet vere sit author libri cui titulus Defensio gallicanae Declarationis* (Ingolstadt, 1789), dissertation reproduite dans le *Quis est Petrus seu qualis Petri primatus*, de Wolfgang Froehlich (Ratisbonæ, 1790, in-4).

L'éditeur vénitien Zerletti, ayant rejeté de la collection des œuvres de Bossuet entreprise par lui, la *Défense de la Déclaration*, sous prétexte qu'il n'était pas sûr qu'elle eût pour auteur l'évêque de Meaux, cette opinion fut réfutée par Bernardini, grand-vicaire de l'évêque de Chiusi, dans la *Lettera al signor Zerletti, stampatore in Venezia delle opere di Bossuet* (Milan, an X de la République, in-8).

J. de Maistre (1) estime que l'abbé Bossuet a menti dans ses récits successifs touchant l'ouvrage de son oncle, et qu'en publiant ce travail, il est allé contre la volonté de son auteur. Malgré son éloquence entraînante, je ne crois pas que cette opinion de l'illustre écrivain puisse se soutenir en face des témoignages de Ledieu rapportés plus haut.

Le cardinal de Villecourt a dit, mais sans preuve suffisante, que l'ouvrage avait été interpolé par les jansénistes (2).

(1) *De l'Eglise gallicane*, ch. III, § IX.
(2) *La France et le Pape*, Paris, 1849, in-8.

Plus récemment, l'auteur d'un travail fort estimable sur la querelle de Bossuet et Fénelon, a prétendu que l'évêque de Meaux s'était peu à peu converti aux doctrines romaines et avait abandonné les idées dont il s'était auparavant fait l'avocat dans la *Défense de la Déclaration*. Il s'est appuyé sur un fragment de Bossuet (novembre et décembre 1701), écrit en vue d'amener la réunion des protestants d'Allemagne, et dans lequel l'auteur demande que tous les chrétiens témoignent au Pontife romain une *vraie obéissance* (1). Mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ait renoncé à la supériorité du concile du pape ou à l'indépendance absolue des puissances temporelles. En effet, Bossuet demandait aussi aux religieuses de Port-Royal de reconnaître du fond du cœur que les Cinq propositions sont dans le livre de Jansénius, sans cependant croire à l'infaillibilité de l'Eglise sur les faits dogmatiques ; c'est donc une obéissance du même genre qu'il réclamait des protestants à l'égard du Saint-Siège.

On montrait plus de clairvoyance en réfutant directement la *Défense de la Déclaration* qu'en voulant à toute force en faire un ouvrage apocryphe. C'est ce qu'essaya le dominicain Jos. Augustin Orsi, depuis cardinal, à qui on doit plusieurs traités tendant à ruiner la théorie gallicane : *de Irreformabili Romani Pontificis in definiendis fidei controversiis judicio adversus quartam cleri gallicani propositionem ab Illustrissimo J.-B. Bossuetio Meldensi episcopo propugnatam* (Romae, 1739) ; *de Romani Pontificis in synodos œcumenicas et earum canones potestate* (Romae, 1740) ; etc. C'est contre ces traités que l'oratorien Leroy écrivit la dissertation

(1) Griveau, *Etude sur la condamnation du livre des Maximes des saints*, Paris, 1878, in-12, t. II, p. 505 à 646.

qu'il publia seulement à la suite de la seconde édition de la version de la *Défense*, car avant de donner la première, il n'avait pas entendu parler d'Orsi.

Pendant l'émigration, l'abbé Coulon, ancien vicaire général de Nevers, donna un résumé du traité de l'évêque de Meaux sous ce titre : *Abrégé... du célèbre ouvrage de M. Bossuet intitulé Défense de la Déclaration... ou Exposition des principales preuves établies par ce savant Pontife avec la réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires* (Londres, 1843, in-8). L'abbé de Genoude prit cet ouvrage, et, après en avoir retranché les quarante premières pages, ne fit pas difficulté de le réimprimer sous son propre nom avec ce titre : *Défense de l'Eglise gallicane par Bossuet, publiée par M. de Genoude* (Paris, 1845, in-12).

Telle est, en résumé, l'histoire de l'un des ouvrages les plus importants et les plus discutés de Bossuet.

APPENDICE

La lettre inédite que nous allons donner au lecteur montrera quelle était, au XVIIIe siècle, la disposition d'esprit des ultramontains à l'égard des écrits posthumes de Bossuet qui favorisaient le gallicanisme ou le jansénisme ; on en révoquait en doute l'authenticité sous prétexte qu'il s'y trouvait des passages en contradiction avec les ouvrages publiés de son vivant par l'évêque de Meaux lui-même. C'est ce qu'on ne craignit pas de faire pour ces chefs-d'œuvre qu'on appelle les *Elévations sur les mystères* et les *Méditations sur l'Evangile.* C'est ce que fit aussi pour la *Défense de la Déclaration* un prosélyte de Bossuet, le célèbre anatomiste Winslow. Celui-ci était un protestant converti par Bossuet en 1699, et qui se fit depuis un nom dans la science. A la fin de sa carrière, il adressa à l'abbé Pérau, à qui l'on doit la

première collection d'Œuvres complètes de Bossuet, plusieurs lettres, dont l'une concerne précisément la *Défense de la Déclaration*. La voici, tirée d'une copie conservée aux manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, nº 1167.

Monsieur,

Dans l'apostille de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 31 mars dernier et de vous porter moi-même, j'ai promis de vous donner encore une espèce d'anecdote aussitôt que j'aurais été plus amplement informé d'une certaine circonstance. Mais comme je ne vois pas lieu d'y parvenir encore de quelque temps, et craignant qu'un plus long délai ne vous donnât un juste sujet de vous plaindre, j'ai pris le parti de vous la communiquer de la manière que je l'ai dressée pour ma propre instruction, et pour une reconnaissance perpétuelle de la paternité apostolique de ce digne prélat (1) à mon égard, depuis le mois de septembre 1699, jusqu'à la veille de sa mort, au mois d'avril 1704.

Cette espèce d'anecdote regarde la Défense de la fameuse Déclaration de 1682, dont ni l'illustre prélat, ni M. l'abbé de Saint-André (2), son intime ami, ne m'avaient jamais parlé. Les citations fréquentes qu'en avait faites feu M. le cardinal de Bissy (3) dans ses ouvrages, m'avaient d'abord fait naître

(1) C'est-à-dire de l'évêque de Meaux.

(2) Cet ecclésiastique était curé de Vareddes, au diocèse de Meaux. Il fut l'un des confidents de Bossuet, dont il a raconté les derniers moments. C'est lui que Bossuet avait chargé d'achever l'instruction religieuse de Winslow, avec qui il était resté en relations d'amitié.

(3) Bissy succéda à Bossuet sur le siège de Meaux; il composa un certain nombre d'écrits tendant à faire accepter le bulle *Unigenitus*. Voici les principaux : *Mandement et Instruction pastorale portant condamnation des Institutions théologiques du P. Juenin*, 1710, in-4; *Lettre pastorale au sujet de la Constitution Unigenitus*, 1719, in-4; *Instruction pastorale du 7 juin 1722 au sujet de la bulle Unigenitus*, in-4; *Traité théologique adressé au Clergé de Meaux par M. Thyard de Bissy, cardinal évêque de Meaux, conformément à ce qu'il a promi dans sa dernière Instruction pastorale*, 1722, 2 vol. in-4.

l'envie de voir ce manuscrit (1) sans que je pusse y parvenir pendant très longtemps à cause d'un nouvel arrangement de la Bibliothèque du roi (2), car on m'avait dit que je pourrais l'y trouver. Il en parut en public dans cet intervalle une édition imprimée à Luxembourg, 1730. On me la prêta, et, en la feuilletant, le chapitre XII du livre IIIme m'arrêta tout à coup et me fit d'abord soupçonner que cette édition était fautive. Cinq années aprés, il en parut un volume d'une édition en latin et en français, où le susdit chapitre était de la même façon, quoique l'éditeur eût averti d'avoir suivi un exemplaire plus correct. Mais ce soupçon fut un peu suspendu par la lecture de la préface de l'une et de l'autre de ces deux éditions, où il est rapporté que M. l'évêque de Troyes, neveu de l'illustre prélat, dans un mandement de 1729 (qui était l'année immédiatement avant l'édition de Luxembourg) avait déclaré qu'il avait lui-même mis entre les mains du feu roi, environ vingt ans auparavant, un exemplaire revu par l'auteur peu de temps avant sa mort. D'où je conclus que c'était en 1709, et environ cinq ans après la mort de l'illustre prélat qui mourut en 1704, et que c'était environ cinq ans avant l'épiscopat de M. son neveu (3), qui fut sacré en 1718, et que par conséquent c'était M. l'abbé Bossuet qui, en 1709, avait mis cet exemplaire entre les mains du feu roi (4). Cela me fit prendre le parti de laissser tout jusqu'à ce que l'arrangement de la Bibliothèque du roi fût achevé.

Alors je parvins à voir ce manuscrit si longtemps désiré, étant relié en deux grands volumes de carton in-folio et d'une très belle écriture. Je trouvai d'abord au commencement du premier volume deux morceaux de papier ou feuillets volants de l'écriture de feu M. l'abbé de Targny, sous-

(1) C'est celui qui provenait de l'abbé Cl. Fleury.

(2) Winslow, professeur d'anatomie, était en même temps interprète à la Bibliothèque du roi.

(3) Ici Winslow commet une légère inexactitude de calcul : l'abbé Bossuet fut nommé évêque en 1716.

(4) Non, l'exemplaire en question était celui qui venait de l'abbé Fleury.

bibliothécaire et garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi, dont je reconnus assez l'écriture, ayant eu l'honneur d'être particulièrement en relation avec lui. L'un de ces papiers était de 1724, et l'autre de 1728. Je les lus et relus à plusieurs reprises, avec très grande application, comme pour les apprendre par cœur, afin de pouvoir suffisamment en mettre le contenu par écrit (1). J'en fis ensuite chez moi un exposé chronologique, arrangé par époques, de la manière suivante ; et cela pour mon instruction particulière et pour m'en servir dans les occasions.

Avant 1704, M. Bossuet, évêque de Meaux, qui mourut cette année, avait présenté au roi Louis XIV un exemplaire de son manuscrit sur l'affaire de 1682, après l'avoir revu, y avoir fait beaucoup de changement et y avoir ajouté une fin, par laquelle il l'adressait au roi, comme on verra ci-après pour l'époque de 1728.

En 1709, M. l'abbé Bossuet, son neveu, a mis un exemplaire lui-même entre les mains du roi, comme il l'a déclaré vingt ans après dans un mandement de 1729, étant alors évêque de Troyes, sacré en 1718.

« En 1724, le 10 mars, dit M. l'abbé de Targny dans le premier des susdits papiers volants, M. l'ancien évêque de Fréjus m'a remis à Versailles un manuscrit en deux volumes in-folio, intitulé *Defensio Declarationis...* pour être enregistré dans la Bibliothèque du roi sous condition de ne le communiquer à personne pour être transcrit. » M. l'abbé de Targny a encore répété cela sur le même premier papier, avec cette différence qu'après le mot *enregistré,* il a ajouté *et conservé.*

« En 1728, le 15 décembre, dit M. l'abbé de Targny dans le second papier, je fus chez M. le Chancelier (Daguesseau) lui demander de la part de M. le cardinal de Fleury et de M. le cardinal de Rohan, la communication de la copie de l'ouvrage de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, sur les articles dressés en 1682, pour rectifier la copie qui était dans

(1) Cela s'explique par l'interdiction portée par le cardinal Fleury, de laisser transcrire le manuscrit.

la Bibliothèque du roi, et qu'on avait trouvé chez l'abbé Fleury, après sa mort, ce manuscrit, quoique très bien écrit, étant très fautif. » M. le Chancelier me répondit qu'il n'avait lu que le manuscrit que l'abbé Fleury lui avait prêté, et qu'il lui avait même légué par testament. Mais étant à Fresnes (1) quand l'abbé mourut, il ne jugea pas à propos de le réclamer. Il me dit ensuite d'avertir que l'auteur avait revu son manuscrit et qu'il y avait fait beaucoup de changement, et ajouté une fin par laquelle il l'adressait au roi, à qui il avait présenté un exemplaire, en offrant de le publier quand il le jugerait à propos; que ce manuscrit passa après la mort du roi entre les mains de M. le Régent; qu'il croyait qu'après la mort de M. le Régent, M. le Duc s'en était saisi, et qu'après lui, M. le cardinal Dubois l'avait eu aussi, mais ne l'avait pas gardé. Ce qu'il y a de certain, dit M. le Chancelier (Daguesseau), c'est que l'original de ce même ouvrage corrigé subsiste entre les mains de M. Bossuet, évêque de Troyes, son neveu, et c'est à cet exemplaire changé, corrigé et augmenté d'une fin et d'une espèce de dédicace au roi, qu'il faut s'arrêter, le peu de copies qu'il y a de cet ouvrage avant ces corrections étant imparfaites. Il (M. le chancelier Daguesseau) exhorta de dire tout ceci à M. le cardinal de Fleury et même à M. le cardinal de Rohan, afin que par leur moyen on pût découvrir l'exemplaire présenté au roi. Il ajouta de plus qu'il faudrait demander à M. le cardinal de Bissy quel manuscrit il a eu pour ses citations, s'adresser à M. Lullier, Bibliothécaire de M. le Duc, à M. Le Roy, ami de l'abbé Fleury. Car il est difficile, dit M. Daguesseau, de se promettre que M. l'évêque de Troyes veuille se laisser persuader de communiquer son original. M. le Chancelier (Daguesseau) craignait que si M. l'évêque de Troyes avait communiqué cet ouvrage, il pourrait tout un (*sic*) coup paraître imprimé en Hollande, ce qui serait fâcheux. »

C'était en 1741, au mois de juin, que moi, Winslow, je vis pour la première fois ce manuscrit à la Bibliothèque du Roi,

(1) C'était la maison de campagne de Daguesseau.

et que je fis en différentes reprises, à peu près mot pour mot, de la manière que je l'ai dit ci-dessus, l'extrait de ces deux morceaux ou fragments de l'écriture de M. l'abbé de Targny.

Je confrontai ensuite avec le même manuscrit ce qui m'avait fait soupçonner la fausseté de l'édition imprimée à Luxembourg comme aussi celle de l'autre édition par rapport au douzième chapitre du troisième livre, et je fus surpris de trouver dans l'une et l'autre la même chose. Mais ce qui attira le plus mon attention après cela et augmenta encore mon soupçon, ce fut la différence très particulière que je trouvai entre le frontispice de ce manuscrit de M. l'abbé Fleury et le frontispice des éditions imprimées. Car au haut de la première page du manuscrit royal est écrit en très beaux caractères *Defensio Declarationis* et le reste du titre de la matière en général. Immédiatement après ce titre, est mis de la même écriture, ce passage : *Veritatem tantum et... pacem diligite*, Zach. VIII, 19. Ensuite, plus bas de la page et au dessous d'une grande ligne noire qui traverse la page, se trouvait simplement et d'une écriture différente de la supérieure de la même page, ces mots : *Auctore Jacobo Benigno Bossuet, episcopo Meldensi qui describendi copiam fecit Claudio Fleury Presbytero Parisiensi.*

C'est tout ce que contient la page titulaire de ce manuscrit de la Bibliothèque du roi, au lieu que celle des éditions imprimées en 1730 et 1735 est très ample et avec tous les titres d'honneur et de dignité de feu M. de Meaux.

J'examinai ensuite particulièrement le XII[e] chapitre du III[e] livre du manuscrit, et je fus derechef extrêmement surpris d'y rencontrer ce qui, dans les éditions imprimées, m'avait fait soupçonner de la fausseté. Le titre ou sommaire de ce chapitre dans le manuscrit, comme dans les impressions, annonce sur la matière en question un extrait du Traité de l'*Exposition de la foi* par M. Bossuet, évêque de Meaux, et cela avec les insignes, qualifications d'honneurs et de dignités du prélat. Ensuite le corps du même chapitre, dans ce manuscrit, comme dans les impressions, rapporte

tout au long l'extrait de l'*Exposition*, avec les mêmes qualifications, etc., selon la coutume de rapporter dans un ouvrage particulier les paroles ou le sentiment de quelque auteur grave et respectable pour soutenir ce qu'on y a avancé.

En confrontant tout ceci avec le contenu des susdites feuilles volantes de l'écriture de M. l'abbé de Targny, et en faisant attention sur les marques positives que M. le Chancelier (M. Daguesseau) lui a données du vrai manuscrit, que l'auteur avait lui-même présenté au roi, savoir d'avoir été changé, corrigé, augmenté d'une espèce de dédicace au roi, et que c'est à cet exemplaire qu'il faut s'arrêter, le peu de copies qu'il y a de cet ouvrage avant ces corrections étant imparfaites, je ne crois pas qu'on puisse en conscience attribuer à M. Bossuet, évêque de Meaux, aucun ouvrage semblable à cette copie de M. l'abbé Fleury, que MM. les cardinaux de Fleury et de Rohan ont dénoncée être très fautive etc., ni par conséquent les susdites éditions imprimées (1).

A l'égard des extraits ou citations qui s'en trouvent dans les ouvrages de M. le cardinal de Bissy, il les a fait tirer du même manuscrit de la Bibliothèque, comme me l'a appris M. l'évêque de Nitrie, à qui M. de Bissy l'avait dit lui-même. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de voir tant de fautes dans ces citations. Ayant, après tout cela, considéré en mon particulier toutes les expressions employées par l'illustre prélat dans son Mandement pour la publication de la bulle d'Innocent XII contre le livre intitulé *Maximes des saints*, etc., principalement celles-ci : « Dans l'obligation où nous sommes de condamner.., nous parlerons avec d'autant plus de confiance, que cette condamnation est précédée d'une Constitution apostolique, où la foi de saint Pierre et de l'Eglise romaine, Mère et Maîtresse des Eglises, s'est expliquée en

(1) Ce raisonnement, à supposer qu'il fût juste, ne porterait pas sur l'édition de Leroy, d'une année postérieure à cette lettre. Mais de ce que les éditions antérieures ne sont pas conformes au manuscrit présenté au roi par Bossuet, il ne s'ensuit pas qu'elles n'aient pas été faites sur un texte de Bossuet.

ces termes... Les ennemis de l'Église, si attentifs aux divisions qui semblaient s'y élever, peuvent voir par cet exemple que ce n'est pas en vain qu'elle se glorifie en Notre-Seigneur du remède qu'il a opposé aux dissensions, en donnant un chef aux évêques et à l'Église universelle, avec lequel tout le corps garde l'unité... » Ayant, dis-je, considéré avec une grande attention toutes et chacune des ses expressions de ce grand prélat, surtout eu égard à la conformité du même pape avec ses deux prédécesseurs, je me sens continuellement porté à penser que cet ouvrage, quoique aussi refondu etc., aura été à la fin abandonné et peut-être tout à fait anéanti ou annulé, puisqu'après la mort de l'auteur et après la mort du grand roi à qui il l'avait présenté, ni l'exemplaire que M. le chancelier Daguesseau a désigné avec tant de circonstances dans sa réponse à Messeigneurs les cardinaux de Fleury et de Rohan par l'abbé de Targny, ni aucun autre exemplaire pareil, ni même celui que M. l'abbé Bossuet avait présenté lui-même au roi, n'ont paru.

Je suis d'autant plus porté à ce sentiment, qu'outre le souvenir continuel de ce que ce digne prélat m'a dit à moi-même devant tout le monde avec les plus fortes expressions sur l'autorité éminente et souveraine du Saint-Siége et du Pontife romain, et qu'on trouve là-dessus des endroits très énergiques dans plusieurs de ses ouvrages publiés par lui-même depuis 1682, dont quatre ou cinq mériteraient d'être rapportés tout au long, savoir :

1° Les nos 11 et 72 du liv. VII de l'*Histoire des Variations*, où il dit : « Voilà donc manifestement tous les évêques soumis à l'autorité et à la correction du Saint-Siége. »

2° No 30, p. 619 de son Avertissement sur l'Apocalypse, où il dit que « dans le concile d'Ephèse, les légats de saint Célestin disent hautement, avec l'approbation de tous les Pères..., que saint Pierre est le chef de la foi et des Apôtres. »

3° Et no 53, page 689 du même Avertissement, où il dit : « Mais, dit M. Jurieu, le Pape se dit infaillible. Mais si l'on demandait au Ministre : Quel pape l'a dit ? où en est la Décrétale et quel acte a jamais fait l'Eglise Romaine pour établir

ce dogme, il demeurerait muet, car je lui maintiens qu'il n'y en a point. Mais enfin, peut-on dire sérieusement, que de croire ou d'espérer avec quelques-uns que Dieu ne permettra pas qu'un pape décide en faveur de l'erreur, ce soit en faire un Dieu, et non pas un homme assisté de Dieu, afin que la vérité soit toujours prêchée dans l'Eglise par celui qui en doit être la bouche. »

4° N° 86 et suiv. de la *Seconde Instruction sur l'Eglise*, où il dit : « Il y avait donc de l'aveu commun de l'Orient et de l'Occident... dans les lettres du Pape quelque chose qui, joint aux canons, contraint les esprits ; c'est-à-dire manifestement quelque chose qui a force et autorité dans les jugements de la foi que rendent les plus grands Conciles. »

5° La leçon III° de son *Catéchisme des festes*, pour le jour de saint Pierre et de saint Paul, où il dit que « la primauté de l'Eglise romaine consiste en ce qu'elle est établie de Dieu pour être la mère des Eglises et la principale gardienne de la vérité.., que « tous les fidèles doivent au Pape une véritable obéissance, comme au successeur de saint Pierre et au chef de tout le gouvernement ecclésiastique (1).

Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici qu'autant que je respecte et que je lis avec édification les ouvrages de mon illustre patron et apôtre, autant ai-je peu de confiance aux éditions de ses œuvres posthumes. Je me suis même cru obligé de donner cet avis à un de mes neveux, qui est luthérien, qu'il lise les ouvrages de M. Bossuet, seulement dans les propres éditions qu'il a fait imprimer lui-même ou dans celles qui y sont exactement conformes ; et je l'ai averti après qu'il ne faut point du tout se fier sur ce qui en est imprimé après sa mort depuis 1704, et dont une partie a été altérée dans l'impression (2). Et je me trouve encore dans

(1) Si ces textes prouvent quelque chose, c'est que Bossuet n'a pas toujours été d'accord avec lui-même ; mais ils n'infirment en rien l'authenticité de la *Défense de la Déclaration*, puisque nous en avons les manuscrits originaux.

(2) Ainsi il ne faudrait se fier ni à la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, ni aux *Elévations sur les Mystères*, ni aux *Méditations sur l'Evangile !*

l'obligation de donner le même avertissement à un professeur protestant en théologie qui, dans une lettre qu'il m'a écrite, allègue pour lui un des ouvrages posthumes de M. Bossuet. C'est pourquoi aussi j'ai pris le parti d'appliquer à ces ouvrages posthumes ce que feu M. l'Archevêque de Cambray, M. de Fénelon, a marqué dans son testament, savoir qu'il ne reconnaissait point pour le sien ce qu'on pourrait publier en son nom après sa mort, parce que les éditeurs, en suivant leur propre goût, peuvent souvent y faire des changements qui ne répondent pas aux vrais et derniers sentiments des auteurs.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible,

Monsieur,

Votre très humble et très obèissant serviteur,

WINSLOW.

A Paris, le 6 juillet 1744.

APOSTILLE

A l'égard de quelques fausses anecdotes que la malice des ennemis de la religion a hasardées avec des couleurs capables d'en imposer à d'autres, qui ne sont pas assez en garde contre ces sortes de calomnies (1), il suffirait pour en sentir l'imposture, de lire ce que le prélat lui-même en dit dans son VIe *Avertissement* sur les lettres du ministre Jurieu (IIe partie, no 114) au sujet d'un libelle publié contre lui sous la main de ce ministre par un religieux curé de son diocèse, qui ne pouvant souffrir la régularité de son cloître, où il l'avait renvoyé, se réfugia entre les bras de M. Jurieu ; et au sujet des faux rapports de trois ou quatre loups dont il avait délivré son troupeau (2).

(1) Allusion aux bruits mis en circulation au XVIIIe siècle et incriminant la moralité du grand évêque de Meaux. Là-dessus, voir, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (janvier-mars 1901), l'article signé Ch. Beaugrand et intitulé : *Est-ce un madrigal de Bossuet ?*

(2) Winslow ajoute la note suivante :

« J'ai porté cette lettre et l'ai donnée moi-même à M. l'abbé Pérau, le 7 juillet 1744. »

RETOUR D'ITALIE

Les rapports mutuels que les littératures italienne et française ont entretenus pendant des siècles ont permis à M. Emile Picot d'écrire « Des Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle ».

Parmi les pièces renfermées dans les *Epitalami del cavalier Marino* (s. a.), se trouve aux pp. 127-86, avec un titre spécial : Il | ritratto | del Serenissimo | Don Carlo | Emanuello, | duca di Savoia. | Panegirico | del cavalier | Marino. | Al Figino.

Diverses pièces liminaires en italien, latin et français précèdent les 238 sestines du poème. Les lecteurs du *Bulletin* ne seront peut-être point fâchés de connaître les trois morceaux écrits en notre langue à l'honneur du poète et d'en avoir un texte débarrassé des incorrections dont l'avaient affublé les typographes peu familiers avec un idiome étranger. Ils occupent les pp. 135-8.

Sur les trois poètes, on consultera utilement le premier tome de la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies,* par M. F. Lachèvre (P. 278, Porchères; — p. 203, Granmont ; — p. 115, Bertelot).

HUGUES VAGANAY.

DE HONNORE LAUGIER
SIEUR DE PORCHERES

Ce que peut le vers, et l'image,
Monstrans l'esprit, et le visage,
Icy paroist en deux effors :
Mais si Figin, qui l'œuvre entame,
Comme un homme, a donné le corps :
Comme un Dieu, Marin donne l'âme.

Ni les mœurs non pas les publiques,
Ni les actions Heroiques
Ne se comprennent pas des yeus :
Et les perfections infuses,
Comme pures grâces des dieux,
Requierent la langue des Muses.

Tant de vertus estoient muettes
Au portrait, n'estant pas sujettes
A l'artifice du pinceau :
Mais de Marin la voix faconde
Fait si bien parler ce tableau,
Qu'il fera taire tout le monde.

La forme unie à la matière
Nous faict voir l'ombre et la lumière
Le divin et le temporel.
Et comment la seule peinture
Eust elle peint au naturel
Ce qui surpasse la nature ?

Mais si ces deux arts, en l'absense,
Representent par ressemblense,
A quoy ce portrait, et ces vers ?
De Charles la presense aymee
Se trouve par tout l'univers
En effect, ou par renommee.

S'il n'y a rien, qui luy ressemble,
Le peintre, et le poette ensemble
Perdent et la peine et le temps ;
Leur sujet n'est qu'à soy semblable ;
Et puis ces arts sont imitans,
Et ce Prince est inimitable.

Encor ne te dois tu pas taire
Sachant dire ce qu'il sçait faire,
Marin, en l'imitation :
Ce seroit, offensant la gloire,
Frauder notre admiration,
Ta suffisence et sa mémoire.

De Scipion de Gramont

Si quelque orgueilleux Sycophante
Ose tant, Marin, qu'il attente
D'opposer icy quelque grief
Voulant de ton œuvre mesdire
Marini n'en scaura rien dire
Sinon qu'il est un peu trop brief.

Tu sevres nostre avide oreille
De l'armonie nompareille
Qu'elle oit volontiers mille fois
Et i meis (1) pourtant ne se soule
De la douce humeur qui decoule
Et de ta plume et de ta voix.

On fait tort encore à ce Prince
De borner sa grande province
Et son nom de si peu de vers
Qui ja du berceau par augure
Prit l'éternité pour mesure
Et pour bornes tout l'univers.

Mais tu diras pour toute excuse
Que si tu voulois de ta Muse
Suivre ses pas avanturiers
Tes esles seroient trop petites
Et pour couronner ses merites
Tu n'aurois asses de lauriers.

Mais qu'un vers né de ta pensée
Luy peut servir d'une Odyssée
Et qu'un acte moins souverain
De Charles peut ternir la gloire
De tous les faicts que la mémoire
Grava jamais dedans l'airain.

De Pierre Berthelot

Celuy qui d'un Troyen eschappé du naufrage
Descrit avec tant d'art et tant d'affection
La piété, l'amour, et la perfection
Faict que pour estre ingrat une amante l'outrage

(1) *a meis*. Ainsi dans l'original.

Ce Grec tant renommé qui nous decrit la rage
D'un enfant de Tetis remply d'ambition
Qui sur le corps d'Hector lasca sa passion
Par un charme inventé faict tort à son courage,

L'un ny l'autre n'ont sceu louer entierement
Celuy qu'on voit servir *à* (1) leurs vers d'argument.
Marin, reconois *lors* (1) à quoy ta Muse aspire.

Bien que ton stile soit sur Parnasse advoué
Charles doit seullement des dieux estre loué :
Mais parmy les mortelz il suffit qu'on l'admire

(1) *à, lors* sont restitués par conjecture.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

HENRIETTE

JEUNE PARISIENNE INCONNUE

MANUSCRIT INÉDIT DU XVIIIe SIÈCLE

(*Suite*)

V. — Réponse de J.-J. Rousseau a la seconde lettre d'Henriette.

Motiers, le 4 novembre 1764.

Si votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le temps de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires et des gens à qui vous tenez ; et moi je suis dans celle de toutes les affaires et de tout le monde, parce que chacun, me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi.

D'ailleurs, toujours harcelé et toujours souffrant, accablé d'ennuis et dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de moments qu'on me laisse ; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois je cherche un moment pour vous écrire à mon aise : ce moment ne vient point ; il faut donc vous écrire à la dérobée, car vous m'intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connais peu de gens qui m'attachent davantage, et personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne cadraient pas à la vôtre, c'est qu'elle était écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si frappants avec celle d'une autre personne, qui précisément était à Neuchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle ; et je pris le change dans l'idée qu'on cherchait à me le donner (1).

Je vous parlai donc moins sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'était connu du sien. Je crus trouver dans sa manière de s'afficher, car c'est une savante et un bel esprit en titre, la raison du malaise intérieur dont vous me faisiez le détail : Je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eut été la vôtre, et je ne doutai point qu'en vous ramenant à vous-même je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avait cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnait la clef de l'état moral de celle à qui je pensais écrire ; et sur cet état supposé, je croyais entrevoir un projet à suivre pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous, en sont le seul remède, et qui, selon moi, ne sont pas même un palliatif.

Vous m'apprenez que je me suis trompé, et que je n'ai rien vu de ce que je croyais voir. Comment trouverais-je un remède à votre état, puisque cet état m'est inconcevable ? Vous m'êtes une énigme affligeante et humiliante. Je croyais connaître le cœur humain, et je ne connais rien au vôtre. Vous souffrez et je ne puis vous soulager

Quoi ! Parce que rien d'étranger à vous ne vous contente vous voulez vous fuir ; et, parce que vous avez à vous

(1) Cette méprise de Rousseau vient de ce que la personne pour laquelle il avait rédigé sa lettre du 7 mai, (publiée plus haut), et celle à laquelle il répond ici, portaient toutes deux le même nom. Rien, d'ailleurs, n'a pu nous faire connaître l'une ou l'autre. (Musset-Pathay).

plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une âme digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

Cette sensibilité qui vous rend mécontente de tout ne devait-elle pas se replier sur elle-même? Ne devait-elle pas nourrir votre cœur d'un sentiment sublime et délicieux d'amour-propre? N'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice et le dédommagement de l'insensibilité? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une âme. Il est vrai; mais comment peut-on en avoir une, et ne pas se complaire avec elle? Si l'on sent, à la sonde, les autres étroites et resserrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison?

Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux cœurs sensibles l'impossibilité d'en former; je sais combien cet état est triste: mais je sais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, et qu'on ne voudrait pas ne pas avoir; il fait rechercher la solitude comme le seul asile où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer.

Je ne puis pas trop vous le redire, je ne connais ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même : et, au contraire, je sens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses et qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même, s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment, je puis avoir tort; mais voilà comme je pense: Jugez sur cela s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, et même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre malaise, et qu'au lieu de venir du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au

contraire de celui qui vous lie encore à votre insu aux choses dont vous vous croyez détachée, et dont peut-être vous désespérez seulement de jouir. Je voudrais que cela fût, je verrais une prise pour agir; mais, si vous accusez juste, je n'en vois point.

Si j'avais actuellement sous les yeux votre première lettre, et plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrais-je à vous comprendre, et je n'y épargnerais pas ma peine, car vous m'inquiétez véritablement; mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers ; il me faudrait pour la retrouver plus de temps qu'on ne m'en laisse; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres moments.

Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutait pas de m'écrire, ce serait vraisemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses que je ne suis en état d'y en mettre; ce que je vous promets et que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous et de ne vous oublier de ma vie.

Votre dernière lettre, pleine de traits de lumière et de sentiments profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoi que vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite de se plaire avec elle-même, et de se dédommager par là des rigueurs du sort.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

VI. — TROISIÈME LETTRE D'HENRIETTE A J.-J. ROUSSEAU.

Paris, mars 1765.

Quand j'ai reçu votre lettre, Monsieur, j'étais malade; il y avait plusieurs jours que j'étais dans la solitude, la souffrance, le désœuvrement, et par conséquent plus livrée encore à cette tristesse que le mal ne donne pas le courage de vaincre. Le plaisir sensible que m'a causé votre souvenir et la promesse que vous voulez bien me faire de répondre encore aux

lettres que je pourrais vous écrire, a réveillé mon âme et l'a sortie de ces sombres nuages qui la tenaient enveloppée.

L'espérance de parvenir par vos conseils à cette paix du cœur que je désire si fort, semble avoir raccourci cet espace immense qui est entre le bonheur et moi.

Je n'abuserai point de votre bonté, Monsieur, j'userai avec discrétion de la permission que vous me donnez; quelque désir que j'aie de recevoir vos réponses, et quelque tardives qu'elles puissent être, je les attendrai sans jamais me croire en droit de me plaindre, trop contente que vous vouliez bien m'accorder quelques-uns des moments que vous donneriez à votre délassement.

Je les recevrai toujours avec reconnaissance et comme une grâce. Donc, puisque vous me permettez, Monsieur, de vous parler encore de ma situation, je continuerai avec d'autant plus de confiance que je crains plus d'être pour vous *une énigme affligeante et humiliante*. Vous avez trouvé le principe des contradictions qui paraissent en moi; vous espérez, dites-vous, Monsieur, qu'un sentiment secret me lie à mon insu aux objets dont je me crois détachée; ce que je trouve en moi est à peu près cela.

Quand je me suis dite détachée, c'est seulement de toutes les choses qui ne sont pas ce que je voudrais, c'est de tous ces vains objets de la vanité et de l'opinion qui n'ont point de prise sur le cœur, qui ne peuvent ni l'intéresser ni le remplir, ni lui donner de l'action, qui le laissent là comme il est, qui peuvent bien être l'accessoire du bonheur, mais qui ne peuvent jamais en être l'élément essentiel.

J'ai interrogé mon cœur, je l'ai étudié, et je ne lui ai surpris aucun désir vers ces objets; mais ce qui le tourmente, ce qui fait son supplice, c'est de n'avoir aucune raison de vivre, aucun lien véritable qui m'attache à la vie. N'être rien, ne tenir à rien, que rien ne tienne à moi, vivre en un mot sans savoir pourquoi, est un sentiment affreux que quelques moments d'illusion ont flatté, qui n'en est devenu que plus fort, qui m'accompagne toujours, que je fuis et que je retrouve à chaque instant. Ni fille, ni mère, ni épouse, je

n'ai point de devoirs marqués qui déterminent mes actions, point d'intérêts qui m'animent et m'offrent un but.

Les attachements qui peuvent promettre un intérêt assez grand pour en faire trouver aux choses de cette vie, sont si difficiles à former ! Il est si aisé de se méprendre et si cruel de s'être trompée ! Avec de la fortune et du crédit, le plaisir de faire du bien et de servir les malheureux me paraît si capable de nourrir le cœur et de le pénétrer d'un sentiment si délicieux qu'on n'aurait pas besoin d'autre intérêt pour vivre ; le sort m'a privée de ces ressources, je ne suis bonne à rien, personne dans ce monde n'a besoin de moi. Je peux en partir quand je voudrai sans qu'on s'en aperçoive ; pourquoi donc y rester ? Je m'y embarrasse moi-même.

Voilà, Monsieur, la source de tous mes maux. Oui, la voilà, il n'en faut pas chercher une autre cause ; tout ce que j'ai dit dans mes précédentes lettres le prouve, et pour ne pas tomber dans les répétitions, je n'y ajouterai rien ici. En voilà toujours assez pour expliquer les contradictions apparentes qui sont en moi, et pourquoi m'aimant et m'estimant j'ai besoin de me fuir.

Quand je cherche à m'éloigner de moi, ce n'est pas de moi que j'estime, mais de moi contrariée, de moi privée des objets de ma volonté, de moi déchirée par mille pensées tristes, de moi modifiée par le sentiment de la douleur. Moi satisfaite, moi heureuse, je ne me fuirais pas, je me verrais avec plaisir, les autres me seraient aussi plus agréables, le sentiment du bonheur embellirait tout, car je n'ai jamais été moins difficile que lorsque j'ai été plus contente.

Ce n'est donc que cette privation d'intérêt à la vie qui remplit mon âme d'ennui et d'amertume. Hors de sa sphère et de son élément, elle est toujours mal à l'aise, et ne pouvant l'empêcher de le sentir, je m'étais proposée de suivre l'exemple de ce père de famille qui endormait ses enfants avec des contes, lorsqu'il n'avait rien à leur donner à manger. J'avais mis l'étude à la place des contes.

Si vous pensez toujours, Monsieur, que je me trompe dans le moyen que j'ai choisi, je n'insiste point et j'y renonce. Ce

n'est point à l'étude que je tiens, mais seulement à l'effet que j'en avais espéré, et si vous pouvez me promettre le même effet par d'autres moyens moins pénibles, je les saisirai, ma paresse s'en accommodera mieux.

En m'engageant ainsi, j'ai l'espérance, Monsieur, que ceux que vous m'indiquerez ne m'obligeront pas de me rapprocher plus près de moi, à moins que vous ne me donniez en même temps un secret pour être avec moi sans me voir et sans me sentir. Mais comment m'abstraire de tout ce qui me pénètre et me modifie ?

Plus j'y réfléchis, et moins je comprends qu'il y ait un bonheur réel à se renfermer en soi. Il me semble que c'est un état contre nature, et par conséquent pénible et laborieux; On peut prendre ce parti dans la crainte de trouver pire, mais il n'en est pas moins un mal pour être un moindre mal, car enfin on a beau se plaire, on n'est pas fait pour vivre de sa propre substance, l'âme a beau se replier sur elle-même et se complimenter, elle n'en sent pas moins que ce qu'elle désire lui manque.

Je sais bien qu'il y a souvent un charme à être seul et penser seul, mais ce charme se change bien vite en tristesse si l'on vient malheureusement à réfléchir qu'on ne pourra jamais que penser seul. Il faut que cela soit sans qu'on s'en aperçoive, et qu'il y ait au fond du cœur l'espérance qu'on pensera un jour avec un autre.

Cette expression *d'être bien avec soi et en sa compagnie* ne peut jamais signifier, je crois, que quand on n'est que soi seul on n'est pas seul, et qu'on est avec un autre soi-même, comme si on était double, et qu'on eut deux existences. Cela ne peut donc signifier autre chose, sinon d'être exempt de remords et de n'avoir point de reproche à se faire, d'être satisfait du compte qu'on se rend de ses intentions, de ses vues, de ses mouvements, de s'applaudir, de s'estimer : situation nécessaire au bonheur et sans laquelle il ne peut y en avoir un véritable.

Mais, cette estime de soi sera-t-elle seule le bonhenr, et un bonheur assez grand pour nous rendre indifférents à la

privation des objets de nos désirs et de nos goûts? Il faudrait pour cela qu'elle les détruisît. Peut-elle aussi satisfaire aux mouvements du cœur? Avec elle peut-on se suffire et être tout pour soi? Le cœur est communicatif, il aime à se répandre, et comment peut-il se répandre en lui-même!

Comment un vase plein et bien fermé peut-il se reverser sur lui-même? Si la liqueur est forte, le vase se brise. Il me semble que c'est un besoin de donner l'essor à ses idées, à ses mouvements, à ses sentiments, de leur faire prendre l'air, de les mettre en commun avec d'autres idées et d'autres sentiments. C'est même un moyen de fortifier ce qui est bon, d'épurer ou de retrancher ce qui est défectueux et mauvais, et d'acquérir encore. C'est dans ce commerce de la confiance et de l'amitié, ce délice des âmes, que l'esprit se rafraîchit et se repose, que l'âme se désaltère et reprend de nouvelles forces.

Je comprends bien qu'il faut s'aimer, puisqu'on s'aime nécessairement, et qu'il serait même impossible d'aimer quelque chose, si on ne s'aimait d'abord, mais parce que l'amour de soi est le principe de toutes nos autres affections, s'en suivrait-il que nous puissions nous tenir lieu des objets de ces autres affections? Vouloir replier cet amour sur lui-même, ne serait-ce pas vouloir faire refluer un fleuve vers sa source?

Enfin, Monsieur, il me semble qu'une âme n'est point faite pour se suffire, et s'aimer toute seule: Je crois qu'elle aime à aimer autre chose avec elle, et qu'elle se complait bien plus dans l'attachement que lui porte une autre âme que dans celui qu'elle se porte à elle-même, lequel est nécessaire, et dont elle ne peut se trouver flattée.

Tout ce que je dis là, Monsieur, ce n'est assurément pas pour argumenter contre vous, mais afin qu'il ne me reste point d'objection qui n'ait eu sa réplique. J'ai autant d'envie d'avoir tort qu'un autre en aurait d'avoir raison. Mais, malgré mon envie, je sens que mes raisons ne peuvent être détruites que par d'autres plus fortes. La longue habitude de penser seule m'a attachée à mes idées, et voilà le malheur

de les garder toujours pour soi et d'être obligée de les renfermer, elles s'échauffent, elles fermentent, elles prennent de la force, on raisonne de travers et personne ne vous le dit.

Oh! Monsieur, si vous pouviez me convaincre que c'est véritablement par ma faute que je ne suis pas heureuse, et qu'il est encore temps de le devenir, ce serait déjà un acheminement à l'être!...

Je reprends enfin cette lettre que depuis deux mois un redoublement d'odieuses tracasseries m'a empêchée de finir. Que j'ai été malheureuse depuis ce temps, Monsieur! Que la réflexion m'a rendu cruels des maux qui ne seraient que des maux si elle ne les rendait des tourments! Que j'ai senti la tyrannie de ce sentiment intérieur dont je me plains! Qu'il a surchargé la dose des ennuis et des dégoûts attachés au malheur d'avoir besoin des autres! Obligée de me donner beaucoup de mouvement pour conserver un très médiocre état, il ne m'a jamais laissé voir pour but de tous mes soins qu'un mal évité, et rien d'acquit pour le bonheur.

Souvent ralentie par cette cruelle réflexiou, incertaine, flottante, passant alternativement de l'horreur pour la dépendance à l'abattement qu'inspire l'impossibilité d'être jamais heureuse; tantôt animée par l'intérêt de conserver ma liberté, tantôt découragée par l'idée que cette liberté ne m'est d'aucun usage, puisque je n'ai rien à faire, rien à voir, rien à entendre, rien à sentir, rien à éprouver qui intéresse assez mon cœur pour le rendre content, j'avais besoin pour retrouver de l'activité que les secousses vives d'indignation vinssent ranimer mon âme abattue.

Apprenez-moi donc, Monsieur, à me dégager d'un sentiment si tyrannique qui répand son poison sur tout, qui met à tout ce qui m'environne un double coloris de tristesse, qui ôte aux plaisirs leur douceur, qui donne aux peines plus d'amertume, et me fait plier sous leur poids.

Enseignez-moi le moyen de le vaincre, occupez-vous quelquefois, je vous en conjure, de quelqu'un à qui vous avez bien voulu promettre de ne pas l'oublier; cette promesse

m'a trop flattée pour ne pas chercher à vous la rappeler. Dites-moi des vérités dures si j'en mérite, tranchez dans le vif, enlevez toute la gangrène, et guérissez-moi : J'en ai l'espérance, et je crois aussi que par vos conseils je parviendrai à cette paix du cœur que je désire depuis si longtemps.

Que j'aurai de grâces à vous rendre, Monsieur, lorsque je l'aurai trouvée, et que je sentirai naître en moi cette première aurore du bonheur ! Mes jours sereins seront votre ouvrage, et ils seront tous marqués par la reconnaissance la plus vraie ; tant que vous me le permettrez, je n'aurai jamais de plus grande satisfaction que de vous en assurer.

J'ai l'honneur d'être...

HENRIETTE.

VII. — NOTE D'HENRIETTE.

J'attendis longtemps une réponse de M. Rousseau à cette dernière lettre, et n'en recevant point je ne savais que penser. Je me rappelais souvent cette promesse qui m'avait tant flattée que jamais il ne m'oublierait, mais elle ne me rassurait pas contre le peu d'importance de mon individu. Je ne connaissais personne qui eût des rapports avec lui, j'avais perdu celle qui s'était chargée de lui faire remettre ma première lettre, je ne pouvais me procurer un nouvel intermédiaire.

Enfin, les bruits publiés m'apprirent son départ de Motiers-Travers, mais non le lieu où il était. Différentes versions sur la cause de son émigration, mille histoires ridicules m'affligeaient. Ainsi, dans l'ignorance des vraies circonstances où il se trouvait, et du lieu qu'il habitait, je pris le parti d'attendre et d'être mieux instruite. Quand je le sus en Angleterre, je me proposai de lui écrire, mais les démêlés qu'il eût bientôt avec l'homme célèbre auquel il s'était uni de société, achevèrent de me déconcerter. Il me paraissait si étrange qu'il eut pu se brouiller avec un homme qui avait une estime générale, et qu'il avait jugé lui-même digne de son amitié, que, sans ajouter foi à toutes les choses dont on

l'accusait, j'étais bien tentée de le croire au moins bizarre et inconstant ; puisqu'il avait pu se brouiller avec un pareil homme, combien était-il plus naturel qu'il eût oublié Henriette. Je passai quelques années, sans pouvoir m'en procurer des nouvelles certaines, n'étant liée avec personne qui le connut.

Lorsqu'il fut de retour à Paris, j'eus beaucoup de regrets de n'avoir pu entretenir ma correspondance avec lui ; une liaison établie par lettres serait devenue tout naturellement plus particulière et plus suivie. Je mourais d'envie de le voir, mais comment m'y prendre ? J'entendais tous les jours citer des gens qu'il avait fort mal reçus, je ne le croyais pas, mais cela pouvait être. Enfin après avoir longtemps et inutilement cherché l'occasion de connaître quelqu'un de ses amis par qui le faire prévenir, je pris le parti de lui écrire tout simplement pour lui demander s'il voulait recevoir ma visite. Voici la réponse que je reçus.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE

Palmes académiques. — Le *Journal officiel* du lundi 3 mars contient un arrêté du Ministre de l'Instruction publique nommant des officiers de l'Instruction publique et des Officiers d'Académie. Nous extrayons de cette longue liste les noms suivants. Ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique : MM. d'Auriac, Auzou, bibliothécaires à la Bibliothèque nationale, Camille Bloch, archiviste du Loiret, Gustave Bonhoure, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Vendôme, Albert Bonneau, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale Saint-Germain-en-Laye, Dreyfus dit Pierre Dauze, écrivain d'art à Paris, Jacques Drot, archiviste-adjoint de l'Yonne, Enlart, sous-bibliothécaire à l'Ecole nationale et spéciale des beaux-arts, José-Maria de Hérédia, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, Antoine Judas, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Soissons, Latieule, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale d'Autun.

Officiers d'Académie : MM. Camille Anchier, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Barbarin, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Jules Baschet, éditeur d'art à Paris, Blochet, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Bourguignon, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Mézières, Chareton, bibliothécaire à Langres, Daubige, bibliothécaire-adjoint de la ville de Périgueux, Alphonse Dunoyer. archiviste aux Archives nationales, Gaston Duval, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, Farault, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Niort, Ernest Laurain, archiviste de la Mayenne, Pierre Lavallée, attaché à la Bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts, Le Brethon, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Le Hir, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Rennes, Désiré Lemerre, éditeur à Paris, Lemoine, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Saint-Malo, Jean Mehl, commis d'ordre à la Bibliothèque Mazarine, Pélerin, bibliothécaire à Nancy, Porcabeuf, imprimeur en taille-douce, Rapilly, éditeur d'estampes, Félix Rey, libraire-éditeur à Dijon, Marc Saché, archiviste de Maine-et-Loire, Soehnée, archiviste aux Archives nationales, Villepelet, archiviste aux Archives nationales.

Les Concours de l'Académie des Sciences morales et politiques. — L'Institut vient de publier, en un volume in-octavo, la liste très détaillée des sujets proposés aux divers concours de

l'Académie des Sciences morales et politiques, depuis 1834 jusqu'à 1900, ainsi que des prix et récompenses décernés, et des livres couronnés et récompensés. C'est là un document fort intéressant que nous devons à la collaboration de MM. Georges Picot, membre de cette Académie, et Adolphe Regnier, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Institut, petit-fils d'Adolphe Regnier, le savant éminent à qui nous devons entre autres travaux importants la précieuse *Collection des Grands Ecrivains de la France*. L'ouvrage est terminé par plusieurs tables : 1° Table des séances publiques annuelles ; 2° Table des sujets de concours ; 3° Table des rapporteurs et 4° Table des noms des auteurs qui ont obtenu des prix, récompenses ou médailles. Il faut savoir gré à MM. G. Picot et A. Regnier d'avoir dressé cette bibliographie et de l'avoir rédigée avec autant de précision et de conscience.

Société des Bibliophiles françois. — La Société des Bibliophiles françois qui fut fondée en 1820 et dont le siège est à Paris, 31, rue Cambon, se propose de faire paraître une publication relative à toute une famille de manuscrits de la Cité de Dieu de S[t] Augustin, enluminés par des artistes du milieu et de la fin du XV[e] siècle.

De nombreuses reproductions tirées des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris et de celles de La Haye, Nantes, Mâcon, etc., etc., enrichiront cet important ouvrage qui intéressera les érudits à plusieurs titres.

Plusieurs d'entr'elles sont déjà achevées et tout fait espérer que le volume pourra paraître à la fin de la présente année.

Amende honorable. — M. Lorédan Larchey nous prie d'insérer la communication suivante : « Mon article sur Banville a commis la faute de citer par à peu près, deux vers qui doivent être lus ainsi :

Bugeaud veut prendre Abd-el-Kader ;
Au plan le public adhère.

J'en fais de bon cœur amende honorable, car il m'eût été si facile de citer « sous réserve ». J'ai été plus qu'inexact, j'ai été étourdi. C'est impardonnable à mon âge. »

Don Laborde. — Le 19 février dernier, la Bibliothèque technique du Cercle de la librairie, a reçu un don intéressant. C'est un ensemble de près de 35,000 fiches portant indication de noms de libraires et imprimeurs depuis les origines de l'imprimerie jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, avec les dates de leur exercice, les enseignes qui les distinguaient et le titre de quelques ouvrages sortis de leurs ateliers.

Ces documents avaient été établis par les soins du marquis Léon de Laborde, ancien directeur des Archives de l'Empire, et si éminemment connu par ses travaux sur l'art et l'archéologie.

Ses fils, le marquis Joseph et le comte Alexandre de Laborde, ont

pensé que les érudits pourraient trouver là des renseignements intéressants, et les ont déposés à la Bibliothèque précitée, où il seront prochainement à la disposition des travailleurs, sous la direction éclairée de MM. Fouret et Delalain, les présidents du Cercle, si connus par leur compétence et leur amabilité.

Histoire de Paris. — M. Henri Maïstre, de la Bibliothèque nationale, a continué dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, son intéressante chronique dans laquelle il relate les évènements ou faits, décrets ministériels, arrêtés préfectoraux, décisions municipales. etc., ayant trait à l'histoire de Paris et de ses environs. Un tirage à part de cette chronique a été fait à quelques exemplaires ; nous le signalons à nos lecteurs et particulièrement aux collectionneurs parisiens.

Exposition de reliures. — La *Chronique des arts* annonce que M. Henri Beraldi et M. Charles Formentin, conservateur du Musée Galliera, vont prochainement organiser dans ce Musée une exposition de reliures.

La vente Eugène Paillet. — C'est dans deux jours que va se livrer. à l'Hôtel Drouot, la grande bataille bibliophilique. Elle durera quatre jours, les 17, 18, 19 et 20 mars. M. Edouard Rahir, assisté de M[e] Maurice Delestre, commissaire-priseur, y présidera. Le catalogue de la bibliothèque de feu M. Eugène Paillet, président d'honneur de la Société des Amis des livres, est divisé en deux parties. La première partie comprend 308 numéros; la deuxième en contient 408 (n[os] 308 à 716). Cette deuxième partie, qui comprend des livres anciens, des livres modernes, des suites de figures, des vignettes et des portraits sera vendue la première, les lundi 17 et mardi 18 mars: la vente de la première partie (manuscrits, livres anciens de différents genres, livres anciens illustrés, livres modernes, illustrés ou non), aura lieu les 19 et 20 mars. Quelques morceaux capitaux, d'autres très importants y figurent. Voici d'abord *Horæ beatæ Mariæ Virginis*, superbe ms. sur vélin exécuté à la fin du XV[e] ou au commencement du XVI[e] siècle, orné de nombreuses miniatures, provenant des collections de Bure, A. Firmin-Didot et La Roche-Lacarelle; *Le Traicté de peine*, joli ms. sur vélin, exécuté au commencement du XVI[e] siècle; parmi les incunables nous signalons : un *Maistre Pierre Pathelin*, du XV[e] siècle, imprimé à Lyon ; *Le Grant Testament Villon et le petit*, imprimé à Paris par Pierre le Caron entre 1489 et 1493; *Le Mistère du viel testament*, imprimé à Paris pour Geoffroy de Marneff par Pierre Le Dru (entre 1494 et 1510) ; *Le Romant de la rose*, imprimé par Antoine Verard, vers 1500, provenant des collections de MM. Yemeniz et le baron Roger Portalis. Au catalogue figurent aussi de belles éditions de Clément Marot, Rabelais, J.-A. de Baif, Mathurin Regnier, Beroalde de

Verville, Racine, Corneille, etc, Les livres modernes, les livres modernes illustrés surtout, sont représentés par des exemplaires de premier choix, les uns somptueusement habillés, les autres enrichis de compositions originales, tel *Zadig,* de Voltaire, *Aspasie, Cléopâtre, Théodora*, d'Henry Houssaye, les *Pastorales* de Longus (1802), avec les dessins originaux de Prudhon et Gérard, *Le Roi Candaule*, avec son étincelante reliure de Mercier, etc. Les publications des Amis des livres, des Bibliophiles contemporains sont là au grand complet. On y trouve également la plupart des Conquet, Carteret, Ferroud, Rouquette, Romagnol et Pelletan. Les livres de la seconde partie du catalogue, pour être plus modestes, n'en sont pas moins très désirables. Comme nous l'avons annoncé dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile,* nous publierons les principaux prix de cette vente sensationnelle.

Les 21 et 22 mars, vente de livres rares et précieux provenant de la bibliothèque de H. B., de Bordeaux, vente également faite par M. Edouard Rahir.

Le Thresor du Soñet. — On se rappelle que quelques bibliophiles érudits, épris de la littérature des seizième et dix-septième siècles, se sont groupés au nombre de sept et ont entrepris de réimprimer des sonnets de poètes de ces époques. Nous avons parlé avec détails de cette entreprise dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1899, page 464. M. Hugues Vaganay, bibliothécaire des Facultés catholiques de Lyon, dirige cette intéressante publication. Nul mieux que lui ne peut la mener à bien.

Le Thresor du Soñet, imprimé à 125 exemplaires seulement, doit former une collection de trente à quarante volumes. Le troisième vient de voir le jour; il contient les « Œvvres chrestiennes de fev dame Gabrielle de Coignard, vefue a feu Monsieur de Mansencal, sieur de Miremont, President en la Cour de Parlement de Tolose. *A Tolose, par Pierre Iagourt et Bernard Carles,* 1594 ». La réimpression de ce volume, sortie des presses de MM. Protat frères, à Mâcon, comprend 140 pages. Les tomes IV, V et VI, en préparation, contiendront : 1° L'Idée, par Claude de Pontoux, *Lyon*, 1579; 2° L'Amoureux Repos, de Guillaume Des Autelz, *Lyon*, 1553 et 3° Les Theoremes, par De La Ceppede. *Tholose*, 1613. Ces trois volumes, publiés à 30 francs les trois pour les souscripteurs, ne renfermeront pas moins de sept cents sonnets. Rappelons qu'ont déjà paru dans cette charmante collection très soignée à tous égards : Le Bien-venu en faveur de la paix, de Claude Lair, *Paris*, 1660 (35 sonnets); Les Erotasmes de Phidie et Gelasine, *Lyon*, 1557 (120 sonnets).

Nous nous faisons un devoir d'appeler l'attention des amis de notre ancienne poésie sur l'entreprise de M. Hugues Vaganay et de ses six collaborateurs ; car elle est de celles qui méritent d'être vivement encouragées.

Le Congrès de Rome. — Le *Temps* rapporte que, dans sa séance du vendredi 7 mars, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a reçu communication d'une lettre dans laquelle Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, annonce à la Compagnie que le congrès des sciences historiques, qui devait se tenir à Rome en avril prochain, vient d'être définitivement supprimé par le ministre de l'instruction publique d'Italie.

On se rappelle que la date d'ouverture de ce congrès, qui devait comporter également de nombreuses excursions sur divers points de l'Italie, avait déjà été changée à diverses reprises.

Cette décision inattendue, ajoute le *Temps,* ne laisse pas de causer de la surprise, tout au moins chez plusieurs membres qui s'apprêtaient à prendre part à ce congrès.

Vente d'estampes. — Le samedi 22 mars, à 2 heures 1/2, à l'Hôtel Drouot, vente de très belles estampes des écoles anglaises et françaises au XVIIIe siècle, pièces imprimées en noir et en couleur, composant les collections de MM. C. J. et G. K. (*M. A. Danlos, expert*).

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

· - Répertoire historique et biographique de la Gazette de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution, 1631-1790, par le Marquis de GRANGES DE SURGÈRES. Tome premier. Abancourt-Clairville. *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger,* 1902, in-4 de XXVIII pp. et 416 pp. (832 colonnes).

La Gazette, fondée en 1631 par Théophraste Renaudot, qui conserva ce titre jusqu'en 1762 et qui, devenue *La Gazette de France*, n'a pas, depuis cette époque, cessé de paraître, forme une collection des plus précieuses. Les collections complètes, surtout pour la période précédant la Révolution, sont excessivement rares : à peine en compte-t-on quelques exemplaires conservés dans nos grands dépôts publics. Or, chacun sait quelle mine inépuisable de renseignements est *La Gazette* pour notre histoire aux dix-septième et dix-huitième siècles. De 1766 à 1768, Jean-Baptiste Genet rédigea, pour les années 1631 à 1765, une table des cent trente-cinq volumes qui composaient alors la collection ; cette table, qui comprend trois volumes in-4 est d'ailleurs aussi rare que le journal lui-même ; elle n'est donc accessible qu'à un petit nombre de privilégiés.

M. le Marquis de Granges de Surgères, un passionné des études historiques, a courageusement repris l'œuvre de Genet, je pourrais même dire recommencé le travail de son prédécesseur qu'il a fort amélioré et considérablement augmenté. La table de Genet n'est pas exempte d'erreurs ou d'omissions et elle s'arrête à l'année 1765 inclusivement. *Le Répertoire* de M. de Granges de Surgères comprend vingt-cinq années de plus et les événements qui se sont produits pendant ces vingt-cinq années n'offrent pas un médiocre intérêt. On conçoit donc aisément la grande importance de ce nouveau travail — véritable travail de bénédictin — et qui devient indispensable à

tous les amis de notre histoire. L'auteur explique lui-même en tête du premier volume de son *Répertoire* l'économie de l'ouvrage ; nous extrayons de ce plan général les parties les plus essentielles. *Le Répertoire* contient l'analyse, au point de vue français exclusivement, de toutes les nouvelles intéressantes, historiques ou biographiques, contenues dans les cent soixante premières années de la *Gazette* (1631-1790). Ces cent soixante volumes ne contiennent pas moins de cent cinquante mille pages, Les nouvelles quelconques, comme les listes de prix obtenus, par des jeunes gens dans des écoles d'humanité, de pharmacie ou autres, comme les noms de tous ces pseudo-centenaires dont les rédacteurs enregistraient naïvement les noms, ont été systématiquement écartés. *Le Répertoire* ne contient que les nouvelles données par la *Gazette* à propos d'un individu. Aucune nouvelle impersonnelle, autrement dit, purement objective, n'y est relevée, quel que soit l'intérêt qu'elle présente. Mais, M. le Marquis de Surgères, laisse entendre qu'un jour peut-être, dépouillant à nouveau le vieux journal, il donnera dans une publication spéciale les nouvelles relatives aux faits, aux institutions, aux lieux publiés dans la *Gazette* sans nom de personnes.

On trouvera dans le *Répertoire*, si consciencieusement dressé par M. de Granges de Surgères, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres ; les mariages, les naissances et les décès ; les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ; les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ; les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ; les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ; les missions à l'étranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ; les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ; les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ; les observations ou découvertes scientifiques ; les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc.

Le Répertoire sera terminé par trois appendices, savoir : *Un Index des noms patronymiques et des surnoms, une Table des matières* et *une liste des souscripteurs,*

Rappelons que l'excellent ouvrage de M. le Marquis de Granges de Surgères, dont le tome premier vient de paraître, à la librairie

Henri Leclerc, formera quatre volumes in-4, de 400 à 500 pages environ chacun et qu'il n'est tiré que 325 exemplaires numérotés dont 25 sur papier vergé.

GEORGES VICAIRE.

— PROSPER MÉRIMÉE. — L'Enlèvement de la redoute. Compositions de Maurice Orange, gravées en couleurs par Decisy. *Paris, librairie A. Rouquette, 69, passage Choiseul, 73,* 1902, in-8.

Je ne pense pas que M. Rouquette se plaigne de la fortune; elle semble lui être fidèle; s'il ne publie pas beaucoup, du moins, ses publications auront-elles la chance de rester parmi celles que les amateurs rechercheront. *Celle-ci et Celle-là*, la nouvelle extraite des *Jeune-France* de Théophile Gautier, si spirituellement illustrée d'eaux-fortes en plusieurs tons par Frrançois Courboin, fut un véritable succès. *L'Enlèvement de la redoute* que vient de mettre en circulation le jeune éditeur du passage Choiseul a été, s'il est possible, plus favorablement encore accueilli par les bibliophiles; l'accueil fut même si chaud, qu'à l'apparition de l'ouvrage, lorsque parut l'annonce du *Journal de la librairie*, aucun prix de vente n'y était indiqué et pour cause : l'édition était déjà épuisée.

Le livre n'est pas considérable, quelques pages à peine; mais ce n'est pas à l'épaisseur qu'il le faut juger; la qualité est tout; elle est de premier ordre. Du Mérimée, c'est d'abord toujours une garantie de l'intérêt du sujet et de la grâce du style. Maurice Orange, le peintre qui s'est acquis une si juste réputation comme peintre militaire, a fait preuve, dans l'interprétation du texte, d'un talent tout à fait délicat. Decisy, l'excellent aquafortiste, a rendu les aquarelles du peintre avec une souplesse et une habileté remarquables. Chacune des pages de ce ravissant petit conte comporte son illustration; bien rares sont celles où ne se rencontre pas un sujet. Ici, c'est le colonel au bivac recevant le jeune conscrit, le héros du récit; là le capitaine, un vieux grognard; puis la redoute de Cheverino, se détachant en noir sur le disque éclatant de la lune, l'aide de camp apportant à la compagnie l'ordre de marcher, la compagnie qui se met en marche; plus loin l'attaque et la prise de la redoute, bien d'autres scènes encore.

M. Rouquette a renoncé, pour cette fois, à la typographie; le texte de sa plaquette est buriné par M. Leclère et imprimé en taille-douce

par Wittmann ; à sa suite, il a placé le premier état et l'état terminé en noir de toutes les compositions qui ornent ce délicieux petit livre, tiré à cent vingt-cinq exemplaires numérotés. G. V.

— JÈROME DOUCET — Trois légendes d'or, d'argent et de cuivre — Sainte Marie l'Egyptienne. — Le Beau visage de la mort. L'Ame du Samovar, — illustrées de trente-trois compositions par Georges Rochegrosse, gravées en taille-douce. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127*, 1901, in-8 de 1 f. blanc, 3 ff., 121 pp. et 1 f.

Les trois légendes qui composent ce volume, ont trait à trois époques bien distinctes ; leur inspiration est systématiquement différente. La première légende, *Sainte Marie l'Egyptienne* nous reporte aux temps fabuleux de la vieille Egypte ; *Le Beau visage de la mort* donne une peinture de la vie mystique à l'époque des croisades ; enfin *L'Ame du Samovar* évoque la vie russe au début du XIXe siècle.

M. Jérôme Doucet, l'auteur des *Contes de la fileuse* et de tant d'autres publications appréciées des bibliophiles, secrétaire de la rédaction de l'excellente *Revue illustrée,* de Baschet, a fourni, en publiant ces trois légendes, à son ami Georges Rochegrosse, l'occasion de fixer des scènes typiques par de curieuses ornementations sans compter les illustrations hors texte. Tel que nous le présente M. Ferroud, le volume est de nature à retenir l'attention des amateurs ; mais il n'est pas besoin de dire que les trente-trois compositions de Rochegrosse, le jeune maître qui a si merveilleusement illustré *Hérodias* et *Salammbô,* eussent infiniment gagné à être gravées à l'eau-forte au lieu d'être rendues par héliogravure. Le tirage des illustrations est signé Wittmann, c'est dire qu'il est irréprochable; quant à l'impression du texte des jolies légendes de M. Jérôme Doucet, c'est à M. Ph. Renouard, l'habile imprimeur doublé d'un érudit, qu'en revient l'honneur.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Le Thresor dv soñet (XVIe-XVIIe siècles). III. GABRIELLE DE COIGNARD. — Œvvres chrestieunes CXXIX sonnets. *Imprimé par Protat frères*, à *Mâcon*, *pour les Amis dv Soñet*, in-8.

Tiré à 125 exemplaires.

Publications de luxe.

Chez François Ducloz, à Moutiers, et H. Falque et Perrin, à Grenoble :

— JOHN GRAND-CARTERET. — L'Enseigne. Son histoire, sa philosophie, ses particularités. Les Boutiques, les maisons, la rue, la réclame commerciale à Lyon. Croquis vivants de Guslave Girrane, estampes documentaires et pièces annexes. In-4.

Tiré à 25 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 25) à 150 fr. ; à 75 ex, sur pap. de Chine (n°s 26 à 100) à 100 fr. ; et à 1150 ex. sur pap. vélin (n°s 101 à 1250) à 40 fr.

Chez A. Ferroud :

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — Discours prononcé au Panthéon en l'honneur du centenaire de Victor Hugo. Avec deux gravures sur bois d'Auguste Lepère (le buste du poète d'après Rodin, en trois couleurs, et un cul-de-lampe original). Pet. in-4.

Tiré à 10 ex. sur pap. de Chine (n°s 1 à 10) contenant la suite des gravures (20 fr.); 20 ex. sur pap. du Japon (n°s 11 à 30) avec la même suite (15 fr.); et à 120 ex. sur pap. vergé (n°s 31 à 150) à 6 fr.

Publications diverses.

— GUSTAVE KAHN. — Symbolistes et décadents, étude-critique. — *Paris*, *Léon Vanier*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon et 15 ex. ex. sur pap. de Hollande.

— THÉOPHILE GAUTIER. — Victor Hugo. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

— VICTOR HUGO. — Dernière gerbe, poésies. *Paris, Calmann Lévy*, gr. in-8 (6 fr.).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Hollande (15 fr.) et 20 ex. sur pap. du Japon (25 fr.).

— ARTHUR LÉVY. — Napoléon et la paix. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

— Mme OCTAVE FEUILLET. — Le Vœu de Béatrice, roman. *Paris, Calmann-Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 4 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— MAXIME GORKY. — L'Angoisse (une page de la vie d'un meunier) et autres nouvelles traduites par S. Kikina et P. G. La Chesnais, *Paris, Société du mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— HENRI DE RÉGNIER. — Le bon plaisir, roman. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 9 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 9) à 15 fr. ; 5 ex. sur pap. de Chine (nos 10 à 14) souscrits et 29 ex. sur pap. de Hollande (nos 15 à 43) souscrits.

— EMILE VERHAEREN. — Les Forces tumultueuses. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 19 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 19).

— A. PINVERT, avocat à la cour d'appel. — Clermontois et Beauvaisis. Notes d'histoire et de littérature locales. *Paris, Albert Fontemoing*, gr. in-8 (6 fr.).

— A. JOANNIDÈS. — La Comédie-Française, 1901. Avec une préface de Georges Monval, archiviste du Théâtre-Français. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, gr. in-8.

Tiré à 135 ex. sur pap. vélin (7 fr. 50) et à 15 ex. sur pap. de Hollande (souscrits).

— DUC DE CONEGLIANO. — Le maréchal Moncey, duc de Conegliano 1754-1842. Avec deux portraits en héliogravure. *Paris, Calmann-Lévy*, gr. in-8 (7 fr. 50).

— VICTOR HUGO. — Leçons faites à l'Ecole normale supérieure par les élèves de 2e année (Lettres), 1900-1901, sous la direction de Ferdinand Brunetière. *Paris, Hachette et Cie*, 2 vol. in-16 (7 fr.).

— ANDRÉ BELLESORT. Voyage au Japon. La Société japonaise. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— Léon Lallemand. — Histoire de la Charité. Tome premier. L'Antiquité. (Les civilisations disparues). *Paris, Alphonse Picard et fils*, in-8 (5 fr.).

Publications sous presse.

Chez Plon-Nourrit et Cie :

— F.-A. Gruyer, membre de l'Institut, conservateur du Musée Condé-Chantilly. — Les Portraits de Carmontelle, avec 40 héliogravures, in-4.

Sera tiré à 275 ex. sur pap. de cuve du Marais et de Sainte Marie (100 fr.) ; 25 de ces ex. sont souscrits par l'Institut.
Annoncé pour paraître en mars.

BIBLIOGRAPHIE D'UN AMATEUR

DESCRIPTION ET ANALYSE

DE LIVRES ANCIENS

RARES ET CURIEUX

(SUITE)

CORNE-FVMEE || DV FALOT || HOLLANDOIS || servant. d'emouchette au lumignon de la Lettre || branscatoire gueres y a (en plaine Lune) arc- || balestée de la Haye en Hollande. || Translatée du Bas-allemand en vulgaire François. ||

Le Trompette & Tambour comme deux Camarades,
Mectent au jour des Gueux le bal & les ballades.

A Forchamp, || chez Colophon de Bacharach, enseigne de || la Comète, l'An 1602.

Pet. in-4° de dix huit feuillets non chiffrés; figure sur bois au titre, représentant un Tambour et un Trompette jouant de leurs instruments et faisant danser entre eux deux, un lion dragonné.

Cet ouvrage, inconnu je crois, est sous un titre bizarre, une violente diatribe en vers, contre les Gueux, les Etats généraux des Pays-Bas et les protestants, ainsi qu'une apologie de la domination espagnole, de la religion catholique et des jésuites.

Il a été publié au moment où Maurice de Nassau, par la victoire de Nieuport en 1600, les prises de Rheinberg et de Grave en 1601, affaiblissait la puissance espagnole et préparait le triomphe de l'indépendance hollandaise ; il répond aux manifestes adressés aux provinces unies pour les exciter à secouer le joug étranger :

Il est divisé en trois parties :

Un avant propos du traducteur, à Messieurs les Etats généraux des Pays-Bas ;

Le Corne-Fvmée du falot Hollandois, dialogue entre le Tambour et le Trompette ;

Récapitulation ou Reprise du Traducteur avec une apostrophe au bon peuple d'Hollande.

Dans l'Avant-propos qui débute ainsi :

Messieurs je le confesse, il n'appartient aux Grandz
De s'empescher du faict d'un amas de Truandz,
Facquins, caymands, voleurs, qui pour leurs plus haults
[tiltres,
Se vantent d'un renom et de Gueux et belistres.
Qui de propos fardez, pleins d'Irréligion,
Vous ont taché d'attraire a leur rebellion.....

l'auteur critique d'une façon acerbe, la lutte entreprise contre la domination espagnole sous prétexte de combattre l'étranger :

Mais c'est à l'étranger (disent ilz) qu'ilz abayent,
Mastins ! Et l'Escossois et l'Anglois qu'ilz defrayent,
Le Reistre, le François, l'Irlandois, sont ilz plus
Que l'Espagnol d'icy, naturelz parmy eux ?
Qu'ilz posent bas la rage, et viennent recognoistre
Leurs Princes droicturiers ; ilz verront tost denaistre
Chasteau et citadelle, et l'Espagnol virer,
D'où leur rebellion jadis l'a faict tirer.
L'estranger sert de masque : ains c'est bien autre chose
Qui leur demange tant ; l'on taste à veue close
Leur dessein d'autrefois : ilz cuydent s'enrichir
De nos biens ravagez, et déça r'establir
(Nos autelz renversez) leur secte plus remplie
D'erreurs et saletez que l'estable d'Augie.

CORNE-FVMEE
DV FALOT
HOLLANDOIS.

Seruant d'emouchette au lumignon de la Lettre branſcatoire gueres ya (en plaine Lune) arc-baleſtée de la Haye en Hollande.

Tranſlatée du Baſ-allemand en vulgaire François.

Le Trompette & Tambour comme deux Camarades,
Mectent au jour des Gueux le bal & les ballades.



A FORCHAMP,
Chez Colophon de Bacharach, enſeigne de la Cométe, l'An 1602.

C'est en effet contre le culte catholique que la révolte est dirigée par les hérétiques, qui saccagent les églises et mutilent les images sacrées.

Ains marchans plus avant en leur rage blasphème,
L'image de la Vierge ils traictèrent de mesme,
De verges la fouëttant, et comm' a la putain,
Luy decouppant le nés et l'oreille et la main.
O race Hircanienne, engeance de vipère !
Jusqu'à quand, O Seigneur, le tort faict à ta Mère
Cesses-tu de venger ? fondre tes Ennemys,
Qui ton Temple et tes Saincts à terre, en cendre ont mis ?
Haste-toy, ô bon Dieu ! élance tes tempestes
Sur tous ces renegatz et r'abaisse leurs crestes.

Aussi est-il temps pour chacun de défendre son Dieu et son prince, de s'armer pour sa foi, pour sa vie et pour ses biens. L'auteur fait appel aux Nobles, aux Prélats « et autres » pour lutter contre ces « tyranneaux ».

Barrez vous encontre eux d'un courage aimantin
Le Prince y marchera défrichant le chemin ;
Ceste Rodomontade, et ces belles levées,
Levées de boucliers, tourneront en fumées.

Puis il termine en présentant le Trompette et le Tambour, les deux interlocuteurs du Corne-Fvmée du falot Hollandois.

Voyez comme desia le Trompette et Tambour
Triomphe du Mattois, et se rit du My-lourd.
Je vous les offre icy vestus à la Françoise,
Que l'autheur incogneu, à la guise Hollandoise
A mis sur l'eschaffaut : J'en suis le Traducteur,
Puisque l'esprit me manque à en estre l'auteur.

Le dialogue entre le Tambour et le Trompette, trés violent dans ses termes, est écrit en style facétieux et populaire.

Le Tambour ému des proclamations lancées par les Etats de Hollande contre les Espagnols, ne se trouve plus en sécurité et veut fuir le pays.

Je ne me tiens pas seur dez vaches au plancher,
Je sens dessoubs mes piedz toul faillir et pancher,

dit-il. Le Trompette le rassure et lui démontre que le gouvernement espagnol garantit la richesse et la sécurité du pays. Les Gueux, les Hollandais qui s'insurgent contre l'autorité du souverain, ne sont qu'un ramassis de malfaiteurs et d'hérétiques ; ils ne cherchent à troubler le pays que pour en être maîtres, après avoir chassé l'Espagnol et les Archiducs.

Ainsi viennent bruyans, haultsonnans, becquetans,
Ceux qui nostre Patrie à terre vont jectans,
S'efforceans de tirer nos Princes à la haine.
Mais il leur fault sçavoir qu'ilz y perdent la paine.
Les Archiducs puissans et de race et de sang,
De Roys et d'Empereurs issus, suyvent leur rang,
Ayans assermenté en légitimes Princes,
Tres solennellement ces Pays et Provinces,
D'un amour paternel ilz les vont caressant,
Dont l'heretic se creve et jaloux s'en ressent.

Ces hérétiques hollandais poursuivent également les jésuites, de leur haine.

Advis à l'Espagnol, advis aux Jésuites.
Car ceux-la pesent-ilz au mesme trébuchet :
Il ne leur fault moustarde ou autre saupicquet
Pour les manger tout vifs. Et voicy la ballade ;
Ilz trouvent de ceux-la si douce l'avallade
Qu'ilz voudroint de trestous, estans à l'aise assis,
D'un morceau, tant qu'ilz sont, faire un friand pastis.
La salade Espagnolle et le hachis de mesme,
Estanche et tient sur cul leur gourmandise extreme.

Pour atteindre leur but et révolutionner le pays à leur profit, ils ont soulevé l'écume de la population.

Revascheurs, songe-creux et pauvres francs-tauppins,
Raffleurs. baguetelliers, receveurs turlupins,
Lombardiers, franc-trippiers, gens de courte monnoye,
Gran-maistres, serre-lars, sans pendans ny courroye,
Tue-chiens, triacleurs, Douteurs alchemiciens,
Radotteurs, larrons-verds, mes faillis Logiciens,

Boucz, Ruffiens, atteints du crime non-nommable,
Escumeurs, bancroutiers et ces havets de table,
Forbannis, vagabonds, partisans Huguenots,
Mectent la hucque au vent et s'esquiffent aux flots,
Tant qu'il leur est permis d'avoir la main sur l'eaue :
Alors ilz font du cocq, ilz remuent la quëue.
Et voylà ceux qu'Holland'et l'Estat ont regy.

Mais ils n'arriveront pas à entrainer la partie saine de la population qui restera fidèle à son Prince et à sa religion.

Le Tambour convaincu, sur l'invitation de son camarade, après avoir battu de son tambourin, adresse au peuple une proclamation qui débute ainsi :

Escoutez bonnes gens, et vous trestous, qui estes
De ce peuple Belgeois les plantureuses testes,
Ouvrez l'oreille tous, et degourdis d'esprit,
Espluchez jusqu'au fond et petit à petit
La trame et les destours des Hollandois rebelles.
Ilz semblent le bon-heur à cuves et à seilles
R'amener par deça : mais tout va à rebours.
Car au cas que nos Gueux, du Droict les vrais Vautours
Emportent le dessus (de quoy Dieu nous engarde)
Engloutissans goulus le Pays sans moustarde,
Nous sommes asseurez en tous ces beaux quartiers
D'une guerre à jamais estre les heritiers,

Car cela va roulant, et est vray sans redictes,
Quand desja du pays raflé nous serions quictes,
Les Archiducz partant, qui en sont les Seigneurs,
Ny d'Espaigne le Roy (dompteurs de telz humeurs)
Ne voudront d'un tel bien faire route et naufrage :
Ains ilz le debattront jusqu'au dernier péage.
. . . .

De son côté, le Trompette sonne une fanfare et engage les populations à se défier des Gueux, à rester attachées à Dieu, à sa sainte Eglise.

Employez pieds et mains à si bonne entremise.
A vos Princes, Seigneurs et patrimoniaux
Restez obéissans, subjects, humbles, féaux.

Monstrez à la Patrie une amitié non feinte
Repoussez l'ennemi d'une âme entière et saincte
N'y espargnant vos biens, vostre corps, vostre sang :
Car vostre heur, vostre honneur de cecy en dépend.

dit-il. Puis il conclut ainsi, s'adressant au Tambour :

Tara tantara tara : Tara tantara tain.
Or me donne, Frerot, la sus ta droicte main :
Et fermes arrestons, de prodiguer la vie
Au service de Dieu, du Prince et la Patrie.
Ne nous souciant poinct des Gueux ny de leur train,
Leurs torches et flambeaux ne vallent pas un grain.
Et atant Camarade, à Dieu te recommande,
Tu ne scaurois errer faisant ce qu'il commande.

L'analyse d'une pièce de ce genre ne peut être, malheureusement, que succincte. On ne peut que donner l'idée principale qui domine le dialogue, avec l'indication de sa portée historique ; mais il est fort curieux aussi, par les détails et les expressions singulières qu'il contient. Entre autres choses, on y rencontre en quatre vers, la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. —

La Raine un jour voulant contrepeter la Vache,
Bouffisant peu a peu agrandissoit sa masse.
Et prit si bien a cœur l'outrecuydé dessein,
Que crevant au mylieu ne fut Vache ny Rain.

La troisième partie : Récapitulation ou reprise du traducteur, avec une apostrophe au bon peuple d'Hollande, reprend l'idée générale de cette pièce. S'adressant aux Hollandais, l'auteur fait l'éloge des jésuites, de Philippe III et des Archiducs Albert et Isabelle auxquels le gouvernement de la Belgique avait été délégué par l'Espagne. Il engage les habitants des Pays-Bas à secouer le jong des Gueux. Son apostrophe se termine ainsi :

Peuple tyrannisé, s'ils vous ont peu contraindre
A tout droict et de Dieu et des hommes enfraindre,
Pour vous soubmectre à eux ; secouez en le joug.
Vous serez espaulez de vos Princes si doux,

Qui sont la bonté mesme et la mesme clemence :
Leur frère ce grand Roy les seconde à outrance.
Que si vous attendez par force estre vaincus,
Misérables rendrez et vous et nous ; sans plus.

Quelques années avant la publication de cette pièce, en 1596, il en parut une du même genre et d'une forme aussi singulière, mais écrite en prose. Elle est intitulée :

« Hochepot ou Salmigondi des Folz, contenant un très « pur narré, et comme la salse parille contre le gouteux, « poyvré, et maudict edict, nagueres sailly a deux potences « des fines-fontes de la Haye, en Hollande, sur le faict des « passeportz et la proscription des Jésuites, traduict du « hollandois-flamand en vulgaire françois. — *Imprimé à « Pincenarille, ville de la Morosophie, par Geoffroy à la Grand « Dent l'an 1596.* — In-8. »

Un exemplaire se trouve porté au catalogue de Charles Nodier, (Description raisonnée d'une jolie collection de livres — 1844 — n° 885) avec la note suivante : « Superbe « exemplaire d'un livret très rare, à peu près inconnu et qui « n'est rien moins qu'un manifeste, écrit dans le style de « Rabelais, en faveur des jésuites et de Philippe II, roi « d'Espagne, pour lesquels les Etats de Hollande mani- « festoient la même répugnance et qu'ils confondoient dans « une égale aversion. Le vengeur anonyme de ces deux « puissances outragées pensoit sans doute que l'ironie a « quelquefois plus de pouvoir que la raison, et c'est pour « cela qu'il s'étoit déterminé à emprunter au célèbre curé de « Meudon des armes que celui-ci avoit consacré à un tout « autre service ; mais le pamphlétaire flamand n'avoit oublié « qu'une chose, c'étoit de prendre à Rabelais sa verve « incisive, son esprit et son talent en même temps qu'il « cherchoit à imiter son langage. Quoiqu'il en soit, ce « pamphlet est curieux sous le rapport littéraire et les écrits « facétieux en faveur des jésuites et des rois sont assez rares « pour mériter d'être conservés, quelque soit d'ailleurs le « genre d'intérêt qu'ils inspirent. »

Le dernier paragraphe de ces observations, peut s'appliquer au Corne Fumée du falot Hollandois.

Dans son étude bibliographique sur les Imprimeurs imaginaires et les Libraires supposés, (Paris, Librairie Tross,

1866). M. Gustave Brunet cite le Hochepot ou Salmigondi des Folz, mais il ne parle pas du Corne Fumée du falot Hollandois, qui porte aussi un lieu d'impression et un nom de libraire imaginaires. — Je ne crois pas, d'ailleurs, que ce volume ait encore été cité par un bibliographe.

FLANERIES BIBLIOGRAPHIQUES

(Suite) (1)

II

LA *BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE* DU P. LELONG

Ami lecteur, il faut admettre que notre conversation a pour sujet la formation raisonnée d'une bibliothèque de travailleur-amateur, et non d'une bibliothèque de simple curiosité ou de haute érudition. Ne vous laissez pas rebuter, je vous en prie, par l'imposant format du livre qui vous est présenté, mais lisez seulement son titre :

— Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de ce royaume ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques. Par Jacques Lelong, prêtre de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de Paris. *Paris, Gabriel Martin*, 1719, in-folio.

Sans qu'il soit nécessaire d'entreprendre la lecture des 1100 pages dont se compose ce volume, nous pouvons nous en rapporter aux promesses de son titre, et la *Table des chapitres contenant le plan et la disposition de cette Bibliothèque historique* nous suffit pour constater que les 17500 indications de sources qui y

(1) Voir le *Bulletin* d'août-sept. 1901, p. 386.

sont contenues auraient peut-être déjà de quoi nous satisfaire... Eh bien! Non, n'achetez pas ce volume quand vous le rencontrerez dans quelque catalogue (il vaut de 5 à 15 francs, suivant l'état) ; il ne vous intéressera que quand vous serez devenu un maniaque de bibliographie (l'épithète m'a été servie, je vous le jure, et je ne l'ai pas prise en mauvaise part): ce n'est qu'un objet de musée, bon à figurer dans les expositions rétrospectives, et je ne l'ai cité que pour vous éviter une recherche superflue (1). C'est la *Seconde édition* de ce grand ouvrage qu'il vous faut acquérir ; vous la paierez 100 à 120 francs si elle est reliée en veau ; beaucoup plus, si, revêtu de maroquin, l'exemplaire est en grand papier ; c'est une question de goûts et de moyens. En voici le titre exact :

— Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport ; avec des notes critiques et historiques par feu Jacques Lelong, prêtre de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. Fevret de Fontette, conseiller au Parlement de Dijon. *Paris, Imprimerie de Jean-Thomas Hérissant,* 1768-1778, 5 vol. in-folio.

Plus de 50000 numéros, tel est le bilan que nous présente cet ouvrage gigantesque dont l'importance ne doit pas vous échapper. Quelle somme de travail cela

(1) Il faut cependant tenir compte d'une remarque judicieuse faite par Mercier de Saint-Léger, au sujet de cette première édition. Voyez : *Merceriana, ou notes inédites de Mercier de Saint-Léger* publiées par Maurice Tourneux. Paris, Leclerc et Cornuau, 1893, in-8. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*), pages 50-51.

représente, si l'on tient compte du peu de ressources que possédaient alors ses auteurs, comme catalogues de bibliothèques ou répertoires du même genre ! Aussi bien voyons-nous successivement mourir à la peine, ayant fort peu joui de leur triomphe, les savants ouvriers de ce monument. La *Préface* de ce premier volume (il faut toujours lire les *préfaces*) nous montre d'abord le P. Lelong — le précurseur — mourant à Paris, le 13 août 1721, laissant à de courageux imitateurs de son zèle le soin de rajeunir son ouvrage. Cette *Préface*, non signée, mais qui est de Fevret de Fontette, contient (il en est de même des suivantes) l'énumération des collaborateurs de l'ouvrage, quelques mots sur le plan adopté — c'est, du reste, le plan de la première édition à quelques exceptions près — et d'intéressants détails sur un certain nombre de grandes *Collections*.

L'*Avertissement* du tome II est assez court ; je n'y relève aucune particularité importante à signaler. Il n'en est pas de même de celui du tome III (1771) dans lequel est annoncée la mort de Fevret de Fontette (1), et celle de l'imprimeur Jean-Thomas Hérissant. Barbeau de La Bruyère, en faisant part de ces tristes nouvelles à ses souscripteurs, ne craint pas de promettre que l'ouvrage s'achèvera quand même. Le quatrième volume parut en effet en 1775, et le cinquième en 1778. La publication avait duré plus de dix ans ; son histoire, ses péripéties seraient intéressantes à rapporter ; les obstacles que les auteurs eurent à vaincre, leurs morts successives, le décès de quelques uns des collaborateurs auxquels ils avaient fait appel (2) constitueraient un

(1) Mort le 16 février 1772, et non le 16 février 1771, comme le donnerait à penser le dit *Avertissement* ; voyez les deux intéressantes notices qui lui sont consacrées, en tête du tome IV.

(2) Ceux-ci furent nombreux. Les éditeurs les ont très loyalement

chapitre d'histoire littéraire fort important par les noms qui y seraient cités. Je viens de parler d'obstacles : si je faisais ici une *Histoire de la Bibliographie en France* — un livre à faire, un projet qui devrait tenter quelque érudit —, je vous raconterais que la *Bibliothèque historique de la France* a pu passer pour un livre dangereux, et que, au nom de la loi et dans l'intérêt de la sûreté publique, sa publication faillit être arrêtée au second volume. On a peine à le croire, mais voyez aux pages 544 et 772 du tome II, nos 23427 et 27183, les passages, relatifs à l'autorité royale, qui éveillèrent la susceptibilité d'un censeur trop zélé, ou peut-être intéressé. Il ne fallut pas moins qu'un désaveu en règle, une rectification catégorique, insérés dans l'*Avertissement* du tome III, pour permettre aux érudits de continuer leur œuvre (1).

Il est temps de dire un mot du contenu de la *Bibliothèque historique*, des ressources qu'on y peut trouver à la condition de savoir s'en servir. Bien que les *Tables* de l'ouvrage facilitent singulièrement son usage, je donnerai d'abord un bref — très bref — aperçu du contenu de chaque volume. Notez qu'il ne s'agit que de la bibliographie d'ouvrages relatifs à l'Histoire nationale : n'y cherchez pas autre chose.

nommés en tête de chaque volume. Quérard en cite plusieurs dans la *France littéraire* à l'article du P. Lelong.

(1) Les faits relatifs à cette curieuse affaire, aux agissements du censeur Joly en cette circonstance, ont été brièvement résumés par B. Hauréau dans la *Biographie Didot* (article Lelong) ; mais pour les connaître dans tous leurs détails, il faut se reporter à un travail beaucoup plus complet du même auteur, imprimé dans les *Mémoires de l'Institut*, et intitulé : *Histoire d'un* Avertissement au lecteur, *lu dans la séance publique des cinq Académies, le 14 août 1868.*

Les papiers originaux qui, à l'époque, avaient constitué le dossier de cette persécution, se trouvent maintenant à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits*, Fonds français, 10483 (et non 10485, comme Hauréau l'a imprimé par erreur).

Le premier volume contient les nos I-15356 concernant la Géographie, — les Diocèses, — les Provinces, — l'Histoire naturelle, — l'Histoire religieuse, en général, par Provinces, par Diocèses, et l'Histoire des Ordres monastiques.

Dans le second volume (nos 15357-29143) vous trouverez l'Histoire politique, — les Cérémonies (sacres, entrées, pompes funèbres célèbres), — les ouvrages relatifs aux Palais des rois (Louvre, Vincennes, Fontainebleau, Compiègne, Versailles, Meudon).

Le troisième volume (nos 29144-44547) est consacré à la fin de l'Histoire politique (Offices de la Couronne, — les Parlements et autres Cours souveraines); à l'Histoire civile (divisée par Gouvernements et Provinces). C'est ce volume qui nous fournira les renseignements les plus copieux, mais incomplets, sur les sources de l'Histoire de Paris (34381-34840).

L'Histoire littéraire est traitée dans le quatrième volume (Universités, Facultés, Collèges, Académies, Théâtre); nous y trouvons aussi la Biographie (biographies générales, biographies par catégories, biographies individuelles). Un *Supplément* occupe près de trois cents pages. Il n'est pas à négliger, non plus que les *Additions* placées en tête du tome suivant, le cinquième.

Ce cinquième volume est fort important par neuf *Tables* qu'il renferme et qui constituent la clef de tout l'ouvrage ; les Tables I (p. 1-10), III (p. 79-176) et VII (p. 297-372) sont des tables méthodiques et analytiques qui demandent à être lues dans leur ensemble pour être utilement comprises, mais les six autres sont alphabétiques et très faciles à consulter ; voici l'indication des plus usuelles :

II (p. 11-78). Noms de lieux (Topo-bibliographie).

V (p. 209-284). Noms de personnes (Bio-bibliographie).

VI (p. 285-296). Matières et sujets [index insuffisant].
VIII (p. 373-758). Noms d'auteurs.
IX (p. 759-771). Ouvrages anonymes.

La Table II est digne d'attention : il suffit d'y jeter les yeux pour s'en convaincre, et puisque nous nous occupons de l'histoire de Paris, c'est ce nom que nous prendrons pour exemple. L'article *Paris* comporte presque une colonne entière de notre in-folio, avec cinquante-sept rubriques différentes indiquant, toutes, plusieurs renvois. J'ai tâché de vous donner plus haut une idée de la division des sujets respectivement traités dans chaque volume. De cette division il résulte que tout ce qui concerne *Paris* ne pouvait se trouver groupé en un seul chapitre : les cartes du Diocèse de Paris sont décrites dans la Géographie ecclésiastique, avec celles des autres diocèses de France ; les cartes de la Généralité de Paris ont leur place marquée dans la Géographie des Provinces, ainsi que les plans de Paris avec ceux des autres villes de France. Il ne faut pas oublier que si la *Bibliothèque* du P. Lelong est une Bibliographie de l'*histoire nationale,* c'est une Bibliographie de l'*histoire nationale générale.* Aussi ne doit-on pas se contenter, en l'espèce, de se servir de l'article *Paris* ; il faut consulter la *Table* au mot *Ile-de-France* et, descendant aux détails, recourir aussi par exemple aux articles *Pontoise* ou *Royaumont, Vaugirard* ou *Saint-Cloud, Vincennes* ou *Saint-Denis, Saint-Martin-des-Champs* ou *Saint-Magloire,* etc., etc., si l'on veut être renseigné sur une ancienne abbaye de la ville ou sur une localité des environs.

Ces tables, relativement bien faites pour l'époque, sont, je le répète, des plus importantes. Du reste, l'ouvrage tout entier est un monument qui s'impose à tout chercheur de renseignements sur les livres anciens : « il sert encore aux érudits qui y trouvent l'indica-

tion de manuscrits disparus [ou recueillis dans nos dépôts nationaux] depuis le XVIIIe siècle, et une bibliographie très importante des anciens livres relatifs à notre histoire (1). »

Dès la première moitié du XIXe siècle, la valeur de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong (pour être juste, on devrait prononcer plus souvent le nom de Fevret de Fontette) avait été constatée. En 1836, J. Desnoyers la déclare un ouvrage « nécessaire à l'étude consciencieuse de notre histoire », il donne un dépouillement minutieux de son contenu, et tout en citant un certain nombre d'œuvres indispensables à consulter, prévient ses lecteurs que les indications qu'il leur donne ne les dispenseront pas d'avoir recours à la *Bibliothèque historique.* « Puissions-nous seulement, dit-il, en avoir rendu l'abord moins effrayant et un peu plus facile ! » (2).

Les circulaires du Comité des Travaux historiques à ses correspondants signalent aussi les ressources et l'utilité de ce vénérable instrument de travail (3), et les témoignages les plus compétents sont unanimes pour en constater la valeur.

(1) *Manuel de Bibliographie historique* [deuxième édition], par Ch.-V. Langlois, Paris. Hachette, 1901, pet in-8, p. 145-146.

(2) *Indication des principaux ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'Histoire de France ;* par M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société de l'Histoire de France. (Extrait de l'*Annuaire* de la Société... pour l'année 1836.) Paris, imp. Crapelet, 1836, in-8, 94 pp. Pages 9-15 et page 94. Ce tirage à part est des plus intéressants et des plus rares. L'exemplaire que je puis mettre sous vos yeux porte quelques corrections manuscrites de la main de l'auteur et une dédicace autographe : « A Monsieur Quatremère de Quincy, membre de l'Académie des Inscriptions et Secrétaire pérpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Hommage de l'auteur. J. D. »

(3) *Le Comité des Travaux historiques et scientifiques. Histoire et Documents,* par Xavier Charmes. Paris, Imp. nat., 1886, 3 vol. in-4. Voyez notamment tome III, p. 461.

Le Bibliophile Jacob avait, en 1838, émis l'idée de réimprimer l'œuvre du P. Lelong. Il consacra au développement de son projet deux de ses *Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France et de l'Histoire littéraire* (1). C'était une entreprise gigantesque ; il fallait corriger les fautes, et combler les lacunes qui déparent ce beau travail ; il fallait le mettre à jour en ajoutant toutes les publications parues depuis 1768 ! Il est heureux que l'audacieux Bibliophile y ait renoncé : nous n'aurions eu encore qu'un résultat bien imparfait, car les travaux bibliographiques de cette époque nous montrent que l'on attachait alors bien peu d'importance à la précision et à la rigueur de méthode qui sont exigées dans l'état actuel de la Science.

Un travail qui ne manquerait pas d'intérêt, et dont on peut même affirmer l'utilité serait une table — simple table numérique et suivant l'ordre des articles de la publication originale — indiquant le sort actuel des nombreux manuscrits que cite le P. Lelong. On sait ce que beaucoup d'entre eux sont devenus ; les catalogues de manuscrits constatent quelquefois que tel ou tel a été cité par le P. Lelong, mais pour l'indication inverse, je ne connais aucun guide. S'il n'a pas été fait, il y a là un travail de nature à tenter quelque travailleur compétent. Je ne prendrai qu'un exemple pour expliquer mon *desideratum* : dans son tome III, sous le n° 33002, je vois le P. Lelong citer un manuscrit contenant une Liste des

(1) Paris, Techener, 1838 et années suivantes, 12 fascicules in-8. Ce recueil est rare. Il n'a été tiré qu'à 55 exemplaires, dont 50 sur papier vélin et 5 sur Chine. Cf. Georges Vicaire, *Manuel*, t. IV, col. 825. Nous aurons l'occasion de reparler de ces opuscules ; plusieurs d'entre eux sont très curieux.

Ce *Projet d'une nouvelle édition* du P. Lelong a été réimprimé, avec additions, dans les *Mélanges bibliographiques* de Paul Lacroix (Paris, libr. des Bibliophiles, 1871, in-12), pages 27-100.

Avocats au Parlement de Paris, par Guillaume Blanchard. Le bibliographe nous dit que « l'original est à la Bibliothèque des Avocats »; il ajoute que Boucher d'Argis en avait une copie à laquelle il avait joint une table alphabétique. Il serait intéressant de savoir si ces manuscrits, ou l'un des deux, existent encore, et dans quel dépôt il serait possible de les consulter. La table qui fournirait des renseignements de ce genre rendrait sûrement beaucoup de services à ceux qui, comme nous, humbles travailleurs-amateurs, ne peuvent qu'imparfaitement connaître les ressources de nos collections nationales.

PAUL LACOMBE, *parisien*.

(*A suivre*)

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

HENRIETTE

JEUNE PARISIENNE INCONNUE

MANUSCRIT INÉDIT DU XVIIIe SIÈCLE

(Fin)

VIII. — Troisième lettre de J.-J. Rousseau a Henriette.

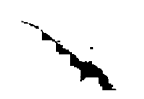
(*Inédite*).

A Paris (vitam impendere vero) 17 $\frac{25}{10}$ 70.

Les orages, dont je suis battu depuis tant d'années, ont effacé de ma mémoire une multitude de souvenirs. Je me rappelle confusément le nom d'Henriette et ses lettres, mais ce n'est pas assez pour désirer de la voir jusqu'à ce qu'elle m'ait expliqué pleinement qui elle est, ce qu'elle me veut, pourquoi elle est demeurée si longtemps sans me donner aucun signe de vie, et pourquoi tout d'un coup elle s'avise de reparaître avec tant d'empressement.

Elle doit savoir que de funestes expériences m'ont appris à connaître les gens à qui j'ai affaire, et les moyens, si dignes d'eux, qu'ils emploient à me circonvenir.

Si Henriette est honnête, vertueuse, si elle a en horreur la fourberie et la duplicité, si elle est digne que je l'écoute, et que je m'intéresse à elle, qu'elle me donne tous les rensei-



gnements sur son compte que mon expérience et mes malheurs rendent nécessaires, et qu'elle attende ensuite que j'aie pris à loisir les informations qu'elle ne doit point redouter.

Leur effet, si j'en suis content, sera de revenir à elle de moi-même, et de faire auprès d'elle ce qu'elle fait aujourd'hui près de moi. Elle doit être sûre en pareil cas que je ne l'oublierai pas.

J'ai plus besoin d'amis qu'elle, mais je ne veux pas qu'ils me choisissent, c'est moi qui veux les choisir. Si nonobstant cette lettre, Henriette s'obstine à venir me voir parce que cela lui convient, sans s'embarrasser si cela me convient aussi, elle est jugée et je la refuse. Elle peut maintenant prendre le parti qui lui convient.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

IX. — FIN DU MANUSCRIT D'HENRIETTE.

En lisant cette réponse, je sentais mon cœur se serrer et mes sens se glacer : Je restai pétrifiée. Cependant, après m'être remise, je compris que des chagrins multipliés, dont l'effet est d'aigrir l'esprit et de tenir en garde contre tout ce qu'on ne connait pas assez, l'avaient disposé à me confondre dans la classe de ses ennemis, ou dans celle de ceux qui ne le regardaient que comme un objet de curiosité, mais ce qui me faisait le plus de peine, c'était de penser que, par mon apparent oubli, j'avais pu ajouter à la somme des désagréments de sa vie. Pour ne pas augmenter sa résistance, je n'insistai point, et m'en remis au temps et à des circonstances plus heureuses.

J'en resterais là, et je n'aurais plus rien à dire, si celles qui ont à parcourir une carrière aussi ingrate que l'a été la mienne, n'en désiraient davantage. Jeunes infortunées, portion de mon sexe la plus chère à mon cœur, j'entends vos questions ; vous me demandez à quoi m'ont servi ces lettres, quel bien j'en ai retiré, si je suis heureuse, comment

et par quels moyens, enfin tout ce que je demanderais moi-même...

Eh! pourquoi ne vous répondrais-je pas, et ne vous dirais-je pas ce que vous avez intérêt de savoir? J'en demande pardon à mes autres lecteurs, mais je les préviens qu'ils peuvent ne pas aller plus loin, que ceci n'est plus pour eux que du bavardage.

Etant donc forcée de renoncer, au moins pour un temps, à l'espérance de voir M. Rousseau, je cherchai à le retrouver dans ses écrits. Une lecture plus assidue, devint le supplément à sa conversation; en le méditant, je causais pour ainsi dire avec lui. Je lui faisais des questions, je lui demandais des conseils, et je trouvais toujours la réponse dans le développement de ses principes et de ses maximes.

J'avais presque toujours entre les mains un in-12, où se trouve recueilli tout ce qu'il a écrit et pensé sur les objets les plus intéressants de l'humanité. Le chapitre du bonheur a été plus particulièrement ma méditation journalière, des années entières. Quand je me sentais agitée, troublée ou abattue, j'allais aussitôt reprendre ma conversation avec lui, et je ne le quittais pas que je n'eusse senti le calme revenir.

Jamais je n'ai manqué d'éprouver qu'il adoucissait l'amertume de mon cœur et me ramenait à des sentiments plus doux.

Convaincue que la route la plus sûre pour arriver au bonheur était celle de la vertu, je me suis attachée à m'y renfermer; j'ai d'abord cherché à revenir à la nature et à la simplicité; j'ai abandonné l'étude pour apprendre à devenir meilleure; mon guide ne me la conseillait point, quoi qu'on pût le croire par la première lettre, mais, comme il le dit dans la seconde, il pensait écrire à une autre; il faisait peu de cas du savoir, et ne croyait point qu'il put contribuer au bonheur, surtout pour une femme. Mon expérience était pour lui; la science qu'il importait le plus d'acquérir était celle qui devait m'apprendre à connaître mes devoirs, à faire taire mes passions, à plier sous la nécessité, à borner mes désirs à mes pouvoirs, à n'estimer les choses humaines

que ce qu'elles valent, enfin à quitter le monde imaginaire qui est infini pour le monde réel qui a ses bornes.

« Otez la force, la santé, le bon témoignage de soi, tous les biens de cette vie sont dans l'opinion. Otez les remords de la conscience et les douleurs du corps, tous nos maux sont imaginaires. » Voilà ce que mon maître et mon guide me répétait tous les jours.

J'avais cru jusqu'alors n'avoir point de devoir marqué à remplir parce que je n'étais ni épouse, ni mère, ni fille : Aveugle que j'étais ! Tant qu'il y a des malheureux à secourir, n'a-t-on pas des devoirs à remplir ?

« Philosophe d'un jour, dit-il, ignores-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre, sans trouver quelque devoir à remplir... Insensé, s'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens que je t'apprenne à aimer la vie... Va chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre... Si cette considération ne te retient pas, meurs, tu n'es qu'un méchant ! »

Vérité forte et pénétrante ! Quelle lumière elle a répandue sur mes ténèbres ! Quelle source abondante elle a présentée à mon cœur altéré !

Mais ma faiblesse ne me laissant pas le pouvoir de me redresser au milieu de tout ce qui me faisait courber, ne pouvant me mettre au-dessus de tous les sentiments pénibles qui m'affectaient, je me suis retirée à la campagne, il y a déjà plusieurs années, et chaque jour je me félicite d'avoir pris ce parti. Là, plus éloignée des objets qui réveillaient sans cesse mes peines, j'ai trouvé plus de facilité à les oublier, les bons effets de la réflexion y ont été moins affaiblis par le trouble des passions, j'y ai trouvé des objets qui, en intéressant ma sensibilité, l'ont partagée. En sentant plus pour les autres, j'ai moins senti pour moi. De vrais malheurs à secourir, des misères affreuses à soulager ont eu des droits sur mon cœur.

Il est certain qu'en voyant de près les maux des autres, et qu'en s'en pénétrant, qu'en s'occupant à les adoucir, on sent moins les siens propres, et bien peu les besoins de la vanité

vis-à-vis de besoins aussi réels. J'ai peu de fortune, mais la campagne permet des économies presque impossibles dans les villes. Sachant me borner au nécessaire, peu touchée de ce qui ne tient qu'à la vanité, je trouve des ressources dans la privation de ces choses jugées nécessaires dans une certaine classe de gens, et qui en vérité ne sont qu'un superflu inutile.

Ces privations peu senties me procurent des jouissances qui le sont beaucoup. Quel plaisir peut égaler celui de sentir qu'on a fait le bien, de pouvoir s'en applaudir, sentiment délicieux qui, en pénétrant l'âme par tous les pores, est le vrai baume à tous les maux ? Je le répète, c'est dans le soin des malheureux qu'on trouve le plus sûr moyen de ne plus l'être, et il n'est pas de fortune, quelque resserrée qu'elle soit, qui ne le permette. A défaut d'argent, n'a-t-on pas des conseils, des consolations, en un mot son temps à leur donner ? Ne peut-on pas parler pour eux, intéresser pour eux, obtenir pour eux des autres ce qu'on ne peut faire soi-même ?

Voilà, chères et intéressantes compagnes d'infortune, les moyens que j'ai pris et que je crois les plus sûrs pour se rapproeher du bonheur. Vous en jugerez comme moi, lorsque vous aurez en partage mon existence actuelle et ce qu'elle a été. Je n'ai plus ces réveils si tristes et si déchirants ; me couchant toujours avec le désir de reprendre le matin les occupations de la veille, je revois le jour avec plaisir, surtout s'il est beau ; ayant des motifs pour tout ce que j'ai à faire, je m'y livre avec goût, au moins avec intérêt : Celui que j'ai pris pour les malheureux en a jeté sur les occupations les plus communes par les rapports d'utilité plus ou moins éloignés que j'y vois pour eux.

Tous les ouvrages ordinaires à mon sexe, qui m'étaient insipides, me présentent un appas comme moyens d'économie qui tournent à leur avantage, tout dans cette vue a un attrait pour moi. L'économie des choses et du temps est un motif puissant qui éloigne l'ennui et le dégoût : Mon existence ne m'embarrasse plus parce qu'elle est bonne à quel-

que chose ; je m'attache à la vie parce que je trouve à l'employer, je sens mon âme s'élever, et les maux inséparables de cette vie, qui pesaient sur ma tête, ne sont plus qu'à côté de moi.

Je n'ai pas besoin de ces plaisirs vains et bruyants, les plus simples me suffisent, les tableaux riants des campagnes valent mieux pour moi que les décorations des plus habiles machinistes. Aller à la promenade est pour moi aller à un spectacle, et un spectacle bien plus touchant parce qu'il est plus vrai ; il me fait naître mille idées qui font passer en mon cœur les impressions les plus douces.

Quand les personnes qui m'ont accordé quelque amitié viennent me voir, j'y suis sensible, je les reçois avec plaisir, mais lorsqu'elles me quittent, la liberté de reprendre mes occupations ne me laisse sentir que le plaisir de les avoir vues, sans regret de me trouver seule. Ne désirant plus rien assez fortement pour que le désir ou la privation tienne mon cœur dans cet état de trouble qui rend si malheureux, ce cœur est paisible et pardonne aisément tout le mal qu'on lui a fait, même tous les torts cruels qui, ayant causé si longtemps le malheur de ma vie, ont décidé de ma destinée. Ils seraient même oubliés, si quelquefois de nouveaux torts n'en rappelaient le pouvoir. Les premiers moments de sensibilité passés, à l'aide de quelques réflexions, le calme renaît, et tout tombe comme un sable au fond du vase ; tant qu'il n'est pas trop fortement remué, la liqueur reste claire et limpide.

Etant donc exempte de tout sentiment pénible habituel, je ne crains point d'être seule avec moi, de me revoir de près ; je puis rentrer en moi-même avec satisfaction, et trouvant en moi de quoi me consoler, le souvenir des peines passées, en m'arrachant encore quelques soupirs, n'est plus à mon cœur que comme des sons affaiblis sont à l'oreille qui les entend de loin.

Sans doute, il est encore quelques jours nébuleux que des contrariétés font naître ; notre faiblesse ne comporte pas une parfaite égalité, la seule influence des variations de l'air

suffit pour déranger notre pauvre machine, pour nous disposer à la mélancolie. Alors, si un petit chagrin survient, c'est un tocsin qui réveille et rappelle les anciens, mais tout rentre facilement dans l'ordre quand nous nous sommes familiarisés avec ces vérités qui doivent régler notre conduite et nos mouvements ; quand par l'habitude de vivre avec elles, elles se sont rendues maîtresses de notre tête, qu'elles y dominent, alors elles nous tiennent toujours un livre ouvert où nous trouvons sans effort toutes les idées nécessaires pour revenir à la raison, et rougir de notre faiblesse.

J'ai besoin d'avoir souvent les yeux sur ce livre ; les peines attachées à ma situation, aux circonstances où je me trouve, les contrariétés qu'entraîne mon habitation dans un lieu que j'ai choisi plus par raison que par goût, et où je me trouve liée une partie de l'année avec un monde dans lequel je ne vais plus et auquel il faut des sacrifices de temps et d'argent, toutes ces choses pour qu'elles ne deviennent point des chagrins, me rendent nécessaire l'attention à ce livre.

J'y trouve toujours que ces vanités ne nous affectent tant que parceque nous leur donnons trop d'importance ; que si nous savions les réduire à leur juste valeur, nous ne les regarderions que comme des misères, que c'est nous-mêmes qui faisons les trois quarts et demi de nos maux, en formant des désirs qui passent nos pouvoirs, en résistant à la nécessité, en vivant toujours dans l'opinion, et en nous rendant dépendants de ses jugements souvent si faux et si injustes.

Eh ! que nous importe tant cette opinion ! Si le bien que nous faisons est malignement interprété, l'en avons-nous moins fait ? En avons-nous moins dans le cœur la douce satisfaction de l'avoir fait ? Peut-elle nous ôter notre propre estime, et pourrait-elle jamais la remplacer, si nous avions le malheur de la perdre ?

J'y trouve encore qu'il n'est point de bonheur parfait ici-bas, qu'il est toujours mélangé de quelques peines, qu'il n'est point de fortune ni de rang qui en exempte, et que c'est en voulant être privilégié qu'on trouble celui qu'on a. J'y trouve enfin que si j'étais plus sage, je serais encore



plus heureuse, que c'est ma faute si je ne le suis pas davantage, et ingratitude lorsque je suis tentée de n'être pas contente de mon lot.

Je sais que ce bonheur ferait peur à bien des gens, qui ne voient la félicité que dans la satisfaction de leurs désirs et de leurs passions, mais vous, que le malheur a déjà forcées ou forcera de réfléchir, vous en jugerez autrement; vous verrez qu'il n'est et ne peut être que dans cette douce habitude d'un cœur content de soi; ces petits combats journaliers que la vertu livre aux passions, ne vous effrayeront pas; n'est-ce pas notre tâche à tous d'avoir toute la vie les passions de chaque âge à régler, et le plaisir ne suit-il pas toujours la victoire?

Oui, jeunes infortunées, croyez en mon expérience, si vous voulez vous rapprocher du bonheur, la route la plus sûre est celle de la vertu. Restons dans l'ordre des choses et de la nature, ne cherchons pas à nous donner une autre existence que celle qu'elle nous a destinée; cherchons seulement à la perfectionner en travaillant à nous rendre meilleurs.

N'usons point la vie à des efforts inutiles, attendons du temps et des événements ce que nous désirons, car tout est changement et rien n'est durable, ni le bien, ni le mal. En voulant tout prévenir par des moyens hors de la règle, qui nous assurera que par là nous n'éloignons pas les circonstances heureuses qui naîtraient d'une autre conduite?

Le temps est court, hâtons-nous donc de le mettre à profit pour le bonheur. Reléguons d'abord les maux de l'opinion dans la classe des chimères, prenons volontiers notre part de ceux qui sont inséparables de cette vie, jouissons des biens avec reconnaissance, et nous trouverons toujours des plaisirs tant que nous aurons des cœurs droits, bons et honnêtes.

LA BIBLIOTHÈQUE D'EUGÈNE PAILLET

VENTE DES 17, 18, 19 ET 20 MARS

Il est difficile de se défendre contre un certain sentiment de tristesse quand on voit se disperser une bibliothèque dont on a personnellement connu le possesseur. N'est-ce pas le cas pour la collection du regretté président des *Amis des Livres*, collection que chacun de nous connaissait à fond, car le maître aimait à en faire les honneurs au cours de ces visites dominicales qui réunissaient dans le cabinet de la rue de Berlin les bibliophiles de Paris et ceux de la Province? C'est avec une joie mélangée d'un grain d'amour-propre (et pour quoi pas ?) que l'heureux propriétaire de ces trésors les exhibait à ses visiteurs, en faisait valoir la beauté et, par de fines remarques, savait en montrer tout l'intérêt.

Mais de l'heureux choix qui avait précédé à la formation de cette bibliothèque, de ce groupement coordonné avec goût et érudition, il ne nous reste plus que le souvenir et un beau catalogue dont tous nos confrères voudront conserver un exemplaire sur papier de Hollande, car la collection Paillet demeurera un type de collection de pure et véritable bibliophilie.

Que dirons-nous à nos lecteurs de cette vente à laquelle nous n'avons pas manqué d'assister? Sa physionomie? Quelques rares amateurs sont venus en simples curieux, ou, au moment de l'adjudication, dissimulent leur nom derrière celui d'un libraire commissionnaire.

— Où sont les amateurs? me disait mon voisin, je n'entends que des noms de libraires.

— N'ayez crainte, lui dis-je à mon tour, dans quelques jours nous saurons bien chez qui nous pourrons retrouver les fameuses *Heures de la Vierge* que l'on s'est arrachées à 35.000 francs, le *Daphnis* qui s'est vendu 38.000, ou l'insigne exemplaire de *Zadig* adjugé à 25.000. Et de fait, on ne sait pas encore grand'chose aujourd'hui sur le sort de ces beaux livres ; on murmure des noms : l'un serait parti pour l'étranger ; l'autre serait entre les mains d'un de nos jeunes confrères en bibliophilie, un sympathique sociétaire des *Amis des Livres.* L'un de ces articles servirait, dit-on, de titre à un candidat au premier fauteuil vacant de la petite Académie que préside maintenant M. Henri Béraldi. *Chi lo sa?* Si ce ne sont là que des *cancans,* vous admettrez bien que ce n'est pas de la médisance.

Voulez-vous savoir le total du produit de la vente? Il dépasse 230.000 francs ; pour trois cents numéros (car je ne compte pas les deux vacations formant la deuxième partie du catalogue), c'est assez coquet, n'est-ce pas ?

Du reste, les prix se sont en général très bien tenus, surtout pour les livres modernes. Les livres anciens se sont montrés quelquefois un peu lourds : j'en ai un exemple dans l'adjudication du superbe exemplaire à toutes marges des *Simulacres de la Mort* (nº 108) que nous avons été étonnés de ne voir atteindre que 2.800 francs. C'est un contraste avec les beaux prix des livres du XIXᵉ siècle dont les plus importants étaient, il est vrai, accompagnés de dessins originaux.

Voici, pour satisfaire à la légitime curiosité des lecteurs du *Bulletin*, une liste des prix d'adjudication choisis parmi les articles les plus intéressants du catalogue :

P. Lbe.

Manuscrits

1. — Horae beatae Mariae Virginis, in-16, chag. noir, ornements en argent. Superbe manuscrit de l'école flamande exécuté à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle. Provenant des collections De Bure, Firmin-Didot et La Roche Lacarelle. — 35000 fr.
2. — Traité de Peyne, poëme allégorique, pet. in-8, mar. brun, rel. de Trautz. Joli mss. du commencement du XVIe siècle, orné de 16 miniatures. — 2350 fr.
5. — Almanach curieux pour l'année 1758, par A. Thiéry, in-12, mar. vert, dent., aux armes de M. et Mme Luc Thiéry de Sainte Colombe. — 340 fr.
6. — 200 vues de Soissons et de ses environs dessinées par L. V. Thièry, en 2 vol. pet. in-fol., demi-rel. — 590 fr.

Livres anciens

10. — Matthæus de Cracovia. Tractatus rationis et conscientiæ. *Mayence, Guttenberg*, circa 1460, in-4, goth. de 22 ff., mar. brun (*Trautz*). — 2080 fr.
12. — Imitatione Christi. Première édition, imprimée à Augsbourg par Zainer, vers 1471, in-fol., mar. brun (*Trautz*). — 4050 fr.
18. — Maistre Pierre Pathelin (*Lyon, XVe siècle*), in-4, mar. La Vall. (*Cuzin*). Exempl. ayant plusieurs feuillets refaits et d'autres coulés au lavage. — 500 fr.
19. — Le grant testament Villon. *Paris, Pierre Le Caron* (entre 1489 et 1493), in-8, m. noir (*Trautz*). — 1850 fr.
20. — Le mistère du vieil Testament. *Paris, Pierre Le Dru, s. d.*, in-fol., veau fauve (*Rel. anc.*). — 605 fr.
21. — Le Romant de la Rose. *Paris, Verard* (vers 1500), in-4, goth., mar. r. (*Niédrée*). — 880 fr.
22. — Le terze rime di Dante. *Venetiis, Aldus*, 1502, pet. in-8, m. br. (*Duru*). — 260 fr.
23. — La complaincte de l'escuyer à la dame. *Lyon, Barnabé Chaussard* (vers 1515), pet. in-8, mar. doublé (*Chambolle*). Exempl. de Fernand Colomb. — 560 fr.
26. — L'histoire et cronique de Clotaire premier. *Poitiers*, 1527, in-4, veau brun (*Rel. anc.*). — 750 fr.
27. — Opera Vergiliana. *Lyon*, 1527, in-fol., mar. r. (*Meunier*). — 200 fr.

29. Lancelot du Lac. ***Paris, Jehan Petit,*** **1583, in-fol., mar. vert (*Simier*). 605 fr.**

31. — Hecatomphile. ***Paris, Bonnemère,*** **1539, in-16, m. r. (*Rel. anc.*). — 255 fr.**

32. — M. T. Ciceronis opera omnia. ***Paris, R. Estienne,*** **1543-1544, 13 part. en 9 vol. in-8, mar. bleu, doublés de mar. r. (*Rel. anc.*). — 1215 fr.**

33. — Œuv. de Clément Marot. ***Lyon, à l'enseigne du Rocher,*** **1545, 2 part. en 1 vol. in-8, mar. rouge doublé. (*Rel. anc.*). — 2055 fr.**

34. — Le Jardin d'honneur (recueil de poésies gracieuses du XVIe siècle). ***Paris, Groulleau,*** **1548, in-16, mar. rouge, semis de fleurs (*Trautz*). — 630 fr.**

36. — Œuvres de Rabelais. *s. l.*, 1556, in-16, m. r. (*Trautz*). — 425 fr.

37. — Historia plantarum. ***Lugduni,*** **1561, in-12, veau fauve, avec le nom de Louis des Lys sur les plats. — 255 fr.**

39. — Plutarque. Vies des hommes illustres et œuvres morales. ***Paris, Vascosan,*** **1567-1574, 14 vol. in-8, mar. bleu (*Rel. anc.*). — 920 fr.**

41. — Baïf. Œuvres en rimes, — les Amours, — les Jeux, — les Passe-tems. ***Paris,*** **1572-1573, 4 tom. en 2 vol. in-8, veau fauve, aux armes de Prondre de Guermante. — 380 fr.**

42. — De la Demonomanie des sorciers par J. Bodin, ***Paris,*** **1582, in-4 vélin, aux armes de J. A. de Thou. — 300 fr.**

45. — Les premières œuvres de Philippes Desportes. ***Paris,*** **1600, in-8, mar. r. (*Rel. anc.*). — 310 fr.**

49. — Satyres de Regnier. ***Paris,*** **1609, in-8 vélin. Deuxième édition. — 830 fr.**

53. — Le Moyen de parvenir (par Beroalde de Verville). *S. l. n. d.* (de 1612 à 1620), pet. in-8 vélin. Première édition. — 900 fr.

55. — Les satyres bastardes du Cadet Angoulevent. ***Paris,*** **1615, in-12, mar. doublé (*Bauzonnet*). — 400 fr.**

60. — Discours de la Méthode, par Descartes. ***Leyde,*** **1637, in-4, veau, aux armes de Louis Hesselin. — 535 fr.**

62. — Satyres de Régnier. ***Leyde, Elzévier,*** **1652, pet. in-12 cartonné. Ex. non rogné. — 1205 fr.**

63. — Biblia sacra. ***Paris,*** **1653, in-4, veau fauve, aux armes de Bossuet. — 660 fr.**

69. — Théâtre de P. et T. Corneille. *Elzevir*, 1664-1678, 9 vol. pet. in-12, mar. rouge doublé (*Cuzin*). — 1140 fr.

76. — Grammaire de Port-Royal. *Paris*, 1676, in-12, mar. rouge, aux armes du comte d'Hoym. Reliure très restaurée. — 200 fr.

80. — Les Récréations françaises. *Hollande*, 1581, 2 part. en 1 vol. pet. in-12. mar. r. (*Trautz*). — 270 fr.

82. — Œuv. de Molière. *Paris*, 1682, 8 vol. in-12, veau brun (*Rel. anc.*). — 340 fr.

105. — Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, par Thierry. *Paris*, 1787, 2 vol. in-12, mar. r., aux armes de Thiroux de Crosne, lieutenant de police de Paris, — 515 fr.

106. — Le Voyageur à Paris, par Thiery. *Paris*, 1789, 2 vol. in-12, mar. vert, dent., aux armes de Villedeuil, secrétaire d'état au département de Paris. — 522 fr.

107. — Ars moriendi. *Nuremberg*, *s. d.*, in-4, goth., 14 fig., mar. noir (*Trautz*). — 400 fr.

108. — Holbein. Les Simulachres de la mort. *Lyon*, 1538, in-4, mar. noir (*Marius Michel*). — 2820 fr.

109. — Praxis criminis Persequendi, elegantibus aliquot figuris illustrata. *Paris*, 1541, in-fol., fig. sur bois, veau. — 530 fr.

111. — La Practique et enchiridion des causes criminelles. *Louvain*, 1554, in-4, fig. sur bois, mar. r. (*Rel. anc.*). — 260 fr.

113. — Livre de la conquête de la Toison d'or. *Paris*, 1563, in-fol. obl., 26 estampes de René Boivin, mar. brun (*Marius Michel*). — 900 fr.

114. — Premier volume contenant quarante tableaux..... touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France..., par Tortorel et Perissin. *S. l. n. d.* (*vers 1570*), in-fol., texte allemand, vélin. — 1150 fr.

116. — L'Amour de Cupido et de Psyché. *S. l.*, 1586, in-4, 32 planches, veau (*Anc. rel.*). — 500 fr.

120. — Le Miroir des plus belles courtisanes. *Amsterdam*, 1635, in-4 oblong, veau marb., 40 portraits par Crispin de Pas. — 355 fr.

125. — Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. *Paris*, 1708, pet. in-8, reliure mosaïque de Cuzin, copie d'une reliure de Padeloup. — 5100. fr,

127. Œuv. de Boileau. *Paris*, 1747, 5 vol. in-8, fig., mar. rouge (*Rel. anc.*). — 350 fr.

130. — Manon Lescaut. *Amsterdam*, 1753, 2 vol. in-12, mar. doublé de Trautz. Ex. non rogné. — 950 fr.

132. — Contes de La Fontaine. Edition des fermiers généraux, avec les 24 figures refusées, 2 vol. in-8, mar. r. (*Rel. anc.*). — 3600 fr.

133. — Collé. La partie de chasse de Henri IV. *Paris*, 1766, in-8, mar. doublé de Cuzin. Ex. contenant les dessins originaux de Gravelot. — 3500 fr.

142. — Les Bords rians de la Seine. *Paris. Jubert*, 1788, pet. in-12, 12 jolies fig., mar. citron (*Cuzin*). — 260 fr.

143. — Fables de la Fontaine, avec les 276 fig. de Simon et Coiny avant les Nos. *Paris*, 1787, 6 vol. in-12, demi-rel., non rognés. — 260 fr.

144. — Les Liaisons dangereuses. *Londres*, 1796, 2 vol. in-8, veau marbré, fig. avant la lettre. — 430 fr.

146. — Parny. La Guerre des Dieux. *Paris*, 1799, in-12, mar. doublé de Lortic. Ex. contenant 10 dessins de Chauvet. — 330 fr.

147. — Goya. Caprichos. *Madrid, vers 1799*, in-4, mar. doublé de Meunier. — 960 fr.

148. — Pastoralium de Daphnide et Cloe (græce). *Paris, Didot*, 1802, in-fol. imprimé sur vélin, mar. violet (*Lewis*). Ex. contenant les dessins originaux de Prudhon et de Gérard. — 38.000 fr.

Livres modernes

150. — B. Constant. Adolphe. *Paris*, 1816, in-12, mar. r. (*Cuzin*). Edition originale. — 180 fr.

151. — Roland furieux. *Paris, Nepveu*, 1822, 3 vol. in-8, mar. La Vall. Belle reliure de Thouvenin. — 285 fr.

153. — Mérimée. Carmen, 1833, in-8, curieux cartonnage en soie mosaïquée (*Carayon*). — 480 fr.

154. — Lamennais. Paroles d'un croyant, 1834, in-8, mar. doublé de Thibaron. Edition originale. — 255 fr.

156. — Baudelaire. Les Fleurs du mal, 1857, pet. in-8, mar. r. (*Cuzin*). Edition originale. — 155 fr.

159. — Barbet d'Aurevilly. Les Diaboliques, 1874, in-18, demi-rel. Edition originale avec les figures de Rops en deux états. — 375 fr.

160. — Œuvres de Musset. *Lemerre*, 1876-1877, 11 vol. in-12, demi-rel. vélin blanc. Exempl. sur papier de Chine, fig. de Pille avant la lettre. — 215 fr.
161. — Maupassant. Les Sœurs Rondoli, 1884, in-12, mar. doublé de Marius Michel. Exempl. sur Hollande de l'édition originale avec 15 aquarelles de Robaudi. — 1350 fr.
162. — Béraldi. Bibliothèque d'un bibliophile, 1885, in-12, riche reliure de Lortic fils en mar. doublée de mar. mosaïqué. — 1500 fr.

Publications de la Société des Amis des Livres

163. — Chronique du règne de Charles IX, 2 vol. in-8, mar. (*Thibaron-Joly*). Exempl. contenant les fig. en triple état, 3 fig. refusées et 7 lettres autographes. — 1900 fr.
165. — Scènes de la Bohème, in-8, mar., riche reliure de Mercier. Ex. contenant les 13 dessins originaux de Bichard. — 2650 fr.
166. — Fortunio, in-8, cartonnage en vélin. Ex. contenant la suite de Milius en épreuves d'artiste. — 930 fr.
167. — Les Orientales, in-4, mar. doublé de Cuzin. Exempl. contenant les fig. en plusieurs états. — 585 fr.
168. — Eugénie Grandet, in-8, mar. doublé de Cuzin. Exempl. contenant les dessins originaux de Dagnan-Bouveret, les fig. en divers états. – 11.700 fr.
170. — Jacques le fataliste, in-8, demi-rel. — 290 fr.
171. — Servitude et grandeur militaires, gr. in-8, demi-rel. — 290 fr.
172. — Aline, in-8, demi-rel. mar. — 660 fr.
172. — Les Mariages de Paris, 1887, in-8, demi-rel., mar. — 170 fr.
174. — Paris qui crie, in-8 carré, demi-rel., mar. — 420 fr.
175. — La Dot de Suzette, in-8, riche reliure en mar. doublé de Marius Michel. Exempl. contenant les dessins originaux de Foulquier. — 3005 fr.
176. — Zadig, in-4, très riche reliure de Marius Michel. Exemplaire contenant les dessins originaux de Rops, Garnier et Robaudi. — 25.000 fr.
177. — Collection de 125 épreuves d'état des 8 gravures en couleurs de Gaujean pour *Zadig*, in-4, demi-rel. — 950 fr.
178. — Lorenzaccio, in-8, cartonn. en étoffe. — 310 fr.

179. — Les zouaves et les chasseurs à pied, in-8, demi-rel. — 500 fr.
180. — Quinze histoires d'Edgar Poe, gr. in-8, demi-rel., mar. — 460 fr.
181. — Aspasie, in-8, demi-rel. mar. Exempl. contenant des dessins et croquis de Giraldon et 11 pièces non utilisées. — 630 fr.
183. — La Corde, in-8, broché. — 120 fr.
184. — La Tour de Nesle, in-4, broché. — 315 fr.

Publications de la Société des Bibliophiles contemporains

185. — L'Abbesse de Castro, in-8, cart. — 115 fr.
186. — Les Débuts de César Borgia, in-8, cart. — 210 fr.
187. — Contes choisis de Maupassant, in-8, demi-rel. — 555 fr.
188. — L'Effort, par Haraucourt, in-4, cart. — 95 fr.
189. — Balades dans Paris, in-4, cart. Exempl. avee une fig. supplémentaire et une fig. d'essai ajoutées. — 200 fr.
190. — Dessins originaux d'Albert Bertrand pour les *Balades dans Paris*, en un vol. in-4, cart. — 450 fr.
191. — Feminies, in-8, cart. — 280 fr.
192. — Dictionnaire bibliophilosophique, in-8, cart. — 95 fr.

Livres illustrés, publiés par divers éditeurs

194. — Faust, lithographies de Delacroix, 1828, in-fol. Superbe rel. en cuir incrusté et ciselé par Marius Michel. — 1600 fr.
195. — Chansons de Béranger. *Perrotin*, 1829-1833, 5 vol. mar. citron (*Chambolle-Duru*). Avec les 103 fig. de A. et T. Johannot, Charlet, Grenier et Grandville en double état et les 8 vignettes complémentaires également en double état. — 730 fr.
196. — Grandville. Les Métamorphoses du jour. *Bulla*, 1829, in-4 oblong, demi-rel. veau. Titre, préface et 72 lith. — 500 fr.
197 — Histoire de Mayeux. Réunion de 82 caricatures lithog. par Traviès, Grandville, Robillard, Delaporte, etc. — 705 fr.
198. — La Peau de chagrin, 1838. Ex. de premier tirage dans une curieuse reliure de Meunier. — 1000 fr.
199. — Le Vicaire de Wakefield, 1838, in-8, mar. violet (*Jolie rel. de Bibolet*). — 405 fr.

200. — Fables de La Fontaine, fig. de Grandville, 1838-40, 3 vol. in-8, demi-rel. Exemplaire en livraisons avec toutes les couvertures. — 285 fr.

202. — Scènes de la vie privée et publique des animaux, 1842, 2 vol. gr. in-8, demi-rel. de l'époque, non rognés. Ex. de premier tirage avec les figures sur chine. — 450 fr.

203. — Contes du temps passé, 1843, in-8, mar. grenat, (*Marius Michel*). — 680 fr.

204. — Chants et chansons populaires, 1843, 3 vol. gr. in-8, dos et coins de mar., couvertures, non rognés. — 525 fr.

205. — Journal de l'expédition des Portes-de-Fer, 1844, gr. in-8. cart. — 401 fr.

207. — Werther, 1845, in-8, demi-rel. Grand pap. vélin, avec les fig. de Johannot en double état, les 3 fig. de Moreau avant la lettre et eaux-fortes et d'autres pièces ajoutées. — 305 fr.

208. — Le Diable à Paris, 1845-46, 2 vol. in-8, demi-rel., non rog. Prospectus et couvertures. — 185 fr.

213. — Manon Lescaut, *Jouaust*, 1874, 2 tomes en 1 vol. in-8, demi-rel. Papier de Chine, fig. en deux états. — 150 fr.

214. — Voyage sentimental, *Jouaust*, 1875, même rel. et même état. — 120 fr.

215. — Gulliver. *Jouaust*, 1875, même rel. et même état. — 55 fr.

216. — Contes de Perrault. *Jouaust*, 1876, même rel. et même état. — 101 fr.

217. — Voyage autour de ma chambre. *Jouaust*, 1877, même rel. et même état. — 95 fr.

218. — Paul et Virginie. *Jouaust*, 1878, même rel. et même état. — 130 fr.

219. — Physiologie du goût. *Jouaust*, 1879, 2 vol. in-8, demi-rel. Un des 20 ex. sur Whatman avec le tirage à part des vignettes de Lalauze. — 500 fr.

220. — Chansons de Nadaud. *Jouaust*, 1879, 3 vol. in-8, demi-rel. Papier de Chine, fig. en double état. — 102 fr.

222. — Confessions de J. J. Rousseau. *Jouaust*, 1881, 4 tomes en 2 vol., demi-rel. Papier de Chine, fig. en quatre états. — 820 fr.

223. — Mille et une nuits. *Jouaust*, 1881, 10 tomes en 5 vol. in-8, demi-rel. Papier de Chine, fig. en quatre états. — 1000 fr.

225. — Dames galantes de Brantôme. *Jouaust*, 1882, 3 vol.

in-8, demi-rel. Papier de Chine, fig. en quatre états. — 610 fr.

226. — Le Lion amoureux. *Conquet*, 1882, in-12, mar. bleu. Papier du Japon, fig. en trois états. — 460 fr.

227.—Histoire des quatre fils Aymon. *Launette*, 1883, in-4, papier du Japon, curieuse rel. de Meunier en cuir incisé. 1.005 fr.

228. — Poésies de Coppée. *Lemerre*, 1883, in-4' demi-rel Papier Whatman, fig. de Boilvin en triple état. — 230 fr.

229. — Mademoiselle de Maupin. *Conquet*, 1883, 2 vol. in-8, demi-rel. Papier du Japon, fig. de Toudouze en triple état. — 925 fr.

230. — Theuriet. Sous bois. *Conquet*, 1883, in-8, mar. doublé de Cuzin. Papier de Chine, tirage à part des vignettes et 5 aquarelles de Giacomelli. — 1.105 fr.

232. La Chartreuse de Parme. *Conquet*, 1883, 2 vol. in-8, demi-rel. Papier du Japon, fig. de Foulquier en trois états. — 475 fr.

233. — Le Rouge et le Noir. *Conquet*, 1884, 3 vol. in-8, même rel. même état. — 400 fr.

234. — Carmen. *Conquet*, 1884, pet. in-8, demi-rel. avec le tirage à part des vignettes en deux états. — 200 fr.

235. — Mon Oncle Barbassou. *Lemonnyer*, 1884, in-8, riche rel. de Ruban. Papier du Japon, fig. en triple état. — 595 fr.

236. — La Chanson de l'enfant. *Chamerot*, 1884, gr. in-8, demi-rel. Papier du Japon avec le tirage hors texte des illust. — 305 fr.

239. — Les Œillets de Kerlaz. *Conquet*, 1885, in-18, demi-rel. Papier du Japon, fig. en triple état. — 280 fr.

241. - Lettres persanes. *Jouaust*, 1886, 2 tomes en 1 vol. in-8, demi-rel. Papier de Chine, eaux-fortes de Boilvin en quatre états. — 750 fr.

243. — Sylvie. *Conquet*, 1886, in-12, demi-rel. Papier du Japon, eaux-fortes de Rudeaux en triple état. — 320 fr.

246. — Trilby. *Lyon, Société des Amis des livres*, 1887, in-8, demi-rel., Volume tiré à 45 exempl. seulement. — 565 fr.

248. — Nouvelles de Musset. *Conquet*, 1887, in-8, demi-rel. Grand papier vélin, fig. en triple état. — 129 fr.

249. — Militona. *Conquet*, 1887, in-8, demi-rel. Grand papier vélin, fig. en triple état. — 255 fr.

251. — Mémoires du comte de Grammont. *Conquet*, 1888, gr. in-8, demi-rel. Papier vélin, fig. en triple état. — 900 fr.

254. — La Princesse de Clèves. *Conquet*, 1889, in-8, demi-rel. Grand papier vélin, fig. en triple état. — 310 fr.

255. — La Mare au diable. *Quantin*, 1889, gr. in-8, cart. Grand papier vélin, fig. en triple état. — 290 fr.

256. — Balzac. Les Chouans. *Testard et Cie*, 1889, gr. in-8, demi-rel. Papier de Chine avec les tirages hors texte de vignettes et les 8 planches en double état. — 450 fr.

257. — Point de lendemain. *Rouquette*, 1889, in-8, riche rel. de Ruban. Papier du Japon, fig. en triple état. — 460 fr.

258. — L'Abbé Tigrane. *Conquet*, 1890, in-8, demi-rel., fig. en triple état. — 180 fr.

260. — Théâtre complet d'Alexandre Dumas fils. *Calmann-Lévy*, 1890-1893, 7 vol. in-8, demi-rel. Edit. tirée à 135 ex. pour Conquet, avec la suite de Robaudi en triple état. — 510 fr.

261. — Mémoires de Madame de Staal. *Conquet*, 1891, in-8, demi-rel. Papier du Japon, fig. en triple état. — 335 fr.

263. — Thérèse et Marianne. *Conquet*, 1891, in-16, demi-rel. Papier du Japon, fig. en triple état. — 160 fr.

264. — Goudeau. Paysages parisiens, 1892, in-8, demi-rel., veau fauve. — 470 fr.

266. — Herodias. *Ferroud*, 1892, in-8, riche reliure mosaïque de Meunier. Ex. de grand luxe, fig. en triple état. — 1.050 fr.

267. — Cours de danse fin de siècle. *Dentu*, 1892, in-4, demi-rel. Papier du Japon, illust. de Legrand en double état et deux dessins originaux du même ajoutés. — 395 fr.

269. — Goudeau. Paris qui consomme, 1893, in-4, demi-rel. — 230 fr.

270. — Pêcheur d'Islande. *Calmann-Lévy*, 1893, in-8, demi-rel. Papier du Japon, triple état des eaux-fortes de Rudeaux. — fr.

271. — Le Myosotis. *Conquet*, 1893, gr. in-8, riche reliure de Mercier. Papier du Japon et tirage à part des illust. — 1.050 fr.

274. — Le Roi Candaule. *Ferroud*, 1893, in-8, riche reliure mosaïque, une des plus importantes de Mercier. Exemplaire contenant les dessins originaux de Paul Avril. — 5.200 fr.

275. — Les Trois mousquetaires. *Calmann-Lévy*, 1894, 2 vol. gr. in-8, demi-rel. Papier de Chine avec le tirage à part des illustrations. — 700 fr.

277. — Flaubert. Un Cœur simple. *Ferroud*, 1894, in-8, mar. violet, mosaïque (*Meunier*). Papier Whatman, fig. en triple état. — 310 fr.
278. — Une Nuit de Cléopâtre. *Ferroud*, 1894, in-8, demi-rel. Papier Whatman, fig. en triple état. — 180 fr.
279. — Jean et Jeannette. *Ferroud*, 1894, in-8, demi-rel. Papier Whatman, fig. en triple état. — 210 fr.
280. — Montorgueil. Paris au hasard, 1895, in-8, demi-rel. — 205 fr.
281. — Pastels, par P. Bourget. *Conquet*, 1895, in-8, demi-rel. — 300 fr.
283. — Les Cousettes. *Conquet*, 1895, in-8, demi-rel. — 200 fr.
284. — La Légende de St-Julien l'hospitalier. *Ferroud*, 1895, in-8, riche rel. de Meunier. Papier Whatman, fig. en triple état. — 405 fr.
286. — Les Ballades de Villon. *Pelletan*, 1896, in-4, demi-rel. Papier du Japon ancien avec une suite des épreuves d'artiste sur Chine. — 585 fr.
288. — Goudeau. Poèmes parisiens, 1897, in-8, dos et coins vélin blanc. — 220 fr.
289. — La Journée de Fontenoy, 1897, pet. in-4, demi-rel. — 420 fr.
290. — Œuvres de Villon. *Conquet*, 1897, in-8, demi-rel. Papier de Chine, tirages à part au trait sur Chine, et suite coloriée sur Japon. — 400 fr,
291. — Nogaret. L'Aristenete français. *Conquet*, 1897, 2 vol. in-16, demi-rel. Papier vélin, fig. en triple état. — 245 fr.
292. — Châteaubriand. Avent. du dernier Abencerage. *Pelletan*, 1897, in-4, demi-rel. Grand papier vélin, tirage à part des illustrations en deux états. — 455 fr.
293. — Servitude et grandeur militaires. *Pelletan*, 1897, 2 vol. in-8, demi-rel. Papier vélin avec le tirage à part des illust. — 255 fr.
294. — Coppée. Le Passant. *Magnier*, 1897, in-8 demi-rel. Papier vélin, triple état des fig. — 330 fr.
301. — Amours de Psyché et de Cupidon. *Belin*, 1899, 2 vol. in-4 cartonnés. — 300 fr.
303. — Nantes en dix-neuf cent. Cinquante neuf gravures sur bois et sur cuivre par Lepère, in-8, broché. — 190 fr.
513. — **1814-1815**. Waterloo. *Perrin et Cie*, 3 vol. in-8, dem.-rel. mar. brun. Édit. originales, pap. de Hollande. — 126 fr.

CHRONIQUE

Archives nationales. — M. Dejean, chef du cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, est nommé directeur des Archives en remplacement de M. Servois, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite et nommé directeur honoraire.

Tous les travailleurs qui fréquentent les Archives nationales regretteront le départ de cet administrateur éminent. La nomination de son successeur n'est pas sans soulever de vives critiques. M. Dejean est assurément un des membres distingués de l'Université, mais on se demande avec quelque inquiétude si ses précédentes études l'ont préparé à administrer un dépôt aussi important et dont l'administration exige des connaissances techniques tout à fait spéciales. La paléographie ne s'enseigne pas, croyons-nous, à l'Ecole normale. L'Ecole des Chartes n'a-t-elle pas été créée pour former des archivistes? Aussi bien le public et les érudits auront-ils quelque peine à comprendre cette nomination qui donne une nouvelle actualité au mot resté célèbre de Beaumarchais.

Bibliothèque nationale. — La *Chronique des Arts* annonce que l'œuvre complet du dessinateur Henri de Toulouse-Lautrec, lithographié par lui-même, vient d'être offert, avec quelques croquis originaux, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque d'Oxford. — L'Université d'Oxford se prépare à célébrer, au mois d'octobre prochain, le troisième centenaire de la fondation de sa bibliothèque. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a été invitée à prendre part aux fêtes qui seront données à cette occasion.

Bibliographie. — M. E. Lelong vient de publier dans la *Revue de l'Anjou*, la bibliographie des travaux de feu M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire et membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette bibliographie comprend 117 numéros et est suivie d'un index.

Continuation de l'Otto Lorenz. — Le dernier fascicule du tome XIV de l'excellent *Catalogue général de la librairie française*, d'Otto Lorenz, continué par l'infatigable bibliographe M. D. Jordell, vient de paraître; il comprend, pour la période des publications faites de 1891 à 1899, depuis DEVAL (Rubens) jusqu'à HYVERNAT (L'abbé

Henri). Le tome XV est actuellement sous presse ; il comprendra également quatre fascicules ne se vendant pas séparément.

Nous annonçons avec plaisir l'apparition de ce tome XIV d'un ouvrage qui rend de si grands services à tous, amateurs, bibliothécaires et libraires.

Ventes de livres et d'estampes. — Du jeudi 17 au samedi 19 avril, à Bordeaux, vente de la bibliothèque de M. le comte Alexis de Chasteigner (*M. Mounastre-Picamilh, expert*).

— Du 17 au 26 avril, à la salle Silvestre, vente de livres anciens et modernes, rares et curieux, d'autographes et de documents manuscrits principalement relatifs à Victor Hugo (*MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Le 18 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de la bibliothèque de feu M. le comte L. Mniszech. Manuscrit du XV[e] siècle, ouvrages sur la noblesse et sur la Pologne. (*M. A. Durel, expert*).

— Du lundi 21 au samedi 26 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de la bibliothèque de feu M. Philippe Gille, membre de l'Institut. Œuvres de Philippe Gille — Dessins originaux de Puvis de Chavannes — Publications de grand luxe — Editions originales d'auteurs contemporains sur papier de luxe avec envois et lettres autographes — Livres modernes illustrés — Mémoires — Bibliographie — Histoire Collections — Ouvrages sur Paris, Versailles et les environs, etc. (*M. A. Durel, expert*).

— Les lundi 21 et mardi 22 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de lithographies de l'époque romantique (1815-1560), caricatures, modes, costumes, portraits, pièces sur les sports, figures d'animaux, albums et recueils, livres illustrés français et anglais composant la collection de M. F. M... (*M. Paul Roblin, expert*).

Nécrologie. — Nous enregistrons avec un profond regret la mort de M. Narcisse Quellien, tué, le 16 mars dernier, par une automobile. Il était âgé de 53 ans.

Narcisse Quellien, écrivain des plus distingués, s'était fait une spécialité de l'étude de l'histoire et de la littérature de la Bretagne dont il était originaire ; ses livres font autorité. Poète, il a chanté le pays d'Armor en vers touchants et émus. Collaborateur de nombreux journaux et revues, il était spécialement chargé, au *Journal officiel*, des comptes-rendus de la Société de géographie. A diverses reprises, ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie française. Très prochainement, l'auteur de *Breiz* devait être chargé, à la Sorbonne, d'un cours libre pour l'enseignement de la langue bretonne. Ami de Renan, il travaillait, quand la mort est venue le frapper brusquement, à un très important ouvrage sur le célèbre écrivain dont il avait entrepris d'écrire la vie, ouvrage qui était appelé à un grand retentissement.

La mort de Quellien a produit, dans le monde érudit et littéraire, une vive émotion. Sa grâce charmante, son esprit pétillant de verve, son bon cœur l'avaient fait aimer de tous.

Parmi les œuvres que laisse le regretté défunt, nous citerons :

Annaïk, poésies bretonnes, avec une lettre préface de M. Ernest Renan (Paris, G. Fischbacher, 1880, in-12) ; *L'Argot des nomades en Basse-Bretagne* (Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1886, in-8) ; *Loin de Bretagne* (Paris, A. Lemerre, 1886, in-12) ; *Bardit lu sur la tombe de Brizeux au cimetière du Carnel, lors de l'inauguration du monument élevé au poète breton, le 9 septembre 1888, à Lorient* (Paris, A. Lemerre, 1888, in-12) ; *Chansons et danses des Bretons, avec musique* (Paris, Maisonneuve, 1889, gr, in-8), ouvrage couronné par l'Académie française ; *La Bretagne armoricaine. Avec 33 planches et 5 cartes* (Paris, Maisonneuve, 1890, in-12) ; *Perrinaïc. Une compagne de Jeanne d'Arc* (Paris, Fischbacher, 1891, in-8) ; *Bretons de Paris* (Paris. Ollendorff, 1893, in-12) : *Breiz, poésies bretonnes* (Paris, J. Maisonneuve, 1898, in-12), ouvrage couronné par l'Académie française : *Contes et nouvelles du pays de Tréguier* (Paris, J. Maisonneuve, 1898, in-12), etc.

Les obsèques de Quellien ont été célébrées en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas. Un grand nombre de savants, d'hommes de lettres, de poètes et d'artistes ont accompagné jusqu'au cimetière la dépouille mortelle du pauvre barde. Des discours ont été prononcés sur sa tombe, par M. de Lacroix, directeur des *Journaux officiels* de la République, par M. le baron Hulot, secrétaire général de la Société de géographie, par MM. Ledrain et Paul Sébillot.

Nous adressons à Madame Quellien et à ses deux fils l'expression de nos bien sympathiques et douloureuses condoléances.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Centenaire de Victor Hugo. — Discours prononcé à la cérémonie du Panthéon par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française, le 26 février 1902. Portrait gravé par A. Lepère, d'après A. Rodin. *A. Ferroud, éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127, Paris*, s. d. [1902], in-4 de 2 ff., 20 pp. et 1 f.

De tous les discours qui ont été prononcés, lors de l'inauguration du monument de Victor Hugo, soit au Panthéon, soit devant la statue élevée à l'illustre poète, celui de M. Gabriel Hanotaux est à la fois le plus littéraire, le mieux pensé, le plus éloquent. En quelques pages d'une haute envolée, l'éminent académicien a su rappeler tout l'œuvre d'Hugo ; son discours restera comme un chef d'œuvre de style et comme un modèle de délicate analyse. Aussi bien M. Ferroud, qui ne néglige aucune occasion de publier de beaux livres, a-t-il estimé que le discours de l'historien de Richelieu méritait d'être transmis aux bibliophiles sous la forme d'une très luxueuse et charmante plaquette, admirablement imprimée par Philippe Renouard, avec des caractères majestueux qui convenaient tout à fait à l'ouvrage. Et c'est cette plaquette, qui est déjà devenue une rareté, qu'il vient d'éditer à très petit nombre, à cent cinquante exemplaires seulement. Un portrait de Victor Hugo s'imposait. Que pouvait-on trouver de plus puissant que le merveilleux buste de Rodin ? Ce fut au maître graveur Auguste Lepère qu'auteur et éditeur s'adressèrent pour graver ce portrait. Avec sa bonne grâce habituelle, Lepère se mit aussitôt à l'œuvre, composa un cul-de-lampe allégorique et grava le portrait d'Hugo qu'il tira lui-même en plusieurs tons.

Toutes les qualités requises pour faire un beau livre se trouvent donc réunies dans la plaquette que nous avons sous les yeux et l'on peut dire que c'est là un monument durable élevé à la gloire du poète de la *Légende des siècles*, digne à la fois de lui et de ceux qui y ont collaboré.

GEORGES VICAIRE.

— Société des Amis des Livres. — Eugène Paillet bibliophile 1829-1901 (Extrait de l'Annuaire de la Société des Amis des Livres). *S. l.*, 1902, pet. in-8 de 48 pp.

Cette jolie plaquette est signée, à sa dernière page, d'un nom aimé de tous les bibliophiles et plus particulièrement de ceux qui ont le culte des beaux livres à figures du dix-huitième siècle : j'ai nommé M. le baron Roger Portalis dont les excellents travaux sur les dessinateurs, les peintres et les graveurs de cette époque d'élégance jouissent d'une bien légitime autorité.

M. le baron Roger Portalis fut pendant plus de trente années l'ami du regretté Président des Amis des Livres; dans l'étude présente, écrite avec une grâce exquise, il a consigné nombre de souvenirs personnels, souvenirs bibliophiliques pour la plupart; il retrace, à traits larges mais non sans finesse pourtant, un portrait de l'éminent bibliophile, de ce charmant conteur qu'était Eugène Paillet. « Le Duc d'Aumale, écrit-il, goûtait fort ce bibliophile qui savait lui donner la réplique, ce parisien dans lequel il trouvait un peu de la philosophie de Montaigne unie à la verve de Rabelais. Mais tout flatté qu'il fût, Eugène Paillet, jaloux de son indépendance, traitait de puissance à puissance et n'acceptait qu'avec l'idée d'avoir, à son tour, à sa table Son Altesse Royale. Avec sa bonne grâce coutumière, le prince vint s'y asseoir ».

M. le baron Portalis nous montre le grand amateur dans son cabinet-bibliothèque où « le Tout-Paris bibliophile a défilé devant ses deux armoires de chêne », « aimable, souriant, de bon conseil, accueillant l'amateur modeste ou novice comme le bibliophile arrivé »; il nous conte la formation de ses deux bibliothèques, successivement formées et toutes deux dispersées aujourd'hui; il nous fait assister « à ces somptueux repas, de tradition dans sa famille, présidés par la femme intelligente et spirituelle qui le pleure, où la bibliophilie conviée fraternisait avec la magistrature, auxquelles on savait joindre, pour leur donner plus de montant, des avocats de marque et quelques artistes de talent. »

M. le baron Roger Portalis avait jadis consacré au baron Jérôme Pichon, dans ce même *Annuaire* de la Société des Amis des Livres, une forte intéressante étude; celle qu'il vient d'écrire sur le Président Paillet en est le digne pendant. Un beau portrait du magistrat-bibliophile, gravé à l'eau-forte par Abot, est placé entre le faux-titre et le titre.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Catalogue général de la librairie française d'Otto Lorenz. Tome XIV. Fascicule 4e. Duval-Hyvernat, rédigé par D. JORDELL. *Paris, Nilsson, Per Lamm, successeur*, in-8.

Ce fascicule termine le tome XIV. Prix de souscription aux tomes XIV et XV : 100 fr.

Publications de luxe.

Chez A. Ferroud :

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Mémoires d'un volontaire, illustrés de 26 composition d'Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par Xavier Lesueur. In-8.

Tiré à 400 ex. savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes et une aquarelle originale d'Adrien Moreau (400 fr.), *épuisés*; nos 21 à 100, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (200 fr.) ; nos 101 à 160, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes (120 fr.) et nos 161 à 400, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (60 fr.).

Chez H. Floury :

— TH. DURET. — Ed. Manet et son œuvre. Avec un catalogue des peintures et pastels. Illustré de 23 planches hors texte. Pet. in-4.

Tiré à 50 ex. sur pap. du Japon (*vendus*) et à 550 ex. sur pap. velin (25 fr.).

Chez Edouard Rouveyre :

— Baron de COSSON, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Le Cabinet d'armes de Maurice de Talleyrand-Périgord, duc de Dino. Accompagné de 23 planches reproduisant 210 pièces gravées et imprimées par Paul Dujardin. In-fol. (120 fr.).

Publications diverses.

— PIERRE DE NOHLAC. — Louis XV et Marie Leczinska. *Paris, Calmann-Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— ALBERT MOCKEL. — Clartés. *Paris, édition du Mercure de France*, pet. in-8 (3 fr.).

— CHANSONS de la Haute-Bretagne recueillies parAdolphe Orain. I. Chansons historiques. II. Chansons des bois III. Chansons du bord de l'eau. IV. Chansons de circonstances. V. Chansons de conscrits. Chansons d'amour. Chants divers. VI. Chansons des villes et des bourgs. VII. Rondes. *Rennes, Hyacinthe Caillière*, in-12.

3e vol. de la *Bibliothèque du Glaneur Breton*. Tiré à 500 ex. sur pap. teinté (7 fr. 50), et à 25 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— L'Abbé TOUGARD. — De l'Etude du grec. *Rouen, Léon Gy*, 1902, In-8.

Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts* de Rouen.

— PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. — Le Jardin du Roi, roman. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. numérotés sur pap. de Hollande (7 fr.).

— GUSTAVE DUCOUDRAY. — Les Origines du Parlement de Paris et la Justice aux XIIIe et XIVe siècles. *Paris, Hachette et Cie*, gr. in-8 (15 fr.).

— J.-A. COULANGHEON. — Les Jeux de la Préfecture, Roman. *Paris, Société de Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 7).

Publications sous presse.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie) :

— HONORÉ DE BALZAC. — La Femme de trente ans. Couverture illustrée et 35 compositions par A. Robaudi gravées au burin et à l'eau-forte par Henri Manesse. In-8.

Tiré à 300 ex. savoir ; nos 1 à 30, ex. sur pap. du Japon ou pap. vélin avec 3 états des planches (*souscrits*) ; nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou pap. vélin du Marais, avec 2 états des planches, dont le tirage à part de toutes les illustrations avant la lettre (200 fr.); nos 101 à 150, sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (150 fr.) : nos 151 à 300, sur pap. vélin du Marais, avec un seul état des planches (100 fr.)
Annoncé pour paraître en avril.

LETTRES

DE

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY

A

PIERRE-DANIEL HUET

Madeleine de Scudéry, « l'illustre Sapho », a été, comme Madame de Lafayette, comme l'abbesse de Fontevrault, comme Madame Dacier et quelques unes de leurs plus célèbres contemporaines, l'amie et la correspondante de celui qui est resté pour la postérité, comme il l'avait été, après sa démission, pour ses contemporains « Monsieur l'évêque d'Avranches ». Sous-précepteur, sous les ordres de Bossuet, du Dauphin, évêque de Soissons, puis d'Avranches, par troc avec un Sillery qui voulait se rapprocher de la Cour, et enfin retiré dans la maison des jésuites de la rue Saint-Antoine à Paris, c'est surtout comme philosophe et comme érudit que Huet retient aujourd'hui l'attention ; c'est par sa doctrine du scepticisme théologique, la *Concordia rationis et fidei*, son traité de l'*Origine des Romans*, ses *Antiquités de Caen*, qu'il a assuré à son nom une modeste et durable survie dans le cercle, de jour en jour rétréci, des lecteurs humanistes. Mais il s'en faut que ses contemporains et surtout ses contemporaines n'aient vu en lui que le philosophe et le pédant : avant d'entrer en érudition, Huet fut un aimable homme du monde, rimeur agréable selon le goût de l'époque, habile à tourner le madrigal, galant appréciateur des charmes féminins, même sous l'habit monastique, non sans une liberté peut-être surprenante. C'est dans cette période mondaine de son existence qu'il entra en relations d'amitié et de correspondance avec Mlle de Scudéry, sous les auspices

sans doute de leur amie commune, Marie-Eléonore de Rohan Montbazon, abbesse de la Trinité de Caen. Huet était alors dans sa trentième année ; Mlle de Scudéry était son aînée de vingt-trois ans, déjà une vieille fille de tout repos, tandis qu'il restait un fringant cavalier, avant de se muer en sémillant abbé, puis en grave et savant prélat. La supériorité de l'âge, de la réputation littéraire, de la situation mondaine, autorisèrent Mlle de Scudéry à prendre pour sa correspondance avec Huet un ton volontiers libre et plaisant; et quand son jeune ami, entré dans les ordres, fut devenu un haut fonctionnaire ecclésiastique, elle se considéra toujours, malgré son respect pour la dignité épiscopale, comme une vieille femme parlant à un jeune homme; il y a dans son respect même, si je ne me trompe, une nuance assez visible de condescendance, je ne dirai pas ironique, mais souriante. Dans le cercle des relations féminines de Huet, Madeleine de Scudéry est par là-même une physionomie quelque peu à part et bien personnelle.

Les lettres de Mlle de Scudéry à Huet ont donc depuis longtemps attiré l'attention des curieux, mais elles sont peu et mal connues. Conservées dans les papiers du prélat et passées dans la collection Ashburnham, elles n'ont pu longtemps être étudiées et reproduites que d'après les mauvaises copies de Léchaudé d'Anisy ; c'est sur ces copies que, dans leur intéressante monographie sur l'auteur du *grand Cyrus*, accompagnées d'un copieux appendice de lettres et de pièces de vers, MM. Rathery et Boutron ont publié la plupart des lettres qu'ils ont données de Madeleine de Scudéry à Huet (trois seulement sur vingt, provenant de cabinets de collectionneurs, sont imprimées d'après des autographes). On ne s'étonnera donc pas, pour peu que l'on songe aux détestables habitudes de travail de Léchaudé, que les lettres de Mlle de Scudéry qu'il a copiées ne soient qu'une faible portion de la série originale, qu'elles n'en soient pas la portion la plus intéressante ; on n'imputera pas aux éditeurs les coupures arbitraires, les lacunes, les infidélités, (assez peu nombreuses d'ailleurs) de leurs textes.

Les autographes de Mlle de Scudéry, — que j'ai pu étudier en 1887 à la Bibliothèque Laurentienne, alors plus libéralement ouverte à ma curiosité qu'elle ne l'a été en 1901, — et j'en rends grâces à l'abbé Anziani et au baron Podestà ! —, ces

autographes m'ont permis de compléter les textes jadis imprimés par MM. Rathery et Boutron, et de restituer la série entière des lettres de la précieuse au philosophe. On verra ci-dessous qu'il est difficile d'apercevoir et même d'imaginer les raisons des préférences de Léchaudé, dans le choix de ses copies. Je me borne d'ailleurs à présenter les résultats de mes recherches à la Laurentienne, en suivant autant que possible l'édition de Rathery-Boutron. Les lettres de Madeleine de Scudéry se répartissant sur une période de quarante années (1661-1700), étant le plus souvent relatives à des questions intimes et à des affaires privées, et du reste presque toujours dépourvues de toutes dates, il est assez difficile de les distribuer selon une chronologie rigoureuse. On peut considérer l'ordre approximatif établi par Rathery-Boutron comme assez satisfaisant, et on peut le conserver par provision, tout en essayant de le préciser.

I

Voici d'abord quelques passages des lettres de Mlle de Scudéry et quelques postscriptums, arbitrairement coupés par Léchaudé.

P. 289 du recueil Rathery-Boutron, à la fin d'une lettre datée du 18 décembre et judicieusement restituée à l'année 1663, on trouve une ligne de points. L'autographe permet de suppléer, après le mot *déjà* :

« Nous avons ici la pauvre Madame de Franqueville malade. J'espère pourtant que ce ne sera rien, car la fièvre double quarte est plus longue que dangereuse. Je vous donne le bonjour et suis de tout mon cœur

Votre très humble et très obéissante.

P. 295. Léchaudé d'Anisy a copié la fin d'une lettre relative à Fouquet, avec deux lapsus remarquables, *prisonnier* au lieu de *malheureux*, *justes marques* au lieu de *grandes marques*. L'original donne le début de cette lettre, que je reproduis toute entière.

Je vous envoie, Monsieur, ce que vous avez désiré. Quand il y aura quelque autre chose, je ne manquerai

pas de vous le faire voir ; mais dorénavant ce que vous verrez ne sera plus de la même personne. Les advocats disent que l'illustre malheureux se deffend si bien lui-même que nul autre ne le doit plus deffendre, et il donne de si grandes marques de sa capacité et de sa constance que son infortune lui devient tous les jours plus glorieuse. Voila sur tout ce que peut dire une personne qui vous honore infiniment, et qui vous demande la continuation de vostre amitié.

P. 298, lettre du 7 juillet 1684. Mlle de Scudéry parle d'un madrigal adressé au roi sur la capitulation de Luxembourg, et que Louis XIV reçut des mains de Mme de Maintenon à Roye. Les éditeurs ne le donnent pas. Cependant l'auteur l'avait inséré dans sa lettre, après la phrase : « Je l'avais fait dès le premier bruit..... que cette place avait capitulé ; ce qui ne s'était pas trouvé véritable. « Le voici :

Fier Luxembourg, maintenant pitoyable,
Contre Louis vous n'avez pu tenir !
Consolez-vous d'un sort inévitable :
Vous vous trompiez de vous croire imprenable,
Mais en ses mains vous l'allez devenir.

P. 312-3, lettre non datée [1689] ? Il s'agit d'un madrigal que lui envoya Catherine Descartes, la nièce du philosophe. La fin de la lettre est absolument méconnaissable dans la copie de Léchaudé ; il n'en a donné qu'un abrégé, a lu *pauvre fauvette* au lieu de *fameuse*, a refait le madrigal de Mlle Descartes, et a supprimé un post-scriptum relatif à Pellisson et à son jugement sur un livre de Huet, qui ne manque pas d'intérêt :

« elle sut que la fameuse fauvette était revenue à mon petit bois, selon la coutume :

Voyez quel est mon compliment
Pour la plus belle des fauvettes,
Quand elle revient où vous estes :

« Ah ! m'écriai-je (*sic*) alors avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement ! »

Après cela, j'ose vous supplier de recevoir un petit madrigal, qui n'a pas esté mal receu à Versailles. Je souhaite, Monsieur, qu'il ne vous desplaise pas, et que vous me croyiez toujours, etc.

J'oubliois très mal à propos de vous dire que M. de Pellisson m'a dit des merveilles de votre ouvrage et que cela m'a fait beaucoup de plaisir. »

Le madrigal « bien reçu à Versailles » est celui qu'elle fit « Pour le jeune duc de Bourgogne faisant l'exercice avec les mousquetaires devant le Roi » « *Quel est ce petit mousquetaire ?* » Cf. Rathery-Boutron, p. 522.

L'ouvrage de Huet loué par Pellisson est son traité contre la philosophie de Descartes, dont la première édition est de 1689.

P. 375. Ed. Rathery-Boutron. Le texte de cette lettre du 4 juin 1694 (date restituée par les éditeurs) comporte quelques corrections, par exemple : P. 376. *au lieu de* : le Pape paraît fort aise, *lire*, paraît être fort aise. *Au lieu de*, étant rempli de la doctrine, *lire*, étant rempli partout de la doctrine ; *supprimez* il a ajouté *avant* que cet écrit, etc. ; *au lieu de*, dans une étude si simple et si louable, *lire*, étude si sainte.

Cette lettre d'ailleurs a été tronquée, sans raison apparente ; ajoutez :

On m'interrompt, Monseigneur, pour me dire qu'il est arrivé un courrier qui apporte la nouvelle d'un combat en Catalogne, et que M. le mareschal de Noailles a battu ses ennemis ; qu'il est demeuré sept cents hommes sur la place ; qu'il a pris leur canon et leur bagage ; et l'on a sceu en mesme temps que M. de Chasteaurenard a rencontré une flotte ennemie escortée par quatre vaisseaux de guerre, qu'il a pris avec cent vaisseaux marchands. Voila un heureux début de campagne. Je suis, Mgr, avec toute l'estime dont vous estes digne, votre très-humble, etc.

La suscription est ainsi libellée :

Au maître de la poste de Caen pour faire tenir, s. v. p., à M. l'evesque d'Avranches, en son abbaye d'Aunai, proche de Caen. Caen.

P. 390. La lettre publiée comme étant du 23 avril [1701] est datée sur l'autographe du 22 avril. — Il ne semble pas que la note relative à cette lettre soit fondée : « Cette lettre n'est pas écrite par M[lle] de Scudéry ; elle est de la main d'un secrétaire et seulement signée par elle. » Le texte et la signature semblent bien être de la même main.

P. 390. Léchaudé d'Anisy a oublié de transcrire le post-scriptum de la lettre qui commence par « *Il y a une chanson dont la reprise*, etc. (Cette lettre est évidemment antérieure à l'entrée de Huet dans les ordres.) Elle se termine par cette ligne :

« Mademoiselle du Val vous remercie de votre souvenir.

II

Madeleine de Scudéry, qui en 1654 avait profité du mariage de son frère Georges avec M[lle] du Montcel de Martin Vast pour s'affranchir de la tutelle fraternelle, un peu gênante parfois, pour rompre la communauté et avoir son intérieur et sa société, ne resta pas indifférente aux intérêts ni à la réputation de son frère et de la famille de celui-ci. La lettre suivante, de date incertaine, montre qu'elle s'intéressait à l'avancement de son neveu, l'abbé de Scudéry, dans la carrière ecclésiastique. Elle remercie Huet de ses « généreux sentiments » à l'égard de ce neveu :

Je vous suis très sensiblement obligée, Monseigneur, de vos généreux sentiments pour mon neveu ; mais, par malheur pour lui, c'est un bruit favorable sans fondement, car il n'en sait rien du tout, et il n'est pas croyable que le R. P. de la Chaize lui en eust faict en secret. Cependant je vous ai la mesme obligation que si votre compliment estoit mieux fondé ; mais vous me fairez beaucoup de plaisir si vous pouvez descouvrir sur quoy ce

bruit favorable s'est répandu, car il m'est revenu de cent endroits où l'on ne publie guère de mensonges. Je n'y entends rien. Je voudrois bien savoir si vous estiez des amis de feue Madame de Belfonds dont le P. Bouhours a escrit la vie. Je vous plains fort d'estre enrhumée, car j'ay moi-mesme un rhume très importun. Je vous plains donc comme moi-mesme, et suis toujours fort sincèrement, Mgr, etc.

III

Voici quelques billets non datés, relatifs à la première période de la vie de Huet et de ses relations avec Mlle de Scudéry. Ils sont extrêmement *précieux,* et assez intéressants comme spécimens de ce badinage puéril et alambiqué. Ils se rapportent sans nul doute à une cour, plus ou moins platonique, dédiée par Huet à Madame de Malnoue, « l'incomparable Octavie », « la grande vestale » de *Clélie,* pour laquelle Huet demandait des conseils ou faisait des confidences à Mlle de Scudéry. Il faut probablement les lire dans l'ordre où je les imprime ci-après : Huet fait des demi-confidences : son amie lui en demande de plus complètes. Il les achève et nomme l'objet aimé : elle décline l'honneur de le conseiller. Puis elle parle en confidente, dans une lettre que la mention de son prochain voyage aux Pressoirs-du-Roi, propriété de la famille Jacquinot, permet de dater d'août ou septembre 1661.

Votre billet est ingénieux, plein d'esprit et de galanterie, mais il n'est pas assez sincère ; et si vous contiez vous rendre digne de ma protection, il faloit me dire nettement qui vous aimez. Vous me faictes sans doute une belle description, et peut être même que sans cela je sçay qui a assujetti vostre cœur, mais après tout les demi confidences sont desobligeantes. Parlez donc plus sincèrement, si vous voulez que je parle pour vous. Le nom de cette personne m'est peut-être aussi agréable qu'il vous est doux, et j'aurai un plaisir extrême de le voir escrit de vostre main. J'attends cette marque de vostre confiance, sans laquelle je n'ai rien à vous dire, si

ce n'est que je vous croy capable d'estre aussi bon amant que bon ami, pourveu que vous vous désabusiez de quelques erreurs qui sont dans votre esprit : guérissez-vous en, si vous m'en croyez, car cela ne serait pas beau d'estre un des plus savants hommes du monde en tout autre chose, et de ne savoir pas comment il faut aimer pour aimer parfaitement. Etc.

Quand votre laquais est arrivé, monsieur, je dinais chez une de mes amies, de sorte qu'il a fallu le faire attendre, ne pouvant me résoudre à le renvoyer sans réponse. Je ne scay pourtant pas trop bien ce que je vous dois dire, si ce n'est que votre billet m'a appris que vous n'estes pas moins savant en billets doux qu'en toute autre chose. En effet, il est galant, et plein d'esprit, et il faut en avoir escrit plus de mille pour en escrire un comme celui-là. Quoiqu'il en soit, monsieur, après l'avoir leu et releu, je trouve que ce n'est point à moi à vous conseiller. Que votre cœur vous conseille donc, monsieur, car pour votre raison je pourrais bien n'y trouver pas mon compte. Et puis à n'en mentir pas, j'ay grand sujet de croire que quand on aime Octavie, on ne peut guère aimer autre chose. Mais du moins aimez-moy pour l'amour d'elle, et du reste remettez-le au temps et à ma reconnaissance. Etc.

Je vous connais bien mieux que vous ne croyez, et vous ne me connaissez point du tout si vous croyez que je ..... (1) votre inclination : vous avez sans doute fait un meilleur choix, et vous n'ignorez pas que je connais assez bien ces gens pour vous fier à la parole que je vous donne, que ce n'est point auprès de moy que je dois vous servir. Votre mérite a fait dans mon esprit

(1) Mot illisible.

tout l'effet qu'il devait faire : ainsi vous n'avez rien à désirer de ce costé-là. Ne m'ostez donc point les occasions de vous tenir ma parole. Advouez de bonne foi que la personne que vous aimez n'est plus à Paris, et que votre cœur l'a suivie. Si l'affection causait le rhume, je croirais que l'absence d'Octavie vous l'aurait donnée. (*sic*) Mais je pense qu'il faut en accuser le mauvais temps plustost qu'elle. Cependant je crois partir Dimanche pour aller aux Pressoirs du Roy auprès de Fontainebleau. Je voudrois bien que vous y eussiés quelque affaire, affin de pouvoir espérer de vous dire combien je vous plains et combien je suis, etc.

Je vous assure, Monsieur, que j'ai bien du regret que nous ne fassions pas le voyage de Malnoue ensemble : car, encore qu'on ne puisse rien regretter quand on est auprès de notre incomparable Octavie, je ne laisserai pas de me pleindre d'avoir perdu l'occasion de vous entretenir en chemin ; et je vous promets de parler de vous en ce lieu là avec le petit couvent en eschange. Souvenez-vous un peu de moi, car je vous honore infiniment. Etc.

Mardi

J'ai su par M. Ménage que vous vous plaignez de moi : je vous assure, monsieur, que vous avez tort et que mon silence est le plus obligeant du monde ; car si je vous estimois moins, je garderai (*sic*) plus de cérémonie. Je ne doute pas que Madame de Pingon ne m'ait fait la grâce de vous donner ce que vous m'avés demandé. Elle s'en chargea très civilemant. Remerciez l'en et pour vous et pour moi. Mais pour réparer votre injustice, parlés très-souvent de moi à madame de Caen. autrement je ferai tout ce que je pourrai pour ne me souvenir point de vous, quoique je vous estime infiniment. Etc.

Il est souvent encore question de Madame de Malnoue dans les lettres de Mlle de Scudéry, même après sa mort : par exemple, dans ce début de lettre non datée et dans une lettre écrite à Huet pour lui envoyer deux volumes des *Conversations*. On voit que Mlle de Scudéry songeait à faire graver une épitaphe pour Madame de Malnoue et qu'elle en avait même composé le texte. Ce texte ne se retrouve pas dans les papiers de Huet à la Laurentienne.

Je suis ravie, Monseigneur, que vous ayez si bien receu ma prière, et je vous assure que vous tenez une place dans mon esprit et dans mon cœur proportionnée à vostre mérite et à l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me tesmoigner autrefois, du tems que nous aimions sans salaire l'admirable Octavie que nous avons perdue. Je vous plaius d'estre.....

Ce 18 d'avril.

Ce n'est, Monseigneur, que pour vous advertir que les deux volumes de *Conversations* que je vous donne partiront Dimanche par le messager de Caen. Ayez la bonté de les faire retirer. J'ay escrit ce que je fis dire à la fauvette lorsque le roy partit, et des vers d'un de mes amis de Guienne, avec ma réponse. Les *Conversations* sont assez heureuses dans le monde. Mais je souhaitte passionnément qu'elles le soient dans votre désert, car je connais le prix de cette voix. Notre cher M. Ménage souffre toujours beaucoup. Il ne peut marcher, dont je suis bien faschée. Je ne vous dis point, Monseigneur, que la trève avec l'Espagne sera signée le 10, car vous ne pouvez l'ignorer, mais je vous assure avec sincérité que personne n'est plus que je le suis, etc.

P. S. Madame de Franqueville m'a engagé à faire une épitaphe pour notre incomparable abbesse, pour mettre à Malnoue. C'est l'ouvrage de mon cœur. Quand vous serez icy, je vous le montrerai. Excusez les fautes d'im-



pression et ne me les attribuez pas. Il y a mesme un vers faux, et j'en descouvre tous les jours : ne me les attribuez pas.

IV

Voici deux autres lettres non datées, que les allusions qu'elles contiennent, l'une à un séjour de Ménage auprès de Huet, l'autre à la création des Chambres de justice, ne suffisent pas à dater avec une précision suffisante. Elles n'ont du reste aucun lien l'une avec l'autre. Je ne les rapproche que pour montrer mieux l'aimable variété de ton que savait prendre Mlle de Scudéry pour taquiner ses amis, et leur rappeler, dans un badinage léger et plaisant, les obligations de l'amitié.

Mardi

Il y a longtemps que nous ne nous sommes rien dit, Monsieur, je ne vous diray pas mesme encore grand chose aujourd'hui. Il est vrai que vous ne vous en plaindrez pas, car il vous est plus agréable d'entretenir M. Ménage que de lire mes billets. Quoiqu'il en soit, je vous prie de lui rendre mon paquet et de ne nous le desrober pas trop longtemps. J'adjoute une autre prière que je souhaite que vous trouviez inutile, c'est de m'aimer toujours un peu : car, à vous parler sincèrement, si vous ne m'aimiez que parce que je vous *priais*, (*sic*) je ne ferais pas grand cas de nostre amitié que je suis bien aise d'acquérir par quelque autre titre. Etc.

Mercredi

Je crois assez facilement, monsieur, que vous n'avez pas changé de sentiments pour moi, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Mais la question est de scavoir quels ils estoient alors, afin de sçavoir quels ils sont présentement. Tout de bon, il peut bien estre que vous ne le sçaviez pas bien précisément vous mesme. Quoiqu'il en soit, je veux me figurer que ce n'est pas de l'estime toute sèche, et qu'il y a aussi un peu d'amitié.

Du moins je le désire ainsi et la justice même le veut. Si par hasard je me trompe, ne me destrompez pas, je vous en prie : j'ai assez d'affaires sans me donner ce chagrin là, et quand mes affaires seront passées, à l'exemple du roi qui a fait une chambre de justice après la paix, j'establirai une chambre d'amitié pour rechercher tous ceux de mes amis ou de mes amies qui auront mal usé de l'affection que j'ai eue pour eux ou pour elles; et enfin on y examinera toutes ces malversations d'amitié avec une équité merveilleuse qui fera honte à bien des juges. En attendant croyez-moi autant que je le suis, etc.

V

Le prix de prose fondé par Balzac à l'Académie Française, fut décerné pour la première fois en 1671, et attribué à Mlle de Scudéry pour son *Discours de la gloire*. C'est sans doute ce discours qu'elle envoie à Huet le 5 de may [1672] sous un déguisement transparent : Huet ne chercha probablement pas longtemps le nom de « l'inconnu qui l'avait fait ».

Le 5 de may.

Je vous envoie un discours qui a esté trouvé fort beau, et comme je le trouve digne de votre estime, je suis bien aise de vous l'envoyer, afin que l'inconnu qui l'a fait ait la gloire de votre approbation. Pour moy, monsieur, je vous demande la continuation de vostre amitié et je vous assure qu'on ne peut pas vous estimer plus que je fais. Etc.

(*A suivre*) L. G. PÉLISSIER.

LE

« VICTOR HUGO » DE THÉOPHILE GAUTIER

Il nous semble impossible de laisser passer l'apparition du volume de Théophile Gautier, récemment mis en vente sous le titre de : *Victor Hugo,* sans présenter quelques observations à son sujet. Car, à aucun degré vraiment, l'ouvrage n'est digne des deux grands noms qu'il associe sur sa couverture, ainsi que, de leur vivant, les deux célèbres poètes porteurs de ces noms furent unis par une indissoluble amitié.

Lorsqu'il s'agit, comme c'est ici le cas, de pages écrites par l'un des plus parfaits écrivains du dix-neuvième siècle, la façon dont un certain nombre de fragments émanés d'un pareil maître viennent d'être rassemblés, et soudés tels quels, ne peut donner satisfaction aux légitimes exigences d'aucun lettré, ni même à celles, beaucoup plus modestes cependant, de la plupart des lecteurs.

Nous ignorons par quelle main cette réunion de morceaux, arbitrairement découpés dans l'œuvre totale de l'incomparable styliste, a été exécutée. Mais, contrairement à l'annonce insérée dans divers des journaux quotidiens, *pas une ligne, pas un seul mot,* de ce *Victor Hugo* n'est inédit (1). Nous le prouverons

(1). Voici le libellé même de cette annonce, que nous citons d'après *la Fronde* du 4 mars 1902 :

« A l'occasion du Centenaire de Victor Hugo, l'éditeur Fasquelle vient de mettre en vente sous le titre de : *Victor Hugo,* par Théophile Gautier, en un volume de la Bibliothèque Charpentier, un

tout-à-l'heure, en donnant la table complète de ses chapitres, accompagnée de celle des publications dans lesquelles *tous* ont une première fois passé sous les yeux du public. Au surplus, nulle indication de leur lieu d'origine n'est inscrite dans le livre, pas plus que l'insertion du moindre paragraphe inédit n'y est signalée. Pour notre part, nous avons, sans le savoir ni le vouloir, contribué à son élaboration par trois lettres dont nous possédons les autographes. On les a extraites de notre *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, dont elles font partie depuis son apparition, en 1887. Ceci, sans parler de plusieurs articles du bon Théo, retrouvés jadis par nous, et cités également dans notre ouvrage.

A propos de recueils documentaires tels que celui-ci, il est, au point de vue de l'histoire littéraire, un détail de première importance, dont il faut soigneusement assurer l'exécution. Nous voulons parler de la précision des dates attribuées aux textes reproduits. Or, un grand nombre des millésimes indiqués est absolument inexact. Le fait se rencontre, surtout, à propos des emprunts opérés dans les feuilletons dramatiques de Gautier. Ces emprunts ont été le plus souvent glanés dans les six volumes de son *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, ouvrage où les indications de dates, ainsi

très intéressant recueil des études critiques, *en grande partie inédites*, que fit Théophile Gautier des œuvres dramatiques de Victor Hugo et de leurs interprètes. Théophile Gautier fut un des contemporains de Victor Hugo qui sut le mieux comprendre et apprécier le génie du grand poète et la puissance de l'auteur dramatique. »

Il n'est pas uniquement question dans ce recueil, — ainsi que la note précédente le ferait supposer, — des pages de Théophile Gautier écrites à propos « des œuvres dramatiques de Victor Hugo, et de leurs interprètes. » On y a recueilli aussi les moindres lignes retrouvées où se rencontre le nom d'Hugo, et des articles sur un de ses bustes, sur la vente de son mobilier, sur un de ses dessins, etc.



que nous l'avons renseigné, pour chacun des feuilletons de l'auteur, dans notre *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*, sont très fréquemment altérées. Comme on n'a pas pris garde à cette négligence, les fautes existant dans les six volumes dont nous venons de parler, se retrouvent dans le *Victor Hugo*. Quelques-uns de ses chapitres ne portent, d'ailleurs, ni millésime, ni date quelconque, et plusieurs d'entre eux ne comportent, en tout, qu'un très petit nombre de lignes ! Il faut remarquer, en outre, que la plus grande partie du livre est uniquement composée de citations moissonnées dans les ouvrages antérieurs du maître, parus chez le même éditeur, et publiés dans le même format que ce dernier tome. Aucune indication, non plus, n'avertit le lecteur de ce véritable double emploi.

Voici, du reste, comme nous l'avons promis, la table complète du volume, telle qu'elle y est rédigée, accompagnée de l'indication du lieu de première publication de tous ses chapitres, sans exception. Nous avons fait précéder d'un astérisque, ceux d'entre eux dont la réimpression est exécutée d'après la version fautive, comme dates, de l'*Histoire de l'Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*.

1. 1830. — Fragments de *Première rencontre*, chapitre premier de l'*Histoire du Romantisme*, paru dans *le Bien Public* du 3 Mars 1872, et, pour *les deux derniers paragraphes* (!), « tripatouillages » opérés dans la *Biographie* de Théophile Gautier par lui-même, insérée d'abord dans l'*Illustration* du 9 mars 1867, puis dans son volume: *Portraits Contemporains*. Il faut remarquer enfin, que ce millésime : 1830, qui donne son titre au chapitre et commence sa première ligne, n'existe pas dans le texte authentique de Théophile Gautier !
2. *Le Gilet Rouge*. — *Le légende du Gilet Rouge*, chapitre dix de l'*Histoire du Romantisme*, paru dans *le Bien Public* du 5 mai 1872.

3. *La Présentation.* — Autres fragments de *Première Rencontre*. (Voir au premier chapitre).
4. *Un buste de Victor Hugo.* — *Le Mercure de France au dix-neuvième siècle* du 8 octobre 1831 ; reparu dans le volume : *Fusains et Eaux-Fortes.*
5. *La Place Royale.* — *L'Illustration,* 9 mars 1867. (Voir au premier chapitre). Court fragment. Le texte complet reparu dans le volnme des *Portraits Contemporains.*
6. *La première d'Hernani.* — *Première représentation d'Hernani,* chapitres onze et douze de l'*Histoire du Romantisme,* parus dans *le Bien Public* des 12 mai et 6 novembre 1872.

*7. *Procès de Victor Hugo contre la Comédie Française.* — *La Presse,* 20 novembre 1837, et 8 janvier 1838, mais non « novembre 1837 ». Dans l'*Histoire de l'Art dramatique,* le fragment du 8 janvier 1838, arbitrairement accolé ici à celui du 20 novembre précédent, est abusivement daté du 1er janvier 1838.

*8. *Reprise d'Hernani par autorité de justiee.* — *La Presse* 22 janvier 1838.

*9. *Débuts de Melle Emilie Guyon dans Hernani.* — *La Presse,* 22 juin 1841, et non 15 juin 1841.

10. *Reprise d'Hernani (12 février 1844).* — *La Presse,* 12 février 1844. La reprise en question ne peut donc avoir eu lieu à cette date.
11. *Reprise d'Hernani (10 mars 1845).* — *La Presse,* 10 mars 1845. Même observation.
12. *Reprise d'Hernani (8 novembre 1847).* — *La Presse,* 8 novembre 1847. Même observation.
13. *A propos d'Hernani au Théâtre Italien.* — *La Presse,* 5 décembre 1854.
14. *La reprise d'Hernani (21 juin 1867).* — *Le Moniteur Universel,* 25 juin 1867, et non 21 juin 1867. La date donnée de cette reprise est vraisemblablement inexacte aussi. Cet article a reparu également dans le volume : *Histoire du Romantisme.*
15. *Lettre à Sainte-Beuve.* — *Histoire des œuvres de Théophile Gautier,* tome premier, page 107. Cinq lignes (!), qui la suivent arbitrairement, sont empruntées au compte-rendu inédit d'une représentation à l'hôtel Castellane, cité à la page 116 du même volume !

16. *Prospectus pour Notre-Dame de Paris.* — *Prospectus* de 1835, et *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*, tome premier, page 68.
17. *Un drame tiré de Notre-Dame de Paris.* — *La Presse*, 1-2 avril 1850.
18. *Angelo.* — *Le Monde Dramatiqne*, 11 juillet 1835, et non 5 juillet, ainsi qu'il est inexactement imprimé dans notre *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier.*
*19. *Mademoiselle Rachel dans Angelo.* — *La Presse*, 27 mai 1850.
20. *Victor Hugo dessinateur.* — *La Presse*, 27 juin 1838, et *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*, tome premier, page 163.
*21. *Première de Ruy Blas (Renaissance).* — *La Presse*, 12 novembre 1838.
22. *Reprise de Ruy Blas.* — *La Gazette de Paris*, 28 février 1872.
*23. *Vers de Victor Hugo.* — *La Presse*, 13 juin 1843.
*24. *Le Drame.* — *La Presse*, 30 juillet 1849, et non 1843 (!).
*25. *Reprise de Marion Delorme (9 novembre 1839).* — *La Presse*, 9 novembre 1839. La date indiquée pour cette reprise est donc inexacte.
26. *Reprise de Marion Delorme (1er décembre 1851).* — *La Presse*, 1er décembre 1851. Même observation.
*27. *Diane, d'Augier, et Marion Delorme* — *La Presse*, 24 février 1852, et non 19 février 1851 (!). Dans l'*Histoire de l'Art Dramatique*, ce morceau est daté inexactement aussi du 19 février 1852.
28. *Une lettre de Victor Hugo.* — *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*, tome premier, page 275.
*29. *Gastibelza (Opéra National).* — *La Presse*, 22 novembre 1847.
*30. *Changements à vue.* — *La Presse*, 7 février 1848, et non 1849.
*31. *Lucrezia Borgia (Théâtre Italien).* — *La Presse*, 7 novembre 1840, et non 14 février 1840. Dans l'*Histoire de l'Art Dramatique*, ce morceau est non moins inexactement daté du 14 novembre 1840.
*32. *Lucrèce Borgia (Odéon).* — *La Presse*, 21 février 1843, et non 13 mars 1843.

33. *Lucrezia Borgia (Théâtre Italien).* — *La Presse*, 29 novembre 1853, et non 20 novembre 1853.
34. *Lucrèce Borgia (Porte Saint-Martin).* — *Journat Officiel*, 7 février 1870.
35. *Les Burgraves.* — *La Presse.* 14 février 1843, et non 18 février 1843.
*36. *Les Burgraves (Théâtre Français).* — *La Presse*, 13 et 14 mars 1843, et non 13 mars seulement, 1843.
37. *Reprise des Burgraves.* — *La Presse*, 14 décembre 1846.
*38. *Parodies des Burgraves.* — *La Presse*, 4 avril 1843.
*39. *Parodies et pastiches.* — *La Presse*, 14 mai 1849.
40. *Vente du mobilier de Victor Hugo.* — *La Presse*, 7 juin 1852, puis dans le volume : *Histoire du Romantisme.*
41. *A propos du mélodrame intitulé : la Chambre ardente.* — *La Presse*, 17 octobre 1854.
42. *Mademoiselle Georges.* — *Figaro*, 26 octobre 1837, et non 1857 (!), puis dans le volume des *Portraits Contemporains.*
43. *Mort de Mademoiselle Georges.* — *Le Moniteur Universel*, 14 janvier 1867, puis dans le volume : *Histoire du Romantisme.*
44. *Mademoiselle Rachel.* — *Le Moniteur Universel*, 11 janvier 1858, puis dans le volume des *Portraits Contemporains.*
45. *Madame Dorval.* — *Figaro*, 16 janvier 1838, puis dans le volume des *Portraits Contemporains.*
*46. *Mort de Madame Dorval.* — *La Presse*, 28-29 mai 1849, et non 1er juin 1849, puis dans le volume : *Histoire du Romantisme.*
47. *Frédérick Lemaître.* — *La Presse*, 16 janvier 1855, et non 14 janvier 1855, puis dans le volume : *Histoire du Romantisme.*
48. *Mademoiselle Juliette.* — *Figaro*, 29 octobre 1837, et non 1857 (!), puis dans le volume des *Portraits Contemporains.*
49. [*Le*] *Château du souvenir.* — *Le Moniteur Universel*, 30 décembre 1861, puis dans le volume de vers : *Emaux et Camées.*
50. *Etudes sur la poésie française.* — Pages extraites du *Rapport sur le progrès des lettres*, publié en 1868, et reparu en entier dans le volume : *Histoire du Romantisme.*

51. *Lettre de Victor Hugo.* — *Histoire des œuvres de Théophile Gautier,* tome deux, page 389, et *Entretiens, souvenirs et correspondances, recueillis par Emile Bergerat.*

Une dernière remarque à faire, c'est le peu de soin avec lequel on a recherché et rassemblé, dans ce fâcheux volume, tous les écrits de Gautier relatifs à l'auteur d'*Hernani.* Leur réunion complète était cependant le prétexte invoqué pour justifier sa publication, et sa prétendue raison d'être. Or, on a oublié d'y comprendre, entre autres, le plus considérable travail de Théophile Gautier sur Victor Hugo. C'est une sorte de livre-album tout entier, paru en décembre 1862, (daté de 1863), sous le titre de : *Dessins de Victor Hugo.* Les dessins y sont précédés par la prose sculpturale de l'auteur des *Emaux et Camées.* Et cette œuvre n'était pourtant pas difficile à retrouver, l'ayant nous-même fait intégralement réimprimer dans l'ouvrage posthume du grand Théo, intitulé : *Souvenirs de théâtre, d'art et de critique !*

En présence de toutes les imperfections, voire même de toutes les négligences que nous avons indiquées, nous regrettons vivement la publication du *Victor Hugo* de Théophile Gautier, du moins établi d'une pareille façon.

Tel qu'il est exécuté, il nous semble difficile de traiter avec plus de sans gêne et moins de respect, l'œuvre toute entière d'un des écrivains français du dix-neuvième siècle qui fait le plus d'honneur à son temps et à son pays !

Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

Villa Close, mars-avril 1902.

NOTES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

SUR UN EXEMPLAIRE DE LA 1re ÉDITION

DES ŒUVRES D'ANDRÉ CHÉNIER

Entrer dans le cabinet de travail d'un poète aimé entre tous, au moment où il vient de le quitter ; y surprendre, au milieu des manuscrits et des ébauches, les traces de l'inspiration ; bien mieux, avoir pour guide dans ce glorieux désordre le premier des critiques, poète lui-même, ne serait-ce pas la plus merveilleuse des bonnes fortunes, celle qu'on ne saurait jamais oublier ?

Tel est aujourd'hui notre sort. Sainte-Beuve a pénétré dans le temple divin où Chénier recevait la Muse ; devant nous, il ouvre les portefeuilles, classe les notes, les fragments, les poèmes achevés ; il nous donne son avis, évoque ses souvenirs de lectures, il raisonne l'œuvre et, pour nous comme pour lui, la vérité apparait radieuse.

Nous voyons Sainte-Beuve au travail, — ce qui, déjà, n'est pas un spectacle banal ; — mais le Critique est tellement absorbé dans son étude, il s'est si bien élevé à la hauteur de son sujet que ce n'est plus lui, mais son modèle qui parle, qui écrit et qui vit devant nous.

Comment, dira-t-on, avez-vous pu franchir ainsi la porte de cet intérieur charmant ?

La chose est simple.

Sainte-Beuve vient de recevoir d'Henri de Latouche un exemplaire de la première édition des œuvres d'André Chénier, celle de 1819. De suite, le Critique prend sa plume et il annote, pour lui seul, le petit livre précieux qu'un heureux hasard a fait tomber, depuis, entre les mains du petit-fils de Roucher, l'ami d'André, son collaborateur au *Journal de Paris*, son compagnon d'échafaud.

C'était, chez Sainte-Beuve, une habitude de la première jeunesse et qu'il tenait de son père.

Dans un article ancien déjà et que Jules Troubat vient de recueillir (1), le fidèle secrétaire raconte comment le père du Critique avait l'habitude de fixer ainsi ses lectures. Sur l'un des volumes qui lui avaient appartenu, Sainte-Beuve écrivit : « C'est le Virgile de « mon père, avec ses notes. »

« L'on sait, ajoute Troubat, les vers des *Pensées d'Août* « où il a retracé l'âme sensible et virgilienne de son « père :

Mon père ainsi sentait. Si, né dans sa mort même,
Ma mémoire n'eut pas son image suprême,
Il m'a laissé, du moins, son âme et son esprit
Et son goût tout entier à chaque marge écrit. »

Puis, Jules Troubat signale quelques-uns des ouvrages que Sainte-Beuve a ainsi chargés de réflexions et de commentaires. Puisque nous parlons d'André Chénier, citons une note mise en regard des vers 321 à 346 du chant X de l'*Odyssée* (Edition Boissonade en 4 volumes, 1824) : « André Chénier, écrit Sainte-Beuve, n'avait pas « un bourreau à qui il pût adresser ces paroles tou- « chantes qu'adresse Phémius à Ulysse. » Dans son article des *Causeries du Lundi* (T. IV) sur *André Chénier*

(1) *Essais Critiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1902. *Circa* 263.

homme politique, « où il donne l'interrogatoire d'André « au moment de son arrestation, Sainte-Beuve, dit « Troubat, appliquera et répétera sa note presque dans « les mêmes termes. »

On voit donc dès à présent quel était le travail du Critique; mais ce travail n'est ici que secondaire et il disparaît, de l'aveu même de Sainte-Beuve, devant la personnalité du poète de *l'Aveugle.*

Au mois de février 1839 (P. L. Tome I, pp. 176 à 208) le Maître disait, en parlant des manuscrits de Chénier : « On ne conserve aucun doute sur la manière « de travailler d'André; on y assiste à la suite de ses « projets, de ses lectures; on y saisit les moindres fils « de la riche trame qu'en tous sens il préparait. Il « voulait introduire le génie Antique, le génie Grec dans « la poésie française, sur des idées ou des sentiments « modernes (1); tel fut son vœu constant, son but « réfléchi; tout l'atteste. »

Et, plus loin, le Critique avance cette vérité, dont on trouvera la preuve à chacune de ses notes : « Quand on « relit un auteur ancien quel qu'il soit et qu'on sait « André par cœur, les imitations sortent à chaque pas. »

Pour l'édition elle-même et pour ce qui regarde Henri de Latouche, Sainte-Beuve est passé par des états successifs qu'il importe de relever.

Tout d'abord et jusqu'en 1833, où parut une seconde édition plus complète, Sainte-Beuve ne s'est servi forcément que de celle de 1819. Telle quelle, il lui fit les honneurs de ses notes; c'est sur elle qu'il travailla toujours, même après 1833, même après que M. Gabriel

(1) On connait ce beau vers où il a résumé son idéal poétique :
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques

de Chénier lui eût communiqué les manuscrits et fragments du poète.

En 1839, il disait (p. 177) : « Rendons, reservons au « premier éditeur, l'honneur et la reconnaissance qui « lui sont dus. M. de Latouche, dans son édition de « 1819, a fait des manuscrits tout l'usage qui était « possible et désirable alors ; en choisissant, en élaguant « avec goût, en étant sobre surtout de fragments et « d'ébauches, il a agi dans l'intérêt du poète et comme « dans son intention : il a servi sa gloire... » Et, comme pour donner une consécration à ce jugement, il exprimait un peu plus loin (p. 202) le vœu que, dans toute édition nouvelle d'André Chénier, on fit toujours une place à la notice d'Henri de Latouche.

Cependant, avec les années, l'insuffisance du premier commentateur s'était accentuée, au moins en ce qui concernait les faits avancés dans la partie biographique de la notice, et, en 1852, Sainte-Beuve constatait chez Latouche certaines indications qui paraissaient peu exactes ; il concluait alors : « Une biographie d'André « Chénier reste à faire. »

Arrivons maintenant, — et nous nous excusons d'avoir si longtemps fait languir le lecteur, — arrivons aux notes mises par Sainte-Beuve sur le petit volume de 1819.

Dès la page V de la Notice, voici un coup de crayon et une note : « Amour qui accables et soutiens les jours « du poète, dit Latouche, nul peut-être n'était destiné à « te rendre avec plus d'éloquence. Il prend sur sa lyre « des accents d'une vérité déchirante, ce sentiment qui « tient à la douleur par un lien, par tant d'autres à la « volupté. » Sainte-Beuve a souligné la fin au crayon à partir des mots : « ... ce sentiment qui... » et il a mis en renvoi au bas de la page : « Alfred de Musset. »

Voici dans quelle circonstance :

Jules Troubat, jeune, poète, amoureux, enthousiaste comme tout méridional qui se respecte, avait récité avec feu devant le Maître ces vers de *Don Paez :*

Amour, fléau du monde, exécrable folie,
Toi qu'un lien si frêle à la volupté lie
Quand par tant d'autres nœuds tu tiens à la douleur,
Si jamais par les yeux d'une femme sans cœur
Tu peux m'entrer au ventre et m'empoisonner l'âme,
Ainsi que d'une plaie on arrache une lame,
Plutôt que comme un lâche on me voie en souffrir
Je t'en arracherai quand j'en devrais mourir !

« Mais, dit Sainte-Beuve, c'est du Latouche mis en « vers. » Et il signala par ce coup de crayon cette curieuse rencontre que sa mémoire avait instantanément relevée.

Comme, avec Sainte-Beuve, rien ne se perdait, il ne se contenta pas d'annoter ainsi son exemplaire de Chénier ; il raconta le fait dans une des *Notes et pensées* qui se trouvent à la page 466 du Tome XI des *Causeries du Lundi.*

A la page XV de la même préface, Sainte-Beuve, après la cinquième ligne, écrit :

« C'est ici que Latouche a ajouté dans l'édition de « 1833. »

A la page 10 du poème *de l'Invention*, en marge de ces vers :

Aux antres de Paros le bloc étincelant
N'est aux vulgaires yeux qu'une pierre insensible,
Mais le docte ciseau, dans son sein invisible,
Voit, suit, trouve la vie, et l'âme, et tous ses traits.

Sainte-Beuve écrit :

« Il emprunte volontiers ses exemples à la sculpture. »

En tête de l'*Aveugle*, Sainte-Beuve met :

« Voir la vie d'Homère attribuée à Hérodote, quand « il arrive à Chio chez Glaucus. Et les Hymnes. Et « Homère, *Odyssée,* chant IV : arrivée d'Ulysse chez « Eunée. »

D'André :

Ta voix noble et touchante est un bienfait des Dieux,
Mais aux clartés du jour ils ont fermé tes yeux...

Là, Sainte-Beuve renvoie à l'*Odyssée,* chant VIII, vers 63.

Plus loin, André avait écrit :

Des marchands de Cymé m'avaient pris avec eux

Et Sainte-Beuve de corriger :

« Il faut Symé, si l'on ne veut pas mettre au compte « d'André Chénier une monstruosité géographique qu'il « était incapable de commettre. (Cette remarque est de « M. Adert), » ajoute en terminant Sainte-Beuve qui n'a jamais mieux montré que par ce détail, — qui pouvait toujours rester ignoré du public, — combien était grande et scrupuleuse sa probité littéraire.

Si André dit :

Que ton nom dans la nuit demeure enseveli

Sainte-Beuve renvoie à la « Vie d'Homère, attribuée à « Hérodote. Ch. 15. »

D'André :

Car en de longs détours de chansons vagabondes
Il enchaînait de tout les semences fécondes

Ici, Sainte-Beuve signale : « Virgile. Eglogue VI, « vers 31 » ; puis, un peu plus loin, c'est « Ovide. « Métamorphoses. XII. »

Dans l'idylle sur *la Liberté*, Sainte-Beuve a compté les vers (158) et il ajoute ce détail qu'il a connu lorsque les manuscrits du poète lui furent communiqués par M. Gabriel de Chénier :

« Commencé le vendredy au soir, 10, et fini le dimanche au soir, 12 mars 1787 (1). »

Voici maintenant comment le Critique a su utiliser son travail (P. L. T. I. p. 196. note) : « On se plait à « ces moindres détails sur les grands poètes aimés. La « pièce a un peu plus de 150 vers. On a là une juste « mesure de la verve d'exécution d'André ; elle tient le « milieu, pour la rapidité, entre la lenteur un peu avare « des poètes sous Louis XIV et le train de Mazeppa « d'aujourd'hui. »

Dans *le Malade*, on a imprimé :

Et chaque été nouveau d'un taureau mugissant
La hache à ton autel fera couler le sang...

Sainte-Beuve souligne les deux derniers mots du premier vers et il dit :

« Il faut

... *d'un jeune taureau blanc*

« C'est Latouche qui a changé par superstition de « rime. »

Dans les derniers vers de la même pièce (*le Malade*), on lit

... Sous ses tissus, il veut cacher sa tête...

Sainte-Beuve remplace « Tissus » par « Tapis. »

(1) C'était une habitude courante à cette époque. Roucher, lui aussi, inscrivait la date où il avait commencé et celle où il avait achevé son manuscrit. Balzac, plus tard, n'a-t-il pas, bien souvent, fait de même ? On en trouverait bien d'autres exemples, même parmi nos contemporains.

En tête du *Mendiant,* le Critique inscrit d'abord les références :

« *Odyssée*. Livre VI. Nausicaa. — Achéménide,
« Virgile ou Ulysse. »

Puis, il porte ce jugement d'ensemble sur la pièce :

« L'épopée ramenée au cadre de l'idylle, de l'idylle
« un peu romancé. »

Quand André écrit ce vers divin, « qu'on a quelquefois
« trouvé bien hardi (1) » :

Le toit s'égaie et rit de mille odeurs divines

Sainte-Beuve rappelle :

Queis permulsa domus jucundo risit odore

(Catulle-Noces de Thétis et de Pélée).

« André Chénier avait, j'en suis sûr, devant lui, sur sa
« table, le poème de Catulle, quand il tentait dans la
« même forme le poème mythologique. Il avait aussi le
« chant VII de l'*Odyssée,* l'arrivée d'Ulysse dans le palais
« d'Alcinoüs. »

Sainte-Beuve a reproduit textuellement, pour ainsi dire, cette note, à la page, 207 du tome I des *Portraits Littéraires.*

En marge de ce vers d'André :

Elèvent dans leurs mains des torches enflammées

Sainte-Beuve, de mémoire, cite Lucrèce, livre II :

Si non aurea sunt juvenum simulacra per œdes
Lampadas igniferas manibus retinentia dextris...

et Homère, *Odyssée,* VII, vers 100.

« On est en plein Lucrèce, dit Sainte-Beuve dans son
« article. Mais ce Lucrèce n'est lui-même ici qu'un

(1) Sainte-Beuve, *loc. cit.*

« écho, un reflet magnifique d'Homère. (*Odyssée.* « Ch. VII, vers 100). André les avait tous présents à la « fois. »

En face des deux derniers vers du *Mendiant :*

Car c'est toi, lui dit-il, c'est toi qui la première,
Ma fille, m'as ouvert la porte hospitalière

Sainte-Beuve note : « Ulysse à Nausicaa. *Odyssée* « Ch. VIII, vers 461. »

Au début de *Bacchus* :

Viens, ô divin Bacchus, ô jeune Thyonée

C'est encore Catulle (noces de Thétis et de Pélée) qui se représente à l'esprit du Critique.

L'idylle *Hylas*, dédiée au chevalier de Pange, c'est, dit Sainte-Beuve, du Théocrite ; après une 2[de] lecture (la 1[re] note était à l'encre), il ajoute, au crayon, le nom d'Ausone. Enfin, il propose cette épigraphe :

Cui non dictus Hylas puer.
Virgile. Géorg.

Après la délicieuse petite pièce :

Fille du vieux pasteur, qui d'une main agile,
Le soir, emplis de lait trente vases d'argile.

Sainte-Beuve écrit ce renseignement qu'il a puisé sur le manuscrit. (Il le dit formellement p. 196. T. I. P. L.) :

« Vu et fait à Catillon, près Forges, le 4 août 1792 et « écrit à Gournay, le lendemain. »

Dans l'article du 1[er] février 1839, il ajoutera : « Ainsi « le poète se rafraichissait aux images de la nature à la « veille du 10 Août. »

A la fin de la 3e Elégie, André s'exprime ainsi :

Et puis d'un ton charmant ta lettre me demande
Ce que je veux de toi, ce que je te commande.
Ce que je veux ? dis-tu...

Et Sainte-Beuve d'écrire :

Egone quid velim ? etc...

(*Eunuque* de Térence. Acte I. Sc. II).

Dans l'élégie XXXIII :

De Pange, le mortel dont l'âme est innocente

Sainte-Beuve, en plusieurs endroits, rappelle par un coup de plume : « Euripide, Mimnerme ou Simonide. » Aussi, lorsqu'il a publiquement une opinion à exprimer (P. L. T. I. p. 168), il se sert de cette note prise autrefois. Il cite les trois vers :

Sans les dons de Vénus quelle serait la vie ?
Dès l'instant où Vénus me doit être ravie,
Que je meure ! sans elle, ici-bas, rien n'est doux

Et il ajoute : « Ces vers et toute la fin de l'élégie XXXIII « sont une imitation et une traduction des fragments « divers qui nous restent de l'élégiaque Mimnerme : « Chénier les a enchâssés dans une sorte de trame. »

Elégie XL, dédiée « aux deux frères Trudaine », André invoque Thoun et son onde sacrée, et ses monts chevelus :

Et toi, grotte escarpée et voisine des Cieux
Qui d'un ami des Saints fus l'asile pieux

Ici, c'est un renseignement géographique que Sainte-Beuve inscrit en note :

« C'est la grotte de Saint Beat, dit-il, au bout du lac « de Thoun. »

Dans un fragment qui commence ainsi :

Tel j'étais autrefois et tel je suis encor

En marge des deux vers :

A mes signes, du fond de son appartement
Si ma blanche voisine a souri mollement

Je lis ces citations de Sainte-Beuve :

Nunc et latentis proditor intimo
Gratus puellœ risus ab angulo.
Horace. Liv. I. Ode IX.

... Visa est si forte pecunia, sive
Candida vicini subrisit molle puella,
Cor tibi rite salit...
Perse. Sat. III.

« V. aussi Anacréon. »

Nous arrivons aux Epitres. Dans la seconde, lorsque Chénier commence la tirade :

Souvent des vieux auteurs j'envahis la richesse,
Plus souvent leurs écrits, aiguillon généreux,
M'embrasent de leur flamme et je crée avec eux.

jusqu'à ces vers :

Tantôt je ne retiens que les mots seulement ;
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre

Sainte-Beuve, d'un large coup de crayon, ceinture toute la page et il écrit :

« C'est de l'excellent Boileau avec de l'imagination en « plus. »

Et, à la fin de la même pièce :

Le Critique impudent qui se croit bien habile,
Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile
Et ceci (tu peux voir si j'observe ma loi)
Montaigne, il t'en souvient, l'avait dit avant moi.

Comme Sainte-Beuve connaissait aussi bien nos vieux auteurs que les Latins ou les Grecs il appuie, de suite, la citation d'une référence précise : « Montaigne, dit-il, *Essais*. Livre II. Ch. X. »

Nous arrivons à l'ode X que Sainte-Beuve qualifiait d'« admirable » (P. L. I. p. 171, note).

O Versaille, ô bois, ô portiques...

En marge de cette strophe :

L'âme n'est point encor flétrie,
La vie encor n'est point tarie,
Quand un regard nous trouble et le cœur et la voix.
Qui cherche les pas d'une belle,
Qui peut ou s'égayer ou gémir auprès d'elle
De ses jours peut porter le poids.

Sainte-Beuve dit :

« Voir *Anthologie* XII, p. 15, l'épigramme d'Alphius « de Mithylène. »

Ces vers si touchants :

Quand l'âme doucement émue,
J'y reviens méditer l'instant où je l'ai vue
Et l'instant où je dois la voir !

semblent réclamer une explication que Sainte-Beuve s'empresse de donner :

« Madame Laurent Le Coulteux, dit-il en note, née « Pourrat, sœur de Madame Hocquard et qui habitait « alors Luciennes. »

Les vers immortels *A la jeune Captive :*

L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été,
Boit les doux présents de l'aurore ;
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui
Je ne veux point mourir encore.

évoquent de suite, chez le Critique, le souvenir de ces deux vers de Tibulle :

Quid fraudare juvat vitem crescentibus uvis
Et modo nata mala vellere poma manu ?

Puissions-nous, dans ces pages, avoir rempli notre désir : montré les procédés de travail d'un grand critique et glorifié la conscience, l'application, le labeur sans lesquels le génie d'André Chénier n'aurait pu produire les œuvres merveilleuses et divines qu'il a laissées au monde et celles qu'il promettait encore quand l'échafaud vint abattre sa tête sublime.

ANTOINE GUILLOIS.

L'ŒUVRE MANUSCRITE

DE

TROIS HYMNOGRAPHES LATINS MODERNES

Notules bibliographiques

Dans la préface de son *Repertorium Hymnologicum,* critiqué par ceux-là seuls qui n'en comprennent pas l'ordonnance, la plume autorisée de M. le chanoine Ulysse Chevalier nous retracera sans doute le rôle effacé de ces poètes latins qui prétendirent à l'immortalité de leurs odes par leur emploi dans la liturgie de l'Eglise. Les noms de Santeul et de Coffin ont éclipsé ceux de leurs concurrents qui n'ont même pas toujours trouvé un asile dans ces nécropoles que sont les dictionnaires et encyclopédies.

La *Biographie universelle* de Feller, édition de Besançon, 1839, tome V, p. 410, mentionne que Santolius Maglorinus, frère de Victorin, « a fait aussi des *Hymnes* que l'on conserve en manuscrit dans sa famille, en 2 vol. in-4. » De tribulations en pérégrinations, ces deux volumes, après avoir figuré dans un catalogue à prix marqués de la librairie A. Picard, à Paris, sont tombés entre les mains de l'écrivain de ces lignes et reposent maintenant dans la merveilleuse bibliothèque hymnographique de M. le chanoine Ulysse Chevalier, à Romans.

Tout à côté de Claude Santeul, Jean Sallé d'Auxerre

nous présente ses deux volumes retrouvés sur un catalogue de la librairie Randon, à Paris et au sujet desquels il ne sera peut-être pas inutile de reproduire la note que M. Léon Techener leur consacrait dans sa *Bibliographie champenoise.* (Bulletin du Bibliophile, XLIV [1877], p. 500).

« SALLÉ. Hymni sacri et novi : authore Jo. Sallé, Autissiodoraeo presb., sanctae Trecensis ecclesiae canonico. 2 vol. in-12. *Manuscrits.*

Jean Sallé d'Auxerre était chanoine de l'Eglise de Troyes. La date de sa mort est fixée par plusieurs notes marginales ajoutées en formes de réflexions sur certains passages des hymnes insérées dans le premier volume. Ainsi, on lit p. 161 : *Hanc instantiam authori concessit Deus, die 18 Aprilis 1767 ;* — et page 178bis : *Authorem ad se attraxit Deus, die 17 Aprilis anni 1767, in vigilia Paschali ;* etc. — Ainsi, on ne peut douter que Jean Sallé ne soit mort le samedi-saint, 18 avril 1767 ; mais la date de sa naissance et les évènements de sa vie nous sont complètement inconnus.

Ces deux volumes, manuscrits et autographes, contiennent 812 hymnes sacrées et inédites de J. Sallé, divisées en 3 classes. 1re classe : *Verbo pontifici.* — 2e classe, en 3 parties : *Proprium de tempore ; Proprium sanctorum ; Commune sanctorum.* — 3e classe : *De diversis et supplementum.*

Quoique cette copie soit autographe, on n'y trouve ni la dédicace à Jésus-Christ, ni la préface, ni les arguments, ni le supplément de 104 hymnes, composées sans doute plus tard, et insérées dans le manuscrit in-4 de l'auteur.

Nous ignorons si l'Eglise de Troyes, suivant l'exemple de l'ordre de Prémontré, avait adopté ces poésies pour les offices du chapitre. Toujours est-il que, parmi les



hymnes sacrées de J. Sallé, on en remarque plusieurs qui mériteraient de faire partie du Rituel. »

Le manuscrit in-4 ne se trouve plus avec les deux in-12 et la notice de M. Techener qui suit la précédente dans le même périodique, donnera une idée de l'œuvre complète de Sallé, digne émule de Gourdan, à tout le moins par la fécondité. Et peut-être, ainsi que les deux in-folio de ce dernier, le manuscrit de Sallé existe-t-il encore dans quelque bibliothèque publique ou privée (1). Puissent ces quelques lignes inciter à sa recherche et aider à sa découverte !

« Sallé. Hymni sacri et novi : authore Jo. Sallé, Autissiodoraeo presbytero, sanctae Trecensis ecclesiae canonico. *Manuscrit* du XVIII[e] siècle; in-4 de 876 p.

Elenchus hymnorum, cum præfixis hymno cuilibet argumentis : auth. Jo. Sallé. *Manuscrit* in-8 de 54 ff. pleins.

Manuscrit complet ET AUTOGRAPHE DES POÉSIES SACRÉES DE JEAN SALLÉ, PRÊTRE D'AUXERRE ET CHANOINE DE TROYES. Ses nombreuses corrections, additions et suppressions, de même écriture que le texte, prouvent évidemment que ce manuscrit est autographe.

L'auteur explique d'abord par quelle raison il a inscrit son nom sur le titre de ses œuvres : *Ex præscripto concil. Turonensis anno 567, Canone 23, nomen authoris hymnorum in limine prænotandum ; ideo proprium nomen præfigimus.* Sur le verso du titre, on lit une longue dédicace à Jésus-Christ, *Domino Jesu,* composée en style lapidaire.

Vient ensuite une *Préface* de quatre feuillets, avec des

(1) M. le chanoine Ulysse Chevalier veut bien m'apprendre que les deux in-4 sont conservés à Vitry-le-François et qu'une notice leur a été consacrée dans le Bulletin de la Société de l'Yonne.

corrections et des augmentations. Jean Sallé nous apprend, dans cette préface, qu'il composa sa première hymne le 16 janvier 1761. Or, comme il mourut le 18 avril 1767, il acheva cette œuvre en moins de six ans. Le volume contient 916 hymnes; ce qui prouve que l'auteur était doué d'une merveilleuse facilité pour écrire en vers latins. « On pourrait, dit-il, m'objecter que mon œuvre devient inutile après les travaux du même genre exécutés par Santeuil et Coffin. Mais, je n'ai pas eu l'intention de rivaliser avec ces excellents poëtes latins. Si j'ai traité quelquefois les mêmes sujets, j'en ai traité un grand nombre qu'on ne trouve point dans leurs ouvrages. » *Plurima canimus quae apud Santolium vel Coffinum non reperiuntur.*

Les hymnes de Sallé sont précédées de courtes notices, en forme d'arguments, et elles sont accompagnées de notes explicatives. Le *propre du temps* est classé d'après le bréviaire; les saints sont rangés par ordre chronologique. Enfin, ce recueil est divisé en trois classes. La première, *de Christo Verbo-pontifice,* contient 36 hymnes; la seconde, subdivisée en trois parties, comprend 26 hymnes : 1. — *Proprium de tempore ;* 2. — *Proprium sanctorum ;* 3. — *Commune sanctorum.* La troisième classe *de diversis,* renferme 28 hymnes. La *Table des matières* est suivie d'un *Appendice* de 26 hymnes. — Total général, 916.

On remarque dans le *Proprium sanctorum,* plusieurs notices sur des saints principalement honorés à Troyes et à Auxerre. Enfin, nous signalerons (p. 319) une dissertation sur *l'adoration du cœur de Jésus-Christ,* que J. Sallé considère comme une superstition inouïe et contraire à la foi catholique. *Non solum inauditum est, sed etiam fidei catholicœ contrarium.* Il cite au bas de la page un livre français relatif à cette dévotion, et intitulé :

Le thrésor des thrésors, principale dévotion négligée, prouvée victorieusement.

D'après une note autographe, intercalée entre les pages 532-533, l'ordre des Prémontrés avait adopté pour son usage les hymnes de J. Sallé.

Le catalogue des hymnes (*Elenchus Hymnorum*) est également autographe. Ses 41 premiers feuillets contiennent le titre, et le catalogue avec des arguments pour chaque hymne. Les 13 derniers feuillets reproduisent le premier vers des 916 hymnes, dont est composée l'œuvre de J. Sallé.

Ce catalogue doit être annexé au manuscrit in-4 ».

M. Techener ne donnant aucun incipit, il est malaisé de vérifier si ce dernier manuscrit diffère des deux premiers ou en est une reproduction. Les hymnes des deux volumes in-12, figurent à leur place alphabétique dans le supplément au *Repertorium Hymnologicum* (*Analecta Bollandiana*. 1901 et suiv.) et il ne paraît pas que les Prémontrés leur aient fait une place dans la liturgie spéciale de leur ordre (cf. 27467,-8, 27788, 27930, etc.).

J'ignore le sort actuel d'un quatrième recueil sur lequel je n'ai que les données suivantes. Il figure au catalogue de la bibliothèque Renouard, vendue en 1854 sous le n°

1216. Recueil de nombreuses Hymnes latines, presque toutes inédites, dont quelques-unes ont été, vers 1723, insérés dans le *Bréviaire de Nevers*. Gros manuscrit petit in-4, non rel.

L'auteur est un nommé Charles Danjouan, d'Estampes; il n'était pas ecclésiastique.

Le manuscrit figura à la vente du samedi 2 décembre 1854 et fut adjugé à 2 (deux) francs, probablement au

libraire chargé de la vente, M. L. Potier, car nous retrouvons le volume dans le Catalogue de livres..... de la librairie de L. Potier...., dont la vente aura lieu le lundi 21 février 1870..... Première partie.

639. Claudii Caroli Hemaridae Danjuani Stampensis Hymni sacri. In-4, non rel.

Manuscrit autographe, contenant environ 500 feuillets. C'est un recueil de nombreuses hymnes latines sur les fêtes de l'Église, presque toutes inédites et dont quelques-unes ont été, vers 1723, insérées dans le bréviaire de Nevers, suivant une lettre adressée à l'auteur et qui est jointe au recueil.

L'auteur, qui s'appelait Claude-Charles Hémard-Danjouan, d'Etampes, n'était pas ecclésiastique ; il était sans doute parent d'un autre Hémard, d'Etampes, connu par un recueil de vers français intitulé : *Les restes de la guerre d'Etampes*, publié à Paris, en 1653, in-12.

Se vendit-il mieux en 1870 qu'en 1854, il est permis d'en douter et peut-être, la guerre survenant, faut-il classer le recueil parmi ceux — bien plus précieux assurément — dont nous déplorons la perte.

HUGUES VAGANAY.



CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Le premier prix Gobert (9000 fr.) a été attribué à M. Guilhermoz pour son *Essai sur la noblesse française;* le deuxième prix Gobert (1000 fr.), à M. Poupardin, archiviste paléographe, pour son travail *Le Royaume de Provence.*

Don princier. — S. A. I. Madame la princesse Mathilde vient de faire gracieusement don au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale d'un album contenant dix-huit aquarelles dues à son pinceau. Parmi ces aquarelles se trouvent notamment plusieurs portraits dont ceux de MMes Louise Ledochowska, née de Menneval, Drouin de Lhuys, du prince de Danemark et de Mohammed ben Mustapha ben Ismaïl. C'est Son Altesse, elle-même, qui, accompagnée de Mme de Lespinasse, a pris la peine de venir indiquer au savant conservateur du département des Estampes, M. Henri Bouchot, les noms de ses modèles. L'album de format in-folio, est relié en maroquin plein, vert foncé, portant sur les plats un M surmonté de la couronne impériale.

Hommage à M. Léopold Delisle. — Le mardi 6 mai, la Société de l'histoire de France a célébré, à la Bibliothèque nationale, dans la salle dite du Cours d'Archéologie, le cinquantième anniversaire de la réception de M. Léopold Delisle parmi ses membres. A cette occasion une souscription avait été ouverte, il y a quelques mois, entre les membres de cette société, ceux de l'Association des Anciens Elèves de l'École des Chartes, de la Société de l'histoire de Paris et diverses Associations scientifiques Normandes : les sommes ainsi recueillies ont permis de faire reproduire en phototypie, sous la direction de MM. Henri Omont et Paul Durrieu, deux manuscrits précieux, intéressant spécialement les études de M. Delisle : les livres VII et VIII de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, provenant de Christine de Suède et appartenant à la bibliothèque du Vatican, et l'un des livres d'Heures de Jean, duc de Berry, appartenant à la bibliothèque royale de Turin.

Au nom de tous les souscripteurs, M. Himly, doyen honoraire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris et camarade de promotion de M. Delisle à l'Ecole des Chartes, a rappelé les titres scientifiques les plus importants du maître incontesté de l'érudition française et cette harangue a provoqué les plus chaleureux applaudissements. En l'absence de M. Louis Passy, et comme représentant

des savants Normands, M. Emile Travers a improvisé une courte allocution également très applaudie. M. Jules Lair a rappelé quels liens étroits rattachaient M. Delisle à l'Ecole des Chartes et lui a offert les deux manuscrits qui lui étaient destinés, ainsi qu'un missel imprimé dont on ne connait pas d'autre exemplaire. M. Himly et M. Lair n'ont pas manqué l'un et l'autre d'associer dans leurs hommages le nom de Mme Delisle à celui de son illustre mari et de rappeler la part discrète qu'elle avait prise à plusieurs de ses travaux. D'une voix vibrante d'émotion M. Delisle a évoqué les noms des érudits qui l'avaient lui-même initié aux bonnes méthodes historiques et adressé ses remerciements aux nombreux assistants qui, après lui avoir serré la main, se sont retirés emportant de cette cérémonie à la fois très simple, très digne et très touchante une impression ineffaçable.

Exposition de la gravure sur bois. — Le lundi 5 mai, a été inaugurée, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, l'exposition rétrospective et moderne de la gravure sur bois. Un de nos collaborateurs rendra compte prochainement de cette intéressante et curieuse exposition qui restera ouverte jusqu'au 30 mai.

Histoire de l'imprimerie. — Notre collaborateur, M. Louis Morin, vient de faire tirer à part l'étude qu'il à consacrée, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube* (tome LXV), à « l'Imprimerie du Port-Saint-Nicolas (Aube) ». M. Louis Morin, très compétent en ces matières, y conteste que l'établissement typographique du Port Saint-Nicolas ait été fondé, comme le prétend M. Amédée Aufauvre, dans son *Histoire de Nogent-sur-Seine*, publiée en 1859, par M. Lebeau.

Causerie sur les livres anciens. — Le 15 mars dernier, M. Honoré Champion, libraire de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, a fait, à l'Association amicale des commis-libraires parisiens, une causerie sur les livres anciens. *Le Bulletin mensuel* de cette association en donne, sous la signature de M. Ch. Petit, un compte-rendu qui atteste le succès du conférencier. M. Honoré Champion ne s'en tiendra pas à cette causerie; il a promis à son auditoire une nouvelle conférence sur la rédaction des catalogues.

Blason. — Le cinquième fascicule du tome VI du *Dictionnaire des figures héraldiques*, de M. le comte Théodore de Renesse, membre du Conseil héraldique de Belgique, vient d'être mis en vente à la Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg, à Bruxelles. Ce fascicule a trait aux pièces suivantes : *Eglise, Chapelle, Autel, Joncs, Roseaux, Musique, Violon, Harpe, Lettres de l'alphabet, Chiffres, Monogrammes, Tonneau, Coupe, Pignate, Vase, Pot, Bouteille, Mont,*



Rocher, Caverne, Fleuve, Ruisseau, Ecluse, Nuée, Forêt, Paysage, etc. Rappelons que cet excellent ouvrage sera complet en sept volumes.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un profond regret, la mort de notre distingué collaborateur Etienne Lorédan Larchey, décédé le 12 avril à Menton. Né à Metz en 1831, M. Larchey commença par suivre les cours de l'Ecole des chartes, puis s'engagea dans un régiment d'artillerie, enfin, son service militaire terminé, se fit attacher à la Bibliothèque Mazarine, d'où il passa à l'Arsenal (1873). Nommé conservateur en 1880, il fut admis à la retraite en 1889.

Ses ouvrages les plus connus sont le *Dictionnaire d'argot*, le *Dictionnaire des Noms,* dont il préparait une nouvelle édition qu'il avait considérablement augmentée, l'*Ancien armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe au XVe siècle.* Comme éditeur, il a publié, outre les fameux *Cahiers du capitaine Coignet*, le *Journal du sergent Fricasse*, le *Journal du canonnier Bricard*, le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines*, les *Notes de René d'Argenson*, les *Souvenirs du président Bouhier*, etc., etc.

Nous publierons ultérieurement, sur ce grand travailleur qui fut un homme de talent et un homme de bien, une étude biographique qui sera suivie d'une bibliographie : M. Paul Cottin a bien voulu, à notre demande, se charger de l'une et de l'autre.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort du R. P. Carlos Sommervogel, de la Compagnie de Jésus, décédé dans sa 68e année.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'exprimer les regrets que nous cause la mort de ce savant bibliographe et de ce précieux collaborateur.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ANATOLE FRANCE (de l'Académie française). — **Mémoires d'un volontaire. Compositions de Adrien Moreau gravées à l'eau-forte par Xavier Le Sueur.** *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1902, in-8 de 2 ff. et 96 pp.

Les *Mémoires d'un volontaire* dont « toutes les circonstances, écrit l'auteur, sont véritables et empruntées à divers écrits du XVIIIe siècle », dont il n'est pas « un détail, si petit soit-il, qu'on ne rapporte d'après un témoignage authentique », ont paru, pour la première fois, en 1892, dans un volume intitulé : *L'Etui de nacre*. De ce modeste in dix-huit, M. Ferroud a extrait ces *Mémoires* qu'il présente aujourd'hui aux amateurs sous la forme d'un irréprochable in-octavo, imprimé avec le plus grand soin par Ch. Herissey, d'Evreux et orné de vingt-six compositions d'Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par Xavier Le Sueur. Cinq de ces compositions sont hors texte ; les autres y sont intercalées.

Les illustrations d'Adrien Moreau, empreintes de cette simplicité qui est un des éléments de la beauté, sont d'une fort belle venue ; les personnages se meuvent avec aisance dans leur cadre, intérieurs ou plein air; partout, dans les moindres comme dans les plus importantes scènes, il y a de la grâce, du naturel, de la vie. L'éloge d'Adrien Moreau n'est plus à répéter ; tous les bibliophiles apprécient son talent délicat et distingué ; mais on peut dire que son illustration des *Mémoires d'un volontaire* est particulièrement heureuse. Tout le mérite ne revient pas uniquement au peintre ; le graveur doit avoir sa part dans le succès de l'œuvre. M. Xavier Le Sueur, qui a interprêté les compositions de Moreau, a fait preuve d'une grande souplesse, d'une extrême habileté et d'un juste sentiment de la couleur. Le jeune aqua-fortiste, si je ne me trompe, est élève de Champollion ; tout en ayant une note bien personnelle, il fait songer à son regretté maître qu'il ne tardera pas à égaler.

Les *Mémoires d'un volontaire* se présentent donc sous les meilleurs auspices et bien difficile, assurément, serait celui qui trouverait matière à critique sérieuse dans ce livre d'une tenue tout à fait correcte.

Très prochainement paraîtront, à la librairie des Amateurs, *Madame de Luzy*, illustrée par le maître graveur Adolphe Lalauze, un petit volume qui prendra place dans la jolie collection, dite « Collection Omphale » et *Petrone*, traduction de M. Jérôme Doucet, orné de compositions de Louis-Edouard Fournier, gravées à l'eau-forte par Xavier Le Sueur; d'autres très importants ouvrages sont en chantier qui feront tapage, à leur apparition. On ne chôme pas au 127 du boulevard Saint-Germain.

GEORGES VICAIRE.

— A. PINVERT, avocat à la Cour d'appel. — Clermontois et Beauvaisis. Notes d'histoire et de littérature locales. *Paris, 4, rue Le Goff, 4, ancienne librairie Thorin et fils, Albert Fontemoing, éditeur, libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École normale supérieure,* 1901, in-8 de VIII-238 pp. et 1 f.

Nous avons rendu compte, il y a quelque temps, de l'excellent ouvrage que M. Lucien Pinvert a consacré à Jacques Grévin et à son œuvre ; aujourd'hui, c'est le père du jeune et érudit docteur ès lettres qui publie de très intéressantes pages sur le Clermontois et le Beauvaisis.

Après un exposé rapide sur le comté et la ville de Clermont depuis ses origines jusqu'au XVIIe siècle, qui forme le chapitre premier de son livre, M. A. Pinvert nous donne des renseignements biographiques et bibliographiques sur plusieurs personnages du XVIe siècle, originaires de cette cité : Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II, Jacques Charpentier, médecin comme le précédent mais d'une réputation moindre, Jacques Grévin, le poète Simon-Guillaume de la Roque, Jean Filleau, magistrat et homme de lettres, Louis le Caron dit Charondas. A ces renseignements puisés à bonnes sources, l'auteur a joint un certain nombre de pages choisies dans l'œuvre de ces divers auteurs. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée au Beauvaisis; elle est moins étendue que la première. Voici d'abord un coup d'œil général sur ce pays, de courtes études sur quelques-uns des hommes remarquables qui en sont originaires, sur les collèges de Beauvais et de Clermont, puis de nombreuses

notes et une table des noms de lieux picards cités dans l'ouvrage. Le volume est orné de planches, cartes, reproductions de portraits, vues de villes, etc., dans le texte et hors texte.

La contribution que M. A. Pinvert vient d'apporter à l'histoire du Clermontois et du Beauvaisis est importante ; et son livre a, en outre, le mérite que n'ont pas toujours les livres d'érudition, si excellents soient-ils, d'être d'une lecture agréable et facile.

G. V.

— Dubois, cardinal et premier ministre (1656-1723). Par le Père P. Bliard, de la Compagnie de Jésus. *Paris, P. Lethielleux, libraire-éditeur, 10, rue Cassette, 10, s. d.* (1902) ; 2 vol. in-8 de VI-428 pp. et 2 ff., 488 pp.

Le Cardinal Dubois, qui exerça pendant près de quarante ans sur le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans et régent de France, une influence considérable, est resté comme l'un des ministres célèbres de l'ancien régime. L'importance des alliances qu'il négocia et conclut, sa conduite vis-à-vis de l'Espagne, ses luttes pour pénétrer de vive force dans le sanctuaire et le Sacré-Collège, devenir archevêque et cardinal, et, plus encore peut-être, les accusations de toutes sortes qu'on a multipliées contre lui, ont fait du ministre de la Régence une figure à part. La réputation qu'il a laissée est, à vrai dire, assez lamentable, mais cela ne tient-il pas surtout à ce que ses actes et sa personne ont été trop habituellement jugés d'après les témoignages de ses ennemis, qui furent nombreux, et les écrits des pamphlétaires qui se sont acharnés après lui ? Telle est la question que s'est posée le R. P. Bliard dont l'ouvrage est, en somme, la réhabilitation du fameux cardinal. Pour lui, le cardinal Dubois que montre l'histoire n'est qu'un Dubois amoindri et défiguré. Aussi le savant Jésuite s'est-il efforcé de présenter un portrait authentique et vrai du ministre, sans exagération comme sans dissimulation. Il a systématiquement négligé les informations de seconde main et n'a voulu recourir qu'à des documents précis et dont la valeur ne pourrait être contestée. La volumineuse correspondance du cardinal, celle de ses contemporains, ont été les sources principales où il a puisé ses renseignements, la plupart inédits. Examinant le rôle politique de Dubois, scrutant ses intimes pensées, discutant les allégations diverses qu'on ne s'est pas lassé de répéter contre lui, son ambition comme ses fureurs, sa grossièreté comme sa fourberie, sa vénalité comme sa corruption, il a cherché à faire la part exacte de l'erreur et de la vérité, qu'il s'agisse de l'homme public ou de

l'homme privé. Et le R. P. Bliard conclut que « tout n'est pas à maudire dans Dubois » ; comme homme d'Etat, il fait ressortir les avantages de sa politique tant intérieure qu'extérieure ; comme homme d'église, il lui inflige un blâme sévère, sans toutefois souscrire aux calomnies répandues sur son compte, et quant à l'homme privé, il estime qu'il a droit à quelque indulgence, ses défauts ayant été exagérés à plaisir et ses mœurs calomniées.

L'ouvrage du P. Bliard montre, en somme, le cardinal Dubois sous un jour tout à fait nouveau et quiconque étudie l'histoire de son époque ne pourra manquer de le lire ou de le consulter.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. — Départements. Tome XXXVI. — Carpentras, par M. LIABASTRES. Tome III. Première partie. *Paris, Plon, Nourril et Cie*, in-8.

— Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. — Tome XL. Supplément. Tome I. Abbeville-Brest. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-8.

— Catalogue de l'exposition de la gravure sur bois à l'Ecole nationale des Beaux-Arts en mai 1902, avec notices historiques et critiques par MM. HENRI BOUCHOT, A. CLAUDIN, J. MASSON, HENRI BERALDI, et S. BING, 24 gravures sur bois. *Paris, librairie de l'art ancien et moderne*, in-4 (2 fr.).

Il a été tiré une édition de luxe à 100 ex. numérotés sur pap, vélin, avec triple suite sur vélin, Chine et Japon de sept bois originaux, offerts par MM. Baude, J, Beltrand, T. Beltrand, Dr Colin, Lepère, Paillard et Vibert, qui ont été détruits après le tirage (20 fr.).

— Dictionnaire des figures héraldiques par le comte Théodore de Renesse, membre du Conseil héraldique de Belgique, tome VI. 5e fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens & Cie, éditeur*, in-8 (4 fr.).

— Œuvres de RABELAIS, accompagnées d'une notice, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire et d'un glossaire par Ch. Marty-Laveaux. Tome cinquième. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-8 (10 fr.).

De la « Collection Lemerre ».

Publications de luxe.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie) :

— HONORÉ DE BALZAC. — La Femme de trente ans. Couverture illustrée et 35 compositions, par A. Robaudi, gravées au burin et à l'eau-forte par Henri Manesse. In-8.

Tiré à 300 ex. savoir : nos 1 à 30, ex. sur pap. du Japon ou pap. vélin. avec 3 états des planches (*souscrits*) ; nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou pap, vélin du Marais, avec 2 états des planches, dont le tirage à part de

toutes les illustrations avant la lettre (200 fr.); nos 101 à 150, sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (150 fr.); nos 151 à 300, sur pap. vélin du Marais, avec un seul état des planches (100 fr.).

Chez Plon-Nourrit et Cie :

— F.-A. Gruyer, membre de l'Institut, conservateur du Musée Condé. — Chantilly. Les Portraits de Carmontelle. Illustré de 40 héliogravures. In-4.

Tiré à 275 ex. numérotés (100 fr.). 25 ont été souscrits par l'Institut.

Chez Rapilly :

— Baron Roger Portalis. — Adélaïde Labille-Guiard (1749-1803). Quatre héliogravures hors texte. Gr. in-8.

Tiré à 100 exemplaires, dont 50 mis dans le commerce (20 fr.).

Publications diverses.

— Cte de Haussonville et G. Hanotaux, de l'Académie française. — Souvenirs sur Madame de Maintenon. — Mémoire et lettres inédites de Mademoiselle d'Aumale, avec une introduction par le comte d'Haussonville. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Calmann-Lévy*, gr. in-8 (7 fr. 50).

— A. Ferdinand Herold. — Les Contes du Vampire. — L'Amour d'Urvaçi. — L'Ascension des Pandavas. — Le Fruit d'immortalité. — La Lépreuse et le Mulet. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 7), à 10 fr.

— Louis Dumur. — Un Coco de génie, roman. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 5), à 10 fr.

— Jules Breton, de l'Institut. — Delphine Bernard. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Jean Berleux. — Carrier, horloger-bijoutier, drame. *Paris, Paul Ollendorff*, in-8 carré (2 fr.).

— Tristan Legay. — Victor Hugo jugé par son siècle. Préface de Pierre Quillard. Frontispice d'Auguste Rodin. *Paris, librairie de la Plume*, in-16 (5 fr.).

— N. M. Bernardin, docteur ès lettres. — La Comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard (1570-1791). *Editions de la « Revue Bleue »*, in-18 (2 fr. 50).

— Edouard Ducoté. — Le Songe d'une nuit de doute, poème

accompagné d'une suite de poésies. *Paris, édition dv Mercvre de France*, pet. in-8 carré.

Tiré à 2 ex. sur pap. de Chine, non mis dans le commerce, et à 200 ex. sur pap. vélin numérotés (3 fr.).

— Maxime Formont. — La Faute amoureuse. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Pétrone. — Introduction et traduction de Jerôme Doucet. Huit compositions de Louis-Edouard Fournier, gravées à l'eau-forte par Xavier Le Sueur. In-8.

Il sera tiré 226 ex. savoir : n°s 1 à 25, ex. sur pap. du Japon, avec 3 états des eaux-fortes et un motif original de L. E. Fournier (*souscrits*) ; n°s 26 à 75, ex. sur pap. du Japon, avec 2 états des eaux-fortes (30 fr.) ; et n°s 76 à 225, ex. sur pap. du Marais avec les eaux-fortes avec la lettre (20 fr.) ; plus un ex. comprenant tous les originaux et un dessin original de L. E. Fournier (1000 fr.).

Il sera tiré, en outre, 50 suites des illustrations sur pap. du Japon eaux-fortes terminées, avec remarque, en sanguine (20 fr.).

Annoncé pour paraître fin mai.

DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR

BALLESDENS

Etranger à la moindre visée ambitieuse, Jean Ballesdens n'entra pas moins à l'Académie française en 1648, et y succédait, dans le huitième fauteuil, à de Malleville, l'un des fondateurs. Mais cet Immortel était parfaitement défunt, de son vivant même, à toute renommée d'écrivain ; aussi, malgré l'article que les dictionnaires biographiques lui ont accordé, M. Brièle pouvait-il craindre, il y a une quinzaine d'années, qu'il n'y eût point à Paris vingt érudits qui le connussent seulement de nom.

Ce petit phénomène d'obscurité, unique peut-être dans notre histoire littéraire, tient à un ensemble de circonstances qui ne sont pas toutes pour déprécier l'humble héros de cette notice. Académicien, Ballesdens le fut en quelque sorte malgré lui, ou du moins il le fut de par l'influence toute puissante que le chancelier Séguier avait sur les Quarante, presque encore au berceau. Déjà plusieurs chefs-d'œuvre imposaient d'office la candidature d'un des plus beaux génies de la France; mais parce que Ballesdens était le familier et le protégé de Séguier, il allait apparemment être élu s'il n'eût supplié lui-même qu'on lui préférât le grand Corneille. Cet acte si rare d'abnégation, tout justifié qu'il est,

suffirait à lui seul pour empêcher le nom de Ballesdens de tomber dans un oubli absolu (1).

Chapelain rangeait toutes les œuvres de Ballesdens « au dessous de la médiocrité », mais ajoutait pour conclure : « c'est un bon homme ». C'était dire qu'en son confrère, les qualités valaient mieux que les talents. Par un procédé trop rarement employé, on en est venu à l'apprécier par ses mérites plutôt que par ses écrits. Dès 1862, Feuillet de Conches l'appelait « un curieux qu'il serait injuste d'oublier », et il poursuivait en ces termes heureux son rapide panégyrique : « Amoureux de lettres et de documents écrits, encore plus connaisseur en livres, est cet ancien précepteur du marquis de Coislin, J. Balesdens (*sic*), membre obscur de l'Académie française, éditeur oublié de Grégoire de Tours, flatteur du chancelier Séguier, et dont rien n'est resté que de vieux livres qu'il choisissait bien (2). »

Quoi d'étonnant après cela, si Ballesdens est honorablement cité dans le *Cabinet des Manuscrits*, si riche en précieuses révélations sur les lettres et l'érudition françaises.

Enfin le complément des informations les plus flatteuses vint pour Ballesdens d'une source fort inespérée. Au tome IV des *Documents pour servir à l'histoire*

(1) Dans le recueil des discours de réception, l'ordre des dates amène après le discours de P. Corneille, celui de Ballesdens. Il est d'une modestie si humble qu'il faut lui appliquer au sens péjoratif l'hémistiche fameux du grand tragique : *Je sais ce que je vaux.* C'est un coupable honteux de sa glorification, et qui demande mille pardons à ses confrères de s'être laissé nommer académicien. En l'oubliant, la postérité lui a surabondamment prouvé qu'il était tout pardonné : car les grands méfaits n'échappent point à l'histoire. Ne semble-t-on pas comprendre aujourd'hui qu'il a droit à quelque réhabilitation ?

(2) *Causeries d'un Curieux*, II, 453.

des Hôpitaux de Paris, furent imprimées en 1885 ses dernières dispositions avec quelques pièces annexées.

Il en résulte que cet homme de bien semblait né pour le silence du cloître bien plus que pour des relations académiques ; et la vie elle-même, si bien employée qu'elle ait pu être, fut pour lui un motif de regrets (1).

On y apprend en outre que l'Hôtel-Dieu de Paris hérita de tous ses biens, notamment du produit de la vente de sa bibliothèque. Elle se composait de sept mille volumes au moins, dont six cent dix-neuf articles seulement sont énumérés dans l'inventaire et se retrouvent aujourd'hui, pour la plus grande partie, à la Bibliothèque nationale.

Ce qu'on vient de lire n'a été écrit qu'en introduction à quelques pages de Ballesdens, dont personne n'a parlé jusqu'ici. Le volume où elles ont paru, a néanmoins été décrit plusieurs fois, ce qui prouve que la bibliographie est toujours perfectible.

C'est une « *Méthode novvelle et très-exacte povr enseigner et apprendre la première partie de Despautere : dans laqvelle sans changer ny le Texte, ny le Sens de l'Autheur, tout ce qui appartient au Genre des Noms y est si clairement expliqué par Figures en taille-douce, que les plus ieunes en peuuent retirer un merueilleux profit*. Segnius... *De Arte poet. Dédiée à Monseignevr le Dvc d'Aniov, par L. C. D. E. M.* A Paris, chez Jean Gaillard, rue S[t]Jacques, à l'enseigne de la Diligence, proche S[t]-Benoist. MDCXLIX. Avec Privilège du Roy. » In-8° (183^{mm} × 130) de 10 ff. non chiffrés, 53 pp., et 1 f. pour le privilège. Notre exemplaire, portant au v° du feuillet de garde la griffe à l'encre bleue de M. Vincent, le savant helléniste

(1) Par son testament (1672), il ordonna de terminer ainsi son épitaphe : *Sero obiit qui cum baptismo mori debuerat.*

de l'Institut, est relié en parchemin blanc ; et sur la couverture se lit écrit à la main, le long du dos : *Methode pour apprendre Despautere par Figures.*

A la préface latine de l'auteur succède (sans qu'il y ait fait la moindre allusion) cinq feuillets de vingt-quatre lignes à la page, en assez forte italique (justification : 139 mm × 75) occupés par la lettre de Ballesdens que voici :

A MONSIEVR
MONSIEVR COVVAY
DOCTEUR EN MEDECINE

sur sa nouvelle Methode d'apprendre le
Despautere par Figures.

MONSIEVR, il me semble que ie suis deuenu plus ieune de trente-cinq ans que ie n'estois, depuis que vous m'auez fait l'honneur de m'enuoyer vne copie du Liure que vous voulez donner au Public, pour en auoir mon aduis. En effet vous m'auez remis auec tant de ioye dans le sein de ma Grammaire Latine, d'où i'estois sorti depuis tant d'années, que si en relisant mes premières leçons, i'auois pu recouurer l'innocence que ie possedois en cet aage auquel elle m'apprenoit à parler, ie ne uoudrois iamais sortir de l'enfance, quelque aduantage qu'il y ait de se rendre sçavant en deuenant homme. Vos ingenieuses Figures m'ont fait uoir sans magie dans vostre Ouurage la mesme Classe où vous sçauez que i'ay passé quelquefois par les hautes dignitez de Tribun, de Consul et d'Empereur. Mes anciens Compagnons, à quelque grandeur qu'ils soient depuis montez dans le monde, m'y sont venus voir au mesme estat qu'ils estoient alors, afin de se faire mieux reconnoistre. Deux Freres que la mort m'a rauis dans leurs plus beaux iours, s'y sont aussi treuuez pour me donner la consolation de les embrasser encore une fois : Et vous auez ressuscité avec eux dans ma mémoire les mesmes diuertissements et les mesmes querelles innocentes que le Prix d'vn Livre, d'vne Image ou d'vne Place nous

faisoient auoir bien souuent l'un contre l'autre. Il n'est pas jusqu'au sçauant Monsieur *Seuin*, votre Oncle et nostre Maistre, qui n'ait esté de cette partie. Ie l'ay veu monter en Chaire comme autrefois pour estre l'arbitre de nos disputes; et il m'a semblé que ie le voyois trauailler encore après moy aux fondements d'un Edifice qu'il auroit conduit sans doute à sa plus haute perfection, si i'eusse eu assez de soin de profiter de ses conseils, et assez d'amour des Bonnes Lettres pour répondre à la passion qu'il auoit de m'y aduancer. O temps heureux, que vous avez passé legerement ! Et qu'il est malaisé de reuoir encore vne fois vostre image, qui s'est éuanoüie auec ma ieunesse comme l'ombre d'un songe, sans partager mes larmes entre la ioye et la douleur ! Alors vne Couronne de carton doré, qui estoit la marque d'vn Empire dont les frontières renfermoient tous les obiets à la portée de nostre veuē, faisoit nostre plus haute ambition. Vn Siege éleué d'vn demy pied au dessus des autres, remporté sur des Ennemis dont la haine donnoit autant d'vtilité que d'honneur, nous estoit de plus grande importance que la meilleure Ville de l'Europe. Les plus rares Tableaux de Raphael et de Titian nous paroissoient peu de chose en comparaison des Images signées de la main de nos Regens. Et comme elles rendoient témoignage de nostre Vertu, elles portoient encore cette marque d'authorité, qu'elles seruoient de Lettres de Prince pour les Abolitions et les Grâces de ceux que la paresse et l'ignorance rendoient coupables. En vn mot l'esperance de vaincre et d'acquerir de la gloire estoit l'aliment continuel de nos Estudes. Nous n'allions au Temple de l'Honneur que par celui de la Vertu. L'ignorance que la faiblesse de nostre aage ne nous permettoit pas de chasser tout d'vn coup de nos esprits, se vóyoit dissiper tous les iours, iusqu'à ce que la Philosophie nous eust donné de plus fortes armes pour triompher de ce Monstre. Mais à present que cette agreable Comedie est acheuée, que nous reste-t-il de tant de Triomphes ? Et que sert-il d'estre monté de degré en degré par l'estude continuelle des Belles Lettres iusqu'au sommet de ces honneurs, puisqu'il faut

descendre ? L'ignorance tire maintenant sa reuanche des habiles hommes. Elle fait ioüer dans le Monde vne Comedie toute contraire à la precedente. Et au lieu des premiers Acteurs, elle n'éleve sur son Theatre que des Valets au dessus des Maistres, et des Sots au dessus des Honnestes gens. Vous en connoissez, Monsieur, quelques-uns de cette grande volée de Ieunes hommes que nous estions, qui s'y font voir auiourd'huy auec des auantages qu'ils n'ont pas acquis par les Sciences. Ils ont esté plus soigneux de prendre que d'apprendre. Ils n'estiment point d'autres bonnes Lettres que celles qui sont sur les Monnoyes: Et méprisant les véritables richesses de l'homme, ils ne recherchent que celles que l'intrigue des affaires, la bouffonnerie, ou une lasche complaisance leur peuuent donner. C'est par là qu'ils surprennent les Grands, qu'ils se poussent jusqu'au plus haut faiste de la Fortune, et qu'ils se font adorer du Peuple, pendant que les plus sçavans languissent dans l'obscurité, et qu'ils manquent bien souuent de secours pour produire les lumieres de leur esprit. Mais ces orgueilleux Enfans de la Terre ne meritent pas d'arrester dauantage mes pensées, qui ne peuuent estre long-temps diuerties d'vn plus noble Obiet où elles s'attachent incessamment. Le plus Illustre des sçauans auprès duquel i'ay l'honneur d'estre, me fait perdre le souuenir de tout ce que ie pourrois écrire contre l'ignorance enrichie des dépoüilles de la Fortune. L'on ne peut porter les yeux vers le Soleil et sur la Terre tout ensemble. Les merueilles que i'ai à considerer dans les glorieuses actions de cet Incomparable Prince de la Robe, occupent mon esprit auec tant de plaisir, qu'elles le retirent de la consideration de toutes les bassesses des Hommes. Que si la satisfaction que i'ai n'estouffe pas dans mon cœur toute l'indignation que les honnestes gens ont de voir tant de Sçauans Pauures, et tant de Riches Ignorans ; ie la puis aisément adoucir, sçachant que tant que ce grand Ministre sera au monde, les Muses ne seront pas tout à fait miserables. Il en a rendu vn témoignage qui doit servir d'exemple à tous les Siecles, puisqu'en vn temps où il ne leur restoit aucune

esperance de salut, et qu'elles estoient renfermées dans une Ville assiegée, il en a penetré les plus fortes murailles, pour les visiter en la mesme forme que la Fable a donnée au plus grand des Dieux pour aller voir Danaé. Toutefois, cette illustre occupation de mon esprit me laisse encore la liberté de m'entretenir auec vous du merite de vostre Ouvrage. Et sachant par expérience que la source [*n'est-ce pas* la science] du Latin est la source d'vn milion de peines pour les Enfans qui l'apprennent, et de miseres pour la plupart de ceux qui l'ont appris ; ie connois plus facilement l'vtilité qui reuiendra an Public de la pratique de vostre Livre. Ie ne sçay de vray quel malheureux ascendant a presidé depuis plusieurs siecles à l'étude de cette langue, puisque la mauvaise fortune accompagne ordinairement ceux qui font profession de la sçauoir. Car, comme si elle les rendoit inhabiles au Commerce du monde, et qu'il y eust un diuorce eternel entre le Latin et le François, on a creu iusqu'à present qu'on ne pouuait estre congru en l'une et en l'autre de ces Langues en même temps : que l'vsage du Latin seruoit d'obstacle à la connaissaince des affaires, et qu'il estoit l'ennemy iuré de la vie civile. Il faut bien aduoüer que la maniere de l'enseigner donnoit auparauant si peu de politesse à la pluspart des ieunes gens, qu'il leur estoit apres tres-difficile de se dégager de la rudesse de l'Escole ; et qu'il sembloit necessaire qu'ils s'étudiassent à oublier ce qu'ils y avoient appris. Mais vostre nouvelle Methode est parée de tant d'ornemens ; elle donne de si faciles ouuertures pour l'acquerir, et en abrege si fort le chemin, qu'on peut esperer que le nom du College ne donnera plus de l'horreur aux Enfans ; et que la facilité d'y profiter leur servira d'vn moyen pour les y attirer, et pour les porter en peu de temps aux plus hautes sciences. Combien leur allez-vous espargner de larmes et de coups ? L'Vniuersité, cette Fille aisnée de nos Rois, âgée de plus de neuf cens ans, perdra les rides qui faisoient paroistre tant de seuerité sur son visage ; et le Sceptre de rigueur que ses Lieutenants portoient en leurs mains pour marque de leur auctorité, se changera bien tost en Palmes et en Lauriers

pour couronner leurs disciples. Sans mentir, ie ne puis m'empescher de leur porter enuie, quand ie considere le bien qu'ils retireront de l'vsage de vostre Livre ! Ils n'apprendront pas simplement ce que la Grammaire peut enseigner; mais encore par la cognoissance des Figures que Monsieur vostre Frere (1) y a grauées si parfaitement, ils deuiendront en quelque façon Naturalistes, Peintres, Geographes et Philosophes. Mais tous ces auantages paroistront si glorieusement en la personne de MONSEIGNEUR LE DUC D'ANIOV, que tous les autres seront inuitez d'en profiter à son exemple; et vous auez deu l'addresser à ce Grand Prince pour obliger doublement le Public, et pour donner la derniere perfection à un si grand chef-d'œuure. Car outre l'inclination naturelle que son ALTESSE ROYALE a de sçavoir toutes choses, Monsieur *de la Motthe le Vayer*, qui a l'honneur d'estre son Precepteur, et que tous les sçavans regardent comme l'vn de leurs Maistres, luy fera tirer de si belles cognoissances de vos Images, qu'il lui sera facile de former dans son esprit les Idées de toutes les choses dignes de sa Naissance. Quant à moy, ie me plains seulement de ce que vostre Ouurage a paru si tard pour me seruir; et neantmoins, comme il r'appelle à cette heure le souuenir d'un temps auquel vous et moy auons ietté les fondements de nostre amitié, ie vous supplieray de croire que ie ne suis pas à present auec moins de sincerité que i'estois alors,

MONSIEVR,

Vostre tres-obeïssant et tres-affectionné seruiteur,

I. BALLESDENS.

A Paris, ce
10 d'Aoust 1649.

(1) Jean Couvay, né à Arles en 1622. Son œuvre est considérable, comme on peut le voir dans L. Auvray, *Dictionnaire général des Artistes*... 1, 312. — Ses planches sur la grammaire y sont indiquées au nombre de vingt et une; notre exemplaire n'en renferme que dix-sept.

Digne d'attention en elle-même, comme tout document nouveau sur l'histoire intime du XVIIe siècle, surtout en matière d'enseignement, cette lettre est spécialement intéressante en ce qui concerne son auteur.

Elle semble d'abord une preuve très forte, bien que purement négative, de l'absence de toute prétention littéraire dans Ballesdens. Comment ! il vient d'entrer à l'Académie en 1648, c'est-à-dire il y a quelques mois seulement, et il ne fait pas la plus petite allusion à son nouveau titre d'académicien ; et s'il lui répugne de s'en parer, que ne promet-il à son ami de collège de présenter la Méthode à ses confrères de l'Académie, dont plusieurs sont assurément des latinistes experts, qui ne manqueront pas de goûter l'ouvrage et d'en faire ressortir les mérites. Mais rien ce tout cela ; et si la lettre avait été écrite au fond d'un ermitage, elle ne serait pas plus muette sur les esprits d'élite au milieu desquels vivait Ballesdens : encore que les *Registres de l'Académie* témoignent qu'il fut fidèle à ses séances presque jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Notre lettre montre aussi, croyons-nous, que son auteur mourut moins âgé qu'on ne le suppose communément. Etant donnée la précocité des études classiques à cette époque, les trente-cinq ans dont Ballesdens se déclare rajeuni permettent de fixer sa naissance environ à l'an 1605, au lieu de la faire remonter avec Nicéron à la fin du XVIe siècle.

Pour en finir avec le peu que l'on sait sur la biographie du favori de Séguier, citons ici le piquant renseignement que le chanoine Joly a reproduit dans ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, d'après J.-B. Thiers. Le 28 mai 1668, Ballesdens obtint du St-Siège la permission de dire la messe « avec une

perruque fort modeste, et comme on les fait à présent, avec une tonsure et couronne. »

Quant à sa bibliographie, Bayle, qui ne voit jamais les choses du bon côté, octroie à Ballesdens ces quatre mots d'oraison funèbre : « Il a publié divers ouvrages dont il n'était point l'auteur. » Par exception, la méchanceté se trouve à peu près exacte (1). On peut ajouter que, même comme simple éditeur, notre académicien ne s'acharna point à faire gémir la presse, puisqu'il a gardé en portefeuille les recueils de lettres dont « il se proposait de faire plusieurs volumes (2). »

La lettre à Couvay qu'on vient de lire n'avait encore été mentionnée nulle part (3). Cette omission est moins surprenante que celle dont il reste à parler.

Avocat au Parlement et au Conseil, J. Ballesdens fut surtout un homme d'Eglise. Aumônier du roi, protonotaire apostolique, prieur de St-Germain d'Alluye, il était en outre chanoine de Nantes et de Noyon ; enfin le privilège dont J.-B. Thiers a conservé le souvenir, prouve assez qu'il avait été ordonné prêtre. Autant de présomptions pour lui attribuer (4) avec grande appa-

(1) La Bibliothèque nationale conserve de Ballesdens les quatre pièces volantes que voici : à M. de Priesac, 1662 ; à M. le duc de Coislin, 1663 ; à M. l'abbé de Pures, 1663 ; à M. le Pere, 1663.

(2) L'abbé de Marolles, *Mémoires*, III, 232.

(3) Sa réimpression de Papirius Masson se rencontre sous les dates 1638 et 1659. Fallait-il enregistrer deux éditions ? Le doute est toujours de mise, tant qu'on n'a pu comparer différents exemplaires. Le chanoine Joly, qui a eu cet avantage, affirme qu'il s'agit d'un simple rajeunissement de titre.

De même pour le Postel *de Republica* que Niceron indique en 1635, on cite des titres datés de 1645. Y eut-il vraiment deux impressions?

(4) Cette attribution n'est que du vieux neuf, puisqu'elle a d'abord été écrite par l'abbé d'Artigny (*Mémoires*, VI, 185). Mais on s'est si peu occupé du pauvre Ballesdens que personne ne l'a fait encore bénéficier de ce sentiment. D'Artigny d'ailleurs n'affirme rien et se



rence la révision de l'ouvrage assez considérable dont on va lire le titre d'après notre exemplaire :

Le vray Thresor de la Doctrine chrestienne découvert. En sorte qv'il n'est besoin d'avcvne autre recherche pour l'enseigner et l'apprendre. Recueilly et mis en lumière par Nicolas Turlot, Docteur en Theologie et curé de Namur. En faveur des Pasteurs, Missionnaires et de tous ceux qui ont charge d'Ames. Revû et mis en meilleur François qu'auparavant par le sieur de Balesdan. Sapientiæ infinitus thesaurus est hominibus, etc. SAP. VIII. *Quatorzieme et derniere édition. A Roven, chez Jacqves le Bovllenger, rue des RR. PP. Jesuites; MDCLXXXII. Avec Approbations.* 2 t. en 1 vol. in-4° de 348 et 424 pp., sans les liminaires et la table.

On s'étonnera peut-être que cette retouche du style ait été confiée à un écrivain médiocre ; mais, en tant que Parisien, Ballesdens avait suffisante qualité pour remanier la prose d'un Flamand, dont Paquot a pu écrire, après avoir jugé assez sévèrement le fond de l'ouvrage : « Je ne dis rien de la grossièreté de son style : c'est plutôt le défaut de son siècle (1) ! »

Réimprimée à Lyon deux ans plus tard, la recension de Ballesdens n'offre dans l'édition rouennaise aucun éclaircissement sur les améliorations qu'il y apporta. Sans préface ni avertissement d'aucune sorte, les approbations marquées au titre sont celles de Namur en 1635.

Le *Trésor* mis ainsi en vente sept ans après la mort de notre académicien, paraît bien au premier abord être une simple réimpression, sinon une pure contrefaçon.

contente de conjecturer. Comme les pièces publiées en 1885 citent un autre Ballesdens chanoine d'Amiens, il faut, jusqu'à des raisons décisives, s'en tenir à cette prudente attitude.

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, VI, 275. Turlot a publié son *Trésor* en 1631.

me guérir, il sert du moins à me donner de la joye de voir que vous m'aimez toujours un peu, et que vous n'avez pas oublié que personne ne vous estime plus que moy et n'est plus sincèrement à vous. Etc.

VII

Pellisson laissa en mourant le manuscrit terminé d'un *Traité de l'Eucharistie*. Mlle de Scudéry déclarait que « ce que M. Pellisson en avait laissé n'a besoin d'être retouché par personne ». Et, comme « une amitié de trente-neuf ans aussi intime » que la leur l'y autorisait, elle s'occupa avec dévouement et sans se lasser à faire imprimer cet ouvrage et à y faire mettre, — écrit qu'il était par un protestant converti, — les approbations épiscopales nécessaires pour qu'il pût faire figure dans le monde. La lettre (de 1693 ou 1694) par laquelle Mlle de Scudéry sollicite l'approbation de Huet est une des plus belles qu'elle lui ait écrites :

Comme j'ai une prière importante à vous faire, Mgr, permettez-moi de vous faire souvenir de plusieurs choses qui doivent vous obliger à ne me reffuser pas. La première est le long temps qu'il y a que je vous honore autant que vous le méritez ; la seconde, de rappeler en vostre mémoire l'amitié dont feue Mme de Malnoue m'honorait, et celle qu'elle avoit pour feu M. de Pellisson, qui fut si sensible à sa perte et qui luy (1) une épitaphe qui a eu l'aprobation générale ; et en dernier lieu, Mgr, souvenez-vous de l'estime infinie que cet illustre mort avait pour vous et de l'amitié que vous lui avez tesmoignée en cent rencontres différentes. Après cela, Mgr, je vous prie très instamment de lire la première partie du *Traité de l'Eucharistie*, où feu M. de Pellisson travaillait en mourant, et, après l'avoir leu, d'y donner votre approbation, qui sera joint à celles de plusieurs archevesques et évesques et de plusieurs doc-

(1) Un mot oublié dans l'original : *composa* ou *fit*.

teurs. Je suis assurée que cette lecture vous charmera, comme elle a charmée M. de Meaux, le R. P. de la Chaize, et en un mot tous ceux qui ont pu la faire. Mais ce qui me fait un peu de peine à vous dire, Mgr, c'est qu'il faut que vous commenciez de lire dès que vous aurez leu mon billet, et que vous me donniez vostre adprobation mercredi au soir ou jeudi à midi. Il me semble, Mgr, qu'un aussi bon évesque que vous ne peut passer plus chrestiennement qu'à cette pieuse occupation (*sic*). Accordez moi donc, Mgr, ce que je vous demande avec tout l'empressement dont je suis capable, persuadé que votre aprobation fera honneur à la mémoire d'un ami illustre que je regretterai toute ma vie. J'en aurai toute la reconnaissance possible et serai toute ma vie, avec toute la sincérité dont je suis capable,

Votre très humble et très obéissante servante,
Madeleine de Scudéry.

Huet ne paraît pas avoir mis un très grand empressement à se rendre au désir de M[lle] de Scudéry en faveur de « l'illustre mort ». Celle-ci revint à la charge avec le billet suivant qui n'est malheureusement pas daté. Ils est cependant, à coup sûr, antérieur à l'impression du Traité, c'est-à-dire à mars 1694, car M[lle] de Scudéry écrit à Boisot le 6 mars 1694 qu'on imprime ce traité. (*ibid.*, p. 339.)

Votre lettre, Mgr, est très-obligeante, et je crois tout ce que vous me dittes : je suis mesme faschée de vous demander une grâce qui augmente vos affaires, mais je ne puis me repentir de vous l'avoir demandée. Il me semble que vous ressusciterez l'illustre amy que j'ai perdu si fascheusement (1) pour son dernier ouvrage. Il n'y a que pour deux heures de lecture, et à un esprit comme le vostre pour une demie heure d'attention ; et le billet

(1) Mot presque illisible.

me guérir, il sert du moins à me donner de la joye de voir que vous m'aimez toujours un peu, et que vous n'avez pas oublié que personne ne vous estime plus que moy et n'est plus sincèrement à vous. Etc.

VII

Pellisson laissa en mourant le manuscrit terminé d'un *Traité de l'Eucharistie*. Mlle de Scudéry déclarait que « ce que M. Pellisson en avait laissé n'a besoin d'être retouché par personne ». Et, comme « une amitié de trente-neuf ans aussi intime » que la leur l'y autorisait, elle s'occupa avec dévouement et sans se lasser à faire imprimer cet ouvrage et à y faire mettre, — écrit qu'il était par un protestant converti, — les approbations épiscopales nécessaires pour qu'il pût faire figure dans le monde. La lettre (de 1693 ou 1694) par laquelle Mlle de Scudéry sollicite l'approbation de Huet est une des plus belles qu'elle lui ait écrites :

Comme j'ai une prière importante à vous faire, Mgr, permettez-moi de vous faire souvenir de plusieurs choses qui doivent vous obliger à ne me reffuser pas. La première est le long temps qu'il y a que je vous honore autant que vous le méritez ; la seconde, de rappeler en vostre mémoire l'amitié dont feue Mme de Malnoue m'honorait, et celle qu'elle avoit pour feu M. de Pellisson, qui fut si sensible à sa perte et qui luy (1) une épitaphe qui a eu l'aprobation générale; et en dernier lieu, Mgr, souvenez-vous de l'estime infinie que cet illustre mort avait pour vous et de l'amitié que vous lui avez tesmoignée en cent rencontres différentes. Après cela, Mgr, je vous prie très instamment de lire la première partie du *Traité de l'Eucharistie*, où feu M. de Pellisson travaillait en mourant, et, après l'avoir leu, d'y donner votre approbation, qui sera joint à celles de plusieurs archevesques et évesques et de plusieurs doc-

(1) Un mot oublié dans l'original : *composa* ou *fit*.



teurs. Je suis assurée que cette lecture vous charmera, comme elle a charmée M. de Meaux, le R. P. de la Chaize, et en un mot tous ceux qui ont pu la faire. Mais ce qui me fait un peu de peine à vous dire, Mgr, c'est qu'il faut que vous commenciez de lire dès que vous aurez leu mon billet, et que vous me donniez vostre adprobation mercredi au soir ou jeudi à midi. Il me semble, Mgr, qu'un aussi bon évesque que vous ne peut passer plus chrestiennement qu'à cette pieuse occupation (*sic*). Accordez moi donc, Mgr, ce que je vous demande avec tout l'empressement dont je suis capable, persuadé que votre aprobation fera honneur à la mémoire d'un ami illustre que je regretterai toute ma vie. J'en aurai toute la reconnaissance possible et serai toute ma vie, avec toute la sincérité dont je suis capable,

Votre très humble et très obéissante servante,
Madeleine de Scudéry.

Huet ne paraît pas avoir mis un très grand empressement à se rendre au désir de Mlle de Scudéry en faveur de « l'illustre mort ». Celle-ci revint à la charge avec le billet suivant qui n'est malheureusement pas daté. Ils est cependant, à coup sûr, antérieur à l'impression du Traité, c'est-à-dire à mars 1694, car Mlle de Scudéry écrit à Boisot le 6 mars 1694 qu'on imprime ce traité. (*ibid.*, p. 339.)

Votre lettre, Mgr, est très-obligeante, et je crois tout ce que vous me dittes : je suis mesme faschée de vous demander une grâce qui augmente vos affaires, mais je ne puis me repentir de vous l'avoir demandée. Il me semble que vous ressusciterez l'illustre amy que j'ai perdu si fascheusement (1) pour son dernier ouvrage. Il n'y a que pour deux heures de lecture, et à un esprit comme le vostre pour une demie heure d'attention ; et le billet

(1) Mot presque illisible.

pas encore assez baillé d'exemplaires pour m'en pouvoir donner à moi-mesme, faites moy la grâce de me mander par où je pourray vous l'envoyer quand j'en aurai, en cas que vous ne l'ayez point ; et souvenez-vous, Mgr, que je vous ai prié très instamment de me mander ce que vous en aurez trouvé quand vous l'aurez lu. Car je sais le prix de votre suffrage et j'en veux honnorer la mémoire d'un illustre mort Je vous envoie un madrigal qui vient de naistre. Ne le monstrez pas icy, car M. le duc de Bourgogne ne l'aura que vendredi. Conservés moy, Mgr, quelque part en votreprécieuse amitié, et me croyez toujours également, etc.

Le madrigal dont parle ici Mlle de Scudéry n'est pas resté joint à la lettre. Il est assez difficile de dire duquel il s'agit, car elle en a composé plusieurs pour ce prince. Ce n'est certainement pas la pièce « à Mgr le duc de Bourgogne sur une traduction qu'il a faite ». Celui-ci date de la même époque que le madrigal sur le duc de Bourgogne mousquetaire et comparé à l'amour : on y retrouve un hémistiche tout entier, et l'auteur y reprend et développe sa comparaison mythologique.

Madrigal

Quoy ! prince merveilleux, dans un âge si tendre
Vous estes un fidelle et charmant traducteur,
Et vous savez bien plus que ne sceut Alexandre
Après tant de leçons de son grand précepteur !
Mais je prévois pour vous encore une victoire :
Vous allez surpasser le premier des Césars,
Qui d'une mesme main escrivit son histoire,
Vainquit ses ennemis, et força les remparts !
Aimez, aimez toujours les filles de mémoire !
Imitez bien Louis dans les guerriers hasards :
Nul ne sceut comme lui le chemin de la gloire;
Vous serez favori d'Apollon et de Mars.

VIII

Au nombre des plus fidèles amis de Mlle de Scudéry il faut compter l'oratorien Mascaron, qui fut évêque de Tulle et d'Agen, et qui lui resta lié pendant plus de quarante ans, comme elle le dit à Boisot (*ibid.*, p. 381). Elle prenait vivement part à ses succès oratoires. Dans cette même lettre à Boisot du 6 novembre 1694, elle l'appelle « le plus éloquent homme du royaume et qui prêche le plus solidement », et elle signale un sermon prêché par lui à Versailles le jour de la Toussaint et qui « charma le Roi et les courtisans » : dans la présente lettre, elle parle à Huet d'un sermon prêché par Mascaron à l'assemblée du clergé à Saint-Germain ; comme tout lui est matière à madrigaux, elle compose un madrigal sur ce sermon et le communique à Huet. Un autre madrigal sur un sermon prêché par Mascaron à Saint-Cyr est également conservé dans les papiers de Huet : ils sont aussi médiocres l'un que l'autre.

Le 17 de juin.

Votre lettre, Mgr, m'a fait un plaisir extrême, car elle m'a confirmé ce que Mgr l'évesque de Nismes m'avoit escrit du sermon de Mgr d'Agen ; et comme je connais le prix de votre suffrage, je suis ravie de voir que le plus ancien de mes illustres amis l'ait mérité et obtenu ; et par dessus cela, vostre souvenir m'est toujours si agréable qu'une nouvelle indifférente me plairoit escrite de votre main ; et à plus forte raison, lorsqu'elle me confirme la gloire d'un ami pour qui j'ai une amitié si distinguée ; mais, quoique j'ai lieu de croire qu'il a beaucoup de bonté pour moi, je n'ose espérer de pouvoir vaincre sa modestie et le porter à faire imprimer un livre qui lui a acquis tant de gloire ; car je suis assurée que cette modeste vertu l'aura mesme empesché de montrer à personne un impromptu que je pris la liberté de lui envoyer lorsque je sus le grand succès de son sermon. Il se rencontre mesme que mon madrigal le loue de sa modestie, mais je ne l'ai pas entendu dans le

point où il la porte, et je le lui dirai à la première occasion. Mais pour en revenir à mon madrigal, peut être que je me trompe lorsque je dis que c'est par modestie qu'il ne le montre pas : car peut estre est-ce parce qu'il ne le trouve pas digne de luy, et je vous l'envoye pour décider cette grande question. Mais décidez toujours absolument, Mgr, que personne ne peut me surpasser en estime et en respect pour votre rare mérite, et ne peut estre avec plus de sincérité, etc.

A Mgr l'evesque d'Agen
Pour avoir presché à l'assemblée du clergé à S. Germain

Madrigal

Après avoir charmé cet auguste auditoire,
Juste dispensateur de la sublime gloire,
Comme orateur chrétien vous avez évité
L'écueil de la vertu, la foible vanité.
Et pour dire ce que j'en pense
J'admire plus encore votre modeste cœur
Que votre divine éloquence
Qui convainct les esprits par un charme vainqueur :
Car se vaincre soy-mesme est un plus grand honneur.

A M. l'evesque d'Agen
S'en allant prescher à Saint-Cyr.

Après avoir charmé des courtisans sans nombre
Et touché fortement les plus ambitieux,
Vous allez à Saint-Cyr, désert délicieux
Où l'on voit la vertu sans nuage et sans ombre,
Telle qu'elle descend des cieux.
Dans tant de jeunes cœurs votre vive éloquence
Va fixer pour toujours l'amour de l'innocence,
Comme un contrepoison des injustes désirs
Et des appas trompeurs des frivoles plaisirs.

Que vous serez surpris de voir cette jeunesse
Sans le secours des ans avoir tant de sagesse,
Et remplir dignement les soins et les souhaits
De cette héroïne chrétienne,
Qui par ce grand dessein a signalé la sienne
Et dont l'illustre nom ne périra jamais !

(*A suivre*) L. G. PÉLISSIER.

UN GRAND BIBLIOGRAPHE

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LE PÈRE CARLOS SOMMERVOGEL

(1834-1902)

« Mon ouvrage aura autant de volumes que ma mère a eu d'enfants ». Ainsi disait sur ses vieux jours l'auteur de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. En quoi d'ailleurs il se trompait, car il était venu au monde, le quatrième sur douze, à Strasbourg, le 8 janvier 1834, et il s'est éteint à Paris, le 4 mai 1902, après avoir conduit son volumineux ouvrage seulement au tome IX.

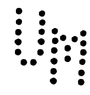
Depuis trois siècles, la famille Sommervogel appartenait à la bonne bourgoisie Alsacienne. Elle était établie à Massevaux (en allemand : *Massmunster*) et à Strasbourg. Dès 1523, un Pierre Sommervogel était membre du magistrat, puis édile et lieutenant seigneurial à Massevaux. Un Melchior et un Cornelius Sommervogel y exercèrent après lui des fonctions analogues. Un Arbogast Sommervogel fut curé, dans la même vallée, à Notre-Dame de Séven. Au dix-huitième siècle, son trisaïeul N. Sommervogel était, vers 1740, conseiller assesseur en la chambre de MM. les Quinze ; son bisaïeul, Jean-Maximilien, investi de la même charge, fut en outre bailli et prévôt royal de Niedernay ; Joseph, son grand-père, était aide-commissaire des guerres, sous





LE R. P. CARLOS SOMMERVOGEL

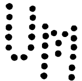
1834 - 1902





LE R. P. CARLOS SOMMERVOGEL

1834 - 1902



[illegible] BIBLIO[illegible]

DU

[illegible]VIÈME SIÈC[illegible]

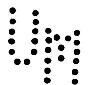
[illegible] SOMME[illegible] GEL

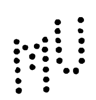
« Mo[illegible] [illegible] mère
[illegible] d'enfants [illegible] [illegible] auteur
de la *Bibliothèq*[illegible] [illegible] quoi
d'ailleurs il [illegible] [illegible]de, le
quatrième [illegible] [illegible]834, et
il s'est [illegible] 1902, ap[illegible] [illegible]nduit
[illegible] ouvrage seulement au [illegible]
[illegible] parte-
[illegible] tablie
[illegible] Stras-
[illegible] mbre
[illegible] Mas-
[illegible] gel y
[illegible] Arbo-
[illegible] ée, à
[illegible] son
[illegible] eiller
[illegible] ïeul,
[illegible] arge[illegible] it en
[illegible] son
[illegible] sous



LE R. P. CARLOS SOMMERVOGEL

1834 - 1902





l'Empire ; son père Marie-Maximilien-Joseph, qui avait épousé Hortense Blanchard, fut à Strasbourg, le type accompli du receveur des contributions directes.

Par le côté maternel Carlos Sommervogel descendait en ligne directe d'un ministre de l'intérieur sous le Directoire, Pierre Benezech : « Nous avons eu beaucoup de ministres plus habiles que lui ; nous en cherchons vainement de plus probes. » Cette phrase rencontrée dans une *Biographie* de 1825, inspira à l'arrière petit-fils la pensée de faire revivre la mémoire de son bisaïeul. Il lui a consacré un de ses meilleurs articles historiques, dans les *Etudes religieuses* de 1868. Il y rappelle que Benezech eut le bonheur d'ouvrir les portes du Temple à Madame Royale et de protéger le départ de l'infortunée fille de Louis XVI.

Nulle part je n'ai découvert, parmi ses ancêtres, de germe héréditaire ou atavique qui le prédestinât à la bibliographie. Cependant il ne devint pas, il naquit bibliographe. Ce goût domina toutes ses aptitudes et absorba, à travers toutes les vicissitudes d'une carrière de prêtre et de religieux, la meilleure part de son existence. Il lui sacrifia même ses cours réguliers de philosophie et de théologie, sciences qu'il acquit par son travail privé.

Elevé, comme externe, au lycée de Strasbourg, entré dans la Compagnie de Jésus, au noviciat d'Issenheim, le 2 février 1853, il refit ses études littéraires à Saint-Acheul, de 1854 à 1856 ; puis il fut envoyé comme surveillant au collège libre de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard. C'est dans ces fonctions de dévouement exercées près de neuf années consécutives, qu'il développa au plus haut point sa passion, où, si l'on préfère, sa vocation pour les recherches bibliographiques. Ses élèves se souviennent l'avoir vu, sur sa chaire d'étude,

tantôt maniant la plume et relevant dans les grands répertoires anciens ou nouveaux, des titres et encore des titres, et toujours des titres d'ouvrages ; tantôt armé de ses ciseaux et coupillant, dans les catalogues courants de livres d'occasion, des titres, et encore des titres, et toujours des titres relatifs aux publications des membres de son ordre. Pendant les heures des classes, il s'échappait, et, de l'extrémité de la rue de Vaugirard, gagnait les quais ou les magasins de librairie ancienne. Une fois dans les bouquins, il était chez lui.

Combien souvent je lui ai entendu raconter, trente ou quarante ans plus tard, ses bonnes fortunes d'alors ! Il ne tarissait pas sur certain bouquiniste encombré de dépôts et ne mettant ses volumes à prix que d'après les dimensions du format. L'in-folio ne montait pas à plus d'un franc. Pour examiner ces trésors, le jeune et enthousiaste amateur tantôt grimpait à d'impossibles échelles, tantôt rampait sur de sordides planchers ; mais il lui arriva de rapporter des charretées entières, comme trophées de ses triomphantes expéditions. Comment loger tout cela ? Heureusement le bibliothécaire, le P. Juster, était son compatriote d'Alsace et son ami.

Le plaisir de cultiver l'art pour l'art, plutôt que le désir de se faire connaître, lui inspira, vers cette époque, une série d'essais bibliographiques, signés de pseudonymes et disséminés en diverses revues. Tantôt sous le nom de *Pierre Clauer*, tantôt sous celui de *Xavier de Corlas* et de *S. Solrac*, anagrammes de son prénom *Carlos*, il écrivit, dans l'*Ami des livres,* les *Mondes,* le *Journal de la librairie,* la *Semaine des familles,* l'*Intermédiaire*, le *Bulletin du bouquiniste*, une série de menus articles sur *Un Poème épique tiré de l'oubli* (l'*Aixiade* ou l'*Isle d'Aix*, du P. Giraudeau), l'*Ezour-Védam* (contre le *Dictionnaire des anonymes* de M. de Manne) la *Condes-*

cendance en bibliographie, l'*Invention de l'aérostation attribuée au P. de Gusmao, jésuite, qui ne l'est pas*, une *Prétendue découverte d'une ode de Voltaire à Ste Geneviève, qui a été souvent imprimée;* des *Remarques bibliographiques sur l'Histoire du livre en France par Verdet*, etc. Il s'attaqua même, en deux lettres, au bibliophile Jacob, à propos d'une satire attribuée à Boileau.

Mais parallèlement à ces *juvenilia*, il s'était appliqué à un travail plus considérable. Au milieu de la magnifique collection, encore existante, qu'il avait formée, des journaux et annales littéraires du dix-huitième siècle, figurait la célèbre revue — qu'on s'obstine à ranger parmi les ancêtres de nos journaux modernes, — des *Mémoires de Trevoux* (1701-1775). Il voulut la doter d'une table méthodique analogue à celle du *Journal des savans* (encore un prétendu devancier des feuilles politiques quotidiennes !) et la fit paraître en 3 vol. in-12 (Paris, Auguste Durand, 1864-1865). La première partie qui s'ouvre par un excellent essai historique, contient la table des dissertations, pièces originales ou rares, et mémoires ; la seconde, celle des ouvrages analysés par les journalistes de Trevoux, en qualité de critiques.

Ce fut la première publication importante du P. Carlos Sommervogel ; à tous les points de vue, elle lui marqua sa voie. Les Jésuites venaient, à l'exemple de leurs précurseurs du siècle précédent, de fonder sous le titre d'*Etudes religieuses philosophiques, historiques et littéraires* une revue, héritière de leurs anciennes traditions. Le surveillant bibliographe de Vaugirard à Paris et de la Providence à Amiens, y entra en 1867 et alla résider jusqu'en 1871, au siège de ce périodique, à l'école préparatoire Sainte-Geneviève, rue Lhomond. Très actif, il en fut bientôt à la fois l'un des rédacteurs les plus abondants et l'un des gérants les plus zélés. Ses articles rou-

laient sur des questions historiques ou bibliographiques. Il s'occupa du maréchal de Bellefonds, de la réédition de l'*Histoire de Paris* par l'abbé Lebeuf, due à Cocheris, de la *France littéraire* de Quérard, de correspondances inédites et d'autographes, de Montcalm et de Bernis.

L'année terrible vit soudainement le fureteur de bibliothèques et le correcteur d'épreuves se transformer en patriote. Aumônier volontaire de la 10e ambulance de Sedan, ensuite de la troisième subdivision de la troisième division de l'armée du Nord, Carlos Sommervogel fit, à la suite de nos malheureux mobiles, toute la cam- de Faidherbe. Son dévouement lui valut, en 1871, une croix de bronze décernée par la Société de secours aux blessés. Il a noté ces souvenirs dans un *Journal d'un ambulancier*, resté manuscrit et qui a été retrouvé dans ses papiers.

Durant la Commune, il vécut déguisé à Paris, et, seul de ses confrères, il fut assez hardi pour aller visiter à Mazas, son ancien recteur et ami, le P. Ducoudray, le futur martyr de La Roquette.

La gérance des *Etudes* le reprit. La Revue s'était transportée à Lyon et y demeura jusqu'en 1880. Une troisième fois, après un long séjour en Belgique, il y revint comme supérieur, à Paris, rue Monsieur, de 1895 à 1898. Parmi ses articles de la seconde période, il faut citer *Une poignée de pseudonymes français, recueillis dans la Bibliotheca personata du P. Louis Jacob de Saint-Charles* (1), *le Manuel du libraire*, une *Contribution à*

(1) Il racontait complaisamment comment il avait rencontré ces papiers de Louis-Jacob de Saint-Charles, au fond d'un bahut de ferme, près d'Oullins, chez une ancienne domestique de l'imprimeur-libraire Barrois. Dans le même lot figuraient des copies de lettres de Bossuet qu'il publia aussi plus tard. Il ne vola point la bonne femme qui crut voir une fortune, quand il lui remit deux cents francs.

l'histoire de l'imprimerie, l'*Introduction de l'imprimerie dans différentes villes aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

Ce dernier article parut dans la *Revue des bibliothèques* où il plaça plusieurs travaux, ainsi que dans le *Cabinet historique*, le *Polybiblion* (il était membre du Conseil d'administration de la Société bibliographique), les *Records* (revue anglaise), le *Giornale degli eruditi e curiosi* de Padoue, les *Précis historiques* de Bruxelles et le *Bulletin du bibliophile*.

La plus curieuse de ses études critiques d'érudition est son article des *Précis historiques* (1890) sur le *Véritable auteur des Monita secreta*. Elle n'a été dépassée que par le récent article de la *Civilta cattolica* de Rome, l'*Autenticita dei Monita secreta e il prof. Raffaele Mariano*.

Mais la publication la plus caractéristique de sa méthode consciencieuse jusqu'à la minutie, est certainement son *Catalogue des œuvres imprimées du P. Claude-François Menestrier*, publié d'après les notes de M. Joseph Renard, le bibliophile Lyonnais. Là tout ce qu'il dit de son ami est applicable d'abord à lui-même. Ce bibliographe qu'il a dépeint tel qu'un anatomiste devant un cadavre, « le scalpel à la main, l'œil à la loupe », disséquant littéralement volume ou brochure, ne laissant rien échapper, frontispice, table, *errata*, pagination, marques d'imprimeur, erreurs typographiques, privilèges, approbations, planches, s'acharnant aux pseudonymes, aux anonymes, c'est bien lui. L'exactitude qu'il appelait, après le libraire Merlin, « la conscience du bibliographe », fut sa vertu dominante.

Avec cette investigation et cette patience, cet esprit d'observation exacte et de rigoureuse description, il a réédité par deux fois, amélioré et augmenté un immense ouvrage, la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, d'abord avec les PP. de Backer, en trois volumes

in-folio (1869-76), puis, seul et sans collaborateur, en neuf volumes in-4° (1890-1900). Il ne lui restait plus qu'à réimprimer en trois volumes la *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus* par le P. Carayon. Les fiches en sont rédigées et reposent dans un meuble étrange, aux multiples casiers, en forme de *columbarium*. Ce meuble, vrai compagnon de sa vie, ne le quitta jamais, ni en France, ni en Belgique. C'était pour ainsi dire son coffre-fort, mais un coffre-fort plein, toujours ouvert à ses amis et même aux inconnus, tant son abord était facile. Carlos Sommervogel fut le moins rébarbatif des savants et le plus libéral des érudits. Des demandes de renseignements lui arrivaient journellement de tous pays, et, pour y répondre, il ne plaignit jamais ni son temps, ni sa peine.

HENRI CHÉROT.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
ET MODERNE
DE LA GRAVURE SUR BOIS

Une exposition d'un intérêt particulièrement attachant, pour tous ceux que passionnent le livre et l'estampe, vient de fermer ses portes : nous voulons parler de l'Exposition rétrospective et moderne de la gravure sur bois, envisagée au double point de vue de l'estampe et de l'illustration du livre, et qui, inaugurée le 5 mai a été close le 1er juin.

Le but poursuivi par les organisateurs de cette exposition — dont l'idée avait germé au sein du comité de la corporation des graveurs sur bois, il y a quelques années déjà — était celui-ci ; montrer réunies les œuvres les plus remarquables de la xylographie, de ses origines à nos jours, et ce, non seulement pour mettre sous les yeux du plus grand nombre, ces chefs-d'œuvre pour le plus souvent ignorés, mais encore et surtout afin qu'ils pussent servir d'exemple et de leçon à la majorité des graveurs sur bois actuels malheureusement engagés dans une fausse voie : celle qui consiste à faire ressembler un bois à une gravure au burin, à une eau-forte, à une photographie, à une simili, à tout en un mot, excepté à un..... bois !

Prétendre singer la simili ! — *l'ennemi à combattre et à abattre* — c'est fournir des armes contre soi-même, on ne saurait trop le répéter aux intéressés ; mais pour enrayer les courants viciés, les récriminations sont

presque toujours impuissantes ; la meilleure des leçons, c'est l'exemple : et nul doute que l'enseignement qui vient d'être offert au quai Malaquais ne soit fécond en heureux résultats : des professionnels y sont venus, des éditeurs aussi ; ce qui y a été vu aura certainement frappé les uns et les autres et plus d'un y aura trouvé son chemin de Damas ; les graveurs pour lesquels il est certes fort difficile de ne pas subir, en partie du moins, l'ambiance qui les entoure et dont la photographie est le centre lumineux, tant ce qu'on appelle le goût est faussé, reviendront petit à petit aux mérites qui ont fait la force de leurs devanciers, où dans les œuvres qu'ils nous ont léguées la simplicité de la facture, basée sur une connaissance approfondie du dessin et sur ce principe fondamental de l'art, qu'il faut atteindre au *maximum* d'effet et d'expression par le *minimum* de moyens, est autrement supérieure aux ficelles de métier ou aux tours de force aujourd'hui en vigueur et... admirés.

Une rénovation, d'ailleurs commencée -- nous n'avons qu'à regarder les œuvres d'Aug. Lepère, de Nicholson, de Rivière — va résulter de cette exposition, qui aura été fertile en enseignements variés : l'on peut en effet avancer sans trop de présomption qu'elle va ouvrir l'ère aux discussions, courtoises il faut le penser, mais qui n'en seront pas moins animées, étant donné la cause qui les régira : il s'agit, on le devine, du bloc de bois trouvé par l'érudit imprimeur, M. Protat, de Macon, et sur lequel M. Henri Bouchot vient de publier un important travail (1) ; le savant conservateur du cabinet des Estampes. grâce à de nombreuses recherches, a pu

(1) Un Ancêtre de la Gravure sur bois, par M. Henri Bouchot. — Paris, Emile Lévy, 1902.

assigner à cette œuvre, une date qu'il place entre les années 1370-1380, et définir son origine qui est incontestablement *française* ; de ce fait nouveau on peut aisément soutenir dès maintenant que la gloire des origines de la gravure sur bois reviendrait de droit à la France.

Il n'est pas difficile de comprendre ce qu'une pareille thèse, soutenue avec compétence par M. Bouchot et à l'aide de preuves sérieuses, est grosse de conséquences, car l'on sait que les iconographes depuis Heinecken — qu'ils fussent allemands, français etc., — se sont attachés à établir la priorité des débuts de la xylographie en faveur de l'Allemagne ; aussi cette thèse qui va être tour à tour attaquée, défendue, élargie même, promet-elle de beaux jours pour les discussions iconographiques !

Mais revenons au bloc de bois en question : découvert en ces dernières années, en Saône-et-Loire, à proximité de l'ancienne abbaye de La Ferté-sur-Grosne, ce bloc présente ceci de spécial, c'est que le droit et l'envers sont travaillés tous deux : d'un côté a été entaillé une *Crucifixion* dont une partie du sujet seul reste, et de l'autre côté une *Annonciation*, dont l'ange seul se voit encore.

Bien que capital pour les origines du bois — ou du moins pour les phases par lesquelles la gravure sur bois a passé avant de devenir effectivement une *estampe* — nous ne nous étendrons pas sur ce spécimen exceptionnel, le travail de M. Bouchot traitant la questiou avec toute l'ampleur voulue, ce qu'il n'y a guère lieu de faire ici. Ajoutons seulement, qu'étant supposé les dimensions originaires du dit bloc, on est porté à croire, non sans raison, que ce bois n'a pas été exécuté comme « estampe proprement dite » mais plutôt gravé en vue de fournir une impression sur étoffe. Le bloc et une

épreuve récente de chacun des deux sujets avaient été exposés.

Avant d'entrer plus loin dans l'indication des œuvres typiques de l'ex-exposition, indiquons brièvement le plan tel qu'il avait été conçu par les organisateurs,

L'exposition avait été divisée en trois sections principales : 1° Les Écoles anciennes (XIVe-XVIIIe siècle); 2° Les Écoles modernes (XIXe siècle) ; 3° Le Japon.

Dans chacune de ces sections, les estampes et les livres avaient été groupés par pays et par siècles et la seconde section avait été divisée en deux parties : les contemporains — les artistes vivants.

Notre revue, qui va suivre le plan adopté, débute par les œuvres de l'École Française dont le bois signalé ci-dessus a été une des curiosités suggestives; entre les autres estampes françaises exposées et prêtant un intérêt absolu en ce qui touche les débuts de la xylographie dans notre pays, nous citerons avant tout un Christ debout dans son tombeau, entre la Vierge et St Jean et entouré des instruments de la Passion; cette petite estampe (Coll. J. Masson) trouvée dans un missel lyonnais, imprimée au *frotton* et coloriée au *patron* se ramifie par le style du dessin à l'École de Bourgogne et appartient certainement à la première moitié du XVe siècle, tandis qu'une autre estampe fort précieuse, St François d'Assise stigmatisé, doit être regardée comme ayant été gravée entré les années 1470-1480.

D'artistes lyonnais — personne n'ignore que Lyon partagea avec Paris. aux XVe et XVIe siècles, la gloire d'être un grand foyer d'art — nous avons à citer quatre feuilles de *cartes à jouer*, signées de JEAN DE DALE (vers 1470) et dont d'autres feuilles font partie de la Réserve de la Bibliothèque Nationale où elles ont reçu l'hospitalité depuis peu ; les bois du « Breydenbach » (1488); la



Maison carrée de Nimes, par JEAN LE MAITRE, tailleur d'histoires (XVI[e] siècle); un *Cartouche encadrant une devise,* par URBAN L'AYMÉ, 1554 : les noms de ces deux derniers graveurs sont à retenir : car en raison du peu de noms d'artistes sauvés de l'oubli, ceux-ci prennent un réel intérêt documentaire et par des rapprochements judicieux pourraient apporter, ainsi que l'ont écrit MM. A. Claudin et J. Masson dans l'une des préfaces du catalogue de l'exposition, « quelques éléments nouveaux à la science iconographique, où l'observation et la comparaison sont tout. »

D'autres estampes françaises méritaient aussi d'être divulguées : tel le *plan de la ville de Poitiers,* unique clair-obscur français exposé ; *L'Annonciation,* collée au fond du couvercle d'un coffret ; mais c'est spécialement dans la partie consacrée aux livres à figures sur bois, que l'Exposition était particulièrement riche et touffue : deux ou trois collections — celle de M. le Prince d'Essling, pour l'Italie, celle de M. J. Masson, pour la France — en avaient fait les frais ; il est juste d'ajouter que la presque totalité des estampes en bois exécutées aux XV[e] et XVI[e] siècles était destinée à l'ornementation des livres : il parut donc opportun en somme de les faire figurer dans leur cadre naturel : le livre.

Toutefois, ce point de vue envisagé presqu'exclusivement avait fait, de l'avis de beaucoup de gens, rejeter par trop au second plan la gravure sur bois en tant qu'*estampe*, ce qui a été une erreur.

Comme nous l'avons déja écrit, la France comptait jadis deux grands centres : Paris et Lyon. A Paris, dans l'ordre chronologique, les ouvrages d'une puissante curiosité sont légion ; voici : Les *Heures,* de Jehan Du Pré et d'Anthoine Vérard, imprimées à la même date (1488) et dont celles de Jehan Du Pré font mention au

cours du texte, de gravures exécutées « en relief en cuyvre ».

La *Légende Dorée en françoys*, de J. de Voragine (Jehan Du Pré, 7 oct. 1489) ; plusieurs des bois qui s'y trouvent ont été employés depuis à Venise dans l'ouvrage intitulé : *Corona de la Virgine Maria* (vers 1520).

Les *Heures à l'usaige de Rome* (J. Du Pré. 1490), avec le frontispice tiré en deux tons : brun pâle et bleu.

L'art de bien vivre et de bien mourir (G. Cousteau et J. Ménard, 1492).

Le Chevalier délibéré (Jehan Lambert, 1493).

Le Compost et Kalendrier des Bergiers (Guiot Marchand, 7 janvier 1496), etc., etc...

En ce qui concerne les ouvrages que nous venons de mentionner et qui ont tous vu le jour au XVe siècle, les noms de ceux qui les ont enrichis de figures sont restés plongés dans l'oubli ; l'on désigne bien parfois un artiste de cette époque sous le nom du « Graveur du bien mourir », un autre sous celui du « Graveur du Térence » et par l'étude de leur facture propre on a essayé d'attribuer à chacun d'eux, la paternité de plusieurs livres précieux ; mais rien n'est absolument concluant en ce sens quant à présent.

Au XVIe siècle au contraire, des noms d'artistes, propres à l'identification, sont parvenus à la connaissance des érudits : JEAN COUSIN, ETIENNE DELAULNE, GEOFFROY TORY, BERNARD SALOMON ou le Petit Bernard, PIERRE WOEIRIOT, J. PEREAL, DU CERCEAU, JOLLAT, PHILIBERT DE L'ORME, JEAN RABEL, OLIVIER CODORÉ, etc., entre les plus célèbres ; et si parmi les nombreux travaux dont on les croit les auteurs, quelques-uns ne soutiennent pas l'attribution, d'autres, au contraire, restent indubitablement acquis, même parmi les œuvres anonymes, nombreuses en ce temps.

Citons donc : *Les Illustrations des Gaules et singularités de Troye* (1521), avec bois attribués à JEAN PÉRÉAL.

Le *Champfleury* (Geoffroy Tory, 1529).

Les trois premiers livres de Diodore de Sicile, d'Ant. Macault, et dont le frontispice représentant *François Ier à table* est une œuvre merveilleuse.

Le *Décaméron*, traduit par Ant. Le Maçon 1545, où les bois d'une exécution élégante et claire sont attribués pour la composition à ETIENNE DELAULNE, aussi connu sous le nom de STEPHANUS.

L'Amour de Cupido et de Psiche, également avec d'exquises gravures en bois copiées d'après les compositions attribuées à Raphaël.

Entrée de Henry II à Paris, 1549 (Jean Dallier) et dont la planche représentant le monarque à cheval, et bien connue des amateurs, a été maintes fois donnée à GEOFFROY TORY.

Usaige et description de l'Holomètre, par Abel Foullon (P. Beguin, 1555) renfermant une planche d'une fort belle exécution et attribuée à JEAN COUSIN.

Tableaux accomplis de tous les arts libéraux, de C. de Savigny, où sur le frontispice, cet auteur est représenté faisant hommage de son livre à Charles IX : cette belle et importante estampe est également regardée comme l'œuvre de JEAN COUSIN, à tort croyons-nous.

Si les deux siècles que nous venons de parcourir rapidement, accusent une floraison remarquable, il n'en est pas de même pour le XVIIe et pour le XVIIIe siècles : seuls, les Le Sueur et les Papillon figuraient à l'Exposition, à titre historique ; lorsque nous aurons encore cité CARON, BELBRULE, ECMAN, il faudra attendre au début du deuxième tiers du XIXe siècle, pour trouver une nouvelle floraison en France comme par ailleurs.

Après Paris, Lyon était représenté par une série

remarquable de laquelle nous extrayerons seulement : *Le Mirouer de Rédemption* (M. Hutz, 1479) ; *La Mer des histoires* (J. Du Pré, 1491) ; les éditions : d'Arnoullet, *Figures et portraits des villes les plus illustres d'Europe ;* de Guil. Roville, Les *Tétrastiques*, de Paul Jove, 1560 ; de Jean de Tournes, *La Metamorphose figurée*, 1547, *Emblemata*, d'André Alciat, 1547 ; de M. et G. Trechsel, la *Biblia*, 1538, renfermant le premier tirage des *Icones*, d'Holbein.

Enfin, quand nous aurons encore énuméré pour la France : La *Nacelle de St Pierre*, un des bois de *La Nef des fols*, de S. Brandt, bois tiré en deux tons au moyen d'une seconde planche intercalée ou encochée (partie supérieure de l'estampe) ; les impressions d'Annecy, Genève, Poitiers, Tours, Toul et Troyes, l'amateur connaîtra ce qu'il était indispensable de connaître pour comprendre toute l'importance de la réunion.....

Dans l'ordre adopté, c'était l'Italie qui suivait immédiatement, d'abord avec les photographies des célèbres bois de Ravenne ; puis avec un sujet allégorique supposé être *La Vertu défendant l'Innocence contre le Vice*, estampe fort précieuse dont le style a quelqu'analogie avec l'art florentin : sans nom, sans légende et sans date, cette estampe appartient à la fin du XVe siècle.

Une autre estampe du plein XVe siècle a attiré fortement l'attention des chercheurs et des curieux à l'École des Beaux-Arts ; datée de 1453 et offrant le profil de *Mona Lisa*, cette feuille prêtée par M. le baron Vitta, a soulevé de nombreuses objections quant à son authenticité ; l'aspect bizarre et d'apparence truquée de l'épreuve, la répétition manuscrite en quelque sorte inexplicable du nom du personnage, le monogramme en vedette du graveur présumé, une erreur capitale par dessus tout dans la forme des chiffres de la date — du moins en ce

qui concerne le 4 et le 5 — tout cela a paru sujet à caution ; le doute que nous soulevons ici sera-t-il certifié ou rectifié ? nous laissons ce soin à de plus compétents que nous, mais en espérant que ce point qui mérite à tous égards d'être élucidé, le sera d'ici peu.

L'un des panneaux les plus remarquables a été sans conteste celui consacré aux camaïeux ou clairs-obscurs italiens du XVIe siècle ; ce panneau a conquis la foule et cela se conçoit aisément : beaucoup d'amateurs et d'artistes les ignoraient et plus d'un a pensé à un parallèle non déplacé, si imprévu qu'il paraisse, avec les Japonais.....

Parmi ces clairs-obscurs, entre lesquels plusieurs comptaient jusqu'à trois ou cinq épreuves de coloration différente, il y a lieu de mettre hors de pair, le *Diogène*, d'UGO DA CARPI, d'une puissance et d'une énergie extraordinaires ; puis les autres planches du même graveur, celles d'ANDRÉA ANDREANI, tour à tour graveur ou éditeur, d'ANTONIO DA TRENTE, de BECCAFUMI, puis enfin des décadents, CORIOLAN, MORETTI, ZANETTI.

Signalons en passant, les *Noces de Cana*, d'après Véronèse, par l'anglais JACKSON en double épreuve, dont une d'essai, non terminée (Coll. de M. F. Bracquemond).

Comme pour l'École Française, l'École Italienne présentait une splendide réunion de livres, en majorité prêtés par M. le Prince d'Essling, et parmi lesquels il y a lieu de mettre en vedette :

De re militari, de R. Valturius (1472) ; *Vita e Fabulae Aesopi* (13 février 1485) ; *Biblia vulgare historiata* (Venise, 15 oct. 1490) ; *Prediche et revelationi*, de H. Savonarole, (1495).

Le profil de femme qui figure dans le *Opus de claris mulieribus* (Ferrare, L. Rosso, 1497), mérite une mention

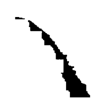
exceptionnelle ; ce profil d'une grande noblesse, d'un dessin des plus purs, d'une intelligence d'indication extraordinaire, est une de ces œuvres inoubliables et qu'on ne saurait trop admirer.

Dans l'ordre des dates voici : *Hypnerotomachia Poliphili* (1499) ; le *Quatriregio in terza rima vulgare* (26 juil. 1508) ; *Opus regale* (25 janv. 1507), avec une admirable effigie d'un duc de Ferrare.

Les *Epistole e Evangelii volgari...* (Venise 1512), contenant la seule estampe gravée en bois, par Marco-Antonio Raimondi : l'*Incrédulité de St Thomas*; le *Trivultias* et la *Beate Veronicae Vita* (1516-1518), avec de fort beaux bois attribués à Bernardino Luini ; *Imagines Mortis* (Venise, Valgrisi, 1546) ; avec les petits chefs-d'œuvre d'Hans Lutzelberger, d'après Holbein ; l'*Omnia fere communiter...* dont le frontispice : *St Jérôme dans un paysage*, est l'œuvre de Jean-Baptiste del Porto, dit le Maître a l'oiseau (1566), *Rapresentatione di santo Venantio* (1572) ; *Habiti antichi e moderni*, de Cesare Vecellio (1598), etc., etc.

L'Allemagne enfin, avec la Néerlande, terminait la première des trois sections principales, de beaucoup la plus importante.

Bien que fort riche en documents des plus précieux pour l'histoire de l'art aux XVe et XVIe siècles, l'Allemagne avait été représentée assez pauvrement, peu d'amateurs français possédant dans leurs cartons des œuvres réellement importantes de cette école et de ces temps éloignés, et des bonnes volontés témoignées d'abord d'Outre-Rhin ayant fait défaut au dernier moment. Quant nous aurons cité une variante du *St Christophe* de 1423, exécutée très probablement vers 1460 ; l'*Incrédulité de St Thomas*, petite pièce tirée au frotton, un *St Augustin*, nous arrivons immédiatement à



WOHLGEMUTH, avec deux planches extraites du « Schatzbehalter », puis à ALBERT DURER, auquel un panneau entier avait été consacré : on a pu admirer sans lassitude, du maître de Nuremberg, son superbe portrait d'*Ulrich Varnbuhler*, 1522, clair-obscur (Coll. Vever), celui de l'*Empereur Maximilien*, des planches extraites de la *Grande Passion*, de la *Vie de la Vierge*, de l'*Apocalypse*, puis enfin en *reproduction* hélas ! le fameux *Ehrenpforte* ou *Arc triomphal de l'Empereur Maximilien*, l'un des ouvrages capitaux de la gravure sur bois avec *Le Triomphe de l'Empereur Maximilien*, d'HANS BURGKMAIR qui, faute d'emplacement, n'avait pu être exposé. Autour de DURER, avaient été groupés WECHTLIN, dit Pilgrim, JACQUES DE STRASBOURG, HANS BALDUNG, dit Grun, LUCAS SUNDER, dit Cranach (*St Antoine transporté dans les airs*, 1506, *Le Jugement de Pâris*, 1508), (Coll. de M. le Bon d'Albenas). HANS SCHAUFELEIN, ALBERT ALTDORFER, H. S. BEHAM, etc. Entre les livres un xylographe allemand unique : *Planetarium* (circa 1450). (Coll. de M. le Pce d'Essling). — *Der heiligen Leben* (1471). *Esopi vita et fabulae* (vers 1473).

Passional das ist der heyligen Leben (Ant. Koberger, 1488).

Theuerdank, 1517, avec planches de BURGKMAIR. *Evangelica*, 1517, avec planches de SCHAUFELEIN.

De Optimo Reip. statu... de. Th. Morus, illustré par Holbein (1518) ; *Passio Christi*, de R. Philesius, s. d., ornée de bois par URSUS GRAF ; *Von erfindung der dingen* (1537), avec planches d'HANS SCHAUFELEIN ; *Typi in Apocalypsi Joannus depicti* (1539), planches d'H. S. BEHAM.

Catechismus for Gwalter Lynne, de Th. Cranmer (1548), avec des bois signés : HANS HOLBEN (sic).

Der heiligen XII (1549), avec planches de LUCAS CRANACH.

Biblische Figuren des Alten und Newen Testaments (1560), orné de planches de VIRGILE SOLIS.

Der Circkel und Richtschent... (1564), avec planches par HANS SEBALD LAUTENSACK.

Panoplia, de H. Schopper, avec bois gravés par JOST AMMAN, etc., etc.

Quant à la Néerlande, nous ne saurions passer sous silence : un *St Willebroud,* évêque d'Utrecht, toute petite pièce du XVe siècle, tirée en clair-obscur, et qui, par la date présumable (1470 ?) serait en quelque sorte le plus ancien camaïeu parvenu jusqu'à nous ; la Tentation de St Antoine, de JÉROME BOSCH (1522) et de laquelle se sont inspirés Téniers et Callot en un semblable sujet ; l'*Hercule tuant Cacus,* et surtout les *Paysages* d'une indication délicieuse, d'HENRI GOLTZIUS ; enfin le *Repos en Egypte,* le *Silène ivre,* l'*Hercule terrassant l'Envie* (Coll. de M. Scheikevitch), superbes bois de *Christoffel Jegher* d'après Rubens, et le *Philosophe au sablier,* bois exécuté avec infiniment d'esprit et accepté comme gravé par l'un des génies de l'art, REMBRANDT VAN RYN.

Dans la section des livres, la place nous manquant, signalons seulement la *Cronicke van Vlaenderen* (1531), renfermant des compositions dessinées par LUCAS DAMETZ, dit de Leyde.

Chez presque tous les peuples dont nous venons de passer en revue les œuvres transcendantes, les XVIIe et XVIIIe siècles n'ont rien ajouté de nouveau ou seulement de passable aux œuvres des siècles antérieurs, si nous exceptons REMBRANDT et JEGHER pourtant ; aussi arrivons-nous subitement et sans aucune apparence d'évolution même lente, de la fin du XVIe siècle aux années de début du XIXe siècle pendant lesquelles la gravure sur bois n'est toujours qu'un mythe, en France comme ailleurs ; pendant la Révolution et sous l'Empire com-

bien de noms? quatre ou cinq : Dugourc, Duplat, Benard, Rougon; mais de l'autre côté de la Manche, en Angleterre, un réveil de la gravure s'annonce et s'accentue bientôt fortement : Thomas et Jean Bewick ornent de charmantes vignettes des livres de *Fables* (1820-1823); un de leurs élèves probablement, John Thompson, vient alors en France, soit de sa propre initiative, soit qu'il fut appelé, et orne de ses œuvres le *Rabelais*, de Desoer (1820), la *Villéliade* (1827), et quelques *Fables de La Fontaine*, d'après les dessins de Monnier (1828).

Avec Thompson, quelques-uns de ses compatriotes touchent la terre de France et pour la plupart s'y implantent : Sears, Branston, Orrin Smith, Williams, Cowland, etc., travaillent côte à côte avec nos nationaux : Brévière, Porret, Cherrier, Lavoignat, les Lacoste, Verdeil; puis se forme le fameux atelier Andrew-Best-Leloir, auxquels viennent s'adjoindre dans la suite Hotelin et Regnier ; tous ces graveurs transcrivent les spirituels dessins ou croquis de Gigoux, Johannot, C. Nanteuil, Raffet, Daumier, Meissonier, Français, etc. C'est alors une renaissance complète, remarquable, qui débute avec le Gil Blas, de Gigoux, en 1835, pour continuer par le Don Quichotte, de Johannot, le Paul et Virginie, de Curmer, l'*Histoire de Napoléon*, de Norvins, illustrations de Raffet, le *Jérôme Paturôt*, de de Grandville, *La Pléïade*, les *Français peints par eux-mêmes* (Daumier, Gavarni, Monnier, Pauquet, etc.), les *Portes de fer*, le *Lazarille de Tormes*, les *Contes Rémois*, un bijou de Meissonier, et trente autres qu'il serait trop long d'énumérer; à l'Ecole des Beaux-Arts, on a pu admirer et dans des cadres et dans les livres eux-mêmes, ces derniers presque tous sur *papier de Chine* ! (Coll. de M. P. Gallimard), l'immense dépense

de talent qui a été faite pour ces petits riens spirituels, formant un ensemble des plus captivants et de chacun des ouvrages illustrés, créant un chef-d'œuvre. Cette brillante période de régénération connue sous le nom d'*époque romantique*, comptera toujours comme l'une des plus brillantes pour l'art de la gravure sur bois et lorsque plus de recul encore existera, on admirera davantage, s'il se peut, les productions de ce temps-là.

Incidemment se place ici l'un des maîtres de notre pays, J.-F. MILLET ,qui a gravé seul ou en compagnie de deux de ses frères, Jean-Baptiste et Pierre, quelques bois d'une facture et d'un caractère superbes : quatre d'entre eux avaient été exposés : La *Grande bergère assise*, *Femme vidant un seau* et *Deux Bêcheurs* (Coll. de M. Alexis Rouart) ; à ses côtés figurait ADRIEN LAVIEILLE qui a traduit avec beaucoup de talent diverses œuvres du maître de Barbizon, ainsi que de CHARLES JACQUE. En continuant notre route, nous nous trouvons bientôt en face d'un illustrateur exceptionnel, admirable, ingénieux et spirituel au possible, fécond et varié : Gustave Doré.

Un panneau — plus d'un panneau même — avait été réservé à son œuvre et cela n'a été que justice ; c'est ainsi qu'on a pu admirer et comparer ses productions absolument diverses, en passant des *Contes drôlatiques*, cette merveille, au *Voyage aux Pyrénées* dont des *fumés* délicieux avaient été exposés, du *Rabelais* au *Voyage en Espagne*, du *Don Quichotte* au *Juif-Errant*.

Il y a été constaté la *tenue* de la presque totalité des bois gravés d'après Doré, par PISAN, PANNEMAKER PÈRE, MAURAND, HILDIBRAND, PIAUD, ROUGET, *tenue* due à la fois et au talent des artistes qui le traduisaient et à la sévérité dont Doré fit plus d'une fois preuve, en ne

se gênant nullement d'obliger les graveurs précités à recommencer des planches ne répondant pas à ce qu'il en attendait.

Avec l'œuvre de Doré, le bois était entré d'ailleurs dans une nouvelle phase : au bois clair, net, incisif des *romantiques*, sorte de fac-simile docile du dessin tracé directement sur le bois, succédait la teinte et la belle taille, nouvelles nécessités de facture imposées au graveur par les dessins à reproduire souvent lavés d'encre de Chine et imparfaitement arrêtés dans les détails ; le talent des graveurs que nous venons de citer leur permit de produire en ce sens de fort belles planches, mais l'exemple de certains tours de force fut mal compris par plus d'un et c'est de ce moment que le bois, commençant à oublier les véritables principes qui font son mérite, séduit qu'il était par la nouveauté, s'est aventuré sur le chemin qui pouvait au besoin le perdre...

A la suite de Doré, signalons : *Monsieur, Madame et Bébé*, illustré par Edmond Morin, encore un artiste de talent, un peu oublié, puis les illustrations de Daniel Vierge, pour Hugo et Michelet.

Après les estampes de Clément Bellenger, d'après Lhermitte, d'Auguste Léveillé, d'après Rodin, et de Jules Robert, le graveur du *Billet de Banque*, nous entrons dans la section des artistes vivants, nous arrivons à nos jours.

La tradition, avons-nous dit plus haut, est, à cet instant précis, abandonnée ; complètement ? non ; même dans les époques les moins fécondes, il y a toujours au moins un maître qui relie le présent au passé ; dans le bois ce maître existe : c'est Auguste Lepère. Comme Fantin-Latour pour la lithographie, comme Gaillard pour le burin, comme Bracquemond pour l'eau-forte, Auguste Lepère est l'expression même du talent qui

définit un art dans ses qualités propres : pour s'en facilement convaincre, il n'y a eu qu'à jeter un regard sur les œuvres qu'il avait exposées au quai Malaquais : franchise de métier, intelligence de la couleur propre au bois, en dehors d'autres qualités plus générales et plus personnelles, que nous ne pouvons mettre en lumière à cette place, voilà ce qui découle de ses *Paysages parisiens* (pour Henri Beraldi), *Nantes en 1900* (Lotz-Brissonneau), de sa *Procession de la Fête-Dieu à Nantes*, un camaïeu fort beau, de son *Ève*, de Rodin, un petit chef-d'œuvre, etc.

Quelques autres artistes, parmi les graveurs originaux restés dans le bon chemin, sont également à citer : TONY BELTRAND, très épris des Japonais ainsi qu'on le constate dans ses *Bretonnes*, qui n'en demeurent pas moins de belles œuvres ; JEANNIOT, RIVIÈRE, VALLOTTON, PISSARRO, PERRICHON FILS, P.-E. COLIN, DELCOURT et surtout l'anglais WILLIAM NICHOLSON.

Enfin parmi les graveurs d'interprétation, STEPHANE PANNEMAKER, d'abord, dont la planche, d'après Gainsborough, est remarquable, et la *Baigneuse*, de Perrault, intéressante en raison des difficultés vaincues ; puis LANGEVAL (Appel aux armes, d'après Rodin), FRÉDÉRIC FLORIAN, A. PRUNAIRE (*La Dévideuse*, d'après F. Bonvin), EUGÈNE DÉTÉ, LÉON RUFFE, L. VAN DE PUT, PERRICHON PÈRE, GUSMAN, les collaborateurs de l'IMAGE, et d'autres encore que la place nous empêche de mentionner.

N'oublions pas de citer les superbes bois gravés en Allemagne par KRETSMAR, KAESEBERG, MULLER, VOGEL, d'après Menzel pour les *Généraux de Frédérick*, pour Frédérick-le-Grand, planches en tous points merveilleuses, *chefs-d'œuvre* en un mot et qui laissent loin derrière eux les estampes signées BREN D'AMOUR, CLOSS, HECHT, KNESING, et qui rappellent à s'y méprendre de

mauvaises *simili-gravures* tant la facture en est lourde, monotone et exempte de qualités artistiques.

La section japonaise, organisée par les soins de MM. Bing, Koechlin et Vever, n'a pas été un des moindres attraits de la manifestation de l'École des Beaux-Arts ; l'art si prenant, si délicat et d'une si fine sensualité des Japonais, a été très suivi et parfois plus compris que nos écoles anciennes, plus près cependant de nos coutumes, de nos goûts et de nos mœurs.

Les exemples, choisis d'ailleurs d'une façon fort judicieuse, donnaient un résumé complet de l'art oriental : l'École bouddhique était représentée par *Kwannon debout* et les *Cinq cents rakans*, pièce précieuse par sa date : 1693.

Ensuite venaient dans l'ordre chronologique : Maronobou (fin du XVIIe siècle), *Concert dans un Palais* ; Kiyomassou, *Diable rouge arrachant un bambou* ; Toyonobou, scène d'intérieur ; Harounobou, *Le Baiser*, œuvre délicieuse, Le Porteur d'Eventails ; Masonabou et sa célèbre *Rue de Yedo* ; Kiyomitsou ; Sharakou, Bustes d'Acteurs ; Hokousaï. *Femme au Parasol, le Soir, Promenade sous les torii* ; Outamaro, *Promenade de Courtisanes, la Toilette* ; Hiroshighé, Toyokouni, etc., etc.

Enfin, parmi les livres, le *Boutsou-setsou-jou-wo-Kyo* (ou autrement dit en français : Livre des Canons bouddhiques, relatifs aux dix Rois), daté de 1582 et regardé comme le premier livre à figures sur bois imprimé au Japon (Coll. de M. Vever) ; puis ceux nombreux contenant des œuvres d'Hishihava Moronobou, d'Hok'saï, Outamaro.

C'est avec cette brève excursion dans l'art japonais que nous terminons notre petite étude ; bien des lacunes vont y être constatées, des indications paraîtront manquer de

développement et des points sembleront insuffisamment définis ; nous osons espérer que les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* nous accorderont leur bienveillance et comprendront certaines omissions : en effet, comment faire tenir en quelques pages l'histoire de *cinq siècles de gravure sur bois ?*

LOYS DELTEIL.

CHRONIQUE

Palmes académiques. — A l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a nommé un certain nombre d'officiers de l'Instruction publique et d'officiers d'Académie ; parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique, nous citerons MM. R. de Delachenal, archiviste-paléographe, A. Decaunès-Duval, archiviste de la ville de Bordeaux et L. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire.

Académie française. — Parmi les nouveaux lauréats de l'Académie française, nous relevons avec plaisir le nom de notre collaborateur le R. P. Eugène Griselle, à qui a été attribuée, pour son *Bourdaloue*, une partie du prix Juteau-Duvignaux. Le P. Griselle prépare, depuis quelques années, une édition complète des œuvres du célèbre prédicateur et, dans une brochure qu'il vient de publier sous ce titre *Pourquoi rééditer Bourdaloue*, il explique les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre cette œuvre.

Un autre prix (prix Monthyon), bien justement mérité, est celui qui a été décerné à notre confrère M. Albert Cim, pour son intéressant ouvrage *Une bibliothèque*, dont nous avons rendu compte, il y a quelque temps, dans le *Bulletin*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Valois, archiviste honoraire, a été élu membre de cette Académie, en remplacement de M. Jules Girard, décédé.

Legs Faugère. — La Bibliothéque Mazarine vient d'entrer en possession du legs qui lui a été fait, il y a environ trois ans, par M. Faugère. *L'Echo de Paris,* du 13 mai 1902, donne au sujet de ce legs les renseignements très exacts suivants :

Les bibliothécaires de la Mazarine ont commencé immédiatement le catalogue de cette collection. Elle se compose d'abord de la série des œuvres de Pascal, en éditions diverses, dont quelques-unes sont fort rares. Elle comprend aussi quelques manuscrits assez peu importants d'ailleurs. On sait que la plupart des manuscrits de Pascal sont à la Bibliothèque Nationale.

Enfin, le fonds de la collection est composé de volumes sur la vie, les œuvres et l'époque de Pascal. M. Faugère, qui avait acquis une grande érudition sur le célèbre écrivain et savant, s'était entouré de tous les livres et documents relatifs à cette époque. Parmi ceux-ci, la Bibliothèque Mazarine a reçu l'un des manuscrits — on n'en connait que deux — de la docte « Histoire de Port-Royal » par Clémencet.

La collection Faugère contient encore d'autre pièces importantes qui seront incessamment cataloguées.

Hommage à M. Léopold Delisle. — Le bureau du Congrès International des Bibliothécaires vient d'adresser la circulaire suivante à tous les bibliothécaires de France et de l'Etranger :

MONSIEUR,

Au mois de novembre prochain, il y aura cinquante ans que M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, entrait à cette Bibliothèque en qualité d'attaché.

Si les bibliothécaires de tous les pays reconnaissent unanimement M. Léopold Delisle comme un de leurs maîtres incontestés, ils se rappellent aussi avec quel dévouement, avec quelle autorité il a présidé le Congrès international des bibliothécaires, tenu à Paris, au mois d'août 1900.

Désireux de participer à l'hommage qui va être rendu à M. Delisle à l'occasion de ce cinquantenaire, le Bureau du Congrès a pensé qu'il devait inviter à s'y associer, non seulement les membres de ce Congrès et tous les bibliothécaires en général, mais aussi tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont unis dans un même sentiment de vénération pour le savant administrateur de la Bibliothèque nationale.

Le Bureau du Congrès a donc décidé de faire paraître, pour le mois de novembre 1902, une bibliographie générale des ouvrages et des articles publiés par M. Léopold Delisle : la rédaction en a été confiée à M. Paul Lacombe, bibliophile parisien.

Nous proposons que tous ceux qui veulent contribuer à cet hommage prennent part à une souscription dont le produit sera affecté aux frais d'impression du volume. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 francs.

Cette manifestation de respectueuse sympathie ne pouvant avoir de valeur que par le nombre et les noms de ceux qui y participeront, la liste de tous les souscripteurs sera jointe au volume.

Il sera adressé gratuitement à chacun d'eux un exemplaire de la Bibliographie.

Si notre proposition vous agrée, nous vous demanderons de nous faire parvenir votre adhésion le plus promptement possible, afin de nous permettre d'inscrire votre nom sur la liste des souscripteurs.

Enfin, nous vous serions reconnaissants si vous vouliez bien donner communication de notre projet aux personnes qu'il pourrait intéresser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Bureau du Congrès international des bibliothécaires : *Les Vice-Présidents :* Emile PICOT, J. DENIKER ; *Le Secrétaire général ;* Henry MARTIN ; *Les Secrétaires :* Paul MARAIS, Charles MORTET ; *Le Trésorier :* J. COURAYE DU PARC.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Henry MARTIN, à la Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris (IVe).

Centenaire de Joseph Techener. — Les abonnés et les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* apprendront sans doute avec intérêt que le centenaire du fondateur de cette revue tombait le 30 mars dernier.

Né en 1802, à Orges (Haute-Marne), J. J. Techener, était le fils aîné d'un chirurgien aide-major, mort à Mayence, le 26 novembre 1813, à son retour de la campagne de Russie. En 1834, J. J. Techener, qui

était établi depuis 1827, place du Louvre, fonda le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* avec le concours de Charles Nodier, Aimé Martin, Paulin Paris, Silvestre de Sacy, G. Peignot, etc.

Depuis sa fondation, le *Bulletin* a paru sans interruption, formant ainsi la collection la plus considérable de documents bibliographiques.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'une table de cette Revue sera publiée par les soins de son directeur M. Georges Vicaire et paraîtra vers la fin de 1903.

Exposition des miniaturistes. — La septième exposition de la Société des miniaturistes et enlumineurs, dont notre sympathique confrère M. le baron de Claye est le président, s'est ouverte, le jeudi 22 mai, dans les salons du Cercle de la librairie et s'est close le 8 juin. Si le nombre des envois n'était pas considérable, il faut constater que les œuvres exposées étaient d'excellente qualité ; et le public des amateurs n'a pas manqué de visiter ce « petit Salon » où il a pu admirer de ravissantes aquarelles de Georges Rochegrosse, ayant servi à l'illustration de la magnifique édition de *Salammbô*, publiée par Ferroud, d'autres très belles aquarelles d'Adrien Moreau, Julien Le Blant ; des portraits de Mlle Rideau-Paulet, des gouaches de M. le capitaine Baille, une peinture sur ivoire de M. Fernand Paillet, etc., etc.

Nous adressons aux organisateurs de cette brillante exposition tous nos vifs compliments.

Exposition de reliures au Musée Galliera. — Le 21 mai, M. Escudier, président du Conseil municipal de Paris, a inauguré, en présence d'une assistance nombreuse de bibliophiles, de relieurs et de libraires, l'exposition de reliures modernes dont il faut féliciter M. Maurice Quentin-Bauchart d'avoir pris l'initiative. Grâce à lui, à M. Formentin, conservateur du Musée Galliera et à M. Henri Beraldi, président de la Société des Amis des Livres, qui l'ont secondé dans sa tâche, les amateurs de belles reliures ont pu admirer de nombreux et variés spécimens de cet art si délicat.

Dans notre prochaine livraison, nous publierons un compte rendu de cette intéressante manifestation artistique que M. Maurice Quentin-Bauchart à bien voulu, sur notre demande, se charger d'écrire pour nos lecteurs.

Monument d'Alphonse Daudet. — Le monument élevé par souscription à la mémoire d'Alphonse Daudet aux Champs-Elysées à été inauguré le 31 mai. Des discours ont été prononcés par MM. Abel Hermant, au nom de la Société des gens de lettres, Henry Havard, représentant le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Escudier, président du Conseil municipal, au nom de la ville de Paris, et de Selves, préfet de la Seine. Des vers de Frédéric

Mistral et de M. Lucien Paté ont été dits par M. Paul Mounet et Mlle Lara.

Le monument d'Alphonse Daudet est l'œuvre de M. René de Saint-Marceaux.

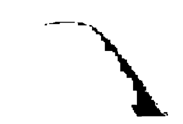
A la Maison des poètes. — M. Edmond Girard « ouvrier d'art et bibliophile » vient de publier le cinquième fascicule de ses *Cahiers d'un bibliophile*. Ce fascicule, très soigné comme tout ce qui sort de ses presses, contient *La mort de Senèque* (deuxième partie), tragédie par Tristan l'Hermite, dont M. Edmond Girard a collationné le texte sur les éditions de 1645, 1646 et 1647. Rappelons que cette intéressante publication, bien digne d'être encouragée, n'est tirée qu'à deux cents exemplaires.

En même temps, M. E. Girard a mis en circulation un charmant volume de vers, de notre érudit et sympathique confrère, M. Pierre Gauthiez, tour à tour historien, écrivain d'art et poète. Le *Bulletin du Bibliophile* ne rend pas habituellement compte des livres de poésies, qui ne rentrent pas dans son cadre, mais les vers de M. Pierre Gauthiez offrent, en plus de leur charme et de leur grâce délicate, un intérêt tout spécial à une catégorie de bibliophiles, aux collectionneurs d'ouvrages sur Paris. *Isle de France. Banlieue-Paris* est le titre de ce joli volume où les ballades fantaisistes alternent avec de fort beaux sonnets. Nous donnons d'autre part la justification du tirage de cet ouvrage.

Poésies royales. — La librairie Nilsson (Per Lamm, succr) vient d'éditer les poésies du prince Oscar Frederik actuellement S. M. Oscar II, roi de Suède et de Norvège. Ces poésies, écrites en suédois, ont été traduites en français par M. Magnus Synnestvedt ; c'est M. Jules Claretie, de l'Académie française, qui s'est chargé de présenter au public lettré les poésies du roi-poète et M. Sully Prudhomme, de l'Académie française, lauréat du prix Nobel, a écrit en tête un sonnet dédié à son royal confrère. L'ouvrage, édité avec luxe, est orné d'un portrait de S. M. le roi de Suède et de nombreuses illustrations de M. Auguste Hagborg.

Illustrations pour le théâtre de Molière. — Signalons à nos lecteurs une nouvelle suite destinée à illustrer les œuvres de Molière et que publie M. L. Digues, ancien directeur de la librairie des Bibliophiles (13, rue Lacépède), qui fut un des meilleurs collaborateurs de Jouaust.

Cette suite, reproduite par l'héliogravure sur le soriginaux de Louis Leloir, peut se joindre aux éditions de grand format ; elle se composera de trente planches, qui seront vendues séparément au fur et à mesure de leur terminaison au prix de 5 francs la planche sur papier vélin, 7 fr. 50 sur papier de Chine et 10 fr. sur papier du Japon. Déjà sont en vente : *L'Etourdi* — *Le Dépit amoureux* — *Les Pré-*



cieuses ridicules — Sganarelle — Tartuffe — Dom Garcie de Navarre — L'Ecole des Maris — L'Ecole des femmes. — Critiques de l'Ecole des femmes et *Les Facheux.*

Autographes. — M. Edmond Brébion vient de dresser la « Liste des Catalogues de ventes publiés par la maison Charavay aîné (Jacques, Etienne, Noël Charavay) » de 1843 à 1901. Ce travail bibliographique, qui a paru pour la première fois dans l'*Amateur d'autographes*, dirigé par M. Noël Charavay, vient d'être tiré à part à 50 exemplaires, tous sur papier de Hollande ; il rendra certainement service à bien des gens, travailleurs ou collectionneurs d'autant mieux qu'il est très consciencieusement établi et pourvu de diverses tables qui en facilitent l'usage : table des noms des collectionneurs, table des fac-similés contenus dans les catalo gues et table des principales pièces et des catalogues spéciaux.

La Genèse de Napoléon. — Parmi les nouveaux livres publiés sur Napoléon, il en est un qu'il convient de mentionner d'une façon toute particulière, c'est celui que M. J.-B. Marcaggi, l'érudit bibliothécaire d'Ajaccio, vient de publier à la librairie Perrin et Cie sous le titre de *La Genèse de Napoléon. Sa formation intellectuelle et morale jusqu'au siège de Toulon.*

L'ouvrage de M. J.-B. Marcaggi est divisé en quatre livres ; le premier est consacré à Napoléon *enfant;* dans le second, il nous montre *l'élève* du Collège d'Autun, de l'École royale de Brienne et de l'École militaire de Paris ; Bonaparte *officier d'artillerie*, lieutenant en second au régiment de La Fère, fait l'objet du troisième livre ; le quatrième est intitulé *La Révolution en Corse.*

L'excellent travail de M. J.-B. Marcaggi, où abondent les documents inédits, qui fourmille de faits et d'anecdotes, de renseignements précis et puisés à bonne source, est orné de deux portraits, l'un de Letizia Ramolino d'après Gérard (Hôtel de ville d'Ajaccio), l'autre de Bonaparte à Brienne, d'après la maquette de Rochet, conservée dans la collection du duc de Trévise, au musée de la même ville.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— HONORÉ DE BALZAC. — **La Femme de trente ans** Couverture illustrée et 35 compositions par A. Robaudi gravées au burin et à l'eau-forte par Henri Manesse. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot*, 5, 1902, gr. in-8 de 2 ff., 286 pp. et 1 f.

C'est la seconde fois que M. Léopold Carteret offre à ses clients une œuvre de Balzac, personne ne s'en plaindra; il serait même fort à souhaiter que d'autres romans de l'illustre écrivain — il n'y a que l'embarras du choix — fussent traités avec le luxe dont vient d'être entourée par le sympathique éditeur de la rue Drouot la *Femme de trente ans*. *La Maison-du-chat-qui-pelote*, précédemment publiée, ornée de gravures sur bois exécutées par M. Maurice Baud d'après les compositions de M. Dunki, est un charmant livre; la nouvelle publication sortie de l'officine de la rue Drouot est un gros morceau, un véritable morceau de résistance et qui dores et déjà a pris rang parmi les éditions les plus réussies de cette librairie.

A bien regarder ce livre, d'un format majestueux, d'une belle impression sur papiers choisis, vélin du Marais ou Japon, d'une excellente tenue générale, on songe inévitablement aux ouvrages éclos pendant la période romantique, à ceux bien entendu qui sont restés comme les spécimens du beau livre illustré du dix-neuvième siècle. La couverture, encadrée d'ornements au milieu desquels sont disposées de jolies petites vignettes, est d'une allure romantique nettement accusée et qui sied d'ailleurs à merveille à cette œuvre du maître.

La *Femme de trente ans* ne comporte pas de planches hors texte; les ravissantes compositions de M. Robaudi, traitées avec un grand souci de l'exactitude quant aux costumes, civils ou militaires, sont toutes intercalées dans le texte ou bien forment en-têtes et culs-de-lampe; l'illustration se compose, couverture non comprise, de trente-cinq vignettes, supérieurement gravées par M. Henri Manesse.

Si le roman de Balzac, maintes et maintes fois réimprimé en éditions modestes, a captivé l'attention de plusieurs générations, le plaisir est assurément doublé quand on le relit dans cette magistrale édition que vient de publier M. Carteret. L'esprit et les yeux y trouvent leur compte; et l'on est bien aise, tout en lisant, de trouver reproduites par l'image les scènes déjà si colorées de l'auteur de la *Comédie humaine*.

Le nouveau livre édité par le successeur de Conquet est de ceux qui n'ont pas besoin de la publicité des périodiques spéciaux; sa qualité suffit amplement à le recommander et les bibliophiles n'ont certes pas attendu, pour le placer sur les rayons de leur bibliothèque, l'avis de telle ou telle revue. En ce faisant, ils ont été bien avisés.

GEORGES VICAIRE.

— BARON ROGER PORTALIS. — Adélaïde Labille-Guiard (1749-1803). *Paris, imprimerie Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroi, 12,* 1902, gr. in-8 de 106 pp. et 1 f, blanc.

Il y a deux ans, M. le baron Roger Portalis remettait en pleine lumière l'intéressante figure, « complètement sombrée », suivant l'expression d'Edmond de Goncourt, de l'un des plus remarquables gouacheurs du XVIII[e] siècle, Claude Hoin, et restituait au peintre de *La Promenade du Parc* la place qu'il doit occuper au milieu des plus en renom de ses contemporains. Le délicat écrivain d'art accomplit aujourd'hui un nouvel acte de justice en faisant revivre avec éclat une autre figure d'artiste de la même époque, M[me] Guiard née Labille, la rivale de M[me] Vigée-Lebrun.

M. le baron Portalis établit, au début de son étude, entre ces deux femmes, d'un remarquable talent toutes deux, reçues le même jour membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 31 mai 1783, une comparaison dont, malgré l'européenne renommée de M[me] Lebrun, n'a pas à souffrir sa contemporaine; puis, il esquisse une intéressante biographie de M[lle] Labille, fille du mercier Labille, fournisseur de la Cour et de la ville, dont l'enseigne était « A la Toilette », rue neuve des Petits-Champs, et de Marie-Anne Saint-Martin, son épouse. Adélaïde Labille épousa en premières noces Nicolas Guiard, commis à la Recette générale du clergé de France, mais cette union fut loin d'être heureuse; M[me] Labille Guiard, la Révolution survenue, obtint le divorce et, quelques années plus tard, épousa André Vincent, peintre d'histoire et membre de

l'Institut, qui, de longue date, était l'intime conseiller de ses travaux.

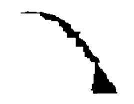
Si la partie biographique de cette attrayante étude est très documentée, M. le baron Portalis s'est principalement attaché à mettre en lumière le talent de cette remarquable artiste qui fut à la fois miniaturiste, pastelliste et peintre de portraits. Sauf celles que mentionnent les livrets des Salons, les œuvres de Mme Labille-Guiard étaient pour ainsi dire égarées et le hasard seul pouvait, dit l'écrivain, en faire retrouver la trace ; il faut croire que le hasard a merveilleusement servi l'auteur de *Fragonard*, car il nous décrit au cours de son travail, en dehors des peintures et pastels conservés dans les musées, un grand nombre d'œuvres que ses patientes et sagaces recherches lui ont permis de rencontrer dans des collections privées. Une liste des « Principaux ouvrages de Adèle Labille-Guiard » et des pièces justificatives terminent cette étude, ornée de quatre planches hors texte, dont trois reproduites par l'héliogravure. (Portraits de Mme Labille-Guiard et Mlles Capet et Rosemond, ses élèves, de Mme Elisabeth et de Madame la duchesse d'Aiguillon) et de nombreux dessins intercalés dans le texte.

G. V.

— JOHN GRAND-CARTERET. — L'Enseigne, son histoire, sa philosophie, ses particularités. Les Boutiques, les maisons, la rue, la réclame commerciale à Lyon. Croquis vivants de Gustave Girrane, estampes documentaires et pièces anciennes. *Librairie Dauphinoise, H. Falque et F. Perrin, Grenoble ; librairie Savoyarde, François Ducloz, Moutiers,* MCMII in-4 de 5 ff., XXVIII-466 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

M. John Grand-Carteret s'est fait une spécialité d'écrire l'histoire des mœurs françaises ou étrangères, politiques ou privées, envisagée au point de vue de l'image ; et, disons le de suite, il est passé maître en ce genre de publications ; nombreuses sont celles qu'il a déjà signées.

On sait que, sur l'initiative de M. Edouard Detaille, la ville de Paris s'occupe d'organiser un concours d'enseignes auquel seront invités à prendre part les peintres, les graveurs, les sculpteurs et les architectes. Ce concours, suivant le célèbre peintre militaire, est un moyen direct et pratique d'affiner l'instinct artistique du passant dans la rue et d'introduire l'art dans la démocratie. Dans une longue lettre, reproduite en fac-simile, qui ouvre l'ouvrage de M. John



Grand-Carteret, M. Detaille expose en détail ses idées sur ce que doit être l'art dans la rue.

L'auteur de la bibliographie des *Almanachs français* a été, en la circonstance, un devancier ; lisez sa « Préface-enseigne » et vous serez renseigné sur la question ; son nouveau livre est traité à la fois à un point de vue général et local, général puisqu'il étudie la philosophie et les particularités multiples de l'enseigne, local puisqu'il ne s'occupe ici que des enseignes de la ville de Lyon. M. John Grand-Carteret a d'ailleurs singulièrement élargi le sujet ; car il ne s'en est pas seulement tenu à l'étude des enseignes. anciennes ou modernes, de fer ou de bois, qui se balancent au vent au-dessus des hôtelleries ou des cabarets, des inscriptions placées sur les portes ou les vitrines des magasins ; il a joint, écrit-il, « à l'enseigne classique ce qui en est l'inévitable complément : l'*enseigne de papier*, c'est-à-dire la réclame commerciale ; l'*enseigne vivante*, c'est-à-dire les personnages de la rue, affichant en chaque ville des individualités distinctes ». Réduit à l'enseigne classique, l'ouvrage s'adressait plus spécialement à une certaine catégorie de lecteurs, ainsi élargi il intéresse non seulement les Lyonnais mais les nombreux collectionneurs qui réunissent, dans leurs portefeuilles, la petite estampe, autrement dit les cartes-adresses, les étiquettes ou les en-têtes de factures de marchands dont beaucoup sont signés par des artistes en renom. M. John Grand-Carteret a non seulement admis dans son beau livre ces charmants spécimens d'un art qui eut son apogée au XVIII[e] siècle, mais il a aussi donné asile à des cartes-réclames plus modestes qui, à défaut de mérite artistique, ont celui d'être rédigées de façon spirituelle ou tout simplement cocasse. L'auteur a été secondé dans sa tâche par l'obligeance d'amateurs qui lui ont libéralement ouvert leurs collections, tels MM. Léon Galle, président de la Société des Bibliophiles lyonnais, Félix Desvernay, administrateur de la Bibliothèque de Lyon, et M[lle] Céline Giraud, collectionneuse émérite, dont les recueils d'adresses, cartes et étiquettes lyonnaises passent pour n'avoir pas de pareils.

L'illustration *de l'Enseigne* est de deux sortes, l'une originale, l'autre de reproduction. C'est M. Gustave Girrane, dessinateur lyonnais de talent, qui, M. John Grand-Carteret le déclare très loyalement, eut l'idée-mère du livre; c'est à sa plume, fidèle et sincère, que sont dues toutes les vues de boutiques et de rues, tous les types, tous les croquis originaux répandus à profusion dans ce volume auquel les éditeurs, MM. H. Falque et F. Perrin, de Grenoble, François Ducloz, de Moutiers, ont donné tous leurs soins éclairés. Les illustrations de reproduction sont également fort nombreuses (145). Les croquis de Gustave Girrane au nombre de 246 se décomposent ainsi : 15 encadrements de chapitres, tirés en bistre ; 9 planches hors texte. coloriées ou sur fond teinté ; et 222 illustrations dans le texte.

Il faut aussi savoir gré à M. John Grand-Carteret d'avoir, à la fin de son très intéressant travail, bibliographié l'Enseigne ; cette bibliographie qui, bibliographiquement parlant, aurait sans doute pu être heureusement complétée par l'indication du nombre des pages de chacun des ouvrages cités, est établie par ville pour la France et par pays pour l'étranger : elle est suivie de table diverses qui facilitent les recherches et qui sont les suivantes : 1° Liste des artistes dont il a été reproduit des œuvres en ce volume ; 2° Table des villes autres que Lyon dont les enseignes sont citées ici ; 3° Table de quelques particularités relatives à Lyon et à l'enseigne ; 4° Table explicative des gravures et 5° Table sommaire des chapitres.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Bibliothèque nationale. — Département des manuscrits. — Catalogue des manuscrits français. Tome cinquième Ancien fonds : n°s 5526-6170. Préface de M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, publié par ordre du Gouvernement. *Paris, Firmin-Didot et Cie*, in-4 (15 fr.)

Publication terminée qui sera complétée ultérieurement par un index général alphabétique.

— Un Ancêtre de la gravure sur bois. Etude sur un xylographe taillé en Bourgogne vers 1370, par Henri Bouchot, conservateur du département des Estampes. *Paris, librairie centrale des Beaux Arts*, gr. in-4 (20 fr.)

— Liste des catalogues de ventes publiés par la maison Charavay aîné (Jacques, Etienne, Noël Charavay), 1843-1901, dressée par Edmond Brébion. *Paris, Noël Charavay*, in-8.

Tiré à 50 ex. sur pap. de Hollande dont 40 seulement mis dans le commerce (2 fr. 50).

— Bibliographie Napoléonienne, par F. Kircheisen. Collection de sources classées par ordre de matières. *Paris, librairie militaire R. Chapelot et Cie*, in-8 (6 fr.)

— Emile Bonnet. Sur un livre liturgique imprimé pour l'église de Maguelone en 1523. Avec deux fac-similés. *Montpellier, impr, Hamelin frères*, in-8.

— Emile Bonnet. Les Œuvres de l'historien montpelliérain Pierre Serres. *Montpellier, impr. Hamelin frères*, in-8.

Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* 2e série, vol. II.

— Inventaire méthodique de manuscrits conservés dans diverses bibliothèques privées (Bourges, Nevers, Orléans, Sens, etc.) par J.-B. Martin. *Paris, Emile Bouillon*, in-8.

Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1901.

— Manuel de l'amateur de livres du XIX[e] siècle (1801-1893). Éditions originales, ouvrages et périodiques illustrés. Romantiques. Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. Bibliothèques et collections diverses. Publications des sociétés de bibliophiles de Paris et des départements, etc., etc. par GEORGES VICAIRE. Avec une préface de Maurice Tourneux. *Paris, A. Rouquette*, gr. in-8.

La 13[e] fascicule vient de paraître. Publié à 10 fr. sur pap. vélin et à 20 fr. sur pap. de Hollande. Parmi les articles que ce fascicule contient nous citerons les articles relatifs à : *Lemoyne* (André), *Le Petit* (Jules), *Lépine* (Ernest), *Le Roux de Lincy*, *Le Sage*, *Lescure* (*de*), *Lesné*, Lettres du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, Lettres et les Arts (les), *Le Vavasseur* (Gustave), Littératures populaires (les), Livres d'heures, Livre (le) *Longnon* (Auguste), *Longus*, *Lorentz*, *Loti* (Pierre), *Louvet de Couvray*, *Mœterlinck* (Maurice), *Magny* (Olivier de), *Maistre* (Joseph et Xavier de) *Mallarmé* (Stéphane), *Mantz* (Paul), *Marguerite d'Angouleme*, *Margueritte* (Paul et Victor), *Marot* (Clément et Jean), *Martin* (Henri), *Marty-Laveaux*, etc.

Publications de luxe.

Librairie de la Collection des dix (*A. Romagnol, directeur*) :

— EMILE ZOLA. L'Attaque du moulin. Compositions de Emile Boutigny, gravées en couleurs par Faivre et Decisy, gr. in-8.

Il a été tiré : 20 ex. sur pap. du Japon vieux, avec 4 états des planches et la décomposition des couleurs d'une planche, à 400 fr. (*souscrits*); 20 ex. sur pap. de Chine avec les mêmes états, à 350 fr. ; 20 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec les mêmes états, à 350 fr.; 45 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec 3 états des planches et la décomposition des couleurs d'une planche, à 250 fr. ; 20 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec 2 états des planches et la décomposition des couleurs d'une planche à 125 fr. (*souscrits*); et 175 ex. sur pap. vélin d'Arches, à 50 fr. (*souscrits*). Il a été tiré un ex. unique comprenant les dessins originaux, tous les états des planches, les bons à tirer, etc. (*vendu*); et 50 suites sur pap. de Chine des gravures sur bois, à 50 fr.

Chez H. Piazza et C[ie] :

— Rabia el Kouloub ou Le Printemps des cœurs. Trois légendes orientales recueillies par Sliman-ben-Ibrahim, illustrées de 60 compositions en couleurs et or par E. Dinet. In-8 jésus.

Tiré à 10 ex. (n[os] 1 à 10) sur pap. du Japon, contenant une aquarelle originale de l'artiste, un état en couleur sur Japon mince et un état en noir (*souscrits*); 30 ex. (n[os] 11 à 40) sur pap. du Japon, avec un état en noir (*souscrits*) ; et 260 ex. (n[os] 41 à 300) sur pap. à la cuve (150 fr.)

Publications diverses.

— PAUL BOURGET, de l'Académie française. — L'Etape, roman, *Paris, Plon-Nourrit et C[ie]*, in-16 (3 fr. 50)

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Chine (n[os] 1 à 30) à 15 fr. ;

20 ex. sur pap. du Japon (nos 31 à 50) à 15 fr. ; et 100 ex. sur pap. de Hollande (nos 51 à 150) à 7 fr.

— André Bonnefons. — Un Allié de Napoléon. Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand-duc de Varsovie 1763-1827, d'après les Archives du Ministère des Affaires étrangères et du royaume de Saxe. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 carré (7 fr. 50).

— W.-G. Aston. — Littérature japonaise. Traduction de Henry D. Davray. *Paris, Armand Colin*, in-8 écu (5 fr.)

— Willy. — Claudine en ménage. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr.50).

Il a été tiré, en outre, 19 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 17) et 3 ex. sur pap. de Chine marqués A. B. C.

— Vte de Reiset. — Souvenirs du lieutenant-général Vicomte de Reiset 1814-1836, publiés par son petit-fils. Avec un portrait en héliogravure. Tome III et dernier. *Paris, Calmann-Lévy*, in-8 (7 fr. 50)

— Augustin Filon. — La Caricature en Angleterre. Illustrée de 8 photographies. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— H. Taine, sa vie et sa correspondance. Correspondance de jeunesse 1847-1853. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Ernest Renan. — Lettres du Séminaire. *Paris, Calmann-Lévy*, gr. in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.) et 10 ex. sur pap. du Japon (30 fr.)

— Meilhac et Halévy, de l'Académie française. — Théâtre. Tome VII. Le Prince. — Les Brigands. — La Roussotte. — Carmen. *Paris, Calmann-Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 50), à 12 fr. 50 et 25 ex. sur papier de Chine (nos 1 à 25) à 20 fr.

— A. Dry. — Reims en 1814 pendant l'invasion. Vingt gravures hors texte et trois cartes. Préface de M, Henry Houssaye, de l'Académie française. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (10 fr.)

— Urbain Mengin. — L'Italie des Romantiques. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.)

— Victor du Bled. La Société française du XVIe siècle au XXe siècle. Triosième série. XVIIe siècle. Les Diplomates. — Les grandes Dames de la Fronde. — La Cour. — Les Courtisans. — Les Favoris. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Le P. DIDON. — **Lettres à un ami. Avec un portrait en héliogravure et des reproductions.** *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (3 fr. 50.)

— MARIUS FONTANE. — **Histoire universelle. Tome XII. L'Europe.** *Paris, A. Lemerre*, in-8 (7 fr. 50).

— PIERRE GAUTHIEZ. — **Isle-de-France. — Banlieue-Paris.** *Paris. en la maison des poètes*, pet. in-8.

Tiré à 10 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 10 à 10 fr. et à 340 ex. sur papier alfa (nos 11 à 350) à 3 fr.

— FRANCISQUE ALLOMBERT. — **Sous l'épreuve, roman.** *Paris, Ernest Flammarion*, in-8 (3 fr. 50).

— PIERRE DE SÉGUR. — **Le Maréchal de Luxembourg et le Prince d'Orange 1668-1678. Avec un portrait en héliogravure et une carte.** *Paris, Calmann Lévy*, gr. in-8 (7 fr. 50).

— LUCIE FÉLIX-FAURE. — **Les Femmes dans l'œuvre de Dante.** *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. numérotés sur pap. de Hollande (8 fr.).

— GASTON MAUGRAS. — **Le Duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps. Avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure.** *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— **Poésies du prince Oscar Frederik actuellement OSCAR II, roi de de Suède et de Norvège, traduites du suédois par Magnus Synnestvedt, illustrées par Auguste Hagborg. Sonnet de Sully Prudhomme, de l'Académie française. Préface de Jules Claretie, de l'Académie française.** *Paris, Per Lamm*, in-8 (fr.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon.

— JULES DE GAULTIER. — **Le Bovarysme.** *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— PHILOMNESTE SENIOR, bibliophile bordelois. — **Un livre inconnu attribuable à Montaigne. Réponse à un bibliophile anglais, avec fac-similés.** *Paris, Henri Leclerc et Bordeaux, chez tous les libraires*, in-12 (2 fr.).

MÉMOIRE HISTORIQUE

ET DÉTAILLÉ POUR LA CONNAISSANCE EXACTE DES AUTEURS QUI ONT TRAVAILLÉ AU MERCURE DE FRANCE, DES VOLUMES SIMPLES ET EXTRAORDINAIRES QUI COMPOSENT LA COLLECTION DE CET OUVRAGE, QUI A COMMENCÉ EN L'ANNÉE 1672 ET QUI SE CONTINUE ENCORE EN LA PRÉSENTE ANNÉE 1761.

La Bibliographie complète et détaillée du *Mercure* n'a pas encore été faite ; quant à l'utilité qu'elle pourrait présenter, il n'est point nécessaire de la faire ressortir.

On consultera avec fruit au sujet du *Mercure*, de ses collections, de sa Bibliographie, principalement les ouvrages suivants :

— (Camusat) *Histoire critique des Journaux*. Amsterdam, Bernard, 1734, 2 vol. in-12.

— (Secousse) Catalogue des Livres de la Bibliothèque de M. Secousse. Paris, Barrois, 1755, in-8.

— (Durey de Noinville). *Dissertation sur les Bibliothèques*. Paris, Chaubert, 1758, in-12.

— (Anonyme). *Mémoire historique sur le Mercure de France*, dans le Mercure de France dédié au Roi. Paris, Chaubert. Mai 1760, pp. 127 et suiv.

— *Bibliothèque Impériale. — Département des Imprimés. Catalogue de l'Histoire de France*. T. IV. Paris, Didot, 1857, in-4, pp. 350 et suiv.

— Hatin. *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859, 8 vol. pet. in-8.

— Hatin. *Bibliographie historique et critique de la Presse périodique française*. Paris, Didot, 1866. gr. in-8.

— Guigard. *Indicateur du Mercure de France*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, in-8.

— (Picot). *Catalogue des Livres composant la Bibliothèque de feu M. le Baron James de Rothschild.* T. III. Paris, Damascène Morgand, 1893, gr. in-8, n° 2524.

A cette courte liste pourraient s'adjoindre de nombreux ouvrages de Bibliographie, de Biographie et d'Histoire littéraire qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Le travail que publie aujourd'hui le « Bulletin du Bibliophile » viendra s'ajouter utilement aux publications ci-dessus citées, comme une nouvelle contribution aux Matériaux pour servir à la Bibliographie du *Mercure*.

Il est extrait d'un manuscrit anonyme appartenant à la Bibliothèque de l'Opéra (1 vol. in-12 ; n° 7676) intitulé :

MÉMOIRE HISTORIQUE ET DÉTAILLÉ, POUR LA CONNAISSANCE EXACTE DES AUTEURS QUI ONT TRAVAILLÉ AU MERCURE DE FRANCE, DES VOLUMES SIMPLES ET EXTRAORDINAIRES QUI COMPOSENT LA COLLECTION DE CET OUVRAGE, QUI A COMMENCÉ EN L'ANNÉE 1672 ET QUI SE CONTINUE ENCORE EN LA PRÉSENTE ANNÉE 1761.

Sur un des feuillets de garde du volume est écrite la note suivante :

Le travail de l'auteur se termine à l'année 1760. Mais il a été continué par un autre jusqu'en 1780.

Ce manuscrit est divisé en trois parties : La 1re partie seule est publiée ici, comme seule intéressant directement la Bibliographie du *Mercure*.

La 2e partie a pour titre a pour titre :

Naissances, Mariages, Morts, des Princes et Princesses de France ; avec les Cérémonies observées à leurs Baptêmes et leurs Funérailles, la durée des différents Deuils dont il est fait mention dans le Mercure de France depuis son origine en 1672 jusqu'à présent 1761.

La 3e partie s'intitule ;

Extrait du Journal historique de ce qui s'est passé de-

puis la maladie de Louis XIV jusqu'au jour de son service à Saint-Denis, etc.

Ce petit volume a appartenu au savant A.-A. Barbier et figure sous le nº 1642 du Catalogue des livres de sa Bibliothèque (Paris, Barrois, 1828, in-8). Signalé par Hatin dans sa *Bibliographie de la Presse*, p. 27, il a été retrouvé par M. Nuitter chez un libraire de Paris et donné à la Bibliothèque de l'Opéra par son généreux fondateur.

M. Beaume, collaborateur et ami de M. Nuitter, et son légataire universel, doit être particulièrement remercié ici de l'intérêt qu'il a témoigné au sujet de ce manuscrit.

M. Malherbe, successeur à la Bibliothèque de l'Opéra, de M. Nuitter, dont il continue les traditions généreuses, a facilité avec la plus entière bonne grâce la publication de cet opuscule.

M. Georges Vicaire, qui dirige aujourd'hui le « Bulletin du Bibliophile » avec autant d'érudition que de goût, a bien voulu donner asile à ce travail dans son précieux recueil. Qu'il reçoive ici le faible tribut d'une amitié sincère.

G. C.

Vigneux (Seine-et-Oise), 1er juillet 1902.



TABLE
DES MATIÈRES

* **Chapitre ajouté par le second auteur du manuscrit. N. de l'E.**



PRÉFACE HISTORIQUE

SUR LES AUTEURS QUI ONT TRAVAILLÉ AU *MERCURE DE FRANCE.*

Jean Donneau, Ecuyer, sieur de Visé, né à Paris en 1640, est le premier auteur du *Mercure Galant* dont il obtint le privilège le 15 février 1672 et dont il fit paraître le premier volume la même année. Les 2e, 3e et 4e volumes parurent en 1673, les 5e et 6e en 1674, et cet ouvrage fut suspendu jusqu'en 1677 que l'auteur le reprit sous ce titre : *Le Nouveau Mercure Galant*; il n'en parut que dix volumes cette année, dont le premier est pour les trois premiers mois, le deuxième pour le mois d'Avril et depuis chaque mois a eu son volume.

Au mois de Janvier 1678 l'auteur commença à ajouter un volume qu'il intitula *Extraordinaire du Mercure Galant,* et a continué d'en donner un volume régulièrement tous les quartiers, jusques et compris celui d'Octobre 1685 qui est le 32e et dernier *Extraordinaire.*

Le célèbre Thomas Corneille travailla à cet ouvrage vers 1690. La Bruyère, p. 156 de ses *Caractères*, edition d'Amsterdam, parle avec mépris du *Mercure* de M. de Visé qui lui répondit avec esprit dans le volume de Juin 1693.

Louis XIV lui avait accordé une pension de 500 écus et un logement aux galeries du Louvre, où

il mourut le 8 Juillet 1710, après avoir donné au public depuis 1672 jusques et compris le mois de Mai 1710, quatre cent quatre volumes ou mois de *Relations*, et d'*Extraordinaires* quatre vingt huit volumes; en tout 492. Mr de la Roque n'en compte que 483 dans son avertissement qui est à la tête de son *Mercure* de Janvier 1732. Mais après les plus exactes recherches, j'ai trouvé les 492 volumes ci-dessus, qu'il sera aisé de vérifier par l'Etat qu'on verra après cette préface.

Le Sr Charles Rivière Dufresny, poëte français né à Paris en 1648, Valet de Chambre de Louis XIV, Contrôleur de ses Jardins, obtint le privilège qui est à la fin de son premier volume le 31 août 1710, et a continué le *Mercure galant* depuis le mois de Juin de cette année jusqu'au mois d'Avril 1714 inclusivement. Les mois de Juin, Juillet et Août sont réunis dans un seul volume, ceux de Septembre et d'Octobre pareillement. Les mois suivants ont eu chacun leur volume comme l'auteur en avait averti p. 359 de son *Mercure* de Septembre et d'Octobre.

Il mourut le 6 octobre 1724 âgé de 76 ans selon le *Mercure* du dit mois où il est parlé de sa personne et de ses ouvrages depuis la page 2261 jusqu'à 2266.

Le Sr Lefevre de Fontenay auquel Dufresny céda son privilège a continué cet ouvrage sous ce titre : *Nouveau Mercure Galant* depuis le mois de Mai 1714 jusqu'au mois d'Octobre 1716 inclusivement, qui est la fin du *Mercure Galant*.

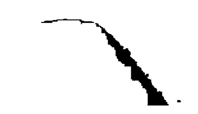
Les mois de Novembre et de Décembre de cette dite année n'ont point paru.

Le Sr François Buchet obtint le privilège le 19 Janvier 1717 et fit paraître son premier volume au mois de Janvier de cette dite année qu'il intitula : *Le Nouveau Mercure*. Depuis ce mois il l'a donné régulièrement jusques et compris le mois de Mai 1721 où il mourut.

Après sa mort le privilège de cet ouvrage fut demandé par les Srs Dufresny, de la Roque et Fuzelier qui l'obtinrent par lettres données à Paris le 3 de juillet 1721, et que l'on trouve au commencement de leur premier volume qui a pour titre le *Mercure* de Juin et de Juillet 1721.

Les Srs Dufresny et Fuzelier étaient protégés par Madame la princesse de Conty Douairière. Mr de la Roque était seulement soutenu par le Sr Dufresny auquel il avait promis une rétribution pour l'associer au privilège du *Mercure*. Le Sr Fuzelier ne s'opposa point à ses prétentions. Ces trois auteurs s'accordèrent et dans un acte passé entre eux, il est dit que les survivants hériteraient de la part du prédécédé. Le Sr Dufresny mourut le 6 octobre 1724. Alors le Sr de la Roque sollicita de nouveau et obtint par brevet du 17 octobre 1724 et lettres patentes données en conséquence le 9 novembre suivant, un nouveau privilège pour composer exclusivement à tout autre le *Mercure de France* et se contenta d'offrir à M. Fuzelier qui était exclus par ce dernier privilège, une pension qu'il lui a payée très exactement.

Le Sr Antoine de la Roque, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de l'Ordre royal



et militaire de St Louis, était fils d'un négociant de Marseille et de l'Académie de la même ville.

Jean de la Roque son frère, Associé de la même Académie. travailla seul selon les uns à la composition du *Mercure de France* jusqu'à la mort d'Antoine de la Roque, arrivée à Paris le 3 octobre 1744, à l'exception néanmoins de quelques articles de Théâtre qui étaient de feu M. l'abbé Pellegrin, et ceux qui concernent les faits généalogiques qui ont été longtemps dressés par feu M. Lehoux de Lavau. Selon les autres, les deux frères travaillèrent ensemble. Jean de la Roque mourut à Paris le 28 décembre 1745, comme il est dit au deuxième volume du mois de Décembre du *Mercure de France* de la dite année. (Voyez aussi pour la quantité des volumes qu'Antoine de la Roque a donnée au public le *Mercure* du mois d'Octobre 1744, p. 2357.)

On voit pour la première fois au mois de Janvier 1724 le titre de *Mercure de France dedié au Roi*, lequel a toujours subsisté depuis.

Le Sr Louis Fuzelier dont on a parlé ci-dessus et Charles Antoine le Clerc de la Bruere succédèrent au Sr de la Roque par Brevet du Roi donné au camp devant Fribourg le 31 octobre 1744, et en vertu d'un privilège daté à Paris le 13 novembre de ladite année. Ces deux actes sont insérés à la fin du volume de Décembre suivant. Ils publièrent leur premier volume au mois de Novembre à la tête duquel est leur Epitre dédicatoire au Roi et leur Préface.

Louis Fuzelier, poëte français, né à Paris en 1668, y mourut le 19 septembre 1752. Il avait déjà

travaillé pendant trois ans au *Mercure de France* avec Mrs Dufresny et de la Roque, depuis le mois de Juin et de Juillet 1721 jusqu'au mois de Novembre 1724 que le Sr de la Roque y travailla seul ou avec son frère, comme il est dit ci-dessus.

Charles Antoine le Clerc de la Bruere, né à Paris, obtint avec Mr Fuzelier par le crédit de M. de Maurepas, ministre d'Etat, le privilège du *Mercure*. Il suivit en 1749 M. le duc de Nivernois, ambassadeur à Rome, en qualité de Secrétaire d'Ambassade, où, resté seul chargé des affaires de France pendant l'absence de ce Seigneur, il y mourut selon le *Mer*- de Novembre 1754, p. 210, le 18 septembre de la même année après avoir rempli toutes les fonctions à Rome. Après la mort du Sr Fuzelier il eut seul le privilege de cet ouvrage.

Suivant l'avis qui est au commencement du second volume de Juin 1748, Mr de la Bruère a cessé de travailler au *Mercure* et M. de Clèves Darnicourt donne Juillet et Août de la dite année.

Selon celui du mois de Septembre suivant, Mr Rémond de Ste-Albine s'occupe de ce soin jusques et compris le premier volume de Juin 1750. On peut voir à ce sujet l'avertissement dudit Sr Rémond de Ste-Albine au mois de May 1750, p. 212, et la note du dit auteur au premier volume de Juin de ladite année, p. 214, temps auquel M. l'Abbé Raynal se charge de cet ouvrage comme il en avertit au commencement du volume de Juillet 1750, et le continue jusqu'au mois de Décembre 1754 inclusivement où il dit, p. 215 du dit volume, que les

infirmités de feu M. Fuzelier et l'absence de feu M. de la Bruere ayant fait qu'il se soit chargé seul de cet ouvrage pendant quatre ans et demi, il passe par brevet à M. de Boissy.

Le S[r] Louis de Boissy, né à Vic en Carladez en Auvergne, poëte français et de l'Académie française donne son premier volume le premier Janvier 1755, et a continué cet ouvrage jusqu'au mois d'Avril 1758 inclusivement qu'il est mort le 19, agé de 63 ans. (Voyez à son sujet le *Mercure* de Juin 1758, p. 210.) Les mois suivants Mai, Juin et les deux volumes de Juillet ont été donnés au public par son neveu.

Le S[r] Marmontel, né à Bort en Limousin, connu par quelques tragédies et autres pièces, obtint le privilège après la mort du S[r] de Boissy et donna son premier volume au mois d'Août 1758. Il a continué cet ouvrage jusqu'au 2 Janvier 1760 inclusivement.

Une certaine parodie de la première scène du second acte de la tragedie de *Cinna* de Pierre Corneille qui parut dans le public manuscrite au commencement du mois de décembre 1759 sur M. le Duc d'Aumont, M. le Comte d'Argental et Le Kain, acteur de la Comédie Française, lui fut assez vraisemblablement attribuée puisqu'il fut mis à la Bastille vers la fin du même mois, où il resta douze jours environ et que le privilège du *Mercure* lui fut ôté. On lui a cependant conservé 3000 livres de pension sur cet ouvrage. On voit sa protestation contre cette parodie à la page 199 du deuxième

volume de Janvier 1760 qui est le dernier de sa façon.

* Le S[r] de la Place, né à Calais, auteur de quelques pièces, succède par brevet au sieur Marmontel et a donné son premier volume au mois de Février 1760 et son dernier volume au mois de Juin 1768.

Le S[r] Lacombe, libraire à Paris, auteur connu par quelques ouvrages, succède à M. de la Place par brevet du. . . . . et donne son premier volume au mois de Juillet 1768. (Voyez l'Avertissement qui est en tête du premier volume de Juillet, lequel est intitulé *Mercure de France dédié au Roi par une Société de gens de Lettres* avec cette Epigraphe *Mobilitate Viget*), et a continué jusques et compris le mois de Mai 1778, qu'il fit une banqueroute qui passait un demi million (Voyez les *Nouvelles à la main* des 13 Mai, 20 et 23 Juin et 31 Juillet 1778).

Panckoucke, autre libraire à Paris, succède par brevet à Lacombe et donne le *Mercure de France dedié au Roi par une Société de gens de lettres, contenant le journal politique des principaux événemens de toutes les Cours*, et sans Epigraphe, au mois de Juin 1778.

Dans l'avis qui est à la tête de ce premier volume, il annonce que M[rs] de Fontenelle, Daubenton, Macquer et Bucquet, les Abbés Remy, Beaudeau, les S[rs] Guyot, Suard, de la Harpe, Imbert, Dorat, Berquin, d'Alembert, Marmontel, le M[is] de Condorcet,

* Continuation de la Préface par le second auteur du manuscrit.
N. de l'E.

doivent y travailler, et qu'à l'avenir cet ouvrage paraitra par cahiers, les 5, 15, et 25 de chaque mois.

Nouvel Avis de Panckoucke du 10 Juillet 1779 qui annonce à la tête de ce *Mercure* qu'il paraitra à l'avenir le samedi de chaque semaine augmenté de 64 feuilles par an, et que la souscription pour Paris sera de 30 livres au lieu de 24 comme ci-devant.

(Voyez au sujet de ce *Nouvel Avis,* une lettre à M. l'Abbé Grosier insérée dans son *Journal de littérature, des sciences* &a année 1779, No 19, tome 4, p. 57, in-12. C'est une critique fort joliment faite du *Mercure de France* et surtout de l'augmentation de 6 livres insérée dans le *Nouvel Avis* du 10 Juillet 1779).

Au *Journal politique de Bruxelles* joint au *Mercure* du Samedi 27 Novembre 1779, il y a là, *pour la première fois*, un *Supplément*, imprimé sur une petite feuille du même format, qui n'a que 2 pages; id. au *Journal* des 4, 11, 18, 25 Décembre ; ce qui fait 5 *Suppléments* pour ces deux mois. Ces petits *Suppléments* sont datés au bas de la première page comme le cahier du *Mercure* qu'ils accompagnent. Ainsi ces 5 *Suppléments* sont des 27 Novembre, 4, 11, 18, 25 Décembre 1779.

(*A suivre*).

LES BRIDEN

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

A TROYES ET A CHAUMONT

La famille Briden (1) est d'origine absolument locale ; elle s'est développée depuis des siècles dans la région nord-ouest de la banlieue troyenne, sur le territoire des communes de Saint-Martin-ès-Vignes (annexé à la ville en 1856), de la Chapelle-Saint-Luc et de Barberey, où elle est encore aujourd'hui en pleine vitalité. Attachée pour la plus grande partie à la culture de la terre, elle a aussi fourni des imprimeurs à notre cité, des ecclésiastiques au diocèse, et maintenant encore elle a pour représentant à Troyes M. Désiré Briden, statuaire, auteur de bustes appréciés, des bas-reliefs si bien mouvementés du Monument des Enfants de l'Aube, des sculptures de plusieurs édifices troyens et des statues du Monument des Bienfaiteurs de la Ville de Troyes.

*
* *

L'ancêtre de la lignée dont suit l'historique était un sieur Nicolas Briden, époux de Claude Boutard (2), sur lequel nous avons peu de renseignements. Il eut deux garçons, *Edme (I)* et *Claude*, ainsi que deux filles. Ces quatre enfants se partagèrent en 1621 une portion de maison et des terres sises sur les finages de Saint-Mar-

(1) Ce nom est souvent orthographié « Bridain » dans les pièces manuscrites ; on trouve aussi, mais moins souvent, « Bridin ».

(2) Un Blaise Boutard fut imprimeur et libraire à Troyes ; son existence y est constatée de 1580 à 1620, mais de ses rares impressions les seules qui soient datées sont de 1601. Il demeurait dans la rue Notre-Dame, *aux Heures dorées*.

tin, la Chapelle-Saint-Luc et Barberey. La situation de ces propriétés, indique l'origine de leurs possesseurs.

Nous ne savons pas quel était l'aîné des deux frères ; il semble toutefois que ce fut Edme, car il est le plus anciennement cité et il mourut longtemps avant Claude.

EDME (I) BRIDEN, fils de Nicolas Briden et de Claude Boutard, était libraire dès 1592 (1). Avec sa femme Thiennette (ou Estiennette) Hardy, il vendit le 10 mai 1594 la moitié d'une maison située dans la rue de Colaverdey (Reg. Tartel).

Les époux Briden-Hardy possédaient encore à Troyes, à Saint-Martin, à Origny, d'autres immeubles dont ils se défirent peu à peu (2).

De mentions relevées aux Archives municipales par M. Louis Le Clert, il résulte qu'Edme Briden était qualifié « imprimeur » en 1595 (F. 274). Ses impressions connues, peu nombreuses, vont de 1600 à 1627. On y trouve quelques ouvrages ascétiques populaires et des tragédies qui préparaient les voies de la Bibliothèque Bleue.

Il prêta aussi son nom pour une édition de l'*Histoire et discovrs av vray du siège qui fvt mis devant la ville d'Orleans par les Angloys...*, de Léon Tripault, et qui, imprimée par Saturnin Hottot, à Orléans, en 1621, fut, par un changement de la mention bibliographique, attribuée à des éditeurs de différentes villes (3).

La même année, il entreprit l'impression de l'*Histoire*

(1) Arch. de l'Aube, 19 G, 23 reg. : A Edme Briden, libraire, pour deux missels...

(2) Dans un de ces actes de vente, ils eurent pour co-partie un sieur Nicolas Cruce (?), libraire à Troyes, avec Jacqueline Hardy, sa femme (Reg. Tartel).

(3) P. Lanéry d'Arc, *Bibliographie... des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc*, p. 390.

de Jeanne d'Arc, suivie de l'*Histoire du siège* et des *Antiquités de la Ville d'Orléans ;* des exemplaires portent son nom sur le titre, d'autres celui de Louis Foucault, à Orléans, mais les deux ont à la fin cette mention : « Achevé d'imprimer le 15 juillet 1622 en la maison d'Edme Briden à Troyes (1). » Une planche qui s'y trouve est signée de Thomassin, graveur originaire de cette ville.

Il devait exister, entre orléanais et troyens, une entente pour la production en commun de ces publications de bonne vente. Claude Briden et Joachim Briden, comme on le verra plus loin, en avaient aussi à leur nom.

Edme Briden était d'ailleurs un entrepreneur; il n'a pas imprimé lui-même tout ce qui porte son nom. Le 4 mars 1622, il confie à Claude (II) Vatard, imprimeur à Troyes (2), une fonte de caractère cicéro, pesant 182 livres, afin de travailler pour lui jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste (Min. Chastel).

Edme (I) Briden demeurait dans la rue Notre-Dame, *Au Nom de Jésus*. Le 16 octobre 1629, « marchand libraire », il donne à loyer à son neveu Blaise Briden, aussi libraire (Voir plus loin), une maison composée de boutique, chambre basse et chambre haute, située rue Notre-Dame et tenant à la porte et cour de l'hôtellerie de l'*Image Saint-Laurent* (3), à raison de 66 livres par

(1) Lanéry d'Arc, *loc. cit.*, p. 392 ; — Léopold Delisle, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1881, p. 495.

(2) Des Vatard furent imprimeurs à Troyes de 1594 à 1622 au moins ; il y en eut dans plusieurs autres villes (Voir notre étude sur *les Oudot*, p. 9).

(3) On sait par les censiers, dépouillés par M. Le Clert, que cette hôtellerie, au lieu d'exister sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôtel du même nom (n° 11 de la rue), était alors plus au couchant, au numéro 35 actuel, où se trouve l'hôtel *du Commerce*.

an (Min. Tripault). Ce même immeuble fut vendu par sa veuve, moyennant 750 livres, le 23 août 1635, à Bonaventure Faictot, marchand cartier (Min. Thevignon). C'était sans doute sa maison d'habitation et il est probable qu'en la louant à Blaise Briden il lui céda le fonds de librairie qu'elle abritait.

Il fut délégué de sa communauté aux assemblées municipales de la Saint-Barnabé 1601 et de Pâques 1629.

Il eut entre autres enfants : en 1602, Jeanne, épouse de Jacques (I) Oudot, puis de Léger (II) Charbonnet (1), tous deux imprimeurs; *Joachim* en 1607, *Edme* en 1609.

Edme (I) Briden existait encore le 10 mai 1634, date à laquelle il vendit une portion de la maison des *Trois-Escus* (2); sa mort doit donc être placée entre le 10 mai 1634 et le 23 août 1635.

Claude Briden, frère de Edme (I), était marié dès le commencement du XVII[e] siècle (3) à Catherine Charbonnet, sans doute fille de Léger (I) Charbonnet, imprimeur. Il en eut au moins sept enfants de 1602 à 1618; quatre seulement lui survécurent, dont deux garçons : *Blaise* et *Edme*.

Il représenta les imprimeurs et libraires à l'assemblée de la Saint-Barnabé, en 1603.

Il habitait en 1623, dans la rue du Temple, une maison qui avait été brûlée lors de l'incendie de 1524 et

(1) Des Charbonnet furent imprimeurs et libraires à Troyes environ de 1580 à 1668.

(2) L'enseigne des *Trois Ecus* avait abrité l'imprimerie de François Trumeau au siècle précédent. L'immeuble qui la portait était situé, d'après M. Corrard de Breban, à l'angle au levant des rues Notre-Dame (n° 9 actuel) et de la Petite-Tannerie. Les Adenet, autre famille d'imprimeurs, demeuraient dans la maison qui faisait l'angle opposé et les Oudot tout à côté des Adenet.

(3) M. E. Socard, le confondant avec son propre fils, le dit à tort né le 31 août 1603 (*les Almanachs...*, p. 85).

portait pour enseigne *Aux Trois Pucelles* (Censier de Saint-Urbain, comm. de M. L. Le Clert). En 1630, une de ses impressions lui donne pour enseigne *A la Grande Bible,* plus convenable pour la profession et pour la clientèle.

Claude Briden possédait plusieurs autres maisons ou parties de maisons : dans la Grande-Tannerie (1622), dans la rue du Bois (1635), au coin de « l'aire de Saint-Pierre » (1644), dans la Petite-Tannerie (1645), ainsi que des terres et des vignes au Mesnil-Vallon (achetées en 1633-1634), à Vannes, à Torvilliers et à Saint-Martin. Sa situation prospère lui permit de donner 1000 livres de dot à son fils Blaise et 1200 livres à celle de ses filles qui épousa Louis Vynot, tabellion (4 novembre 1635, Min. Tripault.)

Les ouvrages de fonds imprimés par lui sont excessivement rares ; trois numéros seulement nous sont connus bibliographiquement : une Histoire de Notre-Dame de Liesse (1618), *l'Amour divin* (1621) et le *Recueil général des qvaquets de l'accouchée* (1630). Mais nous savons par des contrats notariés qu'il publiait aussi des Heures pour divers diocèses. Le 15 septembre 1622, Guillaume de Letin, imprimeur à Troyes (1), et Catherine Charbonnet, femme de Claude Briden, « aussi marchand imprimeur et libraire à Troyes », se faisant fort pour son mari, afin de mettre fin aux procès mus entre eux en la prévôté, « tant pour raison de la taxe que ledit de Letin prétendoit estre faicte de certains dépens par luy obtenus allencontre dudit Briden que pour les dommages et intérests que ledit Briden prétendoit contre ledit de Letin faulte par luy d'avoir dument faict et parfaict

(1) Guillaume de Letin fut imprimeur à Troyes dès 1615 et jusqu'à 1644 au moins.

un cours d'Heures usage de Troyes que ledit de Letin avoit cy-devant marchandé d'imprimer pour ledit Briden », conviennent qu'ils seront mutuellement quittes moyennant 32 sous en argent et 4 rames 1/2 de papier imprimé en Almanachs pour 1623, que de Letin reçoit des la femme Briden (Min. Thevignon).

Le 20 juin 1635 fut signé un autre marché par lequel Blaise Simonnet, marchand libraire et imprimeur à Autun (1), promet de fournir à Claude Briden, marchand libraire à Troyes, avec qui il venait d'avoir certains démêlés, 1500 Heures in-12, en lettre de petit-canon (1200 à l'usage de Reims et le reste en Office de la Vierge), à raison de 4 livres par rame pour le rouge et noir et 3 livres pour le noir. Ce travail, livrable dans un an, était payable en marchandises de librairie. Il est spécifié que les contractants payeront réciproquement la voiture qu'ils recevront l'un de l'autre. (Min. Tripault.)

Tout ceci donne à penser que Claude Briden devait fréquenter les foires de Reims, où nous savons que se rendait en 1701 son petit-fils Gabriel Briden.

Une édition de l'*Histoire et discours du siège d'Orléans*, de Léon Tripault, porta aussi son nom avec la date 1621 (2). On a vu que son frère Edme en publia une la même année.

Le 23 janvier 1623, Claude Briden vendait à Jean Oudot le jeune « plusieurs histoires en bois, cuivre, plomb et autres, servans à imprimer romans » ; il les tenait lui-même de Claude Vatard.

(1) Blaise Simonnot, époux de Nicolle Nérat, était imprimeur à Troyes en 1629 et en 1631 ; en 1634 il l'était à Autun, où on le trouve encore trente ans après. Un de ses fils, nommé François, fut reçu imprimeur et libraire à Beaune en 1658.

(2) Lanéry d'Arc, *op. cit.*, p. 390.

Claude Briden fut aussi un propagateur très actif des Almanachs et Prédictions qui étaient au XVII[e] siècle une branche importante du commerce troyen. On en connaît un, notamment, pour l'année 1629, placard imprimé en rouge et en noir, qui figurait les 36 cris populaires de Troyes à cette époque, et on lui en attribue aussi un autre de 1632, représentant l'entrée de Louis XIII à Troyes en 1629 et dont le nom d'imprimeur, déchiré, est suivi des mots : « imprimeur en taille-douce » (1).

Mais ses Almanachs les plus nombreux sont ceux à prédictions. Il employa surtout comme rédacteur de ces ouvrages le compagnon imprimeur et mathématicien Pierre Patris, dit de Larrivey, neveu de l'auteur des *Comédies facétieuses*, et il s'associa pour les mettre au jour avec son confrère Jean Oudot le jeune. Celui-ci avait acquis dès le 24 juillet 1620, pour six années (1621-1626), le droit de reproduire des copies d'Almanachs faites soi-disant par l'oncle de Patris, « nommé ci-devant Claude Morel (2) ». Le 11 octobre 1621, Briden acquiert le privilège exclusif de Centuries composées par ledit Claude Morel, et deux accords passés entre lui et Jean Oudot, les 15 décembre 1621 et 9 janvier 1623, garantissent leurs droits réciproques. Briden acquit ensuite de l'astrologue, par contrats des 9 janvier 1625 et 26 octobre 1628, le privilège royal que celui-ci avait obtenu ; il en céda, le 19 juin 1630, la jouissance pour l'étendue du ressort du Parlement de Rouen à Louis

(1) E. Socard, *les Almanachs*..., p. 85. Ces pièces sont des reproductions médiocres de calendriers parisiens.

(2) La personnalité des différents personnages troyens qui ont porté le nom de Larrivey n'est pas encore bien établie, non plus que l'origine de l'auteur des *Comédies*. Nous avons relevé à ce sujet plusieurs indications contradictoires qui donneront lieu prochainement à une *Question bibliographique*.

Dumesgnil, imprimeur en cette ville (1). Voici le texte de cet intéressant contrat :

« Du dixneufiesme jour de juin mil six cens trente après midy en l'estude de Tripault notaire.

« Furent présens honorable homme Claude Briden marchand libraire et imprimeur dem[t] à Troyes ayant pouvoir par privilège spécial obtenu de sa Maiesté par M[e] Pierre de la Rivey duquel ledict Briden a le droit par contracts du neuf[me] janvier mil six cens vingt cinq et vingt six[me] octobre mil six cens vingt huict d'imprimer faire imprimer vendre et débiter au royaulme de France les almanachs composés par ledict m[e] Pierre de la Rivey mathématicien dem[t] à Troyes d'une part et Louis du Mesgnil marchand libraire et imprimeur dem[t] à Rouen d'aultre lesquelles parties recongnurent avoir faict les traictés et accordz qui s'ensuivent c'est à sçavoir que ledict Briden a permis et permet audict du Mesgnil acceptant suivant le pouvoir qu'il en a par ledict privilège d'imprimer faire vendre et débiter lesdicts almanachs en l'estendue du ressort du Parlement de Rouen seulement suivant la coppie qui luy sera envoyée par chacun an par ledict Briden le jour de feste S[t] Jehan Baptiste pour jouir de ladicte permission d'imprimer faire imprimer vendre et débiter lesdicts almanachs par ledict du Mesgnil à compter de l'année prochaine mil six cens trente un jusque en l'annee mil six cens quarante la première coppie duquel almanach por ladicte année prochaine mil six cens trente un ledict du Mesgnil a confessé avoir eue et receue dudict Briden ainsi qu'il a dict et s'en contente et sans que ledict du Mesgnil puisse communiquer ladicte permission cy dessus

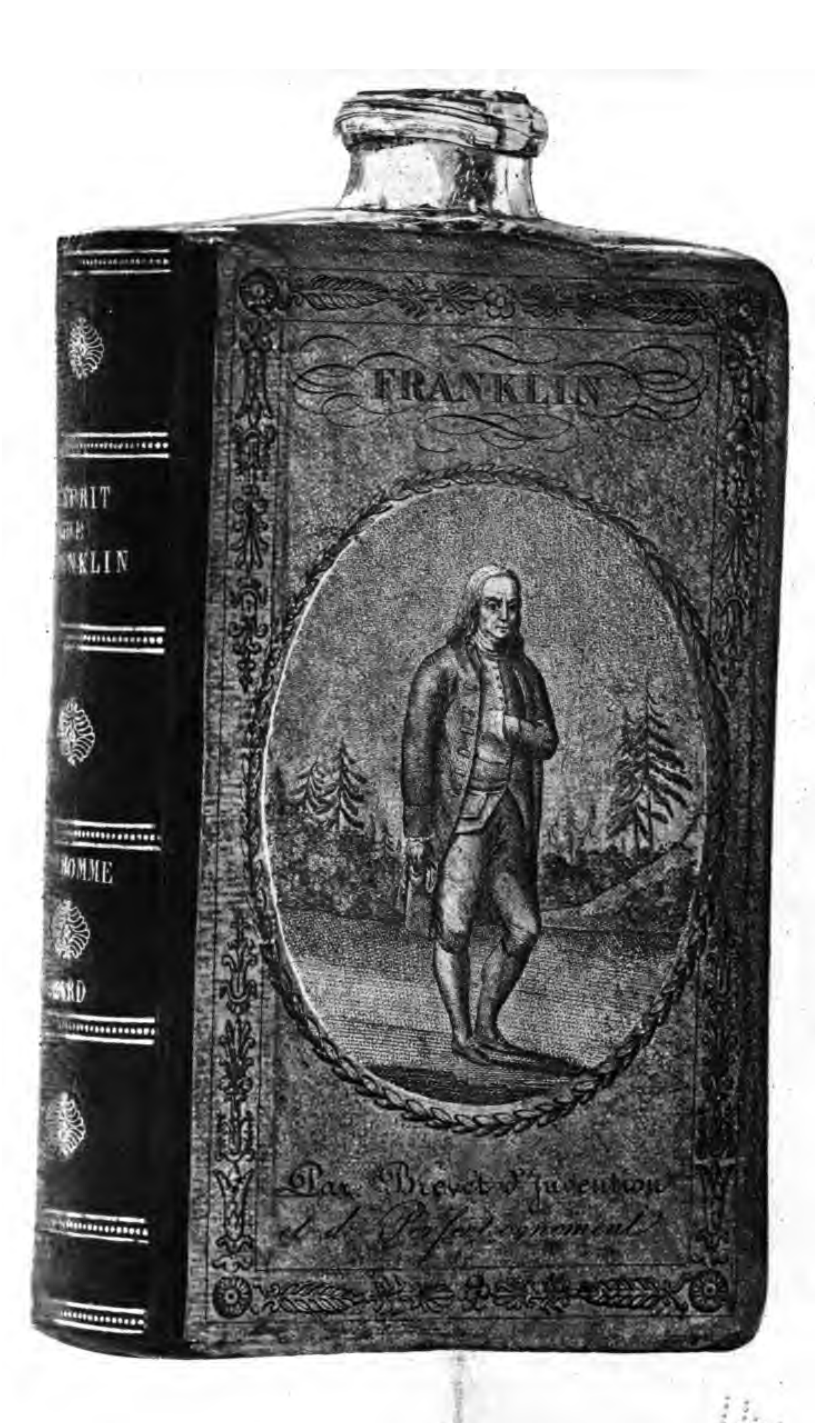
(1) Voir notre *Note sur les Astrologues troyens* (*Bull. du Bibl.*, 15 janvier 1897).

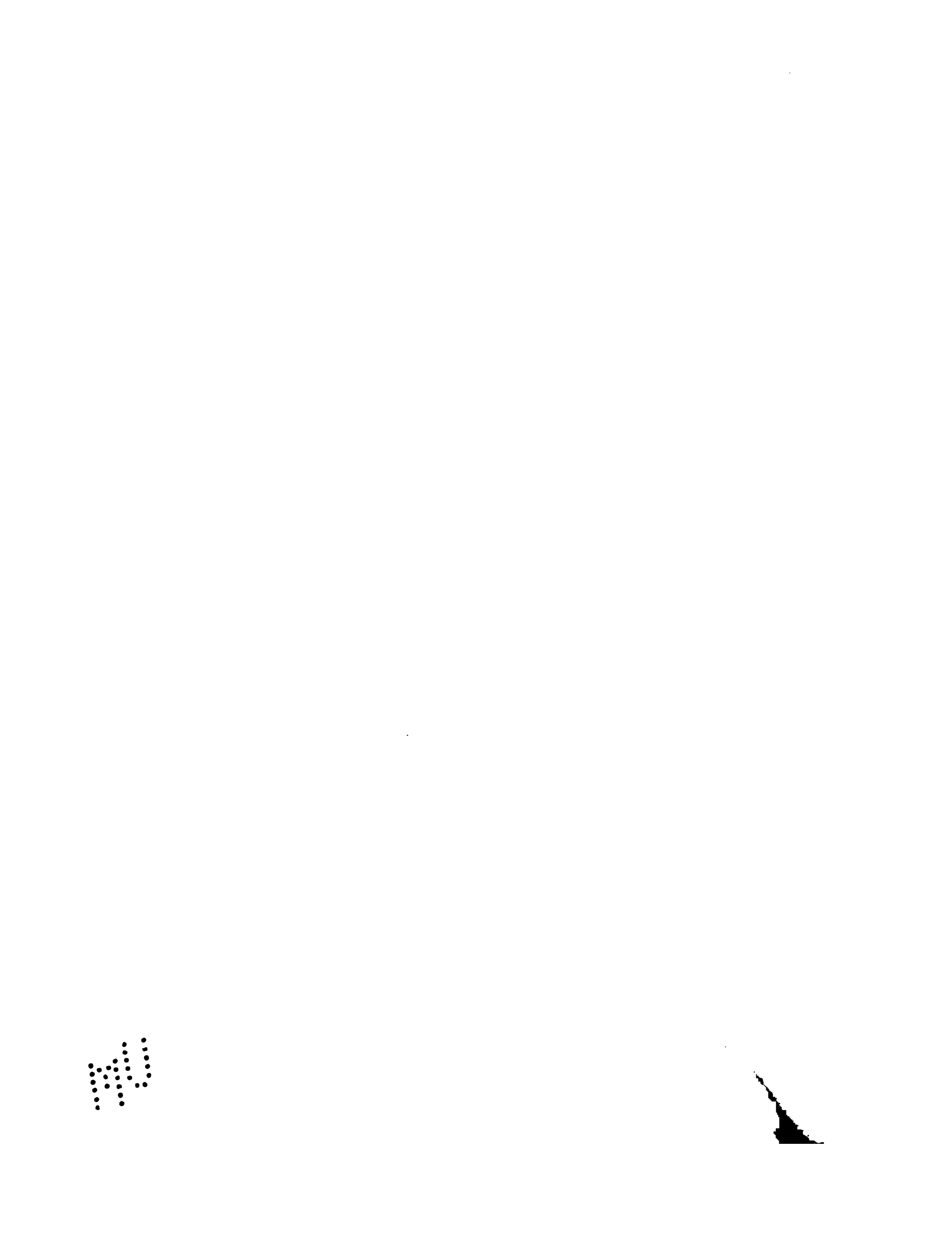
à qui que ce soit demeurant dans l'estendue dudict ressort du Parlement de Rouen moyennant la somme de soixante livres que ledict du Mesgnil promet et sera tenu en rendre et payer audict Briden en sa maison audict Troyes en marchandises de librairie au prix courant par chacune desdites années le jour de feste St Jehan Baptiste dont le premier terme escherra audict jour St Jehan Baptiste prochain et ainsi continuer..... ». Signé : Claude Briden, Dumesgnil, Morange, Tripault.

Ces privilèges donnaient lieu, de la part de certains confrères, à des empiétements suivis de poursuites dont un écho nous est parvenu par un accord du 20 juin 1635, par lequel Claude Briden, marchand libraire à Troyes, consent à se départir de l'instance ouverte à sa requête contre Blaise Simonnot, marchand libraire à Autuun, qui avait imprimé, fait vendre et débiter des Almanachs sous le nom de Pierre de la Rivey, dont Briden a le privilège. Sur le point d'entrer à ce sujet en un grand procès où Simonnot aurait succombé, Briden consent à retirer sa plainte et Simonnot promet de ne plus recommencer. — Le même jour, ils concluent un marché d'ouvrage (Min. Tripault).

Claude Briden doit être mort à la fin de 1648 ou au commencement de 1649 ; le 15 février de cette dernière année, ses fils et ses gendres passèrent marché avec Nicolas et Gaspard les Vaulthiers, sculpteurs à Troyes, pour lui faire une épitaphe en lettres d'or gravées sur pierre de Tonnerre, avec ornements, enchâssements, peinture et dorure, à poser dans l'église Saint-Jean de Troyes, au prix de 24 livres (Min. Chastel) ; l'année suivante, ils vendaient une maison située dans la rue du Temple, tenant à celle des enfants de Sainton, cartier (*Ibid.*)

(*A suivre*) LOUIS MORIN.


FRANKLIN
Par Brevet d'Invention
et de Perfectionnement



RELIURES-BOUTEILLE

Les travaux laborieux des savants, les notices longuement et patiemment compilées par des chercheurs infatigables, toujours très intéressants à consulter mais parfois aussi quelque peu arides pour le plus grand nombre, ne doivent pas exclure, ce me semble, de temps à autre un peu de gaieté, d'autant plus que cette gaieté touche à la bibliophilie par ses attaches bibliopégistiques.

Je demande donc au lecteur, la permission de rompre momentanément l'austérité qui lui plait tant dans cette revue, et d'y faire diversion pendant quelques instants en essayant de l'intéresser en l'amusant.

Il s'agit de reliure, d'une reliure toute spéciale, fort *goûtée* par ceux qui s'en sont servi ou s'en servent peut-être encore. Dire qu'ils n'ont adopté que ce seul et même genre serait hardi, et plus d'un qui en fait usage pourrait nous garder rancune.

Par le fac-simile que nous donnons ici, on pourra se rendre compte de la pièce qui fait l'objet de notre originale communication. C'est une bouteille (1) en verre ayant la forme d'un litre, avec dos rond et gouttière en creux, ainsi que cela existe dans une reliure véritable ; le dos couvert en maroquin grain long est orné de filets, de fleurons et des titres poussés en or. Dans le deuxième entre-nerfs du dos, on lit comme titre : ESPRIT DE FRANKLIN et dans le quatrième : LE BONHOMME RICHARD. Les côtés tenant la place des plats d'une vraie reliure, sont en papier de couleur avec une bordure imprimée en noir, au centre de chaque

(1) Collect. Edmond Engelmann.

plat, dans un ovale de feuille de laurier, est collée une lithographie représentant le portrait de Franklin se promenant dans un paysage. Au dessus de cet ovale, on lit en lettres romaines : FRANKLIN, et dessous en ronde et bâtarde : *Par Brevet d'invention et de perfectionnement.*

Le second plat a la même disposition décorative que le premier ; seulement, le portrait de Franklin est remplacé par un garde national en costume de cuisinier, coiffé d'un bonnet de police, et épluchant des pommes de terre. Derrière lui, se trouve un alambic distillant de l'esprit, au mur, sont pendus le sac, la giberne et le schako du garde. En haut de l'ovale on lit : Fremy frères Bottrel et Cie ; en bas : à Chalonnes-sur-Loire près Angers.

Les tranches des trois côtés sont le verre au naturel ; celle qui est en tête est agrémentée d'un goulot qui se fermait avec un bouchon à émeri.

Ce genre de curiosité fut inventé par la maison Fremy frères Bottrel et Cie, distillateurs à Chalonnes-sur-Loire, pour faciliter la vente de leurs produits ; et la création date de 1846, époque où cette sorte de flacon fut mis en vente et annoncé par une circulaire spéciale. La maison fut fondée en 1816. Il existe plusieurs modèles de décoration de ces livres-bouteilles dans des formats différents.

Celui dont nous donnons ici le spécimen, se rapporte plutôt au format in-12 qu'à l'in-8 ; il y en a eu aussi de format in-32. Mais remarquons que cette maison avait à peu près adopté comme titre général et par allusion au contenu, le mot ESPRIT ; de même qu'il y avait l'esprit de Franklin, il y avait l'esprit de J.-J. Rousseau, de Voltaire et autres. Les vignettes des centres étaient également variées. Sur un format in-12, ayant



pour titre : *La Prisonnière et le Chevalier*, le motif du centre nous montre assis dans un intérieur, un Chevalier attirant à lui une femme qui doit être la prisonnière ; au-dessous se trouvent les vers suivants :

Ils ne redoutaient rien, ni verroux ni geoliers
Ils protégeaient le faible et leur gentille dame :
Ah ! Plus d'un infortuné aujourd'hui les réclame
Un regret pour les Chevaliers.

Sur le second côté d'un de ces objets, nous voyons par la mention suivante : *Ed. Dulac rue des Jeuneurs nº 8*, que cette fabrique avait un représentant à Paris.

Est-ce la vogue causée par l'originalité de ces flacons qui engagea la maison Fremy à appliquer de diverses façons ce principe de Reliure-Bouteille ; nous devons le supposer, car elle avait établi, pour sa clientèle désireuse d'avoir un objet plus coquet, des petites bibliothèques composées de deux et de quatre pièces, renfermées dans une sorte de cabinet en bronze ayant la forme d'une chapelle.

Celle dont nous donnons ici la reproduction (1), renferme quatre livres-bouteilles sur lesquels on a mis des titres tout à fait de circonstance : L'AMOUR DIVIN. — L'ÉPREUVE DU CARACTÈRE. — L'ABSTINENCE EN DÉFAUT. — L'OUBLI DU PASSÉ.

Nous nous trouvons ici en face d'objets plus soignés ; sur les tranches est collé un papier doré avec des rayures estampées dans le sens des feuillets ; les flacons sont de chaque côté munis d'un carton, et le tout est recouvert de peau estampée à froid et en relief, comme les reliures exécutées à l'époque de la Restauration.

Ce petit meuble d'une construction et d'une ornementation très gracieuse, s'ouvre par le haut, en enlevant

(1) Collection Léon Gruel.

complètement la toiture. Le socle et le toit sont de la couleur du bronze florentin, tandis que le reste de l'édicule est en bronze doré.

A l'intérieur, les quatre petits flacons sont placés l'un à côté de l'autre avec une seule séparation mobile au milieu. Un des larges côtés, ainsi que l'indique le spécimen ci-contre, laisse voir le dos des volumes par des ouvertures pratiquées dans le dessin architectural. Ces dos sont ornés de titres, de filets et de fers composés poussés en or. Cet objet est aussi curieux qu'élégant et le style gothique de la Restauration dont il est composé est d'un très joli effet.

Je me suis laissé dire que ce genre de volume était autrefois très apprécié par les curés de village, qui pouvaient ainsi, quand ils recevaient des confrères, extraire de leur bibliothèque théologique, « un ou plusieurs de ces *recueils d'esprit* et réserver à leurs visiteurs une surprise aussi délectable qu'honnête. » Ceci soit dit en passant, car nous ne voudrions pas être accusé de médisance. Quoi qu'il en soit, l'idée de ces reliures est originale et vaut la peine d'être mentionnée.

La Vignette (1) réduite qui termine cette si hardie communication pour des gens sérieux, est prise sur une pièce qui devait être une des toutes premières fabriquées ; car elle nous montre l'inventeur-promoteur de ces livres-bouteilles présentant un exemplaire de sa collection à une dame assise dans un salon. Cette scène est curieuse tant par l'expression donnée aux personnages que par leur costume de l'époque.

LÉON GRUEL.

(1) Collection Léon Gruel.



LA RELIURE MODERNE

AU MUSÉE GALLIERA

L'Exposition de la reliure moderne qui vient de prendre fin au musée Galliera, a été sans contredit un très gros succès, une véritable révélation, d'autant plus intéressante que rien jusqu'à présent n'avait été tenté dans cet ordre d'idée.

Le musée Galliera, avec son cadre délicieux, se prêtait merveilleusement à cette exhibition ; sa grande salle, aménagée avec infiniment de goût, tendue de superbes tapisseries, agrémentée de plantes vertes et de fleurs, où se dissimulaient à demi des marbres de prix, ressemblait, non à un vestibule de musée, mais à un véritable salon. On s'y sentait à l'aise, en quelque sorte, pour mieux causer des belles œuvres exposées ; et cette intimité semblait pour le visiteur un charme de plus.

Le Parisien connaissait peu avant ces dernières années le Musée Galliera, ce bijou d'architecture dans le goût de la Renaissance, situé aux confins du XVIe arrondissement, à deux pas du Trocadéro.

Dans son intéressant ouvrage sur les « Musées de Paris », M. Pierre Despatys, aujourd'hui conservateur-adjoint au musée Cernuschi, décrit en ces termes le musée qui nous occupe :

« L'entrée de la rue Pierre-Charron donne sur une sorte de voûte où aboutissent deux galeries en plein air et semi-circulaires reliant le bâtiment principal. La cour d'entrée mène à un large perron sur lequel s'ouvre une énorme baie vitrée qui forme l'un des côtés du vesti-

bule. Au milieu de ce dernier et dans le panneau du fond, une porte conduit à la grande salle largement construite et tenant toute la hauteur du bâtiment. Le plafond en verre laisse tomber une lumière diffuse et le tout est aménagé pour l'exposition et la mise en valeur des tableaux. Deux portes au fond donnent accès sur une grande galerie de la largeur du bâtiment et dont tout un côté s'ouvre par une baie vitrée à trois pans sur le jardin, qui s'étend devant le musée. Deux autres petites galeries, perpendiculaires à cette dernière et flanquant la grande salle centrale, forment les deux côtés. Dehors, et venant se rattacher au bâtiment principal à la hauteur du vestibule d'entrée, deux salles symétriques formant ailes et donnant accès par des marches dans les jardins.

« Sur le devant et regardant l'avenue du Trocadéro, le square avec ses pelouses et ses massifs occupe un large espace, laissant le monument se détacher et le mettant en relief au milieu de toutes les hautes maisons qui l'entourent. Service absolument distinct d'ailleurs, se rattachant à une autre branche de l'administration municipale ; le jardin ne communique pas avec le musée : son entrée est sur l'avenue du Trocadéro, tandis que celle des bâtiments est rue Pierre-Charron. »

Comment ce beau musée est-il devenu propriété communale ? L'histoire mérite d'être contée.

Le 31 octobre 1878, Mme la duchesse de Galliera faisait donation à la ville de Paris d'un terrain situé avenue du Trocadéro, rue Pierre-Charron, rue Brignolle et rue Galliera, et s'engageait à créer et à élever sur ce terrain une construction dans lequel devaient être exposées les collections artistiques de la donatrice.

C'était un admirable cadeau. Le palais fut construit par les soins de l'architecte Ginain.

Cependant, pendant le cours des travaux, des événements politiques étant survenus (l'expulsion des princes) la duchesse de Galliera légua par testament sa galerie de tableaux à la ville de Gênes et se contenta de laisser à sa mort (décembre 1888), les fonds nécessaires pour l'achèvement du musée qu'elle offrait à Paris. La Ville se trouvait ainsi en possession d'un fort bel immeuble, entouré d'élégants jardins, mais *vide*... Quelle destination allait-on lui donner?

La question se posa devant le Conseil municipal, qui décida que le nouveau musée serait affecté exclusivement à l'art industriel. Pour le meubler, on fit apporter quelques-unes des tapisseries anciennes, propriétés de la Ville, comme « les Chasses de Maximilien », les tapisseries dites de « Saint-Gervais », « les Bohémiens » et « La levée d'un camp » d'après Casanova, etc. Ce noyau de collection fut bientôt complété par quelques objets d'art moderne acquis aux salons annuels, et par quelques marbres.

Le musée fut inauguré en 1895 par M. Combes, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Pendant cinq années le musée Galliera, malgré certains achats importants (je citerai par exemple la vitrine de M. Carabin, la fontaine en étain de M. Carpentier, les grès de Carrière, de Damousse, de Delaherche et de Dalpayrat, les étains de Bafier, les verreries de Tiffany et de Gallé, etc., etc.), demeura à moitié vide lorsque, le 30 novembre 1900, le Conseil municipal prit une délibération adoptant la création d'expositions périodiques d'art industriel, proposition qui avait été présentée à la séance du 25 juillet précédent.

La première de ces expositions eut lieu au mois de mai 1901 et fut très remarquée. Elle comportait un ensemble de produits de l'art industriel, et se singularisait par

ce fait que seuls les artistes signaient leurs œuvres, et que les noms des maisons de commerce en étaient exclus.

Cette originalité — qui est l'essence même des expositions du musée Galierra — le distingue de la sorte des expositions organisées par les musées d'art industriel étrangers, surtout allemands, dont la réputation est universelle, et qui ne sont en somme que des bazars déguisés.

Le musée Galliera devint ainsi un musée unique au monde que l'on cherche déjà à copier, et qui, en même temps, est d'une utilité, j'allais dire d'une nécessité incontestable pour les artistes.

— Cependant la délibération du Conseil municipal portant que ces expositions devaient être essentiellement renouvelables, quel parti devait-on prendre pour l'exécuter dans son véritable esprit ?

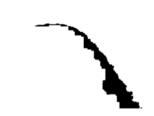
Telles furent les préoccupations du jury d'organisation (1) nommé par le Préfet de la Seine.

On décida que chaque année une exposition particulière d'une *branche spéciale* de l'art industriel aurait lieu.

La première de ces expositions devait être celle de la reliure moderne...

L'idée était heureuse ; l'art de la reliure traversant une phase toute nouvelle, il était intéressant de présenter au

(1) Le jury d'organisation du musée Galliera est composé de M. Quentin-Bauchart, conseiller municipal, président, MM. John Labusquière, conseiller municipal, Ralph Brown, inspecteur des Beaux-Arts, Arsène Alexandre, critique d'art, Carabin, statuaire, A. Charpentier, statuaire, Ch. Formentin, conservateur du musée Galliera, Gustave Geffroy, critique d'art, Henry Lapauze, critique d'art, Claudius Marioton, statuaire, Roger Marx, inspecteur général des musées, Roger Miles, critique d'art, Gabriel Mourey, critique d'art, Gaston Stiegler, critique d'art, Thiébault-Sisson, critique d'art, Veyrat, chef de bureau des Beaux-Arts, Bourgeois, rédacteur principal, secrétaire.



public aussi bien qu'aux amateurs les meilleurs spécimens des dernières productions.

Aussi les artistes répondirent-ils en foule à l'appel de M. Formentin, le distingué conservateur de Galliera et de M. Henri Béraldi, le bibliophile éminent dont l'éloge n'est plus à faire, que le jury, confiant en sa compétence bien connue, avait chargé plus spécialement de l'organisation.

Les envois furent si nombreux qu'ils dépassèrent les prévisions. Aussi l'Exposition qui, primitivement, dans l'esprit de la Commission, devait se contenter de la petite salle de droite, dite « salle du mobilier », eut les honneurs de la grande salle, et s'y trouva presque à l'étroit.

Ne doutez pas néanmoins que la réception fût des plus sévères, et qu'un grand nombre de pièces intéressantes durent être écartées.

Cette sévérité s'explique par le désir qu'avait le jury de faire tout à fait bien, et de ne vouloir présenter que des choses de premier ordre.

Un coup d'œil jeté sur le catalogue, et vous jugerez de l'éclat de cette manifestation d'art unique en son genre. Tous les grands relieurs sont représentés : les Marius Michel, les Mercier, les Gruel, les Ruban, les Canape, les Lortic, les Cuzin, les Chambolle, les Carayon, les Kieffer, les Lemale, jusqu'aux vélins si curieux de M. Pierre Roche, et aux cuirs incisés de l'admirable artiste Lepère, dans ses heureuses collaborations avec Marius Michel, Mercier et Carayon.

Il faudrait citer tous les exposants, et ne faisant pas ici œuvre de critique d'art, je m'excuse d'avance auprès de ceux que je n'aurais pas nommés.

Cependant je dois reconnaître que la caractéristique du mouvement de l'art de la reliure à la fin du XIX[e] siècle

et au commencement du XXe est en quelque sorte une orgie de richesses.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Ce ne sont que dorures éblouissantes, mosaïques lumineuses, doublures étincelantes.

Jamais à aucune époque le luxe n'a habillé le livre avec cette profusion de recherches.

Dans cette renaissance véritable, nous sommes loin des grands classiques, des reliures à la Grolier, aux entrelacs d'une si grande simplicité ; des délicates dentelles des Du Seuil et des Le Gascon ; de l'austérité janséniste de Boyet, même des dorures plus chargées des Pasdeloup ou des Derome ; nous avons abandonné les traditions reprises par les grands relieurs du XIXe siècle, les Thouvenin, les Simier, les Purgold, les Capé, tes Chambolle-Duru, les Bauzonnet, les Bauzonnnet-Trautz, les Trautz-Bauzonnet et les Cuzin ; et l'on ne peut songer sans un mélancolique regret que Trautz-Bauzonnet, le plus illustre d'entre eux, le premier relieur qui eut été décoré de la Légion d'honneur, exécuta à peine une vingtaine de mosaïques, lorsqu'à présent, les mosaïques sont innombrables dans les vitrines que nous admirons.

Tous ces relieurs du siècle passé procédaient directement de leurs ainés ; ils copiaient pour ainsi dire avec une sûreté de main merveilleuse les classiques des siècles précédents, évitant une originalité parfois dangereuse.

Et peu à peu, dans les dernières années, une évolution — je n'ai pas dit une révolution — se préparait, évolution dont Lortic et Marius Michel furent les promoteurs : et je me souviens parfaitement des grandes discussions de mon enfance entre les collectionneurs éminents de la vieille école, les membres de la Société des « Bibliophiles françois » qui tenaient pour l'ancienne tradition, et en particulier pour l'incomparable Trautz-

Bauzonnet, et les révolutionnaires qui prônaient les idées nouvelles.

Ce fut à cette époque que parurent deux ouvrages qui influèrent énormément sur le goût nouveau : la *Reliure française*, de Marius Michel, et *la Reliure du XIXe siècle*, d'Henri Béraldi.

Ainsi les révolutionnaires triomphèrent : et c'est à eux que nous devons l'éclatante manifestation du musée Galliera.

Cette exposition si brillante — que sans doute on ne reverra plus jamais — aura eu également cet heureux résultat, de prouver que les exagérations inévitables d'un genre nouveau ont disparu. L'art de la reliure s'est assagi, pour ainsi dire ; l'évolution semble terminée ; tout fait présager un progrès incessant et un avenir heureux.

Le musée Galliera ne doit-il pas s'enorgueillir d'avoir contribué à cet important résultat pour l'art de la reliure française. L'exposition de juin dernier sera donc dans ses annales comme l'une des innovations les plus goûtées : elle aura préparé avec fruit les expositions futures : celle de l'ivoire, qui aura lieu sans doute l'an prochain, puis toutes les autres branches de l'art industriel : les broderies, les dentelles, les verreries, les grès, les tapisseries, l'orfèvrerie, le meuble, la ferronnerie, etc., etc., tout cet art en un mot qui a bien sa personnalité. En effet, l'ouvrier qui façonne la matière, qui donne au fer, au bois, au cuir, la forme rêvée, le ciseleur, le tourneur, l'ébéniste, le relieur enfin et le doreur, ne sont-ils pas aussi intéressants que le sculpteur et le peintre ? Ne méritent-ils pas d'être encouragés ? Ne produisent-ils pas eux aussi souvent des chefs-d'œuvre ?

Comme l'a fait judicieusement observer M. Paul

Escudier, président du Conseil municipal, dans son discours d'ouverture de l'exposition de la reliure moderne, « le temps n'est pas éloigné où l'on regardait une faïence de Palissy, un meuble de Boulle ou une reliure de Le Gascon, comme étranger à ce que l'on appelait le grand art et où l'on voyait un jury écarter du Salon des « *Surtouts* » de Barye, parce qu'ils ne jugeaient pas que des pièces d'orfèvrerie, eussent-elles été modelées et ciselées par un homme de génie, fussent dignes de figure à côté des productions les plus médiocres des sculpteurs et des peintres.

« Il a fallu les efforts d'écrivains aussi considérables que Mérimée, d'artistes de la taille de Violet-le-Duc, de critiques aussi autorisés que Castagnary et plus tard la propagande de libres esprits pour briser l'étroite et absurde conception de l'ancienne esthétique.

« Aujourd'hui, nous considérons que l'art est *un*, et qu'il ne comporte d'autre hiérarchie que celle du talent et du génie. »

Ces paroles du Président du Conseil méritaient d'être rappelées : Mais ce sera la gloire de cette exposition de la reliure moderne, de ces chefs-d'œuvre aujourd'hui dispersés, d'avoir ouvert le cycle de l'évolution nouvelle. La réunion d'une durée malheureusement trop courte de ces trésors, sortis des bibliothèques des amateurs les plus éclairés, aura ouvert la voie à cet art industriel dont les progrès s'annoncent incessants. Avouez que ce n'est pas un mince honneur pour l'art de la reliure d'avoir été choisi par la Ville de Paris pour marcher en tête, et battre pour ainsi dire le rappel des merveilles futures.

MAURICE QUENTIN-BAUCHART.
(Jean Berleux).

LETTRES

DE

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY

A

PIERRE-DANIEL HUET

(Fin)

IX

Le 25 octobre 1691, Mlle de Scudéry marque un léger mécontentement à Huet de l'échec académique de M. de La Loubère. MM. Rathery et Boutron ont publié sa lettre d'après l'autographe conservé dans le cabinet de Victor Cousin. La lettre pour demander à Huet sa voix est restée dans les papiers du prélat. Mlle de Scudéry, à son ordinaire, y fait preuve de franchise :

Permettez-moi, Mgr, de vous demander votre suffrage en faveur de M. de la Loubère pour remplir la place de feu M. de Benserade. Et comme il y a longues années que j'ai l'honneur de le connaistre, je puis vous asseurer qu'il est très digne d'estre, non-seulement vostre confrère comme académicien, mais d'estre vostre ami comme un fort honneste homme. Je vous aurai beaucoup d'obligation si vous appuiés ses prétentions et je serai toute ma vie, etc.

Comme vous aimez M. de Montansier, je vous envoie des vers que j'ay faits pour lui.

Peu après sa lettre du 25 octobre, en post-scriptum à une lettre publiée par Rathery, *ibid.*, p. 333, comme étant de sa fin de 1691, elle semble s'être calmée, et avoir su comment l'élection de M. Pavillon s'était faite :

J'ai sceu ce qui s'est passé à l'Académie, et je croy que l'on peult dire que les prétendans ont perdu leur cause honorablement.

X

On sait la place que tient dans les vers de Mlle de Scudéry la fauvette qui revenait chaque année nicher dans son jardin. Cette fidélité était une source de petits vers, de fadeurs psychologiques ou soi-disant telles. Les gens les plus graves de la cour ne dédaignaient pas de prendre part à ces niaiseries sentimentales et de venir écouter la fameuse fauvette : dans un post-scriptum, malheureusement détaché de la lettre dont il faisait partie, qu'aucune allusion ne permet d'identifier, Mlle de Scudéry dit :

« Si vous aviez lieu d'assurer M. de Morangis de mon service très-humble, vous me ferez beaucoup de plaisir. Pendant l'absence de la cour, M. de Montausier m'a fait l'honneur de venir entendre la fauvette dans mon petit bois. »

C'est sans doute à la même visite que se rapportent la pièce de vers et la lettre suivante :

La fauvette à Sapho
En arrivant à son petit bois le 25me d'avril (sic)
selon sa coustume.

Après l'hiver rigoureux,
Je reviens sous cet ombrage,
Le cœur toujours amoureux
Et prêt à vous rendre hommage
Selon mon faible ramage :
Mais dans cet aimable bois
Dont la verdure m'enchante,

Ce n'est plus comme autrefois :
Car l'ingénieux Accante
Ne respond plus à ma voix :
Malgré son cruel silence,
Puisqu'il chanta mes amours,
J'ay de la reconnaissance,
Je l'admirerai toujours.
J'ay su, dans ma longue course,
Qu'il n'aime plus qu'un grand roy,
Qui du Levant jusqu'à l'Ourse
Porte l'amour ou l'effroy
Et soumet tout à sa loy.

Quand il partit de Versailles,
Je vis ce roy sans pareil,
Tel que le Dieu des batailles
Plus brillant que le soleil.
J'ai pensé cent fois le suivre
Au lieu de venir à vous,
Et j'eusse bien voulu vivre
Auprès d'un héros si doux :
Mais ayant vu la victoire
Qui voloit autour de luy,
Je connus bien que la gloire
Nous l'arrachoit aujourd'hui :
Je crus ouïr le tonnerre,
Je vis briller des esclairs,
Je sentis trembler la terre,
Et je craignis que la guerre
N'allât troubler l'univers
N'ayant pas l'aisle assez forte
Pour ce rapide guerrier
Dans le zèle qui m'emporte,
Je reviens sur mon meurier

Et ne cesse de prier
Que bientôt il nous rapporte
Ou l'olive ou le laurier.

Au-dessous de cette pièce rimée, Mlle de Scudéry a écrit ces quelques mots d'explication :

M. de Montausier me vint voir le lendemain que le roy fut parti pour Flandres, et me demanda si la fauvette était arrivée. Je lui respondis qu'elle n'avait jamais manqué de venir avant le 25 d'avril, et que, quoy qu'il fust le 23, elle n'estoit pas encore venue, mais comme elle arriva le lendemain et chanta mieux que jamais, je la fis parler.

XI

Deux lettres de Mlle de Scudéry se rapportent à deux événements mémorables de la vie de Huet, ce qui permet de les dater approximativement. L'une est de l'époque de sa promotion à l'épiscopat de Soissons, et pleine, comme on l'imagine, des félicitations de l'amie du nouveau promu. La phrase relative au petit nombre des huguenots et à la commodité qui en résulte pour l'évêque du lieu est assez remarquable. L'autre lettre est aussi une lettre de félicitations pour la convalescence de Huet, après la grande maladie dont il fut atteint et faillit être la victime pendant sa jeunesse.

Le 13 novembre.

J'ai eu une joie fort sensible, Monsieur, de voir vostre nom si bien placé en la distribution que le roi a faite des bénéfices vacants, et j'ai pensé d'abord à feue Mme de Malnoue qui, en m'apprenant que vous aviez pris les ordres sacrés, me dit positivement que vous seriez evesque. Vous jugez bien, Mgr, que cette prédiction, si heureusement accomplie, portait sur la connaissance de vostre juste mérite, sur celle de la justice du roy et point du tout sur l'astrologie judiciaire. Il me semble mesme, Monsieur, qu'il est permis à vos amis d'espérer de ne vous

perdre pas tout à fait, car Soissons n'est pas fort éloigné. On m'a dit que l'académie de ce lieu là se préparait à vous haranguer, et qu'il y a de fort honnestes gens et peu de huguenots : ce qui est, ce me semble, une grande commodité en ce temps-cy. Permettez-moi, Monsieur, d'espérer que cette nouvelle dignité ne diminuera rien de vostre bonté pour moi. Cela est juste, puisque vous n'avez point d'amis qui par mon zèle et mon amitié doivent me précéder dans votre cœur, quoique je leur cède en mérite, estant aussi sincèrement que je le suis, etc.

Ce 1er d'août.

C'est l'usage d'écrire à ses amis, Monsieur, lorsque il leur arrive quelque chose d'agréable, et comme je ne comprends pas que rien puisse l'être davantage que de recouvrer une santé parfaite après une grande maladie, j'ai voulu vous tesmoigner la part que je prends à la vostre, et la joie que j'ai eue d'apprendre que vous estes heureusement sorti d'un grand mal. Mais, Monsieur, il faut s. v. p., m'assurer que cette maladie n'a rien changé à votre amitié. Ce qui me fait prendre cette précaution, c'est que j'ai connu une belle personne qui, au lieu de perdre la mémoire (comme il arrive souvent dans les maux extraordinaires), perdit l'amitié qu'elle avait pour ses amis, et n'aima plus qu'elle le reste de sa vie quand elle eut recouvré la santé. J'espère que ce malheur ne vous sera pas arrivé. Je l'appelle ainsi, Monsieur, parce que, selon mes sentimens la vie serait, peu de chose sans l'amitié. Pardonnez-moi donc si je vous donne la peine de lire un billet dont vous n'avez que faire pour vous assurer..... (1)

(1) Ici quelques mots illisibles qui terminent la lettre.

XII

Pour ne rien laisser d'inédit dans les papiers de Mlle de Scudéry, conservés dans le fonds à Huet, je reproduis ici quelques billets et quelques pièces de vers de date incertaine. Sans avoir une bien grande valeur littéraire, ils se recommandent toujours par quelque trait raffiné ou spirituel de politesse ou de préciosité.

Je vous envoie, Monseigneur, le madrigal qui a eu l'honneur de plaire au roy comme vous l'aviez prédit : et c'est sur votre parole que je l'ai envoié. Je suis, Mgr, etc.

Souvenez-vous, Mgr, en lisant les vers que je vous envoie du temps qu'il y a que je suis, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

Je vous souhaite, Mgr, une heureuse année, et je vous fais un présent du bien d'autruy, en attendant que je vous en fasse un où j'aurai quelque part. Conservez-moi votre amitié qui m'est très-précieuse. La mienne durera autant que la vie de, etc.

Je consens au retardement du voyage, Monsieur. C'est tout ce que vous peut dire une personne qui a pris médecine il n'y a qu'une heure, et à qui (*sic*) un esprit si chagrin contre les remèdes qu'ils ne me laissent pas le sens commun : mais je vous avoue qu'ils ne changent rien en mon cœur, et que je suis pour vous tout ce que vous désirez que je sois.

Il n'y a rien de mieux écrit, Mgr, que l'advis que vous m'envoyez. Je vous en remercie, et je vous promets de le faire passer devant des gens clairvoyants et équitables, qui rendront justice à vostre mérite. Chaque chose a ses partisans, et c'est un fort bon signe pour l'autheur. Je ne diray mon sentiment que quand j'aurai receu l'advis de Mgr d'Agen que j'attends dans peu de jours, mais en

attendant soyez bien persuadé, Mgr, que personne ne vous honnore plus que moi ni n'est plus vivement, etc.

Mardi

J'appris hier, Mgr, par M. l'évesque que vous estiez à Paris, et que vous lui parlâtes de moi d'une manière obligeante. Cela m'a fait plaisir. Il y a plus d'un mois que je ne reçois pas de visite. La rigueur du froid m'a cruellement enrhumée et une (2)..... qui me sert de truchement pour entendre ce qu'on me dit a pensé mourir, mais elle est guérie et n'a plus que de la faiblesse, et j'espère que dans peu de jours je pourrai voir mes amis. En attendant recevez du vin de M. Belenlau.

(1) Je voudrais bien qu'ils ne vous des plaisent pas, car je connais parfaitement le prix de votre suffrage. Et si vous connaissez aussi bien celui de mon amitié, je serois la première de vos amies, comme je suis la plus zélée et la plus sincère de, etc.

Je ne crois pas encore que M[r] de Sainte-Hélène soit nommé. Les circonstances que vous m'escrivez sont remarquables et je vous suis très obligée de me les mander. Je ne vous nommeray point assurément. Je fais une profession particulière de ne redire jamais rien qui puisse nuire. Ne me cherchez pas aujourd'hui, car je ne crois pas estre au logis après dîner; et si vous partez sans que j'aie eu l'honneur de vous voir, soyez assurée qu'en quelque lieu que vous soyez, je serai toujours votre, etc.

POUR MONSIEUR LE PRINCE.

Quand vous marchez en campagne,
J'ay pitié de l'Allemagne . . . .

(1) Un mot illisible.
(2) Fragment. Il s'agit d'un envoi de vers.

Et je vois l'empire à cul :
Etre ennemy de la France
Quand elle a votre assistance,
Condé, c'est estre vaincu.

Sonnet

Quel astre flamboiant sur nos provinces erre ?
N'est-ce point Mars qui brille en son char radieux,
Et qui d'un fier aspect menaçant les bas-lieux (1)
Y réveille les troubles et rallume la guerre ?

N'est-ce point Jupiter qui se montre à la terre,
Et pour bénin qu'il roule aux campagnes des cieux,
N'en conserve pas moins l'air de maître des Dieux,
Et n'en marche pas moins armé de son tonnerre ?
N'est-ce point le soleil qui vient de l'univers
Dispenser la lumière à ses climats divers,
Et servir d'âme aux corps qui composent sa masse ?

Non ! l'astre dont l'éclat tient nos yeux esblouis
Est un astre plus grand qui tous les trois efface :
C'est le fort, c'est le bon, c'est le sage Louis !

Pour Mgr le Dauphin

Pleurez, royal enfant, pleurez comme Alexandre !
Vous en avez desja plus de sujet que lui :
Si Louis est dix ans ce qu'il est aujourd'hui,
Il ne laissera rien à prendre !
De votre jeune cœur c'est le plus triste ennui :
Mais non, ne pleurez point, hâtez-vous de le suivre !
C'est de luy seulement qu'il faut apprendre à vivre.
Croissez pour augmenter le nombre des guerriers,
Et de vos jeunes mains arracher des lauriers.

(1) Les Pays-Bas, par licence poétique.

VERS

Ne faites point votre voyage.
Vous estes icy doucement :
On vous escoute avidemment,
En sérieux, en badinage.
Faut-il qu'un petit intérest
Soit préféré à tant de charmes,
Et que pour coure après vos frais
Vous nous veuillez coûter des larmes ?
Si ces frais on ne paye point,
Croyez-moy, ne revenez mie,
Car vous trouveriez notre pie
Qui volleroit sur votre point,
En vous appliquant tout à point
Du sansonnet la raillerie :
« Vous venez donc de Paris
Maître Henry ? »

L. G. PÉLISSIER.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Lart darcherie, publié avec notes d'après un manuscrit du XVe siècle par Henri Gallice.** ***Paris, imprimé par Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères, 19,*** **1901, pet. in-4 de 1 f. blanc 3 ff. 30 pp. 2 ff. et 1 f. blanc.**

Le petit traité que vient de faire réimprimer M. Henri Gallice, l'érudit bibliophile Champenois dont la superbe collection cynégétique et sportive est universellement connue, est le premier ouvrage traitant du tir à l'arc qui ait été imprimé. Ce fut Michel Lenoir qui le mit sous ses presses, probablement vers 1515, et sûrement avant 1520, puisqu'il mourut au cours de cette année. Mais aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous.

Il y a près de trente ans, M. le Dr Desbarreaux-Bernard en découvrait, dans un recueil factice le premier et le dernier feuillets, que M. Gallice a eu la bonne inspiration de faire reproduire en fac-simile dans la réimpression qu'il nous donne aujourd'hui.

Mais l'éditeur des *Meuttes et vénerie* de Jean de Ligniville, possède dans sa riche collection un manuscrit sur vélin de la fin du XVe siècle, intitulé : *La Fachon de tirer de larc a main*, et il a eu la joie de constater que le texte de ce manuscrit, qu'il a acquis de M. le baron Jerôme Pichon, n'est autre que celui du livre imprimé par M. Michel Lenoir, intitulé : *Lart d'archerie*.

Le traité est anonyme ; mais certaines locutions « fachon, commenchement, anchiens, amchoiz, adoulchissant, cherf, tierche », ont amené M. Henri Gallice à croire que son auteur était originaire de Picardie où le tir à l'arc continue à être fort en honneur.

La publication de ce traité intéresse au plus haut point les amateurs d'archerie ; elle est en même temps, suivant l'expression de son éditeur, un « hommage rendu à la mémoire de celui qui nous a permis de retrouver le texte original et complet du *Livre perdu* », de

M. Desbarreaux-Bernard qui, en 1874, avait publié une plaquette intitulée : *Un Livre perdu et un mot retrouvé.*

Lart d'archerie n'est tiré qu'à cinquante exemplaires; c'est une rareté et une curiosité bibliographiques, qui réjouit ceux qui la possèdent, mais qui excite déjà, dans le monde des Nemrod bibliophiles, bien des convoitises. G. V.

— Bibliographie Napoléonienne, par F. KIRCHEISEN. Collection de sources classées par ordre de matières. *Paris, librairie militaire R. Chapelot et Cie, 30, rue et passage Dauphine, 30,* 1902, in-8 de VIII-188 pp.

Voici un livre qui arrive bien à son heure. Actuellement plus que jamais, tont ce qui touche à Napoléon est à l'ordre du jour. Depuis quelques années, considérable est le nombre d'ouvrages écrits sur l'Empereur, sans compter tous les mémoires relatifs à son époque qui s'enlèvent chez les éditeurs dès qu'ils font leur apparition. Mais ce qui manque jusqu'à présent c'est une *Bibliographie Napoléonienne* générale. Plusieurs bibliographes ont bien déjà effleuré le sujet. Mais que de reconnaissance ne devrait-on pas à celui qui entreprendrait de rédiger ce monumental répertoire!

M. F. Kircheisen apporte aujourd'hui une très importante contribution en publiant sa *Bibliographie Napoléonienne.* Depuis longtemps déjà, l'érudit auteur s'est attaché à réunir une collection de sources pour l'histoire générale de 1789 à 1815; sa collection atteint le chiffre fort respectable ma foi! de 30.000 ouvrages. et c'est d'elle qu'il extrait le travail présent qui n'est, en somme, dit-il, qu'un travail préparatoire. Sachons lui gré de l'avoir rédigé. Le moyen le plus simple et, à la fois, le meilleur, est de laisser l'auteur expliquer lui-même le plan de son livre ; aussi bien je lui cède ici la place :

Le sujet de ma bibliographie est Napoléon lui-même. J'ai réuni d'abord dans la 1re partie — sauf en ce qui rentre dans les parties II et III — les faits qui concernent sa personne, les détails de sa vie et de sa famille.

La IIe partie comprend l'histoire politique et intérieure de la France; la IIIe partie traite des relations internationales des Etats européens ; elle comprend les guerres de 1796 à 1815 et les rapports diplomatiques dans le cours de chaque campagne. Comme complément, la IVe partie mentionne l'histoire des Etats européens pendant le règne de Napoléon, sans laquelle on ne peut comprendre complètement son histoire. Dans la Ve partie sont classés, par ordre alphabétique, les mémoires les plus importants, les correspondances et les biographies auxquels se rapportent les nombreuses notes qui se trouvent dans les parties précédentes. La VIe partie comprend un nombre restreint d'ouvrages contenant des critiques sur quelques mémoires.

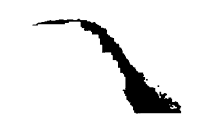
J'ai adjoint à cet ouvrage une table alphabétique pour faciliter les recherches. Pour rendre l'emploi général de cette bibliographie plus facile j'ai donné les notes relatives à chaque ouvrage dans une des trois langues principales, c'est-à-dire que j'ai employé le français pour les ouvrages écrits en langue latine, l'anglais pour les ouvrages anglais, et l'allemand pour tous les autres.

Les titres des ouvrages cités par M. F. Kircheisen dans sa *Bibliographie Napoléonienne* sont fort succincts; il eût été préférable de les transcrire in-extenso, et d'indiquer le nombre de pages de chacun de façon à ce que le lecteur pût savoir s'il se trouvait en présence de de travaux importants ou de simples brochures; les prix d'émission; tout en étant une sorte d'indication, ne suffisent pas à renseigner. Mais, en somme, c'est surtout un répertoire d'usage que M. Kircheisen a mis là au service des Napoléonisants, des historiens et autres travailleurs, et ce n'est pas un mince mérite que de l'avoir établi avec une méthode et une conscience auxquelles il convient de rendre pleinement justice.

G. V.

— Docteur H. Mireur, lauréat de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'Etranger pendant le XVIIIe et XIXe siècles. Tableaux — Dessins — Estampes — Aquarelles — Miniatures — Pastels — Gouaches — Sépias — Fusains — Emaux — Eventails peints & vitraux. Tome deuxième. *Paris, Louis Soullié, libraire-éditeur, 25, rue de Lille.* 25, 1902, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff., et 664 pp.

J'ai signalé aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, dans la livraison du 15 janvier dernier, l'apparition de cet ouvrage fort utile, indispensable même, à quiconque collectionne les tableaux, les dessins, les estampes ou les miniatures. Le premier volume de l'excellent dictionnaire de M. le Dr H. Mireur comprenait les lettres A et B, plus un supplément relatif à ces deux lettres; le tome qui vient de paraître; plus considérable que le premier, embrasse les lettres C et D parmi lesquelles figurent un grand nombre de maîtres soit peintres, soit sculpteurs, soit graveurs. On y trouvera notamment les noms de Polydore Caldaro dit le Caravage, Paul Caliari dit Paul Véronèse, Jacques Callot (pp. 19 à 42), Antoine Canal dit le Canaletto, Jean-Baptiste Carpeaux, les Carrache (pp. 78 à 98), Philippe de Champaigne, Chardin, Charlet, Choffart, les Clouet, les Cochin, Corot (pp. 251 à 270), Cour-



bet, les Coypel, Lucas Sunder dit Cranach, Albert Cuyp, Dalen (van), Damesz dit Lucas de Lœyde (pp. 342 à 354), Daubigny (pp. 362 à 373), Honoré Daumier, Debucourt (pp. 392 à 404), Decamps, Delacroix (pp. 417 à 430), Diaz (pp. 487 à 498), Gérard Dow, les Drevet, Jules Dupré, Albert Dürer (pp. 590 à 627), Dyck (van) (pp. 636 à 662), etc., etc.

A mentionner aussi une rubrique pour les estampes relatives aux modes et aux costumes,

J'ai précédemment indiqué le plan suivi par M. le Dr Mireur ; je ne puis aujourd'hui que renvoyer le lecteur à l'article précédemment consacré à son travail, mais il m'est bien permis de constater à nouveau sa grande utilité et d'appeler une fois de plus l'attention sur cette œuvre importante. Il est bien certain que l'auteur ne pouvait dépouiller les catalogues de toutes les ventes faites aux XVIIIe et au XIXe siècle ; mais il me semble qu'il a n'a pas eu recours à certains catalogues qui eussent pu lui donner des prix de vente intéressants tels ceux des ventes de feu M. le baron Jérôme Pichon faites en 1897, à peu près en même temps que celles des Goncourt. Dans le catalogue des objets de curiosité, rédigé par MM. Mannheim, il eût trouvé non seulement des tableaux mais de fort belles miniatures, et dans celui des estampes et dessins, dressé par M. Danlos, d'excellentes pièces ; je me permettrai aussi de regretter que M. Mireur n'ait pas suivi, pour l'ordre des noms, les règles adoptées aujourd'hui dans toutes les bibliothèques ; ainsi tous les noms précédés du *van* Hollandais se placent à Van (Van Dalen, Van Dyck), tandis que ceux précédés du *Von* allemand se classent au nom qui le suit, M. Mireur, ne peut évidemment pas changer maintenant sa classification ; mais rien ne l'empêchera à la lettre V de remettre tous les noms précédés du mot *van*, en renvoyant aux lettres diverses où il les aura classés. Un simple renvoi suffira pour tout rétablir dans l'ordre voulu.

M. le Dr Mireur ne m'en voudra certainement pas d'avoir formulé ces légères critiques de détail, auxquelles je n'aurais même pas songé, si j'avais eu sous les yeux un travail quelconque ; et c'est justement parce que je reconnais la grande valeur de son *Dictionnaire des ventes d'art* que j'ai pensé lui être utile, en lui indiquant un moyen d'y apporter cette petite amélioration.

G. V.

Nous sommes obligé de renvoyer à la prochaine livraison le compte rendu de deux ouvrages de luxe qui viennent de paraître : *L'Attaque du Moulin*, par Emile Zola, illustré par Emile Boutigny, et paru chez M. Romagnol, dans la « Collection des Dix » ; et *Gli Ex libri italiani*, orné de très nombreuses planches, par MM. Achille Bertarelli et David Henry Prior, publié à Milan par Ulrico Hoepli.

mari, Louis-Marie-Victor d'Aumont, marquis de Villequier, il mourut, duc et pair, en 1704. Seulement, avant même de passer premier gentilhomme de la Chambre, il avait perdu, le 22 juin ou juillet 1668, sa jeune femme Magdeleine-Phare Le Tellier, morte à peine âgée de vingt-deux ans, et déjà mère de cinq enfants. Quatorze mois après, il se remariait. On le trouve mentionné, en 1672, dans une lettre de Bourdaloue (1).

La fin prématurée de Magdeleine-Phare ajoute un charme profondément mélancolique aux vers de Le Moyne à *Télerie*. Ce n'est plus le lieu commun de la mort développé par un poète en quête d'effet, par un déclamateur à la recherche d'une rhétorique théâtrale ; il semble qu'on perçoive entre les vers un douloureux pressentiment.

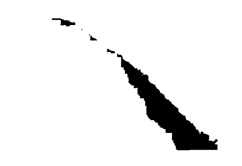
A cette fille richement dotée le poète avait dit :

Tous les Trésors en vn Tresor fondus ;
Tout cela n'est qu'vne étincelle
N'est qu'vn rayon de la gloire éternelle.
Vous estes appellée à cette Eternité
Où chaque Ame a sa Cour, comme sa Royauté....
Tournez donc là vos soins, portez-là vostre cœur.

A cette enfant d'un grand de la terre, dans toute la fraicheur virginale et toute la grâce printanière de ses dix-sept ans (1663), il avait dit, poète et prophète :

Il prétend que Le Tellier sacrifia, pour l'obtenir, son penchant en faveur des Jansénistes. « Comme il avoit été mortifié de ce que le marquis d'Aumont, beau-père de sa fille, qu'il aymoit tendrement n'avoit pas été compris dans la création nouvelle des ducs, qui venoit de se faire (15 déc. 1663), il crut qu'en poussant à bout les Jansénistes, il engageroit la reine-mère à lui être favorable auprès du roy et qu'il plairoit au roy même par ce dévouement, ce qui lui réussit, car d'Aumont fut fait duc dans une promotion que se fit peu après. »

(1) Voir mon *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*, 1899, in-8, pp. 15 et 21.



Songez encor, que tout ce qu'ont de fleur
Le Bien, la Gloire, la Grandeur,
Est la fleur d'une matinée
Que le mesme soleil void éclose et fanée...
Ainsi par la Raison et la Foy gouuernée,
Et dans les droits sentiers de la Vertu menée,
Suiuant tousiours le Plan que ie viens de tracer,
Vous pourrez sans peril et seurement passer.
De l'ombre et des couleurs d'vne Cour temporelle,
Aux solides Grandeurs d'vne Cour éternelle (1).

Devant ces hauts enseignements qui empruntent aux événements une si touchante éloquence, les petits côtés, les détails curieux, les inventions ingénieuses de la *Carte nouvelle de la Covr* considérée au point de vue purement littéraire, passent au second plan. Nous ne promènerons donc point nos lecteurs, comme nous l'avons fait pour le frivole Guéret, le panégyriste des plaisirs de la cour, à travers le *Château d'Artifice*, la *Maison de Vanité*, l'*Hostel du Luxe*, le *Palais de la Galanterie*, l'*Appartement de la Jalousie*, voisine de la Frénésie et du Désespoir. Toutes ces constructions allégoriques, toutes ces allusions ingénieuses mais raffinées sont d'un goût trop conventionnel et aujourd'hui trop archaïque bien que Lemierre, en plein dix-huitième siècle, aît encore écrit, dans le même style, ce vers qui ne cesse d'être cité :

L'Allégorie habite un *palais diaphane*.

Seulement il s'en tient, lui, à une métaphore rapide, et les descriptions des autres couvraient des pages.

Mais l'intérêt réel et même poignant de la *Carte nouvelle*, encore une fois, ne consiste pas pour nous dans les mots. Maintenant que le voile couvrant les personnages a été relevé, il est de pouvoir contempler le portrait de cette jeune marquise, fille et sœur de ministres,

et de quels ministres, — Le Tellier et Louvois, — pour qui s'ouvre la cour, pour qui le monde n'a que des promesses de bonheur, et à qui le poète moraliste jette, note discordante et funèbre dans le concert des compliments et des chants de fête, ce religieux avertissement :

La Nature et la Foy veulent que dez l'entrée
De cette perilleuse et plaisante Contrée,
Sur leur rapport, vous teniez assuré,
Que ce païs si beau, si pompeux, si paré,
A vous, comme à tout autre, est *vn lieu de passage* ;
Où vous avez à faire, *ou court*, ou long *voyage*,
Selon le temps qui vous est limité,
Par le Maistre des Temps et de l'Eternité (1).

Magnifique pensée et que Le Moyne ne se lasse pas de répéter sous toutes les formes, sans craindre de s'en prendre même aux scandales les plus en vue, bien qu'en apparence dissimulés. Guéret que son habitude de rédiger le *Journal du Palais* aurait dû rendre plus austère et plus respectueux tout au moins des convenances, était tombé au niveau d'un courtisan, en brûlant son grain d'encens au pied de la favorite du jour. Dans la *Cour galante* de son *Isle des plaisirs* « où l'on peut bien faire des conquestes (2) », il avait montré, la désignant en toutes lettres par son nom, la demoiselle d'honneur pour qui, l'année précédente, le roi avait fait donner le carrousel des Tuileries (5 juin 1662), pour qui, l'année suivante, le parc de Versailles verrait célébrer les *Plaisirs de l'Ile enchantée* (ce nom aurait-il été inspiré par Guéret ?)

Citons :

« *L'ingénieuse CLARICE (Mademoiselle de la Valtière) paroist aussi beaucoup dans ces lieux ; et si ie n'ose dire*

(1) Le Moyne, *Carte novvelle de la Covr*, p. 34.
(2) Guéret, *Carte*, p. 60.

hardiment qu'elle en est l'ame (comme plusieurs personnes disent à sa gloire) du moins i'auanceray auec asseurance qu'elle en est vn des plus beaux ornemens : A voir cette foule d'adorateurs que luy attire sans cesse et son bel esprit et ses beaux yeux, il semble qu'il n'y ait des Cœurs que pour elle, et l'on croit que ses conquestes s'etendent bien au dela de cette Cour (1) ».

Tel était l'état de l'esprit public, dans la bourgeoisie parisienne, en l'an de grâce 1663, et telle la morale laïque des gens de lettres. Guéret n'est qu'un précurseur obscur de Molière qui fera chanter à ses personnages, dans son divertissement de la *Princesse d'Elide* (1664) pour la fête des Plaisirs de l'île enchantée :

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés laissez-vous enflamner.
Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer:
Dans un âge où l'on est aimable,
Rien n'est si beau que d'aimer.
Soupirez librement pour un amant fidèle,
Et bravez ceux qui voudront vous blâmer ;
Un cœur tendre est aimable, et le nom de cruelle
N'est pas un nom à se faire estimer.

Ecoutons maintenant le P. Le Moyne, celui dont Pascal a raillé les gentillesses littéraires et les principes de morale. Sa réponse à Guéret est franche et significative. Il dit à Telerie :

Sans nommer la d'Estampe, et la Valentinois,
Qui le Pere et le Fils sousmirent à leurs loix ;
La charmante Verneuil, et la belle d'Estrée,
Reynes du plus grand Roy qu'ayt veu cette contrée,
Ne sont plus que dans des Portraits
Dont la poudre et les ans ont corrompu les traits.
Les vieux Ormes des Tuilleries,
Iadis les Confidens de leurs Galanteries,

(1) *Ouvr. cit.*, p. 70.

Ont veu soixante fois leurs testes refleurir (1) ;
Autant de fois ont veu leur feuillage mourir,
Depuis que la noire Fourriere,
Qui prepare à chacun sa demeure derniere,
D'vne couleur mortelle à toute autre couleur,
Sous le marbre fatal aura marqué la leur.
Voyez donc, sage TELERIE,
Comme il vous faut conduire en vne Hostellerie,
Où, selon que le veut le sort du Genre humain,
Vous entrez auiourd'huy, pour en sortir demain.
Que vostre premier soin, de quoi que l'on vous flate ;
De quelque or qu'à vos yeux le logement éclate ;
Soit de vous tenir libre ; et de vous auertir,
Que tost ou tard, il vous faudra partir.

N'est-ce pas le *Mane*, *Thécel*, *Pharès*, tracé sur les murailles de ces salons étincelants ?

Le conseil de s'y « tenir libre », était loin de manquer d'à-propos. Loret, dans ses gazettes, où il mentionne, à l'occasion, les succès de cour du marquis et de la marquise de Villequier (2) (ainsi appelait-on alors le futur duc d'Aumont et Magdeleine-Phare Le Tellier), commit un jour involontairement un rapprochement singulier. Dans sa longue relation du ballet des *Amours déguizez* (1664), il énumère, parmi les « nobles objets » qui augmentèrent « la pompe et l'éclat des spectacles » :

Villequier, Marquize excellente,
Spirituelle, intelligente,
Dont la personne a des apas,
Et qui, sur-tout, fait de beaux pas,

(1) Le Moyne ici généralise. Le chiffre approximatif de *soixante* ans ne convient, en 1663, qu'à Gabrielle d'Estrées, morte en 1599, et non à la marquise de Verneuil, décédée seulement en 1633.

(2) *Muze historique*, III, 481. Villequier gagne une flamberge, à la mi-carême de 1662 ; — III, 580, il accompagne le roi au voyage de de Dunkerque.

Etant parée ou non parée,
En dansant toûjours admirée.
L'agréable *de Montespan*,
Que l'on peut nommer un beau plan
De toutes les graces touchantes
Qui rendent les Dames charmantes (1).

Qui sait si les conseils rimés du P. Le Moyne n'empêchèrent pas la marquise de Villequier de tourner à la marquise de Montespan ?

IX

La seconde des évocations historiques qui surgissent dans l'esprit, à la lecture de la *Carte novvelle de la Covr*, est l'austère figure du père de Telerie, le secrétaire d'Etat de la guerre, Michel le Tellier. Il avait vraisemblablement invité le P. Le Moyne à prendre les vacances de 1663, en sa maison des champs de Chaville. « Si bien dira-t-on, écrit le poète dans son *Argvment* ou préface, que cette Carte est vne instruction generale, pour tous ceux qui ont à viure à la Cour, où il est aussi nécessaire, et plus difficile de bien viure, que par tout ailleurs. C'est le sujet de cette Poësie, et l'intention du Poëte, *qui la fit l'automne passé à la Campagne, pour ne pas perdre les heures de son repos.* » Ainsi, en 1660, Le Moyne à qui sa qualité de religieux non cloîtré permettait ces villégiatures — celles de Rapin et de Bourdaloue, à Basville, chez les Lamoignon, sont historiques, — avait accepté à Nanteuil-le-Haudoin, près de Senlis, l'hospitalité du vieux maréchal d'Estrées ; d'autres années, nous avons dit qu'il avait goûté à Plaisance, celle de la vieille marquise de Villesavin, ou à Passy, celle du conseiller d'Etat des Yveteaux ; plus anciennement encore, dans le manoir d'Hermanville,

(1) *Muze historique*, IV, 165. Lettre du samedi, 16 février 1664.

près de Caen, il avait été reçu par le magistrat petit-fils du poète normand, Jean Vauquelin de La Fresnaye, l'auteur des *Foresteries* (1).

Il semble que la maison de Chaville, avec le secrétaire d'Etat de la guerre entouré de ses enfants, dont le futur Louvois, déjà pourvu depuis 1655, à l'âge de quatorze ans, de la survivance paternelle (2), ait été un cadre autrement solennel. Bossuet qui dans son Oraison funèbre (25 janv. 1686), a peint, plutôt en Le Tellier le chancelier (1667-1685) que le ministre de la guerre (3). Il le montre, avant même sa nomination à ces suprêmes honneurs de la robe, goûtant « un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidèle des prospérités de l'Etat et de la gloire de son maitre (4) ». Auprès de lui, « une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres (5) » et les « tendresses de sa famille »

(1) J'écrivais en 1886, que le manoir d'Hermanville, n'offrait rien de remarquable au point de l'architecture. En 1901, j'ai tenté trop tard de le visiter. Il avait été, depuis, démoli et remplacé par une construction de caractère tout moderne. Seul le vieux parc avec ses profondes avenues, son immense clôture de murailles croulantes, son aspect agreste et ses restes de splendeurs disparues, est demeuré presque tel que Le Moyne l'avait vu en 1656 et décrit dans son *Specvlatif*. Aux alentours, les marais ont fait place à des herbages ou à des cultures, et les bords de la mer se sont couverts de villas.

(2) Voir *Curiosités historiques. Un ministre de la guerre oublié, Michel Le Tellier* (1643-1677), par Th. Jung, dans la *Revue politique et littéraire*, 16 oct. 1875.

(3) En un récent et curieux travail, M. Fortunat Strowski a expliqué pourquoi Bossuet « ne parle pas des grands services que Le Tellier a rendus comme ministre de la guerre ». *Comment Bossuet composait une oraison funèbre*, dans la *Revue Bossuet* du 25 janv. 1902, p. 45.

(4) Bossuet, *Oraisons funèbres*, édit. Rébelliau, p. 421.

(5) *Ibid.*, p. 459.

qui l'entoureront jusqu'à son extrême vieillesse et à ses derniers jours.

Fléchier, autre orateur funèbre du chancelier, ne changera guère que les termes de cette peinture familiale.

« Cependant, Messieurs, a-t-on vu dans sa conduite quelque apparence de vanité ? S'est-il écarté de l'honnête simplicité de ses pères ? A-t-il repandu en superfluités de festins ou de bâtimens, ce qu'il tenoit des libéralités du Roi, ou de sa prudente et modeste économie ? A-t-il prodigué des trésors pour embellir ses maisons, et forcé la nature et les éléments pour orner des solitudes ? Qu'a-t-il cherché dans sa retraite de Chaville, que les pures delices de la campagne ! Et quelle peine n'eut-on pas à lui persuader d'étendre un peu, en faveur de sa dignité, les limites de son patrimoine, et d'ajouter quelques politesses de l'art aux agrémens rustique de la nature (1) ? »

A présent que grâce à la connaissance nouvelle du nom de la destinataire, la *Lettre morale* du P. Le Moyne n'est plus une lettre morte, son témoignage, poétique, vivant et vécu, ne doit-il pas venir se joindre à ces témoignages oratoires plus suspects peut-être d'exagération ? Au sortir de l'*Hôtel du Luxe*, il ne se contente pas de flétrir, aimons à croire que cela ne retombait sur personne, tout chrétien se livrant à l'imtempérance au milieu de la détresse publique :

Tandis qu'on void mourir des Communes entieres
Le long des grands chemins devenus cimetieres :
Que les Meres sur leurs enfants
Perissent l'herbe entre les dents....

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Messire Michel Le Tellier, chancelier de France*, en l'église des Invalides, 22 mars 1686.

Est-il de cette sainte et charitable Loy
De porter en bijoux le reuenu d'vn Roy,
Tandis que la Campagne en friche,
Ne preste rien au pauure, et ne rend rien au riche ?

De cette peinture poussée au noir, il passe au portrait si différent de Michel Le Tellier :

Mais à quoy bon chercher hors de vostre Maison,
Du conseil, et de la raison ?
Depuis que la Faueur par la Vertu conduite,
De vostre *sage Pere* a suiuy le merite,
La Modestie et la Frugalité
Ne l'ont point encore quitté.
La mesure qu'il tient en sa forme de vie,
N'arreste point les yeux, n'attire point l'enuie :
Rien que de simple, dans son train ;
Dans sa famille, rien de vain ;
Et ce qu'un Emporté chercheroit dans la montre,
Son Esprit retenu dans l'ordre le rencontre.
Aussi ne void-on pas en dorure chez luy,
Le sang et la sueur d'autruy.
On n'y voit point le butin des Prouinces,
En meubles enviez des Princes :
Moins encore y void-on le sale gain des Prests,
En Bagatelles de grands frais.
Tout son éclat et sa dépense
Sont d'esprit et d'intelligence :
Et le bon Sens ioint au bon Sentiment,
Est sa suite par tout et son ameublement (1).

L'accord de Bossuet, Fléchier, Le Moyne, j'ajouterai bientôt Santeul, ne permet pas de douter de la véracité du fait. Ils n'ont pu s'entendre pour louer en Le Tellier une qualité qui n'eût point frappé les contemporains. Oserai-je pourtant ajouter que cette simplicité tant vantée des goûts et des habitudes du grand ministre

(1) Le Moyne, *Carte*, p. 14.

était assez relative, et que poètes comme orateurs n'ont pas laissé que de l'idéaliser.

« Vers 1660, écrit M. l'abbé Dassé dans son excellente monographie de Chaville, Michel Le Tellier fit construire, à l'endroit même où était le manoir seigneurial de son aïeul, un superbe château dont Chamois fut l'architecte et dont les gravures de l'époque nous montrent les vastes proportions (1) ». Le parc fut enclos et comprit six cents arpents.

Les gravures de Pérelle nous donnent ici l'idée d'une réduction du château de Vaux. Il eût été singulier de voir Le Tellier, ce grand ennemi de Foucquet rivaliser de magnificence avec le prodigue et malheureux surintendant.

Le Moyne ne vit sans doute que l'ancien manoir, à l'époque de sa transformation. Santeul qui connut le nouveau château, lui fera pourtout écho en 1679 :

Ce n'est point un palais d'admirable structure,
Ny des jardins où l'art surpasse la nature.
De l'ombre, quelques eaux et des berceaux galans,
Font de cette maison les charmes les plus grands;
Une propreté noble, une grace champestre
C'est tout ; ainsi le veut la sagesse du maistre (2).

Superbe ou modeste, le château de Chaville a été détruit au dix-huitième siècle. Devenu bien de la couronne, après avoir été propriété du Grand dauphin, il fut démoli par Louis XV, en 1764.

X

De Magdeleine-Phare, la fille du ministre éteinte si prématurément, comme un fugitif éclair de grâce et d'es-

(1) *Chaville historique*, par l'abbé Dassé, 1897, in-8, p. 52.

(2) *Mercure,* août 1679. Cité par Dassé, p. 55, qui n'a pas connu les vers de Le Moyne.

prit entrevu par la cour brillante de Louis XIV, la mémoire n'a point survécu. Je ne prétends point la raviver. Mais serait-il téméraire de penser qu'elle partagea les années de son mariage entre la Cour, Chaville.... et Boulogne-sur-Mer. Les Aumont étaient et demeurèrent un siècle encore gouverneurs héréditaires de cette place.

J'ai dit, au début de cette causerie bibliographique, que la Bibliothèque de la ville est très riche en éditions rarissimes du P. Le Moyne. Sans parler de la *France gvérie* (1631, in-fol) (1), sans reparler du *Poete philosophe* (1632, in-fol.), j'arrive aux pièces les plus curieuses Ce sont des devises, en placards isolés ou sur des feuilles jointes ensemble. On y trouve l'édition originale en placard indépendant, qui existe aussi et à la Bibliothèque nationale (2) et à la Mazarine (3), la devise *Dum orior, morior*, composée pour le petit Foucquet fils du surintendant, mort en 1659. Ce texte primitif présente des différences notables avec celui de l'*Art des devises* (1666, in-4, pp. 326-327), où Le Moyne recueillit toutes ces œuvres de circonstance.

Devise
Vn eclair dans vne nve
Dum orior morior
Ie meurs en naissant
Svr la mort du petit vicomte de Melvn

Suivent la gravure et le sonnet, tels qu'en l'édition (4).

(1) Belles-Lettres, 4791.

(2) Cet exemplaire, non porté dans les catalogues est égaré dans le tome I[er] de la *Nova Bibliotheca librorum manuscriptorum* du P. Philippe Labbe. Paris, 1657, 2 vol. in-fol. (L. 45). Il y est inséré entre le dernier feuillet liminaire non chiffré et la première page.

(3) Recueil factice (C. 274 A. 8).

(4) La Bibliothèque de Boulogne possède en plus du placard original (Belles-Lettres, 4498), une double feuille non chiffrée, sans

Une autre pièce au contraire n'a pas été recueillie plus tard par le poète, dans son ouvrage général. Elle constitue donc en quelque sorte du Le Moyne inédit.

Ainsi dans l'*Art des devises* (p. 325) on rencontre, sur la mort de Marie de Simiane, duchesse d'Arpajon, connue auparavant sous le nom de Mlle de Monchas, décédée en novembre 1657 (1), la devise *Deficio dum perficior*, avec une lune éclipsée. Ici on lit sur la banderole :

Devise
Vne Lvne éclipsée
Crescivta manco
Deuenue grande ie defaux
Svr la mort de la dvchesse d'Arpaion

Le latin a donc été substitué dans l'éditjon définitive à l'italien. Mais en plus du premier sonnet :

Belle d'une beauté pudique et rayonnante....

on en trouve un second qui n'a pas été reproduit dans le recueil de 1666.

lieu ni date, comprenant deux devises et trois sonnets. D'abord une devise et deux sonnets pour la duchesse d'Arpajon, puis la devise et le sonnet du petit Foucquet. (Belles-Lettres 4791). Cette réimpression n'existe nulle part ailleurs que je sache.

(1) La *Muze historique* (lettre du 24 novembre 1657, édit. Livet, II, 408) annonçait ainsi la mort de la jeune duchesse :

D'Arpajou (*sic*) l'aimable Duchesse,
Des vertus l'agréable Hôtesse,
Et dont les apas gracieux,
L'esprit, la douceur et les yeux,
Eussent charmé le plus farouche,
Ces jours passez est morte en couche,
Au grand regret de son Epous,
Et, mesmement, presque de tous.
Car cette Dame étoit aimée,
Et tellement bien renommée,
Que sa vertu méritoit bien.
D'être plainte des Gens de bien.

EPITAPHE
DE MARIE
DE SIMEANE DE MONCHAS
DVCHESSE D'ARPAION
SONNET

SIMEANE (*sic*), qui fut si charmante et si belle,
N'est plus qu'ombre et que cendre en ce triste Tombeau :
D'vn si grand, d'vn si doux, et si rare Flambeau,
Il ne nous reste pas vne seule étincelle.
En vain, pour l'exempter de la Loy naturelle,
La Vertu proposa de faire vn droit nouveau :
En vain, pour la sauuer du funebre ciseau,
L'Amour flata la Parque, et la pria pour elle.
Graces, Beautez, Grandeurs, Idoles des Humains,
A quoy bon desormais vous faire à pleines mains,
Des offrandes d'encens aussi faux que profanes ?
Quoy que la Flatterie ose chanter de vous,
Caduques Deitez, la mort de Simeane
Vous declare auiourd'huy mortelles comme nous.

Encore la leçon de la mort, et cette vision du trépas nous ramène de la duchesse d'Arpajon à Magdeleine-Phare Le Tellier, descendue dans la tombe avant que d'être devenue duchesse d'Aumont ; de Boulogne-sur-Mer à Chaville et à la cour.

Dans la diversité des œuvres de Pierre Le Moyne, on trouve l'unité de doctrine et d'inspiration. Epique ou élégiaque, il reste toujours moraliste et prédicateur. Sa galanterie n'est que de surface.

Henri CHÉROT.

LES BRIDEN

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

A TROYES ET A CHAUMONT

(*Fin*)

BLAISE BRIDEN (1), fils de Claude, avait été baptisé le 12 mars 1600, sur Saint-Jacques ; le 15 septembre 1629, il passa contrat de mariage avec Madeleine Chemery, qui lui apportait 1000 livres de dot (Min. Tripault), et le 16 octobre suivant il reprenait la boutique d'Edme (I), son oncle, située rue Notre-Dame, *Au Nom de Jésus*, bien sûr avec les marchandises de librairie qu'elle contenait. Il dut quitter ce local en 1635, lorsque sa tante, devenue veuve, vendit la maison. Il alla alors dans la rue du Temple, où il occupait deux corps de logis : l'un donnant sur le grand rû (appelé « la Seine » dans l'acte), l'autre comprenant une boutique et plusieurs chambres, dont une « chambre à imprimerie ».

Il semble toutefois qu'il fut surtout libraire. Dans plusieurs pièces, notamment dans un des actes corporatifs de 1644, il figure avec ce seul titre. Il imprima cependant quelques ouvrages ainsi que des Almanachs, pour l'un desquels il se fit lui-même astrologue : *Observations astrologiques ou Almanach pour la presente année 1660...*, par Blaise Briden, Troyen, avec le portrait de l'auteur (2).

(1) M. E. Socard le fait à tort naître le 12 mars 1606, comme frère de Claude. C'est un fils de celui-ci qui vint au monde à cette date.

(2) E. Socard, *les Almanachs...*, p. 87.

Sans doute pour utiliser les jours de chômage que lui laissait son industrie, il se livrait à la culture. Outre des vignes qu'il possédait à Barberey, il avait pris à loyer, en 1654, « un gagnage et labourage » à Saint-Benoît-sur-Seine.

Il fut délégué par ses confrères à l'assemblée de Pâques 1636 et à celle de la Saint-Barnabé 1647.

Nous ignorons où et quand il mourut; les registres de Troyes et de Saint-Martin sont muets sur ce point. Peut-être mourut-il à Saint-Benoît (1). Son nom figure encore en octobre 1666 sur une signification de privilège faite par Louis Prussurot, imprimeur à Auxerre, à ses confrères troyens. Il n'était donc probablement pas mort à cette date.

Deux de ses fils, *Gabriel* et *Charles*, avaient embrassé la profession paternelle.

Une sentence de police du 25 mai 1660, rendue à la requête des maitres et compagnons imprimeurs de la ville, condamna Blaise Briden à payer les frais d'une instance pour avoir contrevenu aux édits et règlements concernant l'apprentissage professionnel. Le 16 juin suivant, un autre jugement confirmait le précédent, ainsi que d'autres rendus antérieurement, et infligeait 3 livres d'amende à Briden, avec défense de récidiver et injonction de mettre immédiatement dehors le compagnon qu'il employait indûment. (Bibl. de Reims, fonds Deullin.)

VEUVE BLAISE BRIDEN. — Madeleine Chemery, aidée par son fils Charles, continua d'exploiter la maison de son mari. Elle mourut à Troyes et fut inhumée le 3 décembre 1673, sur la paroisse Saint-Jean.

(1) Les registres d'état civil de cette commune ne remontant qu'à 1688, nous n'avons pu en obtenir aucun éclaircissement sur ce point.

Gabriel Briden, fils de Blaise, baptisé le 22 février 1642 (Saint-Jean), prêta serment comme libraire le 5 août 1671, après un jugement « rendu contre (1) lui et Nicolas Oudot, Eustache Regnault, Edme Regnault, Edme Nicot et Louis Blanchard », tous imprimeurs, le 30 juillet précédent (Bibl. nat., ms. 22126).

Il demeura d'abord « au hault de la rue du Temple (2) », où il fut victime d'un vol de marchandises, linge et hardes, évalués 250 livres (Acte du 3 février 1680, min. Langlois). Ensuite il fut locataire de la maison où pendait l'enseigne *les Trois Maillets,* même rue, pour 120 livres (*Ibid.*, 29 octobre 1681). Le 31 août 1689, il prend à loyer une autre maison, encore dans la même rue, bâtie en partie sur une allée conduisant à la cour au Bé.

En 1691 et 1694, son propriétaire était un sieur Paillot. La maison qu'il habitait à cette dernière date l'avait été avant lui par l'un des deux Bonaventure Faictot, cartiers (Min. Langlois, 2 mars 1691, 4 février 1694), peut-être celui qui avait épousé sa fille Nicolle (*Ibid.*, 4 février 1691), à laquelle il donna 850 livres en dot. Cette maison faisait l'un des coins du bas de la rue de la Montée-des-Changes, sans doute celui du couchant, n° 28 actuel de la rue du Temple ; elle avait été louée le 16 octobre 1688, à raison de 120 livres, pour cinq ans, par Faictot (Min. Langlois).

Il eut pour enseigne : « *A la Nonciation* ».

(1) Le texte de la mention à la Bibl. nat. porte « contre », mais ne serait-ce pas plutôt « entre », qui s'accorderait mieux avec le reste de la phrase et paraît aussi plus vraisemblable?

(2) Peut-être dans la maison de la cour Bouvin dont il donne un logement à loyer le 12 octobre 1687 (Min. Langlois). — De la reddition de comptes faite par Gabriel Briden à son fils Jean, lors de sa majorité, le 28 juin 1695 (Min. Langlois), il semble résulter que cette maison provenait de Nicolle Lucquet, aïeule maternelle du jeune homme. Il y en avait une autre vers Saint-Frobert.

Gabriel Briden eut d'abord pour épouse Elisabeth Cautelle, qui fut inhumée sur Saint-Jean le 10 avril 1676; il s'unit ensuite à Anne Blampignon (21 septembre 1677, Saint-Jean), qu'il enterra le 15 mars 1709 (*Ibid.*).

Dès 1673, Gabriel Briden publia des Almanachs et des *Observations astrologiques* de Claude Ternet; il fit aussi, en 1681, un *Almanach spirituel* pour lequel il s'associa avec Nicolas Oudot (1).

Le 5 février 1678 (Min. Langlois), ses frères et sœurs lui cédèrent leur part d'une dette contractée envers leur père par Pierre Bellehache, maître fondeur à Paris et auparavant à Troyes, par contrat du 29 mai 1660. Pour garantie, ils lui délivrent huit boites de frappes de matrices qui avaient été données en garantie par Bellehache et contenaient plus de 1100 lettres, signes ou fleurons (2).

Gabriel Briden fut à plusieurs reprises chargé des affaires de la communauté professionnelle. Il semble avoir abandonné quelque temps le métier, car dans certains actes il est dit simplement marchand, et une décision des imprimeurs-libraires, datée de 1688, le qualifie de « leur ancien confrère ».

Il mourut en 1710 et fut inhumé le 7 août, sur Saint-Jean, laissant pour le représenter dans la corporation ses fils *Jean* et *Gabriel*.

Le 5 février 1701, Gabriel Briden, poursuivi par des compagnons imprimeurs pour avoir embauché un apprenti ne sachant ni lire ni écrire, fut condamné à le mettre hors de chez lui (Bibl. de Reims, fonds Deullin).

(1) E. Socard, *les Almanachs...*, p. 76. Cet *Almanach spirituel* avait fait, le 8 octobre 1680, l'objet d'un contrat, rapporté plus loin, entre Charles Briden et les Oudot.

(2) Pierre Bellehache, maître fondeur de lettres d'imprimerie, exerça à Troyes de 1641 à 1662 au moins; en 1678, il était établi à Paris, son pays d'origine.

Cette année-là il possédait deux presses avec lesquelles il imprimait des A B C et des Petits usages qu'il allait vendre à la foire de Reims (Enquête de 1701, Bibl. nat., ms. 22126).

JEAN BRIDEN, fils de Gabriel Briden et d'Elisabeth Cautelle, sa première femme, baptisé sur Saint-Jean le 30 avril 1670. Après avoir travaillé longtemps chez son père et en diverses villes, il épousa Marie Villain, veuve de Nicolas Coles, libraire (1), le 23 janvier 1696 (Saint-Jean) et quelques jours après, le 7 février, se fit recevoir maître imprimeur et libraire. Il s'établit alors, mais il ne réussit pas, après avoir lutté pendant trois ans contre la mauvaise chance. L'époque était dure pour tout le monde ; les populations pressurées par le fisc offraient peu de ressources aux imprimeurs et aux libraires.

Nous ignorons le lieu de son établissement, qui semble ne pas être Troyes, bien qu'il ait cru devoir s'y faire recevoir. Son nom ne figure sur les listes de la communauté qu'en 1696 et 1697, et aucune trace bibliographique n'est restée de lui. D'ailleurs, dans les discussions relatives à la réception de Nicolas Michelin (16-25 novembre 1709), celui-ci dit que Jean Briden est absent de la ville depuis plus de douze ans, à quoi le syndic répond que « s'il a eu une imprimerie pendant plus de trois ans et s'il a eu le malheur de ne pas réussir dans ses affaires, il n'en est pas moins imprimeur et en état de relever son imprimerie ». Or, il n'y a pas de place, entre le 7 février 1696, date de sa réception, et le 15 novembre 1709, date de la pièce qui fournit ce renseignement, pour les quinze ans et plus que donnent, totalisés, son temps d'établissement et son temps d'absence, si les

(1) Les Coles, ou Colet, dont nous préparons la monographie, furent libraires, imprimeurs et cartonniers du XVIe siècle à la Révolution.

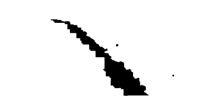
chiffres en sont exacts, ce que les parties ne contestent pas. Ils se confondent donc l'un avec l'autre et il en faut conclure que Jean Briden fut maitre imprimeur dans une ville qu'il nous reste à connaitre. Il revint à Troyes vers le 15 novembre 1709 et fut occupé aussitôt dans un atelier, sans doute celui de Charles Briden, son oncle. Il occupait la même situation subalterne le 20 janvier 1717, car il est mentionné comme compagnon lors d'une contestation avec les maitres (Bibl. de Troyes, ms. 2815). Son titre lui restait néanmoins acquis ; un acte notarié du 2 septembre 1710 le présente comme marchand libraire et imprimeur à Troyes (1).

Nous n'avons pas trouvé à Troyes trace de son décès ni de celui de sa femme.

Gabriel Briden, imprimeur-libraire à Chaumont (1681-1760). — Fils de Gabriel Briden et de Anne Blampignon, il apprit le métier de ses ancêtres et pensait sans doute l'exercer à Troyes quand survint l'édit de 1704, limitant à quatre le nombre des imprimeries pouvant fonctionner dans la ville ; il tenta malgré cela d'être admis, mais il fut repoussé et alla s'établir à Chaumont, où il prospéra.

Le procès-verbal des audiences contradictoires tenues au bailliage de Troyes, pour la réception de Nicolas Michelin, daté des 16-25 novembre 1709 (Bibl. de Reims, fonds Deullin), dit en effet qu' « il n'y a que huit mois que Gabriel Briden, fils dudit Gabriel Briden, syndic des imprimeurs à Troyes, n'a pù obtenir son établissement pour la ville de Troyes, quoy qu'il l'ait demandé, et que Monseigneur le chancelier ait trouvé en sa per-

(1) Ce jour-là, avec Gabriel Briden, son frère, alors établi à Chaumont, et Bonaventure Faictot, son beau-frère, il vendit à Pierre Bourgoing, imprimeur à Troyes, une pièce de vigne qui venait d son père (Min. Jolly).



sonne toutes les capacitez requises par les ordonnances pour être imprimeur, de sorte qu'il a été obligé pour faire un établissement de quitter sa patrie et d'obtenir un arrest pour la ville de Chaumont où il est présentement étably. »

Gabriel Briden devint en 1722 imprimeur-libraire de la ville et du collège de Chaumont (1) ; il exerça jusqu'en 1758, où le 27 novembre il donna sa démission en faveur de son neveu par alliance, Claude-Antoine Bouchard, époux de Jeanne-Françoise Beaumont (2), sa petite-nièce et sa légataire universelle, à qui il laissa aussi un gagnage situé à Saint-Oulph, que Bouchard vendit 2500 livres (13 mai-24 juin 1760, min. Fauveau).

Il mourut le 5 février 1760 (3). Son testament, daté du 2 mai 1759, avait été déposé le 25 janvier 1760 chez Me Bardel. Marie Sainton était morte le 3 avril 1755.

CHARLES BRIDEN, deuxième fils de Blaise Briden et de Madeleine Chemery, naquit en 1649 et fut baptisé le 10 janvier (Saint-Jean). Sa demande de réception comme imprimeur, datée du 25 janvier 1673, montre comment il passa les premières années de son adolescence. Laissons-lui la parole :

« Supplie humblement, Charles Bridain fils de deffunt

(1) *L'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne*, p. 43. — Les auteurs de cet opuscule disent à tort que Claude-Antoine Bouchard était fils de Claude-Ignace Bouchard, imprimeur à Châlons-sur-Marne ; il l'était de Claude Bouchard, également imprimeur à Châlons, et de Marie-Anne Maujard, et était né le 28 août 1732 (Saint-Alpin de Châlons).

(2) Jeanne-Françoise Beaumont était la sœur cadette de Claudée Beaumont, deuxième femme de Louis-Gabriel Michelin, imprimeur à Troyes, et qui épousa ensuite Michel (I) Gobelet, également imprimeur à Troyes ; elles étaient nées : l'une le 28 octobre 1717, l'autre le 12 février 1719 (Saint-Jean de Troyes).

(3) Dans l'acte d'inhumation, dressé le lendemain à l'église Saint-Etienne de Chaumont, le nom de Briden est écrit en petits caractères, tandis que son prénom, Gabriel, est tracé en lettres énormes. Peut-être l'appelait-on couramment par son nom patronymique.

« Blaise Briden vivant maistre imprimeur et libraire « demeurant à Troyes, disant que des l'aage de douze « ans il s'est exercé en l'art d'imprimerie et librairie et « il s'est rendu si capable en peu de temps qu'à la mort « du dict Blaise Bridain son père survenue quatre ou « cinq ans après, il a touiours conduict soubs la protec- « tion de sa mère depuis ce temps lad. imprimerie et « librairie..... »

Le bailli accorda la demande formulée en termes aussi persuasifs (Arch. de l'Aube, Mandements du Roi) et le postulant ne démentit pas plus tard les promesses de ce début.

Deux ans après, il épousait Gabrielle Herluison (Contrat du 2 septembre 1675, min. Bourgeois; célébration du 28 janvier 1676, sur Saint-Jean).

Dès le 13 mars 1675, il avait pris à loyer de son frère Remy Briden, prêtre, et de ses sœurs Catherine et Claude, la maison qu'habitaient leurs parents, moyennant 120 livres par année (Min. Vynot). Il s'établit donc rue du Temple et ne quitta pas cette rue, où il arbora dès 1691 l'enseigne *A la Grande Bible* (ou *sub Biblis magnis*) qu'avait prise son grand-père en 1630. Plus tard, devenu imprimeur de l'évêché, il la remplaça par celle-ci : *Aux Armes de Monseigneur l'Evêque de Troyes* (ou *sub insignibus Domini D. Episcopi Trecensis*).

Charles Briden joignait la reliure à ses occupations d'imprimeur-libraire. Il fut plusieurs années procureur ou syndic de sa corporation et la représenta le 11 juillet 1712 à une assemblée d'habitants.

De nombreux travaux sont sortis de son atelier. Il débuta par des Almanachs. On connait d'abord un *Almanach* pour 1678, interprété par Damien Lhomme, compagnon imprimeur et maître mathématicien; puis l'*Almanach spirituel* pour 1681, qu'il fit en association



avec les Oudot, aux termes d'un contrat que nous avons retrouvé et dont voici l'analyse :

Le 8 octobre 1680, Jean Oudot, marchand libraire et imprimeur à Troyes, cède, quitte et transporte à Charles Briden, aussi marchand libraire et imprimeur audit Troyes, le droit d'imprimer, vendre et débiter un livre intitulé l'*Almanach spirituel* (1) conjointement avec Jean Oudot et Jacques Oudot, son frère, pendant dix ans. Les uns et les autres pourront l'imprimer, mais les exemplaires seront vendus « conjointement » et le bénéfice partagé, les frais de l'imprimeur préalablement prélevés. Celui qui en imprimera devra le déclarer aux autres afin qu'ils n'en fassent pas eux-mêmes, et leur en délivrera (Min. Langlois).

Ce fut sans doute l'origine de sa liaison avec les Oudot, qui étaient ensemble imprimeurs de l'évêché et le demeurèrent jusque vers 1697. Jacques continua seul, puis en 1700 il s'associa à Charles Briden, qui en 1712 eut sans partage la charge de ces travaux. (Arch. de l'Aube, G. 148-149.)

Il s'était pour ainsi dire préparé à ce rôle de confiance en publiant, à partir de 1686, de petits ouvrages religieux, des Heures et des Offices qui lui amenaient la clientèle ecclésiastique. Il est possible que, dès ce moment, une entente relative à ces ouvrages spéciaux ait été conclue entre lui et les Oudot.

La mention bibliographique de certaines impressions des deux associés, de 1700 à 1707, semblerait faire croire qu'ils n'avaient qu'un atelier pour eux deux. On y lit en

(1) « Almanach spirituel de l'An De nôtre Salut 1681... ; A Troyes, chez Jean Oudot Imprimeur de Monseigneur l'Evêque, & Charles Briden, Imprimeur Libraire, ruë du Temple. M. DC. LXXXI. » A la fin : « De l'Imprimerie de Charles Briden, ruë du Temple. » In-32 de 6 ff. n. ch. et 80 p. (Collection de M. George Vallée, député du Pas-de-Calais.)

effet : « A Troyes, chez Charle Briden et Jacque Oudot, Imprimeurs de Mondit seigneur Evêque, ruë du Temple ». Cela signifie simplement qu'ils habitaient la même rue, car aux mêmes époques ils imprimaient chacun pour son compte des ouvrages portant leur nom séparé. D'ailleurs, les édits régissant la corporation défendaient que deux imprimeurs se puissent associer pour tenir un atelier (Edit d'août 1686).

En 1701, Charles Briden avait deux presses et imprimait des Petits usages, des Psautiers et des Almanachs (Bib. nat., ms. 22126).

Ses productions sont assez ordinaires et sans grande importance : Mandements, Lettres pastorales, programmes des Conférences ecclésiastiques en forment la grande majorité. Un seul ouvrage signé par lui pourrait être à remarquer s'il l'avait fait dans son atelier. C'est un Bréviaire pour le diocèse de Troyes, en quatre volumes in-12, édité en 1718 (Bibl. de Troyes, Catal. loc., n° 35), et comportant 11 planches en taille-douce (1) signées par Louis Herluison (2), Duflos, J.-B. Scotin. Malheureusement, si au titre on peut lire : « Trecis, apud Carolum Briden, D. D. Trecensis Episcopi Typographum et Bibliopolam. M.DCC.XVIII », à la fin de chaque volume se trouve cette autre indication : « Parisiis, E Typographes Jacobi Collombat. 1717. »

C'est pourtant le propre beau-frère de Briden, l'abbé Charles Herluison, chanoine de la Cathédrale et secréraire de l'évêque Bouthillier de Chavigny le neveu, que

(1) Les cuivres originaux de ces planches existent dans une vitrine des Archives de l'Aube.

(2) Plusieurs Herluison ont fait partie de la corporation troyenne du Livre au XVIIe et au XVIIIe siècle ; l'un d'eux, Pierre (1648-1711), fut établi maître imprimeur. D'autres furent ecclésiastiques, menuisiers-sculpteurs, etc. M. Henri Herluison, ancien libraire à Orléans, est un descendant de cette intéressante famille.



les députés du Clergé avaient chargé de la publication de ce Bréviaire ; de 1715 à 1717, ils votèrent 12.000 livres pour son impression et achetèrent des caractères qui furent donnés à l'abbé, en récompense de ses services, le 9 octobre 1717 (Arch. de l'Aube, G. 149, 30 v°). Peut-être celui-ci les repassa-t-il à son parent, lequel, d'après une lettre de l'abbé Herluison, publiée en 1895, par M. H. Herluison, dans *le Bibliophile orléanais*, n'était déjà « pas mal assorti » en 1708.

En 1699, notre imprimeur s'imagina de supprimer l's qui doit terminer son prénom de Charles, en même temps que son associé orthographiait « Jacque » le sien. C'était aussi précisément l'époque où les Febvre, imprimeurs, ajoutaient la particule « Le » à leur ancien nom de famille et devenaient Le Febvre, en deux mots, puis en un mot. Epoque de misère et de décadence, où les snobs s'amusaient à raffiner sur des riens.

Charles Briden fut inhumé le 7 juillet 1724, sur Saint-Jean, ne laissant pas de descendants.

VEUVE CHARLES BRIDEN. — Gabrielle Herluison, qui était fille de Pierre Herluison, menuisier, et de Madeleine Fournier, avait été baptisée le 20 mai 1655 (Saint-Jean). Elle succéda à son époux et conserva fidèlement la nouvelle orthographe du prénom marital. Les travaux de l'évêché l'occupèrent à peu près seuls jusqu'à sa mort, arrivée le 4 mai 1726 (Inh. sur Saint-Jean); ils allèrent ensuite à Pierre Michelin. Le matériel dut être vendu, selon les prescriptions des lois limitatives du nombre des imprimeurs du royaume.

* * *

EDME (II) BRIDEN. — Il est un ou deux Edme Briden, à part le Ier, dont nous n'avons pas pu déterminer exactement la personnalité. Voici les trois seuls docu-

ments que nous connaissons sur ce sujet : 1° le 5 janvier 1614, un « Edme Briden le jeune, imprimeur », fut parrain sur la paroisse Saint-Jacques ; 2° un Edme Briden était marchand à Paris en 1636, et la succession de Noël Moreau le jeune, imprimeur à Troyes, époux de Marie Briden, lui était redevable de 16 livres pour 200 Almanachs en taille-douce (Min. Tripault) ; 3° Edme Briden, « marchand bourgeois de Paris », figure dans le contrat ci-dessus mentionné pour l'épitaphe de Claude Briden son père, et sur d'autres des 20 février 1646 et 5 janvier 1650 (Min. Chastel).

Faut-il attribuer ces diverses mentions à un seul personnage ? Cet Edme Briden serait né bien avant ses frères, pour être déjà imprimeur en 1614 !

Dans le doute, mieux vaut laisser la question pendante. Rappelons qu'Edme (I) avait eu, le 16 mai 1609, un fils Edme qui ne peut être visé par les mentions ci-dessus.

JOACHIN BRIDEN. — Selon une note manuscrite de M. Emile Socard, une édition de l'*Histoire de Jeanne d'Arc* de Léon Tripault, que Edme et Claude Briden avaient aussi publiée sous leurs noms séparés (Voir pages 315 et 319), aurait été donnée en 1622 par un Joachin Briden. Un exemplaire s'en trouvait dans la bibliothèque de M. Deullin, d'Epernay, suivi de l'*Histoire du siège*.

Quel était cet imprimeur ou ce libraire ?

Nous connaissons bien un Joachim Briden, mais celui-ci, fils d'Edme et d'Estiennette Hardy, baptisé le 7 juillet 1607 (Saint-Jacques), n'a pu signer une impression de 1622. Il épousa Marie (ou Madeleine) Renault, qui lui donna un fils Nicolas le 10 avril 1642 (*Ibid.*). Il était mort dès le 16 juin 1651, date à laquelle sa veuve est citée dans une minute du notaire Brissart.

Il figure dans deux des actes corporatifs de 1644 et paraît être imprimeur en seconde main.

Un « PIERRE BRIDEN » est indiqué comme ayant porté voix pour les imprimeurs et libraires à l'assemblée générale des habitants de Troyes tenue le jour de la Saint-Barnabé (11 juin) 1631. Nous ne connaissons pas d'autre mention de ce personnage et nous sommes bien près de croire qu'il y a là une erreur de prénom : le greffier aura mis Pierre pour Edme ou pour Claude... (Arch. mun., reg. A. 32, fol. 196 r°).

NICOLAS BRIDEN (1741-1800). — Sans liens directs avec les précédents, mais appartenant de par son lieu d'origine à la même famille, Nicolas Briden, fils de Nicolas, manouvrier, et de Anne Jeune, naquit à Saint-Martin-ès-Vignes le 31 octobre 1741. Il figure comme éligible sur l'*Etat des citoyens actifs et éligibles qui doivent concourir à la formation de la nouvelle municipalité,* en conformité des Décrets de l'Asssemblée nationale, en 1790; il faisait partie de la 6e section, 4e compagnie de Comporté (Bibl. de Troyes, Catal. loc., n° 2417).

Compagnon imprimeur, il travailla dans la maison Gobelet, dont nous avons esquissé l'histoire (1) et dans laquelle il semblait occuper une place de confiance. Il fut pris comme témoin : 1° le 18 nivôse an II (7 janvier 1793), du divorce de François Mallet, imprimeur, d'avec Marie-Madeleine Guerrapain, déjà veuve de Michel Gobelet, également imprimeur; 2° du décès de Marie-Madeleine Guerrapain, le 25 nivôse an IV (15 janvier 1795); 3° du mariage de Mallet avec Anne-Suzanne Melinet, le 13 frimaire an V (3 décembre 1796). Il demeurait alors rue de la Chasse (rue Pithou).

Nicolas Briden mourut dans son pays natal, le 11 thermidor an VIII (30 juillet 1800).

LOUIS MORIN.

(1) *Une imprimerie troyenne trois fois séculaire* ; in-8 de 16 p.; Troyes, G. Frémont, 1899.

ETAT DU NOMBRE DES VOLUMES DONNÉS AU PUBLIC PAR CHAQUE AUTEUR DU *MERCURE* DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRESENT.

Mr de Visé depuis 1672 jusques et compris le mois de Mai 1710, ci..................................	492
C'est à dire 404 volumes de mois simples, et en différentes *Relations* ou de seconds volumes, 88.	
Mr Dufresny depuis le mois de Juin 1710 jusques et compris le mois d'Avril 1714............	44
M. Lefevre de Fontenay depuis le mois de Mai 1714 jusques et compris le mois d'Octobre 1716, ci..	33
M. Buchet depuis le 1er Janvier 1717 jusques et compris le mois de May 1721 et l'*Extraordinaire* du mois de May 1717..........................	54
Mrs Dufresny, de la Roque et Fuzelier, depuis Juin et Juillet 1721 jusques et compris le mois d'Octobre 1724, ci.............................	47
M. de la Roque *seul* depuis Novembre 1724 jusques et compris le mois d'Octobre 1744, ci.......	284
Mrs Fuzelier et de la Bruere depuis le mois de Novembre 1744 jusques et compris le second volume de Juin 1748, ci........................	53
M. de Clèves Darnicourt a donné les deux mois suivants Juillet et Aout, ci......................	2
M. Rémond de Ste-Albine depuis le mois de de Septembre 1748 jusques et compris le premier volume de Juin 1750, ci.......................	25
	1034

De l'autre part, ci.......	1034
M. de Clèves Darnicourt le second volume de Juin 1750, ci..................................	1
M. l'Abbé Raynal depuis le mois de Juillet 1750 jusques et compris le second volume de Décembre 1754, ci..................................	64
M. de Boissy depuis le 1er Janvier 1755 jusques et compris le mois d'Avril 1758..................	52
Apres sa mort, son neveu a donné Mai et Juin et deux volumes de Juillet, ci.................	4
M. Marmontel depuis le mois d'Aout 1758 jusques et compris le second volume de Janvier 1760, ci..................................	24
(1) M. de la Place depuis le mois de Février 1760 jusques et compris le mois de Juin 1768, ci.....	134
	1313

Na (2). Depuis 1672, l'origine du *Mercure*, jusqu'au volume de Mai 1760 inclusivement, où l'on voit p. 128 un *Memoire historique sur le Mercure de France*, je compte 1184 volumes au lieu que ledit mémoire n'en compte que 1176 jusqu'au pareil mois de Mai susdit iuclusivement.

Cette différence entre son total et le mien est de *huit volumes* et ne vient que de quelques volumes qui ont deux parties, dans le *Mercure* de M. de Vizé, et qui ont été comptés pour un seul, étant reliés en un seul volume et aussi des 11e, 12e et 13e parties des *Affaires du temps* qui font 3 vol. en 1691 et 1692 qui n'ont point été compris dans le calcul dudit *Mémoire*, quoiqu'ils soient de M. de Visé, ainsi que les autres *Relations &a* que j'ai inserées dans ce qui compose la présente collection du *Mercure*, et sur l'exactitude de laquelle on peut compter par les soins et les attentions que je me suis donnés, comme il sera aisé de voir en examinant l'Etat détaillé et circonstancié que l'on trouvera ci après.

(1). Ajouté par le second auteur du manuscrit. N. de l'E.
(2). Cette note est du premier auteur du manuscrit. N. de l'E.

ETAT DU NOMBRE DES VOLUMES QUI COMPOSENT PAR MOIS LE *MERCURE GALANT*.

Années.	Nombre des Volumes.	
1672		
1673	6	
1674		
1677	10	
1678	16	Compris 4 *Extraordinaires*.
1679	17	Compris 4 *Extraordinaires*, Octobre double.
1680	19	Compris 4 *Extraordinaires*, Janvier, Mars, Septembre doubles.
1681	17	Compris 4 *Extraordinaires*, Juillet double.
1682	18	Compris 4 *Extraordinaires*, Septembre et Octobre doubles.
1683	18	Compris 4 *Extraordinaires*, Juin et Octobre doubles.
1684	18	Compris 4 *Extraordinaires*, Juin Triple.
1685	16	Compris 4 *Extraordinaires*.
1686	18	Février, Juillet, Septembre. *Le Siège de Bude.* deuxième d'Octobre, Novembre et Décembre doubles.
1687	17	Janvier, Mars, Juin, Aout et Septembre doubles.
1688	20	Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre, Novembre doubles. Décembre Triple.
1689	19	Février, Mars, Mai, Juin, Aout doubles.
	229	Suit ci après.

Années.	Nombre des Volumes.	
	229	De l'autre part.
1690	13	*Bataille de Fleurus.*
1691	13	*Affaires du temps* Tome XIe.
1692	17	*Affaires du temps* Tome XIIe, XIIIe et 3 *Relations.*
1693	15	Trois *Relations*
1694	12	
1695	12	
1696	12	
1697	12	
1698	12	*Journal* ou *Relation de ce qui s'est passé au camp de Coudun* est à la page 151 et suivantes du *Mercure* de Septembre 1698. Voyez aussi à ce sujet l'avis du *Mercure* d'Octobre suivant, p. 287.
1699	12	
1700	12	
1701	14	Avril, Mai doubles.
1702	15	Trois *Relations.*
1703	12	
1704	13	Juillet double.
1705	12	
1706	12	
1707	13	*Siège de Toulon.* 2 volumes.
1708	13	Juillet avec *Supplément.*
1709	12	
1710	9	
1711	12	
	533	Suit ci à côté.

Années.	Nombre des Volumes.	
	533	De ci à côté.
1712	12	
1713	12	
1714	12	Février, Mars, et Octobre doubles. Décembre a un *Supplément* de 48 pages.
1715	15	
1716	10	
	569	Total des volumes.

Nª. Depuis 1672 où a commencé le *Mercure Galant* jusqu'au mois d'Octobre 1716 où il a fini, il y a eu tant volumes de mois simples, qu'en seconds volumes de ces dits mois. *Relations* et *Journaux*. ci............. 569

Depuis le mois de Janvier 1717 jusques et compris le mois de Décembre 1759, ci.............. 608

ETAT DU NOMBRE DES VOLUMES QUI COMPOSENT PAR MOIS LE *MERCURE DE FRANCE.*

Années.	Nombre des Volumes.	
1717	13	Mai double.
1718	12	
1719	12	
1720	12	
1721	12	
1722	16	Mars, Mai, Septembre et Octobre doubles.
1723	13	Décembre double.
1724	14	Juin et Décembre doubles.
1725	15	Juin, Septembre et Décembre doubles.
1726	14	Juin et Décembre doubles.
1727	14	Juin et Décembre doubles.
1728	14	Juin et Décembre doubles.
1729	15	Juin, Septembre et Décembre doubles.
1730	14	Juin et Décembre doubles.
1731	15	Avril, Juin et Décembre doubles.
1732	14	Juin et Décembre doubles.
1733	14	Juin et Décembre doubles.
1734	14	Juin et Décembre doubles.
1735	14	Juin et Décembre doubles.
1736	14	Juin et Décembre doubles.
1737	14	Juin et Décembre doubles.
1738	14	Juin et Décembre doubles.
	303	Suit ci après.

Années.	Nombre des Volumes.	
	303	De ci à côté.
1739	15	Juin, Septembre et Décembre doubles.
1740	14	Juin et Décembre doubles.
1741	14	Juin et Décembre doubles.
1742	14	Juin et Décembre doubles.
1743	14	Juin et Décembre doubles.
1744	14	Juin et Novembre doubles.
1745	15	Février, Juin et Décembre doubles.
1746	14	Juin et Décembre doubles.
1747	14	Juin et Décembre doubles.
1748	14	Juin et Décembre doubles.
1749	14	Juin et Décembre doubles.
1750	14	Juin et Décembre doubles.
1751	14	Juin et Décembre doubles.
1752	15	Janvier, Juin et Décembre doubles.
1753	14	Juin et Décembre doubles.
1754	14	Juin et Décembre doubles.
1755	14	Juin et Décembre doubles.
1756	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1757	16	Janvier, Avril, Juin et Octobre doubles.
1758	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1759	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
	608	Total des Volumes.

RECAPITULATION

Il y a du *Mercure Galant*, ci...	569 Vol.
De celui *de France*, ci.............	608
Total........	1177

Années.	Nombre des Volumes.	
1760	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles. *
1761	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1762	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1763	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1764	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1765	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1766	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1767	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1768	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1769	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1770	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1771	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1772	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1773	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1774	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1775	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1776	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1777	16	Janvier, Avril, Juillet et Octobre doubles.
1778		Janvier et Avril doubles. Ici Lacombe ayant fait banqueroute, il y a eu un nouvel arrangement. (Voyez p. 153 pour le mois de Mai).

* Continuation établie par le second auteur du manuscrit.
N. de l'E.

ETAT des *EXTRAORDINAIRES, RELATIONS* **ET** *JOURNAUX* **&a &a, DONNÉS AU PUBLIC AVEC LES** *MERCURES* **PAR LES DIFFERENTS AUTEURS QUI Y ONT TRAVAILLÉ.**

Années	De Mr de Vizé Depuis 1678 jusques et compris 1685.	Vol.
	Trente-deux *Extraordinaires*, ci........	32
1679	Relation du mariage de Mademoiselle avec le Roi d'Espagne, Octobre 2e partie..	1
1680	Cérémonies du mariage de M. le Prince de Conty &a, Janvier 2e partie............	1
	Cérémonies du mariage de M. le Dauphin, Mars 2e partie.....................	1
	Le voyage du Roi en Flandres, Septembre 2e partie...........................	1
1681	Négociation du mariage de S. A. Royale de Savoye &a, Juillet 2e partie............	1
1682	Réjouissance pour la naissance de M. le duc de Bourgogne, Septembre 2e partie...	1
	Octobre 2e partie, id.................	1
1683	Conversion de M. Gilly &a, suite de Juin.	1
	Relation du Siège de Vienne, Octobre 2e partie................................	1
1684	Histoire du Siège de Luxembourg, Juin 2e partie................................	1
	Relation historique de tout ce qui a été fait devant Gènes &a, Juin 3e partie......	1
		43

Années		Vol.
	De l'autre part............	43
1685	*2 Relations du Carrousel fait à Versailles au mois de Juin........................	
1686	Relation de ce qui s'est passé à la démolition du Temple de Charenton &ª &ª, Février 2e partie.........................	1
	Suite de la relation de l'Ambassade de M. le Cher de Chaumont à Siam &ª, Juillet 2e partie................................	1
	Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, Septembre 2e partie..............	1
	Histoire du Siège de Bude, 2e partie d'Octobre..................................	1
	Suite du Voyage des Ambassadeurs de Siam &ª, Novembre 2e partie.............	1
	Troisième partie dudit voyage &ª, Décembre 2e partie..........................	1
1687	Quatrième et dernière partie dudit voyage des Ambassadeurs de Siam &ª, Janvier 2e partie..............................	1
	Relation des réjouissances et Fêtes à l'occasion du retablissement de la santé du Roi, Mars 2e vol........................	1
	Journal du Voyage de Sa Majesté à Luxembourg, Juin 2e partie..............	1
	Ambassade de M. le Comte de Guilleragues &ª auprès du Grand Seigneur &ª, Aout 2e partie..........................	1
	Défaite des Armées Ottomanes par les Armées Chrétiennes &ª, Septembre 2e partie.	1
		54

* Ajoutées par le second auteur du manuscrit, ces deux *Relations* de l'année 1685 ne sont pas comprises dans le total des volumes établi par le premier auteur. N. de l'E.

Années		Vol.
	De l'autre part............	54
1688	Histoire de Mahomet IV dépossédé. Trois volumes qui font les 2des parties des mois d'Avril, Mai et Juin....................	3
	La Fête de Chantilly &a, Septembre 2e partie..................................	1
	Affaires du Temps, dix volumes qui font 1° Les 2des parties des mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1688.............	3
	Campagne de M. le Dauphin et pièces sur la prise de Philisbourg, suite de Décembre.	1
1689	2° Affaires du Temps, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e vol. qui font les 2des parties des mois de Février, Mars, Mai, Juin, Juillet, Aout et Septembre	1
1690	Relation de la Bataille donnée auprès de de Fleurus, suite de Décembre...........	1
1691	3° Affaires du Temps XIe partie qui contient 7 entretiens sur le Prince d'Orange et qui sont une suite des dix premiers volumes ci dessus portant le même titre d'*Affaires du Temps*......................	1
	Chacun des entretiens ci dessus se donnait le 15. de chaque mois ainsi que les six suivants.	
1692	4° Affaires du Temps XIIe partie qui contient cinq entretiens sur le même sujet, ci.	1
	5° Affaires du Temps XIIIe partie faisant aussi le treizième et dernier entretien, n'a que 59 pages........................	1
		73

Années		Vol.
	De ci à côté, ci...........	73
	Siège de Namur, suite de Juin..........	1
	Histoire du Siège du Château de Namur, suite de Juillet, ci......................	1
	Relation du Combat de Steinkerke......	1
1693	Etat présent des affaires de l'Europe, suite de Février, ci.....................	1
	Relation de la bataille de Nerwinde, suite d'Aout................................	1
	Journal de la campagne de Piémont, suite d'Octobre.........................	1
1698	Journal ou relation de ce qui s'est passé au camp de Coudun, Septembre.............	1
1701	Le Voyage des Princes, Avril 2e vol.....	1
	Le retour des mêmes Princes, Mai 2e vol.	1
1702	Relation de la journée de Crémone, suite de Février.............................	1
	Relations diverses &a, suite de Juin.....	1
	Affaires de la guerre &a, suite de Juillet.	1
1703	Journal du Siège de Brisac, après Décembre................................	1
1704	Réjouissances faites pour la naissance de M. le Duc de Bretagne, Juillet 2e partie....	1
1707	Histoire du siège de Toulon, deux volumes suite d'Octobre....................	2
1715	Journal du Voyage de l'Ambassadeur de Perse en France, 2e Février...........	1
	Le même Journal augmenté et corrigé, 2e Mars...............................	1
	Journal historique sur la maladie et la mort de Louis XIV, suite d'Octobre......	1
		92

Nos du Catalogue de Secousse

EXTRAORDINAIRES HISTORIQUES QUE BARROIS LIBRAIRE FAIT ENTRER DANS LA COLLECTION DU *MERCURE* IMPRIMÉS DANS LE CATALOGUE DE M. SECOUSSE IN-8° 1755. PAGES 44 ET SUIVANTES. *

3173 La Campagne du Roi très chrétien en l'an 1677, traduit de l'italien. Paris, in-12, p. 192 du dit Catalogue.

3174 Relation de ce qui s'est passé en Flandre et en Allemagne, pendant la campagne de 1678, jusqu'à la paix. Paris, 1679. 2 to. en un vol. in-12. p. 192.

3176 La dernière Campagne du Roi en Flandre, &a 1679.

Relation de ce qui s'est passé sur le Rhin entre l'armée Impériale et celle de France, en 1678. in-12, p. 192.

3177 Relation de ce qui s'est passé en Catalogne. Paris, 1679, in-12, p. 192.

3179 Mémoires du mariage de Charles II Roi d'Espagne, avec la princesse Marie-Louise d'Orléans. Paris, 1681, in-12, p. 192.

3180 Relation des dernières affaires du Dauphiné au sujet de la religion. 1683, in-12, p. 192.

3181 Relation des assemblées faites à Versailles, dans l'appartement du Roi, pendant le Carnaval de l'année 1683. Paris, 1683. in-12. p. 192.

3184 Histoire du Siège de Luxembourg, par de Visé. Lyon 1684, in-12, p. 192.

* Afin de faciliter les recherches, les titres de ces *Extraordinaires Historiques* ont été collationnés d'après le Catalogue de M. Secousse, et se trouvent ainsi plus exactement désignés ici que dans le manuscrit.

N. de l'E.

Voy. le n° 802, p. 44 de ce Catalogue.

3185 Journal du Siège de Luxembourg, in-12, p. 193.

3186 Relation de ce qui a été fait devant Gênes par l'armée du Roi, par de Visé. Paris, 1684, in-12. p. 193.

3193 Affaires du temps par de Visé. Paris, 1688 et 1689. 10 vol. in-12 p. 193, et les parties 11, 12, 13, qui sont très rares.

3194 Campagne de M. le Dauphin, par le même. Paris, 1688, in-12 p. 193.

3195 Journal de la première Campagne de M. le Dauphin en 1688. Paris, 1688 in-12 p. 193.

3203 Relation de la bataille donnée auprès de Fleurus en 1690, par Vaultier. Paris, 1690 in-12 p. 193.

3204 Journal de la Campagne de Piémont en 1690, par Moreau de Brasey. Paris, 1691 in-12. p. 194.

3205 Journal de la Campagne de Piémont en 1691, et du Siège de Montmélian par Brasey, Paris 1692, in-12. p. 194.

3206 Journal des mouvements et campements de l'Armée du Roi en Flandre. Lille 1691, in-12. p. 194.

3207 Relation du combat de Steinkerque, par de Visé, Paris 1692 in-12 p. 194.

3209 Siège de Namur par de Visé, Paris 1692. in-12. p. 194.

3210 Histoire du Siège du Château de Namur, par de Visé, Paris 1692. in-12 p. 194.

3211 Journal de la campagne de Piémont par de Visé, Paris 1693. in-12 p. 194.

3212 Relation de la Bataille de Neerwinde par de Visé, Paris 1693. in-12 p. 194.

3216 Journal de ce qui s'est passé au Siège de Namur par le Secrétaire d'un officier Général qui était dans la place, Paris 1695. in-12 p. 194.

3217 Relation de l'expédition de Carthagène, faite par les Français en 1697. Amsterdam 1698. in-12 p. 194.

3218 Relation de ce qui s'est fait à la prise de Carthagène, par l'escadre commandée par M. de Pointis. Bruxelles 1698. in-12 p. 194.

3219 Relation fidèle de l'expédition de Carthagène. 1699. in-12 p. 194.

3220 Journal du camp de Coudun, (près de Compiègne.) Paris 1698. in-12 p. 194.

3223 Relations diverses contenant : 1° La Journée de Nimègue. 2° Journal de l'armée du Roi en Italie. 3° Journal du séjour du Roi d'Espagne à Naples, par de Visé. Paris, 1702. in-12, p. 194.

3224 Journal du Blocus de Mantoue et de l'armée du Duc de Bourgogne, par de Visé. Paris, 1702. in-12, p. 194.

3225 Relation de la Journée de Crémone, par de Visé. Paris, 1702. in-12, p. 195.

3226 Journal du Siège de Landau en 1702, par de Breant. Metz. in-12, p. 195.

3227 Journal du Blocus et du Siège de Landau, par de Visé. Paris, 1702. in-12, p. 195.

3228 Journal du Siège de Brisac, par de Visé. Paris, 1703. in-12, p. 195.

3239 Histoire du siège de Toulon, par de Visé. Paris, 1707. in-4, p. 195.

3250 Journal historique du Voyage de l'Ambassadeur de Perse en France en 1715, par de Visé. Paris, 1715 in-12, p. 196.

3251 Journal historique du Voyage et des aventures de l'Ambassadeur de Perse en France, par de Visé. Paris, 1715 in-12 p. 196.

3252 Journal de la maladie de Louis XIV. jusqu'à son service à St Denis, avec une Relation

de l'avènement de Louis XV à la Couronne, par Le Fevre. Paris, 1715. in-12, p. 196.

66 *Mercure* de Novembre 1722, contenant le voyage du Roi Louis XV à Reims, son sacre &a. 2 tomes en un volume in-12, p. 197.

6778 Ambassades du comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur. Paris, 1687. in-12, p. 390.

6809 Etat présent des affaires de l'Europe, par de Visé. Paris 1693. in-12, p. 391.

6859 Recueil de pièces touchant les préliminaires de paix proposés par les Alliés et rejetés par le Roi, par de Visé. Paris, 1709. in-12, p. 393.

Fin des *Extraordinaires* donnés par Barrois dans le Catalogue de M. Secousse, dont l'Etat n'est pas complet ni exact, à beaucoup près.

ETAT DES DIFFERENTES RELATIONS QUE L'ON FAIT ENTRER DANS LA COLLECTION DU *MERCURE GALANT*, MAIS QUI NE SONT POINT DES AUTEURS QUI Y ONT TRAVAILLÉ.

Années	
1674	Divertissements de Versailles donnés par le Roi et toute la Cour au retour de la conqueste de la Franche-Comté en l'année 1674.
1675	Relation des mouvemens de la Ville de Messine depuis l'année 1671. jusqu'à présent.
	Détention de Guillaume Prince du Furstemberg &[a].
1678	La Campagne du Roi en l'année 1677, par P. V.
	Le Voyage de Fontainebleau.
	Le Mercure réprouvé.
	Le Rappel des Jesuites en France.
	L'Europe esclave si l'Angleterre ne rompt ses fers.
	La Suisse désintéressée avec un mémorial de M. Granvelle presenté aux cantons suisses à Baden le 2 décembre 1677.
1679	Relation de ce qui s'est passé en Catalogne depuis le commencement de la guerre jusqu'à la paix. 2 volumes.
1681	Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la maison royale de Versailles et en celle de Monsieur à St-Cloud par le Sr Combre.

Années	
1682	Relation du Siège mémorable de la Ville de Péronne par le P. Pierre Fenier Minime.
1683	Relation des assemblées faites à Versailles dans le grand appartement du Roi pendant le carnaval de l'an 1683, et des divertissements que Sa Majesté y avait ordonné &ª.
1684	Cara Mustapha Grand Vizir, histoire contenant son Elévation, ses amours dans le Serail, ses divers emplois, le vray sujet qui lui a fait entreprendre le siège de Vienne, et les particularités de sa mort.
1685	Le Seraskier Bacha, nouvelle du tems, contenant ce qui s'est passé au Siege de Bude.
	Relation de l'Etat de Genes &ª par M. Le Noble.
1692	Journal de la campagne de Piémont pendant l'année 1691, et du siege de Montmelian sous le commandement de M. de Catinat &ª par Moreau de Brasey.
	Panegyrique du Roi.
1695	Journal de ce qui s'est passé au siege de la Ville et du Chateau de Namur par le Secretaire d'un officier general qui étoit dans la place, lequel a pris soin de n'y rien obmettre de la verité.
1696	Relation de la campagne de France et du siège de Namur en l'année 1695.
1702	Journal du Blocus et du Siège de la Ville et du Fort de Landau.
	Journal du siège de Landau en l'année 1702, dedié à M. le duc du Maine par Debrande.
1709	Journal historique du siège de la Ville et de la citadelle de Turin, en l'année 1706. 4ᵉ Edition.

Années

1709 Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de Paix proposés par les alliés et rejetés par le Roi.

1737 L'Europe esclave si l'Empire est dans les chaînes &a.

1741 Relation des deux rebellions arrivées à Constantinople en 1730 et 1731 dans la déposition d'Achmet IIIe et l'élévation au throne de Mahomet Ve, composée sur des mémoires originaux reçus de Constantinople.

Cette relation est différente de celle qui sert de supplément au Mercure d'Avril 1731, n° 764.

La musique du Diable, ou le Mercure galant dévalisé. Paris 1711 in-24. Hollande, (*c'est une critique du Mercure Galant de de Visé*), de Lully et autres, en 381 pages.

1742 *Note * pour le second volume de fevrier 1742, extraite du Journal de Paris, 1er Juin 1781, n° 162, p. 613......* il n'y a point eu de second volume du *Mercure de France* en fevrier 1742, quoique le précédent soit marqué 1er vol. Voyez l'avertissement à la fin du *Mercure* de fevrier 1742, p. 412... Mais ce volume annoncé, uniquement relatif à l'ambassade turque, et qui avait depuis été imprimé pour former le second volume d'Avril 1742 (comme il parait par la suite des chiffres) n'ayant paru apparement qu'au mois de Juin, il a formé, ou pu former le second volume de Juin, au moyen de la précaution qu'on a prise de substituer, tant au frontispice qu'au haut des pages, le mot *Juin* (sur un papier collé) à celui d'Avril. Si donc M. Bucquet (procureur du roi à Beauvais qui en fait la demande dans le *Journal de Paris*, du 26 Mai 1781, n° 146, p. 589) a deux volumes d'Avril, ou deux volumes de Juin, il a celui qu'il croyait lui manquer.

* Du second auteur du manuscrit. N. de l'E.

CATALOGUE

DES VOLUMES QUI COMPOSENT

LA COLLECTION DES *MERCURES*.

ANNÉE 1672.

Le Mercure Galant contenant plusieurs histoires véritables et tout ce qui s'est passé depuis le Ier Janvier 1672. jusqu'au départ du Roi, ci............	1 Vol.
ANNÉE 1673.	
Le Mercure Galant contenant plusieurs histoires véritables et autres choses curieuses avec tout ce qui s'est passé a la Cour et à l'armée et dans plusieurs Cours de l'Europe depuis le départ du Roi jusqu'a son retour. Tome 2	1.
Le Mercure Galant 3e vol..................	1.
Le Mercure Galant 4e vol..................	1.
ANNÉE 1674.	
Le Mercure Galant 5e vol. contenant tout ce qui s'est passé dans l'armée du Roi, et dans les Ruelles pendant l'année 1673, avec une douzaine d'histoires nouvelles et grand nombre de pièces galantes tant en prose qu'en vers...............	1.
Le Mercure Galant. 6e vol................	1.
	6 Vol.

ANNÈE 1677.

No		Vol.	No		Vol.
7.	Le Nouveau Mercure Galant, contenant tout ce qui s'est passé de curieux depuis le Ier Janvier jusqu'au dernier Mars 1677......	1.	8.	Avril..........	1.
			9.	Mai	1.
			10.	Juin..........	1.
			11.	Juillet.........	1.
			12.	Aout..........	1.
			13.	Septembre	1.
			14.	Octobre.......	1.
			15.	Novembre	1.
			16.	Décembre.....	1.
					10.

ANNÉE 1678.

No		Vol.	No		Vol.
17.	Janvier	1.	26.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 3...........	1.
18.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 1...........	1.	27.	Aout..........	1.
19.	Février	1.	28.	Septembre	1.
20.	Mars..........	1.	29.	Octobre.......	1.
21.	Avril..........	1.	30.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 4...........	1.
22.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril.T.2	1.	31.	Novembre.....	1.
23.	Mai...........	1.	32.	Décembre	1.
24.	Juin	1.			
25.	Juillet.........	1.			
					16.

ANNÉE 1679.

No		Vol.	No		Vol.
33.	Janvier	1.	36.	Mars..........	1
34.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 5...........	1.	37.	Avril..........	1.
35.	Février	1.	38.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T. 6.........	1.

N°		Vol.
39.	Mai...........	1.
40.	Juin..........	1.
41.	Juillet.........	1.
42.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 7..........	1.
43.	Aout..........	1.
44.	Septembre....	1.
45.	*Octobre divisé en 2 parties. 1re partie.........	1.
46.	*Octobre 2e partie contt la relation du mariage de Mlle avec le Roi d'Espagne.	1.
47.	Extraordre du Mercure quartier d'octobre. T. 8..........	1.
48.	Novembre....	1.
49.	Décembre.....	1.
		17.

* Na Les 2 parties d'octobre sont reliées ensemble.

ANNÉE 1680.

N°		Vol.
50.	Janvier.......	1.
51.	Janvier 2e partie content les cérémonies du mariage de M. le Pce de Conty avec Mlle de Blois et une relation de la Lorraine Espagnolette.......	1.
52.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 9..........	1.
53.	Février.......	1.
54.	Mars. 1e partie	1.
55.	Mars. 2e partie content les cérémonies du mariage de Mgr le Dauphin....	1.
56.	Avril..........	1.
57.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T.10	1.
58.	Mai...........	1.
59.	Juin..........	1.
60.	Juillet.........	1.
61.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 11..........	1.
62.	Aout....... .	1.
63.	Septembre. 1re	
64.	partie........	1.
	Septembre. 2e partie conten-	

Nº		Vol.
	le voyage que le Roi a fait en Flandres en 1680...........	1.
65.	Octobre.......	1.
66.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre 1680. T. 12.....	1.
67.	Novembre....	1.
68.	Décembre.....	1.
		19.

ANNÉE 1681.

Nº		Vol.
69.	Janvier.......	1.
70.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 13..........	1.
71.	Février.......	1.
72.	Mars..........	1.
73.	Avril.........	1.
74.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T. 14	1.
75.	Mai...........	1.
76.	Juin..........	1.
77.	Juillet. 1re partie............	1.
78.	Juillet. 2e partie contenant la négociation du mariage de S. A. R. de Savoye avec la Serenissime Infante de Portugal, et le voyage de M. le Mis de Drouers, Ambassadr de S. A. R. à Lisbonne pour la célébration des Fiançailles....	1.
79.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 15..........	1.
80.	Aout..........	1.
81.	Septembre....	1.
82.	Octobre......	1.
83.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 16..........	1.
84.	Novembre....	1.
85.	Décembre....	1.
		17.

ANNÉE 1682.

Nº		Vol.
86.	Janvier.......	1.
87.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 17..........	1.
88.	Février.......	1.

N°		Vol.
89.	Mars..........	1.
90.	Avril..........	1.
91.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T. 18............	1.
92.	Mai...........	1.
93.	Juin	1.
94.	Juillet........	1.
95.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 19..........	1.
96.	Aout..........	1.
97.	Septembre 1re partie.........	1.
98.	Septembre 2e partie	1.
99.	Octobre 1re partie............	1.
100.	Octobre 2e partie............	1.
101.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 20.........	1.
102.	Novembre	1.
103.	Décembre.....	1.
		18.

ANNÉE 1683.

N°		Vol.
104.	Janvier	1.
105	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 21..........	1.
106.	Février	1.
107.	Mars..........	1.
108.	Avril..........	1.
109.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril.T.22	1.
110.	Mai	1.
111.	Juin........ ..	1.
112.	Conversion de M. Gilly ministre de Beaugé en Anjou, et de M. Courdil ministre du château Duloir, avec les discours qu'ils ont faits dans le Synode de la Religion prétendue réformée, assemblé à Forges près d'Angers, par permission du Roi, touchant les raisons qu'ils ont eûes de se réunir à	

No		Vol.
	l'Eglise Catholique.........	1.
113.	Juillet........	1.
114.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 23.........	1.
115.	Aout..........	1.
116.	Septembre....	1.
117.	* Octobre 1re partie..... ...	1.
118.	* Octobre 2e partie contient la Relation du siège de Vienne.	1.
119.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 24.........	1.
120.	Novembre....	1.
121.	Décembre.....	1.
		18.

*. Na. Les 2 parties d'octobre sont reliées ensemble

ANNÉE 1684.

No		Vol.
122.	Janvier.......	1.
123.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 25.........	1.
124.	Février.......	1.
125.	Mars..........	1.
126.	Avril..........	1.
127.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T. 26	1.
128.	Mai...........	1.
129.	Juin. 1e partie	1.
130.	Juin. 2e partie Histoire du siège de Luxembourg.........	1.
131.	Juin. 3e partiè. Relation historique de tout ce qui a été fait devant Gênes par l'armée Navale de S. M.	1.
132.	Juillet.........	1.
133.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 27...........	1.
134.	Aout.........	1.
135.	Septembre....	1.
136.	Octobre.......	1.
137.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 28..........	1.
138.	Novembre.....	1.
139.	Décembre.....	1.
		18.

(A suivre)

FALSIFICATIONS BOLOGNAISES :

RELIURES ET LIVRES

I

Pendant les vingt dernières années du XIXe siècle, le monde de la bibliophilie a été mis en coupe réglée par une bande de truqueurs et de faussaires italiens établis à Bologne, avec ramifications dans plusieurs villes de la péninsule.

C'étaient des gens qu'au premier abord on n'eut pas pris pour de simples filous. Plusieurs appartenaient même à la bonne société. Bien logés, proprement vêtus, parfois cravatés de blanc, possédant de vrais livres et le capital nécessaire pour en falsifier d'autres, la vie leur était facile.

Des mémoires inédits d'un bibliophile qui a beaucoup voyagé, vu et approfondi les choses, nous détachons les pages suivantes :

« L'âme, l'instigateur occulte était un personnage influent de la localité, bibliographe émérite et ingénieux brocanteur de vieux livres dont il faisait parfois des exemplaires d'insigne rareté, en y intercalant des gravures absolument étrangères à l'édition, gravures qu'il prétendait avoir été faites expressément pour le livre et publiées en même temps (1). C'est lui qui avait

(1) Nous avons souvenance en particulier de certain petit opuscule de piété vénitien où, sur la gravure intercalée de façon très peu catholique, le truqueur avait ajouté des caractères en décharge pour faire croire que c'était une maculature contemporaine de l'impression du livre et provenant de la première page du texte. Malheureusement, ces lettres rétablies dans leur vrai sens, à l'aide du miroir, ne se retrouvaient pas dans les lignes correspondantes du texte. Même en Italie, on ne s'avise pas toujours de tout !

formé des spécialistes de première force, comme seuls les Italiens peuvent l'être : estampeurs-maroquiniers, graveurs de fers et un petit relieur-doreur d'une rare habileté. D'aucuns sont d'avis cependant qu'il partage le mérite de cette organisation géniale avec certain *dottore* que secondait une digne progéniture.

« Dans ce milieu interlope on confectionna des reliures de François Ier, de Henri II et Diane de Poitiers, de Grolier, de Maioli, de Canevari, de De Thou avec de pompeuses fanfares, ainsi qu'une infinité d'autres à provenances illustres. Trop malins pour fabriquer des couvertures fausses de toutes pièces, — supercherie qui se découvre facilement —, les adeptes se procuraient des livres à vieilles reliures, autant que possible de maroquin ou de veau fauve. Ils y ajoutaient des fers spéciaux ou des monogrammes moulés par la galvanoplastie sur des spécimens authentiques. Ils appliquaient sur les plats, dans les espaces restés libres, le porc-épic de Louis XII, la salamandre de François Ier, les croissants de Henri II et Diane, ou n'importe quelle marque célèbre ; ensuite, ils recouvraient la dorure nouvelle d'une espèce d'enduit, (pour ne pas dire de pommade) afin de lui donner l'apparence de la vétusté. Ces truqueurs laissaient à dessein les coins écornés, les coiffes un peu éraillées avec des tranchefiles chargées de poussière (1). Cette manipulation, plus laborieuse qu'honnête, se pratiquait sous l'œil vigilant du personnage en question, ou sous celui de son digne acolyte. Le chef-d'œuvre sorti des mains de ces industriels a peut-être été une admirable reliure en veau fauve avec ornements de style Grolier, mais à laquelle en avait ajouté le

(1) Voir J. Verax, *Les faussaires de livres*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, n° de décembre 1891.

Gloria, ou même un *Passerotti Aurelio bolognese*, mais une collection de recueils suant le faux, comme sont les *Vinciolo* à feuillets refaits ou les contrefaçons du *Vecellio*, aussi nombreuses en Italie que les étoiles du ciel ! Puis, le maître du logis sortit d'une vitrine un assortiment de vieilles reliures, toutes historiques, — cela va sans dire —, et sous prétexte de pressantes affaires, il se retira, en priant toutefois son visiteur d'agir « comme chez lui », surtout de ne pas s'éloigner sans avoir bien regardé ses beaux livres.

« Resté seul, notre amateur examinait, non sans faire la moue, ces volumes médiocres, quand la porte s'ouvrit et doucement entra une jeune Bolognaise, belle comme le jour qui, après l'avoir salué, le sourire sur les lèvres, vint s'asseoir près de la fenêtre. Elle était vraiment charmante dans la pénombre rosée que les rideaux de soie reflétaient sur son gracieux visage. Quant à lui, en proie à une vive émotion, il n'osait lever les yeux, ayant le vague pressentiment que si son regard venait à rencontrer celui de la séduisante demoiselle, il finirait par acheter toute la boutique, à n'importe quel prix !

« Le *signor dottore* ne revenait toujours pas. Cette situation embarrassante ne pouvait durer. Sentant ses forces faiblir, et ne voulant de ces bouquins d'aucune façon, mû comme par un ressort, le vertueux bibliophile, avec une prudence bien au-dessus de son âge, s'élança hors de l'hospitalière demeure. Son cœur bat encore au souvenir de cette douce vision. »

II

Le cénacle bolognais eut aussi, selon les mémoires précités, une sorte de succursale dans certaine ville de l'Emilie souvent visitée par les voyageurs. C'est là que la rouerie italienne battait son plein.

On rapporte, par exemple, qu'un citadin de marque, propriétaire d'une belle villa et roulant carrosse, était connu pour posséder une remarquable bibliothèque de famille. En réalité, elle était fort déchue de sa splendeur, par suite de ventes privées de ses livres les plus rares ; cependant, on y voyait encore de beaux restes. Ce particulier qui avait pris goût au débit fructueux de ses raretés authentiques, se désolait de l'épuisement rapide d'une si belle collection, héritage de ses aïeux. Mais le remède n'était pas loin, et bientôt on lui fournit le moyen, sinon de remplacer toutes les brèches, au moins de panacher une partie de ce qui restait sur les rayons.

C'est qu'avec ces fourbes, tout se passait comme en famille. La recherche et l'échange réciproque d'éléments de travail, la fabrication et les falsifications, la chasse au client bénévole qu'on se renvoyait comme une balle, enfin, la vente, étaient l'œuvre de chacun et de tous. Inutile d'ajouter que plus d'un amateur de passage à Bologne reçut des lettres de recommandation pour leurs correspondants.

Le bibliophile muni de ce viatique recevait à la villa le meilleur accueil, et saisi d'admiration à la vue d'une vitrine remplie de royales provenances, il exprimait timidement le désir de pouvoir posséder quelques-unes de ces merveilles. Le maître de céans de répondre d'un air modeste qu'il n'entendait rien aux livres, mais qu'il ne se séparerait pas sans chagrin de volumes venant de ses ancêtres, dont ils avaient charmé la vie.

Le naïf amateur, complètement ébloui, croyant être tombé sur une collection vierge et séculaire, perdait tout son sang-froid et, à force d'instances, secondées par l'offre de la forte somme, il enlevait d'assaut les objets convoités. On ne pouvait guère, vis-à-vis pareil personnage, réclamer une facture garantissant l'authen-

ticité des volumes payés si cher. Et c'est justement parce qu'un commerçant l'eut exigée, que ces madrés compères ne se souciaient pas outre mesure d'être en rapports avec des libraires étrangers. Quant à notre distingué citadin, il leur fermait l'entrée de sa bibliothèque, en donnant une raison qui ne manque pas d'originalité. Il prétendait que des marchands de Paris avaient abusé de sa candeur et de son inexpérience en remplaçant subrepticement des livres précieux par d'autres dépourvus de toute valeur. C'était un moyen d'expliquer la présence de pièces truquées sur les rayons de sa bibliothèque (jusqu'alors immaculée !) lorsqu'il se trouvait en butte à des réclamations un peu vives.

De si louables efforts, tant des faussaires bolognais que de leurs congénères italiens, méritaient une récompense. Aussi, le nombre de reliures falsifiées vendues de la sorte ou en employant des procédés analogues, et qui aujourd'hui figurent non seulement dans de riches bibliothèques des deux mondes, mais encore sur les rayons de plus d'une grande librairie, est quelque chose de formidable.

Pour être juste, on doit dire que cette clique avait créé un service d'exportation en grand. Mais c'est par une voie détournée, et mêlés à des livres de toutes sortes, bons et mauvais, que ses produits arrivèrent à Paris. Nous devons ajouter que les premiers envois, de 1891-92, étaient supérieurs à ceux qui suivirent : un Maioli apocryphe (1) surtout fit l'admiration de tous les connaisseurs.

(1) Postellus, *Alcorani seu legis Mahometi et Evangelistarum concordiæ liber; Parisiis, Gromorsus*, 1543, in-8°; veau fauve, ornements composés de filets dorés et de compartiments peints ou à mosaïques de diverses couleurs. Sur le second plat, la devise : *Th. Maioli et amicorum.*

Les Bolognais cependant ne paraissent pas avoir eu le monopole des falsifications italiennes. Nous ne savons s'il faut leur attribuer ces extraordinaires reliures dites vénitiennes ou siennoises, à compositions peintes sur ais platrés, vendues très cher à plusieurs de nos plus clairvoyants bibliophiles, et dont tout est faux, quoique déclarées authentiques même par les experts du Musée du Louvre.

Les expéditions de 1896-97 accusèrent une main-d'œuvre très inférieure, et bien que facturées par le consignataire avec la mention de « relié aux armes », qui de tel roi, qui de telle reine, ces impudentes contrefaçons ne pouvaient guère décevoir un œil tant soit peu exercé. Il y en avait un grand nombre, et plusieurs de nos libraires se rappellent encore l'étonnement des préposés de la douane lorsqu'arriva certaine caisse volumineuse pleine de bouquins, dont beaucoup à revêtements glorieusement blasonnés. On entend d'ici les douaniers se demander en voyant à la fois une telle quantité de François Ier, de Henri II, *e tutti quanti*, si dans le royaume d'Italie la falsification des vieilles reliures armoriées était devenue une industrie nationale, comme le macaroni et le fromage de Parmesan !

III

Pour l'édification du lecteur, nous insérons ici, en fac-similés phototypiques, les plats de trois fausses reliures du XVIe siècle fabriquées à Bologne et vendues comme authentiques. Elles viennent en ligne directe, la première et la troisième, de cette ville, la seconde, de la fameuse villa.

A l'origine, la reliure de A était très simple. L'ornementation ne consistait que dans les motifs, d'une grande banalité, qui se trouvent au milieu, et dans les

ticité des volumes payés si cher. Et c'est justement parce qu'un commerçant l'eut exigée, que ces madrés compères ne se souciaient pas outre mesure d'être en rapports avec des libraires étrangers. Quant à notre distingué citadin, il leur fermait l'entrée de sa bibliothèque, en donnant une raison qui ne manque pas d'originalité. Il prétendait que des marchands de Paris avaient abusé de sa candeur et de son inexpérience en remplaçant subrepticement des livres précieux par d'autres dépourvus de toute valeur. C'était un moyen d'expliquer la présence de pièces truquées sur les rayons de sa bibliothèque (jusqu'alors immaculée !) lorsqu'il se trouvait en butte à des réclamations un peu vives.

De si louables efforts, tant des faussaires bolognais que de leurs congénères italiens, méritaient une récompense. Aussi, le nombre de reliures falsifiées vendues de la sorte ou en employant des procédés analogues, et qui aujourd'hui figurent non seulement dans de riches bibliothèques des deux mondes, mais encore sur les rayons de plus d'une grande librairie, est quelque chose de formidable.

Pour être juste, on doit dire que cette clique avait créé un service d'exportation en grand. Mais c'est par une voie détournée, et mêlés à des livres de toutes sortes, bons et mauvais, que ses produits arrivèrent à Paris. Nous devons ajouter que les premiers envois, de 1891-92, étaient supérieurs à ceux qui suivirent : un Maioli apocryphe (1) surtout fit l'admiration de tous les connaisseurs.

(1) Postellus, *Alcorani seu legis Mahometi et Evangelistarum concordiæ liber; Parisiis, Gromorsus*, 1543, in-8°; veau fauve, ornements composés de filets dorés et de compartiments peints ou à mosaïques de diverses couleurs. Sur le second plat, la devise : *Th. Maioli et amicorum.*

çoit encore sous les filets
illeur bolognais. Celui-ci a
ui ne portait aucun chiffre
ivre ayant appartenu à Diane
des ornements, y compris,
rammes, est faux. La composi-
iments, avec flambeaux et car-
opiée sur certaine planche d'un
ures (1). Les lettres H D entrela-
ssants font parties du jeu de fers
uqueurs de Bologne sur un grand
oduits. Car il faut dire que, malgré
n'était ni nombreux ni varié. De là,
es dont ils ne se sont pas toujours

re *ancienne et moderne*, Paris, 1884, in-4, pl. 53.
mblêmes et de ce monogramme, n'est-on pas
ler s'il s'agit véritablement ou exclusivement de
nri II avait pour devise *Crescendo*, imagée par
de Diane, la déesse, tandis que l'initiale du
(Catherine de Médicis) était un C. Ce n'est
ıcidence à double entente.
une liste de dix-sept volumes dressée *de visu*
n avril 1891, dans laquelle avec des François Ier
c; Giunta, 1521, in-8, veau fauve, très bien
nri II et Diane de Poitiers (« *Alexandri Aphro-*
e, 1527, pet. in-folio, mar. rouge, parfait état »);
lœi, Comment. linguæ grecæ; Coloniæ, 1530,
armes et trophées [?]; reliure un peu fatiguée,
; *Office de la Vierge*; Paris, Mettayer, 1586,
emés de fleurs de lis et de lis au naturel, avec
Deus, etc.). On remarque en outre, « *Terentii*
zevir, 1630, in-4, mar. rouge, armes de France.
ssants, très belle conservation; *Missale roma-*
1586, in-4, genre Grolier, monogr. au double C
ıté de la couronne royale; *Novum Testamen-*
, 1698, in-8, mar. rouge, monogramme M, de
its fers, reliure de Clovis Eve, superbe pièce. »

A



Reliure de Diane de Poitiers truquée
réduite à la moitié de l'original
(École de Bologne).

filets à froid que l'on aperçoit encore sous les filets dorés ajoutés par le maquilleur bolognais. Celui-ci a transformé ce volume, qui ne portait aucun chiffre quand il l'acheta, en un livre ayant appartenu à Diane de Poitiers. Tout le reste des ornements, y compris, cela va de soi, les monogrammes, est faux. La composition de filets et compartiments, avec flambeaux et carquois, doit avoir été copiée sur certaine planche d'un recueil de vieilles reliures (1). Les lettres H D entrelaçées et les trois croissants font parties du jeu de fers employés par les truqueurs de Bologne sur un grand nombre de leurs produits. Car il faut dire que, malgré tout, leur outillage n'était ni nombreux ni varié. De là, des anachronismes dont ils ne se sont pas toujours rendu compte (2).

(1) G. Brunet, *Reliure ancienne et moderne*, Paris, 1884, in-4, pl. 53. Et, à propos de ces emblêmes et de ce monogramme, n'est-on pas en droit de se demander s'il s'agit véritablement ou exclusivement de Diane de Poitiers ? Henri II avait pour devise *Crescendo*, imagée par le croissant lunaire de Diane, la déesse, tandis que l'initiale du prénom de sa femme (Catherine de Médicis) était un C. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence à double entente.

(2) Nous possédons une liste de dix-sept volumes dressée *de visu* sur les lieux mêmes en avril 1891, dans laquelle avec des François Ier (« *Xenofonte*, Firenze ; Giunta, 1521, in-8, veau fauve, très bien conservée ») ; des Henri II et Diane de Poitiers (« *Alexandri Aphrodisei Comment.* ; Romæ, 1527, pet. in-folio, mar. rouge, parfait état ») ; des Henri III (« *Budæi, Comment. linguæ grecæ* ; Coloniæ, 1530, in-folio. mar. rouge, armes et trophées [?]; reliure un peu fatiguée, mais superbe pièce » ; *Office de la Vierge ;* Paris, Mettayer, 1586, in-4, compartiments semés de fleurs de lis et de lis au naturel, avec la devise : *Spes mea Deus*, etc.). On remarque en outre, « *Terentii Comoediae*, Leyde, Elzevir, 1630. in-4, mar. rouge, armes de France. monogr. H. D et croissants, très belle conservation ; *Missale romanum*.. Venise, Giunta, 1586, in-4, genre Grolier, monogr. au double C de Charles IX surmonté de la couronne royale ; *Novum Testamentum graece* : Utrecht, 1698, in-8, mar. rouge, monogramme M, de Marie de Medicis, petits fers, reliure de Clovis Eve, superbe pièce. »

B



RELIURE DE HENRI II TRUQUÉE
réduite au tiers de l'original
(Ecole de Bologne)

B recouvre un exemplaire de la *Vita di Ferrando Davalo, marchese di Pescara scritta da P. Giovio ; Firenze, Torrentino*, 1551, in-8° ; maroquin noir.

La partie authentique de cette reliure se compose de l'ornementation des filets et d'une dentelle en rinceaux ; mais jamais les relieurs de Henri II n'ont mis sur les volumes qui lui étaient destinés un motif aussi courant et aussi banal. En outre, on constate au premier examen que l'H au lieu d'être à contours gras et bien enfoncé dans le cuir, comme c'est le cas dans les travaux des relieurs du XVI° siècle, présente des contours secs et trop nets, en même temps que l'empreinte n'est qu'à fleur de peau.

C est une reliure de style lyonnais en maroquin rouge, à entrelacs de couleur et dont l'ensemble paraît être authentique. Il n'y a de positivement faux que les armes, la salamandre et les F couronnés, lettres qui, ici, sont répétées avec une profusion tout à fait insolite.

IV

Dans l'intérêt des collectionneurs de reliures authentiques de cette époque, si fréquemment étrillés et susceptibles de l'être encore, il ne nous paraît pas hors de propos d'ajouter quelques renseignements à ceux qui précèdent.

En ces temps de snobisme, le goût de ce qu'on appelle dans le jargon bibliographique les « provenances », s'explique par le désir de posséder au moins un livre ayant appartenu à quelque roi, prince ou personnage

A l'égard de ces trois derniers volumes, inutile de rappeler que Henri II mourut en 1559, Charles IX en 1574 et Marie de Médicis en 1642 ; tandis que Clovis Eve cessa de relier vers 1627. Par charité pure, on peut supposer que c'étaient des remboitages : autre genre de filouterie.

B



RELIURE DE HENRI II TRUQUÉE

réduite au tiers de l'original

(Ecole de Bologne)

B recouvre un exemplaire de la *Vita di Ferrando Davalo, marchese di Pescara scritta da P. Giovio ; Firenze, Torrentino,* 1551, in-8° ; maroquin noir.

La partie authentique de cette reliure se compose de l'ornementation des filets et d'une dentelle en rinceaux ; mais jamais les relieurs de Henri II n'ont mis sur les volumes qui lui étaient destinés un motif aussi courant et aussi banal. En outre, on constate au premier examen que l'H au lieu d'être à contours gras et bien enfoncé dans le cuir, comme c'est le cas dans les travaux des relieurs du XVIe siècle, présente des contours secs et trop nets, en même temps que l'empreinte n'est qu'à fleur de peau.

C est une reliure de style lyonnais en maroquin rouge, à entrelacs de couleur et dont l'ensemble parait être authentique. Il n'y a de positivement faux que les armes, la salamandre et les F couronnés, lettres qui, ici, sont répétées avec une profusion tout à fait insolite.

IV

Dans l'intérêt des collectionneurs de reliures authentiques de cette époque, si fréquemment étrillés et susceptibles de l'être encore, il ne nous parait pas hors de propos d'ajouter quelques renseignements à ceux qui précèdent.

En ces temps de snobisme, le goût de ce qu'on appelle dans le jargon bibliographique les « provenances », s'explique par le désir de posséder au moins un livre ayant appartenu à quelque roi, prince ou personnage

A l'égard de ces trois derniers volumes, inutile de rappeler que Henri II mourut en 1559, Charles IX en 1574 et Marie de Médicis en 1642 ; tandis que Clovis Eve cessa de relier vers 1627. Par charité pure, on peut supposer que c'étaient des remboitages : autre genre de filouterie.

figureront dans les ventes à venir et avec fort peu d'additions incontestables.

Il existe cependant des livres reliés en maroquin ou en veau fauve, portant dorés sur les plats des F et des fleurs de lis, ou un médaillon de la grandeur d'un petit écu avec l'effigie de Henri II, voire même ornés de certains emblêmes qui semblent se rapporter à quelque roi de la maison de Valois. Ces volumes datent incontestablement des règnes de Louis XII, de François Ier, de Henri II, etc., mais ils n'ont jamais figuré dans leurs bibliothèques, à Blois, à Fontainebleau ou au Louvre, ni appartenu à ces princes. Il y en a de deux sortes :

Selon un écrivain qui fait autorité sur la matière (2) et à qui nous empruntons ce renseignement, « on note d'abord les reliures de dédicace ou d'*hommage*, toutes d'apparat et de faux luxe, exécutées sans souci de l'art, sur les indications de l'auteur de l'ouvrage et destinées uniquement à attirer le regard du souverain, dans un intérêt calculé. Ces reliures sont surchargées de dessins à effet d'un rendu lourd, quelque fois grossier et s'éloignant sensiblement du style sobre contenu jusque dans ses magnificences que caractérise la grande époque de la Renaissance. Ensuite, viennent des reliures tout aussi étrangères à l'art, que le libraire-imprimeur faisait exécuter dans ses propres ateliers et décorer des emblêmes royaux, afin d'assurer la vente du livre sorti de ses presses. »

Hâtons-nous d'ajouter que, tels quels, ces volumes sont bien préférables à tout ce qui a jamais été fabriqué en ce genre par les faussaires bolognais, romains et milanais. Mais, dit un vieil adage: « Faute de grives on mange des merles. »

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

NÉCROLOGIE

M. Auguste Dutuit

Le célèbre collectionneur rouennais Auguste Dutuit est mort, à Rome, le 11 juillet dernier, à l'âge de 90 ans.

On sait que son frère Eugène et lui avaient réuni de merveilleuses collections composées d'antiquités, d'objets d'art, de médailles, de céramiques, d'estampes, de manuscrits et de livres, le tout de premier ordre. M. Edouard Rahir, le digne successeur de Morgand, a dressé, en un superbe catalogue, illustré de magnifiques planches, l'inventaire des livres et des manuscrits de la collection Dutuit. Nous parlerons prochainement de cet ouvrage, véritable monument bibliographique, qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a rédigé.

M. Auguste Dutuit a légué toutes ces richesses artistiques à la Ville de Paris, qui s'occupe actuellement de les installer dans les salles du Petit Palais des Champs-Elysées, où d'ici quelque temps elles seront exposées à l'admiration publique.

M. le marquis de Granges de Surgères

Nous avons le très vif regret d'enregistrer la mort de M. le marquis de Granges de Surgères, décédé le 7 août dernier, à Sainte-Marie-de-Pornic (Loire-Inférieure), à l'âge de 53 ans.

M. le marquis de Granges de Surgères était un bibliophile distingué et un bibliographe érudit. Vice-président de la Société académique de Nantes, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de plusieurs autres Sociétés savantes, il s'était plus particulièrement adonné aux recherches historiques; plusieurs fois, il voulut bien donner au *Bulletin du Bibliophile* la primeur d'intéressants travaux, qui furent très appréciés de nos lecteurs. Nous ne pouvons donner ici la liste absolument complète des écrits de notre regretté collaborateur; mais parmi les œuvres qu'il a signées nous citerons les suivantes : *Les Portraits du duc de La Rochefoucauld, auteur des Maximes. Notice et catalogue. Avec deux portraits inédits gravés par Ad. Lalauze* (Paris, Morgand et Fatout, 1882, in-8); *Les Traductions françaises du Guzman d'Alfarache, étude littéraire et bibliographique* (Paris, Techener, 1886, in-8); *Les Françaises du XVIIIe siècle. Portraits gravés. Avec une préface de M. le baron Roger Portalis. Ouvrage orné de douze portraits d'après les originaux* (Paris, G. Dentu, 1887, gr. in-8, en collaboration avec M. Gustave Bourcard); *Iconographie bretonne ou liste de portraits dessinés, gravés ou lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette Province, avec notices biographiques* (Rennes, J. Plichon et L. Hervé; Paris, Alphonse Picard, 1888-1889, 2 vol. gr. in-8); *Les Sablet. Peintres-graveurs et dessinateurs. François le Romain et Jacques, le jeune, le peintre du soleil (Suisse, Italie, France). Notices biographiques d'après les documents originaux inédits avec essai d'un catalogue de l'œuvre de ces artistes* (Paris, Rapilly, 1889, in-8); *De la possession du livre* (Anvers, 1890, in-12); *Artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles (1681-1787). Extraits des comptes des États de Bretagne réunis et annotés* (Paris, Charavay frères, 1893, in-8); *Nommée des nobles et anobliz retenuz pour la garde des ville et chasteau de Nantes. De l'année 1552* (Nantes, E. Grimaud, 1894,

in-4); *Registres des protestants de Nantes, Blain, Le Ponthus, Sucé et Vieillevigne, Actes de l'état-civil reproduits ou analysés* (Nantes' l'auteur, 1896, in-8): *A propos de Châteaubriand. Notes bibliographiques sur son pamphlet De la monarchie selon la Charte* (Paris, Techener, 1898, in-8); *La Cathédrale de Nantes. Documents inédits (1631)* (Nantes, 1898, in-8); *Contribution à l'histoire de l'imprimerie en France. Notes sur les anciens imprimeurs nantais XVe-XVIIIe siècle* (Paris, Techener, 1898, in-8); *Les Petits coins de la bibliographie. Le G rouge de la Gazette (31 décembre 1683)* (Paris, Techener, 1898, in-8); *Les Artistes nantais du Moyen-âge à la Révolution. Notes et documents inédits* (Paris, Chavaray, 1899, in-8); *Une lettre inédite de l'auteur des Maximes (octobre 1637), publiée avec introduction et notes* (Paris, H. Leclerc, 1900, in-8); *La Compagnie de Pierre de Feugerolles à Fougères (24 juillet 1488)* (Paris, 1900, in-8); *Roole de la monstre et revue faicte au Chasteau de la Hunaudais en Bretagne le 1er octobre 1589, de 50 hommes de guerre* (Paris, 1900, in-8), etc.

Lorsque la mort est venue frapper si prématurément M. le marquis de Surgères, il venait se terminer un ouvrage considérable et d'une incontestable utilité, le *Répertoire historique et biographique de la « Gazette de France » depuis l'origine jusqu'à la Révolution.* Le premier volume de cet important travail a paru à la librairie Leclerc et tout récemment le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts l'honorait d'une souscription; le second volume est sous presse et le manuscrit des volumes suivants, entièrement terminé, est prêt à donner à l'impression. Ce *Répertoire*, dont l'apparition a été saluée avec enthousiasme par tous les travailleurs, M. le marquis de Granges de Surgères n'aura pas eu la joie de le voir achevé; mais des mains pieuses mèneront à bien, nous en avons l'assurance, cette belle entreprise.

La mort de notre collaborateur a laissé un grand vide dans nos rangs ; il emporte avec lui nos bien sincères regrets et nous prions sa veuve, Madame la marquise de Granges de Surgères, de trouver ici l'expression de nos respectueuses condoléances,

M. Charles Porquet

Le vendredi 5 septembre ont été célébrées, en l'église Saint-Roch, les obsèques de M. Charles Porquet, libraire-expert, décédé à Paris le 2 septembre 1902, à l'âge de 79 ans.

M. Charles Porquet qui, depuis plus d'un demi siècle avait dirigé avec une haute compétence les plus grandes ventes de livres, et s'était retiré des affaires le 1er janvier dernier, était le doyen des libraires parisiens. Sa mort a produit, dans le monde des bibliophiles, une très vive émotion; son caractère droit et loyal, son aménité, sa courtoisie, son érudition le faisaient aimer et apprécier de tous ceux qui le connaissaient.

Une plume plus autorisée que la nôtre retracera, dans une prochaine livraison, la carrière si bien remplie du regretté défunt; mais nous avons tenu à saluer dès maintenant sa tombe à peine fermée et à exprimer les regrets profonds que nous cause la mort de ce grand libraire et de cet homme de bien.

FALSIFICATIONS BOLOGNAISES :

RELIURES ET LIVRES

(Suite)

V

L'intéressant conseiller des truqueurs de Bologne a transporté ses pénates dans une autre ville. Il y poursuit son petit négoce et ses chères études. Quant au plus hardi de la bande, comme la vertu trouve toujours sa récompense, il gère aujourd'hui un grand établissement financier du pays. A en croire les indiscrétions des gazettes, ce ne semble pas devoir être son dernier avatar.....

Mais lorsque cet étrange administrateur du bien d'autrui n'avait pas encore été appelé à parader derrière les guichets d'une banque, il conçut le projet d'étendre la sphère d'opérations de ses acolytes sous une forme nouvelle. En se réservant toutefois pour lui et les siens le rôle principal dans cette branche féconde de la supercherie.

Doué d'aptitudes diverses, il se mit à fabriquer des incunables, s'attachant d'abord au phénix des raretés bibliographiques, selon le goût de l'amateur américain, qui est, comme chacun sait, le client par excellence. Autrement dit, il jeta son dévolu sur la fameuse lettre de Christophe Colomb apprenant aux Rois Catholiques la découverte du nouveau monde, imprimée en espagnol à Valladolid vers 1493, et dont l'exemplaire conservé à la Bibliothèque ambrosienne est le seul authentique qui soit connu.

Les bibliothécaires milanais ne communiquent cette pièce précieuse qu'avec précautions et ils n'eussent pas permis au premier venu de la calquer. Elle n'avait pas non plus été encore photographiée. Comment s'y prendre pour la falsifier ?. Premier problème à résoudre. Nos lecteurs verront par la suite le moyen qui fut employé. Se procurer du vieux papier portant un filigrane probable n'était pas moins nécessaire et difficile. Le faussaire trouva plus simple de s'en passer. Enfin, il parvint à confectionner une sorte de plaquette gothique n'ayant, aux yeux des connaisseurs, qu'une ressemblance *grosso modo* avec l'original, mais suffisante pour en imposer aux bibliophiles qui s'imaginent avoir la science infuse. Aussi, sans plus attendre, se prépara-t'il à la jeter sur le marché.

VI

Les péripéties de cette contrefaçon, qui a sa place dans les annales de la bibliophilie, témoignent de nombreuses tentatives, plus ou moins réussies, et dont le critique peut dévoiler la trame et suivre le développement. Néanmoins, beaucoup de détails et d'exemples manquent encore, car il s'agit de manœuvres d'habitude conduites en secret, par crainte dans certains cas de la police correctionnelle et quelquefois de la cour d'assises. En Italie, ce ne serait probablement qu'une bonne farce (1), mais on ne peut douter qu'à Londres, à Paris,

(1) Il faut le croire puisque l'auteur principal de ce faux s'en est vanté officiellement et avec impunité : « Quasi tutti hanno sempre ritenuto questa edizione una mera contraffazione dell' Ambrosiana, ciò che à noi fu confermato da chi vi ebbe parte principalessima. » *Raccolta Colombiana*, (publication du gouvernement italien), Rome, 1893. IVe partie, p. 16. Ce qui montre bien qu'il s'agit de la pièce forgée dont nous parlons, c'est la phrase qui suit : « Un unico esemplare proveniente d'Italia (de Bologna, — *sic*) era nel 1889 in proprietà del librai E... di Londra, dei quali l'acquisto ad alto prezzo per la sua libreria il signor B. I. de N. Y. »

à Berlin, à New-York, un industriel de cette espèce qui vendrait comme authentique un livre dont il saurait de science certaine la fausseté, à plus forte raison si c'était son œuvre, ne tarderait pas être mis sous les verroux.

En attendant, voici quelques-unes des indications qui arrivèrent d'abord à notre connaissance. Elles ne manquent pas de saveur.

Ce fut en 1882, à Paris, que nous entendîmes parler pour la première fois, par un Milanais de passage, adroit brocanteur de livres anciens et l'heureux époux d'une danseuse, d'un (prétendu) second exemplaire de la plaquette de l'Ambrosienne, qui se trouvait, disait-il, dans une bibliothèque privée d'Italie. C'était sûrement un coup de sonde lancé de Bologne.

Dans l'automne de 1882, un courtier en librairie nous informa qu'un de ses correspondants voulait savoir ce que pourrait se vendre un « duplicata de la lettre de l'Ambrosienne imprimé sur peau de vélin. » Plus tard, il nous dévoila le nom, le prénom, le titre et l'adresse à Bologne de celui qui l'avait chargé d'obtenir ce renseignement.

Nous écrivîmes au possesseur de la merveille. On peut conjecturer que dans l'intervalle, certaines indiscrétions à notre sujet vinrent mettre un frein à son ambition calligraphique et le décidèrent à remplacer la peau de vélin par le simple hollande. En effet, il nous répondit que « son exemplaire, imprimé sur du papier de la fin du XVe siècle, était presque pareil à la plaquette de l'Ambrosienne ; qu'on doutait de son authenticité, mais qu'il était certainement et indubitablement (*certamente e indubitamente*) imprimé (*stampata*) avec des caractères semblables (*con caratteri eguali*) à ceux de l'opuscule ambrosanien, et que ce n'était ni une

lithographie ni une photolithographie. » Cette description alambiquée, l'allusion captieuse à l'époque du papier et au genre de typographie, l'aveu sournois : *mi si dice...*, *dubitasi che...* (comme si l'astucieux Bolognais n'avait pas su parfaitement à quoi s'en tenir !) présentent un bel échantillon d'escobarderie italienne.

Il nous disait encore : « Je possède d'autres livres sur l'Amérique du commencement du XVI[e] siècle, à savoir : de *Vespuce*, *Colomb*, *Marco-Polo*, etc. [avis aux amateurs !]... Il ne me sera pas difficile de venir à Paris. Dans ce cas, je les apporterai avec moi si vous désirez les voir. » Son offre obligeante ne fut pas accueillie. C'était bien le même Bolognais de 1882.

Au commencement de 1888, un libraire italien, en rapports intimes d'affaires avec cet individu, offrit à un amateur distingué de Florence, pour la somme de 3.000 francs, une lettre espagnole de Colomb qui, comparée avec celle de l'Ambrosienne, fut reconnue fausse. Comme points de repère, notons de petites restaurations factices et, à l'intérieur de la couverture, une feuille de soie rouge très fanée (1).

Au mois de mars suivant, un libraire d'Allemagne reçut d'un citoyen de Bologne portant le même nom que celui dont nous venons de citer la correspondance, une lettre par laquelle il offrait en vente pour 2.000 francs, un lot d'anciennes plaquettes, dont une série de six opuscules italiens et espagnols. L'énumération des pièces était fort vague, mais on proposait de les envoyer en communication. La phrase : *Recueil d'anciens opuscules italiens et espagnols*, qui de nos jours fait miroiter de si belles promesses aux yeux des bibliophiles, le ton

(1) Ce truqueur parait avoir eu un faible pour la vieille soierie. Ainsi, l'exemplaire de la fausse lettre de Colomb qu'il vendit à Londres, était « bound in old silk. »

candide et débonnaire de la lettre, la proposition de soumettre le paquet sans bourse délier à l'examen de l'acheteur, décidèrent le libraire à accepter cette offre aimable et généreuse. Une semaine après, le petit colis arrivait franc de port à destination.

En l'ouvrant, le destinataire remarqua d'abord un autographe dit de l'Arioste avec une kyrielle de documents pour en prouver l'authenticité. Comme « les oiseaux de même plumage volent ensemble », selon le dire des philosophes, nous ne saurions jurer que cet autographe était bien de l'auteur du *Roland furieux.*

Quant à l'intéressant recueil, il consistait en une sorte de cartonnage dans lequel se trouvaient légèrement cousus les six opuscules mentionnés. Ces brochures ne payaient pas de mine ; mais soudainement apparut parmi elles une pièce gothique en espagnol, sans aucune marque ou étiquette pour la distinguer des autres, et que le libraire, de prime abord, crut être un duplicata authentique de la plaquette de l'Ambrosienne.

Son cœur tressaillit d'aise. Néanmoins, en esprit sagace et prudent, avant de débourser les 2.000 francs demandés, il voulut prendre l'avis d'un confrère parisien blanchi sous le harnois, à qui l'opuscule délicatement extrait de son remboitage, fut envoyé, le 29 avril 1888. Il lui suffit d'en voir dix lignes pour acquérir la certitude que c'était un faux.

Le libraire allemand, comme bien on pense, ne se soucia plus de l'acheter. Voulant toutefois mettre la probité de l'expéditeur à l'épreuve, il lui exprima son vif chagrin de ne pas avoir le placement du lot entier, mais en manifestant le désir de faire un choix de quelques pièces, et il le pria de fixer le prix de chaque article séparément. Le Bolognais sentit que sa machination était éventée et il refusa net.

L'avisé bibliopole est convaincu qu'il a échappé à une tentative d'escroquerie. En effet, à aucun moment, sous aucune forme, le fourbe italien ne laissa soupçonner l'existence dans le paquet ni de lettre de Colomb ni de fac-similé. Sa pensée de derrière la tête était que le libraire, tombant en arrêt à la vue de l'opuscule colombinien, le happerait au passage, persuadé qu'il avait mis la main sur un second exemplaire original de la précieuse plaquette milanaise, expédié sans qu'on en connut la valeur.

VII

L'année suivante, au printemps de 1889, on vit éclore dans la boutique d'un des principaux libraires de Londres, ce qu'il appelait « une édition jusqu'ici inconnue du texte espagnol de la lettre de Christophe Colomb à Luis de Santangel et l'*éditio princeps* de la plaquette de l'Ambrosienne. » (1) Cette annonce inattendue était appuyée d'un fac-similé photo-lithographique de la pièce merveilleuse, mise en vente au prix de 2.000 livres sterling (50.500 francs). C'était donné !

Ce fac-similé, produit comme preuve à l'appui, démontrait tout simplement que le prétendu incunable rarissime et les lettres espagnoles de Colomb offertes à Florence, à Berlin et ailleurs en 1888, étaient des moutures du même sac.

(1) *The letter in Spanish of Christopher Columbns written on his Return from his First Voyage, and Adressed to Luis de Sant Angel, 15 Feb. — 14 March 1493, announcing the Discovery of the New World. Reproduced in facsimile from a unique copy in the possession of the publishers, with introductory and critical remarks accompanied by a revised Spanish version, and a literal translation into English. London : Ellis and Elvey, 29 New Bond Street, W. 1889.* In-4° de 47 pages de texte, d'un fac-similé photo-lithographique de 4 ff. et du portrait non moins apocryphe de Christophe Colomb gravé par De Bry.

Toutes étaient sur papier non filigrané, avec le même nombre de pages, de lignes par page et de mots par ligne. On y voyait les mêmes commencements et les mêmes fins de lignes, les lettres de même forme irrégulière, les mêmes anomalies et quatre-vingt-quinze fois sur cent des erreurs de texte et d'orthographe ainsi que des coquilles identiques; enfin, l'ensemble était louche et misérable.

Il ne s'ensuit pas cependant que c'était l'exemplaire même qui avait été exhibé en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre; d'autant plus que chacune des pièces présentait quelque différence (voulue) dans certains mots; évidemment pour faire croire à des éditions ou à des tirages divers. Mais entendons-nous bien :

Aux yeux de tout critique compétent l'opuscule londonnien n'est pas une pièce imprimée avec des caractères typographiques mobiles. Elle n'a pu être obtenue que par un des deux procédés suivants :

Une simple calligraphie reproduite en relief par cliché phototypographique; ou bien, cette calligraphie reproduite par la photographie et reportée sur pierre ou sur zinc.

Chacun de ces procédés permet la reproduction indéfinie d'exemplaires tous pareils. Ils permettent aussi d'introduire des changements dans le cliché, ainsi que sur la pierre lithographique ou sur la plaque de zinc. Ces opuscules étaient donc *ejusdem farinæ*, si j'ose m'exprimer ainsi.

VIII

Malgré une forte réclame et l'opinion exprimée par plusieurs hautes autorités en Angleterre, au nombre desquelles on prétendait citer les experts du British

Museum (1), que l'opuscule londonnien était parfaitement authentique, le libraire ne put trouver preneur à 2.000 livres sterling... et à moins, croyons-nous. Dans ces conditions, sans hésiter il franchit les mers, sûr de vendre son extraordinaire bouquin à un prix rénumérateur en Amérique.

A New-York, au débotté, il se rendit chez un amateur de ses connaissances et lui proposa cette pièce curieuse. Ce dernier, plus grand capitaliste que fin bibliophile, fut saisi d'admiration à la vue d'une telle merveille, et spontanément il en offrit 900 livres sterling. « Je ne veux pas la remporter à Londres », répondit l'entreprenant libraire, et avec un gros soupir, les yeux levés au ciel, il livra l'opuscule, mit le chèque dans son portefeuille et incontinent s'embarqua sur le premier steamer en partance, pour retourner dans sa patrie.

Pendant cinq années, le banquier new-yorkais savoura sa joie et mûrit ses projets. Puis, comme l'amateur au nouveau monde, tout comme en Europe, est généralement doublé d'un brocanteur, on le vit annoncer à grand fracas une vente aux enchères, dont les principaux attraits étaient un exemplaire authentique de la Bible Mazarine et la falsification bolognaise, mise sur le même niveau. Si jamais deux livres hurlèrent de se trouver ensemble ce furent bien ceux-là ! Malgré les murmures des envieux et les ricanements des connais-

(1) « Our judgment is confirmed by the opinion of experts of undoubted experience to whom we have shewn it : we also left it with the authorities of the British Museum for some days and they expressed no doubt as to its authenticity. » (Lettre du libraire londonnien, 24 juin 1889). D'autre part, nous savons de source certaine que « the British Museum authorities are all precluded by their official position from giving any opinions on the genuineness or value of anything submitted to them, and this is a rule rigidly enforced. »

seurs, l'opuscule londonnien dépassa même son dernier prix d'achat.

Après une incubation de douze longs mois, le doute et l'inquiétude commencèrent à germer dans l'esprit du nouvel acquéreur qui, en fin de compte, rapporta la pièce au commissaire-priseur, donnant pour raison que ce prétendu prototype de la plaquette de l'Ambrosienne était complétement apocryphe.

On rendit l'argent ; mais à cette heure douloureuse la première victime, à son tour, se demanda avec une anxiété croissante, si par hasard elle n'avait pas payé un peu cher (23,625 francs, au change de 5.25) ce qui valait, comme nous le verrons bientôt, au plus, « douze francs soixante-quinze. » Cette amère réflexion en suggéra d'autres qui portèrent le trop confiant collectionneur à réclamer du libraire anglais les neuf cents livres sterling qu'il lui avait indûment payées. Sa démarche n'eut aucun succès.

Telle est l'origine d'une série de procès qui feront époque dans l'histoire de la librairie frelatée. Il nous incombe à cette place d'en parler.

IX

La première action en justice à New-York, devant un tribunal composé de trois juges et d'un jury, fut des plus simples.

L'acquéreur prétendit que le libraire lui avait vendu comme authentique, pour une somme énorme, un opuscule absolument faux, valant à peine 2 dollars 1/2. En conséquence, il demanda le remboursement des 900 livres sterling payées par lui, moins cependant (car il était bon prince) 2 dollars 1/2 (1).

(1) « Judgment was demanded for the difference between the price paid and the sum of two dollars and fifty-five cents. »

Le libraire, venu exprès d'Angleterre pour défendre sa marchandise et ses droits, répondit que, loin d'être apocryphe, l'opuscule calomnié était tout ce qu'il y a de plus authentique, voire même l'édition princeps de la plaquette de l'Ambrosienne. Quant à la somme payée pour icelui, elle était incontestablement inférieure à la valeur réelle de l'objet, puisqu'il avait un moment espéré le vendre à Londres 2.000 livres sterling ; — donnant à entendre qu'à la rigueur, c'était lui, vendeur, qui pouvait réclamer de son ingrat client la différence en moins, à savoir, 5,500 dollars.

On était loin de compte !

Naturellement, c'était au demandeur à prouver que le libraire lui avait vendu une véritable drogue. Les preuves abondaient.

Pour commencer, l'opuscule en question, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'est pas une œuvre typographique; en d'autres termes, ce n'est pas un imprimé fait à l'aide de caractères mobiles. Ce n'est qu'une impression photo-mécanique : procédé qui ne semble pas avoir existé du temps de Ferdinand et Isabelle.

Ce fait décisif se démontre par d'inégalités fondamentales dans de mêmes lettres du texte. Il va de soi que dix *a*, par exemple, fondus dans la même matrice, seront tous entièrement identiques de forme et de dimensions. Ici, au contraire, la plupart des *a* présentent des différences dans les contours ou dans l'étendue. C'est aussi le cas pour les *l*, les *m* et beaucoup d'autres lettres.

Nombre de caractères à longues tiges du bas (*g*, *p*, *q*, *y*) empiètent sur le corps de lettres à tiges longues du haut (*f*, *h*, *l*) de la ligne inférieure. Or, deux espaces ne peuvent être occupés simultanément par un seul et même objet.

Vouloir expliquer ces impossibilités par l'emploi de lettres *crénées* (1) et de *logotypes* (2), ce serait prétendre que les premiers imprimeurs, qui d'emblée arrivèrent à résoudre tous les importants problèmes de l'outillage (3), se servaient de casses impraticables, dix fois plus grandes que les nôtres, avec au moins cent cassetins en plus (4), pour loger tous ces types hétéroclites.

La supercherie est prouvée en outre par l'inégalité des distances entre les lignes ; car à l'époque prétendue les textes courants n'étaient pas interlignés. Les caractères de la ligne supérieure portaient donc directement sur le corps des caractères de la ligne inférieure : ce qui implique des lignes équidistantes.

Ces bizarreries de l'opuscule londonnien s'expliquent par le simple fait que le faussaire n'étant pas et ne pouvant être absolument maître de sa calligraphie initiale, ses traits de plume ont dépassé les bornes ; c'est le cas de le dire !

Nous ne donnons ici qu'un échantillon des preuves palpables du caractère apocryphe de la pièce incriminée. Il y en a beaucoup d'autres (5). A toutes, le libraire

(1) La lettre *crénée* est un caractère dont l'œil déborde le corps et dont la saillie est évidée en dessous, afin de pouvoir s'épauler sur un caractère voisin. Elle est fort rare dans les incunables, à l'exception de la boucle du long *f* et celle du long *s* qui surplombent la lettre voisine.

(2) *Logotype* est le nom que les Anglais donnent à ce que nous appelons *lettres doubles* ou *liées*.

(3) *Centralblatt für Bibliothekswesen ;* janvier 1902, pp. 24-26.

(4) La *casse* ou boîte divisée et subdivisée en compartiments spécialement affectés aux lettres de l'alphabet et aux signes typographiques, est aujourd'hui sensiblement ce qu'elle était aux débuts de l'imprimerie, surtout pour la forme et les dimensions. Voir la marque de Jod. Badius Ascensius, dans son édition de Paul Æmile, Paris, 1517, in-fol., Brunet, I, 64.

(5) Pour un exposé technique et détaillé de toutes les preuves, voir notre travail intitulé *Apocrypha Americana*, publié dans le n° de janvier 1902 du *Centralblatt für Bibliothekswesen.*

anglais n'opposa guère que la déposition d'un certain témoin, mais d'une espèce vraiment extraordinaire.

« Je n'ai, dit ce témoin, aucune connaissance pratique des livres du xv[e] ou du xvi[e] siècle ; toutefois, je suis au courant des livres imprimés à dater de 1640 aux Etats-Unis ».

On lui répond qu'il s'agit d'incunables espagnols. A ses yeux, ce semble, c'est tout un.

« D'ailleurs, ajouta-t-il au grand ébahissement de l'auditoire, j'ai une méthode de mon cru pour découvrir de façon certaine, rien qu'à le toucher du bout du doigt, si un livre a été fait avec des caractères mobiles, ou bien par l'électrotypie, voire par la lithographie. Je suis tellement fort, la nature à mon égard a été si prodigue de ses dons, que, les yeux bandés, le dos tourné, j'ai maintes fois distingué dans une masse de volumes la nature intrinsèque de chacun, nommant leurs imprimeurs les uns après les autres, sans m'être trompé jamais. » Cela nous suffit !

Quant à l'opinion défavorable de plusieurs bibliographes exprimée avant la vente, pour mettre le libraire en garde contre une supercherie, celui-ci répondit, non sans emphase, que le dire de ces incrédules était dénué de toute valeur, attendu « qu'ils n'avaient jamais vu l'opuscule londonnien. »

Eh ! bien, on n'a même pas besoin de le voir, de loin ou de près, l'opuscule londonnien, pour montrer qu'il est faux, archifaux ! La démonstration de cette vérité constitue le caractère original du débat et en fait le charme. C'est ce dont le lecteur ne tardera pas à se convaincre.

X

Oui, toute paradoxale que l'assertion puisse paraître, il y a dans cette enquête un fait qui domine, et ce fait

est qu'on n'a aucunement besoin de palper de ses mains ou de voir de ses yeux l'opuscule londonnien lui-même, pour en démontrer de façon absolue l'insigne fausseté.

Une fidèle et complète copie du texte, simplement faite à la main, fût-ce sans se soucier de reproduire la forme des lettres, mais transcrite ligne par ligne, mot par mot et avec la justification exacte, suffit. A plus forte raison quand on possède de la pièce entière une photolithographie non retouchée et parfaite (1).

Nous avons naguère fourni cette preuve (2), Il y a intérêt à examiner de nouveau ici les éléments de notre démonstration et à les résumer.

La plaquette de l'Ambrosienne est un petit in-4, de 4 feuillets non chiffrés, sans lieu ni date, ni nom, ni marque d'imprimeur, à 32 lignes par page pleine, sans titre de départ ou autre, mais avec lettre initiale ornée et gravée sur bois. Pour filigrane, un gantelet à manchette ; le médius est surmonté d'un fleuron de six pétales enté sur tige.

On sait aujourd'hui (3) que cette pièce a été imprimée avec les caractères dont Pietro Giraldi et Michael de Planès se sont servis pour l'édition du *Carmen Paschale* de Sedulius signée et donnée par eux en 1497 à Valladolid et sur du papier au même filigrane. Ces caractères se retrouvent dans un *Tratado de la Missa* également imprimé à Valladolid en 1497 ; dans une édition de la *Vision delectable* d'Alfonso de la Torre et dans un ou deux autres livres espagnols. C'est donc une fonte réelle, dont

(1) « The facsimile is entirely phototype and has not been retouched ; it is an excellent likeness. » Lettre du libraire, 21 juin 1889. Ailleurs, il désigne la reproduction comme étant un « photo-lithographed facsimile ».

(2) *Centralblatt für Bibliothekswesen*, janvier 1902, pp. 39-42.

(3) Cette importante identification a été faite par M. la Dr .Conrad Haebler, dans le *Bibliographe moderne*, 1899, n° 6.

l'origine est maintenant connue. Nous en avons retrouvé l'alphabet intégral et de corps identique dans le *Floretus* publié à Lyon par Joannes Fabri en juin 1494. Ce jeu de lettres avec ses majuscules remonte même avant cette date, car il se voit presque au complet dans le tome II de *Le grant vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, sorti des presses lyonnaises de Mathieu Husz qui, possédant sans doute les poinçons de ce caractère, louait des matrices à ses confrères lyonnais (Hans Schmidt ou Fabri, Jean du Pré, Jean Sybert, Michel Wenszler, etc.) selon une coutume très répandue. Il exportait aussi des fontes en Espagne (1).

Pour le format, le nombre de pages, de lignes et de mots, la justification et l'apparence générale, l'opuscule londonnien au premier abord ressemble à la plaquette de l'Ambrosienne. Il ne porte pas non plus de marqne d'imprimeur, de date ni de lieu d'impression. Mais on y remarque deux différences capitales : le papier de cet opuscule n'est pas filigrané et les lettres n'ont jamais pu être identifiées avec les caractères d'aucun alphabet typographique connu.

L'opuscule londonnien est dit, par le libraire anglais qui l'a vendu, avoir été imprimé à Barcelone ou dans le voisinage immédiat de cette ville, en 1493. Nul n'en aurait même soupçonné l'existence « avant qu'on le découvrit dans une famille italienne, vers 1888 ».

Enfin, ce serait un exemplaire unique, antérieur à toutes les publications du texte de la lettre de Christophe

(1) A cette époque, nombre d'ateliers espagnols et hispano-germaniques faisaient venir leur matériel d'imprimerie de Lyon, ville qui, traversée par la route reliant la Suisse et l'Allemagne à l'Espagne, a toujours eu avec ce dernier pays des relations industrielles fréquentes. *Centralblatt*, janvier 1901, p. 15, et janvier 1902, p. 33 ; Claudin, *Hist. de l'Imprimerie en France*, t. III (sous presse).



Colomb annonçant la découverte de l'Amérique. La plaquette de l'Ambrosienne n'en serait même qu'une seconde édition revue et corrigée.

En d'autres termes, l'opuscule londonnien et celui de Milan ont été imprimés dans des villes différentes, à des dates différentes, par des imprimeurs différents, et sans que l'une de ces deux pièces ait été conçue et exécutée comme fac-similé de l'autre.

Dans ces conditions, on ne s'explique guère comment elles se trouvent avoir précisément le même nombre de pages et de lignes, le même nombre de lignes par page, le même nombre de mots par ligne, avec les mêmes coupures, et tant d'autres ressemblances typographiques aussi absolues.

Supposons, dans l'ordre régulier des choses, un même texte manuscrit envoyé à deux imprimeurs établis, l'un à Marseille, l'autre à Lille, chacun possédant une fonte différente. S'imagine-t-on la surprise en voyant arriver de ces officines distinctes et inconnues l'une à l'autre, à plusieurs mois de distance, deux impressions dont la justification et la composition seraient identiques à ce point ? Non que pareil résultat soit tout à fait impossible ; mais à coup sûr il ne serait ni spontané ni involontaire. Si, par ailleurs, c'était en conséquence d'ordres précis de copier un imprimé qu'on aurait envoyé en même temps comme modèle, il resterait à expliquer la commande et le motif d'un travail aussi laborieux, compliqué, insolite et inutile. Il s'agissait en effet d'une brochure à vendre dans les rues au prix modique d'un maravédis ou deux, et dont la forme des lettres, souvent dissemblable dans l'un et l'autre opuscules, exclut l'intention de produire un fac-similé destiné à tromper l'acheteur. N'oublions pas non plus que les imprimeurs n'auraient eu guère le temps de s'attarder à

de pareils minuties, puisqu'ils devaient avant tout se hâter de faire connaître une nouvelle aussi extraordinaire que la découverte de l'Amérique.

Les similitudes se présentent encore sous une forme qui en augmente la bizarrerie : le premier mot et le dernier de chacune des huit pages dans l'opuscule londonnien sont le premier mot et le dernier de chacune des huit pages de l'ambrosanien. En outre, 95 0/0 des lignes commencent et finissent par les mêmes mots dans les deux pièces. De l'avis de tous les typographes, une pareille coincidence tiendrait du prodige.

Tous les textes manuscrits du xve siècle fourmillent d'abréviations, introduites par le scribe pour aller vite et économiser le vélin ou le papier. Ces contractions dépendaient de ses habitudes, voire de ses manies calligraphiques. Il s'ensuit qu'un texte copié par des mains différentes, présentait généralement le même mot, tantôt entier, tantôt abrégé, ou avec des signes abréviatifs ne portant pas sur la même lettre (1). C'était aussi le cas pour le typographe, qui reserrait ou déployait sa composition, non en suivant le libellé de sa *copie* (manuscrite ou imprimée), mais d'après sa prévoyance des limites du composteur.

Or, dans l'opuscule londonnien les mots abrégés le sont quatre-vingt dix-huit fois sur cent précisément de la même manière que dans la plaquette de l'Ambrosienne, et sans nécessité : autre prodige !

(1) Comparez, par exemple, le commencement de la lettre imprimée de Colomb dans l'édition barcelonaise authentique (Quaritch-Lenoxiana) avec celui de la plaquette de l'Ambrosienne, opuscules imprimés à la même époque, mais par des typographes différents :

BARCELONAISE	AMBROSANIENNE
q̄ los	que los
n̄ros	nr̄os
dõde	donde
cõ gente	con gēte



Fait plus étonnant encore, car dans l'examen de cette audacieuse falsification, le critique marche de surprise en surprise : la plaquette de l'Ambrosienne renferme treize coquilles ou fautes d'impression. Chacune de ces treize erreurs se trouve également aux mêmes lieux et places dans l'opuscule londonnien.

Tout le monde reconnaitra qu'une telle série de similitudes ne peut être due au hasard et que, dans l'état actuel de la question, il en découle une conséquence qui s'impose : c'est que l'un des deux opuscules a été copié sur l'autre, directement ou indirectement.

Mais lequel fut le modèle, l'opuscule londonnien ou la plaquette de l'Ambrosienne (indirectement) ? Cruelle énigme !

Le libraire anglais (on devait s'y attendre), n'hésite pas à déclarer que son opuscule est le modèle, et l'ambrosanien, la copie ; parceque, dit-il, ce dernier corrige les fautes du premier. Ce phénomène s'explique d'une façon beaucoup plus simple, grâce à un troisième facteur qui fournit à la fois les éléments et la clef du problème :

En 1852, alors que, selon le dire du vendeur de l'opuscule londonnien, cette pièce curieuse sommeillait depuis des siècles dans quelque recoin obscur de la demeure d'une famille italienne, dont personne n'a jamais su ni le nom ni l'adresse; trente-six ans enfin, avant qu'un fortuné hasard l'aurait rendu à la lumière du jour, la grande bibliothèque milanaise hérita d'un exemplaire d'une édition jusqu'alors inconnue de la lettre de Christophe Colomb imprimée en espagnol. C'était le petit incunable devenu fameux sous le nom de Plaquette de l'Ambrosienne (1).

(1) Cette lettre n'a été connue du public pendant longtemps que par la traduction latine qu'en fit Leander de Cosco et qui, au xve siè-

On n'y fit pas d'abord grande attention, et ce ne fut qu'en 1862 que les bibliographes commencèrent à se préoccuper du précieux livret espagnol. L'année suivante, le paléographe Ponzio en releva le texte (sans les abréviations) ; travail assez bien fait, auquel le professeur Longhena ajouta une description bibliographique détaillée et une médiocre reproduction en zincographie de 27 lignes d'après une copie faite à la main. (2).

Bien qu'utile, cette publication ne pouvait suffire. Les américanistes demandaient un fac-similé complet, qui seul pouvait permettre une étude sérieuse, tant du texte que de la typographie de l'original. Notre ami, feu le marquis Gerolamo d'Adda, se chargea généreusement de l'entreprise. Les custodes de l'Ambrosienne s'y prêtèrent volontiers ; l'abbé Bernardo Gatti poussa même l'obligeance jusqu'à faire dérelier la plaquette, afin de permettre au signor Enrico Giordani (le copiste choisi par le Mécène milanais) de mieux exécuter sa tâche. Enfin, dans le courant de l'année 1866, ce fac-similé parut à Milan (1).

Tiré à 150 exemplaires, il devint bientôt un article de commerce, et jusque dans ces dernières années, on pou-

cle, fut imprimée quatre fois à Rome, trois fois à Paris, deux fois à Bâle et une fois à Anvers. *Christophe Colomb et les Académiciens espagnols. Notes pour servir à l'histoire de la science bibliographique en Espagne au XIXe siècle.* Dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, pour janvier 1894, p. 29 *seq.*, et dans nos *Opera Minora*, Paris 1894, in-12. De ces incunables précieux, on possède, à notre connaissance, au moins 83 exemplaires parfaitement authentiques.

(2) *Lettere autografe di Cristoforo Colombo ;* Milan, Daelli, 1863, in-18.

(1) *Lettera in lingua spagnuola diretta da Cristoforo Colombo a Luis de Santangel (15 febbrajo 14 marzo 1493). Riprodotta a fac-simile ed illustrata per cura di Gerolamo d'Adda, dall'unico esemplare a stampa sinora conosciuto che si conserva nella Biblioteca ambrosiana.* Milan, Teodoro Laengner. M.DCCC.LXVI ; in-4 de XXXVI pages d'introduction et de notes et de 6 ff. de fac-similés.

vait facilement se le procurer pour quelques francs chez les libraires italiens.

A cette époque, pour des reproductions en nombre de ce genre, on ne connaissait d'autre procédé que le calque reporté sur zinc ou sur pierre lithographique. Ce n'étaient donc que des dérivés d'une calligraphie, laquelle trahissait toujours certaines imperfections graphiques, plus ou moins accusées, mais inhérentes à toute copie faite originairement à la plume. Ce n'est pas que de véritables artistes, Harris à Londres, Vigna et Pilinski à Paris (sans parler des faussaires à la solde de Libri) n'aient exécuté des reproductions surprenantes de ressemblance. A première vue elles produisaient l'illusion désirée ; mais au regard de l'exactitude essentielle pour l'analyse technique des caractères et l'identification complète, telles que la science aujourd'hui l'exige, ces fac-similés n'étaient et ne pouvaient être que des à peu près plus ou moins réussis.

Ce fut surtout le cas pour le fac-similé d'Adda, œuvre d'un calligraphe qui était loin de posséder l'expérience et l'habileté des professionnels. Il exécuta néanmoins un fac-similé reproduisant les premiers éléments indispensables : le format, la justification exacte, le genre de caractères (à peu près), les signes abréviatifs à leur place, la lettre ornée et le texte intégral ; soit, un ensemble donnant une idée, mais rien qu'une idée approximative, de la plaquette authentique.

Aussi, retrouve-t-on dans l'œuvre de Giordani, naturellement, les 7 pages pleines de 32 lignes et celle de 25 seulement, les 3,000 mots à leur place régulière et les 249 commencements et fins de lignes de la plaquette de l'Ambrosienne. Mais on y voit de même, non moins fidèlement reproduites et à des endroits identiques, treize coquilles de l'original.

C'EST SUR CE FAC-SIMILÉ EXÉCUTÉ A MILAN EN 1866 PAR ENRICO GIORDANI QUE L'OPUSCULE LONDONNIEN A ÉTÉ FABRIQUÉ PAR LE FAUSSAIRE BOLOGNAIS.

La preuve définitive, la voici :

Outre les erreurs typographiques copiées de façon servile sur la plaquette ambrosanienne, Giordani a commis onze fautes de son chef. A savoir : là où l'original imprime nettement et correctement nauidad, auer, ajuda, confondant *u* avec *n*, il transcrit nanidad, aner, ajnda. Il fait aussi un *h* d'un *b* dans hõhres au lieu de hõbres, et un *t* de l'*f* dans distormidad au lieu de *disformidad*.

Une tache de rouille dans le papier de la plaquette ambrosanienne rend indistinct l'*s* final du mot *sus*. Giordani le remplace par un *a* : sua. La moitié de l'*o* de *todas* est cassée, il en fait un *e* : tedas.

A l'endroit où dans la plaquette originale un coup de barreau a décapité la haste du *t* de certains mots, Giordani voit un *r* : gẽre pour gẽte, roro pour roto, romar pour tomar, tãras pour tãtas.

Or, *chacune de ces onze erreurs commises individuellement par Giordani se retrouvent dans les mêmes mots, aux mêmes lignes et dans les mêmes pages de l'opuscule londonnien !*

Un autre fait à noter, c'est que si un Italien, comme Giordani, ne connaissant pas la langue dans laquelle la plaquette originale est imprimée, a pu commettre cette série d'erreurs, il n'est guère possible de l'admettre d'un imprimeur espagnol composant dans sa langue et dans son pays (tel qu'on dit avoir été le prétendu typographe de l'opuscule londonnien). *Sua, tedas, genre, hõres, roro, romar, tanras*, etc., ne font aucun sens, surtout lorsqu'il s'agit d'expressions aussi usuelles que

l'équivalent des mots français *ses*, *toutes*, *gens*, *hommes*, *cassé*, *prendre*, *tant*, etc. et dont la signification ainsi que la véritable orthographe viendraient d'elles-mêmes à l'esprit, pour ne pas dire sous les doigts, du typographe travaillant le composteur à la main.

Nos arguments peuvent se résumer ainsi :

1° Dans l'hypothèse (d'ailleurs entièrement gratuite) que l'opuscule londonnien est un imprimé authentique et l'édition princeps de la lettre de Christophe Colomb, un imprimeur espagnol, composant à Barcelone en 1493 une plaquette de huit pages, aurait remplacé onze mots espagnols intelligibles par onze combinaisons arbitraires de lettres ne signifiant absolument rien dans n'importe quelle langue.

2° Trois cent soixante-treize ans après, un calligraphe italien, chargé à Milan de copier le même texte, mais d'après un imprimé fait à Valladolid ne contenant pas une seule de ces incongruités typographiques, et sans avoir jamais vu l'opuscule qui les renferme, aurait spontanément introduit onze fautes aussi flagrantes et précisément aux mêmes endroits dans son travail.

Nous ne saurions trop le répéter, il faudrait y voir plus qu'un phénomène : ce serait un miracle !

En effet, de l'avis des mathématiciens, dans un texte donné le nombre des variétés de coquilles possibles et le nombre de leurs combinaisons seraient fantastiques et ne pourraient être calculées. Mais il résulte aussi de ce fait qu'il y aurait à peine une chance contre des milliards de chances contraires pour que les coquilles pussent se reproduire exactement aux mêmes endroits et sous la même forme dans deux reproductions séparées du même texte.

Le simple bon sens montre donc que sans avoir jamais jeté les yeux sur l'opuscule londonnien lui-même,

le critique prouve et est en droit d'affirmer que c'est un faux !

XI

A la grande surprise de tous les gens qui réfléchissent, le jury, après une très courte délibération, donna gain de cause au libraire anglais qui avait vendu le faux opuscule à l'amateur américain.

Le motif de cet étonnant verdict est original et assez inattendu. Traduisons littéralement ce que répondirent les jurés qu'on s'empressa d'interviewer. « Ils pensèrent que leur décision ne pouvait manquer d'établir *urbi et orbi* l'authenticité du bouquin. De la sorte, on donnait à la victime un moyen de le revendre très cher et de rentrer dans son argent ».

(A suivre.)

HENRY HARRISSE.

ANNÉE 1685.

N°		Vol.	N°		Vol.
140.	Janvier	1.	148.	Juillet........	1.
141.	Extraordre du Mercure quartier de Janvier. T. 29..........	1.	149.	Extraordre du Mercure quartier de Juillet. T. 31..........	1.
142.	Février	1.	150.	Aout...	1.
143.	Mars..........	1.	151.	Septembre	1.
144.	Avril..........	1.	152.	Octobre.......	1.
145.	Extraordre du Mercure quartier d'Avril. T. 30.............	1.	153.	Extraordre du Mercure quartier d'Octobre. T. 32 et dernier	1.
146.	Mai	1.	154.	Novembre	1.
147.	Juin	1.	155.	Décembre	1.
					16.

2 Relations du Carrousel fait à Versailles au mois de Juin. Voyez les Mercures d'Avril, p. 246, l'Avis au Lecteur du mois de Juin, et l'Avis qui est à la fin du mois de Juillet et le Catalogue qui est en tête du mois d'Aout 1685. Un vol.

Arrivée d'un Doge de Gênes à Versailles le 15 Mai, (Relation de l') Mercure de Mai, p. 290.

ANNÉE 1686.

N°		Vol.	N°		Vol.
156.	Janvier	1.	163.	Juillet. 1re partie............	1.
157.	Février divisé en 2 parties. Voy. l'Avis P. 315...	1.	164.	Juillet 2e partie.............	1.
158.	Février, 2e partie............	1.	165.	Aout..........	1.
159.	Mars....... ..	1.	166.	Septembre première partie...	1.
160.	Avril..........	1.	167.	Sept. 2e partie Voyage des Ambassadeurs de	
161.	Mai	1.			
162.	Juin	1.			

No		Vol.
	Siam en France content la Réception qui leur a été faite dans les Villes où ils ont passé, leur entrée à Paris.	1.
168.	Octobre.......	1.
169.	Histoire du siège de Bude.	1.
170.	Novembre première partie...	1.
171.	Nov. 2e partie. Suite du Voyage des Ambassadrs de Siam en France &a..	1.
172.	Décembre première partie...	1.
173.	Déc. 2e partie. Troisième partie du Voyage des Ambassadrs de Siam en France &a.....	1.
		18.

ANNÉE 1687.

No		Vol.
174.	Janvier 1re partie............	1.
175.	Janvier 2e partie, IVe et dernière partie du Voyage des ambassadeurs de Siam en France &a &a..........	1.
176.	Février.......	1.
177.	Mars 1re partie	1.
178.	Mars 2e partie.	1.
179.	Avril..........	1.
180.	Mai...........	1.
181.	Juin 1re partie	1.
182.	Juin 2e partie. Journal du Voyage de S. M. à Luxembourg	1.
183.	Juillet........	1.
184.	Aout 1re partie. Voyez l'Avis qui est commencement pour le vol. suivant..........	1.
185.	Aout 2e partie Ambassade de M. le comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur avec plusieurs pièces curieuses &a........	1.

N°		Vol.
186.	Septembre. 1re partie.........	1.
187.	Septembre. 2e partie. Défaites des Armées Ottomanes par les Armées Chrétiennes en Hongrie et dans la Morée avec la prise de plusieurs places sur les Infidèles............	1.
188.	Octobre.......	1.
189.	Novembre.....	1.
190.	Décembre.....	1.
		17.

ANNÉE 1688.

N°		Vol.
191.	Janvier.	1.
192.	Février.	1.
193.	Mars	1.
194.	Avril 1e partie. Voyez la P. 344 pour le vol. suivant.	1.
195.	Histoire de Mahomet IVe dépossedé où l'on voit beaucoup de choses concernant l'empire Ottoman &a.	1.
196.	Mai divisé en 2 parties. Voyez la P. 329 pour la 2e partie de Mahomet IVe .	1.
197.	Suite de l'histoire de Mahomet IVe dépossédé	1.
198.	Juin divisé en 2 Parties Voyez la P. 335 pour le vol. suivant.	1.
199.	Histoire de Soliman IIIe servant de 3e partie à l'histoire de Mahomet IVe dépossédé . . .	1.
200.	Juillet	1.
201.	Aout	1.
202.	Septembre. Voyez la P. 320 de ce vol. pour le suivant.	1.
203.	Septembre 2e partie. La Fête de Chantilly contenant tout	

Nº		Vol.	Nº		Vol.
	ce qui s'est passé pendant le séjour que Mgr le Dauphin y a fait avec une description exacte du Château et des fontaines. . . .	1.	206.	Novembre divisé en deux parties	1.
204.	Octobre. 1re partie.	1.	207.	Suite des Affaires du Temps. Voyez l'Avis. .	1.
205.	Octobre 2e partie. Affaires du Temps	1.	208.	Décembre divisé en deux parties	1.
			209.	3e partie des Affaires du Temps. Voyez l'Avis.	1.
			210.	*Campagne de Mgr le Dauphin	1.
					20.

*Recueil de divers ouvrages faits à la gloire de Mgr le Dauphin sur la prise de Philisbourg.

Voyez le Mercure d'Octobre dernier à ce sujet pages 327 et 328 et celui de Janvier suivant, page 84.

ANNÉE 1689.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
211.	Janvier.	1.		Affaires du Temps. Voyez la P. 504 pour la 6e partie. . .	1.
212.	Février divisé en deux parties	1.	216.	Avril	1.
213.	IVe partie des Affaires du Temps. Voyez les P. 2 et 337 pour la Ve partie suivante . .	1.	217.	Mai divisé en 2 parties	1.
214.	Mars divisé en deux parties. .	1.	218.	VIe partie des Affaires du Temps. Voyez la P. 342 du Mercure d'Avril	
215.	Ve partie des				

No		Vol.
	dernier qui annonce cette 6e partie pour le 1er juin.	1.
219.	Juin divisé en 2 parties	1.
220.	VIIe partie des Affaires du Temps	1.
221.	Juillet divisé en 2 parties. Voyez la P. 355	1.
222.	VIIIe partie des Affaires du Temps. Voyez l'Avis qui annonce la IXe partie pour le 15 Aout et la Xe pour le 1er Septembre. . .	1.
223.	Aout divisé en 2 parties. Voyez la P. 419 de ce volume.	1.
224.	IXe partie des Affaires du Temps, contenant ce qui s'est passé en Irlande et en Ecosse &a donné le 15 Aout.	1.
225.	Xe partie, Affaires du Temps, donné le 1er septembre avec le Mercure dudit mois d'Aout	1.
226.	Septembre. . .	1.
227.	Octobre	1.
228.	Novembre . . .	1.
229.	Décembre . . .	1.
		19.

ANNÉE 1690.

No		Vol.
230.	Janvier.	1.
231.	Février.	1.
232.	Mars	1.
233.	Avril	1.
234.	Mai	1.
235.	Juin	1.
236.	Juillet	1.
237.	Aout	1.
238.	Septembre. . .	1.
239.	Octobre	1.
240.	Novembre . . .	1.
241.	Décembre . . .	1.
242.	Relation de la Bataille donnée auprès de Fleurus par l'armée du Roi le premier Juillet 1690, sous les ordres de M. le	

No		Vol.
	Maréchal de Luxembourg, avec un Plan qui marque tous les mouvements que ce général à faits pour la gagner	1.
		13.

ANNÉE 1691.

No		Vol.
243.	Janvier.	1.
244.	Février.	1.
245.	Mars	1.
246.	Avril	1.
247.	Mai	1.
248.	Juin, Voyez l'Avis pour le volume suivant P. 342. Aflaires du Temps XIe partie. Les plaintes de l'Europe contre le Prince d'Orange. 1er Entretien. Voy. l'Avis.	1.
249.	Juillet. Affaires du Temps XIe Partie &a 2e Entretien . . .	1.
250.	Aout. Aflaires du Temps XIe partie. Les Plaintes de l'Europe contre le Prince d'Orange. 3e Entretien. Le prince d'Orange travaillantà son histoire. 4e Entretien	1.
251.	Septembre. Affaires du Temps XIe partie. Le Prince d'Orange travaillant à son histoire, Ve Entretien, contenant les circonstances de la mort de Barnevelt par rapport aux affaires du temps. Voy. l'Avis. P. 365	1.
252.	Octobre. Affaires du Temps XIe partie. Le Prince d'Orange travaillant à son histoire, VIe Entretien con-	

No		Vol.
	tenant ce qui s'est passé dans les premières années de ce Prince	1.
253.	Novembre. Voyez la P. 321	1.
254.	Affaires du Temps XIe partie, le Prince d'Orange travaillant à son histoire, VIIe Entretien contenant les moyens dont ce prince s'est servi pour se faire nommer Stathouder. Voyez l'Avis qui est au commencement de ce 7e Entretien, et qui annonce que ce 7e Entretien finit la XIe partie des Affaires du Temps et que pour la commodité de ceux qui en ont les X parties qu'on a vues ci-dessus aux années 1688 et 1689 on les mettra tout en un seul vol. &a.	
255.	Décembre. Voyez la P. 359 qui annonce les 8e et 9e Entretiens suivants.	1.
256.	Affaires du Tems XIIe partie, suite du Pce d'Orange travaillant à son histoire, 8e Entretien contenant les particularités de la mort du Pensionnaire de Witt et du Grand Bailly de Pullen son frère.	1.
		13.

ANNÉE 1692.

Nº		Vol.
257.	Janvier. Voyez la P. 325 qui annonce le 10e Entretien. Affaires du Temps XIIe partie. Suite du Pce d'Orange travaillant à son histoire, IXe Entretien contenant les sièges levés et les batailles perdues par le le Prince d'Orange.	1.
258.	Février. Voyez la page 253 qui annonce le XIe Entretien pour le 15 mars. Affaires du Temps XIIe partie. Suite du Prince d'Orange travaillant à son histoire, Xe Entretien, contenant l'histoire du mariage et des maîtresses du Prince d'Orange et celle de la Paix de Nimègue	1.
259.	Mars. Voyez la page 333. Affaires du Temps XIIe partie. Suite du Prince d'Orange travaillant à son histoire, XIe Entretien contenant plusieurs faits dont on n'a point encore parlé	1.
260.	Avril. Affaires du Temps XIIe partie. Suite du Prince d'Orange travaillant à son histoire XIIe et dernier Entretien Voy. la P. 310 qui annonce un Entretien entre Pasquin et Marforio, pour le 15 Mai suivant.	1.
261.	Mai	1.
262.	Affaires du Temps XIIIe partie. . . . . . Marforio et	

No		Vol.
	Pasquin XIIIe Entretien sur ce qui regarde les affaires d'Italie, La fable du Baudet*. Extraordinaire de juillet 1671.	1.
263.	Juin. Voyez la P. 322.	1.
264.	Siège de Namur avec un Journal des mouvements faits pendant ce siège par l'armée du Roi commandée par M. le Maréchal duc de Luxembourg et par celle des alliés commandée par M. le Pce d'Orange. .	1.
265.	Juillet. Voyez la P. 326	1.
266.	Histoire du Siège du Château de Namur . . .	1.
267.	Relation du combat de Steinkerke. . .	1.
268.	Aout. Voy. la P. 220	1.
269.	Septembre. . .	1.
270.	Octobre	1.
271.	Novembre . . .	1.
272.	Décembre . . .	1.
		16.

* Cette Fable est de M. le Noble et est imprimée au T. 9 de ses œuvres. C'est une satyre vive du Mercure Galant de de M. Visé qui en est l'auteur.

Na. Les XIII derniers Entretiens sur le Pce d'Orange sont de M. de Visé auteur du Mercure, et sont une suite des dix vol. intitulés *Affaires du Temps*, comme on peut le voir dans l'Avis qui est à la tête de la XIe partie.

On les donnait en 1691, le 15 de chaque mois par Entretien. Le 1er a commencé le 15 Juin 1691.

Le XIIIe et dernier a été distribué le 15 Mai 1692 et contient 59 P.

ANNÉE 1693.

N°		Vol.
273.	Janvier.	1.
274.	Février. Voyez la P. 327	1.
*275.	Etat présent des Affaires de l'Europe	1.
276.	Mars. Voyez la P. 339.	1.
277.	Avril	1.
278.	Mai	1.
279.	Juin	1.
280.	Juillet	1.
281.	Aout. Voyez la P. 333	1.
282.	Relation de la bataille de Neerwinde gagnée par l'armée du Roi, commandée par Mr le maréchal de Luxembourg	1.
283.	Septembre. . .	1.
284.	Octobre. Voyez la P. 219	1.
285.	Journal de la campagne de Piémont avec le détail de la Bataille donnée à Marsaille le 4 Octobre 1693.	1.
286.	Novembre. . .	1.
287.	Décembre . . .	1.
		15.

Pour la commodité du Public on a réuni les Entretiens en deux vol. même format du Mercure. La XIe partie ou XIe vol. renferme 351 P. en onze planches qui sont l'empreinte de différentes médailles avec leurs revers.

Le VIIe Entretien termine ce vol. La XIIe partie commence par le huitième entretien et finit au 12e inclusivement, il y a cinq planches et 310 Pages.

La XIIIe partie des Affaires du Temps a 59 P. et termine cet ouvrage, quoiqu'il annonce qu'il sera continué tous les mois, le 20. On assure que l'auteur eut ordre de le suspendre. Quoiqu'il en soit ces trois derniers vol. sont devenus très rares.

ANNÉE 1694.

N°		Vol.	N°		Vol.
288.	Janvier.	1.	294.	Juillet	1.
289.	Février.	1.	295.	Aout	1.
290.	Mars	1.	296.	Septembre. . .	1.
291.	Avril	1.	297.	Octobre	1.
292.	Mai	1.	298.	Novembre. . .	1.
293.	Juin	1.	299.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1695.

N°		Vol.	N°		Vol.
300.	Janvier.	1.	307.	Aout	1.
301.	Février.	1.	308.	Septembre. . .	1.
302.	Mars	1.	309.	Octobre. Voyez la P. 324	1.
303.	Avril . . . , . .	1.	310.	Novembre. . .	1.
304.	Mai	1.	311.	Décembre . . .	1.
305.	Juin	1.			
306.	Juillet . : . . .	1.			
					12.

ANNÉE 1696.

N°		Vol.	N°		Vol.
312.	Janvier.	1.	318.	Juillet	1.
313.	Février.	1.	319.	Aout	1.
314.	Mars	1.	320.	Septembre. ...	1.
315.	Avril	1.	321.	Octobre	1.
316.	Mai	1.	322.	Novembre. . .	1.
317.	Juin	1.	323.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1697.

N°		Vol.	N°		Vol.
324.	Janvier	1.	330.	Juillet	1.
325.	Février.	1.	331.	Aout	1.
326.	Mars	1.	332.	Septembre. . .	1.
327.	Avril	1.	333.	Octobre	1.
328.	Mai.	1.	334.	Novembre . . .	1.
329.	Juin	1.	335.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1698.

N°		Vol.
336.	Janvier.	1.
337.	Février	1.
338.	Mars	1.
339.	Avril	1.
340.	Mai.	1.
341.	Juin	1.
342.	Juillet	1.
343.	Aout	1.
344.	Septembre. . .	1.
344.	*Journal ou Relation de ce qui s'est passé au camp de Coudun est à la P. 151 et suivante du Mercure de septembre 1698 Voyez aussi à ce sujet l'Avis du Mercure d'Octobre suivant. P. 287 . .	1.
345.	Octobre	1.
346.	Novembre . . .	1.
347.	Décembre . . .	1.
		13.

* Le Manuscrit répète le n° 344, déjà affecté au mois de Septembre, devant le titre suivant : « Journal ou Relation, etc. ». Cette anomalie apparente s'explique à la lecture de l'Avis du Mercure d'Octobre, p. 287, où il est dit que le libraire Brunet a fait imprimer en un volume séparé du Mercure quelques exemplaires du « Journal ou Relation, etc. ». De sorte que ce tirage à part peut porter à 13 le nombre des volumes de l'année 1698, mais n'intervient pas dans le total général des volumes du *Mercure*, tel qu'il est établi dans le manuscrit.

N. de l'E.

ANNÉE 1699.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
348.	Janvier	1.	354.	Juillet	1.
349.	Février	1.	355.	Aout	1.
350.	Mars	1.	356.	Septembre . . .	1.
351.	Avril	1.	357.	Octobre	1.
352.	Mai	1.	358.	Novembre . . .	1.
353.	Juin	1.	359.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1700.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
360.	Janvier	1.	366.	Juillet	1.
361.	Février	1.	367.	Aout	1.
362.	Mars	1.	368.	Septembre . . .	1.
363.	Avril	1	369.	Octobre	1.
364.	Mai	1.	370.	Novembre . . .	1.
365.	Juin	1.	371.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1701.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
372.	Janvier	1.	378.	Mai T. 2e . . .	1.
373.	Février	1.	379.	Juin	1.
374.	Mars	1.	380.	Juillet	1.
375.	Avril divisé en		381.	Aout	1.
	2 T. Tome 1 . .	1.	382.	Septembre . . .	1.
376.	Avril. Tome 2.	1.	383.	Octobre	1.
377.	Mai. T. 1er Voy.		384.	Novembre . . .	1.
	l'Avis P. 373. .	1.	385.	Décembre . . .	1.
					14.

M. de Visé P. 5 de ce Vol. de Décembre avertit qu'il y a 25 ans qu'il travaille au Mercure et que celui-ci est le 400e environ compris les vol. doubles et les *Relations* séparées.

ANNÉE 1702.

N°		Vol.
386.	Janvier.	1.
387.	Février. Voyez la P. 413	1.
388.	Relation de la Journée de Crémone et de la défaite des troupes Impériales avec la suite des affaires d'Italie. . .	1.
389.	Mars	1.
390.	Avril	1.
391.	Mai	1.
392.	Juin. Voyez la P. 498.	1.
	Relations diverses contenant la Journée de Nimègue et tout ce qui s'est passé depuis ce jour-là à l'armée de Mgr le duc de Bourgogne.	
393.	La suite du Journal de tout ce qui s'est passé à Naples pendant le séjour de S. M. catholique et depuis son départ pour le Milanais	1.
394.	Juillet. Voyez P. 395, 396 et suivantes . . .	1.
395.	Affaires de la guerre contenant le Journal du Blocus de Mantoüe et la suite du Journal de l'armée de Mgr le duc de Bourgogne. . .	1.
396.	Aout	1.
397.	Septembre.	
398.	Voyez la P. 452	1.
	Octobre	1.
	Voyez la P. 450 où M. de Visé avertit que le Journal du Siège de Landau est un ouvrage qui regarde le Sr Brunet seul son Imprimeur	1.
399.	Novembre . . .	1.
400.	Décembre . . .	1.
		15.

ANNÉE 1703.

N°		Vol.
401.	Janvier.	1.
402.	Février.	1.
403.	Mars	1.
404.	Avril	1.
405.	Mai	1.
406.	Juin	1.
407.	Juillet	1.
408.	Aout	1.
409.	Septembre. Voy. la P. 394 .	1.
410.	Octobre et Novembre. Voyez les P. 395 et 446	1.
411.	Journal du siège de Brissac réduit sous l'obeissance du Roi par Mgr le duc de Bourgogne dédié à S. M. Britannique. Voyez l'apostille qui est à la P. 292 où sont détaillées les Rélations de guerre séparées des Mercures et les titres de ces Relations que l'auteur a données au public jusqu'à présent Il y en a 15.	1.
412.	Décembre. Voyez la P. 407 où il est dit que M. de Visé aurait donné un vol. séparé du *Siège de Landau* si sa santé lui eut permis de s'appliquer à un plus long travail.	1.
		12.

ANNÉE 1704.

N°		Vol.
413.	Janvier.	1.
414.	Février.	1.
415.	Mars	1.
416.	Avril	1.
417.	Mai	1.
418.	Juin	1.
419.	Juillet. 1re partie.	1.
420.	Juillet 2e partie Réjouissances faites pour la naissance de	

N°		Vol.	N°		Vol.
	Mgr le duc de Bretagne. . . .	1.	423.	Octobre	1.
421.	Aout	1.	424.	Novembre. . .	1.
422.	Septembre. . .	1.	425.	Décembre . . .	1.
					13.

ANNÉE 1705.

N°		Vol.	N°		Vol.
426.	Janvier.	1.	432.	Juillet	1.
427.	Février.	1.	433.	Aout	1.
428.	Mars	1.	434.	Septembre. . .	1.
429.	Avril	1.	435.	Octobre	1.
430.	Mai.	1.	436.	Novembre. . .	1.
431.	Juin	1.	437.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1706.

N°		Vol.	N°		Vol.
438.	Janvier.	1.	444.	Juillet	1.
439.	Février.	1.	445.	Aout	1.
440.	Mars	1.	446.	Septembre. . .	1.
441.	Avril	1.	447.	Octobre	1.
442.	Mai.	1.	448.	Novembre. . .	1.
443.	Juin	1.	449.	Décembre . . .	1.
					12.

Journal de la ville et du Siège de la Citadelle de Turin en 1706. Amsterdam Mortier, 1709.

ANNÉE 1707.

N°		Vol.	N°		Vol.
450.	Janvier.	1.	453.	Avril	1.
451.	Février.	1.	454.	Mai.	1.
452.	Mars	1.	455.	Juin	1.

No		Vol.
456.	Juillet	1.
457.	Aout. Voyez la P. 365 et suivantes	1.
458.	Septembre. Voyez la P. 427	1.
459.	Octobre. Voyez l'Avis de la P. 422	1.
460.	Histoire du siège de Toulon, où l'on voit les raisons politiques qui ont fait agir ceux qui l'ont entrepris, et tout ce qui s'est passé depuis le jour que M. de Savoye est entré en Provence jusqu'au jour que ce prince en est sorti, avec un plan qui n'a point encore été vu, divisé en deux parties	1.
461.	Histoire du Siède de Toulon 2e partie	1.
462.	Novembre et Décembre V. la P. 690.	1.
		13.

ANNÉE 1708.

No		Vol.
463.	Janvier. Voyez la P. 415	1.
464.	Février.	1.
465.	Mars	1.
466.	Avril , ...	1.
467.	Mai	1.
468.	Juin.	1.
469.	Juillet. Voyez la P. 386.	1.
470.	Supplément du Mercure du mois de Juillet contenant tout ce qui s'est passé en Flandres depuis le 20 Juin jusqu'au commencement du mois d'Aout	1.
471.	Aout	1.
472.	Septembre . . .	1.
473.	Octobre	1.
474.	Novembre . . .	1.
475.	Décembre . . .	1.
		13.

ANNÉE 1709.

N°		Vol.	N°		Vol.
476.	Janvier.	1.		cueil &a	1.
477.	Février.	1.	482.	Juillet	1.
478.	Mars	1.	483.	Aout	1.
478.	Avril	1.	484.	Septembre. . .	1.
480.	Mai	1.	485.	Octobre	1.
481.	Juin. Voyez la		486.	Novembre . . .	1.
	P. 34 sur le re-		487.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1710.

N°		Vol.	N°		Vol.
488.	Janvier.	1.	493.	Juin, Juillet et	
489.	Février.	1.		Aout ensemble	1.
490.	Mars	1.	494.	Septembre et	
491.	Avril	1.		Octobre en-	
492.	Mai dernier vo-			semble	1.
	lume de M. de		495.	Novembre. . .	1.
	Visé	1.	496.	Décembre . . .	1.
					9.

ANNÉE 1711.

N°		Vol.	N°		Vol.
497.	Janvier.	1.	503.	Juillet	1.
498.	Février.	1.	504.	Aout	1.
499.	Mars	1.	505.	Septembre. . .	1.
500.	Avril	1.	506.	Octobre	1.
501.	Mai	1.	507.	Novembre . . .	1.
502.	Juin	1.	508.	Decembre . . .	1.
					12.

CHRONIQUE

Bibliothèque de l'Opéra. — La *Chronique des arts* annonce que la Bibliothèque de l'Opéra va entrer en possession, dans quelques jours, d'un legs de 300.000 francs dont l'auteur, M. Ch. Nuitter, ancien archiviste, est mort il y a trois ans et demi.

Bibliothèque Barberini. — S. S. le Pape Léon XIII vient d'acquérir pour la somme de 500.000 francs la bibliothèque des princes Barberini.

Cette riche collection, commencée sous Urbain VIII, contient des manuscrits excessivement précieux ; elle sera installée prochainement au Vatican où elle occupera un local spécial et portera le nom de Bibliothèque Barberini.

Reliures précieuses de la Bodléienne. — M. Strickland Gibson a commencé, l'an dernier, la publication d'un recueil qui a été fort apprécié des amateurs de vieilles reliures. Le second fascicule de ce recueil intitulé *Some notable bindings preserved in Bodley's Library at Oxfort,* vient de paraître ; il contient la reproduction de huit reliures tant anglaises que françaises et italienne, des XIIe, XIIIe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les huit reliures de cette très intéressante publication, tirée à 50 exemplaire seulement, sont précédées d'un texte explicatif de M. Strickland Gibson qui annonce une troisième série. Comme nous l'avons déjà dit, les planches sont d'une exécution très soignée et le nombre restreint du tirage ajoute encore un intérêt à celui qu'offre déjà par son sujet même ce travail artistique.

Les Cahiers d'un bibliophile. — Le sixième fascicule de cette excellente publication de la « Maison des poètes » vient de paraître et contient la fin de *La mort de Sénèque*, tragédie de Tristan L'Hermite, et la première partie de *La Folie du sage*, tragi-comédie du même auteur. M. Edmond Girard a fait suivre *La mort de Senèque* d'une notice bibliographique dans laquelle il relève un certain nombre de variantes. Rappelons que les *Cahier d'un bibliophile* ne sont tirés qu'à deux cents exemplaires numérotés.

Bibliographie. — Sous ce titre : *Un Poète. Gabriel Vicaire (1848-1900)*, M. Henri Corbel vient de publier, à la librairie J. Tallandier, un volume dans lequel il retrace la vie du poète des *Emaux*

bressans et analyse en détail l'œuvre de celui qui fut son maître et son ami. Ce livre paraît juste au moment où va être inauguré, dans le Jardin du Luxembourg, tout près du Musée, le buste que les amis de Vicaire ont élevé par souscription à sa mémoire, et qui est l'œuvre de l'éminent sculpteur, Antonin Injalbert.

M. Henri Corbel est poète lui-même ; il a signé deux volumes de vers, *Rimes de mai*, précédés d'une préface de Gabriel Vicaire, et *Sonnets romains*, avec avant-propos d'Ernest Chebroux. L'auteur de la présente biographie était donc doublement qualifié pour écrire ce livre sincère et de bonne foi. Voici les titres des chapitres de l'ouvrage : *Biographie — Première visite — L'Homme — La Primitivité de Vicaire — Le Traditionniste — Les Emaux bressans — Le Livre de la Patrie — Le Miracle de Saint-Nicolas — Quatre-vingt-neuf — L'Heure enchantée — A la Bonne franquette — Au Bois joli — Le Clos des fées — Gabriel Vicaire et. la Bretagne — Les Déliquescences — Théâtre — Le Prosateur — Opinions — Les Collaborateurs* et *In memoriam.*

L'œuvre de M. Corbel constitue un excellent document pour l'histoire littéraire contemporaine, car, à côté de ses appréciations personnelles, on trouve résumées dans son livre les opinions des maîtres de la poésie, Sully-Prudhomme, François Coppée, Théodore de Banville, Paul Bourget, Verlaine, Joséphin Soulary, etc. Ajoutons que le lecteur rencontrera de ci de là quelques pages inédites du poète de l'*Heure enchantée* et de *Au Pays des ajoncs*, dont certaines fort curieuses sur le Parnasse et les Parnassiens.

M. Corbel a joint à son travail quelques illustrations : un joli portrait, gravé à l'eau-forte par Adolphe Lalauze, la reproduction d'une charge de Léandre, un croquis d'Injalbert, représentant le monument du Luxembourg, des vues d'Ambérieu et de La Clarté, etc., etc. L'ouvrage est tiré à mille exemplaires sur papier vélin et à vingt exemplaires sur papier de Hollande ; ces derniers exemplaires contiennent l'eau-forte de Lalauze en double état, eau-forte pure et état terminé.

Blason. — Le 6e et dernier fascicule du tome VI du *Dictionnaire des figures héraldiques*, de M. le comte Théodore de Renesse, vient de paraître, à la Société belge de librairie (16, rue Treurenberg, à Bruxelles). Il contient les articles relatifs aux : *Ville, village, pierres, instruments de pêche, articles de cheval, jeux et jouets, chausse-trape, armes diverses, pierres précieuses, perles, char, chariot, charrette, traîneau, monde, globe, art militaire.* Le 1er fascicule du tome VII et dernier a également paru; il contient les : *figures scientifiques et astronomiques, médaille, monnaie, flambeau, falot, clergé, feu, barrière, palissade, poutre, fagot, épine, cabane, toiture, brique, tuile, bourse, masque, pain, fromage, escalier, pignon, pilier.*

Ventes de livres. — Du 20 au 23 octobre, à la Salle Silvestre, vente de la bibliothèque de feu M. G.-M. Ollivier Beauregard, membre de la Société d'anthropologie, de la Société asiatique, de la Société de géographie, etc. (*MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts*).

Vente d'estampes. — Le mardi 21 octobre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente d'estampes anciennes des XVI° et XVII° siècles, de l'école française du XVIII° siècle, d'eaux-fortes modernes et de lithographies. (*M. Loys Delteil, expert.*)

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. le Marquis de Beaucourt, décédé le 12 août dernier, fondateur et président perpétuel de la *Société bibliographique,* et directeur du *Polybiblion.* M. le Marquis de Beaucourt, auteur d'un grand nombre de travaux d'érudition fort estimés, faisait également partie du Conseil de la *Société de l'histoire de France ;* on lui doit aussi la création de la *Revue des questions historiques*, de la *Société d'histoire contemporaine*, etc. M. le Marquis de Beaucourt était né à Paris, le 7 juin 1833.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— EMILE ZOLA. — L'Attaque du Moulin. Compositions de Emile Boutigny. Gravures à l'eau-forte et en couleurs, par Claude Faivre. *Paris, librairie de la Collection des dix, 10, rue de Condé, 10,* 1901, gr. in-8 de 2 ff. 90 pp. et 1 f.

Le jour même où M. Romagnol, directeur de la librairie de la Collection des dix, faisait distribuer les exemplaires de l'*Attaque du Moulin* (14 juin 1902), mourait l'artiste distingué qui en a gravé à l'eau-forte les compositions. Aujourd'hui, c'est l'auteur du livre qui vient de disparaître, dans les circonstances que l'on sait.

L'*Attaque du Moulin* forme le huitième volume de la Collection des dix qui comprend déjà, faut-il le rappeler, *La Mort du duc d'Enghien*, de Léon Hennique, *La Fille Élisa*, d'Edmond de Goncourt, *Sapho*, d'Alphonse Daudet, *Boule-de-Suif*, de Guy de Maupassant, *Le Passant*, de François Coppée, *Servitude et grandeurs militaires*, d'Alfred de Vigny, et *Thaïs*, d'Anatole France. Les deux ouvrages qui la doivent terminer sont *La Jacquerie*, de Prosper Mérimée, avec illustrations de Luc-Olivier Merson, et *Jettatura*, de Théophile Gautier.

La nouvelle que M. Romagnol, respectueux des engagements pris par son prédécesseur le regretté Emile Testard, créateur de la « Collection des dix », vient de publier a paru, pour la première fois, dans *Les Soirées de Médan*, comme *Boule-de-Suif* du reste. Toutefois, à l'origine, l'*Attaque du Moulin* devait être illustrée de compositions gravées sur bois ; l'exécution en avait été confiée à M. Romagnol ; le travail était achevé quand l'éditeur s'avisa, pour donner à sa collection plus de variété, de traiter en couleurs l'illustration de l'émouvante nouvelle d'Emile Zola.

Les amateurs se plaindront d'autant moins du changement que, d'une part, Claude Faivre a traité avec beaucoup de talent, avec une rare fidélité les aquarelles de Boutigny, gravées à l'eau-forte en couleur par planches repérées, et que, d'autre part, il a été tiré, pour un

certain nombre d'exemplaires, des suites de la première interprétation en noir de ces mêmes compositions, et qui est fort intéressante.

Comme, dans tous les volumes de la Collection des dix, se trouve en tête une affiche en noir.

L'*Attaque du Moulin* est, en somme, un livre très soigné, sous tous les rapports et fait très bonne figure au milieu des autres œuvres de la série ; je me suis laissé dire que l'édition était épuisée et je n'en suis nullement surpris.

Au moment de terminer ces lignes, je reçois une nouvelle publication de la librairie de la Collection des dix, les *Scènes de la vie de Bohême*, avec illustrations de Léandre, gravées en couleurs par un jeune artiste de grand talent, M. Eug. Decisy ; je tiens à signaler, dès maintenant, l'apparition de cet étonnant livre qui fait sensation et dont je parlerai ultérieurement avec plus de détails.

GEORGES VICAIRE.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie Térésienne, répertoire des ouvrages français et étrangers sur sainte Térèse et sur ses œuvres, par HENRI DE CURZON, docteur ès-lettres. *Paris, Annales bibliographiques et littéraires*, in-18 (3 fr.).

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre du Conseil héraldique de Belgique. Tome VI, 6e fascicule (*et* tome VII, 1er fascicule). *Bruxelles, Société belge de Librairie* (Oscar Schepens et Cie, éditeurs), in-8.

Publications de luxe.

Chez Théophile Belin :

— ARSÈNE ALEXANDRE. — Les Reines de l'aiguille. Modistes et couturières (étude parisienne). Edition ornée de 40 vignettes, dessinées et gravées à l'eau-forte, par François Courboin. In-8 cavalier.

Il a été tiré 100 ex. sur pap. du Japon, avec trois états de toutes les illustrations (150 fr.) et 200 ex. sur pap. vélin d'Arches (60 fr.), tous numérotés à la presse.

Chez Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Madame de Luzy, illustrée de 10 compositions dessinées et gravées par Ad. Lalauze. In-12.

Il a été tiré 350 ex., savoir : nos 1 à 60, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (*épuisés*); nos 61 à 110, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (*épuisés*) ; nos 111 à 150, sur pap. du Japon, eaux-fortes avec la lettre (30 fr.) ; et nos 151 à 350, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (25 fr.).

3e volume de la *Collection Omphale* qui sera complète en six volumes.

— PÉTRONE. — Introduction et traduction de Jérôme Doucet. Huit compositions de Louis-Edouard Fournier, gravure à l'eau-forte, par Xavier Lesueur. In-8.

Il a été tiré 225 ex., savoir : nos 1 à 25, sur pap. du Japon, avec trois états des eaux-fortes et un motif original de Louis-Edouard Fournier (*épuisé*); nos 26 à 75, sur pap. du Japon, avec deux états des eaux-for-

tes (*épuisé*); nos 76 à 225, sur pap. du Marais (20 fr.); plus un ex. contenant tous les originaux et un motif du peintre.

Librairie de la « Collection des dix » (A. Romagnol, éditeur.)

— HENRY MURGER, — Scènes de la vie de Bohême. Compositions de Charles Léandre, gravées en couleurs par Eug. Decisy. Gr. in-8.

Il a été tiré 300 ex., savoir : nos 1 à 35 sur pap. du Japon blanc, avec un état terminé avant lettre et un état terminé avec lettre de toutes les illustrations et la décomposition des couleurs d'une planche (*épuisés*); nos 36 à 75, sur pap. vélin de cuve d'Arches, avec les mêmes états (*épuisés*) ; nos 76 à 275, sur pap. vélin de cuve d'Arches, avec un état terminé avec lettre de toutes les illustrations et la décomposition des couleurs d'une planche (*épuisés*) ; nos 276 à 300, réservés.

Il a été tiré, en outre, un ex. comprenant les aquarelles originales de Léandre et tous les états des eaux-fortes y compris les bons à tirer (*vendu*).

Publications diverses.

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — Du Choix d'une carrière. *Paris, J. Tallandier et Ernest Flammarion*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Hollande.

— QUENTIN-BAUCHART, ancien représentant du peuple, ancien président du Conseil d'Etat, ancien sénateur. — Etudes et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire (1848-1870). Mémoires posthumes, publiés par son fils, ancien maître des requêtes de première classe au Conseil d'Etat. Deuxième partie, La Présidence décennale et l'Empire. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— TRISTAN KLINGSOR. — Le Livre d'esquisses. Culs-de-lampe de Louis Grenier. *Paris, Société du Mercure de France*, in-8.

Tiré à 15 ex. sur pap. de Hollande et à 282 ex. sur pap. d'Angleterre (2 fr.).

— PAUL CHENAY. — Victor Hugo à Guernesey, souvenirs inédits de Paul Chenay, son beau-frère. *Paris, Félix Juven*, in-18 (3 fr. 50).

— ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. — La Sœur de lait, roman. *Paris, Ernest Flammarion*, in-18 (3 fr. 50).

— EMILE FAGUET, de l'Académie française. — André Chénier, avec une planche en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.)

De la collection *Les Grands écrivains français*.

— HENRI CORBEL. — Un Poète. Gabriel Vicaire (1848-1900), eau-forte

de Lalauze. Charge de Léandre. *Paris, librairie illustrée J. Tallandier*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex, sur pap. de Hollande (15 fr.)

— FRANTZ FUNCK-BRENTANO. — Fénelon, étude critique. *Paris, Annales bibliographiques et littéraires*, in-8 (1 fr.).

— MARCEL BATILLIAT. — Versailles-aux-Fantômes, roman. *Paris, Société du Mercvre de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 19 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— HENRI CHÉROT. — Le Portrait de Bourdaloue, d'après de récentes découvertes. *Paris, Ch. Poussielgue*, in-8.

Publications sous presse.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— THÉOPHILE GAUTIER. — Le Roman de la momie. Couverture illustrée et 42 compositions par Alex. Lunois, gravées au burin et à l'eau-forte par Léon Boisson. In-8.

Il sera tiré 250 ex., savoir : nos 1 à 30, sur pap. du Japon ou sur pap. vélin, avec trois états des planches *(souscrits)* ; nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou sur pap. vélin du Marais, avec deux états des planches (250 fr.) ; nos 101 à 150, sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (175 fr.), et nos 151 à 250, sur pap. vélin du Marais, avec un état des planches (125 fr.) ; plus un ex. sur gr. papier, destiné à accompagner les aquarelles originales d'Alexandre Lunois et les épreuves d'artiste du graveur.
Annoncé pour paraître le 30 octobre 1902.

QUELQUES POINTS

DE

L'HISTOIRE DU THÉATRE

AU MOYEN AGE

D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS

I

La Bibliothèque nationale possède le manuscrit unique d'une extraordinaire comédie latine en sept actes et en prose, qui n'avait guère jusqu'ici attiré l'attention des lettrés et qu'on appelle *Comœdia sine nomine* ou *Comédie sans titre*. Cette œuvre dramatique voit le jour pour la première fois, par les soins de M. E. Roy (1). Cette publication fait le plus grand honneur au savant professeur de l'Université de Dijon. Il a heureusement corrigé les fautes nombreuses du seul manuscrit qu'il eût à sa disposition ; il a éclairé le texte par des notes fort instructives ; il l'a fait suivre d'une étude sur la grammaire de l'auteur et d'un vocabulaire des expressions les plus rares et les plus curieuses dont il s'est servi. Mais surtout il a relevé aussi complètement que possible toutes les imitations des écrivains de l'antiquité et du moyen âge dont l'ouvrage porte la trace, depuis les pièces de Plaute et de Térence jusqu'au *Roman du comte d'Anjou* et à la nouvelle *de Alixandre*,

(1) *Etudes sur le Théâtre français du XIVe et du XVe siècle.* — La *Comédie sans titre* publiée pour la première fois d'après le manuscrit latin 8163 de la Bibliothèque nationale et les *Miracles de Notre-Dame par personnages*, par Emile Roy, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. Paris, Emile Bouillon, 1901, in-8, de CCXVIII-364 pages.

roy Hedongrie, qui voulut espouser sa fille : on reste véritablement stupéfait d'une érudition si abondante, si variée et si sûre.

En tête du volume est une longue introduction, qui intéresse au plus haut point l'histoire du théâtre au moyen âge, et dont je voudrais donner une idée.

La première partie de cette introduction est consacrée à la *Comédie sans titre*, aussi appelée *Columpnarium*, parce qu'elle a été dédiée à un membre de la célèbre famille des Colonna, dont les armes sont souvent reproduites dans le manuscrit. La pièce a pour sujet les aventures d'une princesse de Thrace, Hermionide, fille du roi des Carilles, que son père voudrait épouser, mais qui, pour échapper à cette union incestueuse, se sauve en compagnie de sa nourrice et aborde dans la capitale de la Phocide, où elle gagnera sa vie en se livrant à des travaux de broderie. Le roi de Phocide, Oreste, devient amoureux de la jeune étrangère et l'épouse malgré la reine-mère. Celle-ci, furieuse, profite de l'absence d'Oreste, pour jouer à sa belle-fille les plus mauvais tours que puisse inspirer à une belle-mère la jalousie jointe à l'astuce et à la scélératesse. A la fin cependant tout s'explique : on découvre la naissance d'Hermionide, dont le père est mort en lui laissant sa couronne ; la vieille reine de Phocide voit ses perfidies démasquées et se tue de ses propres mains ; désormais Oreste et Hermionide vont être heureux.

Encore que l'auteur ait émis la prétention de ressusciter la comédie à la manière des Grecs et des Latins, son œuvre, par son esprit et ses procédés, appartient bien moins à la Renaissance qu'à la tradition du moyen âge. En vain la pièce est divisée en actes, ce n'en est pas moins une « histoire » comme les drames du moyen âge; au fond, ce n'est pas autre chose qu'un *miracle*, où Notre-Dame est remplacée par la prêtresse

de Delphes. Elle est écrite en un latin bizarre, où les locutions poétiques et les réminiscences classiques font une étrange disparate avec les barbarismes et les incorrections de la scolastique.

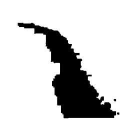
A certains traits, on reconnaît dans l'auteur un homme d'église, et la miniature initiale du manuscrit ne permet pas de douter que ce soit un dominicain inconnu des bibliographes de son Ordre, mais certainement italien.

M. Roy a eu plus de mal à déterminer la date approximative à laquelle fut composée la *Comédie sans titre.* Il a eu la patience de relever dans cette pièce toutes les locutions empruntées à des écrivains de l'antiquité classique, et seul un humaniste de cette compétence pouvait venir à bout d'une telle entreprise. Il s'est dit avec raison que s'il se trouvait quelque phrase incontestablement tirée d'un ouvrage découvert depuis une certaine date, elle prouverait jusqu'à l'évidence que la *Comédie sans titre* n'a pas été composée avant cette découverte. Si, au contraire, il y a quelque ouvrage ancien que, suivant ses habitudes d'esprit et ses procédés ordinaires de composition, l'auteur anonyme eût dû mettre à profit, à supposer qu'il l'eût connu, et que cependant la pièce ne rappelle en aucune sorte, on en pourra conclure avec la plus grande vraisemblance que la découverte ou du moins la diffusion de cet ouvrage est postérieure à la pièce.

Or notre dominicain inconnu a puisé de nombreux détails d'histoire, de mythologie et de géographie dans Valère Maxime, Macrobe, Ovide, etc., etc. Il met à contribution le *Querolus*, Térence et les pièces de Plaute connues avant le XV[e] siècle ; mais rien n'indique qu'il ait lu le second groupe de comédies de Plaute découvert seulement en 1419 et qui était déjà répandu vers 1450. Il est donc bien probable que la *Comédie sans titre* n'a

pas été composée beaucoup d'années après la première moitié du XVe siècle. D'autre part, on remarque dans cette pièce une citation de quatre lignes consécutives d'une des lettres de Pline le Jeune (c'est la dix-septième du livre VIII), qui furent imprimées pour la première fois par Alde Manuce en 1508. Mais cette citation, comme du reste toutes celles de Pline le Jeune que fait notre auteur anonyme, vient non pas du manuscrit qui a servi à l'édition aldine ni de celui qui servit à G. Budé pour ses annotations aux Pandectes en 1508, ni du célèbre *Mediceus* utilisé par J. Cataneo pour son édition de 1518, mais d'un texte semblable à celui dont parla, entre 1450 et 1460, Angelo Decembrio lorsque, dans son *de Politia literaria*, il mentionna la découverte récente de cent vingt-quatre lettres de Pline. La composition de la *Comédie sans titre* est donc très probablement contemporaine de cette découverte, et doit être fixée de 1450 à 1460. Et cette conjecture est confirmée par la prétention de l'auteur à la nouveauté. Il dit expressément être le premier à emprunter un sujet à l'antiquité et à renouveler la comédie des anciens. Mais cette prétention serait par trop exorbitante s'il avait écrit dans la seconde moitié du XVe siècle, car à partir de cette époque, les œuvres de ce genre sont nombreuses et célèbres auprès des contemporains, tandis qu'auparavant les rares essais imités de l'antiquité avaient passé inaperçus ou n'étaient pas sortis d'un cercle restreint.

. Il n'est pas jusqu'à la couleur poétique du style de la *Comédie sans titre*, avec son incorrection et ses impropriétés, qui n'incline à en reporter la composition au milieu du XVe siècle, car les lettrés de cette époque, et J. Poggio lui-même prenaient de singulières libertés avec la grammaire. Enfin aucun des caractères paléographiques du seul manuscrit connu de la *Comédie*



sans titre ne prouve qu'il ait été exécuté postérieurement à l'année 1450.

Il n'y a donc pas de raison pour ne pas se ranger à l'avis de M. Roy et pour ne pas lui accorder que la comédie qui, grâce à lui, parait aujourd'hui pour la première fois, est du milieu du XVe siècle. Mais s'il en est ainsi, il faudra admettre avec lui que le personnage à qui fut dédiée cette pièce est le cardinal Prospero Colonna, fin lettré, et archéologue distingué, qui mourut le 24 mars 1463.

M. Roy estime que la *Comédie sans titre* n'a jamais été représentée : malgré certains indices contraires, il lui semble plutôt qu'elle a été simplement lue par l'auteur aidé de quelques amis qui se seront partagé les rôles.

Ces conclusions doivent faire rejeter l'opinion d'Edélestand du Méril, suivant laquelle la *Comédie sans titre*, au lieu d'être italienne par son origine et d'avoir été composée au XVe siècle, aurait été très probablement représentée au XIVe par les étudiants de l'Université de Paris.

II

Ce n'est pas le seul résultat auquel aient abouti les recherches de M. Roy. Il s'est proposé en même temps de déterminer l'origine des pièces contenues dans deux recueils fameux : les *Miracles de Notre-Dame*, datant du XIVe siècle et contenus dans le manuscrit Cangé, et les *Mystères* de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, attribués au XVe siècle par leur éditeur A. Jubinal.

Le recueil de Cangé nous a transmis le répertoire d'un Puy ou d'une société dramatique inconnue. Il a été formé dans les premiers temps du XVe siècle ; mais les pièces qui le composent sont plus anciennes. Une preuve, entre autres, c'est que les condamnés à mort n'y sont jamais accompagnés par un prêtre au dernier

supplice, tandis que l'ordonnance du 12 février 1397 autorisa les criminels à recevoir les secours de la religion avant de monter sur l'échafaud.

Ce n'est pas que M. Roy trouve que l'esprit de ces pièces soit, comme on l'a dit, si différent de celui qui anime les représentations du XIIIe siècle, ni qu'elles trahissent le désordre moral du temps où elles furent composées. Entre les unes et les autres, il n'y a pas de contraste saisissant; les unes comme les autres sont inspirées par le besoin de s'amuser et de se divertir, car les malheurs du temps n'avaient pas ôté au peuple l'amour des spectacles. Que si les *Miracles de Notre-Dame* mettent en scène des scélérats et de grands pécheurs, c'est uniquement parce que leur repentir et les grâces extraordinaires dont ils étaient l'objet pouvaient faire bien mieux éclater la puissance de la Vierge.

M. Roy constate de grandes analogies soit pour la longueur des pièces, soit pour le choix des sujets, entre les *Miracles* du Cangé, qui sont du XIVe siècle et ceux que composa, de 1536 à 1550, pour la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse un certain Jean Louvet, sergent à verge au Châtelet de Paris, qui faisait en même temps partie de la confrérie de la Passion.

La mise en scène des plus anciens *Miracles de Notre-Dame* est d'une grande simplicité; mais avec le temps elle devient de plus en plus ingénieuse et compliquée. Sans parler des indications du manuscrit, de nombreux témoignages du XIVe siècle cités par M. Roy permettent de le constater; néanmoins il est visible que ces *Miracles* ont été joués au siège d'un Puy, sinon dans une salle fermée, du moins dans un espace assez restreint.

A de certains indices que pouvait seule lui révéler sa minutieuse connaissance des choses du temps, M. Roy remarque que les pièces du manuscrit Cangé n'ont pas été représentées à Senlis, comme le croyait Ch. Magnin,

mais à Paris même, et qu'elles sont parisiennes d'origine. Par exemple, les noms de lieux et de personnes, s'ils ne tiennent pas à la légende elle-même et s'ils ne sont pas empruntés aux sources écrites du drame, ont été évidemment ajoutés par les auteurs qui ont fait ces pièces en vue d'un théâtre déterminé, et qui ont cherché à piquer la curiosité de leur auditoire par de menus détails et des particularités n'intéressant que lui seul. Or presque tous les *Miracles* du manuscrit Cangé portent plus ou moins clairement accusée la marque de leur provenance : ils ont été composés à Paris et pour une société parisienne, dont le siège était situé tout près des Halles, sinon aux Halles mêmes. M. Roy en donne la preuve avec un luxe de détails qui ne laisse aucune place en doute.

Le Puy Notre-Dame était donc voisin de l'Hôpital de la Trinité, où une confrérie a joué la Passion; et par l'examen des *Mystères* de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, M. Roy établit la succession presque ininterrompue de ces deux sociétés dans le même quartier de la capitale.

La première mention de représentations données à Paris « en l'honneur et remembrance de la Passion Notre-Seigneur », est de l'année 1380, et on y voit que déjà ces représentations étaient passées en coutume. Il est probable que les bourgeois de Paris qui y prenaient part sont les prédécesseurs immédiats de ces confrères de la Passion, dont les origines sont inconnues et qui reçurent des lettres patentes de Charles VI, le 2 décembre 1402.

Quoi qu'il en soit, sans s'arrêter à l'examen de la langue, qui n'a fourni jusqu'ici aux romanistes les plus compétents que des indications douteuses, M. Roy applique au recueil des *Mystères* conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et attribué communément,

mieux avec le point particulier de l'histoire qu'il voulait porter sur la scène.

La pièce s'ouvre par un sermon, dans lequel le prédicateur met en garde son auditoire contre la venue prochaine de l'Antechrist. Puis on assiste au conciliabule des démons, à la suite duquel l'un d'eux prend les traits d'un beau jeune homme et va à Babylone se mettre en rapport avec une courtisane juive, qui enceinte de ses œuvres, donne naissance à l'Antechrist. L'enfant sorti de cet accouplement diabolique, est élevé par deux démons ; le moment venu, il revêt le froc des cordeliers et se rend à Jérusalem suivi d'une foule immense qu'il a séduite par ses prestiges. Les Juifs l'accueillent avec transport et le font trôner dans le Temple restauré ; les chrétiens eux-mêmes se laissent abuser par le séducteur. Les dix rois qui se partagent l'empire du monde, tiennent conseil à son sujet et décident de lui rendre hommage. L'Antechrist fait périr Enoch et Elie, qui s'efforçaient de détromper les chrétiens sur son compte ; ses chevaliers arrêtent le Pape et ses fidèles cardinaux. Mais bientôt après s'accomplissent les prodiges décrits dans l'Apocalypse. Les anges versent sur le monde les fioles de la vengeance divine. L'Antechrist tombe foudroyé, ses prestiges sont détruits, la vérité éclate aux yeux des humains effrayés. En vain les diables entraînent les Géants à la dernière bataille contre le Ciel. Les dix rois sont touchés de repentir. Le Jugement approche. En un instant le monde est détruit. Les Evangélistes sonnent de la trompette et vont par toute la terre réveiller les morts, « Des sépulcres entr'ouverts, se soulèvent et sortent lentement un évêque, une abbesse, un roi, un bailli, un prévôt, un avocat, une reine, un avaricieux, un usurier, sa femme, la nourrice et leur enfant, qui font à haute voix l'aveu de leurs débauches et de leurs crimes. Le Christ

apparaît dans les nuées, saignant encore des plaies de la Passion ; il invite les apôtres à descendre avec lui pour juger les hommes. La sentence prononcée, les bons s'élèvent dans les cieux, tandis que les méchants sont entraînés dans l'éternel abîme. Le spectacle se termine par le *Te Deum*, qu'entonne toute l'assistance.

Les nombreuses miniatures qui ornent le manuscrit de Besançon, prouvent à elles seules qu'il a été exécuté avant l'année 1417, époque à laquelle, suivant le chroniqueur Juvénal des Ursins, les dames et damoiselles portoient cornes merveilleuses hautes et larges et avoient de chaque côté en lieu de bourrelets deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et se baissassent. » Or les costumes figurant dans les miniatures du manuscrit susdit sont d'une époque antérieure et ne portent pas trace de ces « cornes merveilleuses », dont la mode fut introduite par la reine Isabeau de Bavière.

Mais le mystère du *Jour du Jugement* a dû être composé à une époque de tranquillité relative, dans un temps où l'on croyait à la venue prochaine de l'Antechrist et à l'imminence de la fin du monde, alors que l'Empereur venait de se joindre aux souverains ligués contre la *bonne cause* (1), et enfin, à en juger par le rôle odieux que jouent les Juifs dans la pièce, à la veille ou au lendemain d'un édit de proscription porté contre eux. Or, avant 1417, il n'y a que l'année 1397 (ou 1398 n. s.) qui satisfasse à ces conditions. La paix régnait alors entre les princes, et les écrivains du temps abondent en témoignages de la croyance universelle au prochain avénement de l'Antechrist ; un arrêt d'expulsion contre les Juifs a été renouvelé le 30 janvier. D'autre part, les

(1) Vous savez que li emperiéres
Est ja de la nostre partie.

discussions suscitées par le Grand schisme étaient très vives, les adversaires de Benoît XIII étaient résolus à tout, la coalition formée contre lui, venait de se compléter par l'accession de Wenceslas, empereur d'Allemagne, au parti français, qui, aux yeux de l'auteur du mystère, est le parti de l'Antechrist.

C'est donc en 1397 (1398 n. s.) que le *Jour du Jugement* a été composé. A fixer cette date, M. Roy a déployé des trésors d'érudition et de sagacité.

Mais voici qui est encore plus curieux peut-être et plus important pour l'histoire de notre théâtre. Le savant éditeur a reconnu entre le *Jour du Jugement* et les pièces contenues dans le recueil de mystères de la Bibliothèque Sainte-Geneviève des ressemblances nombreuses, non seulement pour le fond et le procédé dramatique, mais encore pour l'expression. Par exemple, des vers entiers se lisent à la fois dans le mystère de Besançon et dans la *Passion* du recueil de Sainte-Geneviève, si bien que l'auteur de l'un a eu évidemment l'autre sous les yeux et s'en est inspiré ; et comme il n'est pas probable que ce soit le poète parisien qui ait imité son confrère de province, il s'ensuit que le recueil de Sainte-Geneviève est antérieur d'au moins un an au *Jour du Jugement*. Ce recueil appartient donc au XIV[e] siècle, et non au XV[e], comme on le croit généralement, et la *Passion* qui s'y trouve est bien celle qui était jouée avant 1398 par les confrères ou bourgeois de Paris.

Des découvertes si intéressantes de M. Roy, il résulte que la lacune souvent signalée dans l'histoire de notre théâtre entre le XIII[e] et le XV[e] siècle (1), est désormais

(1) « L'histoire du drame religieux au moyen âge offre une singulière lacune, et, comme on a dit en parlant de certains fleuves, une perte qui nous la dérobe pendant près de deux siècles. » (G. Paris, la *Poésie du moyen âge*, deuxième série, Paris, Hachette, 1895, p. 235).

comblée, et qu'il est possible de suivre le développement du drame à Paris. La chose est d'importance, et M. Roy peut à bon droit s'estimer heureux de l'avoir établie, même au prix de tant d'efforts et avec une telle dépense d'érudition.

CH. URBAIN.

FALSIFICATIONS BOLOGNAISES :

RELIURES ET LIVRES

(*Fin*)

XII

Ainsi, convaincus de la fausseté de la lettre vendue à l'amateur américain, les jurés newyorkais avaient eu l'idée ingénieuse de démontrer la justice de sa cause en le condamnant aux frais et dépens. D'autre part, c'était à leurs yeux une façon de revêtir la pièce fausse d'un caractère authentique incontestable, et lui ouvrir de nouveaux débouchés. En effet, l'acheteur de l'opuscule londonien réclamait de son vendeur le remboursement du prix payé pour un objet ne valant rien. Déclarer judiciairement que l'acquéreur n'avait droit à aucune restitution de ce chef, c'était décider qu'au contraire l'objet vendu possédait réellement la valeur qu'on lui avait attribuée.

En attendant, nous nous demandions tous, avec une impatience bien naturelle, si les intentions charitables de ces bons jurés s'étaient réalisées.

Sur ces entrefaites, la nouvelle se répandit que le financier américain, ne voyant rien venir, se proposait d'épuiser toutes les juridictions des Etats-Unis et de l'Angleterre : divertissement que lui permettait d'ailleurs sa grande fortune. Puis, coup sur coup, des dépêches annoncèrent qu'il s'était pourvu en cassation à New-York et que le tribunal suprême lui avait donné gain

de cause ; — c'est-à-dire qu'on l'autorisait à recommencer son procès sur nouveaux frais. Nous avons donc encore du pain sur la planche.

XIII

La plus haute cour de justice dans l'État de New-York (comme les Cours de cassation dans le monde entier) ne connaît pas du fond des affaires, mais seulement de la forme. Elle n'examine pas les questions de fait sur lesquelles les partis peuvent être en désaccord : les questions de droit seules l'intéressent. Elle ne juge jamais l'affaire et se borne à rejeter le pourvoi s'il est mal fondé, ou à casser la décision si elle viole la loi.

Dans ces conditions, le lecteur ne saurait s'attendre à des détails bien émouvants, ni à des interrogatoires du genre de ceux qui provoquèrent l'étonnement et une si douce gaieté lors du premier procès. Cette action est néanmoins d'un intérêt considérable qui dépasse le litige même. En effet, l'arrêt établit les bases de la jurisprudence à New-York (sinon dans tous les États de la grande république) en matière de garantie pour les ventes d'antiquités et particulièrement de tableaux et de livres anciens. Comme ce commerce, alimenté surtout par la France, l'Angleterre et l'Italie trouve maintenant ses meilleurs clients en Amérique, nous avons cru devoir définir, à cette place, la portée de la décision qui vient d'être rendue.

La question soumise à la Cour ne fut donc pas si le libraire londonien avait vendu ou non au riche amateur newyorkais une fausse lettre imprimée de Christophe Colomb, en l'induisant à croire qu'elle était vraie et avoir, de la sorte, empoché 900 livres sterling pour une loque ne valant pas en réalité 50 centimes.

On prit pour sujet principal de la contestation et pour motif de l'arrêt, les faits suivants :

Quinze mois après sa malencontreuse acquisition, l'infortuné bibliophile, en vue d'une vente prochaine et rémunératrice, avait éprouvé le besoin d'obtenir de l'oncle du libraire une sorte de brevet comme quoi la pseudo-plaquette colombinienne payée si cher était absolument authentique. Rien n'était plus facile, et puisque ce certificat paraissait devoir faire son bonheur, on le lui envoya par le retour du courrier.

Cette pièce fut communiquée au jury, lors de la première affaire, non par l'acquéreur pour prouver l'existence de la garantie, indispensable, prétendait-on, mais bien par le vendeur, afin de démontrer le contraire. Suivez son raisonnement : (1)

« Si, dit-il, mon client avait reçu de moi une garantie expresse, il n'aurait pas eu besoin de demander à mon oncle un certificat d'authenticité pour se couvrir des risques de son achat. Donc, par cette démarche, il avoue tacitement que je ne lui ai rien garanti du tout. » Cet argument n'était pas dépourvu de logique. Mais c'est ici qu'intervient *la foôrme*, comme dit Brid'Oison. La lecture de cette attestation ne put manquer, selon la Cour, de produire un certain effet sur l'esprit des jurés. Or, comme elle ne comportait pas un témoignage obtenu sous la foi du serment et dans les formes prescrites, on avait commis une illégalité en la leur lisant.

Ce fut le point de droit décisif. Nous croyons cependant utile d'examiner la question soulevée par la minorité des juges et qui, d'abord, sembla devoir être le véritable terrain du débat.

Cette minorité commença par écarter le motif puisé

(1) Nos faits et nos citations sont empruntés aux dossiers mêmes. D'abord, *Court of Appeals. Case on appeal* ; New-York, 1900, gr. in-8; ensuite, *New-York Reports*, t. 169. *Court of Appeals* (Bedell, 7, déc. 10, 1901 — to Feb. 11, 1902 ; pp. 85-169) et délibéré de la cour de Cassation, imprimé en placards non foliotés (pour l'usage des juges).

dans la communication du certificat, le considérant comme secondaire, eu égard au fait que, lors du premier procès, le juge avait averti le jury que c'était une pièce sans valeur légale. La Cour répondit que de toute façon le tribunal n'eût pas dû en permettre la lecture aux jurés : êtres candides et impressionnables.

D'après les juges dissidents, le seul point de droit à résoudre était la question de garantie ; puisqu'à New-York, paraît-il, celui qui vend comme authentique un livre apocryphe n'est responsable pécuniairement que s'il en a garanti l'authenticité de façon expresse : *by an express warranty*.

Reste à savoir ce qui constitue la garantie expresse. Voici en quels termes un des juges la définit :

« Toute affirmation, toute déclaration faite par le vendeur à l'acheteur concernant la qualité ou la condition de la chose vendue, quand cette affirmation ou cette déclaration a été énoncée comme un fait et non comme une opinion, constitue la garantie expresse. »

A première vue, c'est clair comme l'eau de roche ; mais pour qui connait les artifices du langage, surtout étant donné que « la garantie n'a pas besoin d'être exprimée par des termes spécifiques », l'idée *d'opinion*, dans un dialogue vif et animé entre acheteur et marchand, doit souvent se confondre avec l'idée de *fait*.

Mais, dès le début, on vient se heurter à une singulière difficulté. C'est à dire que la transaction, selon le propos bizarre d'un des juges, ne comportait pas la possibilité d'une garantie, expresse ou autre.

Ce dont il s'agissait dans l'espèce, à son juste avis, c'était de l'authenticité matérielle d'un livre qu'on affirme avoir été imprimé il y a quatre cents ans. En d'autres termes, que ce livre serait une véritable œuvre typographique, obtenue à l'aide de caractères mobiles, et non une phototypie ou une photolithographie, ou quel-



que chose de semblable ; ce qui alors lui enlèverait toute valeur.

Il ajoute : « La conviction du vendeur à cet égard, de son propre aveu, résulte de l'ensemble des preuves : *upon all the evidence.* » C'est encore exact, car nous avouons franchement qu'en dehors d'une révélation divine, il ne paraît pas exister de meilleur moyen d'arriver à la certitude que par « l'ensemble des preuves. »

Mais voilà que ce juge déclare en même temps « qu'il est impossible qu'un homme sain d'esprit puisse, dans un cas pareil, se convaincre que l'acheteur croyait ou supposait ou ait pu croire ou supposer que le vendeur affirmait la véracité d'un fait, alors qu'il n'exprimait qu'une opinion dérivée de l'ensemble des preuves. » Et il conclut « qu'après tout, le débat portait sur des choses dont ni le vendeur ni l'acheteur ne pouvaient rien savoir. » Ce tissu d'hypothèses gratuites et d'un scepticisme étonnant demande une explication.

XIV

Les premiers juges, pour mieux traduire leur pensée, posèrent une question de principe, drôlement résumée dans le cas suivant :

Deux tableaux décrits en termes explicites dans le catalogue et par l'organe du commissaire-priseur comme étant l'un de Claude Lorrain, l'autre de Teniers, avaient été adjugés en vente publique. L'acquéreur, ayant découvert que sous ces noms célèbres on lui avait passé de véritables croûtes, voulut résilier la vente. Les tribunaux décidèrent que les attributions de ce genre n'engageaient à rien, car *Claude Lorrain et Teniers sont de très vieux peintres*. Mais pour quatre Canaletti, adjugés de la même façon, le cas était tout à fait différent, *celui-ci étant un peintre relativement moderne.*

Ainsi, l'authenticité d'un tableau peint par un artiste mort en 1682 (Claude Gelée, dit le Lorrain) ne peut être démontrée ; mais si c'est l'œuvre d'un peintre né en 1697 (Antoine Canale, dit Canaletto) la possibilité va de soi. On ne s'en serait pas douté !

Qu'il s'agisse d'un tableau ou d'un livre, le principe est le même. Immédiatement après avoir énoncé son axiome tiré de l'histoire de la peinture, le président du tribunal déclara donc sans ambages que « dans la nature des choses, il est impossible de prouver absolument qu'un livre a été imprimé il y a quatre siècles. »

Mais ne peut-on prouver absolument que ce livre *n'a pas été imprimé* il y a quatre siècles, et, dans l'espèce, ne serait-ce pas une preuve suffisante ?

Un des juges ne paraît pas (par implication) avoir été de cet avis, car lorsque vint son tour d'opiner, le savant magistrat déclara « qu'il était complètement futile d'essayer même de démontrer si un livre est apocryphe ou non. » (1) Pour ce qui est des arguments tirés de la différence si fréquente dans la forme des mêmes caractères, des lignes inégalement espacées, de tant de lettres empiétant sur des lettres adjacentes à droite, à gauche ou au-dessous, etc., il déclara qu'on ne saurait tenir compte de ces raisons, « attendu que nulle preuve n'a été fournie concernant les procédés typographiques de cette époque reculée. » Arrêtons-nous ici.

XV

Au cours du premier procès, des témoins, typographes, graveurs de caractères, fondeurs de lettres, bibliographes et bibliothécaires fournirent toutes les preuves

(1) « It is not possible in the nature of things to prove absolutely that the work is a typographical work printed four centuries ago..., The utter futility of attempting to establish whether the book be genuine or otherwise is a sufficient answer. » *Court of Appeals.*

que le sujet comporte. Il leur a suffi d'indiquer les impossibilités matérielles qui se voient presque à chaque ligne de l'opuscule londonien. Quant à l'histoire des anciens procédés typographiques dont le juge déplore l'absence dans son dossier, on ne voit pas ce qu'elle aurait à y faire. Déjà du temps de Gutenberg les objets coulés dans le même moule étaient tous pareils, et rien n'aurait autant étonné les premiers fondeurs de caractères que de voir sortir d'une même matrice la même lettre tantôt pointue, tantôt camarde, tantôt grande, tantôt petite, tantôt ronde, tantôt carrée. Au XVe siècle comme aujourd'hui un corps ne pouvait non plus occuper la place déjà occupée par un autre corps.

A cet égard, la manière de voir des juges américains procède d'une conception singulièrement arriérée de ce qu'était l'art de la typographie du temps de Christophe Colomb, qui est l'époque attribuée à l'opuscule londonien par son fabricant et par son vendeur. Ces magistrats, évidemment, sont persuadés que l'imprimerie n'était guère plus avancée en 1493 qu'au temps où à Strasbourg, Gensfleich et Dritzehen au fond du couvent abandonné de Saint-Arbogaste, faisaient leurs expériences dans le plus grand mystère, par crainte d'être brûlés vifs comme sorciers.

Et cependant ! A dater du chef-d'œuvre connu sous le nom de Bible Mazarine, voire même dès les Lettres d'Indulgence de 1454, l'imprimerie avait trouvé sa voie. Bientôt la gravure et la trempe des poinçons, la frappe dans des matrices de cuivre, l'alliage employé pour les caractères, l'encre, la casse, le chassis roulant, le composteur ainsi que le répérage permettant d'imprimer au recto et au verso, atteignirent presque la perfection. Il y a plus, la presse en bois de Gutenberg est la même qu'ont employée les imprimeurs du monde entier pendant plus de trois cents ans. Lorsque vers 1810, Lord

Charles Stanhope construisit la sienne, à l'exception de l'emploi de la fonte et du fer, elle ne différa de la presse du célèbre Strasbourgeois que dans la partie qui opère la pression. Et les typographes savaient si bien se servir de leur machine de bois, que l'impression en plusieurs couleurs à la fois, telle qu'on la voit dans le psautier de 1459, est restée sans qu'on pût la refaire pendant quatre siècles et n'a été retrouvée que de nos jours, dit M. Didot.

D'ailleurs, il suffit d'un coup d'œil pour se convaincre du grand mérite technique des incunables. La forme des caractères, le système des liaisons, les précautions prises afin que les lettres puissent se juxtaposer élégamment, les particularités se rattachant à la composition, l'alignement, les signes de ponctuation, l'emploi d'abréviations plus ou moins multipliées suivant la longueur des espaces disponibles (1), sont autant de traits d'une habileté professionnelle secondée par un bon outillage, et que le bibliographe ne cesse d'admirer dans la plupart des impressions du XV[e] siècle.

Le fait est qu'en ce qui concerne le matériel et les procédés, l'imprimerie a plus changé depuis quarante ans que de 1456 à 1860. On ne peut douter, tout étrange que cela puisse paraître à première vue, qu'un de nos typographes entrant dans l'atelier de Fust et Schœffer, à plus forte raison vingt ou trente années après chez un imprimeur de Paris, de Lyon, de Séville ou de Barcelone ne s'y serait pas trouvé dépaysé. Reste à savoir si son travail eût valu celui des ouvriers allemands de l'époque !

Il n'y a guère de bibliographe un peu versé dans l'histoire de l'imprimerie qui ne sache toutes ces choses, et si nous les rappelons c'est parce que dans le palais de jus-

(1) M. Léopold Delisle, *Journal des Savants*, août 1900, p. 497.

tice de New-York on ne semble pas en avoir eu la moindre idée. Espérons que les avocats se souviendront de ces faits, ainsi que d'autres non moins positifs, mis déjà à leur portée dans nos précédents écrits, lorsque l'affaire reviendra devant les tribunaux, qui auront cette fois à statuer sur le fond.

XVI

Quant à la question de droit, hâtons-nous de dire qu'en réalité la loi américaine n'est pas aussi inepte qu'on voudrait le faire croire. Voici ce qu'il appert des récentes décisions :

Règle générale : « Tout ce que le vendeur déclare au moment de la vente est une garantie donnée. »

« Le vendeur est responsable des termes dont il s'est servi, et il ne saurait échapper à la responsabilité en prétendant qu'il ne voulait pas donner à son langage la portée que l'acheteur lui a attribuée. »

Il s'ensuit que les tribunaux américains tendent aujourd'hui à interpréter d'une façon libérale en faveur de l'acheteur les termes dont le vendeur s'est servi pour faire valoir sa marchandise.

La question dès lors se trouve très simplifiée et elle se résume ici dans l'examen des paroles prononcées par le vendeur en opérant la vente de son livre. Les voici, traduites textuellement :

S'adressant à l'acheteur :

« Je viens expressément d'Angleterre pour vous vendre un trésor bibliographique absolument sans rival dans le monde entier. »

« Il a été récemment découvert. »

« C'est un exemplaire de la première lettre de Christophe Colomb annonçant la découverte de l'Amérique, et un spécimen authentique d'ancienne typographie. Je l'affirme sans hésiter, tant pour l'avoir examiné moi-

même, que pour avoir recueilli l'opinion de plusieurs experts anglais qui font autorité sur la matière. »

« Un de ces experts est mon oncle, en qui vous avez toute confiance. »

« On n'a aucune raison de douter que mon opuscule ait été imprimé en Espagne. Il constitue avec la plaquette de l'Ambrosienne, sans aucun doute, les deux premiers exemplaires de cette lettre mémorable, imprimés ou manuscrits. Le mien est même l'édition princeps. »

On se demande ce que le libraire anglais aurait pu dire de plus fort pour convaincre son client américain de l'authenticité de sa marchandise et le décider à la payer 23.625 francs, — alors qu'en réalité elle ne valait absolument rien.

Peut-être eut-il dû ajouter, afin de mieux répondre aux exigences théoriques des juges dont nous avons cité les singulières affirmations : « Et pour qu'il ne reste aucun doute dans votre esprit, j'ai amené avec moi un hidalgo qui se trouvait justement à Barcelone en 1493 dans l'imprimerie au moment même où cet opuscule sortit des presses, tel que vous le voyez, et qui est prêt à en témoigner. »

La magistrature, disons-le à sa louange, ne se montra pas si exigeante. Cinq juges sur sept décidèrent que la garantie expresse résultait du caractère positif de la déclaration du vendeur que la lettre était authentique, et de l'effet produit par cette déclaration sur l'acheteur, ainsi qu'il appert des 900 livres sterling payées par lui au vendeur (1).

(1) « As to the warranty, the test of its existence is the impression the defendant intended to produce, and did produce, by his representations in the mind of the plaintiff, as to the positiveness of the defendant's assurance to him that the ancient letter was genuine... The result was the plaintiff paid nine hundred pounds for this document. The Defendant thus accomplished his purpose. » Délibéré, f° 6.

La Cour de cassation de l'État de New-York a donc cassé l'arrêt et renvoyé les parties devant un autre tribunal (1). Quant aux 900 livres sterling, elles courent encore, et nul ne sait si l'infortuné bibliophile les reverra jamais !

XVII

Les nouvelles d'Italie étaient excellentes. La fabrication des faux, sous toutes les formes, ne faisait que croître et embellir. Des lettres fabriquées de saints, de papes, de cardinaux, de membres des familles Sforza, Médicis, Este, d'humanistes, de savants et d'artistes célèbres (2), se vendaient comme du pain, quelquefois jusqu'à 2.000 francs pièce : témoin certaine lettre du divin Raphaël. L'Angleterre, surtout, se montrait insatiable. Un recensement sérieux des pièces supposées du *cinquecento* conservées au British Museum amènerait peut-être quelque surprise !

Cette belle industrie évoluait dans tous les sens. Des *Tavolette di Biccherna* (3) du XIV[e] siècle, récemment fabriquées avec les ais en bois et le dos en basane provenant de vieux in-folios, trouvaient facilement acheteurs à Paris au prix de 1.200 francs l'une. Aujourd'hui,

(1) « The judgment should be reversed and a new trial granted, with costs to abide the events. » Ce jugement a été rendu le 17 décembre 1901. *Op. cit.*, f° 5.

(2) *De la contrefaçon des autographes italiens.* Lettre de M. N. de Likhatscheff, dans l'*Amateur d'autographes*; Paris, Noël Charavay, n° du 15 avril 1902.

(3) Les tablettes de la *Biccherna* et de la *Gabella* sont des planchettes très artistement historiées à l'extérieur, entre lesquelles, du XIII[e] au XVII[e] siècle, les camerlingues de Sienne conservaient les pièces comptables des revenus et débours durant leur administration. C'étaient en réalité des reliures mobiles, maintenues par des courroies clouées sur la couverture d'un côté. Le Cabinet des MSS. en possède trois du milieu du XIV[e] siècle, parfaitement authentiques (fonds italien 1168-1170).

ce ne serait pas chose facile de rentrer dans son argent; mais quels faux admirables (1) ! Aussi, est-ce avec un véritable chagrin qu'on voit ces intéressants produits subir un temps d'arrêt; car il faut bien l'avouer, nombre d'artistes italiens, de nos jours, montrent dix fois plus de talent dans leurs falsifications que dans leurs œuvres originales.

Et ce financier patriote, justement enthousiaste de Jeanne d'Arc, qui depuis des années cherchait en vain un portrait authentique de l'héroïne? C'est alors que son vœu le plus cher fut exaucé, et, naturellement, sous le beau ciel de l'Italie. Il paya sans compter l'étonnante effigie sur peau de vélin, contemporaine du siège d'Orléans, à n'en pas douter, qu'un chercheur adroit venait de découvrir. C'était une miniature découpée dans un manuscrit que personne oncques ne vit.

La générosité de l'iconophile français ne tarda pas à devenir l'objet de profondes méditations dans le monde des truqueurs transalpins et, fait singulier, on lui découvrit un second portrait de Jeanne d'Arc, puis un troisième, et bientôt une douzaine au moins, tous également incontestables. Ce qui montre bien le doigt de la Providence, ces images fidèles, jusqu'alors introuvables, semblaient maintenant avoir été semées de Milan à Florence, de Bologne à Venise, dans toutes les villes où l'amateur prédestiné devait passer. Quand celui-ci en eut pour quarante mille francs, il se reposa.

(1) Voir notamment la couverture d'archives intitulée, en belles lettres onciales : *Inventario. de le cose. de la sagrestia. del duomo. e de laltre. cose. mobili. rifatto. al tempo. di Giovanni di paolo di Siena ;* sans date, mais qui, si elle était authentique, serait de 1440, et une autre (quoique un peu inférieure) au nom du camerlingue Borghesi datée de 1465. Ce ne seraient pas, à proprement parler, des *tavolette di Biccherna* ou *di Gabella ;* mais des couvertures de registres de la cathédrale de Sienne, faites toutefois dans le style des véritables tablettes.

On doit dire que ces miniatures étaient d'un intérêt iconographique considérable, car on n'avait eu jusqu'alors qu'une idée vague des traits de la Pucelle d'Orléans. Les trouvailles de l'heureux collectionneur venaient donc à point pour fixer les historiens à cet égard. Il y en avait pour tous les goûts ; l'héroïne était représentée de face, de profil, de trois quarts, à mi-corps, en pied, agenouillée et à cheval. Les connaisseurs s'extasiaient et s'extasient encore devant ses costumes, son fourniment et ses armures, y compris certaine cuirasse noire, style allemand du XVI[e] siècle, et une belle jupe blanche dont M. Ingres s'est peut-être inspiré pour son tableau de Jeanne d'Arc au sacre du roi de France ; — à moins que ce ne soit l'inverse.

Dans cette collection incomparable doit se trouver « la paincture que la Pucelle dict qu'elle vit à Arras en la main d'un Escot et y avoit la semblance d'elle toute armée et présentoit unes lectres à son roy et estoit agenouillée d'un genoul. » C'est un point à éclaircir.

Mais ce qui ne manque pas non plus de tirer l'œil, c'est le vélin employé. D'aucuns prétendent (évidemment à tort) qu'éclairées d'une certaine façon, ces pièces du moyen âge laissent percer les traces d'une écriture postérieure de deux ou trois siècles. Au dire des envieux et des méchants ce seraient donc des palimpsestes. Toujours est-il que les mirifiques portraits ont été peints avec des couleurs à effet d'aniline, — substance rare sous les premiers Valois, — et sur du vélin poncé d'un seul côté (1). Les experts y voient la preuve, hélas ! que

(1) Les manuscrits sur peau de vélin, tels que liturgies, poésies, chroniques, etc., étaient toujours poncés au recto et au verso, afin que le scribe put écrire et enluminer des deux côtés. Certains documents au contraire, très répandus, comme par exemple les diplômes, ne devant porter d'écriture qu'au recto, n'étaient poncés que d'un côté.

ce vélin n'a pas été découpé dans un volume manuscrit contemporain de Charles VII, et qu'il a dû servir d'abord à un usage moins noble : probablement à quelque diplôme d'apothicaire.

XVIII

Pour en revenir aux imprimés et aux produits prétendus tels, ajoutons que des négociations étaient également dans la bonne voie pour l'achat par un bibliophile américain, grand amateur d'incunables, d'un Virgile in-folio, imprimé en superbes caractères romains, sans lieu d'impression ni nom d'imprimeur. Un des attraits de ce beau volume est de n'avoir été décrit ni par Panzer, ni par Hain, ni par Brunet, ni par aucun bibliographe. Il porte la date de *Anno MCCCCLXXII*, ce qui lui assure une place parmi les éditions qualifiées de « très difficile à trouver. » Une autre particularité remarquable du volume, c'est la dédicace de Domizio Calderino à Pierre de Médicis, alors que ce dernier était encore en nourrice, et dans laquelle il ravive le souvenir de l'attentat des Pazzi, perpétré six ans après la date que porte le livre.

D'autre part, la nouvelle que le faussaire bolognais avait pu vendre pour une somme fabuleuse et sans la moindre difficulté, sa piètre contrefaçon de la plaquette de l'Ambrosienne à un des grands libraires de Londres, et que celui-ci, à son tour, en avait tiré non moins facilement un profit de 230 0/0, ne tarda pas à faire luire dans certains milieux de douces espérances.

Bientôt, en effet, on vit offrir à Londres, à New-York, à Berlin, à Leipzig, à Paris, avec plus ou moins de mystère, des lettres espagnoles pseudo-typographiques de Christophe Colomb. Nous vîmes entr'autres à cette époque sur le comptoir d'un libraire parisien, remboîté dans une vieille reliure de veau gauffré, un

recueil factice nouvellement arrivé de Bologne. Il contenait une bulle de 1537 en 6 feuillets imprimée à Pise, une plaquette intitulée *Poesia* avec une vue de Venise sur le titre, une *Orazione* datée de 1609 et une nouvelle contrefaçon de la plaquette de l'Ambrosienne, modestement intercalée au milieu des autres pièces : *Bis repetita placent* ! (1).

Celle-ci était sur papier mince, filigrané (deux pelles de boulanger posées en croix) et piqué des vers. Le texte se trouvait être plus exact que dans l'opuscule londonien. Nous notâmes à la première page : pobla*ciões* au lieu de pobla*nes*, orie*n*(te) au lieu de or*ẽ*(te) ; mais pue*r*o au lieu de puer*t*o, et à la dernière page, deue *to*(mar) au lieu de deue *ro* (mar), t*ẽ* (porales) au lieu de te*nio* (rales.)

Nous avons eu entre les mains un autre faux, aujourd'hui conservé dans une bibliothèque américaine, lequel contient aussi moins d'erreurs. Ainsi, on y lit hõ*b*res, *r*oto, t*o*das, aj*u*da, a*u*er, na*u*idad, su*s*, *t*omar, t*ã*tas. Par contre, il reproduit la coquille de la plaquette ambrosanienne, arro*n*a pour a*r*roba. Mais ce qui trahit encore le prototype de cette contrefaçon, c'est la faute commise par le signor Giordani : dis*t*ormidad pour dis*f*ormidad, qui s'y trouve répétée.

Le stock de ce genre de falsifications bolognaises n'est pas épuisé, car on nous avise que depuis peu à Ferrare on en a offert un très bel échantillon, qualifié effrontément d'authentique.

XIX

Il existe une autre série de ces pièces apocryphes non moins intéressante, œuvre aussi d'un Italien qui a longtemps habité Rome, comme fonctionnaire.

A la suite de petits malheurs dans l'exercice de la

(1). Voir *supra*, p. 449.

bibliothéconomie, cet individu, qui n'avait de commun avec l'auteur des fabrications colombo-bolognaises que l'amour de l'escroquerie et trois points de ressemblance dans le nom de famille, crut nécessaire de quitter la ville éternelle et il vint s'établir à Paris, vers 1889.

Nullement découragé par les mécomptes d'un de ses compatriotes dont la justice française avait naguère stigmatisé les agissements bibliographiques, (1) notre Romain se mit incontinent à faire fabriquer de vieilles reliures armoriées : ce qui parait être le stage préparatoire à la profession de faussaire en bibliophilie. Malheureusement, il n'était pas né relieur et n'obtint rien qui vaille. Mainte fois l'acquéreur d'un de ces livres truqués, arrachant la couverture maquillée avec tant de peine, l'en gratifia, le sourire sur les lèvres, ne gardant que le corps du volume, lorsqu'il n'était pas dépourvu de toute valeur. « L'homme aux *relioures* », comme l'appelaient les libraires en imitant son accent italien, eut alors une idée géniale, déjà exploitée, non sans succès, à Bologne, ainsi que nous l'avons rapporté.

Il se mit à rechercher avec ardeur les vieux bouquins reliés en maroquin, et s'aboucha avec un véritable artiste, stylé par Guglielmo Libri (d'auguste mémoire !) et qui, hors de l'Italie, n'avait pas son égal pour pousser sur un plat vierge d'ornements le porc-épic, la sala-

(1) Ce Milanais peu délicat avait apporté à Paris une nombreuse collection de livres qu'il se proposait de vendre aux enchères. « Son catalogue, véritable monument de puffisme, de mauvaise foi et d'ignorance, contenait bon nombre de reliures suspectes ou avec de fausses attributions. L'opinion publique s'en émut. Un journal satyrique, *Le Fouet*, flagella, comme il le méritait, l'effronté truqueur. Celui-ci, mal inspiré, assigna le rédacteur en diffamation. Le tribunal acquitta ce dernier par les considérants les plus honorables, jugeant qu'on ne saurait trop mettre le public en garde contre de pareilles tentatives d'escroquerie. » *Bulletin du Bibliophile*, numéro de décembre 1891. Inutile d'ajouter que ce sont les mêmes raisons qui ont dicté le présent travail.

mandre, ou le chiffre de quelque Valois. Cependant, les prix de ce falsificateur émérite étaient très élevés, laissant peu de profit aux filous qui l'employaient. C'est alors que le pauvre exilé, se souvenant de sa patrie, s'imagina d'envoyer ses acquisitions à Bologne pour les faire compléter historiquement à meilleur compte. On les lui renvoyait peu de temps après, dignes de figurer dans les belles bibliothèques de l'Europe et de l'Amérique. Le succès n'eut qu'un temps, fort limité d'ailleurs, au moins à Paris, et il vint un moment où les bibliophiles enthousiastes, mais peu favorisés de la fortune, purent se procurer un superbe François Ier, ou un Henri II et Diane pas trop défraîchi, pour 30 francs avec les frais.

C'est dans ces conditions que notre homme ajouta une corde à son arc. On vit bientôt sortir de sa mansarde dans un garni de la rue de Charenton, de nombreux feuillets fabriqués de toutes pièces et vendus par lui comme authentiques, pour compléter des livres de valeur défectueux, notamment les vieux ouvrages vénitiens sur la dentelle et les *Poliphiles,* si souvent incomplets, dont il s'était fait une sorte de spécialité. Puis, vinrent des plaquettes pseudo-typographiques. Pour qu'on ne put soupçonner les véritables motifs de l'opération, il avait l'astuce de ne donner à faire au même établissement que deux ou trois pages, partageant le reste de son faux opuscule entre d'autres ateliers. Cet industriel eut aussi la gloire d'être le premier truqueur qui fit confectionner des fers pour filigraner le papier de ses falsifications; ce qui ne l'empêcha pas de vivre dans la misère et de mourir sur la paille.

Au fond, c'était un pauvre diable, différant de ses congénères bolognais, en ce sens qu'il inspirait plutôt la pitié que le mépris. Quand il ne trouva plus moyen d'écouler ses produits en France, il partit pour l'Amé-

rique, laissant à ses créanciers une partie de son attirail et un paquet de faux opuscules, parmi lesquels se trouvaient plusieurs exemplaires de sa contrefaçon de la plaquette de l'Ambrosienne (1).

Nous les avons examinés. Deux étaient filigranés pareillement : un gantelet dont le dessus porte un S traversé par une tige étoilée. Un autre était relié en parchemin avec marque de relieur au nom de *Henry-Joseph*. Enfin, un exemplaire sur papier sans filigrane avait, écrite aux crayons rouge et bleu cette annotation : « L'encre plus blanche, tirer six exemplaires. » C'était le bon à tirer de la série.

Cette fois encore, c'était un dérivé direct du fac-similé d'Adda, mais dont les majuscules avaient toutes été fidèlement copiées ; ce qui n'est pas le cas pour le faux de Bologne. Naturellement, c'était la même justification, avec commencements et fins de lignes semblables. On y revoit aussi plusieurs des fautes ou coquilles de la plaquette authentique de l'Ambrosienne.

esto*uo*	pour	esto *no*,
pidiendo*g*ela,	—	pidiendo*s*ela,
au*er* que	—	a*un*que,
arro*n*a	—	arro*b*a,
mostru*d*os	—	mons*truos*.

D'autre part, plusieurs des erreurs d'Enrico Giordani avaient été corrigées :

hombres,	au lieu de	hô*h*res
ro*t*o	—	ro*r*o
aj*u*da	—	aj*n*da
na*ui*dad	—	na*n*idad
*t*omar	—	*r*omar.

Mais il restait assez des fautes commises par le calli-

(1) Le tout fut vendu par autorité de justice dans la cour de l'hôtel Drouot. On remarquait dans ce fatras, un grand nombre de négatifs sur verre qui avaient été brisés en les transportant.

graphe milanais pour démontrer que le falsificateur romano-parisien a, comme son confrère de Bologne, travaillé uniquement sur le fac-similé d'Adda :

distormidad pour disformidad
tedas — todas
sua — sus.

Dès son arrivée à New-York, ce Romain dépenaillé alla offrir un de ses plus beaux échantillons à la Bibliothèque Lenox, où l'on s'empressa de le refuser. Il l'offrit alors aux principaux amateurs de cette ville, d'abord au prix de 2.000 dollars, puis de 500 dollars ; enfin, pour quelques pièces de monnaie. Personne n'en voulut.

Ce malheureux, peu de temps après, abandonné de tous, alla mourir à l'hôpital.

HENRY HARRISSE.

ANNÉE 1712.

N°		Vol.	N°		Vol.
509.	Janvier.	1.	515.	Juillet	1.
510.	Février.	1.	516.	Aout	1.
511.	Mars	1.	517.	Septembre. . .	1.
512.	Avril	1.	518.	Octobre	1.
513.	Mai	1.	519.	Novembre . . .	1.
514.	Juin.	1.	520.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1713.

N°		Vol.	N°		Vol.
521.	Janvier.	1.	527.	Juillet	4.
522.	Février.	1.	528.	Aout	1.
523.	Mars	1.	529.	Septembre. . .	1.
524.	Avril	1.	530.	Octobre	1.
525.	Mai	1.	531.	Novembre . . .	1.
526.	Juin	1.	532.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1714.

N°		Vol.	N°		Vol.
533.	Janvier.	1.	538.	Juin	1.
534.	Février.	1.	539.	Juillet.	1.
535.	Mars	1.	540.	Aout	1.
536.	Avril	1.	541.	Septembre. . .	1.
537.	Mai, *sous ce titre*:		542.	Octobre	1.
	Le Nouveau		543.	Novembre . , .	1.
	Mercure galant.	1.	544.	Déeembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1715.

N°		Vol.
545.	Janvier	1.
546.	Février. Voy. la P. 294, pour le vol. suivant.	1.
547.	Journal historique du Voyage de l'Ambassadeur de Perse en France. Février 1715. .	1.
548.	Mars. Voyez la P. 333	1.
549.	Jal historiqe du Voyage et des Aventures singulières de l'Ambassadeur de Perse en France augmenté et corrigé sur de nouveaux mémoires. Mars 1715.	1.
550.	Avril	1.
551.	Mai	1.
552.	Juin	1.
553.	Juillet	1.
554.	Aout	1.
555.	Septembre . . .	1.
556.	Octobre	1.
557.	Journal historique de tout ce qui s'est passé depuis les premiers jours de la maladie de Louis XIV, jusqu'au jour de son service à St-Denis, avec une Relation exacte de l'avènement de Louis XV à la couronne de France	1.
558.	Novembre . . .	1.
559.	Décembre. Voyez la P. 309, qui annonce un supplément dont le titre est: Critique sur l'examen pacifique de M. de Fourmont, supplément du Mercure de Décembre 1715. Nouvelles littéraires. Ce supplément est relié à la fin du Vol. de Janvier suivant après la Table.	1.
		15.

ANNÉE 1716.

N°		Vol.	N°		Vol.
560.	Janvier. A la fin est la Critique qui est de supplément au mois de Décembre dernier . .	1.	567.	Aout	1.
			568.	Septembre . . .	1.
			569.	Octobre . . . . Ce vol. est le dernier de cette année 1716 et du titre du Mercure Galant.	1.
561.	Février.	1.		Novembre et Décembre n'ont point été publiés	
562.	Mars	1.			
563.	Avril	1.			
564.	Mai	1.			
565.	Juin.	1.			
566.	Juillet	1.			
					10.

ANNÉE 1717.

LE NOUVEAU MERCURE

N°		Vol.	N°		Vol.
570.	Janvier.	1.			
571.	Février.	1.			
572.	Mars	1.			
573.	Avril	1.			
574.	Mai. Voyez la P. 190. . . . . ,	1.			
575.	Abrégé de l'histoire du Czar Peter - Alexiewitz avec une relation de l'Etat présent de la Moscovie et de ce qui s'est passé de plus considérable depuis son arrivée en France jusqu'à ce jour. Extraordinaire du mois de mai.	1.			
			576.	Juin	1.
			577.	Juillet.	1.
			578.	Aout	1.
			579.	Septembre . . .	1.
			580.	Octobre	1.
			581.	Novembre . . .	1.
			582.	Décembre . . .	1.
					13.

ANNÉE 1718.

N°		Vol.	N°		Vol.
583.	Janvier.	1.	589.	Juillet	1.
[584.	Février.	1.	590.	Aout	1.
585.	Mars	1.	591.	Septembre. . .	1.
586.	Avril	1.	592.	Octobre	1.
587.	Mai.	1.	593.	Novembre . . .	1.
588.	Juin	1.	594.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1719.

N°		Vol.	N°		Vol.
595.	Janvier.	1.	601.	Juillet	1.
596.	Février.	1.	602.	Aout	1.
597.	Mars	1.	603.	Septembre . . .	1.
598.	Avril	1.	604.	Octobre	1.
599.	Mai	1.	605.	Novembre . . .	1.
600.	Juin . . . . . , .	1-	606.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1720.

N°		Vol.	N°		Vol.
607.	Janvier.	1.	613.	Juillet	1.
608.	Février.	1.	614.	Aout	1.
609.	Mars	1.	615.	Septembre. . .	1.
610.	Avril	1.	616.	Octobre	1.
611.	Mai	1.	617.	Novembre . . .	1.
612.	Jüin.	1.	618.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1721.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
619.	Janvier.	1.	625.	Juin et Juillet 2e partie	1.
620.	Février.	1.	626.	Aout	1.
621.	Mars	1.	627.	Septembre. . .	1.
622.	Avril	1.	628.	Octobre	1.
623.	Mai	1.	629.	Novembre . . .	1.
624.	Le Mercure de Juin et Juillet, deux vol. 1re partie.	1.	630.	Décembre . . .	1.
					12.

ANNÉE 1722.

Nº		Vol.	Nº		Vol.
631.	Janvier.	1.		che Fontaine près Versailles. Supplément du Mercure de Sep- 1722, avec le plan du Fort et tembre du Camp et quelques morceaux de poësies.	1.
632.	Février.	1.	643.	Octobre	1.
633.	Mars. 1er vol. .	1.	644.	Novembre. 1re partie. Journal du voyage du Roi à Reims contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à la cérémonie de son sacre et de son couronnement.	1.
634.	Mars. 2e vol. .	1.	645.	Novembre. 2e vol	1.
635.	Avril	1.	646.	Décembre . . .	1.
636.	Mai	1.			
637.	Supplément du Mercure de Mai 1722, contenant une dissertãon historique du sacre et couronnement des Rois de France depuis Pépin jusqu'à Louis-le-Grand. . . .	1.			
638.	Juin	1.			
639.	Juillet	1.			
640.	Aout	1.			
641.	Septembre. . .	1.			
642.	Journal du Siège du Fort de Montreuil et du camp de Por-				
					16.

ANNÉE 1723.

N°		Vol.	N°		Vol.
647.	Janvier.	1.	655.	Septembre. . .	1.
648.	Février.	1.	656.	Octobre	1.
649.	Mars	1.	657.	Novembre . . .	1.
650.	Avril	1.	658.	Décembre. 1er vol	1.
651.	Mai	1.	659.	Décembre. 2e vol	1.
652.	Juin	1.			
653.	Juillet	1.			
654.	Aout	1.			
					13.

ANNÉE 1724.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI

N°		Vol.	N°		Vol.
660.	Janvier.	1.	667.	Juillet	1.
661.	Février.	1.	668.	Aout	1.
662.	Mars	1.	669.	Septembre . . .	1.
663.	Avril	1.	670.	Octobre	1.
664.	Mai	1.	671.	Novembre . . .	1.
665.	Juin. 1er vol. .	1.	672.	Décembre. 1er vol	1.
666.	Juin. 2e vol. Page 1300, est la cérémonie de la réception des commandeurs et chevaliers de l'ordre du St-Esprit. .	1.	673.	Décembre. 2e vol	1.
					14.

ANNÉE 1725.

N°		Vol.	N°		Vol.
674.	Janvier.	1.	677.	Avril	1.
675.	Février.	1.	678.	Mai	1.
676.	Mars	1.	679.	Juin. 1er vol.	1.

LE CINQUANTENAIRE

DE

M. LÉOPOLD DELISLE

Une fête d'un caractère tout intime a été offerte le 5 novembre, à 5 heures du soir, à M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale. Nous avons, dans la livraison du 15 mai, raconté comment la Société de l'Histoire de France, à laquelle s'étaient jointes la Société de l'École des Chartes et plusieurs autres associations savantes, avait célébré, le 6 mai 1902, le cinquantième anniversaire de la réception de M. Delisle parmi ses membres. Cette fois, c'était le personnel de la Bibliothèque Nationale qui fêtait l'anniversaire de l'entrée de son chef actuel dans notre grand dépôt national. Il y a, en effet, aujourd'hui cinquante ans que M. Delisle était admis au Département des manuscrits à titre de simple employé.

Quelle carrière M. Delisle a-t-il parcourue depuis ce temps ! Elle suscite l'admiration de tous les amis de la science, mais elle provoque aussi la reconnaissance de tous ceux qu'il a eus sous ses ordres, à tous les échelons de sa carrière administrative. Chacun a voulu contribuer à lui en offrir un témoignage palpable : au moyen d'une souscription rigoureusement restreinte aux personnes de *la maison*, si strictement restreinte que nous pourrions citer les noms de plusieurs *habitués* dont la contribution a été — très amicalement — refusée, un *Album* a été exécuté pour être offert à l'administrateur général. Cet album renferme onze aquarelles originales, d'une exécution irréprochable et d'un goût parfait, qui représentent les bâtiments et les salles de la Bibliothèque Nationale, et est recouvert d'une riche reliure ciselée et gauffrée due à M. Godin.

On disposait, d'autre part, d'un splendide vase de Sèvres, gracieusement donné par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au personnel de la Bibliothèque, pour qu'il le joignit à l'hommage de l'Album.

Pour la remise de ces deux beaux cadeaux, l'ancienne salle des cours d'archéologie de la rue des Petits-Champs avait été

superbement décorée par l'administration du Garde-Meuble. Sur l'estrade, dont une partie avait été réservée à Madame Delisle et à sa famille, ont pris place : M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, ayant à ses côtés M. Delisle et M. Combarieu, puis MM. Boissier, Wallon, Berthelot et Georges Picot, secrétaires perpétuels. Autour d'eux s'étaient groupés MM. Bayet, Liard, Roujon, Xavier Charmes et Musson. Un témoin a bien voulu nous communiquer en outre — peut-être incomplètement — les noms des différentes personnes invitées à divers titre : il nous cite MM. Georges Perrot, Gaston Paris, Paul Meyer, Dejean, Christian, Héon, Baumgarter, Bernard Prost, Ulysse Robert, Alfred Franklin, Chatelain, José-Maria de Hérédia, Paul Marais, Henry Martin, Le Vayer, de Boislisle, Paul Lacombe, Pascal, etc., etc. Le centre de la salle, qui comptait deux cents sièges, était exclusivement occupé par les fonctionnaires de la Bibliothèque.

C'est M. Paul Marchal qui a, comme doyen des conservateurs, pris le premier la parole. Dans un discours excellemment tourné, il a présenté à l'administrateur les hommages de tous les fonctionnaires de la Bibliothèque et lui a exprimé les sentiments de gratitude dont chacun est animé envers lui, depuis le plus humble des employés jusqu'à chaque conservateur de département. Il a fait à M. Delisle la remise de l'Album et du vase de Sèvres, et, associant Madame Delisle à l'hommage rendu à son mari, a déposé à ses pieds une magnifique gerbe de fleurs, aux applaudissements de toute l'assistance. Le ministre a pris ensuite la parole ; il a rappelé les services rendus par M. Delisle dans sa longue carrière ; son discours, d'un style correct et très châtié, a été plusieurs fois interrompu par les murmures les plus flatteurs de toute l'assistance. M. Delisle a ensuite répondu et sa parole, voilée par l'émotion, disait assez combien ses remerciements étaient sincères et combien il était touché de cette cérémonie.

Les discours terminés, les assistants ont personnellement présenté leurs hommages à M. et à Madame Delisle. On s'est retrouvé devant un buffet des mieux garnis et c'est, la coupe de champagne en main, que, dans des toasts chaleureux, on a une dernière fois adressé des vœux et des sentiments de gratitude au grand savant dont on fêtait ainsi le jubilé administratif, ce qui, convenez-en, se voit rarement de nos jours.

Cette fête est, en effet, absolument distincte de la manifes-

tation organisée par le bureau du Congrès international des bibliothécaires de 1900, sous la présidence de M. Émile Picot. Cette autre manifestation sera, pour M. Delisle, l'occasion de recevoir l'hommage de ses amis, ses admirateurs et ses collègues du monde entier. Nous avons déjà annoncé que, entr'autres cadeaux, M. Delisle recevra le meilleur témoignage que l'on puisse offrir à un savant : la *Bibliographie de ses travaux*, dressée par notre érudit et sympathique collaborateur, M. Paul Lacombe. Nous venons d'en voir les bonnes feuilles, et nous croyons pouvoir dire que l'œuvre de l'éminent de bibliographe sera digne de l'érudit qu'il s'agit d'honorer. Les dix-neuf-cent numéros dont elles se composent occupent plus de 400 pages, auxquelles sera jointe une table alphabétique des plus copieuses. Cet ensemble constituera un gros volume, fort intéressant et utile aux travailleurs. Nous aurons à en reparler quand nous entretiendrons les lecteurs du *Bulletin* de la fête que les amis de M. Delisle lui offriront, sans doute, à cette occasion.

CHRONIQUE

Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique : M. Marcheix, conservateur-adjoint de la Bibliothèque des archives, du musée et des collections de l'École nationale et spéciale des beaux-arts, est nommé conservateur en remplacement de M. Eugène Müntz, décédé.

M. Enlart, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque des beaux-arts, est nommé conservateur-adjoint.

M. d'Ardenne de Tizac, homme de lettres, chef-adjoint du cabinet du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est nommé sous-bibliothécaire à la Bibliothèque des beaux-arts.

Ecole des Chartes. — Ont été nommés élèves de première année : MM. Valois, Avinan, Latouche, Mousset, Du Bus, Valmont, Labrosse, Lapierre, Bigot, Fazy, de Mun, Jusselin, de Fréville de Lorme, Destray, de Terssac, Houdayer, Chasles, Feldmann, Robin, Grenier, Gautier, Gaudillière, Dauverné, Keller et Aubert.

Bibliothèque de l'Arsenal. — La Bibliothèque de l'Arsenal vient de recevoir, à titre de don, une importante collection de superbes livres illustrés du XIXe siècle, dont plusieurs imprimés sur papier de Chine.

C'est M. Breyan, bibliophile distingué, qui, par l'intermédiaire de la librairie Henri Leclerc dont il est un des fidèles, a fait ce don généreux à la Bibliothèque dirigée par M. José-Maria de Hérédia.

Le Monument de Gabriel Vicaire. — L'inauguration du buste de Gabriel Vicaire, le poète des *Emaux Bressans* et de *Au pays des Ajoncs*, a eu lieu le jeudi 23 octobre, dans le jardin du Luxembourg, en présence d'une assistance nombreuse d'hommes de lettres et d'artistes. M. José-Maria de Hérédia, de l'Académie française représentait les poètes.

Plusieurs discours ont été prononcés : par M. Francisque Allombert, ancien député de l'Ain; M. d'Ardenne de Tizac, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. César Caire, conseiller municipal, représentant de la Ville de Paris : M, Le Goffic, au nom des traditionistes et des Bretons. M. Émile Blémont a parlé au nom des poètes et lu le discours de M. Jules Claretie, que des examens au Conservatoire avaient empêché d'assister à la cérémonie. M. Georges Vicaire a remercié au nom de la famille. Des vers ont été dits ensuite par M. Jules Truffier, le collaborateur et l'ami de Gabriel Vicaire. MM^mes^ Moréno, Lecomte, de la Comédie-Française, Mlle Jane-Rabuteau, de l'Odéon ; MM^rs^ Dehelly, de la Comédie-Française, et Brémont.

Le monument est l'œuvre de l'éminent sculpteur Antonin Injalbert.

Un relieur d'art en fuite. — Sous ce titre, *Le Temps* du 6 novembre a publié l'information suivante :

« Le monde des bibliophiles est ému en ce moment par un scandale qui vient d'obliger le parquet à ouvrir une instruction contre un relieur d'art, M. Cuzin, actuellement en fuite.

M. Cuzin, qui est âgé de vingt-huit ans, est le fils d'un des maîtres de la reliure moderne. A la mort de son père, il y a une douzaine d'années, la maison fut rachetée par M. Mercier, et elle existe encore, rue Séguier.

M. Cuzin fils fonda à son tour, il n'y a que deux ans, un nouvel atelier, dans le passage Dauphine, et il avait une clientèle de nombreux bibliophiles. Entraîné par une vie de dissipation, il dépensa malheureusement beaucoup plus que ses bénéfices ne lui permettaient, et il se mit à vendre des livres de valeur qui lui avaient été confiés par ses clients: Beaucoup de ces ouvrages, dont le faux-titre portait, imprimé, le nom du bibliophile à qui ils appartenaient, étaient mutilés par Cuzin, qui remplaçait le faux-titre par une page blanche.

Ses abus de confiance étant découverts, M. Cuzin a quitté Paris, il y a trois semaines, sans faire connaître sa nouvelle adresse.

Cet incident a vivement attristé la corporation des relieurs, qui a toujours su garder une réputation des plus honorables.»

Incunables. — A signaler dans le dernier numéro de la *Revue des bibliothèques* (nos 4-7, avril-juin 1902), *le Catalogue des incunables de la Bibliothèque de l'Université de Paris,* rédigé par M. Émile Chatelain, qui est, avec M. Léon Dorez, le directeur de cette revue. Trois cent trente incunables environ y sont très soigneusement décrits. L'auteur a ajouté à son travail : 1° une liste des *imprimeurs et libraires*; 2° une liste des *incunables dont on ignore le pays et l'imprimeur ;* 3° une liste des *personnages mentionnés dans les notes manuscrites ;* 4° des *notes diverses* et 5° des fac-similés d'*autographes des anciens possesseurs d'incunables.*

Bibliographie Pyrénéenne. — M. Henri Beraldi, président de la Société des Amis des Livres, poursuit ses curieuses et humoristiques études bibliographiques, intitulées : *Cent ans aux Pyrénées.* Les chapitres qui composent ce cinquième volume, orné sur le titre du portrait de Schrader, sont les suivants : *Les Sierras — Cent ans après Ramond — Les Grottes du Vignemale — Le Pyrénéisme alpiniste.* Ajoutons que cet ouvrage, tiré à 300 exemplaires, a été récompensé cette année par la Société de géographie qui lui a décerné le prix Pierre-Félix Fournier (médaille spéciale).

Gaspard de la Nuit. — L'édition originale du livre d'Aloysius Bertrand compte parmi les romantiques les plus recherchés des

amateurs de livres du XIXe siècle, mais elle ne court pas les rues, comme on dit vulgairement, et atteint, dans les ventes, un prix relativement élevé. Signalons donc la réimpression que vient de faire de ce curieux ouvrage la Société du Mercure de France. En plus du tirage ordinaire, il a été imprimé 12 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 12.

Mémoires. — La deuxième partie des *Etudes et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire* (1848-1870) de M. Quentin-Bauchart, ancien représentant du peuple, ancien président au Conseil d'État, ancien Sénateur, vient de paraître à la librairie Plon. Elle termine ces passionnants *Mémoires posthumes*, dont nous devons la publication à notre éminent collègue des Bibliophiles françois, fils de l'auteur.

M. Quentin-Bauchart. en témoin fidèle, relate avec une grande impartialité les évènements qui se sont déroulés depuis la Présidence décennale jusqu'à la fin de l'Empire et auxquels il a été si souvent mêlé. C'est un livre de bonne foi et que devront consulter tous ceux qui s'attachent à l'étude du régime passé.

Portrait de Molière. — Nous avons annoncé que M. L. Digues, ancien directeur de la Librairie des Bibliophiles (Jouaust) avait entrepris la publication de trente et un dessins, reproduits en fac-simile d'après les originaux de Louis Leloir et destinés à illustrer le Théâtre de Molière (150 fr. sur papier du Marais, 225 fr. sur papier de Chine et 300 fr. sur du Japon).

Pour compléter cette belle suite des dessins de Leloir, M. Digues vient d'éditer un très beau portrait de Molière d'après le tableau de Mignard, conservé au Musée Condé. Le prix de cette héliogravure est de 20 fr. sur Japon ou sur Chine, avec remarque à l'eau-forte ; 6 fr. sur papier vélin du Marais, sans remarque.

Ventes de livres. — Les 21 et 22 novembre, à l'Hôtel Drouot salle no 10, vente de bons livres modernes, publications de luxe, livres illustrés, ouvrages sur les beaux-arts, provenant de la bibliothèque de M. A. C. B. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 26, 27 et 28 novembre, à l'hôtel Drouot, vente de livres modernes, curiosités bibliographiques, romantiques, faisant partie de la bibliothèque de M. Heuri Testard. (*M. A. Durel, expert*).

— Le 29 novembre, à l'Hôtel Drouot, vente de livres modernes publications de la Société des Amis des Livres, des Bibliophiles contemporains, de la Société normande du livre illustré, éditions de grand luxe. (*M. A. Durel, expert.*)

— Du 26 au 29 novembre, à la Silvestre, vente de livres anciens et modernes. (*MM. Em. Paul et fils et Guilemin, experts*).

— Les 4, 5 et 6 décembre, à la Salle Silvestre, vente d'éditions originales d'auteurs comtemporains, de livres concernant l'histoire de Paris, de livres modernes en tout genre. (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le 8 décembre, à l'Hôtel Drouot, vente de beaux livres modernes illustrés (français et anglais), livres anciens, costumes français et étrangers. (*M. Henri Leclerc, expert.*)

Vente d'autographes. — Le 25 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente d'une précieuse collection de lettres autographes parmi lesquelles des lettres de F. Malherbe, Boileau, Madeleine de Scudéry, Piron, Diderot, Balzac, Baudelaire, Victor Hugo, A. de Musset ; Boucher, Géricault, Corot : Boccherini, Méhul, Berlioz ; Mme Molière, H. Clairon, Sophie Arnould, Talma, Rachel, etc. (*M. Noël Charavay, expert.*)

Nécrologie. — Nous apprenons avec un profond regret la mort de notre éminent collaborateur, M. Eugène Müntz, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur de la Bibliothèque, du Musée et des collections de l'École des beaux-arts, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 57 ans.

Eugène Müntz, dont la science et l'érudition étaient aussi sûres que vastes, dont l'affabilité, la courtoisie et la droiture étaient unanimement reconnues de tous, était un savant d'une rare modestie. L'œuvre qu'il laisse est considérable. Nous nous bornerons à citer ici les principaux de ses ouvrages : *Notes sur les mosaïques de l'Italie* (Paris, Didier et Cie, 1874-1882, 8 fascicules in-8) ; *Les Arts à la Cour des Papes pendant le XVe et le XVIe siècles* (Paris, Thorin, 1878-1882, 3 vol. in-8) ; *Les Précurseurs de la Renaissance* (Paris, Rouam, 1881, in-4) ; *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps* (Paris, Hachette, 1881, gr. in-8) ; *La Tapisserie* (Paris, Quantin, 1882, in-8;) *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétiennes* (Paris, Fischbaeher, 1882, gr. in-8) ; *Les Historiens et les critiques de Raphaël, essai bibliographique* (Paris, Rouam, 1884, gr. in-8) ; *Les Artistes célèbres. Donatello* (Ibid., id. 1885, in-4) ; *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII* (Paris, Didot et Cie, 1885, in-4) ; *La Bibliothèque du Vatican au XVIe siècle* (Paris, Leroux, 1886, in-18) ; *Les Antiquités de la ville de Rome aux XIVe, XVe et XVIe siècles* (Ibid., id., 1887, in-8) ; *La Bibliothèque du Vatican au XVe siècle* (Paris, Thorin, 1887, in-8) ; *Les Collections des Médicis au XVe siècle* (Paris, librairie de l'Art, 1886, in-4) ; *Études iconographiques et archéologiques* (Paris, Leroux, 1888, in-18) ; *Histoire de l'Art pendant la Renaissance* (Paris, Hachette et Cie, 1888-1890, 2 vol. gr. in-8) ; *Les Archives des arts* (Paris, librairie de l'Art, 1889, in-8) ; *Guide de l'École nationale des Beaux-Arts* (Paris, Quantin, 1889, in-8) ; *Tapisseries, broderies et dentelles* (Paris, librairie de l'Art, 1890, in-4) ; *Les Architectes d'Avignon au XIVe siècle, documents* (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1891, in-8) ; *L'Académie royale de peinture et de sculpture et la chalcographie du Louvre* (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, 1892, in-8) ; *La Bibliothèque Lesoufadé à l'École des Beaux-Arts* (Paris, impr.

Dumoulin et Cie, 1892, in-8) ; *La Mosaïque chrétienne pendant les premiers siècles* (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1893, in-8) ; *Les Collections de Cosme Ier de Médicis (1574), nouvelles recherches* (Paris, Leroux, 1895, in-8) ; *Florence et la Toscane* (Paris, Hachette, 1897, gr. in-8) ; *La Tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle* (Paris, C. Klincksieck, 1897, in-4) ; *Les Tapisseries de Raphaël au Vatican et dans les principaux musées ou collections de l'Europe* (Paris, Rothschild, 1897, in-fol.) ; *L'École des Beaux-Arts. Souvenir de la visite du 18 avril 1898* (Paris, Dumoulin, 1898, in-8) ; *La Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts avant la Révolution* (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1898, in-8) ; *Les Arts à la Cour des Papes Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III* (Paris, Leroux, 1898, in-4) ; *Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, le 9 mai 1898* (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1899, in-8) ; *L'Art populaire, son état actuel, ses revendications, son avenir* (Paris, impr. Davy, 1899, in-8) ; *La Bibliothèque de Mathias Corvin. Notes nouvelles*, (Paris, Leclerc et Cornuau, 1899, in-8) ; *Léonard de Vinci* (Paris, Hachette, 1899, gr. in-8) ; *Le Musée de portraits de Paul Jove* (Paris, Klencksieck, 1900. in-4), etc., etc.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ANATOLE FRANCE (de l'Académie française). — **Madame de Luzy.** Dix compositions dessinées et gravées par Ad. Lalauze. *Paris, Librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127 boulevard Saint-Germain,* pet. in-8 de 4 ff. et 27 pp.

M. Ferroud vient d'ajouter un volume nouveau à sa charmante petite collection, dite *Omphale*, du nom de la nouvelle de Théophile Gautier qui en forme le premier numéro. On sait avec quelle faveur fut accueillie cette œuvre du célèbre poète qu'avait illustrée Adolphe Lalauze. Le second ouvrage qui a pris place dans cette série est le gracieux opuscule de Florian, *Kédar et Améla*, orné de compositions en couleurs de M. Léon Fauret.

Madame de Luzy, qui a paru tout récemment à la librairie des Amateurs, est le troisième volume de cette collection qui n'en comportera, paraît-il, que six.

L'œuvre d'Anatole France est trop à la mode, en ce moment, parmi les bibliophiles pour que l'on puisse supposer une minute seulement qu'ils n'ont pas lu et relu maintes fois *Madame de Luzy;* ce serait donc leur faire injure que leur redire ici le sujet de cette nouvelle. N'éprouveront-ils pas, du reste, un plaisir plus grand encore à le relire sous la forme délicieuse où nous la présente le sympathique et actif éditeur du boulevard Saint-Germain? Je l'ai écrit déjà à propos d'*Omphale* et de *Kédar et Améla*, et je le répète bien volontiers : M. Ferroud a fait preuve de goût en adoptant ce petit format, qui convient à merveille aux œuvres qui composent cette jolie collection.

Comme pour *Omphale*, ce fut Lalauze qu'il chargea d'illustrer l'œuvre d'Anatole France. On ne peut que le féliciter de ce choix, car Lalauze excelle à rendre les grâces féminines et les élégances des siècles passés. Les compositions qu'il a dessinées et gravées pour *Madame de Luzy*, fleurons, hors texte ou culs-de-lampe, portent toutes la marque distinguée de son talent souple et délicat. C'est une joie pour les yeux de feuilleter ce ravissant livret.

Quels seront les trois derniers ouvrages qui compléteront la

Collection Omphale ? Je n'en suis pas informé, mais j'ai lieu de croire que les volumes à paraître seront dignes des trois premiers et que la collection, une fois terminée, constituera un des plus agréables joyaux de la bibliophilie moderne. GEORGES VICAIRE.

— DOTT. ACHILLE BERTARELLI. — DAVID HENRY PRIOR. — Gli ex libris italiani. Con 9 tvoale e 233 riproduzioni delle quali 29 eseguite coi rami o cogli zinchi originali. *Ulrico Hoepli, editore libraio della rea casal, Milano*, 1902, in-4 de 1 f. blanc, 3 ff., 470 pp. et 1 f. blanc.

Le nombre des collectionneurs d'ex libris augmente chaque jour ; la recherche de ces petites estampes, dont quelques-unes sont de véritables petits chefs-d'œuvre de composition et de gravure, a pris, depuis quelques années, un regain d'activité et je ne serais pas étonné que l'intéressante société, fondée en 1893 et présidée par M. le docteur Ludovic Bouland, qui publie une revue spéciale, ait fortement contribué à propager, en France, le goût des ex libris. A l'Etranger, il existe des sociétés similaires ; la première créée, l'*Ex-libris Society*, de Londres, se forma en 1891 ; en Allemagne, l'*Ex-libris Verein*, suivit de près, en 1891 également.

Aujourd'hui, c'est d'Italie que nous arrive un très bel ouvrage où sont décrits, avec une haute compétence, par MM. Bertarelli et Prior, les ex libris ayant appartenu à des bibliophiles italiens. Les auteurs de ce livre ont exposé, dans une notice très étudiée, très documentée, qui sert d'introduction à leur excellent travail, l'historique de l'ex libris ; ils n'envisagent point seulement ces vignettes, les unes illustrées, les autres portant simplement un nom, en tant que marque de possession du livre : leur but est plus élevé et ils considèrent, non sans raison, que les ex libris, constituent des documents nécessaires pour l'étude de la biographie, de la bibliographie, de l'héraldique et de l'art.

MM. Bertarelli et Prior, après avoir émis des vues générales et fort justes sur le but et l'utilité des collections d'ex libris, examinent l'évolution de ces marques à travers les siècles. Voici d'abord les ex libris manuscrits dont ils nous donnent des spécimens variés, plusieurs consistant en des sonnets ; puis ils en rapprochent les marques typographiques des libraires des XVI[e] et XVII[e] siècles. Le plus ancien ex libris connu remonterait à l'année 1450 d'après Warnecke ; Schreiber le placerait entre les années 1470 et 1480 ; c'est celui de Hans Igler, bavarois. Celui de Jérôme Ebner, le plus ancien connu avec date certaine, est de 1516. En France, le premier ex libris imprimé dont on ait connaissance est celui de Jean Bertaud, décou-

vert par M. Dujarric-Descombes, correspondant à Périgueux du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques; il remonte à 1529. M. Léopold Delisle a donné, dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1900, p. 121), une savante étude sur cette pièce curieuse. Pour l'Italie, c'est le jurisconsulte Niccolô Pilli qui, dès la fin de 1559, fit usage d'un ex libris imprimé.

Les deux auteurs passent ensuite au XVIII[e] siècle, consacrent aux dessinateurs et graveurs italiens de cette époque quelques notices biographiques accompagnées de portraits; les cartes de visite que les amateurs utilisaient parfois comme marque de possession de leurs livres, les ex libris républicains, l'héraldique napoléonienne font aussi l'objet de chapitres spéciaux. Quelques notes sur les Sociétés étrangères de collectionneurs d'ex libris, des conseils pratiques sur la manière de les recueillir, de les classer, de les nettoyer, de reconnaître les fausses pièces trop fréquemment mises en circulation, terminent cette introduction pleine d'enseignements utiles.

Et nous arrivons à l'ouvrage proprement dit, MM. Bertarelli et Prior ont adopté l'ordre alphabétique des noms de possesseurs d'ex libris, comme l'a fait Guigard pour son *Armorial du Bibliophile*; mais je constate qu'ils ont poussé plus loin leurs recherches et qu'après avoir donné une minutieuse description de chaque ex libris ils se sont imposé d'y ajouter de nombreux renseignements bio-bibliographiques aussi précis et aussi complets que possible. Les reproductions sont en très grand nombre, les unes dans le texte, les autres hors texte. Plusieurs tables rendent la consultation de cet important ouvrage tout à fait commode. Voici d'abord un index chronologique des ex libris avec date, un index des pièces héraldiques qui se trouvent dans les ex libris anonymes; puis la table des possesseurs d'ex libris, des noms de lieux et des graveurs et enfin celle des devises.

Si nous félicitons MM. Bertarelli et Prior de s'être tiré à leur grand honneur de la tâche délicate qu'ils ont entreprise, il n'est que juste aussi d'associer à ces félicitations l'éditeur de *Gli ex libris italiani*, M. Ulrico Hoepli, qui n'a rien épargné pour donner à cet ouvrage tout le luxe qu'il comportait, et le présente au public sous une forme des plus attrayantes.

G. V.

— Le Musée de la Conversation. — Répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques, avec une indication précise des sources, par Roger Alexandre. Quatrième édition comprenant « les Mots qui restent » et de nombreux articles nouveaux. *Paris, librairie Émile Bouillon, éditeur, 67, rue de*

Richelieu, au premier, 1902, 2 vol. in-8 de 2 ff., XXIV. 453 pp., 1 f. blanc et 2 ff. et pp. 455 à 937.

En 1892, M. Roger Alexandre publiait la première édition de son *Musée de la conversatiou;* en octobre 1900, sous le titre de : *Les mots qui restent*, il donnait un supplément à cet ouvrage qui, dès 1897, avait atteint déjà sa troisième édition. Le *Musée de la Conversation* ne devait pas en rester là. Une quatrième édition, augmentée des *Mots qui restent* ainsi que de nombreux articles nouveaux vient de paraître. Elle forme deux respectables in-octavos. Aucun mot ne serait plus éloquent que ces chiffres pour attester le mérite de l'ouvrage.

Dans la conversation, dans les lectures quotidiennes, on entend ou on lit quantité de citations. de phrases, de locutions qui sont si fréquemment employées par tous qu'on se figure les connaître et que, la plupart du temps, on ne fait que répéter, sans en soupçonner même la source ni l'origine.

M. Roger Alexandre, chercheur inlassable, a pensé que ce serait rendre service à ses semblables que de leur révéler l'origine de phrases qui sont passées dans notre langage courant. On ne peut que le remercier d'avoir élaboré ce travail de patience, grâce auquel nous saurons désormais et sans peine d'où sont tirés ces invariables clichés dont tous, plus ou moins, nous faisons un usage journalier. Bien souvent, on se demande, en entendant ou en lisant certaines phrases : Où donc ai-je lu cela ! Où donc ai-je entendu cette locution? Désormais, nous ne tarderons pas à être édifiés.

Ouvrons le livre de M. Roger Alexandre : rédigé par ordre alphabétique, il nous donnera vite et sûrement la réponse. Car l'auteur n'est pas de ceux qui accueillent et publient des renseignements sans contrôle. Il précise toujours, met les point sur les *i*, donne de sérieuses références. Rien ne l'arrête dans ses investigations, si longues doivent-elles être. Et c'est le résultat de ses incessantes recherches dont il nous fait généreusement profiter aujourd'hui. Grâce à lui, tout le monde peut faire montre de mémoire ou d'érution. Félicitons-nous donc d'être ainsi mis à même par ce bénédictin laïque de n'employer désormais que des citations dont il nous sera facile d'indiquer la source ; félicitons-le d'avoir pris toute la peine et de ne nous avoir laissé que le plaisir de le consulter.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Acta Sanctorum. Vol. LXVI. Propylœum ad acta sanctorum novembris. Synaxarium Ecclesiæ Constantinopolitanæ. *Bruxelles, Oscar Schepens et Cie*, in-fol. (60 fr.).

— HENRI BÉRALDI. — Cent ans aux Pyrénées, ***. — Les Sierras. — Cent ans après. — Ramond. — Les Grottes du Vignemale. — Le Pyrénéisme alpiniste. *Paris*, in-8.

Publications de luxe.

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, succr).

— TH. GAUTIER. — Le Roman de la momie, Couverture illustrée et 42 compositions par Alexandre Lunois, gravées au burin et à l'eau-forte par Léon Boisson. In-8.

Il a été tiré 250 ex. savoir : nos 1 à 30, sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec 3 états des planches (*épuisés*) ; nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou pap. vélin du Marais, avec 2 états des planches (*épuisés*) ; nos 101 à 150, sur pap. du Japon, avec un seul état des planches (175 fr.); et nos 151 à 250, sur pap. vélin du Marais, avec un état des planches (*épuisés*).

Chez Hachette et Cie.

— Comtesse BERTHE DE CLINCHAMP. — Chantilly (1485-1897) Les d'Orgemont. — Les Montmorency. — Les Condé. — Le Duc d'Aumale. — Avec une introduction de M. A. Mézières, de l'Académie française. In-4o, (15 fr.)

Publications diverses.

— ALFRED FRANKLIN. — La Vie privée d'autrefois. — Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle, d'après des documents originaux. La Vie de Paris sous Louis XVI, début du règne. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— ALBERT VANDAL, de l'Académie française. — L'Avènement de Bonaparte Ier. — La Genèse du Consulat. — Brumaire. — La Constitution de l'an VIII. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

— VALÈRE BERNARD. — Bagatouni, roman. Traduit du provençal par Paul Souchon, avec une couverture et une eau-forte par l'auteur. *Paris, éditions de « La Plume »*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 3 ex. sur pap. du Japon et 7 ex. sur pap. de Hollande (eau-forte avec remarques de l'artiste) ; plus un ex. sur pap. de Chine (eau-forte en deux états).

— Henryk Ibsen. — Poésies complètes, traduites pour la première fois en français par le vicomte de Colleville et F. de Zepelin. Avec un portrait d'Ibsen. *Paris, éditions de « La Plume »*, in-16 carré. (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 2 ex. sur pap. de Chine (n°ˢ 1 et 2), 5 ex. sur pap. du Japon (n°ˢ 3 à 7), et 10 ex. sur pap. de Hollande (n°ˢ 8 à 17).

— Roger Alexandre. — Le Musée de la Conversation. — Répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques. Avec une indication précise des sources. Quatrième édition comprenant « Les Mots qui restent » et de nombreux articles nouveaux. *Paris, Emile Bouillon*, 1902, 2 vol. in-8 (fr.).

— Hugues Rebell. — Les Inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée. — I. L'Imagination sentimentale de Balzac. — II. La Sensualité de Stendhal. — III. La Passion et le divertissement de Mérimée. *Paris, Dujarric et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Rudyard Kipling. — Les Bâtisseurs de ponts, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (n°ˢ 1 à 7), à 10 fr.

— Emile Faguet, de l'Académie française. — Propos littéraires. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 (3 fr. 50).

— Gabriel Vicaire. — Etudes sur la poésie populaire. Légendes et traditions. *Paris, Henri Leclerc*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. de Hollande dont 20 seulement mis dans le commerce (10 fr.).

— Henri Couderc de Saint-Chamant, capitaine de cavalerie. — Napoléon. Ses dernières armées. *Paris, Ernest Flammarion*, in-8 (7 fr. 50).

— Leconte de Lisle. — Premières poésies et lettres intimes. Préface de B. Guinaudeau. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

— Pierre Lasserre. — La Morale de Nietzche. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Louis Bertrand. — Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande (n°ˢ 1 à 12) à 10 fr.

— Henri de Régnier. — La Cité des eaux. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5) à 15 fr. ; 29 ex. sur pap. de Hollande (nos 6 à 34) à 10 fr. ; et 3 ex. sur pap. de Chine marqués de A à Z (*souscrits*).

RENÉ DELAPORTE. — *Les Levantines.* I. Le Nil. — II. Algériennes. — III. Egyptiennes. — IV. Turques. *Paris, le Luth français, association littéraire et artistique*, in-8 oblong (3 fr. 50.)

Publications sous presse.

Chez l'Auteur, 35, rue de Babylone et chez les principaux libraires :

— Miramar — de Majorque (Iles Baléares) Texte et illustrations par GASTON VUILLIER. Ornée de 19 fac simile d'aquarelles et de 18 camaieux, reproduits par les procédés nouveaux les plus perfectionnés de l'héliochromie et de l'héliogravure par Wittmann et Dujardin ; de 73 illustrations gravées sur bois par Devos et de 40 croquis reproduits par Raymond et de la reproduction d'un autographe de Raymond Lulle. In-4° colombier.

Il sera tiré 350 ex., savoir : nos 1 à 12 sur pap. du Japon comprenant : 1° Deux aquarelles originales de l'artiste, 2° un dessin original en deux tons ; 3° un dessin original en noir ; 4° un croquis original — reproduits dans l'ouvrage ; 5° Les fumés sur Chine des gravures sur bois ; 6° Les fac-simile d'aquarelles et les camaieux sur Japon spécial (2000 fr.) ; nos 13 à 24 sur pap. de chine comprenant : 1° Deux dessins originaux en noir ; 2° deux croquis originaux — reproduits dans l'ouvrage ; 3° Les fumés sur Chine des gravures sur bois ; 4° Les fac-simile d'aquarelles et les camaieux sur pap. approprié (1000 fr.) ; nos 25 à 350, sur pap. vélin du Marais avec les 19 fac-simile d'aquarelles et les 18 camaieux hors texte, les 73 gravures sur bois et les 40 croquis dans le texte (500 fr.) : l'ouvrage sera complet en 10 facicules dont deux sont annoncés pour paraître du 20 au 25 novembre. Chaque volume portera le nom du souscripteur. Le dernier fascicule contenant le frontispice, la préface et les tables sera livré dans un emboîtage de grand luxe destiné à contenir le volume en son entier.

Le fascicule-spécimen sera communiqué sur demande adressée à l'auteur, 35, rue de Babylone.

UN LIVRE PERDU ET RETROUVÉ

PAYOT DE LINIÈRES ET C. JAULNAY

M. Gustave Brunet (Philomneste junior) dans son Essai sur les livres perdus ou devenus introuvables (Bruxelles, Gay et Doucé, 1882, in-12), cite la plaquette suivante :

« Poésies diverses, ou dialogues en forme de satyre du « Docteur Métaphraste (1) et du Seigneur Albert (1) sur le « fait du mariage, par Fr. Payot de Linière. S. d. petit in-12 « de 46 p.

« Nous ne connaissons ce livre que par la mention qui en « est faite au catalogue Filheul. On sait que ce catalogue « offre une réunion de livres appartenant à Chardin qui « exerça à Paris, dans les vingt premières années du siècle, « avec succès, le commerce des ouvrages rares et précieux. « Il jugea à propos de publier ce catalogue sous le nom de « sa femme... »

En nous reportant au Cat. Filheul (Paris, 1779, in-8), nous trouvons une note un peu plus étendue. A la suite du titre tel que l'a donné M. G. Brunet, on lit : *Sans date, petit volume in-12 de 46 pages, contenant deux Satyres, la première, Dialogue entre le Seigneur Albert et le Docteur, et la seconde adressée à Madame N. avec quelques autres pièces fugitives. Exemplaire très rare et que l'on croit même unique.*

Ce « petit volume » fut adjugé 6 livres, prix relativement élevé pour l'époque.

La note ci-dessus qui avait attiré l'attention de M. G. Brunet se trouvait d'ailleurs confirmée par ce fait que depuis plus d'un siècle cette plaquette n'a figuré sur

(1) Personnage du Dépit amoureux de Molière.

aucun catalogue de ventes de bibliothèques; elle est seulement offerte, avec titre manuscrit, dans les *Archives du Bibliophile* de la librairie Claudin (1859, p. 418), au prix modeste de 3 fr. 50.

Qu'est devenu ce second exemplaire (si ce n'est le même que celui du cat. Filheul)? Il est probablement allé rejoindre le premier, un cartonnage n'attire guère l'attention et 46 p. in-12 tiennent si peu de place!

Le pauvre Payot de Linières, bien injustement maltraité par Boileau (1):

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?
Que l'auteur de Jonas s'empresse de les lire?
Qu'ils charment de Senlis le Poète idiot

Epître VIII.

aurait eu la malechance de voir son œuvre principale anéantie, disparue pour toujours, il n'en resterait que le titre, mentionné dans la Biographie Michaud, la Biographie universelle de Didot et, en dernier lieu, dans le Larousse; son bagage poétique se réduirait aux petites

(1) Linières (1628-1704) avait osé critiquer l'épître IV de Boileau, c'était là un crime irrémissible aux yeux de ce dernier d'autant que Linières, spirituel et galant, avait un joli visage et des manières séduisantes qui lui valurent certains succès auprès des femmes et on sait que le Législateur du Parnasse fut assez maltraité par le beau sexe. Desforges-Maillard a raconté à ce sujet une anecdote particulièrement suggestive: « Despréaux avait pour maîtresse et recherchoit « en mariage Mlle Cramoisi, fille d'un fameux libraire. Il fut informé « qu'elle voyoit fréquemment un mousquetaire et qu'elle l'intro- « duisoit même le soir dans sa chambre. Le Poète, piqué jusqu'au « vif parce qu'il s'en croyoit aimé, résolut sur le champ de ne se « marier de sa vie, jugeant par son avanture que toutes les femmes « étoient infidèles. C'est dans cet esprit qu'il avance dans sa Xe « satire que Paris ne possédoit dans son sein que trois honnêtes « femmes. Quoi qu'il en soit, il renonça à Mlle Cramoisi et lui envoya « seulement pour adieu les quatre vers suivans:

Pensant à notre mariage,
Nous nous trompions très lourdement;
Vous me croyiez fort opulent,
Et je vous croyois sage.

pièces éparses dans les recueils collectifs de poésies publiés dans la seconde partie du XVIIe siècle (1).

Le sort heureusement a été plus clément pour Linières : non seulement il n'est pas l'auteur des *Poésies diverses ou Dialogue...* mais celles-ci existent encore aujourd'hui par l'excellente raison qu'elles n'ont jamais été éditées séparément.

Ces « Poésies diverses » constituent, en effet, la deuxième partie d'un volume paru en 1671 sous le titre suivant :

Les Horreurs sans horreur, poème comique, tiré des Visions de Dom F. de Quevedo avec plusieurs Satyres et Pièces galantes, par M. Jaulnay. Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1671, in-12 de 3 ff. liminaires pour le titre et la préface ; p. 1 à 65 pour le poème les Horreurs sans horreur ; 1 ff. pour le titre : Poisies *[sic]* diverses ; p. 1 à 46.

Chose curieuse, ce poème des « Horreurs sans horreur », n'est autre que « L'Enfer burlesque », publié en 1668 (2), s. n. de lieu ni de libraire, par M. C. I. (ou C. J.), in-12 de 83 p., dont le titre avait offensé

« Mlle Cramoisi lui fit cette réponse, ou le Mousquetaire la fit sous « le nom de sa Maistresse :

Pour un fat je n'estois point née,
J'ai du cœur et de la vertu ;
Je ne t'aurois point fait cocu,
C'est là ta destinée.

« C'est ainsi que Despréaux se voua par dépit à un célibat éternel ».

Desforges-Maillard n'avance pas cette historiette à la légère, il a soin de citer ses sources : « Je la tiens de M. Roger, beau-père de « M. de Cadeville, maréchal de camp. M. Roger étoit fort lié avec « M. de la Caunelaye, maréchal de camp et gouverneur de Belle-Isle. « Celui-ci qui avait été l'ami de cœur de l'illustre Despréaux, tenoit « de sa bouche le fait que je vais vous conter ». (Œuvres de Desforges-Maillard, t. II, p. 233, édit. de 1759)

(1) Voir les t. II et III de la Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700.

(2) Jaulnay explique dans sa préface qu'il a changé le titre de son ouvrage pour répondre aux critiques de « quelques esprits esclairez

quelques oreilles délicates; on n'aurait plus aujourd'hui de ces scrupules !

Mais les 46 p. des « Poésies diverses » sont-elles bien celles de la plaquette du catalogue Filheul ?

Aucune incertitude ne peut exister sur ce point; il suffit de se reporter à la description donnée par ce catalogue et de la rapprocher du dépouillement des « Poésies diverses » :

p. 1. A Monsieur de L***. Satyre I ou Dialogue du Docteur Métaphraste et du Seigneur Albert sur le fait du Mariage;

p, 13. A Mademoiselle N. Satyre II : *Senlis, belle Cloris m'est un séjour bien rude*, plus 19 petites pièces : élégies, stances, sonnets, etc.

On remarquera que la première pièce, le Dialogue, en forme de satyre... est adressée à M. de L. Qui est ce M. de L ?. Probablement Linières, il possédait une maison de campagne à Senlis et devait être, par cela même, en relations avec C. Jaulnay sur lequel on n'a d'ailleurs aucun renseignement. M. P. Lacroix en a fait, à tort selon nous, un Charles Jaulnay, doyen et chanoine de l'église de Saint-Rieule à Senlis et auteur d'un ouvrage d'hagiographie qui a eu deux éditions, en 1642 et 1648 (1). Mais ce Charles Jaulnay qui était doyen de l'église de Saint-Rieule en 1648 paraissait un très saint

« d'une fausse lumière et préjudiciable aux bonnes intentions qui se « sont effarouchez d'abord à la veue de ces deux termes (l'Enfer « burlesque) jusques à damner charitablement celuy qui les avoit « inventés, sans autre connoissance de cause ». Ce poème renferme un passage contre Molière et c'est pour cette raison que M. P. Lacroix l'a fait réimprimer dans la Collection moliéresque (de Gay), sur la troisième édition : L'Enfer burlesque, le Mariage de Belphégor et les épitaphes de M. de Molière. Cologne, chez Jean Leblanc, 1677, in-12 de 112 p.

(1) La Vie de Saint-Rieule, second évêque d'Arles, depuis premier évêque de Senlis. Paris, Paslé, 1642, in-8. La seconde édition a paru

homme plein d'humilité, il signait « doyen indigne » l'épitre dédicatoire de la seconde édition du « Parfait Prélat », adressée à Mme la Princesse douairière de Condé. Il semble assez difficile de concilier les qualités de chanoine et de doyen (1) avec une publication d'un tout autre genre que « l'Enfer burlesque », quoique certainement du même auteur : « Questions d'amour où Conversations galantes dédiées aux Belles » (2). Paris, J.-B. Loyson, 1671, et cela sans tenir compte de l'intervalle de 20 années qui séparent le Parfait Prélat (1648), de la première édition de l'Enfer burlesque (1668).

Aucune équivoque ne peut donc subsister; il faut rendre à César ce qui est à César en retranchant à Payot de Linières les « Poésies diverses » pour les restituer à C. Jaulnay.

Voici retrouvée la petite plaquette que M. Gustave Brunet donnait comme perdue.

Cette réparation serait suffisante au point de vue bibliographique, mais Jaulnay mérite mieux que cela. Son dialogue du Docteur Métaphraste et du Seigneur Albert est spirituellement écrit et le sujet en restera toujours d'actualité. Nous le reproduisons pour qu'il ne disparaisse pas à nouveau :

en 1648 sous le titre : « Le Parfait Prélat, ou la Vie et les Miracles de Saint-Rieule, apôtre et patron du diocèse de Senlis ». Paris, Paslé, in-8.

Jaulnay avait commis une grossière erreur dans sa première édition : de deux saints portant le nom de Rieule, de deux évêques, il n'en avait fait qu'un seul; il ne rectifia pas complètement son erreur dans la seconde édition. (Paul Lacroix)

(1) Le « Parfait Prélat » renferme à la p. 660 la liste des doyens de l'Eglise de Saint-Rieule : Carolus Jaulnay, 1648.

(2) Le privilège qui se lit dans les « Questions d'amour » accordé à C. Jaulnay, porte : « pour faire imprimer les Horreurs sans horreur, avec plusieurs satyres et pièces galantes ». Une seconde édition, ou plutôt les exemplaires de la première avec un nouveau titre sans nom d'auteur, a paru chez le même libraire, 1674, in-12.

A

MONSIEUR DE L***

SATYRE I

ou Dialogue du Docteur Métaphraste et du Seigneur Albert sur le fait du Mariage.

LE SEIGNEUR ALBERT

Docte Chef d'Apollon, dont la seule Calotte,
Peut couvrir le Parnasse, et loger Aristote,
Et dont l'esprit profond nous fait avoüer net
Qu'on ne vous doit parler que la main au bonnet.
Puisque vostre fureur sçavante, et sans pareille
Jadis d'un fier Recteur a donné sur l'aureille,
Et pour se faire entendre à cent Dogmatisans
Cent fois dans la Sorbonne a fait trembler les bancs,
J'espère que le feu de cette ample sagesse
Reschaufant l'amitié qui nous unit sans cesse,
Ne me refusera point de me rendre esclaircis
Les doutes importuns de quelques miens soucis.

LE DOCTEUR

Parlez.

ALBERT

Et c'est aussi ce que je prétends faire
Vostre conseil Docteur m'est un bien salutaire,
Un fruit qu'avec respect je suis prest de goûter,
Si vostre grand esprit s'abaisse à m'écouter.

LE DOCTEUR

Volontiers.

ALBERT

Connaissant la fortune inquiète
D'un Vieillard relégué tout seul en sa retraite,
Qui ne trouvant chez soy personne à qui parler
Dans ses plus grands ennuis ne se peut consoler,

D'un estat si fascheux murmurant dans mon âme
Je fis hier dessein de choisir une femme ;
Qu'en dites-vous, Docteur ?

LE DOCTEUR

C'est un très mauvais choix
Et ce dessein se doit peser plus d'une fois.
Toute femme dit-on renferme un labyrinthe
Où l'on ne doit entrer qu'à taston, qu'avec crainte,
Dans le penchant duquel, d'un faux éclat couvert,
Les plus hupez Marys, ont esté pris sans vert.
Ouy la peur d'un humain doit estre sans égale
Lors qu'il veut se glisser en ce fascheux Dédale ;
Il doit se figurer que ses sombres détours
Sont des pièges tendus au bonheur de ses jours.
Et qu'une femme enfin qu'on aime et qu'on adore,
D'un Mary maintefois a fait un Minotaure.

ALBERT

Aurez-vous bien-tost fait ?

LE DOCTEUR

Or cette vérité
Conclud que vous avez le cerveau démonté.

ALBERT

Ah, tout beau.

LE DOCTEUR

Car enfin croyez-vous estre sage
De songer à présent à vous mettre en ménage ?
Avez-vous bien préveu les fascheux accidents
Qui peuvent assaillir un Mary du vieux temps ?
Sçavez-vous que l'amour d'une prudente teste
Au sexe féminin ne paroist qu'une beste ;
Et que pour estre aimable aux yeux d'une beauté
Il faut estre indiscret, sans cervelle, éventé ;
Jamais ne luy parler des sciences exquises,
Car qui veut courtiser ne dit que des sottises :
Et tel seroit tenu de tous pour sot Amant
Qui voudroit s'appuyer sur le raisonnement.

Tel doit estre un Galand, et tel vous devez estre
Si de vostre cerveau l'amour s'est rendu Maistre.
Il faut pour bien aimer rompre vostre repos
A chercher des moyens de mentir à propos :
A rendre, en débitant quelque compliment fade,
Vostre esprit à l'envers, vostre raison malade :
A croire enfin malgré le raport de vos yeux
Qu'une femme magotte est un astre des Cieux.

ALBERT

A quoy bon déguiser?

LE DOCTEUR

Quoy si vostre Maîtresse
Porte sur son minois quelque trait qui vous blesse,
Irez-vous luy dicter en faisant son portrait :
Madame vostre nez est un nez très mal fait :
Je le dis franchement, et Monsieur vostre père
Prit pour former un nez un mauvais exemplaire.
Direz-vous à l'objet qui cause vostre ardeur
Que sa bouche contient un quartier en longueur.
Que sa peau de Safran de cent taches semée,
Egale la noirceur d'une langue en fumée,
Et que son corps enfin de cent bosses farcy
Pourroit représenter Esope en racourcy.
Oh nanny s'il vous plaist, car si la Dame boette
Il faut, malgré vos dents jurer qu'elle est bien droite :
La femelle autrement qui se verroit berner
De cent coups de baston vous feroit estrenner.

ALBERT

Mais Docteur à quoy bon ce penser ridicule?
A quoy peut aboutir un si long préambule?
Avez-vous entrepris pour me désobliger
Par un discours sans fin de me faire enrager?
Au lieu de m'enseigner par un advis sincère
Ce qu'en se mariant un vray mary doit faire,
Vous vous rompez la teste, et me rendez perclus
Par un nombre infiny d'arguments superflus :
Hé de grâce Docteur cessez à ma prière
De vous effaroucher sur semblable matière.

Une femme n'est point un choix si dangereux,
Qu'il faille estre insensé pour en estre amoureux.
Il en est dont l'esprit et la douce manie
Peut aisément charmer le plus ferme génie ;
Et celle dont icy mon amour a fait choix
Est un ragoust friant à se manger les doigts,
C'est Clarice en un mot. Vous connaissez son pére..

LE DOCTEUR

Clarice !

ALBERT

Ouy da Docteur

LE DOCTEUR

Hé qu'en voulez-vous faire ?

ALBERT

Ma femme.

LE DOCTEUR

Asseurément ?

ALBERT

Pourquoy tant s'estonner ?

LE DOCTEUR

Ah raisonnons.

ALBERT

Cessez Docteur de raisonner
Vostre raisonnement me semble irraisonnable ?
Clarice est un party pour moy considérable.
Son Père hier au soir m'asseura que demain
Il la feroit résoudre à me donner la main,
Ainsi....

LE DOCTEUR

Mais...

ALBERT

Il suffit.

LE DOCTEUR

O cerveau sans cervelle !
Prendre Clarice ! ô Dieux !

ALBERT

Pourquoy non ? elle est belle...

LE DOCTEUR

Tant pis.

ALBERT

Riche...

LE DOCTEUR

Tant pis.

ALBERT

Honneste.

LE DOCTEUR

Encore pis.
S'il est ainsi Seigneur, vos maux sont sans répis.
Je vois vostre destein escrit sur vostre teste
Puisque vostre Clarice est riche, belle, honneste.
De telles qualitez vont agir puissamment
A parer vostre front d'un indigne ornement ;
A vous faire enrôller dans une Compagnie
Qu'on baptise aujourd'huy du nom de Confrairie,
Où plusieurs ont esté placés par la Beauté ;
Mais beaucoup plus encore par trop d'honnesteté.
Car toute femme honneste a l'âme libérale,
Est obligeante à tous, toûjours d'humeur égale,
Chez elle à bras ouverts reçoit les gens de bien.
Et ne se peut résoudre à leur refuser rien.
Si quelque amy du Cœur luy fait une demande :
Soit qu'elle soit petite ou bien qu'elle soit grande,
Sa seule honnesteté la pousse fortement
A luy faire accorder la chose à son Amant.
Si quelque heureux Muguet qui l'aura rencontrée
De sa maison, le soir, luy demande l'entrée,
Sa grande honnesteté luy deffend le refus
Qui pourroit du Galland rendre l'espoir confus.
Voilà les sentiments que vostre femme honneste
Malgré vostre couroux forgera dans sa teste.
Qui vous peut asseurer Seigneur, dites un peu ?
Qu'une Femme pour qui vous gardez tant de feu

Versant à pleines mains des présens à tout autre,
Parmy ses dons divers ne donne rien du vostre !
Qui vous peut asseurer que son honneste humeur
Ne fasse à quelque amy le présent de son cœur,
Et qu'accordant ainsi les demandes sans peines
Elle ne porte un jour vostre honneur en estrennes.
Que ferez-vous Seigneur après un tel affront ?
Qui...

ALBERT

Je feray Docteur ce que les autres font.
Je riray tout mon soû sans me mettre en colère
D'un malheur qui me semble un mal imaginaire,
D'un panache de cerf voir son front Couronner
N'est pas un accident qui nous doive étonner.
Je tiens que sur ce fait la plainte est inutile ;
Tout le monde s'en rit. Mesme dans cette ville
Combien d'honnestes gens, combien de gros Bourgeois
Voyoient leur noble front fleurir d'un si beau bois ?
Sans que cette disgrâce où nous plongent les belles
Du moindre desplaisir ait chargé leurs cervelles.
Puisque sur ce sujet nul ne prend de soucy,
Qu'on en rit en tous lieux, il en faut rire aussi.

LE DOCTEUR

Il en faut rire aussi ! mais le pourrez-vous faire ?
Vous verrez-vous berner en tous lieux sans colère?
Pourrez-vous maistriser les mouvemens jaloux
Qui percent tous les cœurs par d'invisibles coups,
Qui rongent les esprits de l'âme la plus ferme
Et qui dans leur aigreur ne souffrent point de terme.
Non, non dans vostre amour ne vous abusez pas,
Une femme est pour nous un si puissant appas
Que le plus ferme esprit, le plus masle courage
Ne souffre qu'à regret que son cœur se partage :
Et lors que son amour cherche quelques Muguets
Un Mary mesprisé ne se contient jamais.
Une fureur jalouse, une hayne enflamée
S'empare de son cœur, tient son âme alarmée,
A tous les autres maux le rend indifférent
Et plus désespéré qu'un Procureur mourant

Il donne de bon cœur, dans son sort déplorable,
La femme, les Galands et le Ménage au Diable.

ALBERT

Docteur, il me suffit, je suis très satisfait
Vostre advis obligeant auroit beaucoup d'effet
Si le rude combat que mon amour me livre
N'empeschoit aujourd'huy mon esprit de le suivre.
C'est pourquoy finissons de grâce un entretien
Où vostre sentiment est si contraire au mien.

LE DOCTEUR

O quel aveuglement, qu'un homme de vostre âge
Ose penser encor d'entrer en mariage !

ALBERT

N'en parlons plus Docteur, c'est un point résolu :
Je n'en démordray point, mon amour l'a conclu.

LE DOCTEUR

Souffrez que la raison...

ALBERT

Je n'entens rien, vous dis-je.

LE DOCTEUR

Mais encore...

ALBERT

Mais Docteur cela me désoblige,
Taisons-nous s'il vous plaist, je vous l'ay déjà dit
Que je n'escoute rien.

LE DOCTEUR

Je voudrois....

ALBERT

Il suffit.

F. LACHÈVRE.

LA
COLLECTION DUTUIT

La magnifique collection formée par MM. Eugène et Auguste Dutuit, généreusement léguée par ce dernier à la Ville de Paris, vient d'être installée, par les soins de MM. Maurice Quentin-Bauchart, Ralph Brown et Georges Cain, dans les salles du Petit Palais des Champs-Elysées où le public est désormais admis à la visiter. L'inauguration a eu lieu le jeudi 11 décembre, à deux heures, en présence du chef de l'Etat, de M. Escudier, président du Conseil municipal de Paris, et de M. de Selves, préfet de la Seine. Deux discours ont été prononcés par MM. Escudier et de Selves. Nous extrayons du discours de M. Escudier le passage suivant :

Messieurs,

Vous venez de visiter les merveilles de la collection Dutuit. Devant les trésors de la donation, le souvenir du donateur s'est certainement associé à votre admiration, et je répondrai sans doute à un sentiment unanime en adressant à la mémoire de M. Dutuit le tribut de notre profonde gratitude.

Une rue portera son nom. Un buste placé dans ce palais perpétuera ses traits. Mais, en voulant que tant de chefs-d'œuvre servissent à l'instruction des Parisiens, en faisant de Paris son héritier, il s'est dressé à lui-même le monument le plus durable, — et simplement parce qu'il fut riche, intelligent et bon, il bénéficiera d'une immortalité presque aussi enviable que celle du génie.

Les Goncourt disaient : « Il y a des collections d'œuvres

d'art qui ne montrent ni une passion, ni un goût, ni une intelligence : rien que la victoire brutale de la richesse ».

Un siècle avant eux, le préfacier du catalogue du marchand-bijoutier ordinaire du roi Louis XV s'écriait : « Délivre-nous, grand Dieu, de ces amateurs sans amour, de ces connaisseurs sans connaissances ! Car ceux-là plus que tous autres contribuent à la corruption du goût et nuisent aux progrès des arts ».

MM. Dutuit, eux, étaient de la grande famille des collectionneurs illustres qui n'ont acquis leur expérience et leur sûreté de jugement qu'au prix de recherches lentes et passionnées, guidés par une érudition entretenue et accrue sans cesse. L'amour du document et du bibelot, la passion de l'œuvre parfaite étaient pour eux les formes rares du culte de la tradition. Félicitons-nous de cette curiosité exquise, de cette fidélité délicate au passé qui nous vaut aujourd'hui de posséder une collection vraiment unique.

Cet hommage aux frères Dutuit serait incomplet, si j'en séparais le nom de celle qui fut la compagne de notre bienfaiteur. Mme Dutuit nous a prêté le concours le plus empressé et le plus gracieux, et non contente d'avoir servi la générosité de son mari, nous savons qu'elle est disposée à la continuer. Je suis heureux de lui renouveler publiquement nos remerciements et la respectueuse sympathie du Conseil municipal.

La collection Dutuit comprend des merveilles de différents genres : bronzes antiques, ivoires, faïences, verres, pierres sculptées, émaux, bijoux, orfèvrerie, estampes, livres et manuscrits. Déjà, à diverses expositions rétrospectives, les amateurs ont pu admirer quelques-uns des joyaux de cette collection aujourd'hui réunie au Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris.

Plusieurs catalogues en ont été dressés. Le premier en date me paraît être celui qui fut rédigé, en 1869, par MM. Clément (gravures), Potier (livres), Carle Delange (vases grecs, terres cuites et bronzes) et Gasnault (collection orientale), pour une Exposition de l'Union cen-

trale des beaux-arts appliqués à l'industrie et qui porte ce titre : *Souvenir de l'exposition de M. Dutuit (extrait de sa collection)*. Dans le *Manuel de l'amateur d'estampes*, malheureusement resté inachevé par suite de la mort d'Eugène Dutuit, décédé en 1886, les principales estampes de la collection sont décrites. Vient ensuite un catalogue d' « antiquités, médailles et monnaies, objets divers exposés au Palais du Trocadéro en 1878 » dont le texte est dû à MM. Fr. Lenormant, Feuardent, le savant numismate, et Eugène Dutuit. En 1897, parut un catalogue des « bronzes antiques, or et argent, ivoires, verres et sculptures en pierre » rédigé par M. Froehner, accompagné de planches exécutées d'après des photographies de M. Auguste Dutuit et tiré à cent cinquante exemplaires ; une deuxième série, tirée au même nombre, vit le jour en 1901 ; en 1899, un autre catalogue tiré à cent soixante exemplaires, donna la description des « majoliques italiennes, vases siculo-arabes et persans, faïences Henri II et verrerie ».

Tous ces catalogues sont assurément du plus haut intérêt pour les collectionneurs, mais celui qui doit le plus naturellement, dans cette revue, retenir notre attention, c'est le magistral inventaire qu'a dressé le successeur de Morgand, M. Édouard Rahir, des livres et des manuscrits de la collection Dutuit (1). L'apparition de ce monument bibliographique fut saluée avec joie par les amateurs de beaux livres et par les fervents de la bonne et savante bibliographie. M. Rahir n'en est pas, du reste, à son coup d'essai. Ne lui devons-nous pas déjà un excellent ouvrage qui, malgré son titre

(1) La Collection Dutuit. Livres et manuscrits. *Paris, librairie Damascène Morgand, Édouard Rahir et Cie, successeurs, libraires de la Société des Bibliophiles françois, 55, passage des Panoramas, 55*, MDCCCCXCIX, in-fol. de 4 ff. 328 pp., 42 planches hors texte. 350 ex. numérotés (200 fr.).

modeste de « Catalogue », est une véritable bibliographie elzévirienne, la plus complète que nous ayions à ce jour (1).

Mais j'en reviens à la collection Dutuit et au superbe livre où l'on trouvera minutieusement décrits les trésors bibliophiliques aujourd'hui exposés dans les vitrines du Petit Palais.

La formation de la bibliothèque des frères Dutuit remonte à l'année 1840 environ ; ce fut Eugène qui, plus particulièrement, s'occupa de l'acquisition des estampes, des livres et des manuscrits ; à toutes les grandes ventes, il ne manqua pas de recueillir quelques morceaux de choix ; les ventes de Soleinne (1843), de Ch. Nodier (1844), du prince d'Essling (1845), du marquis de Coislin (1847), du comte de Saint-Mauris (1849), de J. J. de Bure (1853), d'Ant. Aug. Renouard (1854), de Ch. Giraud (1855), de Solar (1863), du prince Radzivill (1865), Yéméniz (1867), de J. Ch. Brunet (1868), du baron J. Pichon (1869), de M. Lebeuf de Montgermont (1876), de sir Rob. Turner (1878), d'Ambr. Firmin Didot (1879), du comte de Béhague (1880) et du marquis de Ganay (1881), toutes ces ventes, dis-je, fournirent à Eugène Dutuit des livres rarissimes, de merveilleuses reliures, ou de précieux manuscrits. Peu de temps après la première vente Didot, le 21 juin 1878, le célèbre collectionneur écrivait au baron Jérôme Pichon la lettre suivante :

(1) Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzevier et divers typographes hollandais du XVII[e] siècle, rédigé par Édouard Rahir, précédé d'un avant-propos par M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, et d'une lettre de M. Alphonse Willems, professeur à l'Université de Bruxelles. *Paris, Damascène Morgand, libraire de la Société des Bibliophiles françois, 55, passage des Panoramas*, 1896, in-8 de XXIV-491 pp. et 2 ff. (10 fr.).

Monsieur le baron,

En arrivant à Rouen je trouve votre lettre. Je suis très sensible à l'offre obligeante que vous voulez bien me faire ; je réclamerai à M. Malinet le catalogue illustré, et je pense qu'il ne fera aucune difficulté de me le remettre. Je garderai, en outre, Monsieur le baron, un beau souvenir de votre vente puisque j'ai pu obtenir le n° 40 que vous avez jugé digne d'une reproduction (1).

Vous avez appris sans doute les prix effroyables de la vente Didot. Pourquoi n'avoir pas conservé vos beaux livres, vous en obtiendriez au moins le double aujourd'hui. Que dites-vous du Bion et Moschus aux armes de Longepierre ? En 1869, nous trouvions que vos livres se vendaient horriblement cher, il parait qu'alors on nous les donnait pour rien. Je dois me trouver très heureux d'avoir pu acquérir alors quelques-uns de vos trésors. Aujourd'hui, cela m'est devenu impossible, je me vois obligé d'y renoncer. J'ai peut-être encore le moyen d'acheter des objets d'art ou des châteaux, mais décidément le rôle de bibliophile dépasse ma puissance. Vous aurez contribué beaucoup, Monsieur le baron, à amener ce résultat le plus extraordinaire qui se soit jamais produit dans le domaine de la curiosité.

Veuillez agréer, etc.

Malgré ses doléances et ses lamentations sur la cherté des livres, Eugène Dutuit ne renonça pas à sa chère passion. Nous le surprenons, en effet, faisant, à des ventes postérieures à cette lettre, d'importantes acquisitions. A celle de la bibliothèque du marquis de Ganay il acquiert une vingtaine d'articles dont la plupart font

(1) Le catalogue illustré auquel il est fait allusion est celui de « l'argenterie ancienne appartenant à M. le baron J [érôme] P [ichon] », dont la vente eut lieu à l'Hôtel Drouot, les 12 et 13 juin 1878. Le n° 40, acquis par M. Dutuit pour la somme de 4.500 francs, est ainsi décrit au catalogue : « Belle écuelle avec têtes de Diane sur les oreilles accompagnées d'oves et de feuilles d'acanthe, tête antique sur le bouton du couvercle, feuilles d'acanthe alternées avec ornemens montans. Son plateau à oves. Faite à Paris en 1723 »

excellente figure au milieu des trésors de la collection, des livres de provenance illustre, de magnifiques impressions, des reliures remarquables. Je citerai notamment: une *Biblia sacra* (Coloniae Agrippinae, sumptibus Bernardi Gualteri et Sociorum, 1630, pet. in-8), dite *Bible des évêques*, dans une adorable reliure à compartiments au pointillé, avec tranche dorée, ciselée et peinte, de Le Gascon, reproduite dans le catalogue (n° 4); *Les CL Pseaumes de David....traduits en vers françois par Mre Michel de Marillac* (Paris, Edme Martin, 1625, in-8), aux armes de Marie de Médicis; L'*Apocalypse* (Paris, chez la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1689, in-8), aux armes de Mme la Marquise de Maintenon; *L'Homme criminel*, du R. P. L. F. Senault. (Paris, chez la veuve Jean Camusat, 1644, in-4°), aux armes du Cardinal de Retz; *Instruction sur les estats d'oraison*, de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux (Paris, Jean Anisson, 1697, in-8), aux armes du célèbre prélat; *Alexandri Tralliani medici lib. XII* (Lutetiæ ex officinâ Rob. Stephani, 1548, in-fol.), dans une reliure en mar. brun, dos orné, bandes d'entrelacs, tranche dorée et ciselée, clous et fermoirs, aux armes du roi Henri II, reproduite dans l'ouvrage (n° 143); *Le Livre de Matheolus*, (S. l. n. d., mais avec une lettre ornée appartenant à l'officine de Jean Trepperel), relié par Derome le jeune dont l'étiquette se trouve sur la garde du volume; *Xenophontis... quæ extant opera.* (Parisiis, Henricus Stephanus, 1581, in-fol), dans une superbe reliure *à la fanfare*, recouverte des dorures attribuées aux Eve, exemplaire de dédicace présenté par Henri Estienne à Jacques Ier, roi d'Angleterre; (reproduite dans l'ouvrage n° 623); *Henrici II Galliarum regis elogium* (Lutetiae Parisiorum, apud Michaelem Vascosanum, 1560, in-fol.), dans une reliure en veau fauve, compartiments de filets,

entrelacés en or et couleurs, fers azurés, aux armes du Connétable Anne de Montmorency, (reproduite dans l'ouvrage, nº 673). Les ventes du comte Octave de Béhague et d'Ambroise Firmin-Didot ont aussi fourni un important contingent à la bibliothèque Dutuit. A la mort d'Eugène Dutuit, son frère acheva l'œuvre commencée et enrichit la collection de quelques morceaux précieux, tel, pour ne citer que celui-là, la première Bible imprimée avec date (1462).

Le nombre des ouvrages qui forment la bibliothèque n'est pas considérable ; mais c'est ici le cas ou jamais de dire que la qualité supplée à la quantité. Le respectable in-folio que j'ai sous les yeux contient exactement, dans ses trois cent vingt-huit pages, la description de sept cent quatre-vingt neuf articles classés suivant les divisions classiques : Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres et Histoire. On peut dire, sans être taxé d'exagération, que tout, dans cette réunion de livres, est de premier ordre. Les frères Dutuit n'ont accordé l'hospitalité qu'à des morceaux de choix. Les spécimens les plus purs de la typographie du XVe siècle, les livres ornés de figures en bois ou en taille douce les plus rares, les reliures sortant des officines de relieurs les plus réputés, remarquables par la beauté de leur exécution ou par la célébrité de leur provenance, s'y rencontrent avec les manuscrits les plus précieux. Les armoiries des rois, reines, princes, princesses, français ou étrangers, des favorites célèbres, des amateurs fameux, étalent leur or flamboyant sur des maroquins de toute pureté. Les typographes les plus en renom : Jean Fust, Pierre Schoiffer, Pigouchet, Gillet Hardouyn, Thielman Kerver, Ulric Gering, Martin Krantz, Michel Friburger, Jean du Pré, Colard Mansiou, les Alde, les Elzevier ; les libraires Antoine Vérard et Simon Vostree, les relieurs,

anciens et modernes, Eve, Le Gascon, Boyet, Padeloup, Derome, Trautz-Bauzonnet, Capé, Chambolle-Duru, Joly, Lortic; les graveurs Sébastien Leclerc, Mathieu Mérian, Chauveau, Schauffelein, Jean Duvet, Rembrandt, Mariette, etc., tous sont largement représentés dans la collection Dutuit.

La théologie comprend les n°s 1 à 87; la jurisprudence, les n°s 88 à 102; les sciences et arts, les n°s 103 à 219; les belles-lettres, les n°s 220 à 593 et l'histoire, les n°s 594 à 789.

Le Catalogue s'ouvre par une courte mais très précise introduction de M. Édouard Rahir; puis voici une table qui, avant même qu'on ait tourné les pages du livre, donne un avant-goût des richesses de la collection. Elle signale la présence de douze manuscrits, parmi lesquels je citerai *le Nouvelin de la venerie*, manuscrit sur vélin du XVIe siècle portant au v^{o} du premier feuillet les armes de Charles IV, duc d'Alençon; *Adonis*, poème de Jean de La Fontaine, calligraphié par Nicolas Jarry, présenté par l'auteur à Nicolas Fouquet, et revêtu d'une riche reliure en maroquin rouge à compartiments couvrant le dos et les plats (reproduite dans l'ouvrage, n° 327); *l'Histoire du roi Alexandre*, manuscrit sur vélin du milieu du XVe siècle, orné de miniatures et provenant de la « librairie » des ducs de Bourgogne; et *Le Trespas de l'hermine regrettée*, manuscrit sur vélin en lettres semi-gothiques (1515), orné de cinq miniatures dont deux sont reproduites dans le catalogue (n° 665). Les livres imprimés sur vélin sont au nombre de vingt-neuf: des *Heures* de Philippe Pigouchet, de Gillet et Germain Hardouyn, de Jehan Poitevin, de Thielman de Kerver; des *Grands Coutumiers de Normandie*; *Gratiani decretum*, imprimé par Pierre Schoiffer et orné de 30 miniatures; *le Grand Boece de consolacion*, de l'officine d'Antoine Vérard,

orné de six grandes miniatures en or et en couleurs et de nombreuses lettres initiales peintes et rubriquées ; *le Traictie des bestes*, du même libraire, avec de nombreuses figures peintes en miniatures et rehaussées d'or et d'argent ; *Epistole Horacii* (1480), premier livre imprimé à Caen et le premier imprimé avec date en Normandie ; *les Œuvres de Gresset* et *le Parrain magnifique* (Paris, Didot 1811 et 1810, 3 tomes in-8 en 7 vol. in-4°), avec la suite complète des dessins originaux de Moreau, à la plume et à la sépia et le dessin original du portrait de Gresset, à la mine de plomb par Saint-Aubin ; *Lystoire de la destruction de Troye la grant*, imprimée à Paris par Jehan Driart pour Antoine Vérard (1498); *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans* (le duc du Maine), aux armes de Mme de Montespan, etc., etc. La troisième et dernière partie de la table enregistre les livres de provenances célèbres ; j'en compte cent cinquante sept. Les rois, reines, princes, princesses et favorites sont largement représentés ; je relève, en effet, 1 Louis XII, 1 Anne de Bretagne, 2 François Ier, 6 Henri II, 1 Charles IX, 1 Charles de Valois, 6 Henri III, 3 Henri IV, 1 Marguerite de Valois, 2 Marie de Médicis, 1 Catherine de Bourbon, 1 Christine de France, 1 Cardinal de Bourbon, 2 Louis XIII, 5 Louis XIV, 1 Marie-Thérèse, 1 Mme de Maintenon, 1 Duchesse de Bourgogne, 1 Mme de Montespan, 1 Comtesse du Barry, 2 Louis-Philippe, duc d'Orléans, 3 Marie-Antoinette, 9 Comtesse d'Artois et 1 Louis-Philippe Ier. Pour les souverains et princes étrangers, Philippe IV et Philippe V d'Espagne, Jacques Ier d'Angleterre, Charlotte d'Angleterre, le prince Eugène de Savoie, Cosme de Médicis, René II de Lorraine, Charles de Lorraine, archevêque de Reims, et Louise-Marie d'Aspremont, duchesse de Lorraine, sont représentés chacun par un volume. Viennent ensuite les

bibliophiles et personnages célèbres, parmi lesquels : Canevari (2), M[me] de Chamillart (2), Kenelm Digby (1), Elie du Fresnoy (6), Nicolas Fouquet (2), Grolier (12), comte d'Hoym (9), Longepierre (5), Maioli (4), de Thou (12), Cardinal de Richelieu (1), etc., etc.

A tous ces livres de provenances que je viens de citer en partie, combien d'autres ouvrages infiniment précieux, à divers titres, faudrait-il mentionner encore pour donner une idée exacte et complète des merveilles que le goût affiné et sûr des frères Dutuit a su réunir ! Livres xylographiques, incunables de premier ordre, romans de chevalerie, livrets de dentelle, dessins originaux, impressions du XVI[e] siècle, reliures de toute fraîcheur et de toute beauté, voilà ce que la générosité d'Auguste Dutuit nous permet d'admirer dans les vitrines du Petit-Palais, voilà tout ce que, dans son imposante bibliographie, M. Édouard Rahir a consciencieusement décrit ; il ne s'est pas contenté de la simple description des volumes de la collection ; il y a joint de copieuses notices qui témoignent d'une solide érudition, il a établi des comparaisons savantes entre l'exemplaire qu'il avait sous les yeux et des exemplaires similaires, il a fait des recherches intéressantes et bien souvent de curieuses trouvailles. Et quiconque voudra désormais s'occuper de l'histoire de la typographie et de la reliure ne pourra se dispenser de puiser à cette source féconde.

Il me reste maintenant à dire quelques mots sur l'exécution matérielle de l'ouvrage confiée à M. L. Danel, imprimeur à Lille, et qui est des plus soignées ; à la valeur du texte, à sa belle typographie, vient s'ajouter l'élément graphique qui permet de contempler, sans bouger de son fauteuil, quelques-unes des plus belles miniatures et des plus séduisantes reliures de la collection. Sur les quarante-deux planches hors texte qui ornent le

volume, trente et une reproduisent des reliures (une en noir et trente en couleurs), onze (dont trois en couleurs) reproduisent des miniatures, des vignettes ou des titres de livres. Ces planches sont traitées avec une telle perfection qu'on croirait, pour les reliures principalement, avoir les originaux sous les yeux. Un grand nombre de fac-similés (vignettes, titres, marques typographiques, colophons, spécimens de caractères, lettres ornées, etc.), sont intercalés dans le texte.

GEORGES VICAIRE.

CHRONIQUE

Sociétés des Beaux-Arts des Départements. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Louis Morin, typographe à Troyes, et collaborateur du *Bulletin du Bibliophile*, a été nommé correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

Hommage à M. Léopold Delisle. — Le Congrès international des bibliothécaires a voulu, comme l'École des Chartes et la Société de l'Histoire de France, comme aussi les fonctionnaires de la Bibliothèque nationale, fêter le cinquantenaire de M. Léopold Delisle et a décidé que la bibliographie des œuvres du grand savant serait dressée et imprimée à cette occasion. C'est à notre excellent collaborateur, M. Paul Lacombe, auteur de cette *Bibliographie parisienne* que connaissent et apprécient tous les bibliophiles et érudits, que le Comité a confié la mission de rédiger ce travail important. Nous croyons pouvoir dire, dès maintenant, que son œuvre sera à la fois digne du maître qui en fait l'objet et du bibliographe qui y a consacré tous ses soins. L'ouvrage est à peu près terminé, l'index reste seul à établir; il ne sera distribué aux nombreux souscripteurs qui ont tenu à rendre hommage à M. Léopold Delisle que vers le mois de février. Mais un exemplaire sans index de cette importante bibliographie sera remis à l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale, au cours de la cérémonie qui aura lieu le 21 décembre, à deux heures, sous la présidence de M. Émile Picot, membre de l'Institut, dans les magnifiques salles de la Bibliothèque Mazarine et à laquelle seront conviés les admirateurs, les collègues et les amis de M. Léopold Delisle.

Les Manuscrits d'Eugène Müntz. — Sous ce titre *Le Temps* publie l'information suivante : La Bibliothèque nationale vient d'hériter des manuscrits et de la correspondance littéraire de M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, ancien conservateur des collections de l'École des beaux-arts, récemment décédé.

A part la correspondance, les papiers manuscrits laissés par M. Müntz remplissent environ soixante-dix cartons, contenant des notes de toutes sortes.

Plusieurs parties sont presque entièrement rédigées, notamment des travaux sur : *Léonard de Vinci, Rubens et Rembrandt, Dürer et*

Holbein, la *Renaissance en France*, la *Peinture sur verre*, la *Mosaïque*, l'*Histoire artistique d'Avignon sous les papes*, l'*Art industriel*, l'*Art populaire*, etc.

Quelques cartons contiennent les matériaux d'un grand ouvrage, une sorte de *Corpus des mosaïques*, dont le projet, proposé par le savant archéologue à l'assemblée internationale des Académies, en 1900, avait été adopté par cette association, et devait être mis à exécution par tous les savants de l'Europe.

Les papiers de M. Müntz sont actuellement confiés à M. Léon Dorez, qui est occupé à en faire le classement définitif.

Miramar. — M. Gaston Vuillier, par les beaux livres qu'il a déjà publiés, est connu de tous les bibliophiles et son double talent d'écrivain et de peintre est justement apprécié. Nos lecteurs ont trouvé encarté dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile* le prospectus du nouvel ouvrage de l'auteur *des Iles oubliées*, que nous avons annoncé, du reste, sous une autre rubrique. Le premier fascicule de ce livre exceptionnel vient d'être mis en vente et déjà s'affirme partout le succès de cette splendide publication.

Raymond Lulle, le docteur illuminé, fondateur de Miramar, saint Vincent Ferrier, George Sand et Chopin, l'Impératrice Elisabeth d'Autriche, Son Altesse I. et R. l'Archiduc Louis Salvator, telles sont les grandes figures que les destinées appelèrent successivement à Miramar, ancien apanage des rois d'Aragon.

M. Gaston Vuillier les fait revivre en ce rivage de rêve, le plus séduisant des mers latines, avec les souvenirs et les légendes dont leur mémoire est entourée. Chants et poésies populaires, fêtes sacrées et fêtes profanes, mœurs et costumes, toute une tradition sept fois séculaire a été patiemment recueillie par l'auteur durant les longs séjours qu'une amitié illustre lui permit de faire sur cette côte enchantée. Il les présente à l'élite et aux bibliophiles dans la splendeur d'un livre d'art où la plume et le pinceau rivalisent de grâce, de couleur et d'harmonie.

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à signaler l'apparition du premier fascicule de *Miramar* ; mais nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de la marche de cette tout à fait remarquable publication.

Honoré de Balzac. — Sous le titre de *Une page perdue de H. de Balzac*, M. le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul vient de publier, à la librairie Paul Ollendorff, une série de notes et de documents relatifs à l'illustre romancier dont on vient récemment, à Paris, d'inaugurer la statue. Comme tout ce qui sort de la plume de l'éminent balzacien, ce volume est du plus haut intérêt pour l'histoire des œuvres de Balzac. En voici le sommaire : *Une page perdue de Honoré de*

Balzac ; *notes et documents* ; *Notules sur Honoré de Balzac par un de ses amis* [M. Fessart] ; *Deux traités de librairie de Honoré de Balzac* ; *Les Métamorphoses d'* « Une rue de Paris et son habitant » ; *Les Lectures de* « Mercadet » *à la Comédie française* ; *Une énigme sans mot, à propos d'un chapitre de la* «Physiologie du Mariage » ; *Le Personnage de M. de Canalis dans* « La Comédie humaine ».

M. le vicomte de Spoelberch a joint à ces chapitres, bourrés de renseignements inédits, diverses études critiques sur l'auteur du *Père Goriot*, écrites par Francis Girault (1841), Georges Guenot (1850) et Louis Lurine (1856). Citer le nouvel ouvrage de l'écrivain à qui nous devons déjà l'excellente histoire des œuvres de Balzac est suffisant pour en dire l'intérêt et le charme, et nous n'avions même pas besoin de recommander à nos lecteurs un livre signé Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Il se recommande tout seul.

Collection La Croix-Laval. — Le jour même où paraît cette livraison commence, sous la direction de M. A. Durel, expert, à l'hôtel Drouot, la vente des « cent reliures d'art exécutées sur des éditions de grand luxe » provenant de la collection de M. le vicomte de La Croix-Laval ; elle se terminera le lendemain.

Cette vente qui comprend aussi des beaux livres modernes, des reliures anciennes, des livres armoriés, des livres avec aquarelles, amènera certainement à l'hôtel des Commissaires-priseurs tout ce que Paris compte d'amateurs ; ce sera une véritable fête de la bibliophilie et les enchères seront chaudes, croyons-nous. Dans la livraison de janvier, nous publierons les prix atteints par ces cent reliures signées de Amand, Carayon, Chambolle-Duru, Champs, Cuzin, David, Gruel, Joly, Kieffer, Lortic père, M. Lortic, Magnin de Lyon, Marius-Michel, Mercier, Meunier, Raparlier, Ruban, Trautz-Bauzonnet. C'est M. Henri Beraldi, président de la Société « les Amis des livres », qui présente au public cette magnifique collection. Ajoutons qu'un « Album contenant cent soixante et onze reproductions de reliures d'art » a paru à la librairie Durel. Pour ceux qui ne sauraient acquérir un des cent numéros de la collection La Croix-Laval, cet Album sera une consolation ; car c'est un vrai régal pour les yeux de feuilleter ces planches, très soigneusement exécutées, et qui constituent, d'autre part, comme une histoire de la reliure contemporaine.

Les Poètes du Livre. — Mme Renée Pingrenon, rédactrice à la *Revue des Industries du Livre*, a fait le jeudi 11 décembre, à la Mairie de la rue Drouot, une conférence sur *Les Poètes du Livre*, sous la présidence d'honneur de M. A. Billard, trésorier de la Société des Amis des livres, avec le concours de M. Laumonier, de la Comédie française et d'autres artistes distingués.

Le programme de la soirée était fort attrayant et la jeune conférencière a été fort applaudie. Ajoutons qu'au verso de la lettre d'invitation est imprimé un virelai de M[me] Renée Pingrenon, intitulé : *Les Miniatures*, et dédié à M. Léopold Delisle.

Vente de livres. — Le 22 décembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 2, vente de bons livres anciens et modernes, quelques-uns dans de très belles reliures (philosophic, linguistique, littérature, histoire, noblesse), provenant de la bibliothèque de M. le comte de Sauvage. (*M. E. Jean-Fontaine, libraire expert*).

Vente d'autographes. — Les mardi 23 et mercredi 24 décembre, à 2 heures 1/2, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente de la première série des autographes composant la collection de M. E. Gourio de Refuge. Académie française. (*M. Noël Charavay, expert*).

---

justification du tirage de ce mot qui sonne bien en librairie : *Épuisé*. C'est là, certes, un succès qui n'est pas commun.

Les *Scènes de la vie de Bohême* (M. Romagnol explique les motifs qui l'ont décidé à ne pas adopter *Scènes de la Bohême*, titre de l'édition originale) sont ilustrées de quarante aquarelles de Ch. Léandre, dont dix hors texte, gravées en couleurs par un jeune artiste qui, depuis quelque temps, fait preuve des plus brillantes qualités, M. Eug. Decisy. Les compositions de Léandre, d'une originale et amusante fantaisie, qui, pour d'aucunes ont une légère tendance à tourner à la charge, sans exagération toutefois, complètent fort agréablement le texte de Murger ; de Schaunard, de Rodolphe, de Marcel, de Musette, de Mimi, de Francine, il a fait des types de bohêmes et de grisettes extraordinairement réussis, sans compter qu'il a donné aussi à un personnage épisodique du roman des allures tout à fait naturelles et curieuses.

M. Romagnol, s'il a lieu d'être fier de la faveur obtenue par ce beau livre, ne voudra pas se reposer sur ce succès : déjà, dans l'officine de la rue de Condé, se préparent plusieurs autres publications importantes dont l'une surtout, presque terminée, ne manquera pas de faire sensation. J'ai nommé la *Jaquerie*, de Mérimée, illustrée par Luc-Olivier Merson.

GEORGES VICAIRE.

— ARSÈNE ALEXANDRE. — **Les Reines de l'aiguille. Modistes et couturières (étude parisienne). Illustrations dessinées et gravées par François Courboin.** *Paris, Théophile Belin, libraire, 29, quai Voltaire, 29,* **1902, in-8 de 2 ff. 189 pp. et 1 f.**

Les livres de modes et de costumes sont particulièrement en honneur ; ceux des siècles passés sont chaudement disputés dans les ventes ; les plus modernes font aussi l'objet de nombreuses convoitises. M. Théophile Belin a donc été bien inspiré quand il a arrêté son choix sur un ouvrage touchant à ce sujet léger et gracieux.

Les Reines de l'aiguille — le titre est déjà fort séduisant — intéressent plusieurs catégories d'amateurs et à des titres divers. Les collectionneurs de livres relatifs à Paris et à son histoire ne pourront se dispenser de le placer sur les rayons de leurs bibliothèques ; ceux qu'attire l'étude de nos mœurs trouveront dans le texte de M. Arsène Alexandre à satisfaire leur goût et leur curiosité ; nos charmantes collègues en bibliophilie, qui fréquentent chez les couturières et les marchandes de modes en renom, seront bien aise d'être initiées à la vie de celles qui leur troussent de jolies robes ou leur chif-

fonnent d'élégants chapeaux; les simples amateurs de beaux livres, ornés de belles illustrations, se réjouiront à la vue des vignettes de M. François Courboin.

M. Arsène Alexandre a donné, dans *les Reines de l'aiguille*, une étude très complète des mœurs et habitudes de ces « industrieuses abeilles de la mode », de ces « ouvrières de l'élégance ». Il a écrit une monographie parisienne très intéressante ; il n'y fait grâce d'aucun détail, quelque petit qu'il soit, si bien qu'après l'avoir lu, on est complètement instruit sur la vie de tout ce petit monde et sur le mécanisme de ses ateliers.

Observateur fidèle, lui aussi, M. François Courboin a été un précieux collaborateur pour M. Arsène Alexandre. Comme l'écrivain, l'artiste s'est imposé de ne demander ses modèles qu'à la nature. Il a voulu tout voir et il a tout vu. Dans la rue, dans les jardins publics il a suivi — honni soit qui mal y pense ! — plus d'un petit trottin ; il a pénétré dans des ateliers de mode ou de couture, et là, blotti dans un coin, disparaissant presque sous les flots envahissants de rubans, de tulles, de ruches, de blondes, de dentelles, de plumes et de fleurs, il a croqué sur son album des types divers, maintes scènes de cette vie fiévreuse des grands ateliers. Peut-être même son œil investigateur a-t-il surpris quelque jolie mondaine, quelque jeune actrice essayant, devant la glace, corsage ou chapeau. Mais ne soyons pas indiscret. Puis, sortant de chez telle ou telle faiseuse en vogue, le voilà qui erre dans les grands magasins en quête de renseignements graphiques nouveaux plus ou moins suggestifs. Car François Courboin est de ces consciencieux, amoureux de vérité, qui ne se plaisent à traduire, par la pointe ou le pinceau, que ce qu'ils ont devant les yeux ; les compositions qu'il a dessinées et gravées pour *les Reines de l'aiguille* sont particulièrement naturelles, vivantes et gracieuses ; en s'adresant à cet excellent peintre-graveur, dont le talent s'affirme chaque jour davantage, le sympathique éditeur a mis dans le mille, comme on dit vulgairement.

Le nouvel ouvrage que M. Théophile Belin vient de publier est orné d'une quarantaine de vignettes gravées à l'eau-forte : en têtes, culs-de-lampe et hors texte. Les planches hors texte sont au nombre de cinq. La vignette du titre, reproduite sur la couverture, représente deux petites ouvrières arrêtées devant la boutique de l'éditeur, au-dessus de laquelle se balance au vent la majestueuse enseigne *A l'Image Notre-Dame*, peinte par Willette. M. Th. Belin a déjà édité plusieurs livres de grand luxe, il a donné notamment une superbe réimpression des *Amours de Psyché*, avec planches en couleurs, qui a été fort appréciée des bibliophiles. *Les Reines de l'aiguille*, ne manqueront certaiment pas de retenir leur attention, car c'est à la fois un fort joli livre et un livre de documents

G. V.

— THÉOPHILE GAUTIER. — **Le Roman de la Momie.** Quarante-deux compositions originales de Alex. Lunois, gravées au burin et à l'eau-forte par Léon. Boisson. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5,* 1901, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. 262 pp. et 1 f.

Depuis l'époque où les éditeurs de luxe, Conquet en tête, se sont mis à publier des livres artistiquement illustrés, tirés à petit nombre à l'usage des bibliophiles, je ne crois pas qu'auteur ait été plus imagé que Théophile Gautier. Autant qu'il m'en souvienne, sans recourir à des catalogues ou à des bibliographies, c'est bien déjà une bonne douzaine d'œuvres du maître qui ont été ornées de compositions gravées. *Fortunio* a même été deux fois illustré et, si j'en crois des annonces de librairie, le sera sans doute une troisième. Pour sa part, la librairie Conquet, avant *le Roman de la Momie*, a publié trois ouvrages et non des moindres du grand Théo : *Émaux et Camées*, *Mademoiselle de Maupin* et *Militona*. Et je souhaite ardemment que d'autres encore subissent le même heureux traitement, car je ne sais rien de plus délicieux à lire et qui prête mieux à l'illustration que les nouvelles, les contes et les romans du célèbre écrivain. Chaque fois que paraît à la vitrine d'un libraire une nouvelle édition de Gautier, quelques amateurs grincheux ne manquent pas de gémir : « Encore du Gautier, disent-ils, toujours du Gautier. » Laissons les dire ; ne nous occupons point d'eux.

M. Léopold Carteret, continuant l'œuvre de son regretté prédécesseur, a, cette fois, jeté son dévolu sur *le Roman de la Momie;* le succès de la nouvelle et magnifique édition qu'il vient d'en donner prouve surabondamment qu'il ne s'est pas trompé et atteste l'excellence du choix fait, car je me suis laissé dire que l'ouvrage, à peine mis en vente, était déjà presque épuisé et je ne serais pas surpris qu'il le fût complètement aujourd'hui. Il réunit, en effet, toutes les qualités requises pour justifier auprès des dilettantes du livre la faveur qui a salué son apparition ; il se présente sous une forme simple, quoique d'allure imposante ; format, papier, typographie, mise en page, rien ne laisse à désirer. Mais ce dont il faut particulièrement louer M. Carteret, c'est de s'être adressé à un artiste de grand talent qui a très bien compris l'œuvre du maître et l'a remarquablement interprétée. Certes, M. Alex. Lunois, dans une précédente illustration, avait fait fausse route — *errare humanum est,* — mais quelle éclatante revanche il vient de prendre avec *le Roman*

de la Momie ! Les quarante-deux compositions qu'il a dessinées pour cette œuvre, où revit l'antique Egypte avec ses temples et ses palais, ont beaucoup de caractère ; ses figures se meuvent avec tant d'aisance dans ce cadre exotique qu'on pourrait croire que l'artiste les a prises sur le vif ; c'est là une excellente reconstitution. Une grande part de mérite revient aussi à M. Léon Boisson qui, en maître graveur qu'il est, a mis au service de cette illustration les éminentes qualités de sa pointe et de son burin.

Ce beau livre, bien digne à la fois du poète et de tous ceux qui, à divers titres, y ont collaboré, est orné d'une ravissante couverture illustrée en couleurs. G. V.

— Comtesse Berthe de Clinchamp. — Chantilly (1485-1897). Les d'Orgemont. — Les Montmorency. — Les Condé. — Le Duc d'Aumale. Avec une introduction de M. A. Mézières, de l'Académie française. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* 1902, in-4 de 2 ff. VIII - 252 pp. et 2 ff.

MM. Léopold Delisle et Gruyer, conservateurs du musée Condé, ont déjà consacré de remarquables travaux à l'histoire de Chantilly ; le grand savant, dont on vient de fêter le cinquantenaire de son entrée à la Bibliothèque nationale et à qui les bibliothécaires de la France et de l'étranger vont encore dans quelques jours rendre un bien légitime hommage, a décrit les manuscrits précieux conservés dans la bibliothèque et les archives du château. M. Gruyer a fait l'historique des peintures qui ornent cette magnifique résidence. Comme l'écrit très justement M. Alfred Mézières dans son introduction à ce beau livre, Mme de Clinchamp y ajoute aujourd'hui une page intime qu'elle seule pouvait écrire.

Personne, en effet, n'était mieux en situation de narrer l'histoire de Chantilly que Mme la comtesse Berthe de Clinchamp. Nièce de Mme de Coiffier, dame d'honneur de Madame la duchesse d'Aumale, elle succéda à sa tante dans ces fonctions, fut attachée à la princesse de Salerne et demeura ensuite près du prince qu'elle ne quitta plus. « Elle a ainsi partagé, écrit l'éminent académicien, les années heureuses et les années tristes, elle a été associée à toutes les joies comme à toutes les douleurs de la famille. Nous avons en elle un témoin supérieurement informé, qui a vu de ses yeux beaucoup de choses et qui, sur les choses qu'il n'a point vues, a recueilli des témoignages de premier ordre. »

Mme de Clinchamp, en des pages charmantes en même temps que sûrement documentées, retrace l'historique de la célèbre demeure dont les Bouteiller de Senlis furent les premiers seigneurs, un peu connus, de Chantilly; elle en rappelle les trois époques principales auxquelles elle a subi d'importantes transformations. C'est d'abord le Connétable Anne de Montmorency qui ordonne la construction du petit château, puis le grand Condé qui modifie le caractère de la vieille forteresse féodale, l'embellit et en fait une résidence somptueuse. C'est enfin, le duc d'Aumale qui, dès 1874, étant commandant de corps d'armée à Besançon, décide de reconstruire le château et de faire élever le magnifique édifice où sont aujourd'hui réunis les merveilleux trésors que sa générosité a légués à l'Institut de France.

Il y a, dans le beau livre de Mme la comtesse Berthe de Clinchamp, des pages délicieuses; les derniers chapitres consacrés au duc et à la duchesse d'Aumale, aux princes de Condé et de Guise, sont écrits en termes particulièrement émus.

L'ouvrage est orné de nombreuses reproductions: vues diverses du château de Chantilly, portraits, etc. Je signalerai, entre autres, deux beaux portraits de Mgr le duc d'Aumale, dont l'un — le dernier — est la photographie du Prince, faite *ad vivum*, en 1896, par Son Altesse Royale Mgr le duc de Chartres.

La maison Hachette a apporté, tous ses soins à la confection matérielle du *Chantilly*, de Mme la comtesse de Clinchamp, imprimé avec de fort beaux caractères par M. Charles Hérissey, d'Evreux.

G. V.

Je reçois, au moment de mettre sous presse, de la librairie Hachette et Cie un fort intéressant et fort curieux livre de notre érudit et sympathique confrère M. Henry-René D'Allemagne, bibliothécaire à l'Arsenal, intitulé : *Histoire des jouets*, orné de 250 illustrations dans le texte et de 100 gravures hors texte dont 50 planches coloriées à l'aquarelle.

De la même librairie : *La Guerre racontée par l'image, d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres*, ornée de 20 planches en taille douce et de 300 gravures.

Dans une livraison ultérieure du *Bulletin du Bibliophile*, je consacrerai à ces beaux ouvrages les articles qui leur sont dus, mais je tiens à les signaler dès maintenant à mes lecteurs, qui, au moment du jour de l'an, me sauront certainement gré d'appeler leur attention sur eux.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Notice de douze livres royaux du XIIIe et du XIVe siècle, par LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, membre de la Société de l'École des Chartes et de la Société de l'histoire de France, dédiée à M. Auguste Himly, membre de l'Institut, ancien président de la Société de l'École des Chartes et de la Société de l'histoire de France. *Paris, imprimerie nationale*, in-fol.

— Nos bibliothèques publiques, leur situation légale, avec appendice contenant les décrets, arrêtés et circulaires relatifs aux Bibliothèques publiques parus dans ces vingt dernières années, par JEAN GAUTIEB, docteur en droit, sons-bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris. *Paris, L. Larose*, gr. in-8 (5 fr.)

— Handbuch der bibliographie. Kurze anleitung zur bücherkunde und zum katalogisieren. Mit litteraturangaben übersicht der lateinischen und deutschen namen alter druckstätten, sowie mit alphabetischem verzeichnis von abkürzungen worterklärungen und mit register. Herausgegeben von FRIED. JOH. KLEEMEIER. *Wien, Pest, Leipzig, A. Hartlebens verlag*, in-8 (8 fr.)

Publications de luxe.

Chez A. Durel :

— Collection de La Croix-Laval. — Album de cent soixante-et-onze reproductions de reliures d'art exécutées sur des éditions de grand luxe par les meilleurs maîtres contemporains. Gr. in-8 (25 fr.).

Chez Hachette et Cie :

— HENRY-RENÉ D'ALLEMAGNE, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Histoire des jouets. Ouvrage contenant 250 illustrations dans le texte et 100 gravures hors texte dont 50 planches coloriées à l'aquarelle. In-4 (35 fr.).

— La Guerre racontée par l'image, d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres. Orné de 20 planches en taille douce et de 300 gravures. Grand in-8 (30 fr.).

Chez Édouard Pelletan :

ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Les Noces Corinthiennes. Édition définitive décorée de 20 compositions d'Auguste Leroux, gravées par Ernest Florian. In-4 et in-8.

Format in-4°: Il a été tiré 22 exemplaires, savoir : N° 1, sur papier Whatman, contenant tous les dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur Japon et sur Chine ; n° 2, sur papier Whatman, contenant neuf aquarelles originales, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur Japon et sur Chine ; n°° 3 à 22, sur papier du Japon ancien ou grand papier vélin du Marais, contenant une aquarelle originale, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur Chine (500 fr.).
Format in-8 raisin : Il a été tiré 203 exemplaires, savoir : n°° 23 à 42, sur papier de Chine fort (225 fr.) ; n°° 43 à 225, sur papier vélin du Marais (80 fr.).

Chez A. Rouquette :

CHARLES NODIER. — La Légende de sœur Béatrix. Illustrations en couleurs de Henri Caruchet. In-8.

Il a été tiré à 150 ex. (n°° 1 à 150) sur pap. du Japon, avec tirage à part en noir des illustrations (60 fr.) ; et 10 ex. sur pap. vélin, réimposés de format in-4 et aquarellés par l'artiste, avec le tirage à part en noir des illustrations (n°° I à X), *souscrits.*

Publications diverses.

FERDINAND DE MARTINO et ABDEL KHALEK BEY SAROIT. — Anthologie de l'amour arabe. Introduction de Pierre Louÿs. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 17 ex. sur pap. de Hollande (n°° 1 à 17) à 10 fr.

RAYMOND MARIVAL. — Le Çof, mœurs kabyles, roman. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— J. BARBEY D'AUREVILLY. — Le Roman contemporain. Feuillet — Goncourt — Flaubert — Daudet — Fabre — Zola — Richepin — Mendès — Huysmans. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

V[te] DE SPOELBERCH DE LOVENJOÜL. — Une page perdue de H. de Balzac. Notes et documents. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (3 fr. 50.)

Il a été tiré, en outre, 55 ex. de format in-8, sur pap. de Hollande, pour M. Deman, libraire à Bruxelles.

— EMILE FAGUET, de l'Académie française. Le Libéralisme. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 (3 fr. 50).

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Œuvres complètes. Romans, V. Une idylle tragique. — La duchesse bleue. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8)7 p.)

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (16 fr.) ; 10 ex. sur pap du Japon (32 fr.) ; et 10 ex. sur pap. de Chine (32 fr.)

— Paul Leclercq. — Album de Paris. Jouets de Paris — Jouets des champs — Parisiennes — Fleurs et masques — La Sidonie — Bérangère. *Paris, H. Floury*, in-12, format agenda (5 fr.)

Marquis de Rochegude. — Guide pratique à travers le vieux Paris. Maisons historiques ou curieuses, anciens hôtels, pouvant être visités en trente-trois itinéraires détaillés. *Paris, Hachette et Cie*, in-12 (4 fr. 50).

— S. Lenel, professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens. — Un homme de lettres au XVIIIe siècle. — Marmontel d'après des documents nouveaux et inédits. *Paris, Hachette et Cie*, en 8 (7 fr. 50).

— André Gide. — L'Immoraliste, roman. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— La Jeunesse de Balzac. — Balzac, imprimeur et fondeur de caractères (1825-1828), par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, et Georges Vicaire. Avec deux portraits inédits et deux estampes gravés sur bois par A. Lepère, et un catalogue des livres imprimés par le célèbre romancier. In-8 carré.

Il sera tiré 350 exemplaires, savoir : nos 1 à 60, sur papier du Japon, contenant les portraits avant la lettre (60 fr.) ; nos 61 à 350, sur papier de Hollande, portraits avec la lettre (25 fr.).

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 1. — 15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Vienne. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 2. — 15 FÉVRIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; **Henri Cordier**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Lorédan Larchey**, conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Février 1902

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIII[e] siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIII[e] siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre RÉPERTOIRE sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

Le prix de chaque volume sera, *pour les souscripteurs*, de 25 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

La souscription sera close incessamment et ces prix seront majorés de 40 0/0.

Le premier volume vient de paraître

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 3. — 15 MARS

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1902

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MARS

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Livraison du 15 Mars 1902



Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; **Henri Cordier**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Lorédan Larchey**, conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre RÉPERTOIRE sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

Le prix de chaque volume sera, *pour les souscripteurs*, de 25 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

La souscription sera close incessamment et ces prix seront majorés de 40 0/0.

Le premier volume vient de paraître

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

Déjà, au XVIII[e] siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIII[e] siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 4. — 15 AVRIL

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1902

Vendôme. — Imp. F. EMPAYTAZ.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Avril 1902

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'Histoire de l'Imprimerie en France est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'Etat, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le Livre des Livres que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du xve siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie à Paris au xvᵉ siècle, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

Papier vélin, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives.......... **300** francs.

Papier Japon à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux.......... **400** francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir
que **100** francs sur papier vélin et **150** francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à Paris, à la librairie A. Claudin, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. Morgand (Ed. Rahir et Cᵉ, successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. Leclerc, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, est à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XVᵉ siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVIᵉ siècle*.

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MARS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIII[e] siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIII[e] siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du Répertoire, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la Gazette.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre Répertoire sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

Déjà, au XVIIIe siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIIIe siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Le Propriétaire-Gérant
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 5. — 15 MAI

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MAI

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Mai 1902

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'État, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le LIVRE DES LIVRES que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du XVe siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE A PARIS AU XV[e] SIÈCLE, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

PAPIER VÉLIN, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives .... **300** francs.

PAPIER JAPON à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux .... **400** francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir que **100** francs sur papier vélin et **150** francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à PARIS, à la librairie A. CLAUDIN, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. MORGAND (ED. RAHIR et C[ie], successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. LECLERC, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, est à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XV[e] siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVI[e] siècle*.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIII[e] siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps ; elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIII[e] siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre Répertoire sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

VIENT DE PARAITRE

LA MARGUERITE

EAU-FORTE EN COULEURS

COMPOSITION ET GRAVURE

DE

ADOLPHE LALAUZE

Cette gravure est faite dans la manière des maîtres du XVIIIe siècle, avec 4 planches repérées et superposées, sans aquatinte et avec le secours de l'eau-forte, du burin, de la pointe sèche et de la roulette.

M. Lalauze a voulu éviter l'aquatinte qui ressemble trop à la photogravure.

TIRAGE

20 épreuves, avec remarque............		80 fr.
80 —	sans remarque............	50 fr.

Toutes ces épreuves, tirées par Wittmann sur papier du Marais, sont signées et timbrées au Cercle de la Librairie.

M. Lalauze a fait tirer 10 exemplaires qui seront accompagnés de la décomposition des tons ou épreuves des maquettes.

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

VIENT DE PARAITRE

LA CHANSON DE GESTE

DE

GARIN LE LOHERAIN

MISE EN PROSE

PAR

PHILIPPE DE VIGNEULLES, DE METZ

TABLE DES CHAPITRES

AVEC

LES REPRODUCTIONS DES MINIATURES

D'APRÈS

Le Manuscrit de la Chanson

Appartenant à M. le Comte d'HUNOLSTEIN

(*Avec Introduction de M. le Comte M. de PANGE*)

Beau volume petit in-folio, imprimé sur **papier fort de Hollande**, ornés de **7 reproductions** par DUJARDIN. Prix . . . . **60** fr.

Cette publication a été imprimée à 100 exemplaires, dont 60 seulement sont mis dans le commerce.

Il ne sera fait aucun dépôt de ce livre.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 6. — 15 JUIN

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1902

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE
DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :
H. LECLERC.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Juin 1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Juin 1902

EN SOUSCRIPTION

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'Etat, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le LIVRE DES LIVRES que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du XVe siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE A PARIS AU XV[e] SIÈCLE, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

PAPIER VÉLIN, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives.................. **300** francs.

PAPIER JAPON à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux.................. **400** francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir que **100** francs sur papier vélin et **150** francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à PARIS, à la librairie A. CLAUDIN, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. MORGAND (ED. RAHIR et C[ie], successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. LECLERC, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, et à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XV[e] siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVI[e] siècle*.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIIIe siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires s'en paient au poids de l'or.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIIIe siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du Répertoire, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la Gazette.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre Répertoire sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

VIENT DE PARAITRE

LA MARGUERITE

EAU-FORTE EN COULEURS

COMPOSITION ET GRAVURE

DE

ADOLPHE LALAUZE

Cette gravure est faite dans la manière des maîtres du XVIIIe siècle, avec 4 planches repérées et superposées, sans aquatinte et avec le secours de l'eau-forte, du burin, de la pointe sèche et de la roulette.

M. Lalauze a voulu éviter l'aquatinte qui ressemble trop à la photogravure.

TIRAGE

20 épreuves, avec remarque	....	80 fr.
80 — sans remarque	....	50 fr.

Toutes ces épreuves, tirées par Wittmann sur papier du Marais, sont signées et timbrées au Cercle de la Librairie.

M. Lalauze a fait tirer 10 exemplaires qui seront accompagnés de la décomposition des tons ou épreuves des maquettes.

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 7. — 15 JUILLET

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1902

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

EN SOUSCRIPTION

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE EN FRANCE
AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'Etat, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le LIVRE DES LIVRES que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du xve siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie à Paris au xve siècle, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

Papier vélin, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives.......... 300 francs.

Papier Japon à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux.......... 400 francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir que 100 francs sur papier vélin et 150 francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à Paris, à la librairie A. Claudin, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. Morgand (Ed. Rahir et Cie, successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. Leclerc, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, est à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XVe siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVIe siècle*.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIIIe siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires se vendent fort cher.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIIIe siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre RÉPERTOIRE sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

VIENT DE PARAITRE

LA MARGUERITE

EAU-FORTE EN COULEURS

COMPOSITION ET GRAVURE

DE

ADOLPHE LALAUZE

Cette gravure est faite dans la manière des maîtres du XVIIIe siècle, avec 4 planches repérées et superposées, sans aquatinte et avec le secours de l'eau-forte, du burin, de la pointe sèche et de la roulette.

M. Lalauze a voulu éviter l'aquatinte qui ressemble trop à la photogravure.

TIRAGE

20	épreuves, avec remarque............	Epuisées.
80	— sans remarque............	50 fr.

Toutes ces épreuves, tirées par Wittmann sur papier du Marais, sont signées et timbrées au Cercle de la Librairie.

M. Lalauze a fait tirer 10 exemplaires qui seront accompagnés de la décomposition des tons ou épreuves des maquettes.

Vendôme. — Imp. F. EMPAYTAZ.

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



Nos 8-9. — 15 AOUT et 15 SEPTEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1902

SOMMAIRE DES 15 AOUT-SEPTEMBRE

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison des 15 Août-Septembre 1902

EN SOUSCRIPTION

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'Etat, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le LIVRE DES LIVRES que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du xve siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Maeterlinck, Magny (Ollivier de), Maillard (Firmin), Maistre (Joseph et Xavier de), Malherbe, Mallarmé (Stéphane), Malo (Charles), Manne (de), Mantz (Paul), Manuel (Eugène), Maquet (Auguste), Marc (Gabriel), Marguerite d'Angoulême, Margueritte (Paul et Victor), Marius-Michel, Marivaux, Marmier (Xavier), Marot (Clément et Jean), Martin (Alexandre, Henri et Nicolas), Marty-Laveaux, etc., etc.

L'ouvrage complet, imprimé soigneusement par la *Société typographique de Châteaudun*, formera au minimum 6 volumes grand in-8, à deux colonnes et sera publié en 18 fascicules environ, de 12 ou 13 feuilles.

Le dernier fascicule contiendra un supplément pour les livres omis, ou pour ceux qui ont paru de 1894 à 1900, ainsi qu'une table très copieuse. Dès qu'un volume est terminé, il est remis aux souscripteurs la couverture, le faux-titre et le titre de ce volume.

Le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* est tiré à 1,000 exemplaires sur papier vélin et à 50 exemplaires sur papier vergé de Hollande, tous numérotés à la presse.

EN SOUSCRIPTION

Prix du fascicule sur papier vélin	. . . .	**10 fr.**
— —	vergé de Hollande . .	**20 fr.**

AUCUN VOLUME NI FASCICULE NE SERA VENDU SÉPARÉMENT

Il n'est fait aucun dépôt de cet ouvrage.

EN VENTE LES QUATRE PREMIERS VOLUMES

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES SOUSCRIPTIONS

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XV[e] ET AU XVI[e] SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie à Paris au xve siècle, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

Papier vélin, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives .... **300** francs.

Papier Japon à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux .... **400** francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir que **100** francs sur papier vélin et **150** francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à Paris, à la librairie A. Claudin, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. Morgand (Éd. Rahir et Cie, successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. Leclerc, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, est à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XVe siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVIe siècle*.

Déjà, au XVIIIe siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires se vendent fort cher.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIIIe siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du RÉPERTOIRE, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la GAZETTE.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

VIENT DE PARAITRE

LA MARGUERITE

EAU-FORTE EN COULEURS

COMPOSITION ET GRAVURE

DE

ADOLPHE LALAUZE

Cette gravure est faite dans la manière des maîtres du xviii[e] siècle, avec 4 planches repérées et superposées, sans aquatinte et avec le secours de l'eau-forte, du burin, de la pointe sèche et de la roulette.

M. Lalauze a voulu éviter l'aquatinte qui ressemble trop à la photogravure.

TIRAGE

20 épreuves, avec remarque	....	Epuisées.
80 — sans remarque	....	50 fr.

Toutes ces épreuves, tirées par Wittmann sur papier du Marais, sont signées et timbrées au Cercle de la Librairie.

M. Lalauze a fait tirer 10 exemplaires qui seront accompagnés de la décomposition des tons ou épreuves des maquettes.

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre Répertoire sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4°, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

Vendôme. — Imp. F. EMPAYTAZ.

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 10. — 15 OCTOBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Maeterlinck, Magny (Ollivier de), Maillard (Firmin), Maistre (Joseph et Xavier de), Malherbe, Mallarmé (Stéphane), Malo (Charles), Manne (de), Mantz (Paul), Manuel (Eugène), Maquet (Auguste), Marc (Gabriel), Marguerite d'Angoulême, Margueritte (Paul et Victor), Marius-Michel, Marivaux, Marmier (Xavier), Marot (Clément et Jean), Martin (Alexandre, Henri et Nicolas), Marty-Laveaux, etc., etc.

L'ouvrage complet, imprimé soigneusement par la *Société typographique de Châteaudun*, formera au minimum 6 volumes grand in-8, à deux colonnes et sera publié en 18 fascicules environ, de 12 ou 13 feuilles.

Le dernier fascicule contiendra un supplément pour les livres omis, ou pour ceux qui ont paru de 1894 à 1900, ainsi qu'une table très copieuse. Dès qu'un volume est terminé, il est remis aux souscripteurs la couverture, le faux-titre et le titre de ce volume.

Le *Manuel de l'amateur de livres du XIX*e *siècle* est tiré à 1,000 exemplaires sur papier vélin et à 50 exemplaires sur papier vergé de Hollande, tous numérotés à la presse.

EN SOUSCRIPTION

Prix du fascicule sur papier vélin . . . . **10** fr.
— — vergé de Hollande . . **20** fr.

AUCUN VOLUME NI FASCICULE NE SERA VENDU SÉPARÉMENT

Il n'est fait aucun dépôt de cet ouvrage.

EN VENTE LES QUATRE PREMIERS VOLUMES

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES SOUSCRIPTIONS

EN SOUSCRIPTION

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVe ET AU XVIe SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE est publiée aux frais de l'Imprimerie nationale qui, en voulant affirmer, lors de l'Exposition universelle de 1900, la supériorité technique du grand établissement de l'Etat, n'a reculé devant aucune dépense et a produit à cette occasion une merveille de typographie et de bon goût.

C'est au jugement de tous, une œuvre grandiose et le plus beau monument qui ait jamais été élevé à l'histoire typographique d'un pays. C'est le LIVRE DES LIVRES que toute bibliothèque digne de ce nom tiendra à honneur de posséder.

Véritable musée, on y voit figurer dans leur ordre chronologique respectif, en fac-similé exact, les livres les plus rares dispersés dans les bibliothèques publiques ou privées du monde entier, qui sont réunis et groupés ici pour la première fois avec des spécimens de leurs illustrations les plus remarquables et leurs enluminures du temps reproduites en or et en couleurs. Ces reproductions, au nombre de plus de trois mille, comprennent les alphabets de tous les caractères employés par les imprimeurs français du xve siècle et donneront ainsi la clef de bien des problèmes bibliographiques restés insolubles jusqu'à présent.

L'auteur, de son côté, n'a rien négligé pour rendre son œuvre aussi complète que possible en ajoutant à la somme des renseignements bibliographiques qui lui a été donné de recueillir, des notes tirées d'archives ou d'autres documents inédits sur la personnalité des imprimeurs, les dates exactes de leurs exercices, les marques et devises qu'ils ont adoptées, l'emplacement de leurs ateliers, leurs enseignes, etc. C'est le fruit de plus de quarante années de recherches poursuivies sans interruption et mises au courant des plus récentes découvertes de la science bibliographique.

L'ouvrage formera environ cinq volumes grand in-quarto ou plutôt petit in-folio, car les cahiers de 8 pages sont formés de deux feuilles d'un format spécialement combiné par M. Héon, chef des travaux de l'Imprimerie nationale, lesquelles comportent 4 pages tirées isolément, encartées et assemblées comme le faisaient les premiers imprimeurs.

Le premier et le second volume formant un tout complet comprennent l'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE A PARIS AU XV[e] SIÈCLE, qui n'avait jamais été traitée dans son ensemble, surtout au point de vue de l'illustration. Ces deux volumes, entièrement terminés, contiennent *Mille deux cent quatre-vingt-deux* reproductions dans le texte et, hors texte, *vingt-deux* fac-similés de livres dont les exemplaires, offerts au roi de France ou à des princes, ont été décorés par des peintres miniaturistes. Il n'existe pour ainsi dire point de différence entre l'original et la copie.

PRIX DES DEUX VOLUMES

ACHETÉS ENSEMBLE

PAPIER VÉLIN, teinté à la cuve, pur chiffon, fabriqué par la maison Blanchet et Kléber, de Rives.. **300** francs.

PAPIER JAPON à la forme, fabriqué exprès également, les mêmes que les exemplaires de grand luxe offerts au Président de la République, à l'Empereur de Russie, au Roi des Belges et au Roi de Portugal, comme l'ont annoncé les journaux.. **400** francs.

Les souscripteurs ne payeront les autres volumes à venir que **100** francs sur papier vélin et **150** francs sur papier du Japon.

Ces prix ne représentent pas les frais d'établissement du livre, qui n'est pas une œuvre commerciale de spéculation, mais bien plutôt de propagande d'art national. C'est, de l'avis unanime des connaisseurs et de tous les critiques français et étrangers, le plus magnifique livre qui ait jamais été imprimé et dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires ; 150 exemplaires seulement sont mis en vente.

On peut se procurer les deux volumes parus par l'intermédiaire des principaux libraires de la France et de l'étranger, — à PARIS, à la librairie A. CLAUDIN, rue Dauphine, 16 ; à la librairie D. MORGAND (ED. RAHIR et C[ie], successeurs), passage des Panoramas, 55 ; à la librairie H. LECLERC, rue Saint-Honoré, 219, — ou directement au bureau de vente de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, en accompagnant sa demande du montant du prix par chèque ou mandat à l'ordre de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale. — Le port des deux volumes, pesant environ 18 kilogrammes, et à la charge des acheteurs.

Le Tome III, concernant l'*Histoire de l'Imprimerie à Lyon au XV[e] siècle*, est en cours d'exécution.

Le Tome IV comprendra l'*Histoire de l'Imprimerie à Toulouse, à Angers, à Rouen, à Troyes et dans les autres villes de France*. Il se terminera par un chapitre sur les *Imprimeurs français établis à l'étranger*.

Le Tome V sera consacré à une *Histoire générale de l'Imprimerie en France au XVI[e] siècle*.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

RÉPERTOIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

Depuis l'origine jusqu'à la Révolution

(1631-1790)

Par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES

Le titre de l'ouvrage que nous offrons au public pourrait nous dispenser de rien ajouter pour en montrer l'intérêt.

Tous les amis de notre histoire nationale savent quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte contient l'antique GAZETTE DE FRANCE, qui fut, en réalité, le *Journal officiel* de l'ancienne Monarchie.

Malheureusement, cette collection inestimable n'est accessible qu'à un petit nombre de privilégiés. A part quelques exemplaires, — complets ou à peu près, — conservés dans les grands dépôts de la capitale, on n'en rencontre que de rares volumes isolés dans les bibliothèques de province, publiques ou privées. Aussi peut-on dire, sans exagérer, que ces précieux volumes ont toute la valeur d'un manuscrit dont il existerait quelques copies.

Déjà, au XVIIIᵉ siècle, cette collection était devenue introuvable et le besoin d'un abrégé s'était fait vivement sentir.

Un savant courageux, Jean-Baptiste Genet, ne fut pas effrayé par le dépouillement des cent trente-cinq premières années. Sa *Table*, publiée, sans nom d'auteur, en trois forts volumes in-4 (1766-1768), fut accueillie avec un véritable enthousiasme par les familles intéressées et par les historiens de son temps : elle n'a cessé de rendre les plus importants services.

A son tour, elle est devenue rarissime et les exemplaires se vendent fort cher.

M. le Marquis de Granges de Surgères, de Nantes, bien connu par de multiples et importants travaux historiques, a résolu depuis plusieurs années de mettre à la portée de tous un outil de travail aussi précieux.

Il eût pu, certain du succès, se borner à réimprimer les trois volumes de son prédécesseur ; mais il a voulu faire plus et mieux.

Entreprenant résolument, avec son expérience de ces sortes de travaux, un labeur de nature à décourager les plus braves, il a refait, sans se préoccuper autrement de la *Table* de Genet, le dépouillement de la collection de l'ancienne *Gazette*, depuis son origine, et l'a continué jusqu'à la Révolution. Et ce n'est qu'après avoir achevé ce dépouillement — œuvre absolument personnelle — qu'il s'est cru autorisé à comparer ses fiches innombrables avec le texte des trois volumes publiés par Genet au XVIIIᵉ siècle.

De la sorte, il a pu, d'une façon absolue, corriger les erreurs de ce dernier, combler quelques omissions regrettables qui lui étaient échappées, et éviter de tomber dans les répétitions qui alourdissent son œuvre, fort méritoire d'ailleurs.

Pour la partie entièrement nouvelle du Répertoire, qui va de 1766 à 1790, elle a été exécutée par M. le Marquis de Surgères avec une inflexible méthode et une exactitude parfaite.

Ce travail, qui, dans sa totalité, a nécessité le dépouillement de cent cinquante mille pages de texte environ, contient donc l'analyse ou abrégé, au point de vue français, des *cent soixante premières années* de la Gazette.

On y trouvera, groupés par noms de famille, et selon l'ordre alphabétique, tous les faits relatés dans ce journal concernant la vie publique ou domestique des représentants de la noblesse, des membres du clergé ou de la magistrature, de ceux qui appartenaient à l'armée ou à la marine, ainsi que des savants, des artistes et des citoyens de la République des Lettres.

Les mariages, les naissances et les décès ;

Les grâces, distinctions ou décorations obtenues du Roi, les présentations à la Cour, les contrats de mariage signés par Leurs Majestés et la Famille Royale ;

Les érections de terres, les collations de titres, les lettres de noblesse accordées à la bourgeoisie ;

Les nominations aux emplois à l'armée, les actions d'éclat accomplies au cours des guerres, les noms de ceux qui furent tués ou blessés à l'ennemi ;

Les opérations des escadres, les prises faites par nos hardis corsaires, pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de Sept ans, et de l'Indépendance ;

Les missions à l'Etranger, diplomatiques, scientifiques, artistiques ou secrètes ;

Les nominations aux évêchés, abbayes, prieurés ou bénéfices ecclésiastiques quelconques ;

Les élections et réceptions aux académies, les ouvrages couronnés ;

Les observations ou découvertes scientifiques ;

Les diverses productions artistiques, tableaux, gravures, etc., etc. ;

Telles sont, rapidement énumérées, les principales notions que contiendra cet ouvrage : inutile, après cela, de faire observer que *presque toutes les anciennes familles françaises s'y trouvent représentées.*

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que notre RÉPERTOIRE sera un instrument indispensable à tous les travailleurs ; il sera aussi le **Livre d'Or** de l'ancienne Société française.

L'ouvrage formera quatre forts volumes in-4°, de 400 à 500 pages environ, imprimées à deux colonnes, en caractères neufs, sur beau papier.

Il sera tiré à 325 exemplaires numérotés, dont 25 sur papier vergé.

La souscription étant close, le prix de chaque volume est de 35 francs, le port en sus. Prix double pour les exemplaires sur papier vergé.

Le premier volume vient de paraître

Vendôme. — Imp. F. EMPAYTAZ.

Le Propriétaire-Gérant
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Fréméric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

---

Directeur : Georges Vicaire



N° 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE

Librairie A. DUREL, rue de l'Ancienne-Comédie, 21, PARIS.

Vente des 26, 27, 28 Novembre

CATALOGUE

DE

LIVRES MODERNES

Curiosités bibliographiques, romantiques

FAISANT PARTIE DE LA

Bibliothèque de M. Henri TESTARD, O. I. ✿

Membre de la Société des Gens de Lettres

Vente du 29 Novembre

CATALOGUE

DE

TRÉS BEAUX
LIVRES MODERNES

PUBLICATIONS

de la Société des Amis des Livres

des Bibliophiles contemporains

de la Société normande du Livre illustré

Editions de grand luxe

LA RELIURE

ORGANE

DU

SYNDICAT PATRONAL

DES

Relieurs, Brocheurs,
Cartonneurs, Doreurs sur cuir, Doreurs sur tranches

REVUE

ORNÉE DE PLANCHES
donnant la reproduction des reliures anciennes et modernes

ABONNEMENTS :

France..........................	6 fr. »»
Étranger..........................	7 fr. »»

Librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

En préparation:

CATALOGUE

DES

LIVRES ANCIENS

RARES ET PRÉCIEUX

composant le cabinet

DE

M. M. TH***

Volumes ayant appartenu à Grolier ; Maioli ; Canevarius ; Marguerite, femme de Henri IV, à Madame Pompadour. — Belles reliures des XVI[e] et XVIII[e] siècles. — Livres à figures du XVI[e] siècle. — Heures de Pigouchet, Simon Vostre et Tory. — Livres illustrés du XVIII[e] en vieux maroquin (Baisers de Dorat, Molière de Boucher, Ovide de 1767-1771, Racine, in-4°, Décaméron de 1757-1761, etc.). — Belles reliures romantiques), etc, etc.

Un superbe manuscrit de la fin du XV[e] siècle exécuté par un des plus grands artistes de l'école française

POUR

Marguerite de Rohan Duchesse d'Angoulême

grand'mère de François 1[er]

Vente à la fin de Février

Vendôme. — Imp. F. EMPAYTAZ.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du ***Bulletin du Bibliophile***; pour ce qui concerne l'administration, à M. LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à ***M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)***

Le Propriétaire-Gérant
H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Fernand EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



Nº 12. — 15 DÉCEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1902

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE



Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Décembre 1902

[redacted]

LA RELIURE

ORGANE

DU

SYNDICAT PATRONAL

DES

Relieurs, Brocheurs,
Cartonneurs, Doreurs sur cuir, Doreurs sur tranches

REVUE

ORNÉE DE PLANCHES

donnant la reproduction des reliures anciennes et modernes

ABONNEMENTS :

France	**6**	fr. »»
Étranger	**7**	fr. »»

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

Le Propriétaire-Gérant

H. Leclerc

[illegible] — Imp. [illegible]